



**HAL**  
open science

# Pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence et psychopathologie

Alain Elgrabli

► **To cite this version:**

Alain Elgrabli. Pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence et psychopathologie. Psychologie. Université Nancy 2, 2011. Français. NNT: 2011NAN21008. tel-01748938

**HAL Id: tel-01748938**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01748938v1>**

Submitted on 29 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

École Doctorale Langages, Temps, Sociétés

Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives  
(EA 4432)

## THÈSE

présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Psychologie  
(Diplôme National – Arrêté du 07 Août 2006)

**Alain ELGRABLI**

### **Pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence et psychopathologie**

*Sous la direction de Monsieur le Professeur Michel MUSIOL*

\*\*\*\*\*

*Présentée et soutenue publiquement le 17 juin 2011*

\*\*\*\*\*

#### **JURY :**

Rapporteurs : Alain Trognon, Professeur de Psychologie, Université Nancy 2  
Alain Blanchet, Professeur de Psychologie, Université Paris 8

Membres : Denis Vernant, Professeur de Philosophie, Université Grenobles 2  
Christian Hoffmann, Professeur de Psychologie, Université Paris 7  
Michel Musiol, Professeur de Psychologie, Université Nancy 2

## **Remerciements**

Je tiens à remercier ici les différents membres du jury de cette thèse d'avoir accepté de prendre le temps d'évaluer ce travail et de participer à sa soutenance. Je remercie les Professeurs Alain Blanchet et Alain Trognon d'avoir bien voulu être rapporteurs. Enfin, je tiens à remercier particulièrement mon directeur de thèse et membre de ce jury, le Professeur Michel Musiol. Je tiens à lui adresser de chaleureux remerciements pour avoir accepté la direction de cette thèse et pour m'avoir accordé sa confiance tout au long de l'élaboration de ce travail. Je le remercie aussi pour la patience dont il a su faire preuve ainsi que pour la justesse de ses conseils. Travailler sous sa direction fut pour moi un honneur et un plaisir.

Par ailleurs, ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aimable collaboration de l'équipe soignante de l'hôpital de Mont St-Martin dont je tiens à souligner la participation. C'est pourquoi je souhaite ici remercier le Docteur Adnet-Markovitch pour nous avoir ouvert les portes de son service ainsi que le Docteur Keller et Mme Ropars pour avoir mis en œuvre l'ensemble des moyens techniques et humains permettant la mise en marche de notre procédé expérimental.

Je souhaiterais par ailleurs remercier tout particulièrement Frédéric Verhaegen pour son concours à la mise en place du partenariat qui a pu être établi entre l'hôpital de Mont-Saint-Martin et notre Laboratoire. Merci aussi pour sa disponibilité et ses conseils avisés qui m'ont été d'une aide très précieuse.

Mes remerciements à l'Ecole Doctorale Langages, Temps, Société, et à sa directrice, Nicole Dubois, pour la qualité du suivi ainsi que pour la confiance qui m'a été accordée et renouvelée chaque année.

Je souhaite surtout adresser un profond remerciement à mes parents pour m'avoir toujours soutenu, motivé et encouragé. Ce travail est avant tout un des fruits de leurs efforts, sa potentielle réussite leur appartient plus qu'à quiconque.

Je souhaite par ailleurs remercier mes beaux-parents pour leurs inlassables encouragements ainsi que pour la générosité bienveillante qu'ils m'ont toujours témoignée.

Je pense aussi à mon frère Dan et ma belle-sœur Sophie qui se sont toujours montrés disponibles et volontaires pour m'accorder leur assistance. Je les remercie du fond du cœur. De même, merci à ma sœur Orly et son mari, Michael pour m'avoir fourni de nombreux conseils à mes débuts en Psychologie.

Un grand merci à Eric, Johanne et nos neveux, Simon, Jonas, Elya et Ava, envers qui l'affection dépasse les frontières.

A tous mes amis dont l'amitié perdure depuis de nombreuses années. Je pense particulièrement à Ouriel Loeb, Nathanaël Weil, Stéphane Bloch, Olivier Brondeau, Jonathan Nahmias, Fanny Bena, Grégoire Lejaille, Joël Hennebois, Yossi Klejmann, Julien-Michaël Boissenin, Elie Sierpsinski, Clara Elalouf, Julie Sebban, ainsi qu'à Philippe et Anna Aïm, Doubeer et Tchernia Goldberg.

A Véronique Leroudier et toute l'équipe de de Sotres Lorraine. Merci à la contribution de chacun dans ce bout de chemin de ma pratique psychologique que nous avons tracé ensemble. Ce dernier constitue un enseignement de taille qui n'a pas son pareil ailleurs.

Enfin, je souhaite adresser un perpétuel remerciement à ma femme Sarah dont l'éloge des qualités, s'il était à accomplir, surpasserait amplement la taille de ce document. Ces dernières constituent pour moi une motivation de tous les instants. A l'heure où je rends ce travail, le seul véritable aboutissement est de l'avoir toujours à mes côtés.

# Table des matières

Remerciements .....	2
Tables des matières .....	4
Introduction .....	10
<b>SECTION 1 : Contexte théorique de la recherche .....</b>	<b>16</b>
<b>Chapitre I : Les différentes approches de l'étude de la référence .....</b>	<b>17</b>
1.1 Les approches intuitionnistes et linguistiques de la référence .....	18
1.1.1 La référence chez les philosophes du langage .....	18
1.1.1.1 Du littéralisme aux théories pragmatiques de la signification .....	19
1.1.1.2 Indexicalité mentale et référence .....	22
1.1.1.2.1 De l'indexicalité linguistique à l'indexicalité mentale .....	22
1.1.1.2.2 L'indexicalité mentale comme théorie de la référence généralisée .....	22
1.1.2 Des approches linguistiques pour un phénomène extralinguistique .....	24
1.1.2.1 Les approches générativistes .....	24
1.1.2.2 Théories du discours et référence .....	26
1.2 L'étude de la référence en Psychologie .....	28
1.2.1 De la production de la référence à la co-construction de la référence .....	28
1.2.2 Les approches psycholinguistiques de la référence .....	29
1.2.3 Les approches interactionnistes de la référence .....	31
1.2.3.1 L'émergence du point de vue interactionniste dans l'étude de la référence .....	31
1.2.3.2 Les apports réciproques des méthodologies naturalistes et expérimentales .....	32
1.2.3.2.1 Référence et savoir partagé : <i>common ground, savoir mutuel, et environnement cognitif mutuel</i> .....	36
1.2.3.2.2 Les pactes conceptuels comme produit de l'activité référentielle interactionnelle .....	41
1.2.3.3 Synthèse critique .....	43
1.3 Conclusion : Pour une pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence .....	47
<b>Chapitre II : Schizophrénie, cognition, et langage .....</b>	<b>51</b>
2.1 La schizophrénie comme illustration du problème des classifications en psychiatrie .....	55
2.1.1 Le recueil des symptômes par la clinique : les classifications critériologiques .....	55
2.1.1.1 L'amorce des premières descriptions cliniques .....	56
2.1.1.1.1 Emil Kraepelin et la démence précoce .....	56
2.1.1.1.2 Eugen Bleuler et la dissociation .....	57
2.1.1.1.3 L'approche critériologique de Kurt Schneider .....	59
2.1.1.2 La schizophrénie selon les classifications actuelles .....	60
2.1.1.2.1 La schizophrénie selon la classification internationale des maladies .....	61
2.1.1.2.2 La schizophrénie selon la classification américaine .....	62
2.1.1.3 Discussion .....	64
2.1.2 Le concept de schizophrénie revisité par la psychométrie : les classifications dimensionnelles .....	64
2.1.2.1 Les modèles bi-syndromiques .....	65
2.1.2.2 Les modèles tri-syndromiques .....	66

2.1.2.3	Commentaire .....	66
2.2	A la recherche d'un consensus au travers de la « piste cognitive » .....	66
2.2.1	L'étude des déficits cognitifs .....	67
2.2.1.1	Les déficits mnésiques .....	68
2.2.1.2	Les troubles attentionnels .....	69
2.2.1.3	Les troubles des fonctions exécutives .....	70
2.2.1.4	Le potentiel heuristique de l'étude des troubles cognitifs dans l'abord de la schizophrénie .....	71
2.2.2	Les modèles pathogéniques .....	73
2.2.2.1	Le modèle de Jean-Marie Danion : la schizophrénie comme pathologie de la conscience autoéotique .....	73
2.2.2.2	Le modèle de Christopher Frith : la schizophrénie comme pathologie de la métareprésentation .....	75
2.2.2.3	Le modèle de Marie-Christine Hardy-Baylé : la schizophrénie comme pathologie du déficit de l'intégration contextuelle .....	77
2.2.3	Discussion .....	80
2.3	Le langage : un candidat idéal au consensus ? .....	81
2.3.1	De l'étude des troubles du langage ... ..	82
2.3.2	... à l'étude des troubles de l'usage du langage .....	86
2.4	Schizophrénie et référence .....	89
2.5	Conclusion : pour une pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence en interaction verbale pathologique .....	91
<b>SECTION 2 : Cadre théorico-méthodologique et procédé expérimental .....</b>		<b>94</b>
<b>Chapitre III : L'approche pragmatique en Psychologie .....</b>		<b>95</b>
3.1	La conversation : différentes approches pour un même objet d'étude ? .....	97
3.2	Les principaux contours théorico-épistémologiques de l'approche pragmatique en Psychologie .....	102
3.2.1	Une approche autour de la tradition philosophique du langage comme action ...	102
3.2.1.1	Du modèle du code aux actes de langage .....	102
3.2.1.2	Actes de langage et logique illocutoire .....	105
3.2.2	Une pragmatique inférentielle néo-gricéenne .....	111
3.2.2.1	La vision gricéenne de la communication .....	111
3.2.2.2	Principe de pertinence et communication ostensive-inférentielle .....	115
3.3	La spécificité de l'approche pragmatique par rapport aux autres approches conversationnelles .....	119
3.3.1	Concernant la séquentialité de l'interaction verbale : le rapport au courant de l'Analyse Conversationnelle .....	119
3.3.2	Concernant la question de la structure du discours .....	122
3.3.2.1	Le modèle de Genève .....	122
3.3.2.1.1	Les constituants conversationnels .....	123
3.3.2.1.2	Les contraintes conversationnelles .....	124
3.3.2.1.3	La structure de l'intervention complexe .....	125
3.3.2.1.4	L'argumentation en conversation .....	125
3.3.2.2	Critique du modèle de Genève .....	126
3.4	L'approche pragmatique en Psychologie comme programme de recherche ? .....	127
<b>Chapitre IV : Psychopathologie cognitive et Approche pragmatique en psychopathologie cognitive .....</b>		<b>129</b>
4.1	Considérations épistémologiques générales .....	131
4.1.1	L'apport du pathologique à la compréhension du « normal » .....	131

4.1.2 Architecture cognitive et cognitions .....	133
4.2 La psychopathologie cognitive traditionnelle : bases, méthodes, et limites .....	136
4.3 L'approche pragmatique en psychopathologie .....	139
4.3.1 De l'interaction verbale à l'interaction verbale pathologique .....	139
4.3.2 L'étude des processus relevant de la pensée complexe .....	141
4.3.2.1 Rationalité, intentionnalité, et coordination de l'action .....	141
4.3.2.2 De la conception classique de l'inférence aux inférences conversationnelles .....	145
4.3.3 Le rapport à la Psychologie évolutionniste .....	148
4.4 Conclusion : Pour une complémentarité des approches .....	151
<b>Chapitre V : L'appréhension du processus de co-construction de la référence au travers d'une tâche expérimentale spécifique : le Tangram Matching Task .....</b>	<b>152</b>
5.1 Méthodologie générale .....	153
5.2 Le Tangram Matching Task comme cadre expérimental .....	154
5.2.1 Présentation générale .....	154
5.2.2 Déroulement de la tâche expérimentale, matériel et consigne .....	156
5.3 Considérations déontologiques .....	158
5.3.1 Le consentement libre et éclairé des personnes vulnérables .....	158
5.3.2 La garantie de confidentialité auprès des participants et le droit à l'information..	159
<b>SECTION 3 : La gestion dialogique de la référence dans ses aspects normaux et pathologiques .....</b>	<b>161</b>
<b>Chapitre VI : Vers un modèle d'appréhension des processus sociocognitifs présidant à la co-construction dialogique de la référence dans une situation d'interaction verbale orientée vers la tâche .....</b>	<b>162</b>
6.1 L'appréhension de la dynamique sociocognitive des transactions référentielles orientées vers la tâche .....	163
6.1.1 Propriétés et spécificités des transactions référentielles orientées vers la tâche..	163
6.1.1.1 Du déroulement de l'intercompréhension en conversation ... ..	163
6.1.1.2 ... aux contraintes sociocognitives pesant sur les transactions orientées vers la tâche ... ..	164
6.1.1.3 ... pour isoler un phénomène communicationnel spécifique ? .....	170
6.1.2 L'inconsistance du modèle traditionnel dans l'appréhension des transactions référentielles orientées vers la tâche .....	171
6.1.2.1 Avantages d'une analyse structurale de type hiérarchique .....	172
6.1.2.2 Le modèle traditionnel à l'épreuve de l'analyse structurale .....	173
6.1.2.3 Conclusion : pour une étude empirique du processus de co-construction de la référence .....	179
6.2 A la recherche des phénomènes empiriques présidant à la co-construction de la référence	180
6.2.1 Démarche générale .....	180
6.2.2 Présentation des caractéristiques de la population .....	181
6.2.1.1 Critères d'inclusion et d'exclusion .....	181
6.2.1.2 Classification du niveau socioéducatif .....	182
6.2.1.3 Evaluation de la maîtrise de la langue au travers de l'Indice de Compréhension Verbale (WAIS-III) .....	182
6.2.1.4 Caractéristiques sociodémographiques de la population .....	183
6.2.3 Présentation du corpus d'investigations empiriques .....	184
6.3 De la régularité des occurrences empiriques aux caractéristiques du processus de co-construction dialogique de la référence .....	185



6.3.1 La saturation des mouvements subordonnés par un schéma binaire d'interventions directrices .....	185
6.3.2 Les mouvements de rang n-1 comme modalités de présentation du processus de co-construction de la référence .....	193
6.3.2.1 Introduction : l'impact des mouvements de rang n-1 sur les transactions référentielles .....	193
6.3.2.2 Le mode descriptif .....	195
6.3.2.2.1 Introduction .....	195
6.3.2.2.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple .....	195
6.3.2.2.3 Synthèse, conclusions, et discussion .....	199
6.3.2.3 Le mode analogique figuratif .....	201
6.3.2.3.1 Introduction .....	201
6.3.2.3.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple .....	201
6.3.2.3.3 Synthèse, conclusions, et discussion .....	205
6.3.2.4 Le mode analogique restrictif .....	207
6.3.2.4.1 Introduction .....	207
6.3.2.4.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple .....	208
6.3.2.4.3 Synthèse, conclusions, et discussion .....	211
6.3.2.5 Le mode mixte .....	213
6.3.2.5.1 Introduction .....	213
6.3.2.5.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple .....	214
6.3.2.5.3 Synthèse, conclusions, et discussion .....	219
6.3.2.6 Répartition statistique des transactions référentielles en fonction du mode de présentation de la référence .....	222
6.3.3 La dynamique interlocutoire à l'œuvre au sein des transactions référentielles ...	223
6.3.3.1 Introduction : la dynamique des mouvements dialogiques subordonnés .....	223
6.3.3.2 Considérations méthodologiques .....	226
6.3.3.3 Les structures sans alternance de mouvements (SA) .....	228
6.3.3.3.1 Présentation au travers d'une séquence exemple .....	228
6.3.3.3.2 Commentaire .....	229
6.3.3.4 Les structures à alternance unique (AAU) .....	230
6.3.3.4.1 Présentation au travers d'une séquence exemple .....	230
6.3.3.4.2 Commentaire .....	231
6.3.3.5 Les structures à alternances multiples (AAM) .....	233
6.3.3.5.1 Présentation au travers d'une séquence exemple .....	233
6.3.3.5.2 Commentaire .....	235
6.3.3.6 Répartition statistique des transactions référentielles en fonction de la dynamique des mouvements subordonnés .....	237
6.4 Conclusion : Réflexion autour du modèle .....	240
6.4.1 Vers des formats référentiels ? .....	241
6.4.2 Quelques limites du modèle .....	242
<b>Chapitre VII : L'impact de la pathologie schizophrénique sur le processus de co-construction dialogique de la référence</b> .....	244
7.1 Contexte théorique de la recherche et problématiques .....	245
7.2 L'étude empirique du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique .....	247

7.2.1 Le Tangram Matching Task comme support d'une pragmatique expérimentale du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique .....	247
7.2.2 Précisions sur le déroulement de la tâche expérimentale .....	248
7.2.3 Composition des groupes expérimentaux .....	250
7.2.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe « schizophrène » .....	250
7.2.3.2 Evaluation de la présence de troubles formels de la pensée au travers de la TLC (Scale for Assessment of Thought and Language Communication) ....	251
7.2.3.3 Classification du niveau socioéducatif .....	253
7.2.3.4 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe témoin .....	254
7.2.4 Présentation des groupes expérimentaux .....	256
7.2.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées .....	254
7.2.4.2 Présentation du corpus d'investigations empiriques .....	255
7.3 Plan expérimental et hypothèses .....	258
7.4 Résultats en fonction du caractère pathologique vs « tout-venant » de l'interlocuteur .....	260
7.4.1 Analyse des performances générales obtenues à la tâche expérimentale .....	260
7.4.1.1 Présentation des résultats .....	260
7.4.1.2 Discussion et pistes d'investigation .....	261
7.4.2 Répartition des transactions conversationnelles .....	262
7.4.2.1 Répartition selon le mode d'initiation .....	262
7.4.2.2 Répartition en fonction des dynamiques interactionnelles .....	264
7.4.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif .....	266
7.4.4 Synthèse des principaux résultats .....	269
7.5 Résultats en fonction du caractère stabilisé vs non stabilisé de l'interlocuteur schizophrène .....	270
7.5.1 Performances générales obtenues à la tâche expérimentale .....	271
7.5.1.1 Présentation des résultats .....	271
7.5.1.2 Discussion et pistes d'investigation .....	272
7.5.2 Répartition des transactions conversationnelles .....	273
7.4.3.1 Répartition selon le mode d'initiation .....	273
7.4.3.2 Répartition en fonction des dynamiques interactionnelles .....	278
7.5.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif .....	280
7.5.4 Synthèse des principaux résultats .....	285
7.6 Conclusion générale .....	286
7.6.1 De l'interprétation intégrative de nos résultats comme reflet des processus cognitifs impliqués ... ..	286
7.6.2 ... à la circonscription de critères définitoires de la notion de trouble de la référence ... ..	291
7.6.3 ... en tant que phénomène indépendant de l'intensité symptomatologique de la schizophrénie .....	292
<b>Chapitre VIII : Le trouble de la référence à l'épreuve du statut interactionnel de l'interlocuteur schizophrène .....</b>	<b>294</b>
8.1 Introduction .....	295
8.2 Méthodologie générale .....	296
8.2.1 Procédure .....	296
8.2.3 Composition des groupes expérimentaux .....	296
8.2.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe schizophrène..	296
8.2.3.2 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe témoin .....	297
8.2.4 Présentation des groupes expérimentaux .....	297

8.2.4.1	Caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées .....	297
8.2.4.2	Présentation du corpus d'investigations empiriques .....	298
8.3	Plan expérimental .....	299
8.4	Résultats en fonction du caractère pathologique vs « tout-venant » de l'interlocuteur .....	300
8.4.1	Analyse des performances générales obtenues à la tâche expérimentale .....	300
8.4.1.1	Présentation des résultats .....	300
8.4.1.2	Discussion et pistes d'investigation .....	301
8.4.2	Répartition des transactions conversationnelles .....	301
8.4.2.1	Répartition selon le mode de présentation .....	301
8.4.2.2	Répartition en fonction des dynamiques interlocutoires .....	303
8.4.3	Initiative des interlocuteurs et effort cognitif .....	305
8.5	Conclusion et discussion .....	308
<b>SECTION 4 : Conclusion, discussion et perspectives .....</b>		<b>311</b>
<b>Chapitre IX : Quelques apports de cette recherche comme fondement d'une programmation d'étude du processus de co-construction dialogique de la référence .....</b>		<b>312</b>
9.1	Conclusions et apports de cette recherche .....	313
9.2	Limites et perspectives .....	318
Bibliographie .....		320
Annexes .....		356
Annexe 1 : Grille de codification de retranscription (G.R.C, 2003) .....		357
Annexe 2 : Note d'information aux sujets « tout-venants » .....		358
Annexe 3 : Note d'information aux sujets schizophrènes .....		359
Annexe 4 : Formulaire de consentement .....		360
Annexe 5 : Document consigne « dirigeant » .....		361
Annexe 6 : Document consigne « partenaire » .....		362
Annexe 7 : TLC : Scale for Assessment of Thought, Language and Communication .....		363
Annexe 8 : Subtests constitutifs de l'Indice de Compréhension Verbale de la WAIS-III .....		367
Annexe 9 : Un code de conduite des chercheurs dans les sciences du comportement humain..		372

## Introduction

Depuis son élaboration il y a un peu plus de cent ans par Emil Kraepelin, le concept de schizophrénie est sujet à de nombreuses controverses. Présentant une certaine hétérogénéité symptomatologique ayant pour conséquence première un polymorphisme de tableaux cliniques, la schizophrénie est le plus souvent considérée comme une pathologie en quête d'identité (Claudel, 2000) voire même, comme la grande énigme de la psychiatrie (Pichot, 1981). Ainsi, face à l'absence de signes pathognomoniques spécifiques, certains chercheurs ont tout simplement proposé de se détacher de ce concept (Boyle, 1990 ; Brockington, 1992) alors qu'en parallèle, c'est tout un florilège de conceptualisations qui a progressivement vu le jour afin de tenter de circonscrire pleinement cette pathologie (Spadone, 2004).

A cet égard, les différents membres de la communauté scientifique se sont orientés vers plusieurs pistes, recherchant des éléments de circonscription se réduisant tantôt à l'observation clinique (Guelfi, Gaillac, et Dardennes, 1995), tantôt à des modèles psychométriques (Crow, 1980a ; 1980b ; Liddle, 1987 ; Kay, Fiszbein, et Opler, 1987), ou encore à l'appréhension de processus cognitifs dont l'altération aurait pour conséquence l'émergence de la symptomatologie schizophrénique (Frith, 1987 ; 1992 ; Danion, Rizzo, et Bruant, 1999 ; Danion, Cuervo, Piolino, et al., 2005 ; Hardy-Baylé, 1994 ; Hardy-Baylé, Sarfati, et Passerieux, 2003).

Ainsi confronté à un diagnostic à la croisée des chemins (Watson et Clark, 2006), une des solutions peut consister à se diriger vers la piste langagière. En effet, si certains voient en la schizophrénie le prix que doit payer l'humanité pour le langage (Crow, 1995 ; 1997 ; DeLisi, 2001), nombreux sont ceux qui voient dans l'étude du langage des schizophrènes une source heuristique de compréhension de cette pathologie, mais aussi, du langage de tout un chacun. Cette dernière position se retrouve d'ailleurs confortée par plusieurs travaux témoignant du fait qu'une appréhension fine des troubles du langage des schizophrènes ainsi que des processus qui y sont afférents permettrait notamment de pouvoir disposer de critères de discrimination entre les différents sous-types cliniques de la pathologie (Morice et Ingram, 1982 ; André-Joris, 2000 ; Blanchet, 2004 ; Covington, He, Brown, et al., 2005 ; Verhaegen et Musiol, 2009). Et c'est d'ailleurs à ce titre qu'assez récemment, certains chercheurs prenaient même le raccourci de faire de l'étude des troubles du langage chez les schizophrènes un problème relevant du domaine de la santé publique en déclarant :

« Prodromal and subclinical cases of schizophrenia may be detectable by measuring language impairment. This is a public health issue because drug treatment is apparently more effective if started early, and early detection of schizophrenia can save the patient from a wide range of personal misfortunes. » Covington, He, Brown, et al. (2005)

Si cette position peut sembler quelque peu optimiste, elle n'en reste pas moins étayée par des critères épidémiologiques des plus éloquents. En effet, touchant 1 à 1,5% de la population mondiale (Jablensky, Sartorius, Ernberg, et al., 1992), la schizophrénie est une pathologie ubiquitaire dont l'émergence peut entraîner la désocialisation et la précarité (Llorca, 2004), sans compter un risque

accru de développer une maladie organique associée, des problèmes fréquents d'addiction et d'hygiène, ainsi qu'une mortalité précoce en moyenne inférieure de dix ans par rapport à la moyenne générale (Brown, 1997). Son évolution connaît plusieurs formes mais le plus souvent, on assiste à des rechutes dans les premières années avant une stabilisation qui, malgré tout, laisse fréquemment place à des symptômes résiduels d'intensité variable.

Concernant les altérations langagières des schizophrènes, différents aspects semblent impliqués. Néanmoins, l'avancée des travaux dans ce domaine tend de plus en plus à cibler la sphère pragmatique (Trognon, 1992 ; Griffin, Crowe, Byrne, et al., 1994 ; Musiol et Trognon, 2000 ; Blanchet, 2004 ; Meilijson, Kasher, et Elizur, 2004), parfois même, à l'appui de modèles formels représentant le décalage produit dans l'interaction verbale schizophrénique en tant que dysfonctionnement unique du niveau pragmatique, sans contradiction au niveau du contenu logico-sémantique (Musiol et Rebuschi, 2010). Constituant un champ d'étude assez vaste, la sphère de l'étude des propriétés pragmatiques du langage des schizophrènes peut en réalité être décomposée en deux principaux domaines.

- D'une part, cela concerne la circonscription des contextes d'accomplissement des troubles psychopathologiques en tant que phénomènes conditionnant, du fait de leurs propriétés dynamiques, logiques et structurelles, l'émergence des troubles. Dans de telles démarches, un des postulats essentiels consiste à considérer que la circonscription des troubles n'est réalisable que dans le cadre d'un abord dynamique de leur expression interactionnelle, l'interaction verbale étant envisagée comme le lieu naturel de l'expression des troubles et matrice de leur étayage (Trognon et Musiol, 1996).
- D'autre part, cela renvoie à l'analyse des processus relevant de la pensée complexe des interlocuteurs dans leur expression efficiente et / ou déficiente, l'idée étant de dégager les propriétés logiques de ces processus tels qu'ils s'accomplissent *in situ*. D'une façon générale, cela concerne les différentes contraintes cognitives qui conditionnent notamment la dynamique des phénomènes interactionnels et interfèrent fatalement avec la rationalité des troubles lorsque, en communication, les productions linguistiques des sujets sont émises au sein d'un cadre interactionnel. L'expression du trouble sera envisagée dans le cadre d'une intrication dynamique aux processus cognitifs relevant des domaines de l'intentionnalité, des inférences, ou encore, de la planification et de la coordination de l'action.

Partant de là, il apparaît que l'étude des processus relevant de la sphère pragmatique permet de dépasser les limites d'un abord statique des troubles langagiers pour se diriger vers de nouveaux critères de définition, désormais dynamiques. De surcroît, c'est toute la question des processus de pensée complexe intriqués aux troubles qui vient désormais nuancer l'abord premier de ces derniers. Pourtant, et en dépit de ces constats, il n'existe pas encore de classification symptomatologique qui envisage tant un abord dynamique des troubles que leurs intrications à la pensée complexe voire même, les atteintes spécifiques de cette dernière.

C'est donc dans les grandes lignes de ces constats que le travail suivant est à concevoir. Nous proposons en effet ici une contribution à l'abord général des compétences communicationnelles des

patients schizophrènes autour de l'étude du phénomène de référence pour lequel plusieurs travaux soulignent à leur manière un déficit (Rochester, Martin et Thurston, 1977 ; Cohen, 1978 ; Rochester et Martin, 1979 ; Harvey, Weintraub, et Neale, 1982 ; Hoffman, Hogben, Smith, et al., 1985 ; Harrod, 1986 ; Docherty, Schnur, et Harvey, 1988 ; Harvey et Sperper, 1990 ; Salazar-Orvig, 1992 ; Pachoud, 1996 ; Docherty et Gottesman, 2000 ; Docherty, Cohen, Nienow, et al., 2003 ; Foudon, Reboul, Sabatier, et al., 2006 ; Rubino, D'agostino, Sarchiola, et al., 2009). Plus précisément, il s'agit de procéder, au travers d'une méthodologie d'appréhension de type pragmatique-cognitive, à la circonscription interactionnelle de contextes d'accomplissement conditionnant l'expression dynamique d'éventuels troubles de la référence. De plus, si une telle stratégie permet de situer formellement la question du trouble, elle n'en reste pas moins un intermédiaire, bien que de la plus haute importance, quant à l'étude de l'expression déficiente et / ou efficiente des processus de pensée complexe intriqués aux troubles. En substance, cela concerne les processus de planification et de coordination de l'action, les processus inférentiels, les processus rationnels ainsi que les processus intentionnels. A l'appui de différentes recherches (Musiol, 2004 ; Musiol et Rebuschi, 2007 ; Musiol, 2009), nous soutenons que l'étude de ces processus constitue une piste heuristique dans l'abord général des psychoses et plus particulièrement, de la schizophrénie.

Afin de participer à la réalisation de cet objectif, nous avons opté pour l'adoption croisée du programme scientifique de pragmatique expérimentale (Noveck et Sperber, 2004 ; Sperber et Noveck, 2007) et du paradigme que constitue l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive (Trognon, 1992 ; Musiol et Trognon, 2000 ; Trognon et Bernicot, 2002). Cette adéquation nous a semblé des plus à propos afin de tenter de satisfaire nos préoccupations scientifiques dans la mesure où l'un prône la nécessité de mettre en place des protocoles expérimentaux quant à l'étude des phénomènes d'ordre pragmatique, et l'autre, permet l'appréhension dynamique des processus élémentaires et complexes tels qu'ils s'expriment en situation naturelle sur la base de l'usage que font les individus du langage ou dans des situations contrôlées expérimentalement où l'on use du langage (Musiol et Trognon, 2000). C'est donc ce cadre général qui constitue l'assise théorique d'ensemble de notre méthodologie, cette dernière consistant en l'analyse cognitivo-conversationnelle (Musiol, 2002) de transactions obtenues suite à la passation d'une tâche de référentialisation faisant office de standard dans l'étude de la référence, le Tangram Matching Task (Krauss et Weinheimer, 1964 ; 1966 ; Krauss et Glucksberg, 1969 ; Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Wilkes-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Krych, 2004 ; Yamashita et Ishida, 2006 ; Miligan, 2008).

Bien évidemment, un abord du phénomène de référence au sein d'un cadre purement expérimental peut sembler réducteur. Cependant, il s'agit dans notre cas d'un réductionnisme délibéré qui s'étaye d'une part, au travers de différentes propositions théoriques (Noveck et Sperber, 2004 ; Foudon, Reboul, Sabatier et al., 2006 ; Sperber et Noveck, 2007), et d'autre part, sur le fait que ce travail constitue l'étape première d'une programmatique plus globale d'étude du processus de co-construction de la référence. Sur ce point, la possibilité de systématiser un tel processus au travers d'une méthodologie expérimentale constitue un atout considérable quant à l'appréhension des différents contextes d'accomplissement de la dynamique interactionnelle d'éventuels troubles de la référence pour permettre, *in fine*, l'obtention de critères définitoires de ces troubles et progressivement, se diriger vers une saisie naturelle de leur expression en conversation casuelle ou clinique.

D'un point de vue structurel, notre travail s'étaye sur deux principaux volets et se développe sur neuf chapitres, regroupés en quatre sections.

La première section concerne le contexte théorique de la recherche, contexte qu'il est possible de concevoir en fonction de deux grands ensembles, chaque ensemble correspondant à un chapitre.

Notre premier chapitre consiste en l'établissement d'un panel général, bien que non exhaustif, des données de la littérature portant sur le phénomène de référence. En tant que concept se situant au carrefour de différentes disciplines telles que la Philosophie, la Linguistique, et la Psychologie, notre objectif est de présenter succinctement la façon dont la référence constitue, pour chaque discipline, un objet d'étude spécifique faisant appel à des problématiques propres. D'une façon générale, l'évolution chronologique du concept de référence constitue notre fil conducteur. Cependant, c'est principalement sur la façon dont la Psychologie aborde ce concept que l'accent est mis, en ponctuant au mieux notre réflexion par des données concernant l'approche interactionnelle de ce processus. Ce dernier point sera pour nous l'occasion d'émettre quelques réflexions quant aux problématiques typiques de l'étude interactionnelle de la référence. Nous en profiterons pour poser les jalons de notre programme d'étude du processus de co-construction de la référence au travers d'une pragmatique expérimentale.

Notre second chapitre porte sur la pathologie schizophrénique conçue en tant qu'illustration du problème des classifications en psychiatrie. Plus particulièrement, nous essayons d'y opérer en un abord critique mais non exhaustif des différentes pistes de circonscription de la pathologie. Ainsi, après avoir évoqué les apports et limites des pistes critériologiques, dimensionnelles et cognitives, il sera question de l'étude du langage comme champ d'investigation heuristique de cette pathologie. C'est une fois ce cadre posé que sera alors amorcée la problématique de la référence chez les schizophrènes dont découlera la proposition d'une programmatique d'étude du processus de co-construction de la référence en interaction verbale pathologique.

La deuxième section de notre travail concerne le cadre théorico-méthodologique au sein duquel s'ancre notre démarche. Cette section est développée au travers de nos chapitres trois, quatre et cinq.

Le troisième chapitre procède en une présentation du paradigme que constitue l'approche pragmatique en psychologie. Sans pour autant élaborer un développement exhaustif, nous y interrogeons sa pertinence en tant que programme de recherche scientifique, d'abord au travers de la présentation de son objet d'étude : l'interaction verbale. Puis, il sera question des différentes théories philosophiques, psychologiques, et linguistiques que l'approche pragmatique intègre, tout en insistant sur la façon dont elle se démarque de ces dernières. Cet exposé sera par ailleurs l'occasion d'aborder la question de la pertinence de l'étude des phénomènes psychologiques tels qu'ils s'expriment dans le cadre d'interactions verbales.

Le quatrième chapitre consiste en une présentation de l'approche pragmatique en psychopathologie. Nous y développons quelques réflexions d'ordre épistémologique et tentons d'affiner la question de la pensée complexe et des différents processus qui y sont afférents. Enfin,

nous tâchons d'y interroger l'intérêt de ce paradigme au regard de ses rapports à la psychopathologie cognitive classique d'une part, et à la psychologie évolutionniste d'autre part.

Le cinquième chapitre renvoie pour sa part à la présentation de notre démarche méthodologique générale, qui se veut concilier les démarches expérimentale et exploratoire. Nous y étayons notamment le choix de la tâche du Tangram Matching Task comme procédé d'opérationnalisation du processus de référence. Dans un deuxième temps, nous proposons une présentation exhaustive de cette tâche expérimentale ainsi que de notre méthodologie générale. Enfin, un troisième temps est consacré à une réflexion portant sur des considérations déontologiques générales face à certains problèmes auxquels nous avons été confrontés et ayant notamment trait à la question du consentement libre et éclairé de personnes vulnérables ainsi qu'à la question de la garantie de confidentialité et du droit à l'information.

La troisième section de cet écrit consiste en la production scientifique effective de notre travail dans la mesure où elle concerne les différentes études que nous avons réalisées sur la gestion dialogique de la référence dans ses aspects normaux et pathologiques. Cette section est développée au sein de nos chapitres six à huit.

Le sixième chapitre, pilier de ce travail de thèse, concerne l'élaboration de notre modèle d'appréhension du processus de co-construction de la référence. Dans un premier temps, cela consiste en une réflexion purement théorique sur les contraintes cognitives et interactionnelles à l'œuvre au sein de notre tâche expérimentale au travers de données issues de travaux en pragmatique d'une part, et des avancées en philosophie du langage d'autre part. Dans un second temps, l'inconsistance théorico-méthodologique du modèle traditionnel d'étude du processus de co-construction de la référence est relevée. Puis, après la mise à l'épreuve d'une séquence issue de ce modèle, nous proposons la reproduction de l'étude ayant permis l'élaboration du modèle collaboratif associée à notre méthodologie d'analyse. Au travers de cette première étude, plusieurs propriétés du processus de co-construction de la référence sont dégagées, venant parfois confirmer les propositions du modèle collaboratif, les compléter, ou encore, les infirmer. Enfin, un dernier temps est consacré à une réflexion autour de la pertinence du modèle établi.

Le septième chapitre est pour sa part dédié à l'étude du processus de co-construction de la référence dans le cadre d'une interaction verbale effectuée avec un interlocuteur schizophrène. Plus précisément, nous nous proposons d'y mettre à l'épreuve le concept de trouble de la référence au regard de l'analyse des variations quantitatives des variables interactionnelles inhérentes au modèle préalablement établi. Une fois nos premiers résultats obtenus, nous nous proposons par la suite d'enrichir ces derniers au travers d'une seconde étude prenant pour critère distinctif le caractère stabilisé ou non de nos sujets schizophrènes et par là, le caractère plus ou moins stable du trouble de la référence en fonction de l'intensité symptomatologique de la pathologie schizophrénique. A l'issue de l'ensemble de nos conclusions, nous offrons finalement une interprétation générale sur les caractéristiques du trouble de la référence en interaction verbale schizophrénique et de certains aspects de la cognition du schizophrène.

Le huitième chapitre se veut compléter la réflexion abordée au sein du chapitre qui le précède. Il consiste en l'établissement d'une nouvelle étude au sein de laquelle le sujet schizophrène



est mis en position de réactant en amont du processus, c'est-à-dire en situation de sujet partenaire. Procédant toujours en l'analyse quantitative des variables interactionnelles propres à notre modèle, l'objectif se veut là d'approfondir les éléments dont nous disposons concernant les contextes d'émergence et d'étayage du trouble de la référence en sondant le rapport entre l'initiation du processus de co-construction de la référence et l'expression du trouble. Au final, nos résultats fournissent des éléments en faveur de l'hypothèse selon laquelle l'initiation du processus de co-construction de la référence apparaît comme une composante constitutive du contexte d'émergence et d'accomplissement du trouble de la référence.

Enfin, la quatrième et dernière section se compose de notre ultime chapitre, le neuvième, consacré à la présentation des conclusions et perspectives d'ensemble issues de nos différentes études. Dans la lignée de nos travaux, nous y abordons notamment l'esquisse d'une programmation d'étude du processus de co-construction de la référence ainsi que du trouble de la référence en interaction verbale schizophrénique.

---

# **SECTION 1 :**

## **Contexte théorique de la recherche**

---

# Chapitre I : Les différentes approches de l'étude de la référence

## *Plan du chapitre :*

- 1.1 Les approches intuitionnistes et linguistiques de la référence
  - 1.1.1 La référence chez les philosophes du langage
    - 1.1.1.1 Du littéralisme aux théories pragmatiques de la signification
    - 1.1.1.2 Indexicalité mentale et référence
      - 1.1.1.2.1 De l'indexicalité linguistique à l'indexicalité mentale
      - 1.1.1.2.2 L'indexicalité mentale comme théorie de la référence généralisée
  - 1.1.2 Des approches linguistiques pour un phénomène extralinguistique
    - 1.1.2.1 Les approches générativistes
    - 1.1.2.2 Théories du discours et référence
- 1.2 L'étude de la référence en Psychologie
  - 1.2.1 De la production de la référence à la co-construction de la référence
  - 1.2.2 Les approches psycholinguistiques de la référence
  - 1.2.3 Les approches interactionnistes de la référence
    - 1.2.3.1 L'émergence du point de vue interactionniste dans l'étude de la référence
    - 1.2.3.2 Les apports réciproques des méthodologies naturalistes et expérimentales
      - 1.2.3.2.1 Référence et savoir partagé : *common ground*, *savoir mutuel*, et *environnement cognitif mutuel*
      - 1.2.3.2.2 Les pactes conceptuels comme produit de l'activité référentielle interactionnelle
    - 1.2.3.3 Synthèse critique
- 1.3 Conclusion : Pour une pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence

## Chapitre I : Les différentes approches de l'étude de la référence

Pour tout chercheur s'intéressant à l'usage du langage, la façon dont s'établit la référence entre différents interlocuteurs apparaît comme une étape essentielle du processus d'intercompréhension voire de la communication en général (Strawson, 1964 ; Grice, 1989). En effet, l'usage du langage requiert de se référer à des choses, des objets, et fait donc appel à un processus dont il est impossible de faire l'économie. Par ailleurs, du point de vue de sa structure propre, le langage comporte des éléments lexicaux tels les pronoms ou les déictiques<sup>1</sup> qui sont intimement liés au concept de référence. Ainsi, que l'on s'intéresse au langage en tant qu'unité singulière ou en tant qu'unité singulière en usage, on se retrouve dans les deux cas confronté à la question de la référence<sup>2</sup>. C'est pourquoi de nombreux auteurs de toutes disciplines, abordant de près ou de loin le langage, ont toujours tenté d'appréhender ce phénomène afin d'essayer de le circonscrire. L'abord de la référence s'est ainsi essentiellement construit autour des disciplines que sont la Linguistique, la Philosophie du langage et la Psychologie. Utilisant des méthodologies différentes mais qui se recoupent parfois, ces trois disciplines ont permis d'aborder sur plusieurs plans ce à quoi renvoie la référence mais aussi de redéfinir progressivement le concept de référence.

L'objectif de ce chapitre est donc de présenter de façon non exhaustive les différentes approches de la référence ainsi que les grandes lignes de l'évolution du concept de référence jusqu'à nos jours. Nous présenterons ainsi en premier lieu les approches en philosophie du langage ainsi qu'en linguistique. Puis, nous développerons par la suite les différentes approches de la référence en psychologie et leurs évolutions. Ces éléments nous serviront ensuite de prémisses à notre troisième point consistant en l'élaboration d'une programmation de recherche sur la co-construction dialogique de la référence.

### 1.1 Les approches intuitionnistes et linguistiques de la référence

#### 1.1.1 La référence chez les philosophes du langage

D'une façon générale, plusieurs approches en philosophie analytique ont tenté de cerner la question du sens et de la référence si bien qu'il est possible de les rassembler en trois grands courants :

- Le champ de la sémantique formelle issue du littéralisme, courant au sein duquel l'objectif est d'étudier les relations entre les symboles du langage et ce qu'ils représentent, notamment au travers de théories logico-mathématiques.
- Les théories pragmatiques de la signification, courant insistant les dimensions sociales, intentionnelles et inférentielles relatives au langage ainsi que les rapports qu'entretiennent les interlocuteurs.
- Les théories mentalistes, plus proches du second courant d'un point de vue théorique mais délaissant le côté interactionnel du langage pour mettre l'accent sur la façon dont les contenus linguistiques sont représentés mentalement.

---

<sup>1</sup> Il convient aussi de considérer les adverbes de temps et de lieu.

<sup>2</sup> Dans le second cas – celui de l'usage du langage – on s'y retrouve même, tel que nous le verrons par la suite, doublement confronté.

Loin d'être incompatibles, ces trois approches témoignent de la complexité du phénomène qu'est la référence mais nous fournissent aussi des éclairages différents. Pour notre part, nous n'introduirons que brièvement la première qui, dans le cadre de notre étude, ne nécessite pas forcément que l'on s'y attarde. Nous consacrerons cependant un développement un peu plus conséquent aux deuxième et troisième approches au sein des deux points qui suivent.

#### 1.1.1.1 Du littéralisme aux théories pragmatiques de la signification

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'étude du concept de référence en philosophie analytique était abordée par les logiciens positivistes – tels Frege, Russell ou Carnap – qui s'intéressaient essentiellement aux langages formels mais aussi au langage en général. Les tenants de ce courant postulaient notamment que le sens conventionnel d'un énoncé consiste en sa valeur vériconditionnelle. Dans cette optique, comprendre une phrase revient à comprendre dans quelles conditions cette phrase est vraie et déterminer le sens d'une phrase équivaut donc à être en mesure de préciser ses conditions de vérité.

Dans cette visée souvent qualifiée de littéraliste, l'étude de la référence a souvent été l'objet de débats. Pour exemple, dans les correspondances de 1904 entre Frege et Russell, Russell déclarait que la contribution d'une expression référentielle à la proposition renvoie à l'objet même auquel réfère cette expression référentielle alors que Frege postulait que c'est le sens de l'expression qui participe à la proposition<sup>3</sup>. Pour ce dernier, ce n'est donc pas le référent – c'est-à-dire l'objet du monde réel auquel réfère l'expression – qui contribuerait à la proposition mais un mode de présentation du référent<sup>4</sup>.

Ainsi, dans la perspective russellienne, il faut donc connaître le fait extralinguistique qu'invoque la description et dans la perspective frégréenne, il faut connaître la convention exploitée par l'expression référentielle. La première méthode a donc l'avantage de ne pas présupposer de conventions spécifiques alors que la seconde méthode présente l'avantage de ne pas présupposer de connaissances extralinguistiques concernant les propriétés du référent. Quoi qu'il en soit, chacune de ces méthodes s'avère inappropriée pour cerner avec justesse le phénomène de référence au sein du langage naturel, leur objectif premier étant d'abord de s'intéresser aux langages formels et seulement, aux travers de ces derniers, aux propriétés du langage naturel.

C'est pourquoi plus tard, sous l'impulsion des travaux de Richard Montague, le champ d'application de la sémantique formelle est étendu à l'analyse de la langue naturelle, notamment au travers de l'application d'une sémantique des mondes possibles. Cependant, il convient de noter ici que malgré les possibilités offertes par cette théorie, la grammaire de Montague reste limitée par la possibilité de n'analyser que certains fragments de la langue naturelle<sup>5</sup>. Par ailleurs, en prenant parti

---

<sup>3</sup> En réalité, le « sens » selon Frege (1892) renvoie à une fonction mentale qui, partant d'une expression linguistique, permet de retrouver sa dénotation, c'est-à-dire la portion de réalité que cette expression désigne. Le sens serait ici objectif, universel et conventionnel, c'est-à-dire partagé par une communauté de locuteurs et inscrit dans le code de la langue.

<sup>4</sup> L'exemple de Frege est que le Mont-Blanc n'est pas lui-même avec ses champs de neige partie constituante de la proposition que « le Mont-Blanc fait plus de 4000 mètres de haut ».

<sup>5</sup> Ainsi, une grammaire de Montague n'autorise que l'analyse d'un fragment, délimité par un certain ensemble d'unités lexicales et par des constructions grammaticales déterminées. La théorie s'applique donc à des

pour un antipsychologisme, le système logique montagovien s'avère opaque à la résolution du problème de l'attribution des attitudes propositionnelles<sup>6</sup> (Rebuschi, 2008), sans doute du fait que ce dernier point semble appartenir au domaine de la compétence du locuteur.

Cela dit, à partir de ces travaux, de nouvelles approches ont émergées afin de prendre en compte des phénomènes tels que l'anaphore discursive ou le dialogue<sup>7</sup>. Au travers de ces nouvelles théories, on assiste désormais à l'implémentation de logiques dynamiques mais surtout, à l'introduction d'un niveau représentationnel entre le discours et la structure d'interprétation. En cela, ces méthodes délaissent l'antipsychologisme pour à présent prendre en compte la façon dont sont appréhendés les contextes vis-à-vis desquels les énoncés font sens pour les interlocuteurs.

De ce bref aperçu historique, on comprendra les raisons qui ont poussé, dès le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, plusieurs philosophes s'intéressant au langage naturel à proposer des arguments à l'encontre du littéralisme. Selon eux, l'approche des logiciens, à défaut de révéler les propriétés du langage naturel, en délaissent les propriétés essentielles. Ils prônèrent en conséquence pour une approche plus descriptive en insistant sur les propriétés pragmatiques du langage naturel. Essentiellement développée autour de philosophes tels que Strawson, Grice, ou Austin, ce nouvel abord de la référence connu un nouvel élan au sein duquel furent envisagées les dimensions intentionnelles, inférentielles, ainsi que des phénomènes tel que l'indexicalité.

La première grande critique vient de Peter Frederick Strawson qui, en 1950, publie un article dans la revue « *Mind* » au sein duquel il s'oppose directement à la perspective russellienne des descriptions définies en lui reprochant de ne pas faire de distinction entre une phrase, son usage et le fait d'énoncer une phrase. Ainsi, selon Strawson (1950), déterminer la valeur vériconditionnelle d'une phrase ne peut être possible qu'à condition que des présupposés soient remplis, faute de quoi la phrase n'est ni vraie ni fausse. Par exemple, Strawson déclare que la phrase « l'actuel roi de France est chauve » a pu être énoncée à différentes époques de l'histoire et donc, que sa valeur de vérité ne peut en conséquence être déterminée qu'à considérer au préalable comme vraie la phrase « il existe un x unique qui est roi de France ». Pour l'auteur, ce qui prime donc est l'usage que fait le locuteur de l'expression et non l'expression elle-même. En conséquence, et si l'on considère cet argument, le projet du littéralisme semble, de par son caractère réductionniste, difficilement apte à rendre compte de la richesse et des propriétés du langage naturel.

---

ensembles de phrases formées à partir de mots déterminés selon des règles grammaticales déterminées, qui ne sont pas toutes les règles de formation de la langue (Marconi, 1997).

<sup>6</sup> Brièvement, cet argument concerne le fait que la grammaire de Montague respecte le principe de substitution en vertu duquel deux propositions ayant la même valeur de vérité peuvent être substituées l'une à l'autre sans changer la valeur de vérité de la proposition générale qui les contient. Par exemple, « le père de la psychanalyse » peut être substitué par « Sigmund Freud ». Or, à considérer les croyances qu'entretient un locuteur, si « x croit que le père de la psychanalyse a découvert l'Inconscient » tout en ignorant que « Sigmund Freud a découvert l'inconscient », rien n'indique que « x croit que Sigmund Freud a découvert l'inconscient ». Pourtant, la grammaire de Montague le suppose.

<sup>7</sup> Nous faisons notamment référence aux travaux de Kamp (Kamp, 1981 ; Kamp et Reyle, 1993) ou encore, de Asher et Lascarides (2003).

Fort de ce type d'argument, un renouveau dans l'abord de la référence va s'amorcer mais là encore, deux approches vont se confronter et ce, essentiellement autour de la notion de signification non-naturelle.

D'un côté, on distingue l'approche searlienne qui postule que toute signification non-naturelle est conventionnelle (Searle, 1973) et renvoie à la signification de la phrase déterminée par les règles de la langue. Dans cette démarche, référer à un objet consiste à produire la bonne expression avec l'intention que l'allocutaire que l'expression sera suffisamment précise pour l'allocutaire. Cette intention correspond donc selon Searle à la transmission conventionnelle d'un contenu.

D'un autre côté, on distingue l'approche gricéenne qui postule que la signification non-naturelle n'est pas nécessairement conventionnelle et nécessite une intention de second niveau renvoyant au fait que la reconnaissance de l'intention du locuteur soit reconnue par l'allocutaire<sup>8</sup> (Grice, 1957). Dans cette démarche, le contenu d'un énoncé déborde beaucoup de ce qui est transmis conventionnellement. C'est pourquoi pour les philosophes post-gricéens, un locuteur aurait deux intentions référentielles, une d'ordre sémantique et une d'ordre pragmatique qui serait communicative. La première intention, d'ordre sémantique, renverrait à la référence de l'expression à proprement parler, et la seconde aurait trait à la façon dont l'allocutaire est en mesure de l'interpréter (Bach, 2004a ; 2004b). Cet argument, est développé récemment par Kent Bach, qui déclare en ces termes :

« I am claiming, then, that speaker reference is essentially audience-directed. One might object and suggest there is another, more basic sort of speaker reference that has nothing directly to do with an audience. This more basic sort involves a specifically *semantic* intention regarding a singular term (except for «pure» indexicals like «I» and «today» that endows it with its reference). For example, in using «that» to refer to a certain thing, the speaker intends «that» to stand for that thing (for the nonce) and, *in addition*, intends his audience to recognize that it does. So this view implies that speakers have two referential intentions, one semantic and one pragmatic (communicative). One primarily concerns the referring expression, and the other concerns how the audience is to interpret it. » (Bach, 2004b)

Ainsi, bien que les deux approches soient défendables, la perspective gricéenne, contrairement à la perspective searlienne, a conduit à de nombreux développements tels que des modèles inférentiels d'interprétation des énoncés (Bach et Harnish, 1979 ; Sperber et Wilson, 1986). Aussi, bien que Searle soit légèrement revenu sur son modèle en 1982<sup>9</sup>, les changements apportés n'ont pas suffi et bien des chercheurs considèrent aujourd'hui que les principes qui permettent de rendre compte de la référence et de l'interprétation des énoncés doivent s'insérer dans un cadre gricéen ou post-gricéen et non searlien (Reboul, 1998d).

---

<sup>8</sup> Ce point est amplement développé dans notre partie 3.2.1.1

<sup>9</sup> Searle a alors introduit dans sa théorie la notion d'information d'arrière plan.

### 1.1.1.2 Indexicalité mentale et référence

#### 1.1.1.2.1 De l'indexicalité linguistique à l'indexicalité mentale

Le troisième courant évoqué en introduction de cette partie sur l'abord de la référence en philosophie est le courant mentaliste. Ce dernier s'est construit autour du concept d'indexicalité et de l'analyse des termes indexicaux, c'est-à-dire des termes dont la signification dépend entièrement de certaines caractéristiques du contexte comme le moment, le lieu, et le sujet de l'énonciation<sup>10</sup>. D'une façon générale, la méthode de l'indexicalité linguistique présente à la fois les avantages de la méthode des noms propres et de la méthode des descriptions définies. Récanati (2001) explique cela de la façon suivante :

« L'indexical « je » me désigne moi parce que c'est moi qui parle : la convention qui règle l'emploi de « je » n'associe pas ce mot directement au référent, elle l'associe au rôle de locuteur, et c'est un fait empirique, à savoir le fait que telle personne occupe ce rôle, qui confère à cette personne le statut de référent. Comme dans le cas des descriptions, donc, l'association de l'expression et du référent est factuelle plutôt que conventionnelle. Cependant, contrairement à ce qui se passe lorsqu'une description est employée, la connaissance de l'univers extralinguistique n'est sollicitée que de façon minimale par l'emploi d'une expression indexicale. Le seul fait dont la connaissance soit nécessaire à la détermination de la référence est un fait immanent à l'usage de la parole, un fait constitué dans et par l'activité de parole. » (Récanati, 2001)

Dans cette démarche, les faits permettant de déterminer la référence d'un indexical sont les faits constitutifs de l'acte de parole lui-même et le référent d'un indexical renvoie à une occurrence du référent<sup>11</sup> (Benveniste, 1970), c'est-à-dire à une modalité du concept auquel correspond ce dernier. En ce sens, l'indexicalité peut être considérée comme un phénomène linguistique.

Cependant, si l'indexicalité était un phénomène purement linguistique, caractérisant le mode d'expression de la pensée et non la pensée elle-même, alors la même pensée pourrait être exprimée par une phrase indexicale et par la même phrase « désindexicalisée », c'est-à-dire purgée de ses éléments indexicaux. Cependant, la « désindexicalisation » s'accompagne toujours d'une altération du contenu cognitif, c'est-à-dire d'une modification au niveau de la pensée elle-même (Prior, 1976). C'est pourquoi certains philosophes considèrent que l'indexicalité est cognitivement irréductible, qu'elle affecte la pensée elle-même et ne peut être réduite à l'expression linguistique de la pensée (Perry, 1999 ; Castañeda, 1999). Pour eux, l'indexicalité linguistique correspondrait à l'expression de l'indexicalité mentale et de fait, la référence serait alors envisagée comme une caractéristique fondamentale de certains concepts de l'esprit entretenant des relations contextuelles.

#### 1.1.1.2.2 L'indexicalité mentale comme théorie de la référence généralisée

Concernant le domaine cognitif, les concepts indexicaux, ou tout du moins ceux qui renvoient à un aspect du monde, sont conçus comme des entrées dans l'encyclopédie mentale du sujet. Dans cette démarche, les concepts indexicaux correspondraient à des structures de données qui auraient une

---

<sup>10</sup> C'est par exemple le cas des déictiques, des pronoms et des adverbes de temps et de lieu.

<sup>11</sup> Pour exemple, le déictique de locution « Je » désigne celui qui dit « je ». Plus précisément, une occurrence particulière du mot « je » désigne le producteur de cette occurrence.



fonction spécifique : ils serviraient à emmagasiner les informations obtenues en vertu d'une certaine relation au référent (Evans, 1982 ; Perry, 1999). Les termes indexicaux correspondraient donc à une relation génératrice d'informations sur le référent, c'est-à-dire une relation de la personne au référent telle que la personne, sur la base de cette relation, soit en mesure d'acquérir des informations sur le référent.

Considérant ce point de vue, chaque type de concept indexical correspondrait à un type spécifique de relation au référent. Par exemple, le concept « ici » correspondrait à une relation entre le sujet et le fait de se trouver dans un lieu, et le concept « je » correspondrait à une relation entre le sujet et une personne, c'est-à-dire le fait d'être la personne en question. De plus, ces relations seraient enrichies par les informations perceptives obtenues à partir des systèmes proprioceptifs et kinesthésiques du sujet.

Ainsi, ce serait sur la base de ces différents types de relation que les tenants de l'indexicalité mentale postulent que les concepts indexicaux emmagasineraient et stockeraient des informations. Toujours dans l'idée d'extrapolation du phénomène de l'indexicalité linguistique à la sphère psychologique, les théoriciens de l'indexicalité mentale émettent une distinction entre occurrences d'un concept, types de concepts, et instances (Récanati, 2001) :

- L'occurrence d'un concept correspondrait à un événement mental qui renverrait à l'activation de ce concept, c'est-à-dire à ce qui permet d'accéder aux informations stockées sous le concept.
- Le type de concept correspondrait à une classe de concepts définie par une certaine fonction basée sur une relation spécifique de ce type<sup>12</sup>. Un type indexical  $\alpha$  serait défini par la fonction de stocker les informations acquises grâce à une relation  $R_\alpha$ . Au sein de ce modèle, un type, en tant que classe, ne serait donc pas en mesure de référer et de stocker des informations, c'est pourquoi les tenants de l'indexicalité mentale invoquent le concept d'instance.
- L'instance serait un concept particulier de ce type qui, lui seulement, peut faire référence. Plus précisément, une instance de type  $\alpha$  serait une structure de données particulières, liée à un contexte particulier, et servant à stocker les informations concernant l'entité avec laquelle, dans ce contexte, le sujet entretient la relation  $R_\alpha$ .

Dans ce schéma, les instances correspondraient donc à des contextes déterminés avec des référents déterminés et chaque type de concepts serait susceptible d'une pluralité d'instances qui seraient elles-mêmes susceptibles d'une pluralité d'occurrences.

Par ailleurs, force est de constater qu'indexicalité et perception sont ici fortement liés. Mais les tenants de l'indexicalité mentale considèrent néanmoins qu'un concept indexical ne comporte pas que de l'information perceptive mais que l'information perceptive qu'ils contiennent est dominante (Récanati, 1993). Et cette prédominance de l'information perceptive dans les concepts

---

<sup>12</sup> Par exemple, le type « ici » servirait à exploiter la relation entre le sujet et le lieu où il se trouve, qui tant qu'elle perdure, permet au sujet d'acquérir des informations concernant le lieu en stockant des informations sous le concept « ici ».

indexicaux se veut dans la mesure où le concept n'existe que pour autant que le sujet, en vertu de la relation épistémique fondamentale<sup>13</sup>, est en position de recevoir l'information perceptive appropriée. Ainsi, sans pour autant que l'information emmagasinée en son sein ne disparaisse, un concept indexical ne survivrait pas à la situation où l'information perceptive concernant le référent disparaîtrait alors qu'un concept stable, c'est-à-dire un concept où l'information perceptive ne serait pas dominante, survivrait à une telle situation. Il existerait par ailleurs certains cas où le contenu de concepts indexicaux serait transféré au sein de concepts stables. Dans cette démarche générale, l'indexicalité relèverait d'un phénomène psychologique d'ordre global (Evans, 1985 ; Récanati, 1993 ; Perry, 2001)

C'est donc dans cette perspective singulariste et internaliste des contenus mentaux qu'a abouti l'extrapolation du phénomène de la référence et de l'indexicalité linguistique au domaine du cognitif et de la pensée. Ainsi, bien que cette théorie puisse paraître séduisante, elle ne reste cependant que purement spéculative – car basée sur une méthode intuitionniste – et n'a encore pas fait l'objet d'une quelconque tentative d'opérationnalisation. De plus, il apparaît que les écrits qui développent l'hypothèse de l'indexicalité mentale restent épars. En effet, il n'existe à l'heure actuelle aucune théorie unifiée du phénomène de l'indexicalité mentale (Bullot, 2005). Et c'est aussi pourquoi certains chercheurs ne souhaitent pas généraliser le phénomène de l'indexicalité à trop de domaines cognitifs (Milikan, 1993). En conséquence, et quoi que l'on en déduise, il semble indubitable que la circonscription empirique des processus cognitifs inhérents au phénomène de référence permettrait d'enrichir grandement le débat.

### 1.1.2 Des approches linguistiques pour un phénomène extralinguistique

#### 1.1.2.1 Les approches générativistes

Depuis l'avènement du chomskysme au milieu des années 1950, les études portant sur le phénomène de référence en linguistique se sont essentiellement centrées sur les propriétés syntaxiques des énoncés. Adoptant la position réductionniste proposée par Chomsky (1965), la majorité des linguistes générativistes ont alors abordé la référence autour du phénomène d'anaphore pronominale, en postulant que ce dernier peut être expliqué uniquement par les propriétés syntaxiques d'une phrase. C'est donc essentiellement autour de la façon dont les déterminants actualisent les noms et présentent l'information, ou autour des relations établies par les syntagmes nominaux, ou des pronoms avec leurs contextes que se sont développées les études linguistiques générativistes du phénomène de référence.

Cependant, les recherches générativistes rencontrèrent plusieurs écueils dans l'explication de ce phénomène et, alors que certains auteurs invoquaient déjà la nécessité de considérer des paramètres extra-syntaxiques dans l'étude de l'anaphore pronominale (Tesnière, 1959), d'autres en vinrent à considérer la référence comme relevant plutôt du domaine de la sémantique que de celui de la syntaxe (Fauconnier, 1974). Achoppant ainsi à rendre compte du phénomène de référence en

---

<sup>13</sup> Selon Perry (1999), les relations épistémiques fondamentales sont les relations qui, en vertu de l'équipement sensoriel et cognitif, sont productrices d'information.

considérant la phrase comme unité maximale, les travaux générativistes évoluèrent vers une restriction de la portée des contraintes syntaxiques sur les termes indexicaux.

Par ailleurs, les résultats de différentes recherches étayent en faveur de l'implication de facteurs d'ordre extra-syntaxique voire même d'ordre extralinguistique dans la détermination des termes indexicaux. Nous relevons pour notre part deux arguments de taille :

- Le premier pose l'idée selon laquelle au niveau de la structure propre d'un énoncé, certains éléments lexicaux – tels les déictiques, les pronoms ou les adverbes de temps et de lieu – n'ont pas pour contenu lexical un contenu conceptuel mais plutôt un contenu procédural (Blakemore, 1987 ; 2002). De façon plus précise, cela renvoie au fait que le contenu lexical ne va pas correspondre à un concept mais plutôt à une procédure que le destinataire doit appliquer pour interpréter le terme en question<sup>14</sup>. Considérant ainsi les procédures comme des processus cognitifs appliqués par les interlocuteurs sur le matériel linguistique, cela exclut la possibilité de résoudre le problème de ces types d'éléments lexicaux uniquement à partir du matériel linguistique.
- Le second argument est posé par Récanati (1993 ; 2007) qui, se situant dans une démarche intuitionniste, déclare qu'il existe indépendamment des processus de détermination contextuelle du sens déclenchés par les mots eux-mêmes, des processus contextuels de détermination ou de modification du sens qui interviennent, pour ainsi dire librement, pour des raisons purement pragmatiques, sans que rien dans le matériel linguistique ne soit responsable de leur intervention. Parmi ces derniers, existent les processus de saturation, sémantiquement obligatoires, en vertu desquels une expression indexicale ou assimilée reçoit en contexte une valeur sémantique conformément aux instructions véhiculées par l'expression elle-même, et les processus de modulation, sémantiquement facultatifs, en vertu desquels la signification lexicale d'une expression se trouve, dans un emploi effectif, enrichie ou modifiée selon l'influence du contexte. Parmi les processus de modulation existent *l'enrichissement libre* en vertu duquel les mots prennent en contexte une valeur plus spécifique que leur signification lexicale<sup>15</sup>, *le transfert* qui est de type métonymique<sup>16</sup>, et *l'extension de sens* de type métaphorique<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Cet argument est développé par Kaplan (1989) qui présente la démonstration suivante : Le pronom de première personne *Je* peut être paraphrasé par : *le locuteur du présent énoncé*. Cependant, si l'on considère l'exemple « *Je n'existe pas* » et que l'on remplace *Je* par *le locuteur du présent énoncé*, on obtient « *Le locuteur du présent énoncé n'existe pas* ». Or, les deux exemples n'ont pas le même sens et n'ont pas les mêmes conditions de vérité. Ainsi, *Le locuteur du présent énoncé* renvoie à une proposition nécessairement fautive, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de mondes possibles où le locuteur de l'énoncé n'existe pas car l'énoncé n'aurait pas pu être produit. Par contre, dans le cas de *Je n'existe pas*, la proposition est fautive mais pas nécessairement fautive car *Je* aurait pu exister mais il existe des mondes possibles où *Je* n'existe pas. Ainsi, pour Kaplan, le pronom personnel *Je* ne dispose donc pas d'un contenu lexical mais renvoie à une procédure qui serait : *Cherchez le locuteur*. Par ailleurs, cet argument est aussi valable pour les autres déictiques.

<sup>15</sup> Pour exemple, la différence entre « manger du lapin » et « porter du lapin »

<sup>16</sup> Pour exemple, « le sandwich au jambon est parti sans payer »

<sup>17</sup> Pour exemple, « le distributeur de billets a avalé ma carte de crédit »

A considérer ainsi ces différents arguments, il apparaît que les approches générativistes, centrées uniquement sur les propriétés syntaxiques de phrases bien formées et décontextualisées avec pour unité d'analyse maximale la phrase, ne paraissent pas apte à traiter du phénomène de la référence. C'est pourquoi ces approches sont devenues de plus en plus minoritaires, ce que reconnaît d'ailleurs Chomsky (1995) lui-même.

### 1.1.2.2 Théorie du discours et référence

Concernant le discours, l'abord de la référence s'est surtout constitué autour du procédé linguistique d'anaphore<sup>18</sup> et plus particulièrement, autour du concept d'anaphore discursive dont on retrouve les prémisses chez Karttunen (1976). Pour les tenants de l'anaphore discursive, la syntaxe ne peut résoudre l'attribution des référents à toutes les expressions non référentiellement autonomes<sup>19</sup> car une bonne part de ces expressions apparaissent dans une autre phrase que leur antécédent alors que la syntaxe ne dépasse pas le domaine de la phrase. Il faut donc proposer des analyses alternatives de la façon dont on attribue des référents aux expressions non référentiellement autonomes qui n'ont pas leur antécédent dans la même phrase en recherchant des référents discursifs. Ces référents discursifs renvoient à tout objet nouvellement introduit dans un discours. Ce référent est alors disponible pour la coréférence et peut donc servir d'antécédent pour une expression non référentiellement autonome employée dans la suite du discours. Dans cette démarche, il suffit par la suite de choisir parmi tous les antécédents possibles, celui qui est le bon antécédent.

Cette théorie est bien évidemment séduisante, cependant, elle n'en est pas moins exempte de tous reproches. Par exemple, aucun principe discursif ne permet de définir le bon antécédent. Nous relèverons ainsi la critique émise par Reboul (1998c) qui déclare que la démarche des référents discursifs et de l'anaphore discursive implique une division entre les expressions référentielles qui d'une part, permettraient d'introduire de nouveaux référents discursifs et d'autre part, ne permettraient que la coréférence (par anaphore discursive). En conséquence, la notion de référent discursif se réduit à une séquence linguistique ou à une séquence de séquences linguistiques. C'est du moins ce qu'il est possible de supposer en l'absence totale d'une théorie de ce que serait un référent discursif. Il n'y a donc, dans cette démarche, aucune place pour la référence puisque les expressions référentielles autonomes introduisent des référents discursifs et que les expressions référentielles non discursives coréferent à des référents discursifs déjà introduits. A considérer ainsi la référence comme un phénomène strictement discursif, plus rien ne réfère. La source de cet écueil semble cependant évidente car essentiellement due à la volonté des tenants du courant de l'anaphore discursive à ne vouloir cantonner le phénomène de référence uniquement qu'à la sphère du discours. Opérant ainsi de façon réductionniste, l'anaphore discursive peut être soumise à la même critique que celle émise à l'égard des approches générativistes, ces deux approches cherchant

---

<sup>18</sup> Antoine (1962) définit l'anaphore comme un outil coordinatif de remplacement qui laisse subsister et même souligne la juxtaposition. Selon lui, l'anaphore renvoie donc à un moyen de créer des accumulations analogiques ou disparates.

<sup>19</sup> La notion d'autonomie référentielle est élaborée par Milner (1978 ; 1982 ; 1989) qui distingue la référence virtuelle d'un mot, son sens lexical de sa référence actuelle, l'objet que le mot, en usage, désigne effectivement dans le monde. Un terme, dès lors, est autonome référentiellement lorsqu'il a une référence virtuelle qui, en usage, permet de déterminer sa référence actuelle.

à circonscrire la référence au sein d'une unité trop restreinte. C'est pourquoi des approches plus ouvertes, c'est-à-dire ne considérant pas la référence uniquement comme un lien entre des éléments d'ordre linguistique, ont émergé.

C'est notamment le cas de la théorie de l'accessibilité (Ariel, 1990) qui s'est développée suite au développement de la théorie de la pertinence<sup>20</sup> (Sperber et Wilson, 1986). D'une façon générale, la théorie d'Ariel se veut être une spécification de ce que serait la théorie de la pertinence appliquée à la référence. Mettant l'accent sur les aptitudes cognitives des locuteurs, cette théorie postule que les différentes sortes d'expressions référentielles indiquent différents degrés d'accessibilité de leurs antécédents, ce qui a conduit son auteur à élaborer une échelle d'accessibilité qu'Ariel (1990) définit à la fois comme universelle et arbitraire. Celle-ci est en réalité basée sur des calculs statistiques qui s'appuient sur le nombre d'expressions référentielles d'un type donné qui ont un antécédent dans la même phrase ou la phrase immédiatement précédente, le même paragraphe, le même texte. C'est donc dans ce modèle la distance entre l'expression référentielle et son antécédent qui va permettre une accessibilité plus ou moins forte, c'est-à-dire nécessitant un effort cognitif plus ou moins élevé de la part du locuteur afin de parvenir à la détermination de la référence. Selon Ariel, la distance entre l'expression référentielle et son antécédent va contraindre le locuteur à rechercher l'antécédent plus ou moins profondément dans sa mémoire et donc à fournir un effort cognitif plus ou moins élevé.

Conçue et décrite comme un complément à la théorie de la pertinence pour la référence, la théorie de l'accessibilité ne semble pas dénuée d'intérêt. Cependant, cette théorie pose l'hypothèse que la résolution d'une expression référentielle passe par la détermination d'un antécédent, c'est-à-dire d'un élément propre au discours, et non pas d'un référent, c'est-à-dire d'un objet dans le monde. En cela, la critique réductionniste émise à l'égard de l'approche syntaxique générativiste ainsi qu'au courant de l'anaphore discursive lui est aussi applicable. De plus, il s'avère que le modèle d'Ariel procède à une association de notions linguistiques comme celle d'antécédent et de notions cognitives comme celle de profondeur de mémoire sans pour autant citer de travaux permettant d'en justifier l'existence. Ainsi, en l'absence totale d'une quelconque justification de cette association, la pertinence de cette dernière peut légitimement être remise en cause.

En conclusion de cette partie, force est de constater que les approches linguistiques achoppent à rendre compte du phénomène de référence et ce, qu'elles soient basées sur la phrase comme unité ou le discours comme unité. Ainsi, en dehors de la question de la légitimité scientifique de ces unités (Reboul, 1998a), ce constat est essentiellement dû au fait que la référence se veut être un phénomène dont les propriétés impliquent des informations d'ordre extralinguistique. C'est pourquoi une approche voulant traiter avec justesse de la référence se doit de pouvoir permettre d'attribuer des référents, c'est-à-dire des objets du monde ou certaines propriétés de ces objets, aux expressions référentielles. Et pour cela, il convient de considérer des informations extérieures aux informations linguistiques. D'une certaine façon, cela renvoie au programme de pragmatique

---

<sup>20</sup> Pour la définir de façon très succincte, cette théorie postule en l'hypothèse selon laquelle la cognition humaine serait guidée par un principe général du minimum d'efforts pour un maximum d'effets. La présentation de cette théorie sera amplement développée plus loin (cf. partie 3.2.2.2).

contextualiste proposé en 1954 par Bar-Hillel<sup>21</sup> et c'est d'ailleurs vers des démarches de ce genre que se tournent les théories récentes du discours s'intéressant à la référence. Mais de ce point de vue, il semblerait qu'une approche ciblant aussi des propriétés extérieures aux informations linguistiques ainsi que les caractéristiques des locuteurs relèveraient par conséquent plus du domaine de la psychologie ou tout du moins, d'un abord interdisciplinaire. C'est pourquoi il semble à présent intéressant de s'interroger sur les composantes cognitives à l'œuvre dans le phénomène de référence et donc, de la façon dont est abordé ce phénomène en psychologie. Cela sera l'objet de la partie suivante.

## 1.2 L'étude de la référence en Psychologie

### 1.2.1 De la production de la référence à la co-construction de la référence

D'une façon générale, l'étude du phénomène de la référence en psychologie a connu son essor au début des années soixante-dix autour du modèle qu'a présenté Olson au sein d'un article paru dans la revue « *Psychological review* ». Adoptant la position épistémologique searlienne en vogue à l'époque, Olson considérait que l'énonciation d'une expression référentielle était suffisante pour que l'allocutaire puisse récupérer uniquement le bon référent intentionné par l'expression. Dans sa conception, Olson (1970) postulait qu'un locuteur voulant référer envisage d'abord un ensemble d'alternatives qui peuvent potentiellement référer puis essaie ensuite de trouver l'expression qui va spécifiquement concerner le bon référent au sein de l'ensemble envisagé. Pour ce faire, le locuteur sélectionne la description la plus appropriée à son objectif.

Loin de ne pas avoir eu un impact quelconque, et bien que des travaux antérieurs montraient déjà l'importance de facteurs interactionnels (Krauss et Weinheimer, 1964 ; 1966) dans la construction de la référence, la publication d'Olson (1970) marqua l'amorce de différents travaux considérant la référence qui, tel que le notent Clark et Bangerter (2004), ont été élaborés en fonction des hypothèses suivantes :

- Référer est un acte autonome qui consiste en la planification et la production d'une expression référentielle relevant de la compétence du seul locuteur.
- Référer est un processus qui s'accomplit d'une seule traite et qui consiste en la planification et l'énonciation d'une expression référentielle sans rien de plus.
- Référer est un processus imperméable aux caractéristiques de l'allocutaire : le processus repose sur le contexte mais non sur le savoir du locuteur concernant l'interlocuteur.
- Référer est un processus atemporel au sens où l'action de référer ne prend pas en compte les relations passées entre un le locuteur et l'allocutaire.
- Le référent appartient à un ensemble d'alternatives singulières et spécifiées.

C'est donc autour d'une vision considérant le postulat d'un processus centré sur le locuteur, ce dernier utilisant des références en tant que descriptions précises et définies, que se sont constituées les prémises de l'étude du phénomène de référence en psychologie. Cependant, avec l'émergence

---

<sup>21</sup> Bar-Hillel (1954) proposait alors de prendre en compte pour l'étude des indexicaux les paramètres relatifs au locuteur, à l'interlocuteur, au lieu ainsi qu'au moment de la communication.

des conceptions gricéennes de la communication<sup>22</sup>, les notions d'interaction et de coopération ont progressivement été mises en avant jusqu'à être démontrées expérimentalement (Matsui, 2000), si bien que les hypothèses inhérentes au modèle d'Olson et, d'une façon plus globale à la conception searlienne de la référence, ont au fur et à mesure été délaissées.

Partant de ce point, sont donc apparus progressivement différents travaux mettant en exergue l'importance de facteurs interactionnels dans la construction de la référence. Plusieurs courants méthodologiques ont cependant émergés sans pour autant jamais s'opposer. Un premier point de vue, assez proche de la psycholinguistique et toujours prégnant de nos jours, a consisté à étudier les propriétés syntaxico-sémantiques et / ou acoustiques des expressions référentielles. Un second point de vue a pour sa part consisté à s'intéresser aux propriétés interactionnelles de la construction de la référence en tentant d'aborder la cognition soit au travers des composantes langagières soit par l'intermédiaire des composantes plus globales comme la gestuelle.

L'objectif de cette partie sera donc présenter la façon dont les approches syntaxico-sémantiques et interactionnistes ont été à même de rendre compte des dimensions sociocognitives à l'œuvre dans la construction de la référence. Nous présenterons donc en premier point de la partie suivante, les travaux issus de la psycholinguistique puis, en second point les travaux issus de la mouvance interactionniste.

### 1.2.2 Les approches psycholinguistiques de la référence

D'une façon générale, il existe deux grands types d'approches s'intéressant aux propriétés syntaxico-sémantiques de la référence en psychologie, et ces dernières divergent l'une de l'autre par leur objet d'analyse. On distingue ainsi un premier courant, proche de la phonologie, et dont l'objet d'étude concerne les propriétés acoustiques des expressions référentielles. Mais aussi un second courant essentiellement centré sur les propriétés lexicales et syntaxiques des expressions référentielles. Ces deux façons d'appréhender la référence sont néanmoins le plus souvent associées dans le cadre d'études généralistes portant à la fois sur les propriétés lexicales, acoustiques et syntaxiques. Par ailleurs, chacun de ces courants s'intéresse soit à la façon dont est produit un énoncé par un locuteur, soit à la façon dont ce dernier est perçu par l'allocutaire. Cependant, les études portant sur la production des expressions référentielles sont bien plus nombreuses que celles portant sur la perception de ce type d'expression. Ce sera donc essentiellement sur les études concernant la production dont il sera question ici. Aussi, notre objectif n'étant pas de faire une présentation exhaustive des différents travaux effectués dans ces domaines, nous nous contenterons d'en présenter brièvement les principaux résultats.

En psycholinguistique, la tendance générale des études concernant les expressions référentielles consiste à considérer que le locuteur peut agir sur trois principaux paramètres : l'usage de références explicites ou l'usage de pronoms, la présence de descriptions définies comportant des détails plus ou

---

<sup>22</sup> Pour plus de détails sur ce point, se référer aux chapitres 1.1.1.1 et 3.2.2.1.

moins nombreux, et enfin la prononciation de certains éléments de l'expression qui seront plus ou moins accentués. C'est donc en procédant à la manipulation de ces différents paramètres, conçus expérimentalement comme des variables indépendantes, que la majeure partie des travaux expérimentaux portant sur la production des expressions référentielles ont été effectués. Et le plus souvent, ces travaux ont eu pour objectif de mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle la tâche principale du locuteur est de produire une expression référentielle d'une façon telle à ce qu'elle puisse être comprise facilement par l'allocutaire<sup>23</sup>. Dans cette optique, l'organisation syntaxique, lexicale et phonologique d'une expression référentielle serait effectuée en fonction des besoins informationnels de l'allocutaire.

Cette hypothèse est notamment corroborée par différents types de travaux. Ces derniers montrent par exemple qu'un locuteur prête généralement attention aux ambiguïtés sous-jacentes aux expressions référentielles en utilisant plus souvent des pronoms marquant le genre dans des situations qui impliquent deux personnages de sexe différent plutôt que dans des situations qui impliquent deux personnages de même sexe (Arnold, Eisenband, Brown-Schmidt, et al., 2000 ; Arnold et Griffin, 2007). Par ailleurs, d'autres études montrent que lorsque le locuteur présume que le référent constitue le centre d'attention de l'allocutaire, il aura tendance à utiliser des pronoms plutôt que des descriptions définies ou à ne pas accentuer spécifiquement la prononciation de certains mots clés (Gundel, Hedberg, et Zacharski, 1993 ; Brennan, 1995 ; Grosz, Joshi, et Weinstein, 1995). De plus, d'autres études montrent que le locuteur va avoir tendance à utiliser un vocabulaire qu'il suppose connu de son locuteur en employant les termes lexicaux appropriés au groupe social auquel appartient l'allocutaire mais aussi en modulant la prononciation des mots relatifs à l'identité sociale de leur allocutaire (Bell, 1984 ; Eckert, 2004). Par conséquent, ces dernières études vont dans le sens de l'hypothèse générale présentée ci-dessus, notamment en témoignant du fait que le locuteur se construit un savoir sur l'allocutaire et émet des hypothèses à son propos.

Cependant, d'autres travaux ne vont pas dans ce sens et aboutissent même à la conclusion que la production des expressions référentielles ne serait pas pour autant tributaire du caractère interprétable de l'expression. De façon plus précise, cela renverrait au fait que les locuteurs n'évitent pas systématiquement des ambiguïtés d'ordre syntaxique (Ferreira et Dell, 2000 ; Ferreira, 2003 ; Arnold, Wasow, Asudeh et Alrenga, 2004). Et ce phénomène s'observe aussi sur le plan acoustique où les locuteurs tendent habituellement à désambigüiser les ambiguïtés syntaxiques en utilisant une prosodie spécifique (Snedeker et Trueswell, 2003), ce qu'ils font le plus souvent en dépit du contexte, c'est-à-dire en dépit d'informations communes aux deux interlocuteurs (Schafer, Speer, Warren et al., 2000 ; Kraljic et Brennan, 2005).

Au final, les résultats issus des études citées ci-dessus ne permettent donc pas de trancher de façon claire en la faveur ou en la défaveur de l'hypothèse générale présentée auparavant et selon laquelle la tâche principale du locuteur est de produire une expression référentielle de telle façon à ce qu'elle puisse être comprise facilement par l'allocutaire. La solution ne semble en fait pas si simple et c'est notamment pourquoi certains travaux concluent sur l'hypothèse d'une tendance générale à la désambigüisation, c'est-à-dire sur le fait que les locuteurs tentent généralement de s'adapter aux besoins de l'allocutaire en tentant d'éviter les ambiguïtés syntaxiques mais que cela n'est pas systématique (Lockridge et Brennan, 2002 ; Haywood, Pickering et Branigan, 2005).

---

<sup>23</sup> En cela, cette perspective rejoint en partie la vision d'Olson (1970) à laquelle nous faisons référence plus haut (cf. partie 1.2.1)



Suite à cet exposé, il s'avère que la majeure partie des recherches concernant la production des expressions référentielles montrent que le locuteur tente le plus souvent d'élaborer des expressions facilement interprétables par l'allocutaire, même si cela n'est pas forcément systématique. Pour se faire, le locuteur émettrait des hypothèses générales sur son allocutaire. Ces dernières concerneraient l'identité singulière de l'allocutaire ainsi que son groupe social d'appartenance. Et ce serait donc en fonction de ces dernières que le locuteur modulerait les paramètres syntaxiques et acoustiques de l'expression référentielle qu'il accomplit.

Les différentes études réalisées dans le domaine de la psycholinguistique enrichissent donc notre compréhension de la production des expressions référentielles en nous offrant la rigueur de la méthodologie expérimentale pour sonder les paramètres lexicaux, syntaxiques et phonologiques d'un énoncé. Cela dit, les résultats issus de ces différentes études sont malgré tout emprunt d'un certain réductionnisme car bien que dépeignant le langage dans sa dimension holistique, elles ne nous fournissent qu'une vision figée de ce dernier, une vision où l'allocutaire ne fournit pas de retour au locuteur sur l'énoncé qu'il a produit, et où le locuteur n'est donc pas en mesure de modifier ses productions. Nous dirons même, une vision où l'implicite n'a pas sa place et où seul le sens littéral compte. De plus, c'est aussi le caractère processuel ou séquentiel du langage qui est laissé de côté pour se centrer uniquement sur une dimension temporellement plus restreinte, car ne prenant en compte que l'action de production ou de perception de façon séparée. Enfin, si l'on conçoit l'action de référer dans une logique post-gricéenne telle que celle de Bach (2004b), nous dirons que l'approche syntaxico-sémantique ne permet pas d'appréhender de façon décidable l'intention référentielle de second niveau car elle ne permet pas de savoir comment va se corriger le locuteur. Nous fournissant donc des éléments de compréhension sur la façon dont est produite une expression référentielle, les approches syntaxico-sémantiques en viennent à délaisser les dimensions processuelles, intentionnelles et inférentielles inhérentes à l'usage du langage. Mais ces points ne sont cependant pas pour autant délaissés par la psychologie car ils constituent l'objet des approches interactionnistes dont l'objectif est de circonscrire les propriétés interactionnelles de la façon dont se construit la référence.

### 1.2.3 Les approches interactionnistes de la référence

#### 1.2.3.1 L'émergence du point de vue interactionniste dans l'étude de la référence

En psychologie, l'étude de la référence dans ses dimensions interactionnelles a démarré au milieu des années soixante avec la publication d'une étude de Krauss et Weinheimer (1964) consistant en la répétition d'une tâche expérimentale au sein de laquelle les sujets devaient décrire des dessins plus ou moins abstraits. En procédant au relevé des énoncés produits par les deux mêmes interlocuteurs, les auteurs remarquèrent que plus la tâche expérimentale était répétée et plus le nombre de mots par énoncés réduisait pour se référer à un dessin. Les auteurs en conclurent ainsi que le processus de référenciation s'élabore de façon chronologique, c'est-à-dire en tenant compte de ce qui a été dit auparavant.

Deux années plus tard, Krauss et Weinheimer (1966) réalisèrent une nouvelle expérience où les sujets avaient toujours pour tâche de décrire des dessins plus ou moins abstraits à l'exception près que dans un cas, leur interlocuteur était présent et dans l'autre cas, ils laissaient leur description au sein d'un magnétophone pour que l'interlocuteur puisse l'écouter par la suite. Au fur et à mesure

que la tâche expérimentale était reproduite, les descriptions devenaient de plus en plus courtes dans les cas où l'interlocuteur était présent alors qu'elles ne réduisaient pas dans les cas où les locuteurs parlaient dans le magnétophone et ne recevaient donc pas de *feedback* de la part de l'allocutaire. Les auteurs conclurent en soulignant l'importance du *feedback* que fournit l'interlocuteur. Ainsi, même s'il n'est pas évoqué de façon explicite par les auteurs, c'est surtout l'importance du phénomène de co-construction de la référence que montre cette étude et qui par conséquent, peut être qualifiée d'expérience princeps de la construction interactionnelle de la référence.

C'est donc partant de ces deux expériences princeps qu'ont démarré divers travaux en psychologie portant sur la co-construction de la référence. Portant sur des modalités strictement verbales (Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Wilkès-Gibbs et Clark, 1992) ou sur des modalités plus particulières, telles que le regard (Clark et Krych, 2004) ou la gestuelle (Goodwin, 2003 ; Bangerter, 2004), les différents travaux effectués se sont ancrés soit dans une approche de type naturaliste soit dans une approche de type expérimentale. L'objectif de la partie suivante sera donc de présenter les apports qu'ont fourni ces deux approches à la compréhension du phénomène de co-construction de la référence.

### 1.2.3.2 Les apports réciproques des méthodologies naturalistes et expérimentales

De nombreux travaux portant sur la construction interactionnelle de la référence ancrent leur démarche dans une position naturaliste, c'est-à-dire en analysant la façon dont se co-construit la référence d'un objet donné au sein d'un certain contexte. Adoptant des méthodologies, des affiliations théorico-épistémologiques ainsi que des procédés analytiques variés, les approches interactionnistes naturalistes se proposant d'étudier la co-construction de la référence se sont par exemple intéressées à la façon dont se co-construit la référence dans les cas de demandes d'itinéraires (Klein, 1982), de descriptions de logements (Linde et Labov, 1975), d'interviews de recherches en sociologie urbaine (Mondada, 2002), d'explications de jeu chez l'enfant (Brixhe, 1993) ou encore de séances de langage à l'école maternelle (Spigolon et Specogna, 1996 ; 2000). C'est donc de façon très spécifique, car portant sur des objets sociaux précis auxquels réfèrent les interactants dans des contextes bien particuliers, que les approches interactionnistes naturalistes nous fournissent des éléments de compréhension sur l'élaboration interactionnelle de la référence. Insistant ainsi sur la validité écologique d'une étude au détriment d'efforts de standardisation, il semble légitime de se demander si les mécanismes étudiés par les approches interactionnistes naturalistes sont strictement les mêmes et donc, si la construction d'un objet social précis dans un contexte donné ne diffère pas de celle d'un autre objet dans ce même contexte ou d'un autre objet dans un autre contexte.

Répondre à cette question n'est pas aisé, d'autant plus qu'il n'existe pas de paradigme d'étude de la référence en psychologie mais plutôt des paradigmes d'études des phénomènes interactionnels, paradigmes dont les méthodologies analytiques sont contraintes par leurs affiliations théorico-épistémologiques. Pour exemples, alors que l'étude de Linde et Labov (1975) sur la construction interactionnelle de la référence dans les descriptions de logements adopte un modèle d'analyse élaboré par ses auteurs, l'étude de Mondada (2002) sur la construction interactionnelle de

la référence dans les interviews de recherches en sociologie urbaine adopte un modèle se situant aux confins du courant de l'analyse conversationnelle (Sacks, Schegloff, et Jefferson, 1974 ; 1978 ; Sacks, 1984 ; 1992) et de la linguistique de l'énonciation (Benveniste, 1966 ; 1974). Parmi les études que nous avons citées, seules les études portant sur l'explication de jeu chez l'enfant (Brixhe, 1993) et les séances de langage à l'école maternelle (Spigolon et Specogna, 1996 ; 2000) appartiennent à un paradigme unifié de l'étude des phénomènes interactionnels et psychosociaux, l'approche pragmatique en psychologie (Bernicot, Trognon, Musiol, et al., 2002). Vient donc se greffer au problème de la spécificité des mécanismes référentiels que nous avons énoncé à la fin du paragraphe précédent, la question des procédés analytiques employés dans l'analyse des phénomènes interactionnels<sup>24</sup>.

Quoi qu'il en soit, le problème posé par l'éventuelle spécificité que peuvent revêtir les mécanismes référentiels en fonction d'un objet social particulier au sein d'un contexte donné peut être évité si l'on adopte une démarche expérimentale. Ce point de vue est évidemment réductionniste mais il permet néanmoins d'aborder la construction interactionnelle de la référence telle qu'elle s'élabore relativement à des objets abstraits dans des contextes standardisés. En cela, l'approche expérimentale de la construction interactionnelle de la référence apparaît comme plus apte à appréhender les mécanismes généraux de l'élaboration interactionnelle de la référence. Ainsi, l'approche expérimentale apparaît comme complémentaire aux approches naturalistes. Son potentiel heuristique est d'ailleurs éprouvé par différents travaux dont les plus représentatifs sont ceux de Clark et Wilkès-Gibbs (1986).

Trouvant son origine dans une expérience réalisée par Krauss et Glucksberg (1969), l'expérience de Clark et Wilkès-Gibbs – décrite dans un article de 1986 paru au sein de la revue « Cognition » – se propose de mettre à l'épreuve le facteur collaboratif à l'œuvre dans la construction interactionnelle de la référence. Pour se faire, les auteurs ont mis au point un protocole au sein duquel un sujet – dit dirigeant – doit amener un autre sujet – dit partenaire – à arranger douze figures dans le même ordre que les siennes. Ces figures, issues du puzzle chinois dit du Tangram, représentent vaguement des personnages en fonction de degrés d'abstraction différents. Par ailleurs, chaque session d'arrangement des douze figures est répétée six fois pour chaque dyade. Afin de déterminer le caractère collaboratif de la construction de la référence au sein des dyades, les auteurs font le choix de retenir plusieurs indices dont le nombre de mots par énoncés, le nombre de tours de parole utilisé pour décrire chaque figure, ainsi que le type d'énoncé amorçant la co-construction de la référence pour chaque figure.

Au final, les résultats font état d'une moyenne de quarante-deux mots par figure pour le premier essai contre dix mots par figure pour le sixième essai. La moyenne du nombre de tours de parole par figure est quant à elle de cinq au premier essai contre deux au sixième essai. Selon les auteurs, cette réduction conjointe du nombre de mots ainsi que du nombre de tours de parole témoignerait de la collaboration dont feraient preuve les sujets afin de construire des références communes. Pour Clark et Wilkès-Gibbs (1986), cette collaboration serait amorcée par six types

---

<sup>24</sup> Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse et préciserons clairement notre démarche à ce propos dans la partie 1.2.3.3 de ce chapitre ainsi que dans notre chapitre 3.

d'énoncés<sup>25</sup> différents parmi lesquels l'occurrence de certains types d'énoncé tendrait à croître significativement entre le deuxième et le sixième essai alors que l'occurrence de certains types d'énoncés tendrait à décroître. Ainsi, les résultats obtenus par Clark et Wilkès-Gibbs montrent que les énoncés épisodiques, constituant 11% des énoncés initiatifs du processus de référencement au deuxième essai, en constituent 5% au sixième essai et les énoncés provisoires, qui constituaient 17% des énoncés initiatifs du processus de référencement au deuxième essai, en constituent 6%. D'un autre côté, alors que les énoncés renvoyant à des formes nominales élémentaires constituaient 52% des énoncés initiatifs du processus de référencement au deuxième essai, ils en constituent 72% au sixième. Selon les auteurs, ces résultats témoignent du fait que les interlocuteurs collaborent pour co-construire des références communes.

Par ailleurs, les auteurs postulent que suite à cette phase d'initiation du processus de co-construction de la référence par un des six types d'énoncé, peut survenir une seconde phase du processus de référencement correspondant à la reformulation de la phrase nominale énoncée par le locuteur ou par les interlocuteurs. Cette phase peut s'accomplir de trois façons :

- Par réparation : Le locuteur détecte un problème au sein de son énoncé et se corrige seul, sans intervention de l'allocutaire.
- Par expansion : Une fois un énoncé produit, le locuteur ou l'allocutaire l'évalue négativement et le locuteur rajoute alors un autre énoncé venant compléter le premier.
- Par remplacement : Une fois un énoncé produit, le locuteur ou l'allocutaire l'évalue négativement et l'allocutaire propose alors un autre énoncé.

Suite à cette seconde phase, surviendrait alors la troisième et dernière phase du processus de référencement qui correspondrait à une étape d'approbation ou l'accord mutuel des interlocuteurs sur la référence proposée peut s'élaborer. Cette dernière peut correspondre à une acceptation mutuelle ou à un rejet voire à une acceptation temporaire nécessitant une expansion avant d'être acceptée.

Tous ces résultats ont conduit les auteurs à élaborer un modèle de la co-construction de la référence que nous proposons de représenter au sein de la figure 1 ci-dessous :

---

<sup>25</sup> Pour Clark et Wilkès-Gibbs (1986), les six types d'énoncés sont :

- Les phrases nominales élémentaires : Le sujet dirigeant exprime ce type d'énoncé d'un seul coup en postulant que le sujet partenaire peut l'accepter de façon canonique.
- Les phrases nominales épisodiques : Le sujet dirigeant exprime ce type d'énoncé en deux ou plusieurs groupes nominaux.
- Les phrases nominales en plusieurs versements : Le sujet dirigeant exprime ce type d'énoncé en plusieurs fois mais attend d'obtenir l'acceptation explicite de son interlocuteur à chaque fois avant de continuer.
- Les phrases nominales provisoires : Le sujet dirigeant exprime une phrase nominale qu'il considère comme inadéquate et en propose immédiatement une autre.
- Les phrases nominales mannequin (*dummy noun phrase*) : Ce type d'énoncé est généralement utilisé en attendant que le locuteur ou l'interlocuteur puisse produire une phrase nominale plus complète. Il convient cependant que les auteurs n'en ont relevés aucunes.
- Les phrases nominales par procuration : Le partenaire propose au dirigeant ce qu'elle suppose de ce qu'il va proposer en énonçant une phrase nominale entière ou en partie.

<b>Phase 1 : Initiation d'une référence</b>	
Pour présenter une référence	présenter $x_1$ ou, admettre librement ( <i>invite</i> ) $x_1$
Si un $x_1$ est admis librement,	présenter $x_1$
<b>Phase 2 : Reformulation de la phrase nominale</b>	
Si $x_i$ est inadéquat,	présenter une révision $x'_i$ ou, une expansion $y_i$ ou, un remplacement $z_i$ ou, solliciter $x'_i$ , $y_i$ , ou $z_i$
Si un $x'_i$ , $y_i$ , ou $z_i$ est sollicité,	présenter un $x'_i$ , $y_i$ , ou $z_i$
Si un $x'_i$ , $y_i$ , ou $z_i$ est présenté,	faire ( <i>let</i> ) $x_{i+1} = x'_i, x_i + y_i, \text{ ou } z_i$
<b>Phase 3 : Finalisation de la référence</b>	
Si $x_i$ est adéquat,	accepter $x_i$
Si $x_i$ est adéquat et accepté,	conclure l'acceptation mutuelle

Figure 1 : Modèle collaboratif de la co-construction de la référence proposé par Clark et Wilkès-Gibbs (1986)

Au final, ce serait donc en fonction de ces trois phases que se co-construirait la référence entre deux interlocuteurs. Ainsi, fournissant plusieurs éléments permettant de rendre compte que le processus de référenciation va de paire avec la collaboration des locuteurs, les auteurs en viennent à émettre l'hypothèse selon laquelle les sujets endosseraient la responsabilité mutuelle que soit compris chaque énoncé durant la conversation. Dans cette optique, les sujets se comporteraient conformément à un principe de responsabilité mutuelle que les auteurs définissent comme suit :

« Principle of mutual responsibility : The participants in a conversation try to establish, roughly by the initiation of each new contribution, the mutual belief that the listeners have understood what the speaker meant in the last utterance to a criterion sufficient for current purposes. » (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986)

Plus tard, Clark et Bangerter (2004) proposeront une vision alternative du processus de référenciation, en deux grandes étapes :

- La phase d'identification, qui correspond au fait que le locuteur essaie d'amener son allocutaire à identifier et à récupérer une figure spécifique par rapport à une description particulière.
- La phase de mise en commun (*grounding*) de la référence au sein de laquelle le locuteur et son allocutaire essaient d'établir la croyance commune que l'allocutaire a suffisamment bien identifié le référent.

Cette seconde notion, celle de « *grounding* » est autrement définie par Clark comme le fait de suffisamment bien établir un élément au sein du « *common ground* » par rapport aux objectifs

actuels de la conversation<sup>26</sup> (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Clark et Brennan, 1991 ; Clark, 1996). Ce mécanisme est donc associé par Clark et ses différents collaborateurs au « *common ground* », notion que l'on pourrait vaguement décrire comme renvoyant au savoir partagé des interlocuteurs. Aussi, et bien qu'elle ne soit pas exempte de toutes critiques, cette notion nous semble cependant importante à relever car elle renvoie à ce qui se joue non pas chez le locuteur ou chez son allocataire mais à ce qui se joue entre les interlocuteurs, c'est-à-dire à ce qui va avoir trait à l'intersubjectivité à proprement parler. Présentée par différents travaux comme une notion cruciale dans l'abord de la co-construction dialogique de la référence (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Beun et Cremers, 1998 ; Smith et Jucker, 1998), il nous semble de toute importance de s'y attarder. C'est pourquoi nous lui consacrerons un développement spécifique au sein de la partie suivante.

#### 1.2.3.2.1 Référence et savoir partagé : *common ground*, savoir mutuel, et environnement cognitif mutuel

Tel qu'évoqué brièvement ci-dessus, le phénomène de référence est à rapprocher fortement du concept de savoir partagé (Hawkins, 1978 ; Clark et Marshall, 1981 ; Beun et Cremers, 1998 ; Smith et Jucker, 1998). En effet, à considérer un abord du phénomène de référence sous un angle gricéen – ou post-gricéen si l'on adhère à la position de Bach (2004b) énoncée dans notre partie 1.1.1.1 – force est d'admettre que la dimension communicative de la référence, de nature pragmatique, se base nécessairement sur un savoir partagé par les différents interlocuteurs grâce auquel l'allocataire dispose d'éléments complémentaires au matériel linguistique pour inférer l'intention référentielle du locuteur et donc, à partir de quoi l'intercompréhension peut s'établir.

A en revenir ainsi sur cette notion de savoir partagé, il s'avère que cette dernière n'est en fait pas si récente et remonterait au philosophe empiriste associationniste David Hume (1740) qui, dans son « *Traité de la Nature Humaine* », évoquait déjà de façon explicite le terme de savoir mutuel (*mutual knowledge*) ainsi que son importance dans la coordination des activités humaines. Hume déclarait alors que le savoir mutuel était une condition nécessaire à la coordination des activités humaines et que sans son recours, le bénéfice mutuel des conventions sociales tendrait à disparaître.

C'est ensuite bien plus tard que l'on verra apparaître une notion plus formelle du concept de savoir partagé, notamment chez Lewis (1969) qui, jetant les bases d'une théorie des jeux sémantiques des conventions, parlait pour sa part de savoir commun (*common knowledge*)<sup>27</sup>. Ce concept sera par la suite repris par des auteurs s'intéressant de façon non exclusive au phénomène de référence tels que Kartunnen (1977) ou encore Stalnaker (1978) mais c'est notamment sur la base des écrits de Lewis et de Stalnaker que Clark fondera son concept de *common ground* dont il donnera plusieurs formulations avant de fournir un critère, au sein de son ouvrage « *Using language* » paru

---

<sup>26</sup> La formulation d'origine est la suivante : « *To ground a thing is to establish it as part of common ground well enough for current purposes* » Clark (1996). Par ailleurs, nous reviendrons sur ce concept ainsi que sur les critiques que l'on peut émettre à son encontre au sein de notre partie 1.2.3.3.

<sup>27</sup> Selon Lewis (1969) un élément fait partie du savoir commun s'il correspond au critère suivant :

*X* is common knowledge in population *P* if and only if state *A* holds such that :

- Everyone in *P* believes in *A*
- *A* indicates to everyone in *P* that everyone in *P* has reason to believe in *A*
- *A* indicates *X* to everyone in *P*

en 1996, permettant de déterminer l'appartenance d'un élément au *common ground*. Ce critère est le suivant :

« For two people A and B, it is common ground that p iff;

1. A and B have information that some basis b holds;
2. b indicates to A and B that A and B have information that b holds;
3. b indicates to A and B that p;

This definition always includes a caveat that p is believed sufficient for the current purposes. » (Clark, 1996)

Au premier abord, ce critère peut sembler séduisant car il formalise ce à quoi pourrait ressembler une sphère commune d'informations partagées par des interlocuteurs. Mais à y regarder de plus près, il ne semble pas que ce critère ne dispose d'un quelconque potentiel explicatif des mécanismes psychologiques ou psychosociaux à l'œuvre en interaction. Il ne fournit en effet aucune information sur la nature du *common ground* et en dehors du mécanisme de *grounding*, mécanisme vague qualifié de notion très générale par Clark lui-même (Clark et Bangerter, 2004), aucune spécification n'est fournie sur la façon dont les informations peuvent intégrer le *common ground* ou encore sur les éventuelles contraintes cognitives qui régiraient ce mécanisme. Il s'avère donc que Clark nous fournit au travers des notions de *common ground* et de *grounding* une trame générale sans pour autant spécifier quoi que ce soit de façon précise à leurs propos et ce, encore moins en termes de processus cognitifs ou de contraintes cognitives. La résultante est que ce concept semble de moins en moins utilisé et, à défaut d'être délaissé, subit de plus en plus de critiques.

Une critique de cette notion, assez virulente dans sa forme, a d'ailleurs été émise par Koschmann et LeBaron (2003) qui, après avoir souligné la faiblesse du potentiel descriptif du concept de *common ground* dans l'analyse des processus interactionnels à l'œuvre dans une salle d'opération, concluaient leur étude de la façon suivante :

« In prior writing (Koschmann, LeBaron, Goodwin et al., 2001) we have argued that Clark and Marshall's (1981) model of reference repair dissects common ground in a way that obscures, but does not dispose of, the problem of intersubjectivity. Here we apply a similar critique to the notion of common ground itself. By its name it would seem to index a place, a place where things can be stored or recorded, but this is a profoundly misleading connotation. Common ground is, after all, a place with no place. It is a cooperatively constructed mental abstraction, available to no one. (...) Left out is an account of how participants in conversation routinely and unproblematically coordinate their understandings of matters at hand. Suggesting that they do so by placing propositions in common ground would seem to offer little in terms of conceptual understanding or descriptive power. What it provides instead is fertile ground for confusion. Perhaps it is time that we set this terminology aside and seek new ways to describe how people come to understand each other. » (Koschmann et LeBaron, 2003)

Ainsi, sans pour autant remettre en cause l'importance d'un savoir commun, les données actuelles de la littérature semblent concorder sur le fait que les notions de *common ground* et de *grounding* ne disposent pas d'un potentiel descriptif suffisant des phénomènes cognitifs intersubjectifs. Selon nous, cela est la résultante directe du fait que l'approche de Clark ne fait appel à aucune théorie de la communication dans ses analyses, ce qui a pour conséquence première de

laisser un flou, si bien épistémologique que méthodologique, sur son abord de la cognition ou des mécanismes intersubjectifs.

C'est pourquoi, à côté de la notion de *common ground*, la littérature offre une place de plus en plus importante au concept d'*environnement cognitif mutuel*. Intégrant pour sa part le courant général de la pragmatique inférentielle néo-gricéenne, ce concept est à concevoir au sein de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986 ; 1995 ; Wilson et Sperber, 2004)<sup>28</sup>.

Elaboré par Sperber et Wilson (1982 ; 1989 ; 1995), le concept d'*environnement cognitif mutuel* se veut remplacer celui de *savoir mutuel* (Schiffer, 1972), principalement afin d'éviter l'écueil théorique du concept d'un savoir commun incertain (Johnson-Laird, 1982), infini et non énumérable (Sperber et Wilson, 1982) auquel se retrouvait confronté le concept de *savoir mutuel*. Dans leur ouvrage de 1986 intitulé « La pertinence », Sperber et Wilson analysent la façon dont est utilisé le concept de *savoir mutuel* dans le modèle d'identification des référents de Clark et Marshall (1981) ainsi que dans le modèle inférentiel de Bach et Harnish (1979). A la suite de leur analyse, les auteurs déclarent :

« Tant que nous ne savons pas comment les contextes sont choisis et utilisés dans l'interprétation des énoncés, la thèse selon laquelle ils doivent se limiter au savoir mutuel n'est justifiée par rien sinon par le fait qu'elle découle du modèle du code. Les pragmaticiens n'ont aucun argument positif qui montrerait que, dans la communication verbale, les interlocuteurs seraient capables de distinguer le savoir mutuel du savoir non mutuel et mettraient en œuvre une telle capacité. Le seul argument des pragmaticiens est négatif : si le savoir mutuel n'existait pas sous la forme qu'exige le modèle du code appliqué à la communication verbale, alors le modèle du code serait faux. Puisque, pour eux, le modèle du code est la seule explication possible de la communication, ils s'accrochèrent à la thèse du savoir mutuel. » (Sperber et Wilson, 1989)

Ainsi, pour les auteurs de la théorie de la pertinence, un concept adéquat permettant de définir et de circonscrire le savoir mutuel d'au moins deux interlocuteurs doit : d'une part ne pas être régressif à l'infini, et d'autre part permettre l'identification des contextes d'interprétation des énoncés. C'est pourquoi ils en vinrent à élaborer le concept d'*environnement cognitif mutuel*, concept défini comme « un environnement cognitif partagé dans lequel est manifeste l'identité des individus qui partagent cet environnement ».

Au simple regard de cette définition, le concept d'*environnement cognitif mutuel* peut sembler pouvoir être soumis aux mêmes critiques que celui de *common ground* ou de *savoir mutuel*. Mais conçu cependant au sein d'une théorie qui se veut concilier une conception non finitiste de la manifesteté mutuelle avec une conception finitiste des inférences, ce concept semble pouvoir être à même d'éviter les écueils des concepts de Clark car dans le cadre général de la théorie de la pertinence, il est associé à deux principes. D'une part, celui de communication ostensive et plus particulièrement, celui de manifesteté mutuelle, c'est-à-dire le fait que « le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses I. » (Sperber et Wilson, 1986) Et d'autre part, le principe de pertinence

---

<sup>28</sup> Nous présenterons en détails la théorie de la pertinence au sein de notre partie 3.2.2.2



qui, dans son versant communicatif, présume que tout acte de communication présume la présomption de sa pertinence optimale et, dans son versant cognitif, présume que la cognition fonctionnerait par pertinence en procédant à la règle du minimum d'efforts cognitifs pour le maximum d'effets contextuels.

Tel que le fait remarquer Livet (1994), le versant cognitif du principe de pertinence, notamment par l'introduction de la notion d'effort, contraint à un nombre fini d'étapes inférentielles pour un nombre limité d'implications contextuelles. En procédant de la sorte, la théorie de la pertinence évite l'objection d'un environnement cognitif non énumérable. D'un autre côté, le versant communicatif du principe de pertinence, associé aux notions de manifesteté mutuelle et de communication ostensive, permet de fournir une explication de la façon dont le locuteur rend mutuellement manifeste que le stimulus qu'il émet est ostensif mais aussi de la façon dont l'allocutaire interprète ce stimulus comme pertinent. En effet, pour Sperber et Wilson, le locuteur rend mutuellement manifeste que son stimulus est ostensif car s'il n'existe qu'un seul stimulus qui soit le plus pertinent parmi ceux que pourrait utiliser le locuteur, alors ce stimulus est le stimulus ostensif. En effet, comme l'allocutaire lui aussi pense que toute communication ostensive se distingue des autres stimuli par une présomption de pertinence, il applique les opérations inférentielles dictées par le principe de pertinence à ce stimulus, il reconnaît sa pertinence optimale, il en conclut donc que ce stimulus est un stimulus ostensif, et, par les mêmes opérations inférentielles qui lui permettent de vérifier cette pertinence, il trouve l'interprétation pertinente de ce qu'on veut lui communiquer. Ainsi du même coup, il vérifie l'ostensivité du stimulus et il identifie l'intention de communication.

Dans la perspective de Sperber et Wilson, il est donc possible d'éviter l'objection d'un environnement cognitif non énumérable mais aussi d'expliquer la façon dont le locuteur rend mutuellement manifeste que le stimulus qu'il émet est ostensif ainsi que la façon dont l'allocutaire choisi voire construit un contexte d'interprétation d'un énoncé. En considérant ainsi les concepts de communication ostensive, de manifesteté mutuelle et de principe de pertinence, il apparaît que la notion d'environnement cognitif mutuel conçue dans ce cadre dispose d'un réel potentiel explicatif et soit donc, bien plus heuristique que celle utilisée au sein du modèle collaboratif.

Cependant, la théorie de Sperber et Wilson n'est pas sans défaut et même au sein du cadre apparemment riche que fournit cette dernière, il n'est pas possible de garantir que l'interprétation du stimulus comme pertinent par l'allocutaire sera la même que l'intention dans laquelle le locuteur a choisi ce stimulus comme pertinent. Il n'est donc pas assuré que la sélection d'un stimulus comme pertinent par le locuteur et l'interprétation de ce stimulus comme pertinent par l'allocutaire soient des opérations qui produisent le même résultat. C'est d'ailleurs à ce genre d'argument que s'attachent essentiellement les critiques émises par les tenants de l'hypothèse du *savoir mutuel* à l'encontre du concept d'*environnement cognitif mutuel*. Par exemple, Gibbs (1987) pose la critique suivante :

« It appears that mutual knowledge is indeed a necessary prerequisite for the comprehension of many kinds of utterances in conversation. This is particularly true if listeners are to distinguish between inferences that are ostensively intended or authorized by speakers from inferences that are unauthorized. Conversations are only cooperative to the extent to which speakers specifically intend and listeners

specifically recognize m-intended<sup>29</sup> messages. Part of my thesis here is that how listeners are able to distinguish authorized versus unauthorized inferences must be a part of a cognitive theory of conversational inferences. » (Gibbs, 1987)

Pour ainsi résumer la perspective de cet auteur, c'est le recours au concept de *savoir mutuel* qui permet à l'allocutaire d'émettre des inférences autorisées, c'est-à-dire lui permettant de déterminer les « *m-intentions* » du locuteur. En cela, ce système permet de décrire une communication idéalement réussie, se développant sans faire le moindre écart au principe coopération (Grice, 1975). Et c'est justement sur ce point que se distinguent les théoriciens de la pertinence aux tenants de l'hypothèse du savoir mutuel car la théorie de la pertinence laisse une part bien grande au malentendu dans la communication, ce qui, au vu des arguments de Gibbs, ne semble pas être le cas pour lui. Sperber et Wilson se rapprochent ainsi fortement de la position défendue par le linguiste Culioli (1990) pour qui la compréhension est un cas particulier du malentendu. Selon ces auteurs, la communication est un processus asymétrique régit par une heuristique imparfaite et c'est au locuteur qu'il incombe d'éviter les malentendus afin que le l'allocutaire n'ait plus qu'à se servir du code et de l'information contextuelle qui lui viennent le plus facilement à l'esprit (Sperber et Wilson, 1986). Au final, il apparaît donc que sur le fond, la divergence entre ces deux positions relève avant tout de considérations épistémologiques sur la part du malentendu dans la communication, ce sur quoi il nous est difficile de trancher objectivement.

Par ailleurs, ces considérations de fond sur la place du malentendu dans la communication aboutissent logiquement à des différences sur la forme, principalement autour du rôle du contexte et des connaissances préalables des interlocuteurs permettant la compréhension d'un énoncé. Pour Gibbs (1987), la compréhension va dépendre de la connaissance du contexte, de la connaissance de l'interlocuteur ainsi que de la connaissance des croyances que les interlocuteurs partagent mutuellement. Chez Sperber et Wilson (1986), la compréhension va dépendre de déductions faites à partir du contexte, des connaissances de l'allocutaire du locuteur, ainsi que de leur environnement cognitif mutuel. Ainsi, alors que pour le premier auteur, le contexte est un préalable qui détermine objectivement le processus de compréhension, les auteurs de la théorie de la pertinence postulent que l'allocutaire construit le contexte autour du stimulus dont il présume la présomption de sa pertinence optimale afin de justifier cette présomption. Dans la démarche de Sperber et Wilson, l'allocutaire pourra toujours construire un contexte rendant pertinent un stimulus considéré comme ostensif, même si ce dernier ne correspond pas au stimulus ostensif du locuteur. Pour les tenants de l'hypothèse du *savoir mutuel*, visiblement attachés à l'hypothèse d'une communication idéale où seules sont autorisées des inférences portant sur un type d'énoncé, il y a là un défaut dans la théorie de la pertinence alors qu'au final, il s'agit tout simplement du fait que cette théorie se base sur l'hypothèse d'une communication imparfaite, ce qu'elle dépeint assez remarquablement.

Pour conclure, nous citerons donc les propos tenus par Sperber et Wilson (1990) qui, en réponse à une critique de Garnham et Perner (1990) interrogeant la pertinence du concept de manifesteté mutuelle, déclaraient à propos de l'hypothèse du savoir mutuel :

---

<sup>29</sup> Le concept de *m-intention* a été introduit par Grice (1968) qui définit ce concept comme l'intention du locuteur de produire un effet sur l'allocutaire au moyen de la reconnaissance de cette intention par l'allocutaire.

« The apparent formal elegance of the notion of mutual knowledge rests on hidden assumptions about the dispositions of the mutual knowers or believers. To the extent that these assumptions are at all clear, they are not empirically acceptable. Given the deducibility condition, neither mutual belief nor, a fortiori, mutual knowledge can truly exist among finite information processors such as human beings. We show at length in *Relevance* that mutual manifestness is not subject to similar objections. » (Sperber et Wilson, 1990)

En fin de compte, il s'avère que les critiques émises à l'encontre du concept d'*environnement cognitif mutuel* ne semblent pas justifiées et il apparaît même qu'en admettant le principe de pertinence comme théorie de la communication et par extension, comme principe cognitif à l'œuvre au sein de cette dernière, il devient possible d'éviter les écueils auxquels sont confrontés les concepts de *common ground* et de *grounding* développés par Clark ainsi qu'à celui de *savoir mutuel*. Evidemment, l'on retrouve d'autres critiques mais ces dernières sont inhérentes au choix épistémologique d'une communication imparfaite. Ainsi, la théorie de la pertinence permet donc de disposer d'un potentiel explicatif des éléments intégrant l'environnement cognitif mutuel mais aussi de l'implication précise qu'ont les éléments provenant de l'environnement cognitif mutuel au sein des processus inférentiels des interlocuteurs. C'est donc à partir de cette théorie et des concepts qui lui sont inhérents qu'il nous semble qu'une étude du phénomène de co-construction de la référence serait plus pertinente qu'une étude utilisant les concepts de *common ground*, de *grounding*, ou encore de *savoir mutuel*.

Aussi et pour en revenir au phénomène de co-construction de la référence, certains concepts issus des recherches sur la co-construction dialogique de la référence ont pu être développés sans pour autant encore être ici abordés. Nous citerons pour exemple les « pactes conceptuels » (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Brennan et Clark, 1996), concept reflétant la résultante de l'élaboration conjointe d'une référence commune et relevant donc d'un intérêt particulier dans l'étude de la référence. La partie suivante sera consacrée à sa présentation.

#### 1.2.3.2.2 Les pactes conceptuels comme produit de l'activité référentielle interactionnelle

L'un des principaux résultats obtenus par les approches interactionnistes expérimentales de la référence concernent ce que Clark et ses collaborateurs ont appelé les « pactes conceptuels », c'est-à-dire un accord temporaire de la part des interlocuteurs sur la façon dont ils conceptualisent un référent. Il convient cependant de préciser que la filiation de ce concept remonte en fait à Carroll (1980) qui proposait déjà une prise en compte de la référence au sein de laquelle les participants d'une conversation partagent la responsabilité mutuelle de nommer les choses dont ils parlent. Selon Carroll, l'élaboration de la référence se ferait de la façon suivante : le locuteur proposerait une référence et, une fois que son allocutaire l'aurait ratifiée, le locuteur la réutiliserait fréquemment par la suite.

C'est approximativement un schéma similaire, mais néanmoins plus complet, que nous livrent les résultats obtenus par Clark et ses collaborateurs au travers de leurs différentes études sur la co-construction de la référence. Leurs expériences ont néanmoins permis d'affiner les propositions de Carroll. Les différents apports de ces expériences sont détaillés au sein d'un article publié par

Brennan et Clark (1996), article au sein duquel les auteurs présentent trois expériences suite auxquelles ils énoncent cinq propriétés des « pactes conceptuels ». Ces propriétés sont les suivantes :

- En conversation, les pactes conceptuels sont établis conjointement par le locuteur et l'allocutaire. D'une façon générale, le locuteur propose un terme pour conceptualiser un référent puis l'allocutaire va soit l'accepter, soit proposer une alternative, soit proposer un substitut et cela, jusqu'à ce que les deux interlocuteurs arrivent à une conceptualisation commune. (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Clark et Schaefer, 1989 ; Schober et Clark, 1989 ; Wilkès-Gibbs et Clark, 1992)
- Lorsque le locuteur propose une conceptualisation, il précise souvent leur degré de confiance en la façon dont la conceptualisation sera comprise et adoptée par l'allocutaire. Selon Brennan et Clark (1996), lorsque le locuteur est confiant, il va simplement énoncer sa conceptualisation<sup>30</sup> alors que lorsque le locuteur n'est pas confiant, il va proposer sa conceptualisation comme élément provisoire en atténuant leur conceptualisation<sup>31</sup>.
- Les interlocuteurs n'établissent pas de pactes conceptuels en une seule fois mais au fur et à mesure de la conversation. Aussi, plus les interlocuteurs doivent se référer à un objet et plus le pacte conceptuel qui en résulte sera fort. De façon plus exacte, cela renvoie au fait que les interlocuteurs établissent un pacte conceptuel de façon d'autant plus résolue qu'ils auront à faire appel à ce pacte dans le discours ultérieur de l'interaction et pourront du coup, y faire appel avec confiance (Brennan et Clark, 1996 ; Clark 1996).
- Les pactes conceptuels sont accessibles à la fois au locuteur et à l'allocutaire et ne sont acceptés que lorsque l'accord des deux interlocuteurs est effectif.
- Le locuteur élabore un pacte conceptuel en fonction des caractéristiques de son allocutaire. Plus précisément, le pacte conceptuel sera élaboré différemment par le locuteur si ce dernier s'adresse à un allocutaire participant à la conversation ou à une personne qui a entendu la conversation sans pour autant y participer. Les feedbacks de l'allocutaire servent donc si bien à la compréhension de la référence par l'allocutaire qu'à la production d'une référence commune. (Schober et Clark, 1989 ; Wilkès-Gibbs et Clark, 1992)

Pour ainsi donc résumer les résultats des études concernant les pactes conceptuels, il est possible de dire que ces dernières proposent une conception de la co-construction interactive de la référence correspondant à la description suivante : en premier lieu, le locuteur propose une conceptualisation de l'objet auquel il souhaite référer, conceptualisation que son allocutaire peut accepter ou ne pas accepter. Les interlocuteurs se partagent ensuite l'élaboration de la conceptualisation du référent, ce qui aboutit à une conceptualisation partagée que Clark et ses collaborateurs nomment un pacte conceptuel. Par la suite, ce pacte conceptuel peut être rappelé dans la conversation pour faire référence au référent et ce, même si les interlocuteurs pourraient utiliser des références plus

---

<sup>30</sup> Par exemple : une chaussure.

<sup>31</sup> Par exemple : une sorte de chaussure.

simples. Au fur et à mesure, les interlocuteurs ont tendance à simplifier le pacte conceptuel qu'ils ont élaboré et, si cela est nécessaire, abandonne ce dernier pour une nouvelle conceptualisation, un nouveau pacte conceptuel.

Au final, ces résultats sont assez généraux et ne nous fournissent pas d'éléments de compréhension précis sur la façon dont s'élaborent les pactes conceptuels ou sur les causes se trouvant à l'origine du passage d'un pacte conceptuel à un autre. Et ces différents éléments ne sont pas expliqués d'un point de vue cognitif car tout au plus, Clark et ses collaborateurs nous fournissent des informations concernant la séquentialité des interactions relativement à des observables correspondants à des types d'intervention. Ainsi, en dépit de la qualité des méthodes expérimentales employées, le procédé analytique est essentiellement descriptif et ne permet donc pas l'accès aux processus cognitifs à l'œuvre dans les phénomènes étudiés. Il convient donc, afin de pouvoir élaborer par la suite une méthodologie d'étude de la co-construction dialogique de la référence, de s'interroger sur les écueils auxquels sont confrontées les études citées précédemment mais aussi les raisons de ces écueils ainsi que les éventuels moyens de les surmonter. C'est pourquoi nous proposons d'élaborer au sein de la partie suivante, une synthèse critique des études interactionnistes portant sur la co-construction de la référence.

### 1.2.3.3 Synthèse critique

A l'issue de cette présentation des approches interactionnistes de la référence en psychologie, il nous est possible de dresser un bilan qui, au vu de ce qui a été présenté ci-avant, se compose de plusieurs constats.

En guise de premier constat, nous souhaiterions revenir sur le fait que les approches interactionnistes en psychologie peuvent être conçues en deux grands types, avec d'un côté les approches naturalistes qui prennent pour objet la co-construction de la référence d'un objet social donné dans un contexte particulier, et d'un autre côté les approches expérimentales qui prennent pour objet l'étude décontextualisée de la co-construction de la référence afin d'en cerner les mécanismes généraux. A cela, nous avons relevé que se posait implicitement dans la distinction de ces deux démarches, la question de la spécificité des mécanismes impliqués dans la co-construction de la référence. Il apparaît cependant que ces deux approches sont complémentaires car alors que l'approche naturaliste met l'accent sur la validité écologique de ses analyses, l'approche expérimentale adopte une position réductionniste misant sur la standardisation et le contrôle des variables. La première approche traiterait donc potentiellement de mécanismes spécifiques ou tout du moins et à condition que ceux-ci puissent l'être, de mécanismes fortement saturés socialement, alors que la seconde traiterait de mécanismes plus généraux.

Cependant, si ces deux approches peuvent *a priori* se compléter sur le fond, il nous a été possible de montrer que cela était difficilement le cas sur la forme car les différentes études utilisent des méthodologies différentes. Ces dernières présentent en plus la spécificité de faire appel à différentes théories sans pour autant intégrer un paradigme unifié de l'étude des processus sociocognitifs à l'œuvre dans les interactions verbales. Par conséquent, chaque étude fait appel à des concepts différents en référence à des sources théorico-épistémologiques variées, ce qui ne permet

non seulement pas de comparer les différentes études entre les deux types d'approches mais aussi de pouvoir comparer, dans le cas des approches naturalistes, les résultats des études obtenus au sein de cette approche. Ainsi, ce problème de la multiplicité des approches théoriques vient donc entacher la perspective complémentariste entre approches naturalistes et expérimentales et constitue donc un problème supplémentaire venant se greffer à celui de la spécificité des mécanismes.

C'est pourquoi il convient de souligner que cet écueil peut être évité en considérant des études intégrant un paradigme unifié d'étude des propriétés sociocognitives des interactions verbales permettant d'appréhender ces dernières tant dans une démarche naturaliste que dans une démarche expérimentale. Dans cette optique, les résultats obtenus au sein d'une même approche mais aussi entre les deux approches pourraient être comparés et des éléments de réponse à la question de la spécificité des mécanismes référentiels pourraient être fournis.

En guise de second constat, il nous semble important de revenir sur les travaux expérimentaux que nous avons présentés ci-avant car ces derniers sont, à notre sens, sujet à au moins deux critiques. Ces critiques sont d'une part d'ordre épistémologique et d'autre part, d'ordre théorico-méthodologique. La première, d'ordre épistémologique, constitue ce second constat. Plus précisément, il s'agit de revenir sur la limitation prononcée des concepts utilisés par Clark et ses différents collaborateurs. Nous avons ainsi montré au préalable que les travaux sur la co-construction de la référence font volontiers appel à deux notions, celles de *common ground* et de *grounding*, qui présentent de nombreuses lacunes. Et ces dernières se retrouvent si bien sur un plan purement épistémologique, c'est-à-dire à un niveau définitoire, que sur un plan purement heuristique, c'est-à-dire en termes de potentiel explicatif.

Dans le cas du *common ground*, il s'avère que nous sommes confrontés à un concept qui s'origine au sein de multiples sources théoriques et dont l'évolution a subi plusieurs tentatives de réorganisation (Lee, 2001). Au final, la définition fournie par Clark (1996) s'avère être bien plus caractéristique de ce que serait le critère d'un élément appartenant au *common ground* qu'à une définition du *common ground* pour lui-même. Aussi, le potentiel explicatif de ce concept étant battu en brèches par les critiques de différents auteurs, il nous a semblé important de délaisser ce concept pour lui substituer celui d'*environnement cognitif mutuel* (Sperber et Wilson, 1986) dont nous avons montré que, conçu dans le cadre de la théorie de la pertinence, il n'était pas sujet aux mêmes critiques et s'avérait donc plus consistant.

Dans le cas du mécanisme de *grounding*, nous reprendrons les propos de Clark en qualifiant ce concept de notion très générale (Clark et Bangerter, 2004). A bien y regarder, le principal problème de la définition que fournit Clark (1996) du *grounding* est qu'il définit ce mécanisme en termes de finalité et non pas en termes de moyens. Pour lui, le *grounding* correspond au fait d'établir un élément comme partie intégrante du *common ground* de façon suffisante en fonction des objectifs actuels. En posant une telle définition, Clark propose de définir un mécanisme sans pour autant préciser comment ce mécanisme fonctionne. Aucune réponse n'est fournie et seul un flou conceptuel subsiste sur la nature des processus cognitifs pouvant être à l'œuvre derrière un tel mécanisme ou sur la façon dont se distribueraient ces derniers entre différents interlocuteurs.

Cependant, en dépit du flou épistémologique que présentent ces concepts, ces derniers n'en demeurent pas moins suffisamment consistants pour fournir un potentiel descriptif du phénomène de collaboration à l'œuvre dans la co-construction de la référence (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986) ou de l'émergence de pactes conceptuels (Brennan et Clark, 1996). Pour autant, ce potentiel descriptif ne permet à notre sens que des descriptions de surface car aucune explication ne nous est fournie concernant les processus sociocognitifs à l'œuvre dans la co-construction de la référence comme dans l'émergence des pactes conceptuels. Il subsiste donc des interrogations tant sur la nature des phénomènes cognitifs impliqués que sur leur fonctionnement. Des explications sont supposées nous être fournies autour des concepts de *common ground* et de *grounding* mais tel que nous l'avons précédemment montré, ces derniers se révèlent profondément inconsistants. Par exemple, les descriptions du modèle de co-construction de la référence ou d'émergence des pactes conceptuels sont quasi-exclusivement liées à la séquentialité des interactions sans aucune référence à l'implication d'éventuelles contraintes cognitives. Les concepts de *common ground* et de *grounding* apparaissent plus comme des constructions théoriques d'après-coup qui ont plus trait à des éléments de compréhension venant étayer les phénomènes interactionnels observés qu'à des structures cognitives contraignant l'interaction. L'explication de la raison majeure de ce fait se veut dans l'absence d'une théorie de la communication chez Clark et ses collaborateurs au profit exclusif d'une théorie de l'action.

Cet usage exclusif d'une théorie de l'action constitue d'ailleurs notre troisième constat, qui correspond par ailleurs à la critique d'ordre théorico-méthodologique des travaux de Clark et de ses collaborateurs à laquelle nous faisons référence ci-dessus. En effet, à bien regarder les travaux de Clark, il s'avère que la majeure partie des explications ont quasi-exclusivement trait à la séquentialité des interactions. Ainsi, les pactes conceptuels nous sont présentés comme des produits de l'activité de co-construction référentielle au sein de laquelle se développent des phénomènes de ratification ou d'invalidation, d'acceptation ou de rejet, etc ... Mais aucune information ne nous est cependant fournie sur les processus sociocognitifs à l'œuvre dans les interactions verbales tels que les processus intentionnels ou inférentiels, processus qui sont pourtant en amont des activités de surface décrites par Clark et ses collaborateurs. L'abord de ces processus, dont les contraintes cognitives conditionnent ces activités de surface telles que l'acceptation ou le rejet, serait pourtant un atout incontestable dans l'explication de ces dernières et, plus généralement, du phénomène de co-construction de la référence. Cependant, l'usage exclusif d'une théorie de l'action permet-elle d'arriver à un niveau d'analyse de ce type ?

Cela n'est certainement pas le cas chez Clark et ses collaborateurs car la théorie de l'action utilisée correspond au système d'alternance des tours de paroles de Sacks, Schegloff et Jefferson (1978). Cette théorie, qui a été élaborée dans le cadre du courant sociologique de l'ethnométhodologie, a pour objectif la description de la séquentialité des interactions. Aussi, bien qu'ayant été la source d'un grand engouement à son époque, cette théorie a depuis subi de virulentes critiques posant que cette dernière serait dénuée d'un quelconque potentiel explicatif (Searle, 1982), ne répondrait pas au critère poppérien de falsifiabilité (Parret et Verschueren, 1992) ou ne correspondant pas à un ensemble de règles que mettraient en place les participants d'une conversation (Gighlione et Trognon, 1993)<sup>32</sup>. En se contentant de dépeindre la séquentialité des

---

<sup>32</sup> Nous présentons bien plus amplement le système de Sacks, Schegloff et Jefferson ainsi que les critiques qui lui sont opposées au sein de notre partie 3.3.1.

tours de parole qu'il envisage comme unité minimale, le système de Sacks, Schegloff et Jefferson – et par extension, de Clark et de ses collaborateurs – font l'impasse sur les unités plus restreintes que sont les actes de langage (Searle et Vanderveken, 1985 ; Vanderveken, 1988), unités dont les logiques sont plus à même d'expliquer l'enchaînement conversationnel comme la résultante d'une articulation entre les sphères représentationnelles et actionnelles (Trognon, 1991 ; Trognon et Brassac, 1992 ; Gighlione et Trognon, 1993). Délaissant ainsi les aspects représentationnels, le système d'alternance des tours de paroles se prive de toute validité psychologique et c'est notamment la raison pour laquelle certains auteurs déclarent que si le tour constitue une unité interactionnelle, il ne constitue pas pour autant une unité de base de la hiérarchie conversationnelle (Roulet, Auchlin, Moeschler, et al., 1985 ; Moeschler, 1985). C'est aussi pourquoi certains auteurs déclarent que les travaux de Clark comportent un paradoxe :

« En tous cas, le tour ne saurait constituer cette sorte d'unité constitutive, n'en déplaise à Clark qui se révèle ici, selon Roulet du moins, inconsistant en prenant le tour comme unité de base de la hiérarchie conversationnelle tout en l'oubliant purement et simplement lorsqu'il décrit l'organisation de la conversation comme produite par des actions conjointes. » (Trognon, Musiol et Kostulski, 1999)

Ce paradoxe au sein des travaux de Clark et de ses collaborateurs constitue selon nous une erreur d'appréciation théorico-méthodologique se traduisant par la possibilité de rester théoriquement consistant qu'à la condition de ne décrire que des phénomènes de surface, c'est-à-dire relevant d'un niveau strictement interactionnel sans pour autant pouvoir définir les contraintes cognitives conditionnant ces phénomènes de surface. Cela explique donc pourquoi les concepts développés par Clark apparaissent plutôt, tel que nous l'avons évoqué ci-dessus, comme des constructions théoriques *ad hoc* venant simplement étayer les phénomènes interactionnels observés. Cela explique aussi pourquoi, dans l'expérience de Clark et Wilkès-Gibbs (1986), les analyses s'étaient essentiellement sur les essais n°2 à n°6 et que peu de choses concernent le premier essai. En effet, la majeure partie des analyses concerne la comparaison d'indices interactionnels entre les différents essais et le modèle de co-construction de la référence fourni est défini en termes strictement interactionnels. Il est en d'ailleurs de même pour le modèle proposé pour l'élaboration des pactes conceptuels. Dans tous les cas, les domaines représentationnels, intentionnels ou encore inférentiels sont exclus de ces analyses.

Ainsi, sur le plan théorico-méthodologique, notre critique est double et porte non seulement sur l'usage exclusif d'une théorie de l'action mais aussi sur l'inaptitude de cette théorie à appréhender les processus sociocognitifs conditionnant les phénomènes interactionnels de surface. Selon nous, l'appréhension de ces processus nécessite de disposer, en supplément d'une théorie de l'action, d'une théorie cognitive de la communication ainsi que d'un dispositif épistémologique d'articulation de ces dernières. Un tel dispositif, à condition d'être éprouvé théoriquement et empiriquement, permettrait alors de disposer d'un potentiel descriptif et explicatif afin d'appréhender ce qui se joue en termes actionnels, représentationnels, intentionnels et inférentiels. A notre connaissance, aucune étude présentant un tel dispositif ne s'est intéressée à la co-construction dialogique de la référence.



Pour ainsi conclure cette partie de synthèse critique sur les approches interactionnelles en psychologie, il semble important de résumer les trois principaux constats auxquels nous sommes arrivés. En premier lieu, nous avons souligné que face au caractère naturaliste ou expérimental des différentes études se posait la question de la spécificité des processus de co-construction de la référence et qu'au vu de la multiplicité théorico-méthodologique de ces études, il n'était pas possible de répondre à cette question. Nous avons cependant posé l'idée que la solution serait d'élaborer des études intégrant un paradigme unifié d'étude des propriétés sociocognitives des interactions verbales permettant d'appréhender ces dernières tant dans une démarche naturaliste que dans une démarche expérimentale. Deuxièmement, nous avons souligné le fait que la majeure partie des travaux portant sur la co-construction de la référence faisait volontiers appel à des concepts comme ceux de *common ground* et de *grounding* qui, non seulement se révélaient inconsistants sur le plan épistémologique mais de plus, ne disposaient pas d'un réel potentiel explicatif. Nous avons par ailleurs précisé que ces concepts pouvaient être remplacés par d'autres concepts qui, conçus dans le cadre de la théorie de la pertinence, sont plus consistants sur le plan épistémologique et disposent d'un réel potentiel explicatif. Troisièmement, nous avons montré que la majeure partie des études portant sur la co-construction de la référence n'utilisent bien souvent qu'une théorie de l'action qui d'une part, ne dispose pas d'une quelconque validité psychologique et d'autre part, ne permet de décrire que des phénomènes interactionnels de surface. Nous avons ensuite précisé que l'idéal serait de pouvoir appréhender, en plus des phénomènes interactionnels, les processus cognitifs représentationnels, intentionnels et inférentiels qui les conditionnent.

Par conséquent et si l'on retient ces arguments, une étude pertinente de la co-construction dialogique de la référence se doit de présenter au moins trois critères : être conçue dans un paradigme unifié d'étude des propriétés sociocognitives des interactions verbales, intégrer en son sein sans pour autant les modifier les concepts issus de la théorie de la pertinence, articuler théorie de la communication et théorie de l'action au sein d'un dispositif épistémologique et théorique permettant notamment d'appréhender les dimensions processuelles d'ordre représentationnel, intentionnel et inférentiel qui conditionnent l'enchaînement ainsi que l'émergence des phénomènes interactionnels.

Aussi, bien qu'aucune étude portant sur la co-construction dialogique de la référence ne comporte ces trois critères, l'élaboration d'une programmatique de recherche intégrant ces critères reste cependant possible. La présentation d'une telle programmatique sera l'objet de la partie suivante.

### 1.3 Conclusion : Pour une pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence

Pour ainsi avoir survolé les principaux champs disciplinaires prenant pour objet d'étude la référence, force est de constater que toutes les disciplines en viennent à invoquer des facteurs d'ordre cognitif dans la production et l'interprétation de cet objet d'étude. Tel que cela a été présenté au sein de ce chapitre, les démarches qui utilisent des stratégies scientifiques fermées et qui font fi des composantes cognitives se retrouvent confrontées à l'impasse. A l'opposé, certains courants philosophiques mentalistes considèrent la référence comme propriété fondamentale de l'esprit. Cependant, ces courants mentalistes utilisent une méthodologie intuitionniste qui ne dispose pas

d'une quelconque validité scientifique. Face à ces deux extrêmes, il semble donc évident qu'une étude qui se proposerait d'étudier les composantes cognitives du phénomène de référence au regard des théories actuelles serait la bienvenue.

Par ailleurs, à l'issue de ce chapitre, plusieurs éléments nous sont désormais disponibles pour tenter de circonscrire ce à quoi renvoie le phénomène de référence. A en retenir les éléments que nous avons évoqués ci-avant, la référence apparaît comme une relation génératrice d'informations sur le référent (Perry, 1999), référent qui peut être un élément linguistique, un objet du monde ou une propriété d'un objet du monde (Récanati, 2001). Cette relation fait intervenir des contraintes d'ordre syntaxico-sémantique et est co-construite par les interlocuteurs qui se coordonnent et collaborent (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986). Par ailleurs, l'élaboration de cette relation correspond à un processus complexe faisant intervenir des dimensions d'ordre intentionnel (Bach, 2004b), inférentiel (Matsui, 2000) et séquentiel (Brennan et Clark, 1996). Par conséquent, une définition adéquate du phénomène de référence se doit d'intégrer ces différentes dimensions. Il nous est donc possible de proposer la définition suivante :

Faire référence correspond à la co-construction collaborative et progressive d'une relation entre un élément linguistique et un référent, – correspondant lui-même à un élément linguistique, un objet du monde ou une propriété d'un objet du monde – relation dont l'élaboration conjointe implique la mobilisation de processus sociocognitifs d'ordre actionnel, intentionnel et inférentiel.

Pour autant, cette définition reste très générale et ne peut être considérée comme valide. Cela est dû au fait qu'elle correspond bien plus à la combinaison de résultats éparses qu'à un réel étayage empirique faisant état de toutes ces dimensions à la fois. Cet étayage devrait d'ailleurs nous permettre de décrire comment se co-construit une telle relation entre les interlocuteurs mais aussi de circonscrire de façon précise les processus sociocognitifs conditionnant cette dernière. Ce point constitue notamment un des objectifs de cette étude mais encore une fois, seul un paradigme unifié d'étude des propriétés sociocognitives des interactions verbales peut se révéler pertinent pour atteindre cet objectif. De plus, suite à nos conclusions émises à l'issue de la partie 1.2.3.3, ce paradigme se doit d'intégrer en son sein sans pour autant les modifier les concepts issus de la théorie de la pertinence, et d'articuler théorie de la communication et théorie de l'action au sein d'un dispositif épistémologique et théorique permettant notamment d'appréhender les dimensions processuelles d'ordre représentationnel, intentionnel et inférentiel qui conditionnent l'enchaînement ainsi que l'émergence des phénomènes interactionnels.

Le candidat idéal semble être la paradigme que constitue l'approche pragmatique en psychologie (Bernicot, Trognon, Musiol et al., 2002), paradigme que nous présentons de façon détaillée au sein de notre chapitre III et qui dispose de toutes les caractéristiques nécessaires évoquées ci-dessus. Pouvant être définie comme une psychologie sociale de l'usage du langage (Bromberg et Trognon, 2000) dont les contours épistémologiques relèveraient d'une pragmatique néo-gricéenne s'intégrant dans la tradition philosophique du langage comme action, l'approche pragmatique en psychologie articule habilement théorie de l'action et théorie de la communication, ce qui permet l'appréhension des processus élémentaires et complexes tels qu'ils s'expriment en

situation naturelle sur la base de l'usage que font les individus du langage ou dans des situations contrôlées expérimentalement où l'on use du langage (Musiol et Trognon, 2000). Epruvé par de nombreuses études, ce paradigme dispose d'un fort potentiel heuristique concernant les interactions verbales, ce qui lui a notamment permis d'amorcer un renouveau dans de nombreuses sous-disciplines de la psychologie (Bernicot et Trognon, 2002), et c'est pourquoi il constitue selon nous le paradigme le plus apte à traiter de la co-construction dialogique de la référence.

Disposant donc de la puissance d'analyse que fournit l'approche pragmatique en psychologie, il ne nous reste plus qu'à envisager une démarche générale d'étude de la co-construction dialogique de la référence. Là, nous nous retrouvons confrontés à l'épineuse question de la spécificité potentielle des mécanismes que nous avons évoqués plus haut. Pour mémoire, nous avons alors souligné que ce problème pouvait être évité à condition de considérer des études intégrant un paradigme unifié d'étude des propriétés sociocognitives des interactions verbales permettant d'appréhender ces dernières tant dans une démarche naturaliste que dans une démarche expérimentale. Tel que nous l'avons précisé, c'est seulement dans une telle optique que les résultats obtenus au sein d'une même approche (expérimentale ou naturaliste) mais aussi entre les deux approches (expérimentale et naturaliste) pourraient être comparés et des éléments de réponse à la question de la spécificité des mécanismes référentiels pourraient être fournis. Cependant, un tel projet constitue une vaste programmation au sein de laquelle notre étude, aux ambitions plus modestes, ne se veut que poser les jalons.

C'est pourquoi nous optons pour le fait d'étudier en premier lieu la co-construction dialogique de la référence dans un cadre expérimental. Dans cette démarche seulement, il devient possible de contrôler un maximum de variables afin de disposer d'un bon indice de reproductibilité. Nous faisons donc le choix de laisser de côté la validité écologique qu'offre une étude naturaliste au profit de la validité externe significative que devrait nous offrir une démarche expérimentale. Pour exemple, le choix d'une démarche expérimentale implique que notre objet d'étude ne soit pas spécifique des conversations naturelles mais des conversations orientées vers la tâche, au sens de Davies (2006), ce qui limite la portée de nos résultats. Cependant, la contrepartie de cette limitation correspond à la rigueur expérimentale nous permettant de manipuler certaines variables choisies en ne faisant par exemple intervenir que des modalités d'ordre verbal au détriment de modalités communicationnelles gestuelles. De plus, dans la mesure où nous nous proposons d'étudier non pas, un type d'interaction mais un processus spécifique de l'interaction permettant la co-construction de la signification, la démarche expérimentale semble plus adaptée.

Nous prônons donc ici en faveur d'un certain réductionnisme tout en considérant ce dernier non pas comme fin en soi mais comme démarche première et essentielle d'un abord général de la compréhension du phénomène de co-construction dialogique de la référence.

Dans l'optique qui est donc la notre au sein de ce travail de recherche, le phénomène de co-construction dialogique de la référence se doit d'être abordé de façon expérimentale avant d'être analysé dans le cadre théorico-méthodologique que fournit l'approche pragmatique en psychologie. Et c'est à notre sens par ce biais que peuvent être fournis des arguments empiriques permettant tant

de circonscrire les propriétés de ce phénomène que de mettre à l'épreuve les hypothèses actuelles le concernant. En cela, notre démarche rejoint le projet général de pragmatique expérimentale (Noveck et Sperber, 2004 ; Sperber et Noveck, 2007), projet élaboré afin de se dégager des méthodologies intuitionnistes souvent employées en pragmatique et dont l'objectif est d'articuler théories pragmatiques et méthodes expérimentales afin d'interroger des problèmes d'ordre pragmatique. Par conséquent, il est donc possible de dire que notre démarche d'étude du phénomène de co-construction dialogique de la référence est à concevoir dans le cadre de la pragmatique expérimentale ou de façon plus exacte, dans le cadre de l'association entre pragmatique expérimentale et approche pragmatique en psychologie<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Par approche pragmatique en psychologie, nous entendons le modèle nancéen développé ces vingt dernières années, principalement autour d'Alain Trognon et de ses collaborateurs.

## Chapitre II : Schizophrénie, cognition, et langage

### *Plan du chapitre :*

- 2.1 La schizophrénie comme illustration du problème des classifications en psychiatrie
  - 2.1.1 Le recueil des symptômes par la clinique : les classifications critériologiques
    - 2.1.1.1 L'amorce des premières descriptions cliniques
      - 2.1.1.1.1 Emil Kraepelin et la démence précoce
      - 2.1.1.1.2 Eugen Bleuler et la dissociation
      - 2.1.1.1.3 L'approche critériologique de Kurt Schneider
    - 2.1.1.2 La schizophrénie selon les classifications actuelles
      - 2.1.1.2.1 La schizophrénie selon la classification internationale des maladies
      - 2.1.1.2.2 La schizophrénie selon la classification américaine
    - 2.1.1.3 Discussion
  - 2.1.2 Le concept de schizophrénie revisité par la psychométrie : les classifications dimensionnelles
    - 2.1.2.1 Les modèles bi-syndromiques
    - 2.1.2.2 Les modèles tri-syndromiques
    - 2.1.2.3 Discussion
- 2.2 A la recherche d'un consensus au travers de la « piste cognitive »
  - 2.2.1 L'étude des déficits cognitifs
    - 2.2.1.1 Les déficits mnésiques
    - 2.2.1.2 Les troubles attentionnels
    - 2.2.1.3 Les troubles des fonctions exécutives
    - 2.2.1.4 Le potentiel heuristique de l'étude des troubles cognitifs dans l'abord de la schizophrénie
  - 2.2.2 Les modèles pathogéniques
    - 2.2.2.1 Le modèle de Jean-Marie Danion : la schizophrénie comme pathologie de la conscience auto-noétique
    - 2.2.2.2 Le modèle de Christopher Frith : la schizophrénie comme pathologie de la métareprésentation
    - 2.2.2.3 Le modèle de Marie-Christine Hardy-Baylé : la schizophrénie comme pathologie du déficit de l'intégration contextuelle
  - 2.2.3 Discussion
- 2.3 Le langage : un candidat idéal au consensus ?
  - 2.3.1 De l'étude des troubles du langage ...
  - 2.3.2 ... à l'étude des troubles de l'usage du langage
- 2.4 Schizophrénie et référence
- 2.5 Conclusion : pour une pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence en interaction verbale pathologique

D'une façon très générale, la pathologie schizophrénique est définie comme une psychose délirante chronique caractérisée par un repli autistique, une dissociation, un délire paranoïde, et générant une perturbation au monde extérieur.

Débutant généralement vers la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte (Hafner, Hambrecht, Loffler, et al., 1998), la schizophrénie se manifeste souvent par un décrochage scolaire, un repli, un isolement (Lesur, 2001). Ce genre de début, parfois brutal mais souvent insidieux, l'est d'autant plus qu'il est généralement associé à une méconnaissance des symptômes de la part de l'entourage, ce qui entraîne le plus souvent un retard de diagnostic et donc, un retard de la prise en charge. Le handicap provoqué par cette pathologie est relatif mais durable. Il constitue généralement un facteur majeur de désocialisation et de précarité (Llorca, 2004) sans compter un risque accru de développer une maladie organique associée, des problèmes fréquents d'addiction et d'hygiène, ainsi qu'une mortalité précoce (Brown, 1997) en moyenne inférieure de dix ans par rapport à la moyenne générale. C'est la raison pour laquelle la schizophrénie est classée par l'OMS comme l'une des dix maladies qui entraînent le plus d'invalidité.

Les études de prévalence divergent quelque peu et font état de 1 à 1,5% de la population mondiale (Jablensky, Sartorius, Ernberg, et al., 1992), de 0,85% de la population mondiale (Kaplan et Sadock, 1995), voire de 2 à 10 pour 1000 personnes (Terra et Alexandre, 1995). Par ailleurs, cette maladie est ubiquitaire, c'est-à-dire qu'on la retrouve dans différents pays, différentes cultures et différents groupes sociaux. Le sexe ratio est de 1, mais l'évolution de la pathologie serait plus favorable chez la femme que chez l'homme pour lequel on observe les formes les plus virulentes de la maladie.

Globalement, la maladie évolue avec des rechutes dans les premières années avant de se stabiliser, ce qui n'est pas sans considérer la persistance de symptômes résiduels d'intensité variable selon les personnes. Une étude de cinq années menée sur une population américaine (Shepherd, Watt, Falloon, et al., 1989) conclut pour sa part que l'évolution de la maladie peut prendre quatre formes différentes<sup>34</sup>. Par conséquent, le pronostic est assez variable. Il dépend de nombreux facteurs tels que la forme de la maladie, le soutien psychosocial dont dispose la personne, l'accès aux soins, l'adhérence à la prise en charge proposée, etc ...

D'un point de vue étiologique, de nombreuses hypothèses sont évoquées mais certaines apparaissent néanmoins comme plus saillantes. A ce titre, l'hypothèse neurodéveloppementale

---

<sup>34</sup> Plus précisément, cette étude conclut qu'il existerait les quatre formes d'évolution suivantes :

- Des patients présentant un seul épisode sans développer de handicap (22% de l'échantillon)
- Des patients présentant plusieurs épisodes sans développer handicap ou en développant un handicap minime (35% de l'échantillon)
- Des patients présentant un handicap dès le premier épisode avec une exacerbation subséquente et un non retour à l'état pré-morbide (8% de l'échantillon)
- Des patients présentant de nombreux épisodes avec un handicap augmentant au fur et à mesure de chaque épisode sans retour à l'état pré-morbide (35% de l'échantillon)

(Murray et Lewis, 1987 ; Weinberger, 1987 ; Gourion, Gourevitch, Lepovost, et al., 2004) apparaît comme relevant d'un intérêt certain. Bien que faisant bien plus état d'un ensemble de faits et d'arguments que de preuves directes, cette hypothèse renvoie à l'idée que des facteurs étiologiques interviendraient pendant les périodes prénatales et périnatales en altérant précocement la structure et le fonctionnement cérébral de la personne. L'interaction de ces altérations avec le processus de maturation cérébrale du système nerveux central ainsi qu'avec le développement général de la personne, provoquerait le déclenchement de la schizophrénie à l'adolescence, c'est-à-dire lorsque la maturation cérébrale est terminée. Cela expliquerait d'ailleurs le fait que la schizophrénie se déclenche le plus fréquemment à cette période.

Par ailleurs, vient se rajouter à cette hypothèse, le postulat d'atteintes virales (Crow, 1984), bactériennes et parasitaires. En vertu de ce postulat, une participation infectieuse contribuerait au déterminisme de la schizophrénie. Confortée dans un premier temps par la reconnaissance d'un déséquilibre saisonnier des naissances chez les patients schizophrènes considéré comme évocateur d'infections saisonnières puis dans un second temps par certains parallélisme entre la maladie et les fluctuations annuelles de certaines pathologies comme la grippe (Limosin, Rouillon, Payan et al., 2003), cette hypothèse s'avère étayée par de nombreuses études montrant une relation entre la prévalence de plusieurs infections et la survenue ultérieure d'une schizophrénie (Saoud et D'amato, 2006). Mais c'est principalement vers une hypothèse de type virale (Crow, 1984 ; Karlsson, Bachmann, Schröder, et al., 2001) que se tourne l'attention de la communauté scientifique. Dans cette démarche, on considère qu'un rétrovirus s'intégrerait au génome de l'hôte pour se transmettre à sa descendance<sup>35</sup>, entraînant au passage autant de délétions, mutations ou interférences dans les mécanismes de translation et d'expression géniques qui seraient aptes à rendre compte de l'héritabilité de certaines schizophrénies. Dans une autre hypothèse, l'intégration du rétrovirus dans l'ADN de l'hôte pourrait expliquer le retard d'expression clinique qui caractérise la schizophrénie. Il y aurait dans ce cas, une activation transcriptionnelle d'éléments rétroviraux intégrés dans le génome de neurones sollicités par le développement final des structures cérébrales à l'adolescence.

Sur le plan génétique, l'hypothèse actuellement retenue est celle d'un modèle polygénique et multifactoriel à seuil, au-delà duquel la maladie apparaîtrait (D'amato et Thibaut, 2003). Dans cette démarche, on envisagerait une composante génétique faisant intervenir plusieurs gènes qui, individuellement, n'auraient qu'un effet mineur, et une composante environnementale. Ce serait là les interactions entre ces deux composantes qui conduiraient le sujet à développer la maladie lorsque la combinaison de leurs effets dépasserait un certain seuil de susceptibilité. Ce modèle, dépeint ici très grossièrement, semble assez heuristique car correspondant à une démarche biopsychosociale.

Suite à ces constats, la pathologie schizophrénique peut sembler relativement bien circonscrite. Pourtant, en procédant à un état des lieux plus approfondi, force est de constater que les éléments présentés ci-dessus ne constituent en fait que les contours généraux d'une pathologie aux formes multiples et variées dont le concept même est parfois remis en question. Et pour cause, la

---

<sup>35</sup> L'étude de Karlsson, Bachmann, Schröder, et al. (2001) identifie un virus faisant partie des rétrovirus endogènes humains (HERV-W) et dont la famille est impliquée dans le développement du diabète et de la polyarthrite rhumatoïde.

schizophrénie se caractérise bien souvent par un polymorphisme de tableaux pathologiques qui divergent parfois beaucoup les uns des autres et ont pour corollaire la remise en cause de l'homogénéité d'une entité clinique spécifique et singulière : la schizophrénie (Bourgeois, 1980 ; Dollfus, 2001), entité que certains évoquent même comme « la grande énigme de la psychiatrie » (Pichot, 1981).

En effet, depuis plus d'un siècle, la catégorisation de la schizophrénie constitue un véritable écueil pour la recherche clinique. Et en dépit des fortes avancées théoriques et techniques au sein des disciplines se proposant de prendre pour objet d'étude cette pathologie, la forte hétérogénéité clinique que présente la schizophrénie n'a pas encore permis d'aboutir à une définition consensuelle de cette dernière. Ainsi, il n'existe toujours pas d'accord au sein de la communauté scientifique sur ce qui serait communément rencontré dans chacune des formes cliniques, c'est-à-dire ce qui serait propre de la pathologie schizophrénique, ainsi que sur ce qui constituerait des spécificités propres aux différents sous-types cliniques de cette pathologie.

La conséquence la plus générale de ce fait est que l'on assiste à un florilège de modes d'appréhension de la schizophrénie et de travaux scientifiques la concernant (Spadone, 2004) et ce, à tel point que certains auteurs proposent même d'abandonner le concept de schizophrénie, concept jugé par ces derniers comme dépassé voire trop instable (Boyle, 1990 ; Brockington, 1992). Quoiqu'il en soit, ce projet d'abandon ne constitue pas la tendance générale car tel que le faisait déjà remarquer Henri Ey en 1955, « cela n'empêche pas la plupart des cliniciens de s'entendre sur le diagnostic de psychose schizophrénique ». De plus, avec plusieurs revues spécialement dédiées et des milliers d'articles publiés chaque année, le concept de schizophrénie ne semble pas prêt d'être délaissé.

Ainsi confronté à cette densité, la nécessité de clarifier les différents modèles d'appréhension de la schizophrénie s'avère indéniable. C'est pourquoi l'objectif de ce chapitre sera de circonscrire ces différentes démarches. Cela dit, loin de nous proposer de fournir un travail exhaustif à ce sujet, notre propos s'en tiendra essentiellement aux grands types d'approche ainsi qu'aux différentes pistes suivies par les chercheurs pour circonscrire le concept de schizophrénie. Pour se faire, nous tenterons d'aborder tant que faire se peut une démarche de type chronologique mais sans pour autant que cela constitue notre fil conducteur, consacré pour sa part à la présentation des différents axes de recherche ayant pour objectif de circonscrire la schizophrénie. En premier lieu, il sera donc question de présenter les approches de type critériologique, c'est-à-dire les approches essentiellement conditionnées par le recueil de manifestations cliniques puis les approches de type dimensionnel, c'est-à-dire les approches se proposant d'opérer en une réorganisation psychométrique des symptômes. Dans un second temps, nous traiterons de l'apport de l'étude de la cognition à la compréhension de la schizophrénie puis des modèles pathogéniques qui en découlent. La troisième partie de ce chapitre concernera pour sa part l'apport indéniable de l'étude du langage schizophrénique et des processus cognitifs sous-tendant ce dernier. Ce point sera pour nous l'occasion d'amorcer la problématique de la référence dans la schizophrénie.



## 2.1 La schizophrénie comme illustration du problème des classifications en psychiatrie

Suite aux premières caractérisations de la schizophrénie, ce concept connu un fort engouement dans le domaine de la psychiatrie, si bien que le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle accusa une forte inflation du diagnostic de schizophrénie. Cependant, la forte hétérogénéité clinique de cette pathologie ainsi que les différentes orientations théoriques des cliniciens eurent pour conséquence que le même diagnostic pouvait recouvrir des patients présentant de grandes différences sur le plan de la symptomatologie clinique (Cooper, et Kendell, 1972 ; Scotto et Bougerol, 1997)<sup>36</sup>. Vint par ailleurs s'ajouter à ce constat l'émergence de l'usage dans la pharmacologie des premières molécules psychotropes, ce qui nécessita un affinage des critères diagnostiques.

Ainsi, de nombreux efforts furent accomplis afin de tenter d'apporter une plus grande rigueur dans la description et la définition des entités psychiatriques en imposant des critères précis permettant d'opérationnaliser les diagnostics. L'objectif était donc de trouver un certain consensus et un certain langage commun dans ce domaine particulièrement flou (Bourgeois, 1999). Dans cette démarche, deux perspectives se côtoient, la première, dite critériologique, qui prend pour objet le recueil objectif des manifestations cliniques et la seconde, dite dimensionnelle, qui prend pour objet d'étude la réorganisation des symptômes par l'intermédiaire de méthodes quantitatives psychométriques.

### 2.1.1 Le recueil des symptômes par la clinique : les classifications critériologiques

Les différentes manifestations cliniques que recouvre le terme de schizophrénie ont progressivement été mises à jour par les contributions essentielles de trois psychiatres : Emil Kraepelin (1856-1926), Eugène Bleuler (1857-1939), et Kurt Schneider (1897-1967). Chacun à leur manière, ces différents praticiens auront permis de mettre au jour des critères de classifications des maladies mentales fondées sur des critères cliniques objectifs. Aussi, s'il existe une certaine filiation théorique entre eux, tous trois auront permis une redéfinition progressive de différents aspects du concept de schizophrénie si bien que leurs apports respectifs dans la circonscription des symptômes cliniques de la schizophrénie influencent toujours les classifications et les modèles actuels de cette pathologie. C'est pourquoi cette partie a pour vocation de présenter brièvement les premiers apports des différentes contributions de type critériologique puis de présenter par la suite les classifications les plus importantes et qui sont en usage actuellement.

---

<sup>36</sup> Une assez bonne illustration de ce problème reste l'étude princeps élaborée en 1972 par Cooper et Kendell, et qui consista en la comparaison des diagnostics de patients primo-hospitalisés entre New-York et Londres. Cette étude montra que le diagnostic de schizophrénie était deux fois plus important à New-York qu'à Londres. Les auteurs conclurent non pas en la prévalence de telle ou telle pathologie pour chaque endroit mais en faveur d'un biais méthodologique lié à une différence d'habitude diagnostique chez les psychiatres newyorkais et londoniens.

## 2.1.1 L'amorce des premières descriptions cliniques

### 2.1.1.1 Emil Kraepelin et la démence précoce

Bien qu'il existe de nombreuses descriptions de ce que l'on peut supposer relever d'un tableau clinique de la schizophrénie, il est couramment admis que l'origine clinique de ce concept remonte au psychiatre allemand Emil Kraepelin, un des pères de la nosographie moderne. La perspective de ce dernier, que l'on situe notamment par rapport à la notion de dégénérescence élaborée par Morel (1809-1873), fut de considérer que la diversité initiale des symptômes finit invariablement par se réduire à un état final à peu près homogène. Ainsi, il déclarait que « les distinctions les plus profondes au début n'empêchent pas la maladie d'imprimer à la démence terminale son même sceau uniforme ». C'est donc pour Kraepelin bien à un type de démence que correspond la schizophrénie mais cela dit, l'âge relativement faible de l'apparition de cette maladie le conduisit à élaborer le concept de démence précoce (Kraepelin, 1919)<sup>37</sup>.

L'apport véritable de Kraepelin est cependant autre et consiste principalement en le fait d'avoir rassemblé en un groupe unifié plusieurs tableaux cliniques décrits jusqu'alors comme des entités distinctes. Ainsi, Kraepelin regroupa sous la même vignette les syndromes de la catatonie, de l'hébétéphrénie et de la démence paranoïde<sup>38</sup>.

Selon lui, la démence précoce se caractérise par la présence de symptômes accessoires comme l'excitation, le délire et les hallucinations. A côté de ces derniers, Kraepelin relève des symptômes qu'il considère comme des stigmates cardinaux de la maladie. L'auteur cite « un rire niais et vide », « des grimaces et des contorsions », des « fines trémulations de la face », différents signes moteurs ainsi que des troubles du langage et de la pensée. Ces troubles du langage seront d'ailleurs décrits en détails par Kraepelin qui, procédant par analogies entre le langage des schizophrènes et le langage de ses rêves<sup>39</sup>, élaborera même une classification assez fine des troubles du langage dont voici un aperçu :

- La schizophasie qui correspond au fait que le discours du patient est jugé incohérent et comporte des groupements de mots utilisés de manière inadéquate.
- Les paraphrasies qui renvoient au fait que certains mots du lexique sont remplacés par d'autres par l'intermédiaire d'analogies phonétiques ou conceptuelles.
- Les troubles du discours dont plusieurs types sont dégagés :

---

<sup>37</sup> Le concept fut en réalité introduit lors d'une conférence que Kraepelin donna en 1898 et qui fut intitulée « Sur le diagnostic et le pronostic de la démence précoce ». Mais c'est cependant dans la sixième version de son *Traité de Psychiatrie*, paru en 1899, que Kraepelin introduit de façon claire et définitive la première description clinique de la démence précoce.

<sup>38</sup> Plus précisément, le concept de catatonie fut introduit en 1874 par Kahlbaum et celui d'hébétéphrénie en 1873 par Hecker. Ainsi, sur le plan de la description des entités syndromiques, seul le concept de démence paranoïde fut introduit par Kraepelin. C'est pourquoi la réelle nouveauté et quelque part, l'apport essentiel de Kraepelin, fut de regrouper ces trois syndromes en une seule et même entité.

<sup>39</sup> Kraepelin pensait en effet que les phénomènes langagiers qu'il observait dans ses rêves pouvaient être rapprochés des spécificités langagières qu'il rencontrait dans sa pratique auprès de différentes populations mais principalement auprès des déments précoces. C'est pourquoi il publia en 1906 une monographie sur les troubles du langage et le rêve. Au sein de cette dernière, il développa notamment l'idée selon laquelle les troubles du langage dans le rêve peuvent plus aisément être étudiés, parce que le rêveur peut à son réveil se souvenir de l'intention sous-jacente au mot ou à la phrase troublée alors qu'il est beaucoup plus difficile d'appréhender l'intention sous-jacente à une phrase troublée chez un dément précoce.

- L'akataphasia, c'est-à-dire des troubles de l'expression verbale de la pensée. Par exemple, cela s'exprime par des ellipses, c'est-à-dire des condensations anormales de représentations ou encore le carillonnage de mots qui renvoie pour sa part à des associations par assonance.
- L'agrammatisme, c'est-à-dire des troubles de l'ordonnance verbale de la pensée. Kraepelin cite par exemple les paralogies de déviation qui renvoie à des réponses à côté ou à un déraillement de l'expression verbale.

Face à cette description, force est de constater l'avant-gardisme de Kraepelin dans sa description des troubles langagiers qui quelque part, peut être rapprochée de celle élaborée trois-quarts de siècle plus tard par Chaïka en 1974 ! Et cet-avant-gardisme concerne d'ailleurs bien d'autres domaines. On le retrouve par exemple, sur le plan étiologique, comme prémisse des hypothèses infectieuses et virales. En effet, Kraepelin déclarait que le fait que l'existence dans la démence précoce de lésions cérébrales, peut-être d'origine toxique, ne fait guère de doute. Aussi, Kraepelin postulait que c'est l'hérédité qui est le plus susceptible d'éclairer l'éthiopathogénie de la démence précoce et là encore, cette hypothèse fut développée plus tard avec l'émancipation de la génétique.

Pour autant, si les hypothèses de Kraepelin peuvent de nos jours sembler manquer de consistance au regard des connaissances actuelles, force est de constater que cet auteur aura fourni un apport des plus certains dans l'appréhension de la pathologie schizophrénique ainsi que dans l'organisation des classifications de type critériologique.

#### 2.1.1.1.2 Eugène Bleuler et la « dissociation »

Le second grand apport à la circonscription de la pathologie schizophrénique provient des travaux produits par le psychiatre suisse Eugène Bleuler. Tout en inscrivant son œuvre dans la continuité des travaux de Kraepelin, Bleuler se lança dans le projet de concilier les différents champs de savoir de la psychiatrie de l'époque et plus particulièrement, d'approfondir l'idée de démence précoce en y appliquant les idées de Freud. Ainsi, il décrira la pathologie de la façon suivante :

« Nous désignons sous le nom de démence précoce ou schizophrénie un groupe de psychoses qui évolue tantôt sur le mode chronique, tantôt par poussées, qui peut s'arrêter ou même rétrocéder à n'importe quel stade, mais qui ne permet sans doute pas de *restitutio ad integrum* complète. Ce groupe est caractérisé par une altération de la pensée, du sentiment et des relations avec l'extérieur d'un type spécifique qu'on ne rencontre nulle part ailleurs (...) il existe dans tous les cas une scission nette des fonctions psychiques (...) si bien que même les concepts perdent leur intégrité (...) et donc l'activité associative n'est déterminée que par des fragments d'idées et de concepts (...) dans les cas les plus graves on ne perçoit même plus de manifestations d'affects. » (Bleuler, 1911)

Deux éléments importants peuvent être dégagés de cette citation : il s'agit en premier lieu de l'idée de scission des fonctions psychiques et en second lieu, de l'usage du terme de schizophrénie, terme qui signifie littéralement « scission de l'âme » et qui témoigne bien de l'importance du concept de

scission – de dislocation ou encore de dissociation<sup>40</sup> – chez Bleuler. En effet, pour lui, l'usage du terme de démence est impropre alors que le concept de scission se justifie pleinement par le fait que la personnalité perd de son unité, que les idées ne sont pensées qu'en partie et que des fragments d'idées ne sont assemblées que de façon impropre (Bleuler, 1911).

Par ailleurs, la description clinique des symptômes chez Bleuler passe par un relevé de signes inhérent à une distinction établie entre ce que l'auteur désigne comme les symptômes fondamentaux et ce qu'il désigne comme les symptômes accessoires. Pour lui :

- Les symptômes fondamentaux sont caractéristiques de la schizophrénie et permettent de poser le diagnostic à condition d'atteindre une certaine intensité. Ces troubles sont présents tout au long de l'évolution de la maladie. Ils correspondent à ce que les anglo-saxons appellent de nos jours les 4A : Autisme, Affects émoussés, Associations relâchées, Ambivalence (Bourgeois, 1999)<sup>41</sup>.
- Les symptômes accessoires ne sont pas nécessairement présents tout au long de la maladie et ne sont pas spécifiques au diagnostic de schizophrénie. Ces symptômes correspondent à ce que Bleuler appelle les erreurs sensorielles (c'est-à-dire les illusions et les hallucinations), les idées délirantes, les troubles accessoires de la mémoire, la personnalité, le langage<sup>42</sup> et l'écriture, les symptômes corporels et les symptômes catatoniques<sup>43</sup>.

De par ce relevé de symptômes mais aussi de par le relevé de signes dont l'absence est nécessaire au diagnostic<sup>44</sup>, Bleuler émet une distinction entre quatre sous-types clinique de schizophrénie où chaque type est conditionné par la prédominance de certains signes. Ainsi, l'auteur distingue la schizophrénie simple, paranoïde, catatonique, et hétérologique.

---

<sup>40</sup> Le terme original est le mot allemand « Spaltung », il est tantôt traduit par le terme « scission », tantôt par le terme « dissociation » ou encore, par le terme « dislocation ».

<sup>41</sup> Parmi ces symptômes fondamentaux, Bleuler (1911) distingue les fonctions simples des fonctions complexes :

- Les fonctions simples comprennent les associations d'idées, l'affectivité et l'ambivalence.
- Les fonctions complexes correspondent au rapport à la réalité (c'est-à-dire l'autisme), à l'attention, à la volonté (c'est-à-dire la psychomotricité dans la terminologie de l'époque), la personnalité, la démence schizophrénique, l'activité de comportement.

<sup>42</sup> Bleuler (1911) notait à l'égard du langage de nombreuses précisions : il décrivait ainsi que certains patients parlent énormément, presque sans arrêt et sans pour autant vouloir communiquer quelque chose à leur entourage alors que pour d'autres, la pulsion de parler est souvent altérée. Il note aussi une intonation particulière, des mésusages sémantiques, des néologismes, des erreurs de style, des persévérations, ainsi qu'une perte de la cohérence et du but du discours qui peut, selon lui, coïncider avec une incohérence de la pensée. Mais notons cependant que l'auteur conçoit son approche au sein du modèle associationniste de l'époque qui postule que les associations d'idées constituent le fil de la pensée et fonctionnent sur un mode logique qui se met en place au cours du développement de l'individu au fur et à mesure de ses expériences.

<sup>43</sup> Il convient ici de noter que ces symptômes décrits comme accessoires prendront la première place dans les systèmes diagnostiques ultérieurs type DSM. Ils correspondent par ailleurs aux symptômes positifs actuels.

<sup>44</sup> Il s'agit d'une déficience intellectuelle de type congénitale, de troubles de l'orientation et de la mémoire, de troubles perceptifs tels que des cécités, de troubles de la conscience, de troubles de la motricité (excepté pour la cataplexie).

Sur le plan étiologique, Bleuler postule en l'existence d'un processus morbide organique qui crée la disposition à la maladie ainsi que certains signes primaires, et un processus psychogène qui détermine les symptômes secondaires. Ainsi, l'influence de la psychanalyse, dont Bleuler se réclame ouvertement, l'a conduit à mettre l'accent sur l'importance des facteurs psychogénétiques, et à admettre l'intervention d'une forme de causalité psychique dans l'expression des symptômes secondaires. Dans le même temps, il restait fermement attaché à une conception organiciste, en soutenant que la genèse des symptômes primaires relève d'un processus pathologique cérébral.

Sur le plan théorique, l'auteur distingue les symptômes primaires qui seraient directement imputables au processus morbide et dont la présence est nécessaire au diagnostic, des symptômes secondaires qui ne seraient que la résultante de réactions physiologiques de l'organisme aux conditions modifiées, c'est-à-dire des tentatives d'adaptation plus ou moins réussies à la perturbation. Dans cette perspective, alors que les symptômes primaires seraient organiques, les symptômes secondaires seraient à concevoir dans un processus psychogène d'adaptation.

En conclusion, la conceptualisation de la schizophrénie que propose Bleuler apparaît comme riche et complexe. Mais pour autant, l'imprécision qui lui est inévitablement liée a eut pour conséquence de lui avoir fourni une descendance intellectuelle des plus variées, avec parfois des conceptions antagonistes se réclamant respectivement de Bleuler. Et plus que cela, le concept bleulérien de schizophrénie en a fait les frais à chaque dérive que subissait ce dernier. L'exemple le plus probant reste l'extension abusive qu'attribua l'américain Adolph Meyer au concept de schizophrénie en concevant la schizophrénie comme une réaction inadéquate à une situation.

Pour autant, l'apport de Bleuler reste indéniable tant il a marqué profondément la clinique, la nosographie mais aussi la façon de penser en psychiatrie (Ey, 1940). C'est la raison pour laquelle la position bleulérienne s'est imposée aux Etats-Unis jusqu'à l'avènement du DSM-III. En Europe, et plus particulièrement en France, le concept bleulérien fut assez rapidement subordonné par la nosographie critériologique développée quelques années plus tard par Kurt Schneider.

#### 2.1.1.1.3 L'approche critériologique de Kurt Schneider

Suite aux nombreuses dérives du concept de schizophrénie, Kurt Schneider proposa en 1939 une conception de la schizophrénie basée sur des critères cliniques qui présente la spécificité de ne reposer sur aucune hypothèse étiopathogénique. C'est donc en fonction de leur contribution au diagnostic que l'auteur tenta d'ordonner les symptômes de la schizophrénie. Rapidement, ses recherches le conduisirent à dégager des symptômes qu'il considérait comme pathognomoniques, c'est-à-dire des signes relevant spécifiquement de la pathologie schizophrénique et donc, permettant de poser immédiatement un diagnostic de schizophrénie.

Selon sa propre terminologie, l'auteur distingua les symptômes de premier rang des symptômes de second rang (Schneider, 1959). Seuls les symptômes de premier rang, facile à saisir et facile à mettre en évidence, sont considérés comme pathognomoniques. Ces derniers sont considérés comme déterminants à tel point que la présence d'un seul d'entre eux suffit à poser le diagnostic de schizophrénie, à la condition près de l'exclusion d'une éventuelle cause organique qui

serait en mesure de provoquer le symptôme en question. Par ailleurs, ces symptômes de premier rang sont au nombre de onze dont la liste est détaillée ci-dessous :

- Les divulgations de la pensée
- Les hallucinations auditives dans lesquelles des voix conversent entre elles
- Les hallucinations auditives dans lesquelles des voix commentent des voix ou les actes du sujet
- Sensations corporelles imposées
- Le vol de la pensée
- L'imposition de la pensée
- La diffusion de la pensée
- La perception délirante
- Les sentiments imposés ou contrôlés
- Les impulsions imposées ou contrôlées
- La volonté imposée ou contrôlée

Schneider insistera sur le fait que ces symptômes ne constituent pas des « troubles fondamentaux » au sens que Bleuler donne aux symptômes fondamentaux ou aux symptômes primaires. Leur valeur doit être envisagée comme étant exclusivement diagnostique et ils n'ont aucune signification quant à la théorie de la maladie.

Et à cet égard, les symptômes de second rang le sont encore moins qu'ils ne sont pas décisifs quant au diagnostic de schizophrénie. Ils peuvent cependant être associés aux symptômes de premier rang. Du point de vue de leur contenu, ils correspondent à l'intuition délirante, à la dépression ou à l'euphorie, ainsi qu'aux troubles du langage ou de l'écriture.

C'est donc dans la visée d'un système diagnostique à vocation mondiale que Kurt Schneider ancre sa démarche. D'une grande simplicité, la classification de Schneider fut reconnue par de nombreux auteurs comme une tentative des plus convaincantes (Van Praag, 1976). Primant l'aspect clinique plutôt que l'aspect évolutif – tel que c'était le cas dans la conception kraepelinienne – et présentant l'avantage de ne pas se perdre dans des considérations étiopathogéniques, la démarche critériologique développée par Schneider inspirera très fortement les futures classifications internationales.

#### 2.1.1.2 La schizophrénie selon les classifications actuelles

Lointaines héritières de la tradition critériologique réellement opérationnalisée par les apports de Schneider, les classifications actuelles se veulent renvoyer à une observation simple des phénomènes pathologiques. Elles opèrent ainsi en une démarche athéorique consistant en un délaissement des théories explicatives. Leur seul *a priori* est qu'il existe des syndromes renvoyant à des regroupements probabilistes de symptômes. Ces regroupements sont opérés par des techniques psychométriques en fonction des trois critères suivants (Guelfi, Gaillac, et Dardennes, 1995) :

- La validité : elle correspond au fait que l'instrument mesure bien ce qu'il est censé mesurer. Elle est appréciée par un critère externe tel qu'un autre diagnostic ou encore un autre instrument. Elle peut cependant aussi être appréciée par un critère interne de l'instrument tel que par exemple, la structure factorielle de l'instrument.
- La fidélité : elle correspond à la capacité de l'instrument à mesurer un construit de manière cohérente. La fidélité d'un instrument est appréciée d'une part par ce que l'on nomme la fidélité test-retest, c'est-à-dire à ce qui correspond à la stabilité d'un résultat à différents moments donnés. Et d'autre part, par ce que l'on nomme la fidélité inter-juges, c'est-à-dire à ce qui correspond à la stabilité d'un résultat d'un évaluateur à un autre.
- La sensibilité : elle renvoie à la capacité à différencier un nombre suffisant de degrés d'une même variable, chacune ayant une signification clinique particulière.

Ainsi, dans la clinique critériologique, la consistance et la qualité de ces paramètres d'ordre psychométrique constituent une priorité mais aussi une garantie de rigueur dans l'appréhension de la pathologie schizophrénique. Bien évidemment, cela n'est pas sans comporter son lot d'avantages et d'inconvénients. Sans pour autant en dresser la liste, nous relèverons néanmoins le fait que les troubles difficilement opérationnalisables ne peuvent ici être pris en compte et ce, malgré l'importance que peuvent leur donner les cliniciens. Cependant, ce type de classification permet de fournir matière à des études prenant pour objectif d'évaluer la prévalence d'une pathologie, son incidence, etc ... et ainsi de fournir de précieuses informations sur l'impact de la pathologie. Enfin, nous noterons comme ultime conséquence que ce mode de classification n'endigue pas forcément les divergences de conceptualisation concomitante à un relevé de critères – d'inclusion et d'exclusion – différents, ce qui est parfaitement bien illustré par le fait qu'ont été développées jusqu'à nos jours plus d'une vingtaine de classifications de ce type.

Pour notre part, nous ne présenterons ici que les deux classifications les plus importantes et *a priori*, les deux plus utilisées, à savoir la classification internationale des maladies établie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la classification américaine élaborée par l'Association Américaine de Psychologie (APA).

#### 2.1.1.2.1 La schizophrénie selon la classification internationale des maladies

La Classification Internationale des Maladies est publiée sous l'égide de l'OMS afin de pouvoir enregistrer les causes de mortalité touchant les différentes populations du globe. En tant qu'approche catégorielle, la CIM se veut permettre une classification entre des entités indépendantes les unes des autres. La CIM en est aujourd'hui à sa dixième version, parue en 1993, mais dont la dernière mise à jour date de 2006.

Concernant la schizophrénie, la CIM-10 fait état des critères diagnostiques que nous avons retranscrits au sein de la figure suivante :

## Schizophrénie F20.

G1. Au moins un des symptômes, syndromes et signes indiqués en 1 ou au moins 2 indiqués en 2, présents la plupart du temps pendant au moins un mois.

- 1) Au moins une manifestation suivante :
  - a. Echo de la pensée, pensée imposée ou vol de la pensée ou divulgation de la pensée ;
  - b. Idées délirantes de contrôle, d'influence ou de passivité (mouvement du corps ou des membres, pensées, actions ou sensations délirantes, ou perceptions délirantes) ;
  - c. Hallucinations auditives (une ou plusieurs voix commentant en permanence le comportement du patient, parlant de lui) ou autres types d'hallucinations auditives (une ou plusieurs voix émanant d'un endroit quelconque du corps) ;
  - d. Autre type d'idées délirantes persistantes, culturellement inadéquates ou invraisemblables.
- 2) Au moins deux manifestations suivantes :
  - a. Hallucinations persistantes de n'importe quel type quotidiennes (supérieur à un mois) accompagnées d'idées délirantes sans contenu affectif évident... ;
  - b. Néologismes, interruptions ou altérations par interpolation du cours de la pensée → discours incohérent et hors de propos ;
  - c. Comportement catatonique : excitation, posture catatonique, flexibilité cireuse, négativisme, mutisme, stupeur ;
  - d. Symptômes « négatifs » : apathie, pauvreté du discours, émoussement affectif, réponses affectives inadéquates (non dus à une dépression ou à un traitement neuroleptique).

G2. Critères d'exclusion :

- 1) Episode maniaque (F30) ou dépressif (F32) ou alors les critères G1 (1 et 2) étaient présents avant le trouble de l'humeur ;
- 2) Non attribuable à un trouble mental organique, intoxication, syndrome de dépendance ou de sevrage, alcool ou substance psycho-active ...

Figure 1. Critères diagnostiques de la schizophrénie selon la CIM-10 (1993)

Par ailleurs, la CIM-10 fait état de neuf sous-types de schizophrénie ainsi que de huit formes d'évolution de la pathologie<sup>45</sup>. Nous ne les développerons pas tous ici mais il convient cependant de noter que la prévalence du sous-type clinique paranoïde est de loin, la plus importante.

### 2.1.1.2.2 La schizophrénie selon la classification américaine

La classification américaine des troubles mentaux apparaît pour la première fois sous la houlette de l'association américaine de psychiatrie en 1952. Se voulant fournir tant des statistiques concernant la prévalence des pathologies que des catégories diagnostiques, cette classification prend la forme d'un manuel statistique et diagnostique intégrant ces différents types de données. Puis, avec l'évolution de la pensée nosographique en psychiatrie<sup>46</sup>, une nouvelle version voit le jour en 1968. Elle sera

<sup>45</sup> Les différents sous-types de la schizophrénie évoqués dans la CIM-10 sont : schizophrénie paranoïde (F20.0), schizophrénie hébéphrénique (F20.1), schizophrénie catatonique (F20.2), schizophrénie indifférenciée (F20.3), dépression post-schizophrénique (F20.4), schizophrénie résiduelle (F20.5), schizophrénie simple (F20.6), autre forme de schizophrénie (F20.8), schizophrénie sans précision (F20.9).

Les formes d'évolutions évoquées sont les suivantes : continue (F20.x0), épisodique avec déficit progressif (F20.x1), épisodique avec déficit stable (F20.x2), épisodique rémittente (F20.x3), rémission complète (F20.x4), rémission incomplète (F20.x5), autre (F20.x8), évolution imprévisible (F20.x9).

<sup>46</sup> En effet, le système de classification a fortement changé depuis la première version du DSM. Par exemple, la première version se référait essentiellement à une conception des troubles psychiatriques comme des réactions à des phénomènes psychosociaux, alors que la seconde version ne mentionnait déjà plus ce concept de réaction. De même, alors que les deux premières versions étaient fortement influencées par la pensée psychanalytique, la troisième version ne l'était déjà presque plus, prônant une volonté de se dégager de toute



suivie d'une troisième version en 1980, marquant un tournant dans la catégorisation des maladies par l'adoption d'une conception athéorique de ces dernières. Révisée en 1987, cette troisième version laissera place à une quatrième en 1994, version qui sera révisée en 2000.

Concernant la schizophrénie, les critères diagnostiques ont aussi fortement évolué au fur et à mesure de l'élaboration des différentes versions du DSM et le DSM-IV-TR (2000) fait désormais état des critères que nous avons retranscrits au sein de la figure suivante :

**Schizophrénie**

A. *Symptômes caractéristiques* : deux (ou plus) des suivants, chacun présents pendant une période de un mois (ou moins, si traités avec succès) :

- 1) Idées délirantes ;
- 2) Hallucinations ;
- 3) Discours désorganisé (incohérence ou déraillement fréquent) ;
- 4) Comportement catatonique ou grossièrement désorganisé ;
- 5) Symptômes négatifs (émoussement des affects, alogie ou avolition)

Note : un critère A seulement est requis si les idées délirantes sont bizarres ou si les hallucinations consistent en une voix qui commente en permanence les comportements ou les pensées de la personne, ou si deux voix ou plus parlent entre elles.

B. *Dysfonction sociale ou professionnelle* : depuis le début du trouble et pour la plupart du temps, un domaine ou plus du fonctionnement tel que le travail, les relations interpersonnelles, le soin de soi-même sont nettement au-dessous du niveau atteint précédemment (ou, lorsque les troubles ont commencé dans l'enfance ou l'adolescence, le sujet n'atteint pas le niveau attendu d'accomplissements scolaires, interpersonnels, ou professionnels).

C. *Durée des signes permanents* : des signes permanents du trouble persistent pendant au moins six mois. Cette période de six mois doit inclure au moins un mois de symptômes (ou moins si le traitement est efficace) correspondant aux critères A (c'est-à-dire les symptômes de la phase active) et peut comprendre des périodes de symptômes prodromiques ou résiduels. Pendant ces périodes prodromiques ou résiduelles, les signes de la perturbation peuvent se manifester seulement par des symptômes négatifs, ou par deux symptômes ou plus des critères A, présents sous une forme atténuée (c'est-à-dire des croyances bizarres ou des expériences perceptives inhabituelles).

D. *Exclusion des troubles de l'humeur et schizo-affectif* : on a éliminé le trouble schizo-affectif et le trouble de l'humeur avec traits psychotiques.

E. *Exclusion d'une toxicomanie ou d'un état médical* : la perturbation n'est pas due aux effets physiologiques directes d'une substance (c'est-à-dire une drogue toxicomanogène ou un médicament), pas plus qu'à une affection médicale.

F. *Relation avec un trouble envahissant du développement* : s'il existe une histoire de trouble autistique ou d'un autre trouble envahissant du développement, le diagnostic additionnel de schizophrénie est fait seulement si les idées délirantes et les hallucinations sont aussi présentes pendant plus d'un mois (moins si le patient répond favorablement au traitement).

Figure 2 : Critères diagnostiques de la schizophrénie selon le DSM-IV-TR (2000)

Par ailleurs, le DSM-IV-TR mentionne six modes d'évolution de la pathologie<sup>47</sup> et cinq sous-types cliniques de la schizophrénie<sup>48</sup>. Parmi ces derniers, le sous-type clinique de type paranoïde est le plus fréquemment rencontré.

---

théorie. C'est donc progressivement que les différentes versions du DSM se sont dirigées vers une approche catégorielle et purement descriptive des troubles tout en affichant le souci d'être cohérent avec les versions contemporaines de la Classification Internationale des Maladies.

<sup>47</sup> Ces différents modes d'évolution ne sont applicables que si au moins une année s'est écoulée depuis la survenue initiale des symptômes de la phase active. Ils sont les suivants : épisodiques avec symptômes résiduels entre les épisodes, épisodiques sans symptômes résiduels entre les épisodes, continue, épisodiques en rémission partielle, épisode unique en rémission complète, modalité autre ou non spécifiée.

<sup>48</sup> Les différents sous-types cliniques de la schizophrénie évoqués par le DSM-IV-TR sont : type paranoïde [295.30], type désorganisé [295.10], type catatonique [295.20], type indifférencié [295.90], type résiduel [295.60].

### 2.1.1.3 Discussion

Pour conclure sur ce type de classification, force est de constater qu'elles présentent un avantage de taille, relatif à l'objectif fixé par les tenants des approches catégorielles. Cet avantage n'est autre que le fait de pouvoir fournir des critères standardisés, étayés sur des convergences statistiques ainsi que sur une bonne fidélité inter-juges, ce qui a pour conséquences de pouvoir opérationnaliser et homogénéiser le diagnostic en psychiatrie à l'échelle internationale. De ce fait, il devient possible pour les chercheurs de dépasser les clivages théoriques pour s'en tenir à des études portant sur des profils cliniques regroupant un certain nombre d'éléments symptomatiques, ce qui permet donc d'optimiser la convergence entre les résultats de différentes études ainsi que la comparabilité entre plusieurs résultats.

Pour autant, ces classifications ne sont pas exemptes de tous reproches. A titre d'exemple, nous citerons ici l'exemple du DSM pour lequel des critiques ont été émises tant sur le plan purement psychométrique – c'est-à-dire concernant des caractéristiques comme la validité ou la fidélité – que sur le plan des différences interculturelles pour lesquelles des biais ont été relevés.

Aussi, sur un plan purement pratique, certains auteurs soulignent la non prise en compte de la comorbidité par les auteurs du DSM alors que cette dernière constitue pourtant la règle plutôt que l'exception dans les pathologies psychiatriques (Widiger et Samuel, 2005). Sur un plan pratique toujours, une dérive fréquente consiste à dévier de l'usage pour lequel sont conçus ces classifications en les utilisant comme des manuels de clinique psychiatrique au lieu de s'en servir comme des manuels pour la recherche (Haouzir et Bernoussi, 2005).

Enfin, sur le plan socioéconomique, il a aussi été reproché aux systèmes diagnostiques type DSM de jouer le jeu des industries pharmaceutiques en participant à la surmédicalisation de l'être humain au sein des sociétés actuelles (Lane, 2009).

### 2.1.2 Le concept de schizophrénie revisité par la psychométrie : les classifications dimensionnelles

Au début des années 80, le contexte d'hétérogénéité de certains diagnostics et la difficile comparabilité des résultats provenant de la recherche<sup>49</sup> conduisirent certains chercheurs à rechercher des critères diagnostics plus précis. Pour cela, ces derniers optèrent pour l'emploi de procédés psychométriques et donc, pour ce que l'on pourrait nommer une psychopathologie quantitative.

L'avènement de cette démarche se produisit avec l'élaboration du modèle bi-syndromique de Tim Crow (1980a ; 1980b), modèle qui tel que son nom l'indique, postule en deux regroupements syndromiques des symptômes de la schizophrénie. Puis, après quelques années, la conception bi-syndromique fut remise en cause car jugée trop réductrice. De nouveaux modèles apparurent alors (Liddle, 1987 ; Liddle et Barnes, 1990), proposant d'inclure une catégorie supplémentaire mais dont le concept est bien plus ancien : la désorganisation.

---

<sup>49</sup> Ces éléments ont été évoqués plus en détails au sein de notre partie 2.1.

D'une façon générale, ces modèles quantitatifs connurent un succès retentissant non tant par leur potentiel explicatif mais principalement par les outils psychométriques qui en découlèrent. C'est pourquoi l'objectif de la partie suivante sera de présenter brièvement les plus répandus de ces modèles.

### 2.1.2.1 Les modèles bi-syndromiques

Tel qu'énoncé ci-dessus, le premier modèle quantitatif élaboré est celui de Crow (1980a ; 1980b). Novatrice à cette époque, la démarche de Crow se caractérise par la volonté de mesurer l'intensité et l'évolution des symptômes en fonction de deux catégories : une première concernant un regroupement de symptômes dits positifs, et une seconde renvoyant à un regroupement de symptômes dits négatifs. Selon l'auteur, ces deux regroupements symptomatiques se distinguent l'un de l'autre en fonction de six critères se proposant de caractériser la pathologie schizophrénique dans ses aspects cliniques, cognitifs, ou encore physiopathologiques. La typologie établit par Crow peut être représentée de façon concise au sein du tableau ci-dessous :

	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>
<b>Symptômes caractéristiques</b>	Symptômes positifs : délire, hallucinations, troubles de la pensée	Symptômes négatifs : émoussement affectif, avolition, pauvreté de la parole
<b>Forme clinique typique</b>	Schizophrénie aiguë	Schizophrénie chronique
<b>Réponse aux neuroleptiques</b>	Bonne	Médiocre
<b>Evolution</b>	Réversible	Irréversible
<b>Affaiblissement intellectuel</b>	Absent	Présent parfois
<b>Processus pathologique supposé</b>	Augmentation du nombre de récepteurs à la dopamine	Diminution de la masse cellulaire et modifications cérébrales structurales

Figure 3 : Tableau récapitulatif du modèle bi-syndromique de Crow (1980) (tiré de Haouzir et Bernoussi (2005)).

Suite au modèle de Crow, d'autres auteurs inscriront leurs démarches au sein de la dichotomie positif / négatif, notamment afin de proposer des outils de mesure des symptômes positifs tel que la SAPS<sup>50</sup> (Andreasen et Olsen, 1982) ou des symptômes négatifs tel que la SANS<sup>51</sup> (Andreasen, 1982). Dans cette dernière conception, la dichotomie positif / négatif correspond à deux typologies différentes de schizophrènes situées aux extrémités d'un continuum dont la prise en compte autoriserait des considérations de type étiologique, pronostique et pharmacologique.

Cependant, plusieurs critiques ont été émises à l'encontre de ces échelles, notamment l'absence de critères opérationnels stricts ainsi que l'absence de standardisation des mesures (Zubin, 1985 ; Sommers, 1985). Par ailleurs, reprochant à ces deux outils leur manque de validité ainsi que leur temps relativement long de passation, un nouvel instrument a été proposé : la PANSS<sup>52</sup> (Kay, Fiszbein, et Opler, 1987), se voulant plus valide et de passation plus aisée.

<sup>50</sup> Scale for the Assessment of Positive Symptoms

<sup>51</sup> Scale for the Assessment of Negative Symptoms

<sup>52</sup> Positive and Negative Syndrome Scale

### 2.1.2.2 Les modèles tri-syndromiques

Suite à l'expansion de la recherche en « clinique dimensionnelle » de la schizophrénie, l'émergence d'un troisième facteur dans la symptomatologie schizophrénique va rapidement faire son apparition : la désorganisation. En effet, la catégorisation bidimensionnelle n'est pas sans rencontrer certains écueils, notamment dans le fait que certains symptômes, tel que le déficit de l'attention ou les stéréotypies comportementales, sont considérés par certains auteurs comme appartenant au groupe syndromique positif et par d'autres comme appartenant au groupe négatif.

Une évolution notable fut alors introduite par les résultats de différents travaux mettant en exergue une constitution tripartite de la schizophrénie (Liddle, 1987 ; Liddle et Barnes, 1990 ; Arndt, Alliger, et Ansreasen, 1991 ; Peralta, Cuesta, et DeLeon, 1992). Et à cet égard, le modèle le plus influent reste celui élaboré par Peter Liddle (1987 ; Liddle et Barnes, 1990), modèle en vertu duquel les trois ensembles syndromiques suivants sont dégagés : la pauvreté psychomotrice, la distorsion de la réalité, et la désorganisation. Dans l'optique de ce modèle, chacun de ces regroupements correspondrait à un ensemble de signes cliniques ainsi qu'à une perturbation spécifique de différents systèmes de connexion entre des régions cérébrales. La typologie établit par Liddle peut être représentée de façon concise au sein du tableau ci-dessous :

	<i>Pauvreté Psychomotrice</i>	<i>Désorganisation</i>	<i>Distorsion de la réalité</i>
<b>Symptômes caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté du langage</li> <li>- Emoussement des affects</li> <li>- Diminution des mouvements spontanés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Troubles du cours de la pensée</li> <li>- Affects inappropriés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Illusions</li> <li>- Hallucinations</li> </ul>
<b>Manifestations cognitives</b>	Ralentissement de l'activité mentale	Incapacité à supprimer l'intrusion d'activités mentales non pertinentes	Difficultés à extraire les stimuli pertinents dans l'environnement
<b>Corrélat neurologiques</b>	<p><i>Hypoactivité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cortex PF dorsolatéral gauche</li> <li>- Cortex pariétal associatif supérieur gauche</li> </ul> <p><i>Hyperactivité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tête de noyau codé, bilatéralement (recevant des projections de cortex PF dorsolatéral)</li> </ul>	<p><i>Hypoactivité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cortex PF ventral droit</li> <li>- Gyrus angulaire bilatéral (interconnecté au cortex PF)</li> </ul> <p><i>Hyperactivité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cortex cingulaire antérieur droit</li> <li>- Cortex PF médian droit</li> <li>- Thalamus dorsomédian droit (qui se projette sur le cortex PF)</li> </ul>	<p><i>Hypoactivité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cortex cingulaire postérieur droit</li> </ul> <p><i>Hyperactivité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gyrus para-hippocampique gauche</li> <li>- Striatum ventral gauche</li> </ul>

Figure 4 : Tableau récapitulatif du modèle tri-syndromique de Liddle (1987) (tiré de Ollat, 2000).

### 2.1.2.3 Commentaire

En conclusion sur les modèles dimensionnels, nous emprunterons les termes de Frith (1992) pour qui ces modèles constituent une avancée dans la mesure où ils procèdent en une classification des symptômes plutôt qu'en une classification des patients mais aussi parce qu'ils correspondent à des tentatives de mise en relation entre différents symptômes avec des processus pathologiques qui leurs seraient sous-jacents.

L'intérêt de ces modèles réside essentiellement dans les applications diagnostiques mais aussi dans la mesure où ils offrent une certaine fiabilité quant à l'évaluation des effets des traitements neuroleptiques. C'est pourquoi nombre d'auteurs plaident en faveur d'une nosographie psychiatrique fondée sur des modèles dimensionnels des états psychopathologiques prenant en compte toutes les manifestations spécifiques d'un état psychopathologique afin de réaliser le double objectif de caractériser finement les différentes pathologies psychiatriques tout en rendant compte de l'hétérogénéité interne à chaque catégorie diagnostique (Krueger, Markon, Patrick, et al., 2005 ; Haslam, 2007).

Cependant, en dépit des différents avantages que présente l'usage d'une clinique dimensionnelle, il n'en reste pas moins qu'un modèle de ce type, c'est-à-dire issue d'analyses factorielles, dépend largement du matériel de départ et donc, des hypothèses théoriques implicites des auteurs (Caudel, 2000). De plus, il convient aussi de souligner qu'à l'heure actuelle, la supériorité des modèles dimensionnels par rapport à l'approche catégorielle classique n'est pas définitivement établie par un nombre suffisant d'études empiriques (Guelfi, 2007) si bien que plusieurs travaux expérimentaux sont consacrés aux correspondances que l'on peut établir entre les approches catégorielles et dimensionnelles et à l'utilité clinique éventuelle de modèles mixtes (First, Widiger, Regier, et al., 2005).

## 2.2 A la recherche d'un consensus au travers de la « piste cognitive »

### 2.2.1 L'étude des déficits cognitifs

Il est de nos jours une évidence pour l'ensemble de la communauté scientifique que la pathologie schizophrénique s'accompagne dans la plupart des cas de nombreux troubles cognitifs. Certaines études évoquent même la prévalence importante de 75% des patients (Heinrichs et Zakzanis, 1998) voire de 85% (Galhofer, Bauer, Lis, et al., 1996).

Aussi, bien que l'étude des troubles cognitifs dans la schizophrénie soit assez récente, la description des troubles cognitifs associés à la pathologie remonte quant à elle aux premières définitions de la pathologie<sup>53</sup>. Puis, avec l'avènement de la psychopathologie expérimentale et des sciences cognitives en général, des études de plus en plus fines ont pu être menées, permettant de cibler de plus en plus précisément les différents processus cognitifs.

Face à ces nouvelles possibilités, de nombreuses recherches furent élaborées, ciblant à chaque fois différents domaines de la cognition, ou comparant ces derniers. Là encore, si certaines études s'intéressent parfois à de nombreux processus différents (Saykin, Shtasel, Gur, et al., 1994), il s'avère que la majeure partie des recherches et des méta-analyses soulignent la prévalence de trois principaux types de déficits cognitifs (Gopal et Variend, 2005 ; Stip, 2006) qui apparaissent souvent en arrière-plan d'autres altérations éventuelles mais moins fréquentes :

- Les processus mnésiques
- Les processus attentionnels

---

<sup>53</sup> Kraepelin (1919) relevait déjà dans sa description de la pathologie un déclin de l'efficacité intellectuelle des patients.

## - Les fonctions exécutives

Au regard de nombreux résultats convergents quant à ces trois domaines ainsi que de la forte prévalence des altérations cognitives dans la pathologie schizophrénique, plusieurs chercheurs ont pour leur part postulé que la schizophrénie pourrait se résumer à une pathologie de la cognition. Dans cette démarche, de multiples travaux ont été élaborés afin de vérifier si certaines altérations cognitives n'étaient pas spécifiques de la schizophrénie. Et nombre de ces derniers ont abouti à l'élaboration de modèles pathogéniques ayant pour fonction d'expliquer la pathologie au regard de déficits ou de spécificités cognitives.

L'objectif de cette partie sera donc de présenter brièvement les résultats des études concernant les différents processus cognitifs jugés déficitaires dans la schizophrénie ainsi qu'à la présentation des modèles pathogéniques les plus répandus.

### 2.2.1.1 Les déficits mnésiques

Parmi les troubles cognitifs observés dans la schizophrénie, les troubles mnésiques semblent particulièrement prépondérants (Tamlyn, McKenna, Mortimer, et al., 1992 ; Heinrichs et Zakzanis, 1998 ; Bilder, Goodman, Robinson, et al., 2000). Nous citerons à titre d'argument la méta-analyse réalisée en 1999 (Aleman, Hijman, De Haan, et al.) sur soixante-dix études et dont les résultats font état de déficits mnésiques marqués dans les tâches de rappel libre, de rappel indicé, de mesure d'empan, de reconnaissance de matériel verbal et non verbal.

Concernant la mémoire à court terme, l'altération de la mémoire de travail<sup>54</sup> chez les patients schizophrènes apparaît comme un fait relativement bien étayé (Keefe, 2000) voire comme la principale altération cognitive de la pathologie de par son implication dans le fonctionnement cognitif général (Donohoe, Clarke, Morris, et al., 2006). Cependant, d'autres études apportent la précision que dans les tâches de mémoire dites implicites<sup>55</sup>, aucune différence significative n'est relevée entre les performances des patients schizophrènes et celles de sujets sains (Danion, Rizzo et Bruant, 1999 ; Danion, Meulemans, Kauffmann-Muller, et al., 2001).

Dans le cas de la mémoire à long terme<sup>56</sup>, l'atteinte la plus significative concerne la mémoire autobiographique. Concernant cette dernière, les patients présentent une perturbation dans la récupération des souvenirs autobiographiques, perturbation accentuée autour de la période d'apparition des symptômes (Baddeley, Thornton, Chua, et al., 1996 ; Riutort, Cuervo, Danion, et al.,

---

<sup>54</sup> La mémoire de travail consiste en la capacité de maintenir transitoirement une information active afin de réaliser certaines tâches cognitives (Goldman-Rakic, 1994).

<sup>55</sup> Dans les tâches de mémoire implicites, le sujet n'est pas conduit à se remémorer consciemment une information, il témoignera de l'apprentissage de celle-ci à son insu. A l'opposé, dans les tâches de mémoire explicites, la consigne impose au sujet de rechercher en mémoire une information préalablement acquise. Il doit donc faire un travail de remémoration consciente.

<sup>56</sup> La mémoire à long terme renvoie à la notion de mémoire au sens large. Habituellement, on lui attribue trois sous-composantes : la mémoire épisodique, c'est-à-dire la mémoire des événements vécus, la mémoire procédurale qui renvoie aux habiletés motrices, et la mémoire sémantique qui concerne les connaissances encyclopédiques.

2003 ; Blairy, Neumann, Nutthals, et al., 2008). Concernant, la mémoire procédurale, différentes études suggèrent une conservation des performances chez les patients schizophrènes dans des tâches type tour de Hanoï (Michel, Danion, Grangé, et al., 1998).

#### 2.2.1.2 Les troubles attentionnels

Dans la mesure où le passage rapide d'un centre d'intérêt à un autre est une caractéristique clinique répandue chez les patients schizophrènes, les études concernant le rapport entre la schizophrénie et l'attention sont fort nombreuses. Cependant, les différentes études ne sont que difficilement comparables dans la mesure où il n'existe pas de consensus au sein de la communauté scientifique concernant les différentes composantes de l'attention, concept que certains auteurs proposent de reconsidérer (Luck et Gold, 2008) afin d'arriver à une compréhension plus fine des processus jugés déficitaires dans la pathologie schizophrénique. C'est donc uniquement en vérifiant la conception de l'attention qu'adopte chaque étude qu'un panorama général peut être dressé.

Ainsi, dans une étude considérant l'attention selon quatre paramètres – que sont : la capacité à maintenir son attention, la capacité à résister à la distraction, la capacité à décaler son attention, et la capacité à changer son attention – l'étude de Birkett, Brindley, Norman, et al. (2006) ne dégage pas de différences significatives entre leur échantillon de patients schizophrènes et leur échantillon de patients sains.

Concernant les études qui optent plutôt pour la dichotomie classique entre attention sélective et attention soutenue<sup>57</sup>, on relève une atteinte précoce de l'attention sélective visuelle chez les patients schizophrène (Everett, Laplante et Thomas, 1989), et bien évidemment, y compris avant que leur soit administré des neuroleptiques (Lussier et Stip, 1999). Pour ces auteurs, cela témoignerait donc d'une difficulté chez les patients schizophrènes d'extraire une information spécifique d'un contexte comportant plusieurs informations. Selon certains auteurs, cette difficulté proviendrait d'un défaut de la réaction d'habituation lors de la période développementale (Tissot, 1979) où le sujet aurait tendance à considérer tous les stimuli comme nouveaux. Enfin, d'autres études démontrent que seules certaines dimensions de la schizophrénie sont corrélées à un déficit de l'attention sélective (Béjaoui et Pédielli, 2009)<sup>58</sup>, ce qui limite l'extension d'un déficit de l'attention sélective à l'ensemble de la pathologie schizophrénique.

Sans pour autant s'opposer aux premières, d'autres recherches apportent des précisions sur les processus attentionnels en ancrant leur démarche dans la théorie du filtre attentionnel de Broadbent (1971). En vertu de cette dernière, l'attention sélective est envisagée comme un filtre permettant de ne pas surcharger le système mental. Le fait que la capacité de traitement soit limitée peut se comprendre par l'existence d'un mécanisme de contrôle qui préside à l'allocation des

---

<sup>57</sup> L'attention soutenue est considérée comme le maintien d'un niveau d'activation et est de nature non sélective. Par contraste, l'attention sélective correspond à la sélection d'une information rendue nécessaire par le fait qu'il est impossible de traiter simultanément toutes les informations concomitantes. Ainsi, l'attention sélective correspond à un choix qui va éclairer un stimulus, une information, un événement afin de pouvoir accéder à une étape ultérieure du traitement de l'information.

<sup>58</sup> Cette étude montre que seule la dimension désorganisation de la PANSS (Positive and Negative Syndrome Scale) est corrélée à un déficit d'attention sélective.

ressources attentionnelles et joue un rôle crucial devant une information nouvelle ou incongrue. Pour les auteurs ayant par la suite développée cette théorie (Schneider et Schiffrin, 1977), il convient de distinguer les processus automatiques, qui se réalisent en dehors du foyer attentionnel, des processus contrôlés, qui font toujours intervenir l'attention.

Chez les patients schizophrènes, certains résultats vont dans le sens d'une altération du filtrage sélectif des stimuli (Knight, 1984 ; Braff, 1993). Dans ce cas, les patients se montreraient incapables de sélectionner précocement les stimuli pertinents si bien que leur système cognitif se retrouverait débordé par l'afflux d'informations. Cependant, d'autres études (Matahlon, Heinks, et Ford, 2004) présentent des résultats opposés et vont dans le sens d'une préservation du filtre attentionnel chez des patients schizophrènes tout en mettant l'accent sur une altération de certains processus intervenant dans le maintien du filtrage.

Concernant la distinction entre les processus automatiques et contrôlés, les résultats divergent encore. Ainsi, si pour certains auteurs, il existerait un déficit des processus attentionnels contrôlés, d'autres postulent en un déficit des processus automatiques (Frith et Done, 1989).

Au final, une telle densité incite à aborder ces résultats avec beaucoup de recul. En effet, dans ce type d'études, les résultats sont hautement tributaires des tâches expérimentales, des conditions expérimentales, mais surtout des conceptions théoriques en amont des expérimentations.

### 2.2.1.3 Les troubles des fonctions exécutives

L'incapacité des patients schizophrènes à initier et mettre à jour un plan d'action, à maintenir un contrôle volontaire de leur comportement, et à s'adapter à des situations nouvelles s'avère être une caractéristique clinique connue. C'est notamment la raison pour laquelle plusieurs auteurs ont suspecté un déficit des fonctions exécutives chez les patients. Les fonctions exécutives désignent un ensemble hétérogène de processus cognitifs permettant un comportement flexible et adapté au contexte.

L'évaluation de ces processus dans les tâches classiques d'opérationnalisation de ces derniers laisse entrevoir la présence d'un déficit significatif chez les patients schizophrènes (Donohoe et Robertson, 2003), principalement dans les cas de primo-hospitalisation (Hutton, Puri, Duncan, et al., 1998 ; Mohamed, Paulsen, O'leary, et al., 1999) ce qui exclue l'hypothèse d'une influence potentielle des neuroleptiques.

A considérer un regard d'ensemble sur la littérature, on s'aperçoit que les différentes recherches effectuées sur le rapport entre fonctions exécutives et schizophrénie s'étaient bien souvent autour de quelques tâches expérimentales. Bien évidemment, chacune d'elles a pour objectif de mesurer des processus différents mais qui se recoupent parfois. Ainsi, au Wisconsin Card Scoring Test<sup>59</sup>, les patients schizophrènes présentent une tendance à la persévération se manifestant

---

<sup>59</sup> Ce test a essentiellement pour fonction d'évaluer la flexibilité cognitive, c'est-à-dire la capacité à changer de stratégie. Quatre cartes sont présentées au sujet avec sur chacune d'elle, un stimulus différent. Le sujet dispose quant à lui d'un ensemble de cartes qu'il doit classer en fonction des quatre cartes qu'il a en face de lui. Aucune



par une difficulté à changer de stratégie (Nieuwenstein, Aleman et De Haan, 2001) et donc, un défaut d'inhibition d'une réponse devenue routinière.

Concernant les tâches de fluence verbale<sup>60</sup>, les patients font également preuve de persévérations, d'un déficit d'initiation et d'utilisation de stratégies de production de mots (Lafont, Medecin, Robert et al., 1998). Certaines études apportent cependant la précision que le faible nombre de changements de catégorie dans la tâche de fluence verbale alternée n'est corrélée qu'avec la dimension désorganisation de la pathologie schizophrénique (Kebir, Dellagi, Ben Azouz et al., 2008).

Concernant les épreuves de résolution de problèmes type Tour de Hanoï ou Tour de Londres<sup>61</sup>, les sujets s'avèrent significativement moins performant que les sujets sains dans la première phase de la tâche. L'analyse des résultats témoigne la difficulté à concevoir et appliquer une stratégie, à anticiper plusieurs coups d'avance (Donohoe et Robertson, 2003 ; Chan, Chen, Cheung, et al., 2004), ce qui témoigne d'un manque certain de flexibilité cognitive.

En conclusion, les différents déficits observés font souvent état d'un manque de souplesse cognitive incitant les sujets schizophrènes à moins facilement changer de stratégie lorsqu'ils sont confrontés à un problème donné et à persévérer dans leur choix initial. Aussi, bien que consistant en un domaine assez hétérogène de processus cognitifs, la majeure partie de la communauté scientifique semble s'accorder sur le fait que les schizophrènes présentent des altérations concernant ces derniers, altérations que certains auteurs relient directement à la perturbation des habiletés sociales des patients schizophrènes (Green, 1996 ; Tyson, Laws, Flowers, et al., 2008).

#### 2.2.1.4 Le potentiel heuristique de l'étude des déficits cognitifs

Les difficultés cognitives occupent une place de toute importance dans la schizophrénie. Ils précèdent l'apparition de la maladie tout en accompagnant l'évolution de cette dernière (Saykin, Shtasel, Gur, et al., 1994 ; Keefe, Goldberg, Harvey, et al., 2004). C'est pourquoi face à la prépondérance de ces derniers, certains auteurs posent explicitement la question de les inclure au sein des critères diagnostiques de la pathologie (Lewis, 2004).

Bien évidemment, cette idée ne fait pas consensus au sein de la communauté scientifique et une fois encore, les positions divergent. Ainsi, certains vont remettre en cause les procédés expérimentaux qui selon eux, conduisent à une surestimation des troubles et à un usage abusif du

---

règle de classement n'est imposée mais l'examineur spécifie si le choix que fait le sujet est le bon. Au bout d'un certain temps, l'examineur change de critère de validation, ce qui incite le sujet à changer de stratégie de catégorisation.

<sup>60</sup> A ce type d'épreuve, il est demandé au patient de dire le plus de mots possibles appartenant à un même champ lexical.

<sup>61</sup> La tour de Hanoï est une tâche expérimentale où le sujet doit déplacer des disques de diamètres différents d'une tour de « départ » à une tour d'« arrivée » en passant par une tour « intermédiaire » et ceci en un minimum de coups, tout en respectant certaines règles. La tour de Londres est un dérivé de la Tour de Hanoï et s'effectue avec des boules de couleurs et des piquets. Chacune de ces deux tâches permettent d'évaluer les capacités de planification de l'action.

terme de déficit cognitif (Hardy-Baylé, 2002). D'autres, vont tout simplement pointer l'argument déjà cité ci-dessus, à savoir que les résultats sont difficilement comparables car trop dépendants des tâches expérimentales et des conceptions théoriques relatives à chaque processus étudié. Enfin, d'autres postuleront en l'idée selon laquelle les déficits cognitifs observés reflèteraient un fonctionnement intellectuel général inférieur à la normale préexistant à la pathologie<sup>62</sup>.

Sans pour autant remettre en cause la validité de ces arguments, on observe néanmoins une quantité non négligeable d'études qui attestent de la présence d'altérations cognitives chez les patients schizophrènes. Et cette forte convergence d'études se retrouve, en dépit des différentes critiques, à l'origine de deux conséquences, dont une relève d'un plan purement pratique et l'autre, d'un niveau théorique.

En premier lieu, force est de constater que l'étude des altérations cognitives chez les patients schizophrènes est susceptible de générer différentes implications pratiques quant à la prise en charge des patients (Georgieff, 2003). A ce titre, l'impact des neuroleptiques sur les performances cognitives s'avère être un champ de recherche de toute importance car lourd de conséquences sur les prescriptions médicamenteuses (Marder, 2006). Par ailleurs, cette piste ouvre aussi la voie à la mise en place de programmes de remédiation cognitive de plus en plus fins, programmes dont plusieurs études étayaient l'influence positive sur la prise en charge des schizophrènes (Hodé, 2006 ; McGurk, Twamley, Sitzler, et al., 2007).

En second lieu, se trouve un impact de taille sur le plan théorique. Il s'agit là de ce que l'étude des altérations cognitives peut apporter dans le renouveau des catégorisations de la pathologie schizophrénique, principalement dans l'élaboration de modèles théoriques. Favorisant dans leurs programmes de recherche l'étude d'un ou plusieurs processus cognitifs en particulier, ces différents modèles présentent, chacun à leur manière, un renouveau dans l'abord descriptif et explicatif de la schizophrénie. En guise d'illustration, nous citerons les études centrées autour des processus mnésiques et dont les résultats ont permis l'élaboration du modèle pathogénique d'un déficit de la conscience auto-néotique<sup>63</sup> (Danion, Rizzo, et Bruant, 1999 ; Danion, Cuervo, Piolino, et al., 2005). De même, la convergence d'études portées sur les processus attentionnels et intentionnels<sup>64</sup> a conduit certains auteurs à envisager la schizophrénie comme une pathologie de la métareprésentation (Frith, 1987 ; 1992). Encore, l'étude parallèle des processus intentionnels et des processus permettant la prise en compte du contexte a conduit à l'élaboration d'un modèle envisageant la schizophrénie comme relevant d'un déficit d'intégration de l'information contextuelle (Hardy-Baylé, 1994 ; Hardy-Baylé, Sarfati, et Passerieux, 2003).

---

<sup>62</sup> Certaines recherches, telles que celle de Joyce, Hutton, Mutsatsa, et al. (2002) démontrent cependant que les déficits cognitifs sont bien spécifiques à la pathologie et non pas dépendants d'un fonctionnement intellectuel général inférieur à la normale.

<sup>63</sup> La conscience auto-néotique (Wheeler, Stuss, et Tulving, 1997) peut être définie comme une forme particulière d'état de conscience dans laquelle la remémoration consciente d'un événement par le sujet fait appel à la mémoire en se référant directement au vécu d'apprentissage de l'information à laquelle il a été confronté dans le passé.

<sup>64</sup> Les auteurs se réfèrent ici à l'intentionnalité telle qu'elle est envisagée au sein de la théorie de l'esprit (Premack et Woodruff, 1978 ; Baron-Cohen, Leslie et Frith, 1985). Nous tenons à préciser que nous discuterons plus amplement la notion d'intentionnalité sur le plan théorique au sein de notre chapitre 4.3.2.1.

Ces différents modèles sont définis comme pathogéniques car ils se proposent d'étudier les mécanismes expliquant le déclenchement et l'évolution de la pathologie au regard des avancées actuelles des neurosciences. Plus que cela, ces modèles se veulent être à l'interface entre la clinique et les neurosciences cognitives, constituant un pont entre ces différents domaines. Et ce pont, consiste pour chaque modèle en le dysfonctionnement d'un ou plusieurs processus cognitifs dont le déficit général suffirait à expliquer la pathologie.

L'objectif de la partie suivante sera donc de présenter brièvement les trois modèles les plus répandus : celui de Jean-Marie Danion qui postule en un trouble de la conscience auto-noétique, celui de Christopher Frith qui postule en un trouble de la métareprésentation, et celui de Marie-Christine Hardy-Baylé qui postule en un trouble de l'intégration des informations contextuelles. Puis, nous clôturerons cet ensemble par une critique d'ordre général sur les modèles unitaires de la pathologie.

## 2.2.2 Les modèles pathogéniques

### 2.2.2.1 Le modèle de Jean-Marie Danion : la schizophrénie comme pathologie de la conscience auto-noétique

Le programme de recherche sur lequel est basé le modèle développé par Jean-Marie Danion et son équipe (Danion, Rizzo, et Bruant, 1999 ; Danion, Cuervo, Piolino, et al., 2005) repose essentiellement sur les études effectuées sur les processus mnésiques. Et plus particulièrement, sur la conception dichotomique entre mémoire explicite et mémoire implicite élaborée par Graf et Schacter (1985).

En vertu de cette dernière, il conviendrait de différencier deux formes de mémoire dont l'une serait impliquée dans les tâches de mesure du souvenir comme le rappel et la reconnaissance d'occurrences – c'est-à-dire la mémoire explicite – et l'autre, dans des tâches pouvant démontrer l'influence préalable d'un événement instigateur comme celles mesurant les effets de l'amorçage direct – c'est-à-dire la mémoire implicite.

C'est donc partant de cette distinction que se sont établies les études princeps du modèle de Jean-Marie Danion. Portant essentiellement sur la mémoire épisodique, les principaux résultats témoignèrent que le rappel conscient, guidé par des processus mnésiques explicites et concernant la conscience auto-noétique, était altéré (Huron et Danion, 2002 ; Danion, Kazès, Huron et al., 2003) alors que le rappel inconscient, guidés par des processus mnésiques implicites et concernant la conscience noétique, était intact (Huron, Danion, Giacomoni, et al., 1995 ; Danion, Meulemans, Kauffmann-Muller, et al., 2001).

A partir de ces conclusions, les auteurs se sont rapidement dirigés vers l'hypothèse d'une déstructuration du champ de la conscience (Danion, Cuervo, Piolino, et al., 2005). Cette hypothèse, prenant sa source chez le psychiatre français Henri Ey<sup>65</sup>, postule en un déficit de liaison des différents éléments d'un événement en une représentation mnésique cohérente et relationnelle. Conformément à cette dernière, le modèle de Danion postule que le déficit de la conscience subjective va contribuer à provoquer une forme de déconstruction progressive de la référence

---

<sup>65</sup> Chez Henri Ey (1954), les psychoses constituent des niveaux échelonnés de plus en plus profonds de déstructuration de la conscience.

identitaire du sujet et du contrôle de l'action. Dans cette optique, ce déficit général engloberait et expliquerait l'ensemble des altérations cognitives, et serait à l'interface entre ces derniers et la symptomatologie de la schizophrénie. Sur le plan causal, ce serait les dysfonctionnements cognitifs qui seraient la cause du trouble de la conscience auto-néotique, trouble qui aurait pour conséquences les symptômes de la schizophrénie. Plus en amont encore, se trouveraient des lésions de plusieurs circuiteries neuronales, principalement au niveau du lobe préfrontal (Düzel, 2000 ; Foucher, Vidailhet, Chanraud, et al., 2005), qui seraient à l'origine des dysfonctionnements cognitifs.

Au final, Jean-Marie Danion et ses collaborateurs nous livre ici un modèle séduisant présentant une explication cohérente de la pathologie schizophrénique car basé sur les actuelles avancées des neurosciences cognitives dans le domaine de la mémoire et intégrant à la fois l'hypothèse neurodéveloppementale de l'étiologie schizophrénique ainsi que l'hypothèse clinique de Henri Ey sur la déstructuration de la conscience dans les psychoses. Ce modèle, à propos duquel on ne rencontre pas vraiment de critique au sein de la littérature, dispose donc d'un fort potentiel intégratif, ce qui en fait un bon outil descriptif et explicatif de la schizophrénie.

Néanmoins, nous formulerons pour notre part une critique sur le fait que l'essentiel de ce modèle s'étaye sur des travaux basés sur la distinction proposée par Graf et Schacter (1985) entre mémoire implicite et explicite. Or, cette distinction ne fait pas nécessairement consensus au sein de la communauté scientifique et se retrouve même à l'origine de débats conceptuels. Cet écueil conceptuel est d'ailleurs fortement bien décrit sous la plume de Serge Nicolas (1994) qui déclare :

« A la lecture de la littérature sur le sujet, il apparait que le concept de mémoire implicite est souvent pris dans des acceptions fort différentes d'une publication à l'autre. Cette différence terminologique a semble t-il surtout pour origine l'importance que chaque auteur attache à la notion de conscience dans l'acte de mémoire implicite. Selon que l'on considère la mémoire implicite comme équivalente à la mémoire inconsciente, à la mémoire sans prise de conscience ou à la mémoire indirecte, on se retrouve inévitablement confronté à plusieurs problèmes d'ordre conceptuel et opérationnel directement liés au rôle de la conscience dans la mémoire implicite. » Nicolas (1994)

Ainsi, dans la mesure où le modèle de Danion part des résultats de travaux sur l'altération de la mémoire explicite et la préservation de la mémoire implicite pour en déduire une déstructuration du champ de la conscience, le postulat est clairement celui d'un lien fort entre mémoire implicite et absence de conscience alors que pour certains auteurs, certaines tâches de mémoire implicite peuvent faire intervenir une recherche intentionnelle en mémoire (Roediger, 1990).

Logiquement, cela nous amène à une critique d'ordre général qui peut se résumer au fait que les travaux conçus au sein d'un modèle théorique sont limités par la valeur de ce dernier. Pour être plus précis, nous dirons que dans notre cas, le modèle reste d'actualité tant que le rôle de la conscience dans la distinction entre mémoire implicite et mémoire explicite l'est aussi.

### 2.2.2.2 Le modèle de Christopher Frith : la schizophrénie comme pathologie de la métareprésentation

Au sein du modèle établi par Christopher Frith (1987 ; 1992 ; Pickup et Frith, 1997 ; Frith, Blakemore, et Wolpert, 2000), ce serait un déficit général des capacités de métareprésentation<sup>66</sup> qui constituerait l'élément cognitif à l'interface entre les symptômes schizophréniques et un fonctionnement cérébral anormal. Plus que cela, Frith envisage la sémiologie schizophrénique comme une manifestation secondaire à ce déficit cognitif dans ses différentes sous-composantes en tant que témoins du mauvais fonctionnement de certaines régions du cerveau.

Partant de l'hypothèse d'un déficit de la faculté générale de métareprésentation, Frith envisage des répercussions tant sur le plan intentionnel que sur le plan actionnel. Dans l'optique qu'il défend, trois principaux mécanismes seraient affectés et expliqueraient à eux trois, l'ensemble de la symptomatologie schizophrénique :

- Les troubles de l'action volontaire : Pour Frith (1992), l'action volontaire correspond à une action choisit consciemment et délibérément parmi un certain nombre d'actions possibles. Chez les schizophrènes, ce mécanisme serait affecté et aurait pour conséquence une incapacité à initier un comportement approprié associé à un défaut d'inhibition des comportements inappropriés. Selon Frith (1992 ; Allen et Frith, 1983), cet aspect de la cognition des schizophrènes permettrait d'expliquer la symptomatologie négative des patients schizophrènes, notamment sur des aspects tels que l'appauvrissement de l'action ou du discours, les persévérations ou encore l'accomplissement d'actions inappropriées.
- Les troubles du self-monitoring : Le self-monitoring correspondrait à un système assurant à la fois la prise de conscience de l'action en cours et l'aptitude à en ajuster le déroulement en fonction des effets observés. Ce dysfonctionnement serait le corollaire d'une incapacité des patients schizophrènes à s'approprier les intentions de leurs actes et donc, à une facilitation des comportements automatiques. Pour asseoir cette hypothèse, Frith se base sur le modèle neuropsychologique de l'action développé par Shallice (1988) et qui postule en l'exécution d'une action en fonction de deux voies : la voie des actes spontanés, intentionnels, et la voie des stimulations induites. A ces deux voies correspondraient deux modes d'activation de schémas d'action : un mode d'activation volontaire supposant une intention préalable ainsi qu'une stratégie permettant d'atteindre un but associée à un moyen de contrôle de cette action tout au long de son développement, et un mode d'activation automatique s'exprimant en réponse aux stimuli externes à l'organisme. Sur le plan biologique, le contrôle de l'action serait sous le contrôle de l'action de réafférences fonctionnelles ou copies d'efférences (Sperry, 1950). En effet, chaque action volontaire fait l'objet d'une décharge corollaire permettant une correction très rapide de l'action en cours. En l'absence d'indices externes, les sujets schizophrènes éprouvent des difficultés à corriger l'action motrice à des stades précoces, ne bénéficiant pas de ce feed-back interne (Malenka, Angel, Hampton, et al, 1982 ;

---

<sup>66</sup> D'une façon générale, la métareprésentation peut être conçue comme une représentation de second ordre, c'est-à-dire comme la représentation d'une représentation. De même, une représentation de troisième ordre consiste en la représentation de la représentation d'une représentation.

Frith et Done, 1989). D'un point de vue clinique, les troubles du self-monitoring permettraient de rendre compte du délire d'influence, de certaines hallucinations auditives et des phénomènes d'intrusion de pensée ou encore, des symptômes de premier rang décrits par Kurt Schneider (cf. partie 2.1.1.1.3).

- Les troubles du monitoring des intentions d'autrui : Cela consisterait en un déficit dans la faculté générale en théorie de l'esprit (Premack et Woodruff, 1978 ; Baron-Cohen, Leslie et Frith, 1985) que Frith définit comme l'aptitude à prédire ou expliquer le comportement de nos semblables en leur attribuant des croyances, des désirs ou des intentions, c'est-à-dire en concevant qu'ils aient des représentations différentes des nôtres. Cette hypothèse s'étaye au regard de plusieurs travaux convergents supposant une altération de ce type chez les patients schizophrènes suite à l'obtention de résultats significativement inférieurs à des tâches de détermination de croyances de premier et de second ordre, de détermination d'intentions pouvant se trouver derrière un discours indirect (Frith et Corcoran, 1996), ou encore de compréhension de sous-entendus (Corcoran, Mercer, et Frith, 1995). Au sein du modèle de Frith, ce déficit expliquerait plusieurs manifestations cliniques telles que le délire de référence, le délire de persécution, ou encore certaines hallucinations.

En élaborant ainsi un modèle explicatif unitaire regroupant les niveaux clinique, cognitif, et neurophysiologique, Frith propose une relecture de la pathologie schizophrénique dont le potentiel heuristique peut sembler certain. Cependant, plusieurs critiques peuvent néanmoins être formulées à l'égard de cette théorie et notamment concernant la place qu'accorde l'auteur à la conscience dans l'organisation et le contrôle de l'action. Pour ce dernier, la mise en place d'une action ne va pas sans l'existence d'un but préalable. Et c'est justement sur cet aspect que des points de vue divergents peuvent être opposés à celui de Frith, défendant l'idée selon laquelle l'action se spécifierait en cours d'exécution et ne serait appropriée intentionnellement par le sujet que lors de son déroulement (Livet, 1994 ; 2005)<sup>67</sup>. Ce dernier argument dispose d'ailleurs de plusieurs preuves empiriques, obtenues suite à l'étude des conversations casuelles ou pathologiques. On retrouve cette idée sous la plume de Musiol (1999) qui déclare :

« L'étude des conversations en général (Trognon 1991, 1994) et celle des conversations pathologiques en particulier (Trognon 1992), voire des conversations schizophrènes (Musiol 1992 ; Trognon 1992 ; Trognon et Musiol 1994 ; 1996) nous enseigne que l'intention de communiquer précise ou avouable ne correspond pas toujours à un mécanisme de production de l'action, mais peut tout aussi bien correspondre à une des étapes du déroulement de l'action, et même en constituer l'aboutissement. » Musiol (1999)

Par ailleurs, une seconde critique à l'encontre de certains présupposés épistémologiques du modèle de Frith peut être soulevée. Celle-ci concerne l'hypothèse générale de la relation esprit / cerveau adoptée au travers de la démarche de Frith. Sur ce point, nous citerons à nouveau Musiol (1999) qui nous fait remarquer que la théorie de l'identité entre les événements mentaux et les événements

---

<sup>67</sup> A cet égard, la position de Searle (1985) est aussi intéressante dans la mesure où il émet une distinction entre les intentions préalables qui ont un degré de conscience plus ou moins avancé et les intentions « en action » qui correspondent aux actions effectuées sans intention préalable.

neuraux à laquelle Frith souscrit semble assumer, non sans risque, le postulat selon lequel il existe une étroite corrélation entre opérations mentales complexes et opérations mentales élémentaires. Pourtant, si ce postulat peut être défendu par certains en considérant qu'il pourra se résoudre à terme, au fur et à mesure des progrès des sciences cognitives et de la neurophysiologie (Dennett, 1993), il n'en reste pas moins que nombre de penseurs influents en philosophie de l'esprit insistent sur le caractère fortement réducteur qu'il y a à ramener l'essence de l'esprit à l'unique composition matérielle de l'encéphale (Putnam, 1988 ; Gepner, 2003)<sup>68</sup>.

### 2.2.2.3 Le modèle de Marie-Christine Hardy-Baylé : la schizophrénie comme pathologie du déficit de l'intégration contextuelle

De même que les deux modèles cités précédemment, le modèle de Marie-Christine Hardy-Baylé (Hardy-Baylé, 1994 ; Hardy-Baylé, Sarfati, et Passerieux, 2003) prend pour objectif d'expliquer la pathologie schizophrénique au travers d'un déficit cognitif général, médiateur de corrélats cliniques et cérébraux spécifiques. Le postulat central serait cependant ici que les schizophrènes présenteraient un déficit général de l'intégration contextuelle (Widlöcher et Hardy-Baylé, 1989 ; Hardy-Baylé, 1992) se répercutant à différents niveaux de traitement de l'information, des plus élémentaires aux plus complexes (Hardy-Baylé, 1994).

En réalité, cette idée a déjà été soulevée par plusieurs auteurs. Par exemple, Cohen et Servan-Schreber (1992) postulaient en un trouble de la représentation du contexte associé à une altération de la fonction attentionnelle et un dysfonctionnement du système dopaminergique mésocortical préfrontal. Hoffman (1986) postule pour sa part en un relâchement des associations des éléments constitutifs du discours, ce qui confère à ses productions verbales une inadéquation au contexte. Vingt ans plus tôt, Chapman et Chapman (1965) observait déjà, à partir de tâches d'associations compétitives que le choix des schizophrènes sur le sens des mots privilégiait le sens courant au détriment du contexte phrastique.

Cependant, la démarche d'Hardy-Baylé se distingue de ces différentes études dans la mesure où le modèle conçu envisage différents niveaux d'atteintes des processus cognitifs dans un schéma où la perturbation de processus cognitifs élémentaires aurait pour conséquence une altération en cascade des niveaux plus complexes de traitement de l'information. Au sein du modèle, le déficit d'intégration de l'information contextuelle impliquerait deux niveaux de traitement de l'information:

- A un premier niveau, une atteinte du contexte sémantique : il s'agirait là d'un niveau élémentaire, faisant état de la difficulté des patients schizophrènes à considérer le contexte sémantique. Cette hypothèse résulterait de différentes études mettant en exergue ce défaut

---

<sup>68</sup> En effet, plusieurs penseurs critiquent ce type de position qualifiée de monisme matérialiste. Ainsi, pour Putnam (1988), les états mentaux constituent des états émergents par rapport aux états physico-chimiques et suivent en cela des logiques différentes de celles des états physico-chimiques. La position de Gepner (2003) consiste cependant à envisager le fait que l'esprit et le cerveau fonctionnent à des niveaux de matérialité distincts et donc, des gradations de matérialité. Considérant pour le cerveau des mécanismes relevant de la physique quantique, cet auteur postule qu'il existerait une dimension purement psychique, mais relative aux trois dimensions de l'espace et à celle du temps, qui gouvernent le fonctionnement de la matière, cerveau compris.

chez les schizophrènes (Kuperberg, McGuire, et Davis, 1998 ; Passerieux, Segui, Besche, et al., 1997). Ces résultats sont généralement obtenus au travers de tâches expérimentales telles que le paradigme de la décision lexicale ou de l'acceptabilité sémantique de phrases, bien que la première tâche soit la plus fréquemment utilisée (Sarfati et Passerieux, 2000). Cette dernière consiste à présenter successivement deux items : un item amorce (envisagé comme le contexte) et un item cible sur lequel est demandé une décision lexicale. La tâche du sujet est de décider si le mot est un mot ou un pseudo-mot. Chez les sujets tout-venants, la réponse du sujet est facilitée lorsque le mot-amorce est sémantiquement lié au mot-cible<sup>69</sup> (Neely, 1977) alors que chez les patients schizophrènes, on observe une réduction de l'effet d'amorçage interprétée tantôt comme un défaut de mise en place de mécanismes contrôlés inhibiteurs permettant la construction d'une représentation intégrée du sens d'un mot en fonction du mot-contexte (Passerieux, Segui, Besche, et al., 1997), tantôt comme une hyperactivité automatique au sein du lexique interne conduisant à une diffusion d'activation jusqu'à des mots liés indirectement au mot-contexte (Goldberg, Aloia, Gourovitch, et al., 1998).

- A un second niveau, un défaut de prise en compte des données contextuelles intentionnelles : à l'instar de Frith qui postule en un déficit en théorie de l'esprit chez les patients schizophrènes (Corcoran, Mercer, et Frith, 1995 ; Frith et Corcoran, 1996), le modèle d'Hardy-Baylé émet aussi l'hypothèse d'une altération de ce type, cette dernière étant relativement bien étayée par différentes études antérieures et contemporaines au modèle (Sarfati et Hardy-Baylé, 1999 ; Harrow, Green, Sands, et al., 2000 ; Borentain, Gasman, et Skurnik, 2002). En plus des tâches expérimentales classiques<sup>70</sup>, le modèle se base sur une opérationnalisation des compétences intentionnelles en fonction de la tâche dite en bandes dessinées (Sarfati, Hardy-Baylé, Besche, et al., 1997 ; Gallagher, Happé, Brunswick, et al., 2000). Au sein de cette dernière, les sujets ont à compléter des histoires simples présentées sous forme de bandes dessinées. Le sujet est ainsi confronté à plusieurs images racontant une courte histoire et a pour objectif de désigner, parmi plusieurs propositions, l'image qui termine l'histoire de manière logique, représentant la mise en action de l'intention du personnage. Les résultats vont généralement dans le sens de l'altération de la capacité d'attribution représentationnelle chez les schizophrènes désorganisés. Pour autant, il convient de préciser que d'autres études présentent des résultats proposant d'envisager ce déficit comme une variable « état » plutôt qu'une variable « trait » (Drury, Robinson, et Birchwood, 1998 ; Sarfati, Passerieux, et Hardy-Baylé, 2000), c'est-à-dire dont la présence fluctuerait avec certaines phases de la pathologie.

Dans le cadre du modèle d'Hardy-Baylé, ces deux altérations expliqueraient la symptomatologie clinique de la schizophrénie et seraient explicatifs des troubles de la communication observés chez les schizophrènes (Hardy-Baylé, Passerieux, Claudel, et al., 1994 ; Hardy-Baylé, 2002) ou tout du moins, des déficits de compréhension du langage non littéral (Iakimova, Passerieux, Denhière, et al.,

---

<sup>69</sup> Par exemple, pomme-poire ou table-chaise vs pomme-fleur ou table-râteau.

<sup>70</sup> Pour une revue des tâches expérimentales les plus fréquemment utilisées dans l'évaluation des compétences en théorie de l'esprit, se reporter à Bon, Belliard, Eustache et al. (2009).



2007). Plus que cela, les auteurs émettent le postulat que les deux déficits d'intégration contextuelle précédemment cités constitueraient les mécanismes cognitifs qui sous-tendraient le pattern clinique de la désorganisation, concept introduit par Bleuler puis abandonné du fait de sa trop grande largeur conceptuelle (cf. partie 2.1.1.1.2). Désormais « scientifié », ce concept constituerait, dans l'acception qui lui est donné au sein de ce modèle, l'étayage clinique majeur en lien avec les altérations cognitives et les corrélats cérébraux supposés.

Au final, la trame explicative fournie par les tenants du modèle d'Hardy-Baylé semble s'avérer plutôt heuristique. Et nous noterons à ce propos que les hypothèses qui y sont afférentes ont notamment permis l'élaboration d'un outil psychométrique de mesure des troubles du langage et de la communication au regard du concept de désorganisation (Olivier, Hardy-Baylé, Lancrenon, et al., 1997 ; Hardy-Baylé, Sarfati, et Passerieux, 2003 ; Bazin, Sarfati, Lefrère, et al., 2005).

Pour autant, plusieurs critiques peuvent être opposées à ce modèle. Tel que nous l'avons déjà souligné, le modèle d'Hardy-Baylé postule en une anomalie de prise en compte des éléments contextuels et de leur ajustement à la situation dans laquelle se déroule l'action. Dans cette démarche, le contexte est envisagé dans la distinction posée par Baddeley (1982) entre contexte interactif et contexte indépendant<sup>71</sup>. Et le déficit observé chez les schizophrènes désorganisés ne concernerait uniquement que le contexte interactif (Bazin, Perruchet, Hardy-Baylé, et al., 2000). A ainsi considérer ce point de vue, il existerait donc un contexte qui ne serait pas pris en compte dans l'activité interprétative d'un sujet et un autre contexte qui lui, surdéterminerait l'activité interprétative du sujet. Or, expliquer les troubles de la communication à partir de ce type d'hypothèse consiste à adopter une position très claire au sein du débat sur la place du contexte dans la communication (cf partie 1.2.3.2.1), position notamment en opposition avec les approches de la communication inspirées de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986 ; 1995 ; Wilson et Sperber, 2004). En fonction de cette dernière, le contexte ne surdéterminerait pas l'activité interprétative mais n'en constituerait qu'une simple base. Dans cette optique, le contexte serait construit par le sujet autour du stimulus dont il présume la présomption de sa pertinence optimale afin de justifier cette présomption. Ainsi, le sujet pourra toujours construire un contexte rendant pertinent un stimulus considéré comme ostensif, même si ce dernier ne correspond pas au stimulus ostensif du locuteur.

Bien évidemment, cette objection n'est pas en mesure de rejeter l'hypothèse tacitement adoptée par les tenants du modèle d'Hardy-Baylé mais elle témoigne qu'un de ses présupposés fondamentaux est fortement sujet à caution<sup>72</sup>. Et ce point prend par ailleurs une toute autre ampleur lorsque le modèle en question se propose d'expliquer les troubles du langage et de la communication.

D'ailleurs, c'est justement sur cette question du langage que nous poserons notre seconde critique. En effet, les études témoignant d'un déficit dans la prise en compte du contexte

---

<sup>71</sup> Pour Baddeley (1982), il existerait deux types de contextes : le « contexte interactif » qui aurait un impact direct sur la détermination du sens ou l'interprétation d'un stimulus, et le « contexte indépendant » qui n'interfererait pas avec le processus de détermination du sens d'un stimulus.

<sup>72</sup> De plus, ce présupposé sur la place du contexte va indirectement de paire avec la position que l'on peut adopter concernant la place du malentendu au sein de la communication (cf. partie 1.2.3.2.1).

sémantique, sur lesquelles s'étaye le modèle de Marie-Christine Hardy-Baylé, se basent essentiellement sur des paradigmes dont le matériel est constitué de phrases voire de mots décontextualisés ou associés à une autre phrase ou mot faisant office de contexte. Cependant, c'est en extrapolant ces données aux troubles de la communication que le bât blesse. En effet, l'évolution des conceptions autour du langage conduisent à reconsidérer l'aspect sémantique du langage et à en assouplir les frontières avec la pragmatique voire en subordonnant cet aspect à la pragmatique. En effet, certains auteurs (Récanati, 2004 ; 2007) considèrent que même une phrase décontextualisée fait nécessairement appel à des processus pragmatiques<sup>73</sup>. De plus, tel que nous le monterons au sein de notre partie 2.3.1, une approche du langage telle que celle adoptée au sein des paradigmes expérimentaux inhérents au modèle d'Hardy-Baylé conduit à ne s'intéresser qu'à son unique composante informative au détriment de sa dimension communicative, cette dernière étant généralement considérée comme l'élément essentiel dans l'expression naturelle du langage (Strawson, 1964 ; Grice, 1975 ; Peirce, 1978 ; Dretske, 1988). En conséquence, l'extrapolation des hypothèses du modèle d'Hardy-Baylé aux troubles de la communication des schizophrènes reste sujette à caution.

### 2.2.3 Discussion

Adoptant une démarche intégrative proposant une explication globale de la pathologie, les modèles pathogéniques de la schizophrénie se dégagent de l'athéorisme des classifications critériologiques pour adopter des postulats explicatifs permettant de relier les symptômes cliniques avec des corrélats neurophysiologiques et des hypothèses cognitives. Ainsi, ces modèles disposent d'un intérêt certain dans la mesure où ils favorisent l'ouverture de pistes d'investigation tant dans le domaine de la recherche que dans celui de la clinique. Cet aspect fédérateur est d'ailleurs retranscrit sous la plume de Hardy-Baylé qui déclare que la recentration sur le niveau pathogénique et non sur le niveau étiologique, permet de se dégager des raisonnements trop simplistes et des querelles d'écoles sur l'organogénèse ou la psychogénèse des troubles mentaux, tout en offrant un niveau d'étude fonctionnel pour penser et organiser les troubles mentaux dans une clinique explicative. En cela, le potentiel heuristique de tels modèles n'en ressort que renforcé.

Pour autant, derrière cet aspect fédérateur, on retrouve néanmoins une certaine prise de partie dont la source semble se situer dans un ancrage théorico-clinique étayé par ce qui apparaît malgré tout comme des tentatives de scientification d'anciens concepts explicatifs de la pathologie. Et c'est ainsi que se retrouve empruntée à Henri Ey son hypothèse de la déstructuration de la conscience ou à Eugen Bleuler son concept de désorganisation, tout cela apparaissant au final comme tant de façons de donner de la substance clinique aux modèles qui s'en réclament, ne serait-ce qu'indirectement. La contre partie de ce choix affiliatif est bien évidemment un retour de ces querelles d'écoles que les modèles pathogéniques se proposent d'éviter, bien qu'à moindre niveau.

---

<sup>73</sup> Dans son ouvrage intitulé « Le sens littéral », François Récanati (2004) en vient à poser l'hypothèse selon laquelle les seuls niveaux d'interprétation seraient la syntaxe et la sémantique. Selon lui, il existerait indépendamment des processus de détermination contextuelle du sens déclenchés par les mots eux-mêmes, des processus contextuels de détermination ou de modification du sens qui interviennent, pour ainsi dire librement, pour des raisons purement pragmatiques, sans que rien dans le matériel linguistique ne soit responsable de leur intervention.

Par ailleurs, il est aussi possible d'objecter à ces modèles que les perturbations mises en exergue auraient plutôt trait à des processus cognitifs de type neuro-élémentaires (Musiol, 2002). Au travers de ces derniers, il serait bien plus question de la mise en évidence d'altérations de processus quasi-statiques, décontextualisés, plutôt que de la mise en action intentionnelle de ces processus cognitifs et donc, de leur expression naturelle. Pourtant, ce serait justement dans le cadre de cette dernière que seraient cliniquement appréhendés les symptômes schizophréniques. A ainsi raisonner, il apparaît que cette non prise en compte des processus relevant de la pensée complexe conduit à se poser la question de savoir dans quelles mesures les altérations cognitives relevées constituent des productions naturelles ou des artefacts issus d'expériences de laboratoire.

### 2.3 Le langage : un candidat idéal au consensus ?

Tel que cela a été évoqué dans notre chapitre 2.1, la description des troubles langagiers a été décrite chez les patients schizophrènes par les premiers auteurs s'intéressant à cette pathologie tels que Kraepelin, Bleuler, ou Schneider<sup>74</sup>. De même que ces derniers, Freud aussi, dans le chapitre de sa Métapsychologie (1915) qu'il consacre à l'inconscient, mentionne les caractéristiques spécifiques du langage schizophrénique<sup>75</sup>. Dans une approche encore différente de la schizophrénie, Philippe Chaslin (1912) parlait quant à lui de discordance verbale comme phénomène témoignant d'un discours globalement correct mais difficilement compréhensible du fait de l'absence de tout référent accessible à l'interlocuteur. Ainsi, bien que catégorisés de façons différentes au temps des balbutiements du concept de schizophrénie, les troubles langagiers observés chez les schizophrènes ont pérennisé sous différentes formes au sein du tableau clinique de la pathologie si bien qu'à l'heure actuelle, on les retrouve presque inévitablement tant dans les classifications critériologiques qu'au sein des principaux modèles dimensionnels alors que les modèles pathogéniques se proposent de les expliquer.

Du fait de cette systématique, plusieurs chercheurs ont commencé à envisager le « langage des schizophrènes » comme une piste prometteuse et se sont donc attelés à l'étudier en utilisant des méthodologies variées et en affinant leurs objets d'étude à l'analyse de ses propriétés syntaxiques, sémantiques ou encore pragmatiques. Et progressivement, plusieurs hypothèses ont été avancées concernant les troubles langagiers présents chez les patients schizophrènes. En fonction des postulats épistémologiques des chercheurs quant au rapport langage / pensée, ces hypothèses ont tantôt été envisagées d'un point de vue strictement linguistique voire cognitivo-linguistique, tantôt comme reflet de la spécificité de certains processus cognitifs élémentaires ou de pensée complexe<sup>76</sup>.

---

<sup>74</sup> Les détails des descriptions des troubles langagiers que font ces auteurs sont fournis au sein de nos parties 2.1.1.1.1 pour l'approche d'Emil Kraepelin, 2.1.1.1.2 pour l'approche d'Eugène Bleuler, et 2.1.1.1.3 pour celle de Kurt Schneider.

<sup>75</sup> Pour Freud (1915), le langage des schizophrènes présente trois caractéristiques : une manière de s'exprimer recherchée et maniérée, une construction de phrases désorganisée, et un contenu du discours souvent en lien avec le corps du patient.

<sup>76</sup> Pour ce dernier point, il s'agit principalement des processus de production et de gestion intentionnelle ainsi que des processus inférentiels et rationnels (cf. partie 4.3.2).

En réalité, cela ne fait qu'un peu plus d'une trentaine d'années que l'intérêt pour les troubles langagiers que présentent les patients schizophrènes constitue un objet d'étude à part entière. Et c'est à Chaika que l'on attribue généralement l'amarce de cette démarche par la publication, en 1974, d'un article intitulé « A linguistic look at schizophrenic language ». Au sein de ce dernier, l'auteure se propose d'envisager pour la première fois l'étude scientifique des spécificités linguistiques des productions langagières schizophréniques en dégagant une série d'indices phonétiques et sémantiques<sup>77</sup>. C'est peu de temps après cet article princeps que la réponse du linguiste Fromkin (1975) fut publiée au sein d'un article au titre volontairement évocateur : « A linguistic look at a linguistic look at schizophrenic language ». Au sein de ce dernier, Fromkin reprochait à Chaika que les phénomènes linguistiques relevés concernaient tant les productions schizophréniques que normales. Pour lui, les troubles des schizophrènes seraient des troubles propres à la pensée et non pas au langage.

Prototypique d'un nouvel objet d'étude dans la recherche sur la schizophrénie, le débat entre Chaika et Fromkin fut à l'amarce d'une nouvelle piste pouvant s'avérer fortement heuristique, initiant l'investigation de troubles du langage spécifiques de la pathologie schizophrénique. Du fleurissement de recherches qui en découla, les différentes publications peuvent être catégorisées tant en fonction des trois aspects constitutifs du langage<sup>78</sup> qu'en fonction des méthodologies adoptées. Pour notre part, nous émettrons une distinction bipartite entre les études portant sur le langage à proprement parler et celles concernant son usage en contexte.

### 2.3.1 De l'étude des troubles du langage ...

A l'instar de Chaika, quelques études généralistes – c'est-à-dire portant sur des caractéristiques globales du langage des schizophrènes – ont été publiées mais sont en réalité peu nombreuses.

Parmi ces dernières, certaines ancrent leur démarche au sein du cadre fournit par la linguistique de l'énonciation (Benveniste, 1966 ; 1974 ; Mainguenu, 1981)<sup>79</sup>. A cet égard, nous noterons les résultats de certains travaux dont les conclusions laissent penser que les troubles du langage propre à la schizophrénie pourraient s'expliquer par le fait que le schizophrène serait, en tant que sujet de l'énonciation, dans l'incapacité de se distinguer de l'énoncé se situant soit sur le mode de l'inclusion soit sur le mode de l'exclusion (Irrigaray, 1967 ; 1968). D'autres recherches

---

<sup>77</sup> Selon Chaika (1974), six types de troubles témoigneraient d'une désorganisation intermittente des règles du discours et d'une incapacité à appliquer les règles linguistiques : La rupture temporaire de la capacité d'associer des traits sémantiques aux suites de sons, l'accentuation inadéquate de certains traits phonologiques des mots du discours, des préoccupations avec un trop grand nombre de caractéristiques sémantiques d'un terme, la production de phrases en rapport avec des caractéristiques sémantiques et phonologiques des termes immédiatement antécédents plutôt qu'avec le contexte, l'incapacité d'appliquer les règles de la syntaxe et du discours, l'échec de l'autocorrection.

<sup>78</sup> A la suite de Morris (1938 ; 1946), il est classiquement d'usage de considérer trois composantes du langage : la syntaxe, qui concerne les relations qu'entretiennent les signes entre eux ; la sémantique, qui renvoient aux relations que les signes entretiennent avec les choses et les états de choses ; et la pragmatique, qui fait état des rapports entre les signes et les usagers des signes.

<sup>79</sup> Selon Boyer (1981), l'étude de l'énonciation porterait sur trois niveaux : celui des situations de discours, celui de l'attitude du sujet à l'endroit de l'interlocuteur et celui de la position du sujet vis-à-vis de son énoncé. Avec Mainguenu (1981), plusieurs indices de l'énonciation ont été considérés : distance, tension, opacité, interférences lexicales, modalisation, transformation, interférence des énoncés.

(Filhol, 1988) pointent quant à elles un facteur unique : le retour envahissant de la catégorie du même. Ce phénomène se déclinerait en fonction de quatre caractéristiques : la répétition des mots de l'interlocuteur, la difficulté à initier un discours, les vacillations entre les pronoms, et le non fonctionnement de la négation.

Toujours dans le cadre des approches globales, nous noterons aussi l'étude de Rochester, Martin et Thurston (1977) dont les résultats expliquent l'incohérence verbale des schizophrènes du fait d'une mauvaise utilisation des marques de cohésion telles que les conjonctions et les stratégies de référence. Ces résultats seront par ailleurs repris et associés aux conclusions d'autres études au sein de l'ouvrage de Rochester et Martin (1979) qui présente une description assez systématisé du discours schizophrène. Les auteurs y postulent que l'incohérence apparente du discours schizophrène résulterait d'une spécificité dans l'établissement du réseau de référence consistant en l'absence de liens sémantiques codés à travers les formes lexicales et grammaticales. Selon Rochester et Martin (1979), cette incohérence aurait pour cause le fait que les sujets schizophrènes auraient tendance à se référer davantage à la situation immédiate et n'arriveraient pas vraiment à établir de référence au monde extérieur.

Sans développer plus en détails les résultats issus des approches globales, nous dirons que l'avantage de ces dernières peut résider dans l'aspect novateur de chaque démarche. Ainsi, l'analyse de l'énonciation dans le discours schizophrène invite à situer les troubles du langage comme appartenant au domaine de l'énonciation et pas seulement à l'énoncé alors que les autres approches permettent une caractérisation de différents paramètres du discours schizophrène et questionnent leur aptitude à refléter une spécificité de nature du langage des schizophrènes voire de la pensée schizophrénique. En cela, ces études enrichissent le débat sur ces points.

Cependant, les écarts méthodologiques constatés entre ces différents travaux ne permettent pas de tirer de réelles conclusions concernant les troubles du langage des schizophrènes. En conséquence, cela constitue un écueil de taille à toutes perspectives de généralisation et ce, d'autant plus que les conclusions obtenues par ces études ne relèvent bien souvent que du strict niveau linguistique sans fournir d'informations sur les processus cognitifs en amont des productions verbales émises, ce qui restreint fortement l'intérêt général de telles approches.

En réalité, la majeure partie des études portant sur les compétences langagières des schizophrènes se focalisent uniquement sur une seule des trois dimensions du langage<sup>80</sup>.

Concernant l'unique domaine de la syntaxe, il apparaît que les compétences générales des schizophrènes seraient préservées (Hardy-Baylé, 1997 ; Besche-Richard, 2000). C'est du moins ce à quoi concluent différentes études, notamment basées sur des tâches de rappel (Gerver, 1967)<sup>81</sup> et de

---

<sup>80</sup> A considérer la distinction tripartite de Morris (1938 ; 1946).

<sup>81</sup> Au sein de ce type de tâche, il apparaît que les schizophrènes auraient tendance à mieux rappeler des phrases syntaxiquement correctes plutôt qu'une série de mots.

jugement de grammaticalité<sup>82</sup>. Pour certains auteurs, les compétences syntaxiques des schizophrènes resteraient intactes au sein du discours grâce à l'usage de repères sonores, les clicks, qui permettraient un bornage syntaxique des énoncés (Rochester, Harris, et Seeman, 1973 ; Carpentier, 1976). Concernant les tâches de décision lexicale syntaxique<sup>83</sup>, il apparaît que les schizophrènes traitent correctement la nature des stimuli présents dans l'épreuve et présentent un effet d'inhibition syntaxique comparable à celui des sujets témoins (Besche, Passerieux, Segui, et al., 1997).

Concernant le domaine de la sémantique, les études basées sur des tâches d'association de mots mettent en évidence le fait que les sujets schizophrènes privilégient des relations idiosyncratiques et sémantiques dites syntagmatique de contiguïté alors que les sujets témoins privilégient des relations dites paradigmatiques (Braccini et Bertagni, 1980). Les études basées sur la tâche de décision lexicale sémantique présentent pour leur part des résultats ambigus (Besche, Passerieux, Segui, et al., 1996). A cet égard, certaines études concluent en l'absence de différence entre les sujets témoins et les sujets schizophrènes (Chapin, Vann, Mycaki, et al., 1989) alors que d'autres recherches prônent en faveur de l'existence d'un hyper effet d'amorçage sémantique (Manschrek, Maher, Milavetz, et al., 1988) ou, au contraire, d'une réduction de l'effet d'amorçage sémantique (Besche, Passerieux, Segui, et al., 1997). A l'heure actuelle, on considère que deux causes seraient à l'origine de cette divergence de résultat (Besche, Passerieux, Segui, et al., 1997 ; Besche, 1998) : d'une part, l'hétérogénéité clinique de la pathologie et d'autre part, le fait que dans les tâches de décision lexicale, plus la proportion de mots liés au sein de la tâche serait élevée, plus le profil de réponse des schizophrènes sera proche de celui des témoins. Partant de ce constat, il semblerait que les schizophrènes seraient en mesure d'exploiter certains liens sémantiques en fonction de la structuration d'une tâche.

Enfin, un troisième pan de recherche consiste en l'étude du traitement non littéral des énoncés tel que cela peut être le cas concernant l'ironie, les requêtes indirectes, ou encore les métaphores. Concernant ce point, la tendance générale consiste à considérer une altération générale de la fonction pragmatique (Langdon, Coltheart, Ward, et al., 2002), bien que les résultats soient mitigés. Par exemple, certains résultats portant sur le traitement des métaphores vont dans le sens d'une interprétation correcte des métaphores par les schizophrènes ainsi qu'un traitement non statistiquement différent des métaphores entre les schizophrènes et les sujets normaux dans la mesure où les métaphores ne sont pas en relation avec le délire du patient (Epelbaum, DeBonis, et Gineste, 1992) alors que d'autres études (Iakimova, Passerieux, et Hardy-Baylé, 2007) présentent des résultats reflétant chez les schizophrènes un biais de traitement en faveur du sens littéral ainsi qu'un biais en faveur du sens concret des termes employés.

Au final, cet état des lieux laisse apparaître des résultats assez mitigés concernant d'éventuelles altérations des compétences langagières. Selon certaines recherches, les paraphasies, les troubles de la syntaxe et les néologismes retrouvés dans les productions verbales des patients schizophrènes ne

---

<sup>82</sup> Dans ce type de tâche, les sujets ont à juger l'existence ou non d'une congruence grammaticale entre des mots présentés. Les schizophrènes y obtiendraient des performances similaires à ceux des sujets contrôles.

<sup>83</sup> Dans ce type de tâche, le sujet est confronté à un mot-amorce, suivi rapidement par une suite de lettres constituant un mot ou non, lié au premier par une règle syntaxique ou non. Selon le temps de présentation choisi, le sujet aura la possibilité ou non d'identifier consciemment le mot amorce.

seraient pas spécifiques de la maladie (Georgieff, 1992). On les retrouverait aussi chez certains aphasiques ou cérébrolésés (Schwartz, 1982) ainsi que chez les sujets normaux (Roch-Lecours et Vanier-Clément, 1976).

Au devant de ces divergences, peuvent être évoqués les écarts méthodologiques entre ces différentes études ainsi que l'hétérogénéité clinique des patients, pas toujours suffisamment prise en compte. A cela, vient se greffer une remarque supplémentaire consistant à interroger l'aspect réducteur, voire artificiel, de l'étude du langage ou de ses composants indépendamment de la façon dont ils s'expriment naturellement. Plus précisément, il s'agit du fait que l'étude du langage dans de tels paradigmes consiste à envisager celui-ci de façon statique et uniquement dans sa dimension informative, un peu comme si cette dernière primait sur l'usage de son contenu. Dans cette optique, la signification correspondrait à faire référence à un objet du monde.

Cependant, l'avancée des réflexions autour du langage, en philosophie notamment, conduit à considérer que la signification langagière correspondrait à faire référence à une relation entre un objet du monde, l'interprétant et l'élément linguistique (Peirce, 1978 ; Dretske, 1988). Dans cette démarche alternative, la dimension communicative du langage primerait sur son contenu informatif (Grice, 1975). Sur le plan méthodologique, un positionnement relatif à la première démarche consiste à adopter une stratégie scientifique dite fermée alors qu'un le positionnement relatif à la seconde démarche consiste à adopter une stratégie scientifique dite ouverte (Reboul, 1998b)<sup>84</sup>.

C'est pourquoi certains paradigmes, tels que l'approche pragmatique en psychopathologie (cf. chapitres 3 et 4), ne se restreignent pas à l'étude du langage mais plutôt à celle de son usage en contexte, partant notamment du principe que la conversation constitue le lieu naturel d'expression des troubles de la communication (Trognon et Musiol, 1996 ; Musiol et Trognon, 2000) et donc, l'objet privilégié d'appréhension de ces derniers.

Non contradictoire aux approches réductionnistes, ce type de démarche permet surtout une appréhension plus en adéquation avec la réalité du langage schizophrène tel qu'il est produit dans une dynamique de communication et donc, tel qu'il est appréhendé par le clinicien. L'étude de cette appréhension par l'interlocuteur du schizophrène mais surtout l'intrication séquentielle des processus cognitifs qui y sont sous-jacents avec ceux qui sont afférents aux productions émises par le sujet schizophrène constituent un des objets d'étude de l'approche pragmatique en psychopathologie. L'apport des recherches émises dans ce cadre sera résumé au sein de la partie suivante.

---

<sup>84</sup> Pour Anne Reboul (1998b), une stratégie scientifique ouverte consiste à compléter dans un programme de recherche une ou plusieurs stratégies réductionnistes, scientifiquement fermées, pour rendre compte d'un phénomène que les stratégies réductionnistes n'arrivent pas à décrire de façon complète ou satisfaisante en mettant à jour des interactions entre des éléments extérieurs au phénomène et des éléments intérieurs au phénomène. Cela correspond, par exemple, aux stratégies adoptées pour étudier la vision là où les stratégies scientifiques fermées n'étudieraient que les aspects physiologiques de l'œil ou uniquement les processus inhérents à la perception visuelle. Pour l'auteure, il en serait de même concernant la distinction entre l'étude du langage et l'étude de l'usage du langage.

### 2.3.2 ... à l'étude des troubles de l'usage du langage

A l'origine de l'étude des troubles du langage chez les schizophrènes, se trouvent bien évidemment des observations faites par des praticiens. Ainsi, d'un point de vue clinique diagnostique, les troubles du langage relevés chez les patients schizophrènes sont toujours appréhendés au sein d'un cadre discursif spécifique, le plus souvent, un entretien de type clinique. Au sein de ce dernier, l'expression des troubles sera non seulement conditionnée par des contraintes d'ordre syntaxico-sémantique mais aussi par des impératifs liés à l'énonciation et à l'interaction. En parallèle des processus cognitivo-langagiers, des processus d'ordre cognitivo-conversationnel permettent aux interlocuteurs de produire un jeu d'inférences dont l'objectif est d'aboutir à des hypothèses concernant les intentions communicatives produites au sein du dialogue. Et du fait du déroulement séquentiel de l'interaction, c'est aussi des processus de coordination de l'action et de sa planification qui sont impliqués.

Se proposant d'envisager ces différentes dimensions, l'étude des propriétés pragmatiques du langage dans des contextes de communication offre une validité écologique plus forte, plus proche de l'expression naturelle des troubles mais aussi, plus proche des observations cliniques. En se séparant ainsi de l'analyse du seul niveau de l'énoncé pour envisager la transaction interactionnelle comme unité de circonscription des troubles, ce type de démarche a d'ores et déjà permis un apport de connaissances nouvelles concernant la saisie des troubles du langage dans leur contexte général d'appréhension, c'est-à-dire en ce qu'ils sont intriqués aux caractéristiques de l'interaction. Plus que cela, des paradigmes tels que l'approche pragmatique en psychopathologie (cf. chapitres 3 et 4) ont permis un renouveau des connaissances concernant les processus cognitifs dits de pensée complexe à l'œuvre dans ce type de situation. Et à l'heure actuelle, on notera des avancées notoires sur la pathologie schizophrénique concernant les domaines de l'appréhension et la catégorisation des régimes d'inférences (Trognon et Musiol, 1994 ; Musiol, 2004), de la saisie et de la définition du phénomène d'incohérence (Musiol et Trognon, 2000 ; Musiol, 2009 ; Musiol et Verhaegen, 2009), de l'élaboration de modèles formels (Musiol et Coulon, 2004 ; Musiol et Rebuschi, 2007 ; Musiol et Rebuschi, 2010) ou encore de l'évaluations des traitements médicamenteux sur les compétences pragmatiques cognitives des schizophrènes (Verhaegen et Musiol, 2008 ; Verhaegen et Musiol, 2009).

Ainsi, les travaux menés dans le cadre de l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive ont par exemple permis l'élaboration de critères de décidabilité quant à l'appréhension du phénomène d'incohérence, ce dernier étant envisagé en termes de discontinuités dans l'interaction. A cet égard, quatre catégories ont pu être circonscrites, elles-mêmes réparties en fonction de deux grands types de discontinuités (Musiol, 2009) :

- Les discontinuités non-décisives : Elles peuvent s'exprimer lorsque le schizophrène intervient comme second locuteur en ajustant son propos à une intervention antérieure d'un allocutaire, mais aussi lorsqu'il déroule sa pensée au fil de l'accomplissement de plusieurs actes de langage au sein d'une même intervention discursive. Ainsi, on distingue d'une part les « ruptures » inter-interventions où l'on observe des



discontinuités en tant que troubles de la cohérence résultant d'une transgression des contraintes d'enchaînement qui garantissent la continuité des tours de parole entre deux interlocuteurs distincts en situation d'échange (Trognon et Musiol, 1996). D'autre part, on distingue les « ruptures » intra-intervention où l'on observe des discontinuités en tant que troubles de la cohérence résultant des contraintes d'enchaînement inter-actes au sein d'une même intervention (Pachoud, 1996 ; Musiol et Pachoud, 1999 ; Claudel et Musiol, 2002).

- Les discontinuités décisives : Elles concernent les cas du débrayage conversationnel, c'est-à-dire des ruptures qui s'accomplissent sur trois tours de parole au moins alors que le schizophrène est nécessairement initiateur du schéma d'action qui se déroule dans l'échange (Trognon, 1987 ; Musiol, 1997 ; Musiol et Trognon, 2000 ; Musiol et Verhaegen, 2002) ou le cas de la défektivité de l'initiative conversationnelle, c'est-à-dire une incohérence qui consiste singulièrement en des discontinuités inhérentes aux relations hiérarchiques et fonctionnelles qui président à la séquentialisation des actes de langage de différents niveaux (au sens où un acte est susceptible d'imposer des contraintes interactives au constituant qui le suit, voire qui le précède, mais qui est sous sa dépendance sur le plan hiérarchique et fonctionnel) qui subsument ou étayent le déploiement de l'argumentation de l'interlocuteur initiateur de la transaction conversationnelle (Musiol et Verhaegen, 2009).

Partant d'un tel modèle, les travaux les plus récents mettent en évidence certains critères discriminants entre les différentes formes cliniques de la pathologie. Plus précisément, ces études soulignent la présence particulièrement significative des discontinuités de type décisive chez les schizophrènes de sous-type clinique paranoïde<sup>85</sup> alors que cette forme d'incohérence ne serait pas présente chez les schizophrènes de sous-type clinique désorganisé (Verhaegen et Musiol, 2009). D'ailleurs, une différence d'un autre type entre schizophrènes désorganisés et paranoïdes a déjà été soulignée par des études antérieures, ces dernières soulignant le fait que dans certains contextes physiques d'interaction<sup>86</sup>, les schizophrènes désorganisés présenteraient des comportements comparables aux sujets témoins alors que les schizophrènes paranoïdes auraient toujours des comportements déviants (André-Joris, 2000). Selon ces résultats, seuls les schizophrènes paranoïdes auraient tendance à présenter des comportements dialogiques non congruents avec leur interlocuteur voire non cohérents.

Concernant l'évaluation de l'impact des traitement médicamenteux sur les compétences pragmatiques cognitives des schizophrènes, les recherches actuelles (Verhaegen et Musiol, 2008 ; Verhaegen et Musiol, 2009) suggèrent qu'en l'absence de traitement, on relèverait davantage de discontinuités non décisives chez les patients à forme désorganisée par rapport aux patients à forme paranoïde alors que suite à la prise en charge pharmacologique des patients, on relèverait davantage

---

<sup>85</sup> Les sous-types cliniques étant envisagés en fonction des critères diagnostiques du DSM-IV.

<sup>86</sup> Dans ce cas, les entretiens étaient réalisés par téléphone.

de discontinuités non décisives chez les schizophrènes à forme paranoïde que chez les schizophrènes à forme désorganisée.

A considérer maintenant les processus cognitifs de pensée complexe, des études récentes réalisées dans le cadre de l'approche pragmatique en psychopathologie tendraient à démontrer que le dispositif cognitivo-inférentiel de l'interlocuteur schizophrène construirait des représentations de discours non standard (Musiol et Rebuschi, 2007). Plus précisément, il procéderait en la construction de deux représentations en parallèle, chacune de ces représentations disposant de sa propre rationalité. Le schizophrène traiterait ensuite alternativement chacune de ces représentations au sein d'environnements cognitifs spécifiques. En procédant de la sorte, le schizophrène éviterait alors la contradiction qui serait produite par le maintien simultané des représentations parallèles générées. Cela serait le signe de son incapacité à traiter cette contradiction alors que cela constituerait normalement une condition nécessaire au maintien de la cohérence du discours. Ainsi, alors que l'interlocuteur normal s'attendrait à ce qu'un même contexte logique soit maintenu tout au long de l'interaction verbale, le schizophrène en entretiendrait plusieurs et passerait de l'un à l'autre. Pourtant, en dépit de ce phénomène, le schizophrène respecterait néanmoins un principe de cohérence minimal et se montrerait même particulièrement efficace quant à la saisie d'autres paramètres nécessaires à la bonne réussite de la communication tels que par exemple, la compréhension des conditions de vérité des propositions. Ainsi, comme le déclarent Musiol et Rebuschi (2007), tout se passe comme si le sujet schizophrène suivait sa propre « logique mentale » lui permettant un traitement de la conversation, certes déviant, mais à sa manière adapté.

L'idée selon laquelle il existerait une altération des compétences pragmatiques des schizophrènes a été soulignée par de nombreuses recherches. Cependant, si certains travaux rattachent le plus souvent ce déficit à des compétences moindres en théorie de l'esprit (Mazza, Di Michele, Pollice, et al., 2008) voire à une altération des compétences en théorie de l'esprit associée à un défaut de prise en compte du contexte (Hardy-Baylé, 2002) ou encore, en associant un déficit de ces deux derniers processus à une altération des fonctions exécutives (Champagne-Lavau, Stip, et Joannette, 2006), les conclusions qui en découlent sont le plus souvent basées sur les résultats des patients à des tests quantitatifs à partir desquels le déficit pragmatique est rattaché. En parallèle de cette démarche, une autre approche se propose d'évaluer les compétences pragmatiques des schizophrènes telles que ces dernières s'expriment naturellement, c'est-à-dire dans leurs contextes d'accomplissement et au sein de la dynamique de l'interaction verbale au travers de laquelle elles s'expriment. Fort de cet aspect qualitatif associé à une dimension écologique hautement fidèle, ce type de démarche apparaît comme le plus heuristique, s'articulant remarquablement bien à l'approche cognitive et clinique (Blanchet, 2004). A l'heure actuelle, les résultats obtenus, au travers de l'approche pragmatique en psychopathologie notamment, laissent supposer que cette dernière serait la plus à même de renouveler la clinique psychiatrique et psychologique de la schizophrénie tant par l'introduction de l'étude de processus relevant de la pensée complexe des patients, que par l'étude de l'appréhension naturelle des troubles faites par le clinicien.

## 2.4 Schizophrénie et référence

D'un point de vue clinique, les difficultés de communication correspondent à un phénomène expérimenté au quotidien par les personnes présentant une schizophrénie. Selon certaines études, le défaut de compétences pragmatiques constituerait même un facteur significatif de l'isolement social dont souffrent beaucoup de ces personnes (Nuechterlein, Barch, Gold, et al., 2004). Parmi les différents phénomènes pragmatiques permettant la co-construction du sens, différents travaux évoquent la présence de troubles de la référence au sein du discours schizophrénique (Rochester, Martin et Thurston, 1977 ; Cohen, 1978 ; Rochester et Martin, 1979 ; Hoffman, Hogben, Smith, et al., 1985 ; Harrod, 1986 ; Andreasen et Grove, 1986 ; Docherty, Schnur, et Harvey, 1988 ; Harvey et Sperper, 1990 ; Salazar-Orvig, 1992 ; Pachoud, 1996 ; Docherty, Cohen, Nienow, et al., 2003 ; Foudon, Reboul, Sabatier, et al., 2006 ; Rubino, D'agostino, Sarchiola, et al., 2009) alors que certains y voient même un indice de potentielle vulnérabilité à la pathologie (Harvey, Weintraub, et Neale, 1982 ; Docherty, 1995 ; Docherty et Gottesman, 2000)<sup>87</sup>. Ainsi, on concevra volontiers l'impact d'un tel trouble sur la communication dans la mesure où plusieurs auteurs soulignent son importance quant à la réussite de la communication (Strawson, 1964 ; Grice, 1989 ; Bach, 2004b)<sup>88</sup>. Nous citerons à ce propos Jacques (1985), qui s'exprime en ces termes :

« La réussite de la communication repose sur la convergence du processus de référentialisation grâce à l'harmonisation par les interlocuteurs des significations qu'ils actualisent jusqu'à la coréférence qu'autorise l'entente ultime des contenus propositionnels » Jacques (1985) cité par André-Joris (2000).

Concernant la schizophrénie, certaines recherches pointent le fait qu'une mauvaise utilisation des stratégies de référence en tant que marque de cohésion constituerait une des causes principales du phénomène d'incohérence (Rochester, Martin et Thurston, 1977 ; Rochester et Martin, 1979). En regard à ces travaux, ce mésusage serait constitutif du langage schizophrénique. Ces conclusions sont d'ailleurs rejointes par d'autres écrits évoquant l'indétermination des référents des termes indexicaux comme constituant une des trois grandes caractéristiques du discours des schizophrènes (Pachoud, 1996). De façon plus concrète, cela correspondrait à l'introduction d'éléments qui n'appartiendraient pas au discours antérieur du sujet et qui ne ferait pas partie du contexte partagé avec l'interlocuteur (Hoffman, Hogben, Smith, et al., 1985 ; Pachoud, 1996).

D'autres recherches soulignent le fait que les troubles de la référence seraient centraux dans la schizophrénie (Salazar-Orvig, 1992). Pour l'auteure, ces troubles seraient notamment à concevoir comme correspondant à des failles dans la relation entre l'expression linguistique et la réalité ou l'expérience à laquelle renvoie le langage. Ce décalage rendrait le discours du schizophrène difficilement interprétable.

---

<sup>87</sup> D'une façon générale, ces études pointent un déficit de l'utilisation référentielle dans le discours d'apparentés de premier degré à des personnes schizophrènes et contribuent ainsi en l'hypothèse que cela constituerait un indice d'une potentielle vulnérabilité à la pathologie.

<sup>88</sup> Nous invitons par ailleurs le lecteur à se reporter à notre chapitre 1, entièrement dédié à cette problématique.

Au regard des résultats issus de ces différents travaux, il semble possible de pouvoir conclure à une altération des compétences référentielles des schizophrènes. Mais pour autant, si de nombreuses études pointent un tel déficit, émettre une conclusion de ce type consisterait à négliger les divergences méthodologiques employées par ces différentes recherches mais aussi, leur abord du phénomène de référence. Bien que nous ne nous soyons pas attardés sur ce point, ce phénomène est le plus souvent envisagé de façon statique, c'est-à-dire sans que ne soient prises en compte les caractéristiques interactionnelles pouvant contraindre son expression dynamique. Par conséquent, les études qui procèdent, par exemple, en un relevé statique et quantitatif de marqueurs linguistiques de la référence, n'envisagent ni la façon dont se déploie le phénomène de façon interactive, ni les moyens que mis en place l'interlocuteur pour tenter de co-construire la relation au référent.

Ainsi, si plusieurs travaux tendent à souligner un défaut des stratégies de référence au sein du discours schizophrène, aucun ne s'est jusqu'alors donné pour objectif d'analyser ce phénomène de façon isolée et tel qu'il s'exprime naturellement, c'est-à-dire en situation d'interaction verbale contrôlée. En effet, il apparaît là que seule son étude exclusive au sein du contexte d'émergence et d'accomplissement qui le circonscrit peut se révéler à même de fournir des éléments de compréhension objectifs sur la potentielle défectuosité de ce phénomène ainsi que sur son intrication aux processus pragmatique-cognitifs qui lui sont sous-jacents. En cela, ce projet rejoint d'une part la programmation de pragmatique expérimentale mise en place il y a quelques années par Dan Sperber et Ira Noveck (Noveck et Sperber, 2004 ; Sperber et Noveck, 2007)<sup>89</sup> mais aussi, les propositions émises en conclusion d'une étude réalisée par Foudon, Reboul, Sabatier, et al. (2006) sur le discours de patients schizophrènes. Plus concrètement, ces derniers déclaraient :

« Nous pensons que la construction de tâches simples impliquant la communication et la prise en compte d'informations communes aux interlocuteurs, hors de l'environnement thérapeutique, pourrait (...) permettre un abord plus systématique, plus contrôlé et, au bout du compte plus satisfaisant des éventuels problèmes dans le discours des patients atteints de pathologie mentale. » Foudon, Reboul, Sabatier, et al. (2006).

A considérer ces éléments, il semblerait que l'étude de l'accomplissement dialogique d'un tel phénomène au sein d'une tâche expérimentale de type dialogique, en tant qu'expression d'un processus pragmatique de co-construction du sens, peut s'avérer fort heuristique quant à la compréhension de la communication des schizophrènes. De même que pour les travaux menés dans le cadre de l'approche pragmatique concernant le phénomène d'incohérence, l'étude isolée du phénomène de co-construction dialogique de la référence peut se révéler à même de fournir des éléments de compréhension supplémentaires sur les compétences communicationnelles des schizophrènes, notamment concernant les processus cognitivo-conversationnels corollaires à ce phénomène mais aussi, concernant les processus d'ordre cognitif sous-jacents à l'ajustement de l'interlocuteur. Aussi, dans la mesure où la référence exprime un certain rapport au monde (Benveniste, 1974), il y a fort à parier de ce que l'étude de ce phénomène peut apporter à la compréhension des psychoses dont l'altération à la réalité constitue un des critères descriptifs

---

<sup>89</sup> D'une façon générale, l'objectif de ce projet est de se dégager des méthodologies intuitionnistes souvent employées en pragmatique pour articuler théories pragmatiques et méthodes expérimentales afin d'interroger des problèmes d'ordre pragmatique.

majeurs, si ce n'est le critère majeur (Freud, 1924 ; Widlöcher, 1991 ; Dubor, 1993 ; Pedinielli et Gimenez, 2002).

## 2.5 Conclusion : pour une pragmatique expérimentale de la co-construction dialogique de la référence en interaction verbale schizophrénique

Depuis son élaboration au début du siècle dernier, le concept de schizophrénie est sujet à de nombreuses controverses. Présentant une certaine hétérogénéité clinique, la schizophrénie est le plus souvent considérée comme une pathologie en quête d'identité (Claudel, 2000) voire même, comme la grande énigme de la psychiatrie (Pichot, 1981). Ainsi, face à l'absence de signes pathognomoniques spécifiques, certains penseurs ont tout simplement proposé de se détacher de ce concept (Boyle, 1990 ; Brockington, 1992) alors qu'en parallèle, c'est tout un florilège de conceptualisations qui a progressivement vu le jour afin de tenter de circonscrire pleinement cette pathologie (Spadone, 2004).

A cet égard, les différents membres de la communauté scientifique se sont orientés vers plusieurs pistes, recherchant tantôt des éléments de circonscription se réduisant à l'observation clinique, tantôt à des modèles psychométriques, ou encore à des altérations cognitives. D'une façon générale, les apports de chacune de ces approches sont certains et les descriptions de plus en plus fines mais cependant, aucune ne fait actuellement consensus.

Ainsi confronté à un diagnostic à la croisée des chemins (Watson et Clark, 2006), une des solutions peut consister à se diriger vers la piste langagière. En effet, si certains voient en la schizophrénie le prix que doit payer l'humanité pour le langage (Crow, 1995 ; 1997 ; DeLisi, 2001)<sup>90</sup>, nombreux sont ceux qui voient dans l'étude du langage des schizophrènes une source heuristique de compréhension de cette pathologie, mais aussi, du langage de tout un chacun. Selon plusieurs travaux, une appréhension plus fine des troubles du langage des schizophrènes et des processus qui y sont afférents permettrait même de disposer de critères de discrimination entre les différents sous-types cliniques de la pathologie (Morice et Ingram, 1982 ; Covington, He, Brown, et al., 2005)<sup>91</sup>.

Concernant l'étude du langage, il est désormais admis que les troubles se situent à un niveau élevé d'usage de la langue (Rochester et Martin, 1979 ; Frith et Allen, 1988 ; Musiol et Trognon, 2000 ; Meilijson, Kasher, et Elizur, 2004) et que leur circonscription au sein de l'interaction verbale, c'est-à-dire au sein de leur lieu naturel d'expression (Trognon et Musiol, 1996), reste la méthode la plus objective et la plus heuristique qui soit car elle permet de situer formellement la question du trouble,

---

<sup>90</sup> La thèse de Crow (1995 ; 1997) se base sur des observations témoignant de la présence de patterns atypiques de latéralisation chez les schizophrènes. Selon lui, la schizophrénie serait la résultante d'une perturbation génétique des gènes impliqués dans la spécialisation du langage sur l'hémisphère gauche.

<sup>91</sup> En conclusion de leur article, Covington, He, Brown, et al. (2005) prennent même le raccourci de faire de l'introduction du langage dans les classifications de la schizophrénie un potentiel impact de santé publique. Ainsi, ils déclarent : « Prodromal and subclinical cases of schizophrenia may be detectable by measuring language impairment. This is a public health issue because drug treatment is apparently more effective if started early, and early detection of schizophrenia can save the patient from a wide range of personal misfortunes. »

d'une part, dans les conditions de sa description objective, et d'autre part, dans sa perspective éthopsychologique de plus en plus globale (Widlöcher, 1998).

Aussi, si ce type de démarche, conçue notamment au sein de l'approche pragmatique en psychopathologie (Trognon, 1992 ; Musiol et Trognon, 2000), a par exemple permis des avancées notables concernant la saisie et la définition du phénomène d'incohérence (Musiol et Verhaegen, 2009 ; Musiol, 2009), plusieurs travaux font état du fait que dans certains contextes communicationnels, les schizophrènes savent aussi se montrer efficaces, réalisant normalement certaines opérations logiques (Musiol, 1998 ; 2004)<sup>92</sup>, et préservant même une certaine cohérence minimale lorsque leur discours paraît incohérent (Musiol et Rebuschi, 2007).

Cependant, si les travaux réalisés permettent d'éclaircir ces phénomènes, aucun n'a jusqu'alors été entrepris concernant l'étude dialogique du phénomène de gestion discursive de la référence pour lequel plusieurs travaux soulignent à leur manière un déficit (Rochester, Martin et Thurston, 1977 ; Cohen, 1978 ; Rochester et Martin, 1979 ; Hoffman, Hogben, Smith, et al., 1985 ; Harrod, 1986 ; Docherty, Schnur, et Harvey, 1988 ; Salazar-Orvig, 1992 ; Pachoud, 1996 ; Docherty, Cohen, Nienow, et al., 2003 ; Foudon, Reboul, Sabatier, et al., 2006). En cela, nous rejoignons le constat dressé il y a une dizaine d'années par Musiol et Trognon (2000) qui déclaraient alors :

« En somme, si la langue schizophrénique est affaire de contexte, n'est-il pas plus réaliste d'aller l'étudier dans des conversations ? Car c'est après tout dans la conversation que se joue et se risque l'intercompréhension et que s'élabore la co-référence (Jacques, 1985 ; Trognon et Gighlione, 1993 ; Trognon et Musiol, 1996) ou son échec<sup>93</sup>. Curieusement, les travaux qui s'inspirent de cette problématique sont rares, même aujourd'hui, bien que sa nécessité soit généralement admise (Rochester et Martin, 1979 ; Trognon, 1985 ; Frith, 1992 ; Widlöcher, 1993). » Musiol et Trognon (2000)

C'est donc face à l'actualité toujours prégnante de ce constat qu'il apparaît que l'étude de l'accomplissement dialogique de la référence en interaction schizophrénique, en tant que processus pragmatique de co-construction du sens, peut s'avérer être une source heuristique d'éléments de compréhension de la schizophrénie voire du langage des individus tout-venants.

Aussi, si l'émergence de ce phénomène au sein de conversations classiques ne peut être aisément systématisée (Foudon, Reboul, Sabatier, et al., 2006), son étude peut tout à fait l'être au sein de la passation de tâches de référencement dialogiques. En cela, l'étude du phénomène de co-construction dialogique de la référence serait à concevoir dans l'association du programme scientifique de pragmatique expérimentale (Noveck et Sperber, 2004 ; Sperber et Noveck, 2007) et du paradigme que constitue l'approche pragmatique en psychopathologie (Trognon, 1992 ; Musiol et Trognon, 1992 ; Trognon, Bernicot, Guidetti, et al., 2002). En effet, si le programme scientifique de pragmatique expérimentale se propose d'articuler théories pragmatiques et méthodes expérimentales afin d'interroger des problèmes d'ordre pragmatique, l'approche pragmatique se révèle être un paradigme permettant l'appréhension des processus élémentaires et complexes tels

---

<sup>92</sup> Il s'agit là de l'application de la règle d'élimination en situation de discours assertif quand le raisonnement du schizophrène peut être subsumé par la figure logique du modus ponens. Cela dit, d'autres travaux (Musiol et Rebuschi, 2007) posent cependant l'hypothèse que les schizophrènes présenteraient une incapacité, générale ou spécifique à traiter une autre figure logique, le modus tollens.

<sup>93</sup> C'est nous qui soulignons.

qu'ils s'expriment en situation naturelle sur la base de l'usage que font les individus du langage ou dans des situations contrôlées expérimentalement où l'on use du langage (Musiol et Trognon, 2000). Initialement déjà complémentaires, l'approche pragmatique et la pragmatique expérimentale s'associent de façon d'autant plus pertinente afin de constituer le cadre théorico-méthodologique d'étude du phénomène de co-construction dialogique de la référence en interaction verbale schizophrénique.

---

**SECTION 2 :**  
**Cadre théorique-méthodologique**  
**et procédé expérimental**

---



## Chapitre III : L'approche pragmatique en Psychologie

### *Plan du chapitre :*

- 3.1 La conversation : différentes approches pour un même objet d'étude ?
- 3.2 Les principaux contours théorico-épistémologiques de l'approche pragmatique en Psychologie
  - 3.2.1 Une approche autour de la tradition philosophique du langage comme action
    - 3.2.1.1 Du modèle du code aux actes de langage
    - 3.2.1.2 Actes de langage et logique illocutoire
  - 3.2.2 Une pragmatique inférentielle néo-gricéenne
    - 3.2.2.1 La vision gricéenne de la communication
    - 3.2.2.2 Principe de pertinence et communication ostensive-inférentielle
- 3.3 La spécificité de l'approche pragmatique par rapport aux autres approches conversationnelles
  - 3.3.1 Concernant la séquentialité de l'interaction verbale : le rapport au courant de l'Analyse Conversationnelle
  - 3.3.2 Concernant la question de la structure du discours
    - 3.3.2.1 Le modèle de Genève
      - 3.3.2.1.1 Les constituants conversationnels
      - 3.3.2.1.2 Les contraintes conversationnelles
      - 3.3.2.1.3 La structure de l'intervention complexe
      - 3.3.2.1.4 L'argumentation en conversation
    - 3.3.2.2 Critique du modèle de Genève
- 3.4 L'approche pragmatique en Psychologie comme programme de recherche ?

D'une façon générale, notre étude est à concevoir dans la lignée des travaux effectués au sein du cadre fournit par l'approche pragmatique en psychologie, approche qui permet l'appréhension des processus élémentaires et complexes tels qu'ils s'expriment en situation naturelle sur la base de l'usage que font les individus du langage ou dans des situations contrôlées expérimentalement où l'on use du langage (Musiol et Trognon, 2000). Cette approche, qui a vu le jour vers le début des années quatre-vingt-dix, est principalement issue des travaux menés par l'équipe du Professeur Alain Trognon à Nancy ainsi que de travaux menés en collaboration avec des chercheurs d'autres laboratoires<sup>94</sup>. Prenant pour investigation le champ de la pragmatique et donc du langage et de son usage en contexte, la cadre théorico-méthodologique que propose l'approche pragmatique en psychologie permet d'appréhender de façon fine les processus cognitifs et interactionnels d'ordre psychosocial qui sont en jeu dans les interactions verbales.

Ainsi, les outils mis au point dans le sillon de cette approche, tels la logique interlocutoire (Trognon et Batt, 2007) ou l'analyse cognitivo-conversationnelle (Musiol, 2002), permettent d'appréhender finement les processus cognitifs s'apparentant à la pensée complexe des individus et relevant des domaines de l'intentionnalité, des inférences, de la rationalité, des attitudes ou encore de la coordination et de la planification de l'action. Permettant ainsi de sonder de façon scientifique les dimensions intersubjectives des comportements humains exprimés dans des situations naturelles, cette approche novatrice en bien des points comporte un potentiel heuristique fort. Tel que le soulignent Bernicot et Trognon (2002), « les effets en retour d'une pragmatique sur la psychologie auront été massifs au cours de ces dernières années. (...) Il est clair, en tous cas, que qu'aucune sous-discipline de la psychologie n'en sort indemne et que la psychologie générale, la psychologie du développement, la psychologie clinique, la psychologie pathologique, la psychologie sociale et la psychologie du travail ont toutes subi des transformations profondes dans leurs méthodes, dans leurs concepts, voire dans leurs pratique depuis leurs rencontres avec la pragmatique ».

Si cette démarche a permis de tels changements, c'est notamment car elle a permis aux chercheurs d'étudier non plus le fonctionnement singulier et subjectif d'un sujet dans un cadre si bien expérimental que naturel mais le fonctionnement de ce même sujet en interaction. En cela, l'approche pragmatique a permis un passage de l'étude scientifique de la subjectivité à l'étude tout aussi scientifique de l'intersubjectivité en prenant notamment pour objet d'investigation empirique la conversation. C'est d'ailleurs en cet avant-dernier point que constitue son caractère novateur.

Cependant et tel que nous le verrons par la suite, une telle démarche a pour corollaire un dispositif épistémologique, théorique et méthodologique qui se situe aux confins de différentes disciplines et dont les avancées respectives de chacune d'elles sur ces trente dernières années ont permis l'émergence. L'approche pragmatique en psychologie, de par la complexité de son objet d'étude, compose ainsi en un ensemble cohérent différentes théories relevant de la linguistique, de la psychologie cognitive, de la philosophie analytique, de la philosophie de l'esprit ou encore de la

---

<sup>94</sup> Nous faisons par exemple ici référence aux travaux menés par Rodolphe Gighlione, Marcel Bromberg, ou encore Alain Blanchet.

sociologie. Plus précisément, l'approche pragmatique en psychologie fait appel aux concepts gricéens et néo-gricéens de la communication que sont respectivement le principe de coopération (Grice, 1975) et le principe de pertinence (Sperber et Wilson, 1986 ; 1995 ; 2004). Par ailleurs, elle fait aussi appel aux concepts découlant de la logique illocutoire (Searle et Vanderveken, 1985) et de la sémantique générale (Vanderveken, 1988) ainsi que la théorie des structures hiérarchiques de la conversation (Moeschler, 1985 ; Roulet et al., 1985).

D'un point de vue épistémologique, il est donc possible de concevoir cette approche comme consistant en une psychologie pragmatique néo-gricéenne s'intégrant dans la tradition philosophique du langage comme action. Cependant, loin de compiler ces différentes théories qui sont à la base indépendantes, l'approche pragmatique se propose de les composer en un ensemble cohérent, ce qui a pour corollaire de les adapter parfois quelque peu mais permet de constituer un ensemble qui au final permet d'appréhender avec justesse les propriétés interactionnelles, linguistiques et sociocognitives des interactions verbales.

C'est donc afin de présenter de façon plus précise les éléments théorico-épistémologiques constitutifs d'une telle approche que ce chapitre sera dédié à la présentation de ces derniers. Pour se faire, il sera question dans un premier temps de s'intéresser à l'objet d'étude privilégié de cette approche que constitue la conversation. Puis, dans un second temps, nous traiterons des soubassements épistémologiques de l'approche pragmatique en psychologie. Cette partie traitera particulièrement du rapport avec la tradition philosophique du langage comme action ainsi que du rapport avec les théories de la communication inférentielle de type néo-gricéen. Dans un troisième temps, seront envisagées les spécificités que revêt l'approche pragmatique par rapport à d'autres grandes théories traitant du langage ou de la conversation auxquelles cette dernière emprunte des notions. Cette partie sera pour nous l'occasion de traiter des questions la séquentialité de l'interaction verbale ainsi que de la structure du discours et de la conversation. Ainsi, une fois ces différents éléments circonscrits, il sera envisageable d'amorcer dans un quatrième temps, un bref questionnement concernant le statut épistémologique de l'approche pragmatique en psychologie.

### 3.1 La conversation : différentes approches pour un même objet d'étude ?

L'intérêt pour l'étude des conversations peut se dater approximativement au début de ce siècle par un des pères fondateurs de la sociologie, Gabriel Tarde, qui dans un ouvrage de 1901 intitulé « L'opinion et la foule », préconisait l'étude de ces dernières. Cependant, ce n'est qu'approximativement soixante-cinq ans plus tard, grâce à l'émergence des moyens techniques modernes et des différents procédés d'enregistrement, que les conversations ont pu être considérées comme des objets empiriques pleinement accessibles à l'observation et donc, analysables et pouvant servir de base à un programme scientifique (Sacks, 1984). Citation que nous complèterons par la proposition « en tant qu'objet d'étude empirique pertinent » car les conversations constituent avant tout la forme primitive, prototypique (Levinson, 1983), fondamentale (Bange, 1992) de l'usage du langage. Selon certains auteurs, la conversation constituerait même vingt pourcent de l'activité du temps d'éveil de l'être humain (Dunbar, 2001).

De surcroît, outre leur fort potentiel heuristique, les conversations constituent un objet d'étude reflétant fidèlement la richesse de ce qui s'y joue intrinsèquement car « contrairement aux monologues, elles offrent à l'analyste une ressource analytique très intéressante : chaque tour de parole qui en suit un autre réalise une analyse de celui qui le précède par son récepteur. Les participants à une conversation, en se donnant ainsi leurs analyses, les donnent également à l'analyste» (Levinson, 1983). Ainsi, fournissant non seulement à l'analyste un objet empirique naturel, la conversation lui fournit aussi les traces des phénomènes qui y émergent.

Cependant, si derrière cette caractéristique semble apparaître une déconcertante facilité d'analyse, la réalité n'est pas aussi évidente car le phénomène conversationnel en lui-même, et par extension les composantes constitutives de ce dernier, forment un ensemble fort complexe à appréhender qui se situe aux confins de pratiques communicatives et des a priori qui les sous-tendent, de règles discursives générales ainsi que de règles de discours plus spécifiques (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Il est ainsi possible d'observer comme conséquences de la complexité de cet ensemble deux écueils de taille quant au statut même de la conversation :

- La première conséquence est que l'on trouve plusieurs définitions de la conversation qui sera par exemple considérée comme tout type d'échange verbal, quelles qu'en soient le type ou la forme (Traverso, 1999), comme une interaction verbale relevant d'une activité conjointe produite par les actions conjointes de ses protagonistes (Moeschler, 1985), ou encore comme une construction sociale produite au fur et à mesure par des personnes qui portent des activités conjointes (Clark, 2001). Au final, des définitions qui restent vagues. C'est pourquoi, bien souvent, la conversation est circonscrite de par ses propriétés.
- La deuxième conséquence a trait au statut épistémologique de la conversation et à son aptitude à pouvoir constituer un objet d'étude scientifique pertinent. En effet, selon certains auteurs, la conversation ne constitue pas un objet autonome (Vernant, 1997) ou encore une catégorie naturelle scientifiquement pertinente (Reboul et Moeschler, 1995 ; 1998) au sens de Searle<sup>95</sup> et donc, ne remplit pas une condition essentielle pour pouvoir constituer l'objet d'étude d'un programme de recherche scientifique (Lakatos, 1978).

Par conséquent, et au vu des deux contraintes citées précédemment, notre objectif sera ici modeste et n'aura pas la prétention de pouvoir affiner ces questions. Il consistera donc simplement à présenter les différentes propriétés constitutives de la conversation puis à la façon dont les

---

<sup>95</sup> Dans un article de 1995, Reboul et Moeschler analyse le potentiel du dialogue à constituer une unité naturelle scientifiquement pertinente en fonction de la conception searlienne des faits émergents (1995). Pour ce dernier, une unité comporte deux caractéristiques : la première est que l'on ne peut pas la décomposer en éléments inférieurs et la seconde est qu'elle doit renvoyer à ce que Searle appelle un fait émergent 2. Pour Searle, un fait F' est un fait émergent 2 si et seulement si :

- F' est émergent 1
- F' a des pouvoirs causaux qui ne peuvent s'expliquer par les interactions causales de a, b, c, ...

Aussi, un fait est émergent 1 si et seulement si :

- F est composé d'éléments a, b, c, ...
- F a des propriétés qui ne sont pas, ou pas nécessairement celles de a, b, c, ...
- Les propriétés de F sont expliquées par les interactions causales qui se produisent entre a, b, c, ... : ce sont des caractéristiques causalement émergentes.

différentes disciplines l'envisagent avant de s'intéresser à celle qui peut sembler la plus adaptée pour l'étudier.

Envisagée d'un point de vue phénoménal, la conversation comporte trois principales propriétés que sont la localité, la surdétermination et la processualité (Trognon, 1999). Ainsi, la localité signifie que les choses émergent d'une conversation moins comme l'accomplissement d'un plan préalable que comme la composition graduelle partiellement inintentionnelle d'une succession d'actions locales et situées au sens de Suchman (1987). La notion de surdétermination signifie que tout élément conversationnel est à la fois un événement social et un événement cognitif, et que ces deux aspects ne sont pas des parties séparables ou indépendantes de l'élément conversationnel bien qu'ils en soient dérivables (comme pour une fonction) sur l'une ou l'autre dimension. Cette notion de surdétermination signifie aussi que c'est en tant qu'événement social que l'événement social contribue à l'événement cognitif et inversement. La notion de processualité, qui condense en quelque sorte les deux autres, renvoie à l'idée que les éléments microscopiques ou macroscopiques d'une séquence conversationnelle sont progressivement élaborés au fur et à mesure du déroulement de la séquence.

Par ailleurs, il est possible d'envisager trois objets à la conversation qui, des plus microscopiques au plus macroscopiques, sont les échanges, les structures et les transactions. Les transactions sont des groupes réguliers de structures qui sont des groupes réguliers d'échanges (Trognon, 1999). L'échange est l'unité de base d'une interlocution. Il constitue la plus petite unité dialogique de l'interaction (Goffman, 1973 ; Ghiglione et Trognon, 1993 ; Moeschler, 1985, 1989 ; Roulet et al., 1985). A un niveau macroscopique, les échanges s'organisent en structures (Trognon, Pachoud et Musiol 2000). A un niveau encore supérieur, les structures sont agencées en transactions qui renvoient pour leur part à des situations d'interaction conventionnellement surdéterminées et qui s'organisent en fonction des attentes et des rôles institutionnalisés qu'elles portent. Ainsi, la conversation constitue un objet empirique complexe et pertinent permettant à la fois de disposer d'une forte validité écologique ainsi que d'une forte fidélité de par le reflet de surface qu'elle offre des phénomènes qui s'y produisent.

C'est donc par les spécificités que revêt l'objet « conversation » que de nombreuses disciplines se sont intéressées à la conversation et à son analyse comme procédé étant à même de renouveler l'approche de certaines interrogations inhérentes à leurs domaines spécifiques (Trognon, 1999). Aussi, les premiers à s'être intéressés à ce nouvel objet d'étude furent les sociologues fondateurs de l'ethnométhodologie, courant que l'on peut définir comme un courant de la sociologie de la vie quotidienne dont l'objectif général est d'étudier les raisonnements du sens commun au travers desquels les membres d'une société produisent et rendent intelligibles les cours d'actions dans lesquels ils se sont engagés (Heritage, 1990). C'est donc emprunte d'une vision ainsi que d'une méthodologie fortement holistique que démarra l'étude des conversations avec l'émergence du courant de « l'analyse conversationnelle ». Cette démarche, dont il sera question plus en détails par la suite, s'intéresse essentiellement à la séquentialité des phénomènes conversationnels conçus avant tout comme des faits sociaux. En effet, tel que le souligne Trognon (1994), « c'est donc à travers l'interaction en tant que processus local et situé que s'accomplissent la production et

l'intelligibilité des faits sociaux. Et la conversation en est l'ossature d'une part parce qu'elle est elle-même une interaction et qu'elle est une forme primaire d'interaction. (...). C'est donc dans l'interaction conversationnelle que se produisent et se reconnaissent les faits sociaux ». D'une façon générale, l'analyse conversationnelle a fourni des apports multiples à la compréhension du phénomène conversationnel en mettant en évidence de nombreux phénomènes tels les échanges de confirmations ou de réparations (Goffman, 1973) ou encore le principe d'alternance des tours de parole (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 ; 1978).

Dans le champ de la linguistique, la conversation a aussi suscité beaucoup d'intérêt et la résultante en a notamment été l'émergence du courant de l'analyse du discours. Pour présenter brièvement cette approche, il convient de préciser que les chercheurs appartenant à ce domaine envisagent la conversation comme une suite d'actes d'ordre linguistique. L'approche de la conversation en analyse du discours est fortement déductive et travaille sur un petit nombre de données conversationnelles ayant pour objectif la modélisation de l'interaction conversationnelle. Le modèle typique en analyse du discours a été élaboré par Labov et Fanshel (1977) et concerne la psychothérapie. Au sein de ce modèle, trois types de règles interviennent dans la séquentialisation et dans l'intervention du discours : des règles de production reliant les actions programmées aux énoncés qui les réalisent, de règles d'interprétation reliant les énoncés aux actions qu'ils réalisent et des règles d'enchaînement reliant les actions entre elles. Par la suite, de nombreux autres modèles ont vu le jour tels que ceux élaborés par l'école de Genève (Roulet, Auchlin, Rubattel et al., 1985 ; Moeschler, 1985 ; 1989) et dont nous traiterons plus amplement par la suite. Par ailleurs, il convient aussi de préciser que le courant de l'analyse du discours a donné lieu à des développements formels très intéressants sur la dynamique des représentations du sens tels que ceux proposés par Kamp et Reyle (1993) ou encore par Asher et Lascardès (2003).

Concernant le champ de la philosophie du langage, la conversation n'a pas non plus été laissée pour compte et a interrogé plusieurs auteurs comme Dascal (1977) ou Searle (1992), sur lesquels nous reviendrons. Cependant, nous noterons particulièrement la forte contribution de Herbert Paul Grice, penseur incontournable – dont nous reparlerons de façon détaillée au sein de notre partie 3.2.2.1 – et que l'on peut considérer sans conteste comme le fondateur de la communication dite inférentielle. Pour présenter sa pensée très brièvement, les interlocuteurs sont supposés respecter certains principes ou maximes en conversation comme si la réussite de la communication voire même son émergence en dépendait directement. Décrites de façon très sommaire, ses deux contributions majeures furent d'une part la démonstration du sens implicite impliqué de façon non linguistique par certains énoncés (1957) et d'autre part, l'élaboration de maximes conversationnelles ainsi que d'un principe dit de coopération (1975) qui renverraient à un ensemble d'*a priori* de la communication, c'est-à-dire à un ensemble de règles tacites auxquelles sont supposés se soumettre les interactants.

Dans le domaine de la psychologie, la conversation est un objet d'investigation privilégié dans de nombreuses sous-disciplines. C'est par exemple le cas en psychologie sociale où les grands chantres

de l'étude des représentations sociales déclaraient que ces dernières ne sont que le fruit de bavardages incessants (Moscovici, 1988 ; Doise, 1990) et exhortaient ainsi de façon indirectes à leurs analyses. Mais les avancées les plus fortes ont surtout eu lieu dans la cadre de la psychologie du développement pour l'étude des interactions de tutelle (Laval et Guidetti, 2004 ; Sorsana et Musiol, 2005 ; Trognon, Batt, Schwartz et al., 2006) où là encore, les grands penseurs de cette sous-discipline insistaient fortement sur l'impact des échanges sociaux sur le développement cognitif (Piaget, 1976) ou psychoaffectif (Bruner, 1977 ; Vygotski, 1997). Le cas de psychopathologie n'est bien sûr pas en reste, principalement concernant l'étude la pathologie schizophrénique (Blanchet, 2004 ; Musiol, 1998 ; 2004), du polyhandicap (Musiol, Trognon, Coulon et al., 2006 ; Bocéréan et Musiol, 2009) ou encore de l'étude des processus psychothérapeutiques (Masse, 2004 ; Trognon et Musiol, 2005 ; Blanchet, Batt, Trognon et al., 2005). Dans le domaine de la psychologie du raisonnement, les conversations ont aussi apporté un renouveau, notamment dans la conception des raisonnements naturels (Trognon, 1997 ; Trognon, Batt, et Laux, 2007). Ainsi, les apports fournis par la perspective conversationnaliste sont multiples et concernent de nombreuses sous-disciplines de la Psychologie. Ainsi, l'introduction de la pragmatique en psychologie a d'ores et déjà permis d'enrichir et de renouveler bon nombre de questionnements et de concepts dans différents domaines de la discipline (Peter-Favre, 2002).

Somme toute, la conversation constitue un objet d'étude complexe et pertinent qui, de par sa nature à la fois linguistique, psychologique et sociale, se situe aux confins de nombreuses disciplines. Cependant, dans la mesure où la conversation constitue une activité langagière qui ne peut être considérée qu'en contexte, c'est-à-dire, dans des situations spécifiées, elle fait *de facto* partie intégrante de la pragmatique au sens de Morris (1938 ; 1946)<sup>96</sup>, c'est-à-dire à cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes. En effet, tel que le précise Dascal (1992), « les conversations, ainsi que d'autres formes de discours, sont des illustrations primaires d'usage du langage. En tant que telles, elles appartiennent à la Pragmatique, qu'on définit généralement comme la théorie de l'usage du langage ».

Ainsi, l'étude des conversations relèverait à proprement parler de la Pragmatique et donc de la linguistique. Or, il a été présenté ci-dessus que la conversation était un phénomène complexe mettant en œuvre des signes langagiers, des usagers ainsi que des contextes sociaux, ce qui ne permet pas de cantonner ce phénomène uniquement à la linguistique. Se pose alors la question du domaine d'appartenance réel de la pragmatique ? Pour certains auteurs, le développement de la pragmatique a consisté en l'élaboration progressive d'une théorie de l'usage de langue impliquant une extraterritorialité linguistique confinant au domaine de la psychologie (Bar-Hillel, 1954 ; Austin, 1970 ; Récanati, 1981 ; Sperber et Wilson, 1982). Nous compléterons cette vision des choses par l'argument de Blanchet (2004) qui précise que « la pragmatique stipule que si le langage représente les choses, il construit le sens qu'il donne à ces représentations, en relation avec des contextes. *La*

---

<sup>96</sup> Morris a élaboré une théorie générale des signes dont la classification générale tripartite est toujours d'actualité. Selon lui, l'accomplissement du langage peut se concevoir sur trois plans :

- Le plan syntaxique qui peut se caractériser par les relations que les signes entretiennent entre eux
- Le plan sémantique qui peut se caractériser par les relations que les signes entretiennent avec les choses et les états de choses
- Le plan pragmatique qui peut se caractériser comme le rapport entre les signes et les usagers des signes.

*pragmatique est donc à terme identifiable à une psychologie, fondée sur l'étude des phénomènes langagiers.* En effet, l'usage du langage présuppose une compétence particulière, dite compétence pragmatique. Cette compétence (...) permet d'interpréter le sens des communications et des actes de langage. Elle est inséparable de la découverte de l'altérité et de la prise en compte des contextes d'énonciation ». A cette thèse, nous adhérons pleinement et souscrivons ainsi à l'hypothèse que l'étude de l'usage des phénomènes langagiers, en tant qu'événement extralinguistique et psychosocial, relève essentiellement du domaine de la Psychologie.

A considérer les postulats énoncés précédemment, une méthodologie d'appréhension de la conversation se voulant pertinente et pleinement heuristique se doit de concilier les différents objets d'études des principaux courants prenant pour objet la conversation dans une démarche intégrative. C'est dans telle dynamique que notre démarche s'insère en intégrant le courant de l'approche pragmatique en Psychologie qui se propose de concilier le caractère « linguistico-sociocognitif » des conversations en procédant à l'étude des processus cognitifs qui sont à l'œuvre dans l'émergence et la co-construction de ces dernières, voire des activités qui ont pour corollaires ces dernières. Combinant de façon cohérente plusieurs théories initialement indépendantes, l'approche pragmatique permet de dépeindre les propriétés des conversations sur les plans interactionnels, structurels, linguistiques et cognitifs.

L'approche pragmatique en psychologie apparaît donc – de par son caractère intégratif et son potentiel analytique – comme le courant étant le plus à même de traiter de la conversation de façon exhaustive. C'est en partie par les résultats issus des recherches scientifiques effectuées au sein de ce courant que les différentes propriétés de la conversation énoncées ci-dessus ont pu être mises au jour de façon empirique et circonscrites d'un point de vue théorique. Pourtant, concernant le statut épistémologique de la conversation comme objet d'étude, aucune réponse concrète n'a été apportée. A cela, nous noterons quand même que s'il semble y avoir impasse sur le plan théorique, des éléments de réponse peuvent néanmoins être apportés de façon empirique, le matériel obtenu pouvant servir de substance quant à l'élaboration d'une circonscription théorique de la conversation en tant que catégorie scientifique pertinente. Dans cette optique, l'approche pragmatique en psychologie peut se révéler importante voire nécessaire et ce, si bien dans une démarche naturaliste en étudiant les conversations dans leurs contextes naturels d'émergence que en s'insérant dans une démarche relevant du cadre de la pragmatique expérimentale.

### 3.2 Les principaux contours théorico-épistémologiques de l'approche pragmatique en Psychologie

#### 3.2.1 Une approche autour de la tradition philosophique du langage comme action

##### 3.2.1.1 Du modèle du code aux actes de langage

La première grande théorie de la communication date de la fin des années 1940. A cette époque, Shannon et Weaver (1949), qui travaillaient initialement pour le renseignement militaire, vont élaborer une théorie de l'information dont l'aboutissement sera l'émergence d'un modèle formel de la communication : le modèle du code. Selon ces auteurs, communiquer reviendrait à l'émission d'un signal au travers d'un canal entre un émetteur et un récepteur dans un contexte perturbé par du



bruit. L'information ainsi communiquée serait encodée par le locuteur sous forme de code puis décodée par le récepteur qui, percevant une modification de son environnement physique par la réception du signal au travers du canal, élaborerait des représentations sensiblement semblables à celles contenues chez l'agent émetteur. Ici, le récepteur serait donc un individu passif qui aurait seulement qu'à décoder les signaux qu'il recevrait, l'intentionnalité de l'émetteur faisant elle-même partie du message codée.

Bien que pertinent pour l'époque, ce modèle comporte différentes lacunes. Par exemple, il ne considère pas la communication s'élaborant de par la co-construction de ses participants. Ces derniers sont ici des interlocuteurs passifs. Par ailleurs, ce modèle ne permet pas d'envisager plus que deux participants à la communication. Enfin, ce modèle considère que la structure linguistique du message comporte tous les éléments nécessaires à son décodage et par conséquent, que le sens intentionné par un émetteur serait explicitement formulé au sein du code.

Au vu de ces éléments, il semble évident que ce modèle n'est que très peu apte à rendre compte de la communication humaine. Cette position a d'ailleurs toujours été défendue par Claude Shannon lui-même qui jusqu'à la fin de sa vie rappelait que ce modèle n'avait pas pour autre objectif que des considérations mathématiques. Cependant, l'impact de ce modèle a été considérable et a permis l'essor de nombreuses recherches sur la communication dans de nombreuses disciplines.

Le premier grand renouveau dans l'approche de la communication a lieu quelques années plus tard, en 1957. En cette année, Herbert Paul Grice présente, dans un article intitulé « Meaning », une conception novatrice de la communication et de l'activité des interlocuteurs en situation de communication.

Au sein de cet article, Grice va s'intéresser au rapport entre phrase et énoncé et va émettre une distinction fondamentale entre ces deux éléments. Pour lui, la phrase serait une suite de mots qui ne varient pas en fonction des circonstances dans lesquelles elle est prononcée. Elle serait caractérisée par sa structure syntaxique et sa valeur sémantique qui est le produit des significations des mots qui la composent. Son étude relève de la linguistique. L'énoncé serait le résultat du fait de proférer une phrase. Il varie donc en fonction des circonstances dans lesquelles celle-ci est prononcée. L'énoncé véhicule ce que le locuteur veut communiquer et son étude est l'objet de la pragmatique.

Grice va ensuite émettre une seconde distinction entre signification et intention. Selon lui, la signification d'un énoncé ne correspond pas forcément au sens littéral de ce dernier. La communication d'un énoncé est ainsi réussie seulement si la reconnaissance de l'intention de l'interlocuteur, de son vouloir dire<sup>97</sup>, est effective.

---

<sup>97</sup> Selon Strawson (1964), le « vouloir dire » d'un locuteur tel que l'entend Grice (1957) consiste en une triple intention:

- a) L'intention que l'énoncé de x propose une certaine réponse auprès d'un auditoire A ;
- b) L'intention que A reconnaisse l'intention a) du locuteur ;
- c) L'intention que la reconnaissance par A de l'intention a) du locuteur soit au moins en partie la raison pour laquelle A produit la réponse.

C'est dans cette optique que Grice va émettre une distinction entre signification naturelle et signification non naturelle. Selon lui, il y a signification naturelle lorsqu'un phénomène est mis en rapport avec un signe qui le manifeste, sans qu'aucun raisonnement par inférence ne soit requis : le phénomène et le signe ont une existence indépendante<sup>98</sup>. Par ailleurs, il y a signification non naturelle lorsque l'interprétation d'un phénomène requiert un raisonnement par inférence. Le langage humain relèverait essentiellement de la signification non naturelle. Dans ce cas, la réalisation de l'intention du locuteur serait conditionnée par la reconnaissance de l'intention de sens du locuteur par son interlocuteur.

A considérer le cas de la signification non naturelle, le sens explicite du locuteur aurait pour corollaire un sens implicite que l'interlocuteur déterminerait par ce que Grice nomme une implicature dont il existerait plusieurs types. Ainsi, les implicatures sont dites conventionnelles lorsque le sens conventionnel des mots et la forme de la phrase suffisent à déterminer le contenu implicite. L'implicature est dite conversationnelle (ou non conventionnelle) lorsque le contenu implicite n'est pas véhiculé par un moyen conventionnel, et que sa récupération exige donc un raisonnement de la part de l'interlocuteur. Les implicatures conversationnelles sont de deux types :

- L'implicature conversationnelle est dite généralisée si elle est entrée dans l'usage et automatiquement déclenchée par l'utilisation de certaines formes linguistiques, et donc indépendante du contexte.
- L'implicature conversationnelle est dite particulière (ou non généralisée) si elle est mise en œuvre uniquement grâce à la relation établie entre l'énoncé et certains éléments liés au contexte et aux circonstances particulières de la situation de communication.

Dans cette conception de la communication, les aspects psychologiques sont prédominants dans la mesure où l'accent non seulement sur le caractère intentionnel d'une énoncé mais aussi sur les inférences que sont amenés à faire les interlocuteurs pour communiquer. La vision gricéenne opère ainsi en un changement radical insistant sur les propriétés pragmatiques du langage mais surtout sur les aspects psychologiques des sujets communiquant. En cela, il est possible d'affirmer que cette théorie est au fondement de l'approche inférentielle de la communication. Selon Bach et Harnish (1979), la communication est rendue possible parce que les interlocuteurs partagent le même système de stratégies inférentielles. C'est ce partage qui permet à l'auditeur de déduire les intentions communicatives du locuteur.

Par ailleurs, cette vision de la communication est d'autant plus novatrice qu'elle entérine une tradition en philosophie où le langage était conçu comme un produit de l'action humaine pour être désormais envisagé comme une action à part entière. L'intérêt ne porte plus sur la langue mais sur la parole et le langage ne serait plus seulement outil de représentation mais aussi outil d'action. Le père fondateur de cette théorie est John Langshaw Austin, philosophe du langage américain, dont

---

Le succès du « vouloir dire » accompli par une énonciation suppose donc que soient produits chez l'auditeur les effets voulus a), mais surtout que soit reconnue l'intention de produire ces effets b) et, enfin, que la reconnaissance de cette intention soit ce qui provoque (en partie au moins) ces effets c).

<sup>98</sup> Par exemple, la fumée est le signe naturel du feu : la fumée indique la présence d'un feu mais le feu existe indépendamment de l'interprétation qui est faite de la fumée.

une série de conférences fut rassemblées en un livre publié sous le titre « *How to do things with words* » (1962) et traduit en français par le titre « *Quand dire, c'est faire* » (1970).

D'une façon générale, le grand apport d'Austin est de rompre avec la tradition en philosophie dit du « langage comme produit » et qui considérait que tous les énoncés affirmatifs ne pouvaient que décrire des états de choses, les énoncés pouvant ainsi être soumis à des conditions de vérité. Austin va cependant démontrer qu'il n'existe pas que des énoncés constatifs car certains énoncés sont en eux-mêmes l'action qu'il désigne et donc, ne rentrent pas dans la catégorie des énoncés constatifs. Ce sont des énoncés dits performatifs. Ce changement considérable va amorcer un nouveau tournant en philosophie du langage dit du « langage comme action ». L'aboutissement de ce tournant sera l'élaboration de la théorie des actes de langage (Austin, 1970 ; Searle, 1972) et de la logique illocutoire (Searle et Vanderveken, 1985 ; Vanderveken, 1988), théories utilisées et adaptées dans le cadre de l'approche pragmatique en psychologie et dont nous allons faire la présentation dans la partie suivante.

### 3.2.1.2 Actes de langage et logique illocutoire

Tel que présenté précédemment, Austin a opéré une distinction entre énoncés constatifs et énoncés performatifs. Selon lui, pour que l'énoncé soit performatif, il doit respecter certaines conditions dites de félicité<sup>99</sup>. En conséquence, le même énoncé n'aura pas la même valeur en fonction de la nature de la personne qui l'exprime, de sa façon d'envisager l'action, du déroulement effectif de l'action, etc ... Cependant, Austin déclare que les énoncés constatifs sont tout autant sujets aux échecs que les énoncés performatifs et va donc étendre la notion de performativité aux énoncés constatifs suite à quoi il va dresser la typologie tripartite suivante :

- L'acte locutoire : il consiste en l'acte de prononcer certains sons (acte phonologique), certains mots et suites grammaticales (acte phatique), et certaines expressions pourvues d'un sens et d'une référence (acte rhétorique).
- L'acte perlocutoire : il consiste en la production de certains effets sur l'auditoire, ses sentiments ou ses actions, que ces effets soient intentionnels ou non.
- L'acte illocutoire : il consiste en l'accomplissement d'un acte par le fait même d'énoncer un acte. Il est donc accompli dans la parole même et n'est pas une conséquence de la parole. Cet acte est toujours public car il ne pourrait être accompli sans faire savoir que le locuteur l'accomplit. L'acte illocutoire est aussi toujours conventionnel car il ne se réalise que par l'existence d'une reconnaissance sociale qui confère à la formule proposée par l'acte illocutoire une valeur d'action.

---

<sup>99</sup> Par exemple, pour que l'acte « adjugé, vendu » soit effectif, il faut que la personne qui le prononce soit bien commissaire-priseur, qu'il soit en fonction, que les personnes présentes soient bien dans le cadre d'une vente aux enchères, etc ...

Cette théorie est ensuite reprise par John Searle (1972 ; 1982) pour qui la typologie d'Austin n'est pas pertinente dans le sens où les principes en amont ne sont pas précisés, ce qui a pour conséquence le chevauchement des verbes appartenant à des catégories différentes. En effet, alors qu'Austin définit les conditions d'emploi – c'est-à-dire les conditions que doit satisfaire un acte pour être approprié au contexte d'énonciation – comme des conditions de réussite de l'acte, Searle les définit comme des conditions de satisfaction liées à des règles sur l'accomplissement sincère des énonciations<sup>100</sup>. Selon Searle, ces conditions de satisfaction lui permettent de formuler une classification des actes de langage<sup>101</sup> dont il existerait cinq types : les actes représentatifs, les actes directifs, les actes commissifs, les actes déclaratifs, et les actes expressifs.

Depuis, ces travaux ont été repris par Searle mais avec Daniel Vanderveken (1985) puis par Vanderveken (1988 ; 1990 ; 2002a ; 2002b) seul. Ils ont établi une logique de l'engagement illocutoire intégrant à la fois une théorie de l'énonciation et une théorie de ses effets. Selon eux, l'idée d'engagement illocutoire se présente au travers du postulat suivant :

« The idea behind the notion of illocutionary commitment is simply this: sometimes by performing one illocutionary act a speaker can be committed to another illocution ». (Searle et Vanderveken, 1985 ; repris par Vanderveken, 2005)

Le grand apport de cette théorie est de considérer les actes de langage sur le plan de la réussite, de la non-défectuosité mais aussi de la satisfaction. Ainsi,

- la réussite d'un acte renvoie à l'accomplissement par le locuteur de l'acte illocutoire exprimé par l'énoncé qu'il utilise dans le contexte de cette énonciation. Selon Vanderveken (1988), on dit qu'un acte de discours est de la forme F(p) et est accompli dans un contexte d'énonciation selon une interprétation si et seulement si, dans ce contexte, selon cette interprétation,
  - o Le locuteur accomplit le but illocutoire de la force F sur le contenu propositionnel P avec le mode d'accomplissement de F, et P satisfait les conditions sur le contenu propositionnel de F dans ce contexte et si
  - o locuteur, en outre, présuppose les propositions  $\Sigma(i, P)$  déterminées par les conditions préparatoires  $\Sigma$  de F, et
  - o exprime également avec le degré de puissance de F les états mentaux de la forme m(p) ayant les modes m appartenant aux conditions de sincérité de F.

---

<sup>100</sup> Searle (1982) distingue à cette époque quatre conditions de satisfaction que sont :

- Une condition de contenu propositionnel qui indique la nature de l'acte.
- Une ou des conditions préliminaires qui définissent le savoir ou la croyance du locuteur concernant les capacités, et intentions de l'interlocuteur ainsi que la nature des rapports entre interlocuteurs.
- Une condition de sincérité qui indique l'état psychologique du locuteur.
- Une condition essentielle qui spécifie le type d'obligation contractée par le locuteur ou l'interlocuteur par l'énonciation de l'acte en question.

<sup>101</sup> Cette classification est en fait élaborée à partir de douze critères. L'apport essentiel de Searle se veut ici notamment dans l'introduction du critère nommé « direction d'ajustement mots-monde » et dont la caractéristique est de déterminer le rapport qu'introduit l'acte illocutoire entre l'état de chose et les mots le désignant.

- la non défectuosité renvoie à un acte de langage réussi, avec des conditions préparatoires et des conditions de sincérité satisfaites dans le contexte d'énonciation.
- la satisfaction d'un acte de langage renvoie aux conditions qui doivent être remplies dans le monde d'un contexte d'énonciation pour que cet acte soit satisfait dans ce contexte. Ainsi, les conditions de satisfaction d'un acte de langage de la forme  $F(p)$  sont fonction à la fois des conditions de vérité de son contenu propositionnel et de la direction d'ajustement de sa force illocutoire.

L'autre grand apport de cette théorie est de concevoir l'acte de langage sous la forme d'un contenu propositionnel  $p$  sur lequel est appliqué une force  $F$ . Ce formalisme peut se représenter de la façon suivante :  **$F(p)$** . Au sein de cette théorie, le contenu propositionnel de l'acte de langage peut s'interpréter en termes vériconditionnels, c'est à dire que l'on peut lui attribuer une valeur de vérité. Quant à la force, il est possible de la définir de la façon suivante :

« La notion de force illocutoire n'est pas primitive mais dérivée de notions plus simples. Chaque force illocutoire est divisée en plusieurs composantes qui servent à déterminer les conditions de succès et de satisfaction des actes de discours pourvus de cette force. (...). Ces différents types de composantes des forces illocutoires sont au nombre de six. Chaque force consiste en un but illocutoire, un mode d'accomplissement de ce but, des conditions sur le contenu propositionnel, des conditions préparatoires, des conditions de sincérité et un degré de puissance. (...). Il existe une relation logique entre les composantes d'une force illocutoire, les conditions de succès et de satisfaction des actes de discours ayant cette force et les buts linguistiques que cette force illocutoire sert à accomplir. » (Vanderveken, 1988)

La force illocutoire se constitue donc de six composantes dont les descriptions respectives figurent ci-dessous :

- i. Le but illocutoire : il correspond à ce que l'énonciation revient à faire, en cela, c'est la composante principale de toute force illocutoire. Vanderveken (1988) définit ce but illocutoire comme le moyen de pouvoir établir une correspondance entre le langage et le monde suivant une certaine direction d'ajustement. Aussi, il existe cinq buts illocutoires renvoyant à cinq types de force illocutoire et d'actes de langage :
  - Le but assertif consiste à représenter comme actuel un état de choses. Sa direction d'ajustement est des mots aux choses, c'est à dire que le contenu propositionnel correspond à un état de choses existant indépendamment dans le monde.
  - Le but engageant consiste à engager le locuteur à une action future. Sa direction d'ajustement est des choses aux mots, c'est à dire que le but est de faire en sorte que le monde soit transformé par l'action future du locuteur.

- Le but directif consiste à faire une tentative linguistique pour amener l'allocutaire à faire une action future. Sa direction d'ajustement est des choses aux mots.
- Le but déclaratif consiste à accomplir une action par le seul fait de l'énonciation en se représentant comme accomplissant cette action. Sa direction d'ajustement est double, c'est à dire que le but est de faire en sorte que le monde corresponde au contenu propositionnel en disant que le contenu propositionnel correspond au monde.
- Le but expressif consiste à exprimer des états mentaux du locuteur. Sa direction d'ajustement est vide, c'est à dire que le but est d'exprimer un état mental du locuteur à propos de l'état de chose représenté par le contenu propositionnel.

Selon Vanderveken (1988), cette classification des buts illocutoires en cinq catégories se justifie si bien au niveau linguistique, que philosophique et logique. En effet, il déclare :

« D'un point de vue linguistique, cette classification des buts illocutoires est empiriquement confirmée par le fait que seuls ces cinq buts illocutoires sont nécessaires pour analyser les marqueurs de force illocutoire et les verbes performatifs du français, de l'anglais et des autres langues naturelles ayant fait l'objet d'études sémantiques d'un point de vue illocutoires. (...). On peut également justifier philosophiquement par sorte de déduction transcendantale la complétude de cette classification en argumentant que ces cinq buts illocutoires couvrent toutes les différentes directions d'ajustement possible entre le langage et le monde. D'un point de vue logique, il y a en effet seulement quatre directions possibles d'ajustement pour une énonciation dans l'usage du langage. » (Vanderveken, 1988)

Ainsi, « selon la logique illocutoire, il y a quatre directions possibles d'ajustement entre les mots et les choses auxquelles correspondent exactement les cinq buts illocutoires assertif, engageant, directif, déclaratoire et expressif des actes illocutoires élémentaires (...). » (Vanderveken, 2002b). Seront donc distingués :

- La direction d'ajustement des mots aux choses : L'acte illocutoire va être satisfait quand son contenu propositionnel va correspondre à un fait existant dans le monde. Les actes illocutoires à but assertif ont la direction d'ajustement des mots aux choses.
- La direction d'ajustement des choses aux mots : L'acte illocutoire va être satisfait quand le monde est transformé pour s'ajuster à son contenu propositionnel. Les actes illocutoires à but engageant ainsi que les actes illocutoires à buts directif ont la direction d'ajustement des choses aux mots.
- La double direction d'ajustement : L'acte illocutoire va être satisfait quand le locuteur, en parlant, transforme le monde en y faisant l'action qu'il dit faire par le simple fait de le dire. Les actes illocutoires à but déclaratif ont la double direction d'ajustement.

- La direction vide d'ajustement : Les actes illocutoires à but expressif n'ont pas de véritables conditions de satisfaction. Il n'est pas question d'établir une correspondance entre les mots et les choses lors de leur accomplissement. Le locuteur tient en général pour acquis la vérité de leur contenu propositionnel. Les actes illocutoires à but expressif ont la direction vide d'ajustement.
  - ii. Le mode d'accomplissement : c'est la composante de la force qui détermine comment son but doit être accompli sur le contenu propositionnel lors de l'accomplissement d'un acte ayant cette force. Par exemple, lors d'une demande, le locuteur peut donner une option de refus à l'allocutaire.
  - iii. Les conditions sur le contenu propositionnel : elles correspondent à un ensemble de conditions que la force impose au contenu propositionnel d'un acte de langage ayant cette force. Par exemple, le contenu propositionnel d'une promesse doit représenter une action future du locuteur.
  - iv. Les conditions préparatoires : elles déterminent quelles propositions le locuteur doit présupposer lorsqu'il accomplit un acte de discours ayant cette force dans un contexte d'énonciation. Par exemple, un locuteur qui blâme son allocutaire d'avoir fait quelque chose présuppose que cette action passée est mauvaise ou répréhensible. Les conditions préparatoires ont donc trait aux présuppositions du locuteur dans le contexte d'une énonciation et peuvent donc s'avérer fausses, l'acte illocutoire sera alors considéré comme défectueux.
  - v. Les conditions de sincérité : elles déterminent les modes des états mentaux que le locuteur devrait avoir s'il accomplissait sincèrement un acte illocutoire ayant cette force dans un contexte possible d'énonciation. Par exemple, un locuteur qui fait une promesse exprime une intention de faire ce qu'il promet.
  - vi. Le degré de puissance : il correspond à l'engagement du locuteur. Il constitue l'intensité de la force mis au service du but. Il s'exprime généralement linguistiquement par des moyens syntaxiques ou oralement par l'intonation.

D'une façon générale, la logique illocutoire propose une approche relativement complète du phénomène de l'énonciation. Cependant, force est de constater que pour expliquer le déroulement d'une interaction verbale, cette théorie présente plusieurs lacunes dont la principale est de s'occuper uniquement de ce qui est littéral. A elle seule, donc, la théorie des actes de langage ne suffit pas pour rendre compte de la compréhension des actes indirects et des implicatures (Ghiglione et Trognon, 1993), ces éléments ne pouvant être négligés dans l'abord et la compréhension du phénomène conversationnel. C'est notamment une des raisons pour laquelle différents auteurs contestent que la théorie des actes de langage soit une partie essentielle ou simplement importante d'une théorie de

la conversation (Levinson, 1983 ; Schegloff, 1988 ; Moeschler, 1991), position que Searle (1992) lui-même défend.

Cependant, les tenants de l'approche pragmatique en psychologie considèrent qu'en mettant l'accent sur les propriétés représentationnelles et actionnelles des actes de langage, la logique illocutoire dans ses formulations récentes la rendent particulièrement apte à décrire le processus conversationnel (Ghiglione et Trognon, 1993). Dans cette démarche, démontrée empiriquement et à laquelle nous souscrivons, ce sont les relations qu'entretiennent les propriétés logiques des actes illocutoires qui tissent le jeu conversationnel (Trognon, 1991) et la logique illocutoire, dans son interprétation dialogique (Trognon et Brassac, 1992 ; Brassac, 1992), permet de renouveler la théorie de la conversation et donc, des négociations qui s'y réalisent.

Dans cette démarche, l'usage dialogique de la logique illocutoire va avoir pour principal corollaire une conception étendue des notions de réussite, de non-défectuosité et de satisfaction. Plus spécifiquement, il va désormais être considéré qu'en situation de conversation, la satisfaction d'un acte de langage assertif va impliquer sa réussite (Trognon et Brassac, 1992). En effet,

« L'interlocuteur réalise les conditions de satisfaction d'un assertif quand il tient la proposition exprimée par l'assertif pour vraie. Et il tient, en actes, cette proposition pour vraie quand son acte réactif conclut une déduction qui a pour prémisse la proposition exprimée par l'assertion initiative. » (Trognon et Brassac, 1992)

Par conséquent, il n'est pas d'acte de langage qui soit satisfait sans être réussi. Aussi, la non-défectuosité d'un acte de langage entraîne sa réussite car un acte réussi sans défaut suppose que toutes les composantes de la force soient satisfaites dans le contexte d'énonciation. Par contre, la défautuosité n'entraîne pas nécessairement son échec puisqu'un acte accompli alors que les conditions préparatoires et les conditions de sincérité ne sont pas satisfaites entraîne sa réussite avec défaut. Pour la même raison, la réussite n'entraîne pas nécessairement la non-défectuosité. Par ailleurs, la réussite n'entraîne pas la satisfaction de cet acte puisque qu'un acte de langage comportant un but illocutoire de type engageant ne peut être satisfait que si la réalisation effective du contenu propositionnel de l'acte en question est réalisée par le locuteur, ce qui n'est pas forcément le cas.

En concevant ainsi la théorie de la logique illocutoire dans une dimension dialogique, l'approche pragmatique en psychologie aborde la conversation comme le jeu croisé d'actes de langage et donc, des contraintes que s'imposent les propriétés logiques de ces derniers. Elle est par conséquent plus à même de pouvoir traiter des phénomènes conversationnels en permettant à l'analyste d'aborder les dimensions inférentielles et implicites de la communication humaine. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur une des modèles inférentiels de la communication dont il sera question au sein de la partie suivante.



### 3.2.2 Une pragmatique inférentielle néo-gricéenne

A considérer la thèse développée par Grice (1957) dans sa théorie de la signification, l'élément prévalent dans la communication humaine renverrait à la reconnaissance de l'intention de sens d'un locuteur par son interlocuteur. Or, identifier une intention, c'est interpréter une action en inférant l'intention qui la guide.

En effet, une analyse du concept de « vouloir dire » au sens de Grice (1957) telle que celle qu'entendent Sperber et Wilson (1986) permet d'envisager la production d'un énoncé comme relevant d'une double intention : une intention dite informative et une intention dite communicative<sup>102</sup>. Et c'est parce que l'interlocuteur reconnaît que le locuteur a une intention communicative qu'il en arrive à identifier l'intention informative du locuteur, et *ipso facto*, le contenu que le locuteur entendait communiquer.

Le passage de l'intention communicative du locuteur à son intention informative passe en conséquence par un processus interprétatif qui s'appuie sur des mécanismes inférentiels de construction et de confirmation d'hypothèses, qui partent de prémisses pour aboutir à des conclusions.

Cependant, à moins d'admettre que ces mécanismes mobiliseraient la totalité de ce que connaît l'interlocuteur, le recours tacite de l'interlocuteur à des *a priori* communicatifs servant de modèle inférentiel se veut nécessaire. C'est à de tels modèles qu'à recours l'approche pragmatique en psychologie afin de représenter les processus interprétatifs des interlocuteurs. Le premier a été développé par Grice (1975 ; 1989) qui, suite à sa théorie de la signification, a élaboré une théorie inférentielle de la communication basée sur un principe communicatif dit de coopération. Le second modèle a été développé par Dan Sperber et Deirdre Wilson en 1986 et se veut dans la lignée des travaux de Grice en en proposant un développement. L'objet de cette partie sera donc de présenter ces deux modèles.

#### 3.2.2.1 La vision gricéenne de la communication

Dans son article de 1975 intitulé « Logic and conversation », Grice postule que le calcul interprétatif du sens intentionné d'un locuteur s'élabore à partir d'un *a priori* communicationnel tacite chez les interactants. Selon lui, cet *a priori* de la communication renverrait à l'idée que la conversation serait une activité coopérative sous-tendue par un principe de coopération en vertu duquel chaque intervenant s'efforce d'apporter une contribution rationnelle et coopérative afin de faciliter l'interprétation des énoncés.

---

<sup>102</sup> Cette distinction, sur laquelle nous reviendrons, est posée par Sperber et Wilson (1986) de la façon suivante :

- Intention informative : Le locuteur d'un énoncé à l'intention de rendre manifeste ou plus manifeste à son interlocuteur un ensemble d'assomptions {I}.
- Intention communicative : Le locuteur d'un énoncé à l'intention de rendre mutuellement manifeste qu'il a cette intention informative.

Ce postulat découle en fait d'une analyse comparative entre les caractéristiques communes d'une conversation et celles des transactions coopératives. Au final, il distingue trois critères communs :

- Les participants ont un but commun immédiat, leurs buts ultimes pouvant être indépendants et même conflictuels.
- Les contributions des participants doivent s'intriquer et dépendre l'une de l'autre.
- Il est plus ou moins sous-entendu que la transaction doit continuer dans le style qui lui convient, à moins que les deux parties ne tombent d'accord pour y mettre fin.

Déoulant de ces observations, l'auteur élabore une théorie de l'interprétation des énoncés renvoyant à un principe de coopération qu'il formule de la façon suivante :

« Que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci par le but ou la direction de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. » (Grice, 1979)

Selon Grice, ce principe se réalise par l'intermédiaire de maximes conversationnelles, regroupées en quatre catégories et en cinq super-maximes, qu'il formule de la façon suivante :

- Catégorie quantité : elle se compose de deux super maximes :
  - o Que votre contribution contienne autant d'informations qu'il est requis
  - o Que votre contribution ne contienne pas plus d'informations qu'il n'est requis
- Catégorie qualité : elle se compose d'une super maxime et de deux maximes :
  - o Que votre contribution soit véridique
    - N'affirmez pas ce que vous croyez être faux
    - N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves
- La catégorie relation : elle se compose d'une super maxime :
  - o Soyez Pertinent
- La catégorie modalité : elle se compose d'une super maxime et de quatre maximes :
  - o Soyez clair
    - Evitez de vous exprimer avec obscurité
    - Evitez d'être ambiguë
    - Soyez bref
    - Soyez méthodique

Dans un de ses écrits récents, Kent Bach (2005), philosophe du langage gricéen, propose une clarification de ces maximes, car selon lui, ces dernières sont fortement utilisées dans les théories pragmatiques contemporaines mais leur sens initial s'est un peu perdu<sup>103</sup>. Pour lui :

« We need first to get clear on the character of Grice's maxims. They are not sociological generalizations about speech, nor they are moral prescriptions or proscriptions on what to say or communicate. Although Grice presented them in the form of guidelines for how to communicate successfully, I think they are better construed as presumptions about utterances, presumptions that we as listeners rely on and as speakers exploit. » (Bach 2005).

Tel que précisé ci-dessus, les théories actuelles en pragmatique sont essentiellement basées sur le postulat gricéen en fonction duquel des *a priori* communicatifs servent de guide à l'allocutaire pour inférer le sens intentionné du locuteur, inférences élaborées sur la base de l'énoncé et du contexte. Ces théories diffèrent cependant sur la façon précise dont elles envisagent les *a priori* communicatifs qui sont exploités par les interactants voire sur la nature même de ces *a priori* communicatifs. (Sperber et Noveck, 2004)

Ainsi, les néo-gricéens comme Gazdar (1979), Horn (1984 ; 1992) ou Levinson (1983 ; 2000) restent relativement proches de la formulation gricéenne initiale. Par exemple, Levinson (2000) propose trois principes de base relatifs à trois des maximes gricéennes comportant chacun un versant concernant le locuteur et un versant concernant l'allocutaire<sup>104</sup> alors que Horn (2007) propose de réduire les quatre maximes de Grice à deux principes. Par ailleurs, d'autres auteurs postulent en l'application d'autres principes régissant l'activité conversationnelle. C'est par exemple

---

<sup>103</sup> Bach (2005) dresse ce constat dans un chapitre d'ouvrage consacré à Larry Horn. Ce chapitre concerne les implicatures conversationnelles dont Bach rappelle les dix mésusages les plus fréquents. Il nous a semblé important de rappeler ce à quoi renvoient ces postulats erronés: les phrases comportent des implicatures, les implicatures sont des inférences, les implicatures ne peuvent être des implications, les maximes gricéennes concernent uniquement le phénomène d'implicature, le sens littéral doit être d'abord déterminé avant de pouvoir trouver le sens intentionné, toutes les implications pragmatiques sont des implicatures, les implicatures n'ont pas à voir avec la valeur véridictionnelle d'un énoncé, si quelque chose est signifié mais non-dit alors une implicature intervient forcément, les implicatures scalaires sont des implicatures, les implicatures conventionnelles sont des implicatures.

<sup>104</sup> Levinson (2000) propose les principes suivants :

- Q-Principle :

*Speaker's maxim* : Do not provide a statement that is informationally weaker than your knowledge of the world allows.

*Recipient corollary* : Take it that the speaker made the strongest statement consistent with what he knows.

- I-Principle :

*Speaker's maxim* : Produce the minimal linguistic information sufficient to achieve your communicational ends.

*Recipient corollary* : Amplify the informational content of the speaker's utterance, by finding the most specific interpretation, up to what you judge to be the speaker's . . . point.

- M-Principle

*Speaker's maxim* : Indicate an abnormal, non-stereotypical situation by using marked expressions that contrast with those you would use to describe the corresponding normal, stereotypical situations.

*Recipient corollary* : What is said in an abnormal way indicates an abnormal situation.

le cas de Leech (1983), qui postule en un principe de politesse<sup>105</sup>, principe fortement remis en cause suite à des études interculturelles et n'ayant donc pas la même prétention d'universalité que celui de Grice.

Dans le cadre de l'approche pragmatique en psychologie, la démarche est résolument néo-gricéenne et le principe de coopération est, à peu de choses près, repris tel quel. On trouve néanmoins une petite critique à son encontre sous la plume de Ghiglione et Trognon (1993) qui, dans une perspective résolument psychosociale, avancent l'idée que ce sont les interlocuteurs qui décident ou non de communiquer et donc de se soumettre au principe de coopération. Ainsi, ils déclarent que :

« Il nous apparaît que ce principe, ainsi défini, n'est pas complètement satisfaisant. En fait, la coopération, nécessaire à la mise en place et à la mise en œuvre des jeux communicatifs, nous paraît devoir être fondée sur une extension de la notion de l'échange parlé dans ses buts et ses directions. En effet, cette acceptation suppose divers pré-requis tous plus ou moins liés aux interlocuteurs en présence. » (Ghiglione et Trognon, 1993)

De plus, les tenants de l'approche pragmatique en psychologie souscrivent à une autre critique du principe de coopération, plus ancienne et désormais admise par la majorité des néo-gricéens. Cette critique fut émise en 1979 par Wilson et Sperber dans le numéro spécial de la revue « Communications » consacrée à la conversation et au sein duquel se trouve la traduction française de l'article de Grice de 1975. Dans leur article, Wilson et Sperber (1979) déclarent que Grice ne s'est pas intéressé de façon explicite aux mécanismes de désambiguïsation et de détermination des référents et que les maximes conversationnelles se révèlent inconsistantes pour traiter de la forme de certains énoncés. En effet, pour Wilson et Sperber (1979), les tropes comme l'ironie ou la métaphore relèveraient de mécanismes autres que les implicatures à partir desquelles Grice (1975) se proposait de les expliquer. De plus, et toujours selon eux, l'ensemble des maximes gricéennes peuvent être englobées par un unique axiome<sup>106</sup> de pertinence<sup>107</sup>. En conclusion de leur article, les auteurs déclaraient :

« Pour récapituler cette section, deux des maximes de manière (« Evitez toute ambiguïté » et « Soyez bref ») nous ont paru devoir être éliminées, en tous cas sous cette forme. Nous avons soutenu que toutes les autres maximes se ramenaient à un axiome de pertinence, qui, à lui seul, était plus précis et plus exact que l'ensemble des maximes. Enfin, nous avons suggéré qu'un corollaire de l'axiome de pertinence pourrait rendre compte de certains effets de la forme de l'énoncé sur son interprétation, effets ignorés de Grice. » (Wilson et Sperber, 1979)

---

<sup>105</sup> Leech postule que la conversation serait régit par des maximes de tact, de générosité, d'approbation, de modestie, d'accord (agreement) et de sympathie.

<sup>106</sup> Il s'agit d'un axiome non pas au sens théorique mais au sens où ce principe agit comme une axiomatique dans le calcul des implicatures d'un énoncé qu'effectuent les interlocuteurs. Pour notre part, nous avons décidés d'utiliser le terme « *a priori* de la communication ».

<sup>107</sup> A cette époque, Wilson et Sperber (1979) se proposaient de définir l'axiome de pertinence de la façon suivante : « Le locuteur fait de son mieux pour produire l'énoncé le plus pertinent possible ».

Bien que les bases étaient jetées, c'est le développement de leurs travaux qui permettra par la suite à ces deux auteurs de développer plus en détails la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1889, 1995, 2002 ; Wilson et Sperber, 2004) comme principe communicatif cognitif général. La présentation de cette théorie sera l'objet de la partie suivante.

### 3.2.2.2 Principe de pertinence et communication ostensive-inférentielle

Pour les gricéens et les néo-gricéens, les *a priori* de la communication renvoient à des principes et des maximes qui régissent le comportement qu'un locuteur est censé adopter mais qui, exceptionnellement, peuvent être violés. De telles transgressions sont certainement inévitables, que ce soit dans le cas d'une incompatibilité entre plusieurs maximes ou dans le cas où le locuteur voudrait indiquer un sens implicite à son allocutaire. En effet, dans le modèle gricéen, le contenu implicite d'un énoncé est inféré par l'allocutaire afin de trouver une interprétation qui préserve l'hypothèse selon laquelle le locuteur observe, si ce n'est toutes les maximes conversationnelles, au moins le principe de coopération.

Dans le cas de la théorie de la pertinence, le propre de l'acte de communication est de communiquer la présomption de sa propre pertinence, ce qui suffit à un interlocuteur pour inférer un sens implicite qui serait pertinent en vue d'un contexte donné. Ainsi, les locuteurs peuvent ne pas être pertinents, mais ils ne peuvent pas, s'ils désirent vraiment communiquer, produire des énoncés qui ne communiquent pas la présomption de leur propre pertinence. Pour Sperber et Wilson, un acte de communication communique forcément la présomption de sa propre pertinence. C'est pourquoi ces auteurs déclarent :

« The central claim of relevance theory is that the expectations of relevance raised by an utterance are precise enough, and predictable enough, to guide the hearer towards the speaker's meaning. » (Wilson et Sperber, 2004)

Sperber et Wilson proposent donc par ce postulat une position fortement intentionnaliste, accordant de fait une place prédominante aux aspects psycho-cognitifs de la communication. C'est notamment autour du développement de ces deux aspects – l'intentionnalité et les aspects psycho-cognitifs – que Sperber et Wilson étayent leur théorie.

Selon eux, la production d'un énoncé relèverait d'une double intention : D'une part, une intention informative renvoyant au fait que le locuteur d'un énoncé à l'intention de rendre manifeste ou plus manifeste à son interlocuteur un ensemble d'assomptions {I}. Et d'autre part, une intention communicative se rattachant à l'idée que le locuteur d'un énoncé à l'intention de rendre mutuellement manifeste qu'il a cette intention informative. En cela, la position de Sperber et Wilson rejoint en tous points celle du philosophe de l'esprit américain Daniel Dennett qui postule en un principe cognitif général de rationalité conditionnant ce qu'il appelle « la stratégie de l'interprète ».

De façon plus précise, la stratégie de l'interprète (Dennett, 1990) consiste pour un individu à prédire le comportement d'autres individus à partir de deux prémisses simples : les individus sont

des agents rationnels ; Ils sont dotés de désirs, de croyances et d'autres états mentaux. Dennett (1990) définit la stratégie de l'interprète de la façon suivante :

« Elle constitue un calcul rationnel de l'interprétation et de la prédiction (...) une méthode d'interprétation idéalisante, abstraite et instrumentale [qui nous fait rentrer] en contact les uns avec les autres en tant que systèmes intentionnels, c'est à dire comme des entités dont le comportement peut être prédit au moyen de la méthode d'attribution de croyances, de désirs et de capacités rationnelles.» (Dennett, 1990)<sup>108</sup>

La stratégie de l'interprète est au cœur de la théorie de la pertinence au sein de laquelle les auteurs développent la notion de capacité métareprésentationnelle des êtres humains permettant la représentation des états mentaux d'autrui. Dans le cas du langage parlé, la stratégie de l'interprète permet par exemple d'anticiper sur ce que va dire un locuteur, de terminer son énoncé avant lui, nous lui attribuons l'intention de nous communiquer un contenu particulier et nous en déduisons la forme que va prendre son énoncé (Reboul, 1998a). Cependant, ce processus a lieu car l'acte de communication contraint, de par sa nature, une inférence de l'allocutaire sur l'intention de sens du locuteur. En effet, pour Sperber et Wilson, (1986) l'acte de communication est de nature ostensive-inférentielle<sup>109</sup>. Plus précisément, le locuteur fait par de façon manifeste à son allocutaire des informations qu'il souhaite lui communiquer afin que les deux interlocuteurs disposent d'un ensemble d'informations communes suffisantes pour se comprendre.

Dans le cadre de la théorie de la pertinence, ce postulat est développé autour du concept d'environnement cognitif mutuel, concept qui renverrait à un environnement cognitif partagé au sein duquel est manifeste l'identité des individus qui partagent cet environnement<sup>110</sup>. (Sperber et Wilson, 1986). Ainsi, pour toute hypothèse manifeste, le fait que cette dernière soit manifeste pour les individus qui partagent cet environnement, est lui-même manifeste. Dans cet environnement cognitif mutuel, toute hypothèse manifeste est mutuellement manifeste.

Cependant, afin de pouvoir déduire avec succès le sens intentionné par un locuteur, l'allocutaire se doit de disposer d'un principe cognitif guidant la sélection des bonnes prémisses afin qu'il puisse passer de l'intention communicative du locuteur à son intention informative. Pour les théoriciens de la pertinence, le processus permettant ce passage est contraint par les idées de rendement et d'effet cognitif, ces deux éléments étant envisagés sous un angle économique, c'est-à-dire, sous forme de rapport coût / bénéfice.

Ainsi, lorsque le destinataire d'un acte de communication ostensive-inférentiel (et donc d'un énoncé) doit, pour interpréter cet acte, produire un raisonnement, il doit fournir un effort qui est

---

<sup>108</sup> En réalité, la stratégie de l'interprète repose fortement sur le principe de charité développé par Davidson (1984). Pour l'introduire brièvement, ce principe postule en une rationalité des interlocuteurs s'étayant au travers de la validité des raisonnements ainsi que sur l'évaluation vériconditionnelle des propositions. Les deux axiomes qui sous-tendent ce principe sont que I) le locuteur dit ce qu'il croit être vrai et que II) ses raisonnements sont valides, de par l'application des lois de base de la logique (principe du tiers-exclu et loi de non-contradiction).

<sup>109</sup> La définition exacte de Sperber et Wilson (1989) est la suivante : le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses I.

<sup>110</sup> L'environnement cognitif d'un sujet renvoie à un ensemble de faits qui lui sont manifestes, c'est à dire qu'il peut se les représenter mentalement et accepter ces représentations comme vraies.

fonction de la longueur de l'acte, de sa structure, de son éventuelle ambiguïté, du degré de difficulté que revêt la sélection des prémisses, etc... Selon Sperber et Wilson (1989), ce processus inférentiel d'interprétation abouti à un résultat appelé effet cognitif<sup>111</sup>. Et pour qu'un acte de communication soit pertinent, il faut qu'un effet cognitif soit atteint mais aussi que cet effet équilibre l'effort consenti. Si tel est le cas, c'est-à-dire si effort et effet sont inversement proportionnels avec un effet maximal, le rendement de l'acte de communication est bon. C'est donc un rendement satisfaisant qui permet de considérer qu'une interprétation satisfaisante de l'acte de communication a été atteinte, et que les processus inférentiels d'interprétation, potentiellement infinis, peuvent être arrêtés.

Par conséquent, le principe de pertinence peut être circonscrit par les deux règles suivantes :

- Plus l'interprétation d'un énoncé demande d'effort, moins cet énoncé est pertinent.
- Plus un énoncé produit d'effets, plus cet énoncé est pertinent.

Par ailleurs, les aspects cognitifs qui régissent l'interprétation des énoncés sont fortement développés au sein de la théorie de la pertinence. Pour se faire, les auteurs situent leur approche dans le cadre de la théorie modulariste de Jerry Fodor (1986)<sup>112</sup> et postulent en le schéma suivant :

D'abord, l'énoncé est interprété par un système périphérique linguistique regroupant les domaines de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique. Ce système produit une forme logique de la phrase soit une suite structurée de concepts qui renvoie au potentiel de sens de la phrase. Ensuite, le système central traite ce potentiel de sens via des entrées correspondant aux adresses contenues dans les différents concepts. Trois types d'entrées sont distingués :

- L'entrée logique : elle regroupe toutes les informations relatives aux relations logiques que le concept a avec d'autres concepts.
- L'entrée encyclopédique : elle regroupe toutes les informations relatives aux objets correspondant au concept et qui permettent donc d'en déterminer l'extension. Pour Sperber et Wilson (1989), l'entrée encyclopédique d'un concept rassemble des informations sur l'extension ou la dénotation d'un concept, c'est à dire sur les objets, les événements ou les propriétés qui tombent sous ce contexte.
- L'entrée lexicale : elle regroupe les contreparties du concept en langage naturel.

---

<sup>111</sup> De façon plus précise, l'effet cognitif est défini par Sperber et Wilson comme l'acquisition d'une nouvelle information, le changement de la force de conviction avec laquelle la croyance est entretenue, ou l'éradication d'une croyance.

<sup>112</sup> Selon cette théorie, le fonctionnement cognitif se fait en plusieurs étapes et mobilise des facultés cognitives différentes. Lorsqu'une donnée quelconque, perceptuelle ou linguistique, doit être interprétée, elle commence par être traduite dans un format utilisable par le cerveau par des transducteurs. Elle est ensuite traitée, selon son origine, par un système périphérique spécialisé. Cette étape fournit une première interprétation de la donnée en question. Puis, vient une seconde étape où cette interprétation est fournie au système central de la pensée qui n'est pas spécialisé et qui poursuit et achève l'interprétation. Nous présentons et discutons cette théorie au sein de notre chapitre 4.1.2.

Par conséquent, le système central accède aux concepts qui entrent dans la forme logique via leur adresse et en extrait les informations nécessaires à l'interprétation de l'énoncé. Après cela, il y a interprétation pragmatique de l'énoncé en fonction d'un contexte constitué d'informations sélectionnées au vu du principe de pertinence. Selon Sperber et Wilson (1989), ce contexte correspondrait au contenu de la mémoire de travail lors de l'interprétation de l'énoncé. Le contenu de cette mémoire de travail est composé de propositions qui tirent leurs informations de :

- La mémoire à long terme qui renvoie aux informations conceptuelles ainsi qu'au savoir socio - encyclopédique de l'individu. En ce qui concerne ce savoir socio - encyclopédique, Umberto Eco, (1990) parle de connaissances socialisées et déclare que les connaissances encyclopédiques incluent les connaissances que la culture engrange dans le patrimoine des connaissances collectives.
- La mémoire à moyen terme qui correspond au cotexte. Ce cotexte peut être défini par l'interprétation des énoncés immédiatement précédents.
- La situation de communication, c'est à dire l'environnement physique dans lequel la communication s'instaure.

C'est donc au final à la fois un principe cognitif et un principe communicatif que nous proposent Sperber et Wilson au travers de leur théorie<sup>113</sup>. Par là, ces auteurs nous livrent une théorie rompant avec la tradition de la pragmatique dite contextualiste pour reposer sur une stratégie scientifique ouverte<sup>114</sup> (Reboul, 1998b) laissant une place prédominante aux aspects psychocognitifs de la communication. De ce fait, et tel que le rappelle Wilson et Sperber (2004), la théorie de la pertinence présente l'avantage de pouvoir être testée expérimentalement.

Cependant, il convient de souligner que bien que les travaux expérimentaux effectués vont dans le sens de la théorie de la pertinence (Van der Henst et Sperber, 2004 ; Noveck et Sperber, 2007), cette dernière ne peut être considérée comme une théorie générale de la communication pour la simple et bonne raison qu'elle ne se réfère pas à une théorie de l'action. En effet, seul le cumul de ces deux types théories peut permettre d'envisager la communication dans ses aspects processuels et séquentiels où l'intentionnalité des interactants s'étaye à la fois localement et globalement.

C'est pourquoi l'approche pragmatique en psychologie, riche de cette critique, opère en une composition fine entre les modèles inférentiels présentés ci-dessus et des modèles interactionnels

---

<sup>113</sup> Sperber et Noveck (2004) redéfinissent ces deux principes de la façon suivante :

- Cognitive principle of relevance : Human cognition tends to be geared to the maximization of relevance.
- Communicative principle of relevance : Every act of communication conveys a presumption of its own optimal relevance.

<sup>114</sup> Une stratégie scientifique ouverte consiste à compléter dans un programme de recherche une ou plusieurs stratégies réductionnistes, scientifiquement fermées, pour rendre compte d'un phénomène que les stratégies réductionnistes n'arrivent pas à décrire de façon complète ou satisfaisante en mettant à jour des interactions entre des éléments extérieurs au phénomène et des éléments intérieurs au phénomène.



s'intéressant plus aux aspects séquentiels et structurels de l'interaction verbale. La présentation de ces modèles sera notamment l'objet de la partie suivante.

### 3.3 La spécificité de l'approche pragmatique par rapport aux autres approches conversationnelles

Tel que présenté ci-avant, les théories du langage et de la communication dont nous disposons, bien que pertinentes, ne sont jamais à elles seules capables d'appréhender les différents aspects que revêt l'interaction verbale. C'est par exemple le cas de la logique illocutoire qui se révèle inapte à traiter du sens implicite des énoncés ou de la théorie de la pertinence qui, en ne s'intégrant pas à une théorie de l'action, n'est pas en mesure de traiter de l'interaction verbale. C'est pourquoi l'approche pragmatique en psychologie combine ces dernières avec des théories ayant trait à la processualité de l'interaction verbale ainsi qu'à sa structure. De façon plus précise, elle emprunte des concepts au courant de l'Analyse conversationnelle (Garfinkel, 1967 ; Heritage, 1990 ; 2001) ainsi qu'au modèle de Genève qui postule une théorie structurelle et hiérarchique de l'articulation du discours et de la conversation (Roulet et al., 1985 ; Moeschler, 1985 ; 1989).

En cela, et tel que précisé dans la première partie de ce chapitre, l'approche pragmatique intègre, combine, compose en un discours cohérent des théories relativement indépendantes les unes des autres (Trognon et Kostulski, 1996 ; Trognon, 1999) afin de traiter de l'interaction verbale dans sa globalité. Cependant, de même que pour les théories et principes présentés ci-dessus, l'approche pragmatique présente de nombreuses divergences avec les théories générales de la conversation auxquelles elle emprunte des concepts.

Ainsi, loin de souscrire aux objectifs de l'analyse conversationnelle ou du modèle de Genève et de s'insérer dans leur sillon d'études, l'approche pragmatique en est totalement indépendante et se propose de les intégrer au sein d'un ensemble théorique afin de traiter finement de l'interaction verbale dans ses dimensions sociocognitives. La présentation de l'apport de ces théories à la compréhension de l'interaction verbale ainsi que des points de divergences avec l'approche pragmatique en psychologie sera l'objet de cette partie. Il sera donc d'abord ici question de la séquentialité de la conversation en traitant du rapport avec l'Analyse Conversationnelle. Puis, dans un second temps, nous traiterons du rapport au modèle genevois des structures hiérarchiques de la conversation.

#### 3.3.1 Concernant la séquentialité de l'interaction verbale : le rapport à l'Analyse conversationnelle

L'analyse conversationnelle puise son origine au sein d'un courant de la sociologie, l'ethnométhodologie, fondé à la fin des années soixante par Harold Garfinkel (1967), et dont l'objectif est d'étudier les raisonnements du sens commun à travers lesquels les membres d'une société produisent et rendent intelligible les cours d'actions dans lesquels ils se sont engagés (Heritage, 1990). Au fil des années, le courant de l'analyse conversationnelle a pris de plus en plus d'importance, jusqu'à constituer un véritable paradigme à part entière. En effet, comme le déclare Heritage (2001):

« Conversational Analysis is a large and diversifying field of study. Its basic outlook and methodology have achieved paradigmatic status in Thomas Kuhn's sense, and is widely accepted across the range of social science disciplines to which it has contributed. » (Heritage, 2001)

Les principaux apports de ce courant concernent essentiellement les aspects proprement interactionnels, séquentiels, de la conversation. L'approche pragmatique considère pour sa part deux principaux types de résultat issus des travaux effectués dans le cadre de l'analyse conversationnelle. Ils concernent d'une part l'organisation globale de la conversation et d'autre part, l'organisation locale de cette dernière.

Dans le cas de l'organisation globale, les travaux de Schegloff et Sacks (1973) ainsi que ceux de Goffman (1973) ont permis de mettre en évidence une structuration des transactions conversationnelles en trois points : L'ouverture qui correspond à la mise en relation des interactants et comprend notamment les salutations, le corps de l'interaction qui correspond à un nombre indéfini de séquences de longueurs variables, et le clôturé qui correspond à la fermeture de l'interaction et à la séparation des personnes communicantes.

Dans le cas de l'organisation locale, nous retiendrons surtout l'apport des travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974 ; 1978) sur l'alternance des tours de parole, la paire adjacente et le principe d'organisation préférentielle. Selon ces auteurs, l'interaction serait régie par un principe d'alternance selon des règles bien définies avec une prévalence forte de la règle du « chacun son tour ». Par exemple, un locuteur qui produirait un énoncé attendrait qu'un de ses interlocuteurs réagissent avant de réagir à ce que dirait cet interlocuteur, le cas échéant, il reprendrait lui-même son tour de parole.

Par ailleurs, la conversation serait composée de paires adjacentes comme unité interactive minimale. La paire adjacente comporte deux énoncés contigus, produits par des locuteurs différents, et fonctionne de telle sorte que la production du premier membre de la paire exerce une contrainte sur le tour suivant. Selon Sacks, Schegloff et Jefferson (1978), une fois le premier membre d'une paire produit, le second est attendu<sup>115</sup>. La relation entre les deux relève du principe de dépendance conditionnelle selon lequel une action devient anticipable du fait de l'accomplissement d'une première action. Toujours selon ces auteurs, cet agencement minimal permettrait de rendre compte d'un grand nombre d'enchaînements d'actions comme les questions / réponses ou les salutations /salutations. La composition des paires adjacentes se ferait par ailleurs par un principe d'organisation préférentielle qui renverrait au fait que certaines actions seraient plus fréquentes, structurellement plus simples et donc produites plus rapidement alors que d'autres seraient produites à plus grand frais. Selon Sacks, Schegloff et Jefferson (1978), le principe d'organisation préférentiel contraint le second membre de la paire adjacente.

---

<sup>115</sup> La formulation d'origine de Sacks, Schegloff et Jefferson (1978) est « given the first, the second is expectable ».

Cependant, plusieurs critiques peuvent être émises à l'égard du système de tour de paroles telle que celle de Searle (1982)<sup>116</sup> ou celle de Parret et Verschueren (1992)<sup>117</sup>. Nous retiendrons ici celle de Ghiglione et Trognon (1993) qui déclarent que :

« Le système mis en évidence par Sacks, Schegloff et Jefferson ne décrit vraisemblablement pas un ensemble de règles que suivraient les participants à une conversation. Il explique l'ensemble des possibilités dans lequel se meut l'alternance dialogique. Mais de ce fait, les régularités concrètement mises en œuvre dans un groupe prennent sens au regard de cet ensemble. (...) Si donc, le système de Sacks, Schegloff et Jefferson n'est pas un ensemble de règles, des règles émergentes de cet ensemble comme autant de solutions partielles aux problèmes décisionnels qu'il impose aux participants d'une conversation. A cet égard, le système de Sacks, Schegloff et Jefferson joue vis-à-vis des régularités concrètement mises en œuvre un rôle semblable à celui d'une distribution de nombres au hasard vis-à-vis d'une distribution particulière. Si celle-ci est significative, c'est par rapport à celle-là, de même qu'une régularité concrètement mise en œuvre acquiert sa significativité d'être rapportée à l'ensemble des possibilités. De plus, d'un point de vue psycho-sociologique, les régularités concrètement mises en œuvre sont autant de manières d'accomplir les propriétés d'un groupe. » (Ghiglione et Trognon, 1993)

Par conséquent, la démarche classique en analyse conversationnelle n'explique en rien les processus sous-tendant l'alternance des tours de parole et cela est dû au simple fait qu'elle ne s'intéresse pas aux unités constitutives des tours de parole. Ainsi, à bien y réfléchir et au vu des théories présentées au début de cette partie sur l'analyse conversationnelle, il s'avère que les unités de constitution des tours de paroles, telles que peuvent l'être les actes de langage, constituent un rôle absolument crucial dans le mécanisme de l'alternance des tours (Ghiglione et Trognon, 1993). En considérant les actes de langage comme unités constitutives du tour, le principe d'organisation préférentielle peut être expliqué comme relevant d'une exploitation stratégique des lois de la logique illocutoire (Trognon et Brassac, 1992). Ainsi contraint par les propriétés actionnelles et représentationnelles des actes de langage, cette conception de la séquentialité évite les écueils relevés par Searle (1982) ainsi que Parret et Verschueren (1992) concernant le système d'alternance des tours de parole.

C'est là une différence majeure entre la conception de la séquentialité telle qu'elle est envisagée d'une part chez les partisans de l'analyse conversationnelle et d'autre part, chez les tenants de l'approche pragmatique en psychologie. En effet, la considération des contraintes s'exerçant entre les différents actes de langage permet à l'analyste d'avoir plus facilement accès aux processus sociocognitifs mis en jeu par les interactants. Cependant, et tel que nous le verrons, la satisfaction de ces contraintes peut s'élaborer si bien de façon proximale que distale. L'explication des propriétés actionnelles de tels phénomènes ne peut donc se faire que par l'explicitation des structures au travers desquelles s'étaient et se développent la satisfaction des contraintes imposées entre les différents actes de langage. C'est pourquoi le recours à une théorie structurale de l'interaction verbale se veut nécessaire. La présentation de cette dernière sera l'objet de la partie suivante.

---

<sup>116</sup> Searle (1982) déclarait alors que le système décrit par Sacks, Schegloff et Jefferson ne renvoie pas à une règle ou à un système de règles car il ne présente pas de causalité intentionnelle chez les interlocuteurs. Il ne permet donc que de décrire l'alternance des tours de parole sans pouvoir l'expliquer pour autant.

<sup>117</sup> Selon Parret et Verschueren (1992), le système de Sacks, Schegloff et Jefferson présente des descriptions infalsifiables bien plus que des règles. Le problème étant que personne peut *ne pas* suivre ces descriptions infalsifiables.

### 3.3.2 Concernant la question de la structure du discours

Le discours a pendant longtemps été considéré par les linguistes comme une unité à part entière, portant ou non, en fonction des théoriciens qui s’y intéressent, une sorte de syntaxe qui lui serait propre. Cependant, Bakhtine (1930/1981) va, dans les années trente, proposer et défendre l’idée selon laquelle le discours doit être envisagé comme une interaction verbale. Cette idée, désormais fortement répandue chez les tenants du courant linguistique de l’analyse du discours, témoigne d’une intrication entre les théories relevant de la structure du discours et celle relevant de la structure de l’interaction verbale.

C’est néanmoins Pike (1976), qui dans un ouvrage intitulé « *Language in relation to unified theory of the structure of human behavior* » va prôner pour une théorie unifiée de la structure du comportement humain intégrant la dimension langagière dans une démarche hiérarchique et fonctionnelle. Selon lui, chaque comportement et fonctionnellement et hiérarchiquement relié et /ou déterminé par des unités de rang inférieur et / ou supérieur.

Cette même idée, de relations hiérarchiques et fonctionnelles, va être reprise dans le cadre de certains courants linguistiques dont celui que nous allons présenter à présent : le modèle genevois de l’articulation du discours et de la conversation. Tel que nous le verrons, ce modèle présente certains intérêts mais diffère cependant de la façon dont il est envisagé par les tenants de l’approche pragmatique en psychologie, qui dans leur perspective d’appréhension globale de l’interaction verbale, postule en une nécessité des structures pour la représentation actionnelle des phénomènes dialogiques<sup>118</sup>. En effet, selon Musiol et Trognon (2000), la conversation est susceptible d’être dotée de propriétés structurales qui ont par exemple pour caractéristiques de s’étayer, de se déployer et de se transformer aux confins d’autres formes discursives dont elle serait la matrice.

#### 3.3.2.1 Le modèle de Genève

Les fondateurs du modèle de Genève (Moeschler, 1985 ; 1989 ; Roulet et al., 1985) ont ancré leur démarche dans le sillon des postulats énoncés ci-dessus ainsi que des travaux d’Anscombe et Ducrot (Ducrot, 1980 ; Anscombe et Ducrot, 1983). Le courant linguistique genevois postule en un modèle d’analyse hiérarchique et fonctionnelle des conversations derrière lequel se cache l’hypothèse que la conversation est organisée à partir d’un ensemble hiérarchique d’unités de rang et de relations ou

---

<sup>118</sup> Nous tenons à préciser que l’on retrouve aussi le concept de structure de la conversation chez certains tenants de l’analyse conversationnelle (Atkinson et Heritage, 1984) ou chez certains psychologues s’intéressant à l’interaction verbale (Clark, 2002). Pour ces auteurs, la conception de la structure de l’interaction verbale est différente de celle du modèle de Genève. Ainsi, ces auteurs ne se basent pas sur une théorie consistante de la structure de la conversation et proposent une définition très sommaire de la notion de structure qui, bien que soutenant l’idée d’une logique d’activités conjointes conditionnant une structure émergente pas à pas, ne comporte pas l’idée d’architecture dont les éléments seraient intriqués les uns aux autres par des relations hiérarchiques et / ou fonctionnelles. En témoigne la définition que propose Clark : « The structure of conversation emerges step by step as people coordinate on each new move in their joint activities. People need to coordinate on the content, participants, and roles of each joint action, and they do that in a sequence of local, opportunistic agreements. It is this techniques that give conversations their structures. » (Clark, 2002)

fonctions entre ces unités (Moeschler et Reboul, 1994). En vertu de ce modèle, la conversation définit un cadre de coaction et d'argumentation. Ainsi, les notions d'argumentation et de conversation vont être ici intimement liées, ce qui se comprend mieux suite à l'exposé suivant :

### 3.3.2.1.1 Les constituants conversationnels

Le modèle de Genève distingue trois types de constituants conversationnels :

- L'échange : C'est la plus petite unité dialogale composant l'interaction. L'échange est un constituant complexe dans la mesure où il correspond au moins à deux tours de parole de locuteurs différents. Aussi, un échange qui ne contient que deux tours de parole est appelé dit minimal. Par ailleurs, on distingue deux types d'échange :
  - Les échanges confirmatifs et réparateurs : Initialement étudiés par Erving Goffman (1973), les échanges confirmatifs correspondent aux échanges d'ouverture et de clôture d'interaction. Les échanges réparateurs correspondent pour leur part à des tentatives de restauration de l'équilibre interactionnel entre les participants de l'échange lorsqu'il y a eu offense territoriale.
  - Les échanges enchâssés : Ces échanges correspondent à un échange inclus dans un autre échange.
- L'intervention : C'est la plus grande unité monologale. Elle est constituée d'actes de langage. Une intervention est dite complexe lorsqu'elle est constituée de plusieurs actes de langage, et simple lorsqu'elle est constituée d'un seul acte de langage. D'autre part, la structure de l'intervention peut se définir en deux points :
  - L'intervention est composée d'un constituant directeur et d'un ou plusieurs constituants subordonnés : Le constituant directeur correspond à l'acte de langage véhiculant le sens de l'intervention. C'est l'acte non supprimable de l'intervention. Les constituants subordonnés correspondent aux actes de langage venant appuyer, justifier, préparer, l'acte directeur.
  - L'intervention est régit par un principe de composition : Ce principe renvoie au fait que l'intervention peut être composée d'acte(s) de langage, d'intervention(s), et / ou d'échange(s).
- L'acte de langage : C'est la plus petite unité monologique constituant l'intervention.

En outre, ces différents constituants conversationnels s'intègrent les uns les autres dans la mesure où l'échange est composé d'interventions et l'intervention d'actes de langage. Ils entretiennent cependant des relations selon un principe de composition fonctionnelle défini comme suit : Les constituants de rang échange sont composés de constituants entretenant entre eux des fonctions

illocutoires, alors que les constituants de rang intervention sont composés de constituants entretenant entre eux des fonctions interactives (Moeschler, 1985).

### 3.3.2.1.2 Les contraintes conversationnelles

Selon Moeschler (1985), une contrainte correspond à un ensemble de conditions imposées par un objet X sur un objet Y. Ces conditions ont la propriété d'être (graduellement ou absolument) satisfaites ou non satisfaites. Trois types de contraintes sont identifiés :

- Les contraintes interactionnelles : Toute conversation oblige ses participants à satisfaire les rituels d'ouverture, de clôture et de réparation imposés par l'obligation interactionnelle de respecter le territoire d'autrui et de ne pas menacer sa face.
- Les contraintes structurelles : Toute conversation pose une double contrainte, en tant qu'elle impose aux participants d'une part de poursuivre l'interaction et d'autre part de clore l'interaction.
- Les contraintes d'enchaînement : Tout constituant conversationnel est soumis à une double contrainte d'enchaînement :
  - En tant que donnant lieu à un enchaînement, il est soumis à des contraintes interprétatives qui dépendent d'un principe de d'interprétation que Moeschler (1985) formule de la façon suivante : Toute interprétation est un fait dialogique. L'interprétation d'un constituant Ci d'un énonciateur Ei est le fait d'un constituant Cj d'un énonciateur Ej.
  - En tant qu'enchaînant sur un constituant, il est soumis à des contraintes séquentielles qui dépendent d'un principe de satisfaction formulé de la façon suivante : Tout enchaînement d'un constituant Cj de Ej sur un constituant Ci de Ei présuppose d'une part l'interprétation de Ci par Cj et d'autre part, la satisfaction par Cj de conditions imposées par Ci. Ces conditions imposées par Cj sont dites d'appropriété cotextuelle et Moeschler les définit comme suit : Conditions déterminant le caractère approprié d'un acte de langage dans le cotexte du discours. Elles sont de quatre types :
    - La condition thématique : elle renvoie à l'idée selon laquelle le constituant réactif doit traiter du même thème que le constituant initiatif.
    - La condition de contenu propositionnel : elle renvoie au postulat selon lequel le constituant réactif doit être en relation sémantique avec le constituant initiatif.
    - La condition illocutionnaire : elle renvoie au postulat selon lequel le constituant initiatif impose au constituant réactif le type de sa fonction illocutionnaire.

- La condition d'orientation argumentative : elle renvoie à l'idée selon laquelle le constituant réactif ainsi que le constituant initiatif doivent être co-orientés argumentativement.

### 3.3.2.1.3 La structure de l'intervention complexe

Pour Moeschler (1985), un constituant conversationnel C est une intervention complexe si :

- 1) C est composé de constituants simples  $c_1, c_2, \dots, c_n$  où  $c_1, c_2, \dots, c_n$  réalisent autant d'actes de langage ;
- 2) Le constituant  $c_i$  à fonction d'acte directeur de l'intervention C reçoit la valeur de conclusion argumentative  $r$  ;
- 3) Lorsque C est composé de constituants  $c_i$  et  $c_j$  anti-orientés argumentativement, la résolution de cette contradiction est interne à l'intervention (l'un des arguments étant plus fort et imposant sa conclusion, ou l'assertion de la conclusion résolvant cette contradiction).

En outre, les interventions sont structurées selon trois modes :

- Le mode de structuration argumentative, définit comme suit : Une intervention a une structure argumentative si elle est composée de trois constituants, dont les deux premiers sont subordonnés au constituant directeur et anti-orientés.
- Le mode de structuration proactive. Il est défini de la façon suivante : Une intervention a une structure proactive si les intégrations successives composant l'intervention se font corollairement au déroulement du discours. Une structure proactive correspond à une intégration descendante.
- Le mode de structuration rétroactive. Il peut être défini comme suit : Une intervention a une structure rétroactive si les intégrations successives composant l'intervention se font inversement au déroulement du discours. Une structure rétroactive correspond à une intégration ascendante.

### 3.3.2.1.4 L'argumentation en conversation

Selon Moeschler (1985), l'argumentation présente deux fonctions essentielles à la conversation :

- Une fonction d'expansion : L'argumentation implique des modalités de structuration et d'enchaînement spécifiques. Il existe trois types d'expansion :

- L'expansion par contradiction : Ce type d'expansion adopte un mode de fonctionnement proactive sanctionnant le désaccord de son initiateur avec un des constituants de la structure (échange) donnant lieu à l'expansion.
  - L'expansion par relance : Ce type d'expansion adopte un mode de structuration proactive sanctionnant le caractère non satisfaisant de l'échange donnant lieu à l'expansion.
  - L'expansion thématique : Ce type d'expansion adopte un mode de structuration rétroactive sanctionnant le caractère inapproprié d'une intervention sur laquelle l'expansion donne lieu à un enchaînement local (sur un des thèmes de l'intervention).
- Une fonction de clôture : L'argumentation a ici pour rôle de gérer la complétude de l'interaction. La complétude interactionnelle est satisfaite par un double accord clôturant l'échange entre les interlocuteurs. Cela dit, la clôture peut se faire selon plusieurs modes :
- La clôture par complétude compositionnelle : C'est une complétude globale fonction de la complétude locale de ses parties, des échanges enchâssés qui le composent. Ainsi, c'est la complétude de chacune des parties qui permet d'obtenir la complétude du tout.
  - La clôture par complétude inférentielle : C'est une complétude globale obtenue par la complétude d'une de ses parties, par la co-orientation argumentative des deux dernières interventions de l'échange.

### 3.3.2.2 Critique du modèle de Genève

A l'issue de l'exposé développé au sein de la partie précédente, force est de constater que le modèle de Genève présente de nombreux intérêts quant à la mise en évidence de la structure du discours et par extension, des conversations. Cependant, ce modèle n'est pas exempt de tous reproches et deux critiques majeures peuvent être émises à son propos.

La première critique est émise par un des fondateurs du modèle genevois, Jacques Moeschler, qui dans un ouvrage publié en 1998 avec Anne Reboul, déclare que les structures conversationnelles développées par ce modèle ne contraignent pas tant l'interprétation qu'elles ne sont elles-mêmes contraintes par l'interprétation. Ainsi, ces auteurs déclarent :

« Elles [les structures conversationnelles] sont construites sur la base de l'interprétation que fait le linguiste de la conversation qu'il est en train d'analyser. Cette interprétation repose elle-même, bien entendu, sur le contenu des phrases et la détermination de la structure, qui s'appuie largement sur la récursivité, n'est rien d'autre que la détermination de l'interprétation donnée à la conversation. Ainsi, l'interprétation motive et précède la structure et la structure ne précède pas et ne motive pas l'interprétation. De fait, la structure n'est rien d'autre que la représentation possible de la conversation, généralement de l'interprétation la plus accessible. » (Reboul, 1998b)



Cette critique se veut forte mais ne concerne pas pour autant la façon dont le modèle genevois est abordé par les tenants de l'approche pragmatique. L'écueil ainsi relevé par Reboul et Moeschler se doit notamment à une autre critique majeure émise à l'encontre du modèle de Genève, mais cette fois-ci formulée par les tenants de l'approche pragmatique. Cette dernière a trait à la conception de l'acte de langage qui, dans ce modèle, est perçu comme une unité primaire interprétée uniquement en fonction des contraintes interactives qui lui sont assignées.

En effet, au sein du modèle de Genève, la notion d'acte de langage diffère de celle de Searle et Vanderveken (1985), c'est-à-dire de la logique illocutoire, ou de celle conçue par les tenants de l'approches pragmatiques (Trognon et Brassac, 1992 ; Ghiglione et Trognon, 1993), c'est-à-dire de la logique illocutoire conçue dans sa dimension dialogique<sup>119</sup>. De ce fait, le modèle genevois procède en une segmentation arbitraire de la matière conversationnelle ainsi qu'en une catégorisation tout aussi arbitraire des segments obtenus (Brassac, 1992).

Pour sa part, l'approche pragmatique évite cet écueil en considérant d'une part l'acte de langage comme une entité complexe composée d'une force de sept composantes s'appliquant sur un contenu propositionnel et d'autre part, ses conditions de succès et de satisfaction. A l'inverse de l'approche genevoise, l'acte de langage est donc ici considéré comme le seul objet susceptible de constituer le composant élémentaire du fait conversationnel conçu comme événement socio-cognitif (Trognon, 1995 ; Kostulski et Trognon, 1998) puisque, tel que le déclarent Trognon et Kostulski (2000), c'est à partir de cette notion qu'il faut définir l'intervention, l'échange, les structures et les transactions.

### 3.4 L'approche pragmatique en Psychologie comme programme de recherche ?

En introduction de ce troisième chapitre, nous nous proposons présenter les aspects théorico-épistémologiques de l'approche pragmatique en psychologie puis de traiter brièvement du statut épistémologique de ce courant. Aussi, dans la mesure où ce sujet ne peut être traité succinctement et qu'il n'est pas non plus l'objet de ce travail de thèse, il ne sera qu'abordé brièvement en guise de conclusion de ce chapitre.

A considérer la vision kuhnienne du concept de paradigme, l'approche pragmatique peut en tous points être considérée comme tel. En effet, elle renvoie à une manière de voir les choses, un modèle cohérent de vision du monde qui repose sur une base définie fonctionnant comme une matrice disciplinaire<sup>120</sup>. De même, l'approche pragmatique peut sans conteste être considérée

---

<sup>119</sup> En vérité, les fondateurs du modèle de Genève considèrent la notion d'acte illocutoire mais pas celle d'acte de langage telle qu'elle est envisagée chez les théoriciens de la logique illocutoire. Moeschler (1989) déclare ainsi que « les actes de langage ne sont pas des heuristiques susceptibles de fonder une approche linguistique de la conversation, mais des handicaps ne pouvant qu'en opacifier et en complexifier l'analyse. »

<sup>120</sup> De façon plus précise, Kuhn (1972) définit un paradigme scientifique comme suit :

- Un ensemble d'observations et de faits avérés
- Un ensemble de questions en relation avec le sujet qui se posent et doivent être résolues
- Des indications méthodologiques sur la façon dont les questions doivent être posées
- Des clés d'interprétation sur l'interprétation des résultats

comme consistant un programme de recherche (Lakatos, 1978)<sup>121</sup> même si l'on pourrait considérer qu'elle fasse partie d'un programme de recherche plus général qui consisterait en l'analyse des propriétés sociocognitives de l'usage du langage.

Quoi qu'il en soit, la spécificité de l'approche pragmatique réside néanmoins dans le fait qu'elle adopte une stratégie scientifique dite ouverte, contextualiste, qui à l'opposé d'une stratégie scientifique fermée, réductionniste, se propose d'examiner les interactions causales entre des éléments hétérogènes, certains appartenant au phénomène étudié, d'autres lui étant extérieurs. Une telle démarche semble donc justifiée lorsque l'objet d'étude n'est pas le langage mais l'usage du langage. C'est aussi pourquoi afin de traiter de l'interaction verbale et de la conversation, l'approche pragmatique en psychologie se propose de composer en un discours cohérent un ensemble de théories initialement indépendantes afin d'appréhender les dimensions processuelles, structurelles, séquentielles, illocutoires et sociocognitives des interactions verbales. Par exemple, utilisant la théorie des actes de langage comme clé de voute, l'approche pragmatique envisage néanmoins que l'interaction verbale constitue un lieu où la signification d'un acte va dépendre plus que jamais de la façon dont il est traité par l'interlocuteur mais elle n'est pas pour autant indépendante de la séquentialité de l'interaction, ni de la forme logique et illocutoire de l'acte initiatif (Musiol et Trognon, 1999). En cela, la démarche adoptée consiste résolument en une stratégie scientifique ouverte dont les résultats empiriques obtenus depuis l'avènement de ce paradigme permettent d'en éprouver le caractère heuristique.

---

Par ailleurs, Kuhn considère que l'adhésion à un paradigme est un phénomène sociologique qui implique la genèse d'une communauté, de méthodes et d'objectifs autour d'outils communs (journaux, conférences).

<sup>121</sup> Dans sa vision didactique du concept de paradigme qu'il appelle programme de recherche, Lakatos (1978) envisage ce dernier comme une structure composée des éléments suivants :

- Un noyau théorique dur, protégé de toute falsification par une ceinture d'hypothèses auxiliaires. Lakatos appelle ceci l'« heuristique négative ».
- Un travail de recherche visant à compléter le noyau dur par de nouvelles hypothèses explicatives et prédictives. Le falsificationnisme y est globalement d'application et Lakatos appelle ceci l'« heuristique positive ».

## Chapitre IV : Psychopathologie cognitive et Approche pragmatique en psychopathologie cognitive

### *Plan du chapitre :*

- 4.1 Considérations épistémologiques générales
  - 4.1.1 L'apport du pathologique à la compréhension du « normal »
  - 4.1.2 Architecture cognitive et cognitions
- 4.2 La psychopathologie cognitive traditionnelle : bases, méthodes, et limites
- 4.3 L'approche pragmatique en psychopathologie
  - 4.3.1 De l'interaction verbale à l'interaction verbale pathologique
  - 4.3.2 L'étude des processus relevant de la pensée complexe
    - 4.3.2.1 Rationalité, intentionnalité, et coordination de l'action
    - 4.3.2.2 De la conception classique de l'inférence aux inférences conversationnelles
  - 4.3.3 Le rapport à la Psychologie évolutionniste
- 4.4 Conclusion : Pour une complémentarité des approches

Au vu des problématiques exprimées au sein de notre chapitre II, il découle logiquement que c'est dans le cadre de la psychopathologie que le plein projet de notre étude prend tout son sens. Mais utiliser le terme de psychopathologie nécessite cependant une clarification car ce dernier comporte deux acceptations, la première renvoyant à un trouble mental étudié et la seconde renvoyant à la discipline scientifique qui se propose d'étudier les troubles mentaux. Dans notre cas, c'est bien évidemment à la seconde acceptation que nous faisons référence. Mais pour autant, cela ne lève pas complètement l'ambiguïté car la psychopathologie en tant que discipline dispose de plusieurs objectifs et peut par conséquent prendre pour objet d'étude tant la description d'aspects psychologiques de faits pathologiques que l'élaboration ou l'application de théories psychologiques causales des troubles mentaux (Pediñelli et Gimenez, 2002). De plus, force est de constater que la démarche unitaire ayant longuement prévalu en psychopathologie a fini par laisser place à une diversification des approches psychopathologiques et donc, à une pluralité des modèles et des méthodes (Widlöcher, 1994). Par exemple, il existe l'approche psychanalytique, l'approche développementale, l'approche cognitive, l'approche behavioriste ... soit jusqu'à quatorze approches selon Ionescu (1991)<sup>122</sup>.

Face à cette multitude, force est de constater que le terme psychopathologie – en tant que discipline – est à envisager, non plus au singulier, mais au pluriel. En conséquence, parler de psychopathologie, même en faisant référence à un courant spécifique, nécessite à notre sens une clarification sur les aspects épistémologiques, théoriques et méthodologiques de ce courant. C'est la raison pour laquelle ce chapitre se pose pour objectif de décrire le courant psychopathologique au sein duquel sera établie la démarche générale de cette étude, c'est-à-dire l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive (Trognon, 1992 ; Trognon et Musiol, 1996 ; Musiol et Trognon, 2000). Cette approche, qui prend sa source dans le sillon général des travaux issus dans le cadre du paradigme que constitue l'approche pragmatique en psychologie – qui fut l'objet de chapitre III – n'a pas pour objectif de proposer des explications étiologiques mais de décrire le plus précisément possible les différents processus cognitifs en jeu dans les différentes pathologies (Trognon, 1997). Plus précisément, cette approche vise à définir aussi précisément que possible la structure formelle spécifique du trouble associé à une pathologie (Trognon, 1992), ce qui revient d'une part à formuler le trouble et d'autre part à circonscrire ses contextes d'accomplissement (Bernicot et Trognon, 2002).

C'est donc afin de développer l'apport spécifique que peut fournir une telle approche par rapport à l'approche cognitive traditionnelle en psychopathologie que ce chapitre traitera en premier lieu d'aspects généraux de la psychopathologie tels que l'apport du pathologique à la compréhension

---

<sup>122</sup> Les quatorze approches dénombrées par Serban Ionescu (1991), auteur qui prône par ailleurs pour une complémentarité de ces dernières, sont les suivantes : l'approche athéorique, l'approche behavioriste, l'approche biologique, l'approche cognitiviste, l'approche développementale, l'approche écosystémique, l'approche ethnologique, l'approche éthologique, l'approche existentialiste, l'approche expérimentale, l'approche phénoménologique, l'approche psychanalytique, l'approche sociale et l'approche structuraliste. Toujours selon Ionescu (1991), ces différentes approches découleraient de trois modèles généraux envisageant les troubles mentaux comme étant la résultante de facteurs qui seraient soit d'ordre sociale, soit d'ordre psychologique, soit d'ordre biologique.

du normal ou encore la question de l'architecture cognitive. Puis, un deuxième temps sera alors consacré à la présentation de la psychopathologie cognitive traditionnelle avant d'aborder par la suite un troisième point concernant la présentation de l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive. Ce troisième point sera pour nous l'occasion de présenter en quoi cette approche se distingue de l'approche cognitive traditionnelle mais aussi de l'approche pragmatique en psychologie dont elle constitue un des avatars. Pour cependant préciser nos propos sur ce dernier point, nous verrons qu'il ne s'agit pas vraiment d'une réelle démarcation de fond mais plutôt d'une application du potentiel heuristique qu'offre le paradigme pragmatique en psychologie à la compréhension des phénomènes pathologiques, application dont les nombreux résultats ont permis l'émergence d'un paradigme à part entière, essentiellement dédié à l'étude des phénomènes pathologiques.

#### 4.1 Considérations épistémologiques générales

##### 4.1.1 L'apport du pathologique à la compréhension du « normal »

Jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les phénomènes pathologiques étaient essentiellement conçus comme des entités étrangères au corps venant perturber l'harmonie normale. Cela ne fait donc qu'un peu moins de cent-cinquante ans que l'idée d'une continuité entre les phénomènes pathologiques et les phénomènes normaux est apparue, et c'est notamment sous la plume de Claude Bernard (1865) que cette idée fut explicitée. Au sein de son « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale », Claude Bernard déclarait que la différence entre les phénomènes normaux et les phénomènes pathologiques n'est pas à concevoir comme une différence de nature mais plutôt comme une différence quantitative consistant en l'exagération ou l'insuffisance, la séparation ou la combinaison exceptionnelle de processus élémentaires. En psychologie, ce passage de la caractérisation du pathologique à partir de variations quantitatives et non plus qualitatives fut effectué par Théodule Ribot qui fonda la psychologie pathologique, discipline dont le développement donna lieu à l'émergence de la psychopathologie. Cependant, que ce soit en physiologie ou en psychologie, la question de la caractérisation d'un trouble comme normal ou comme pathologique resta en suspend.

C'est la raison pour laquelle des éléments de réponse furent proposés par Georges Canguilhem qui donna un second souffle à cette épineuse question du normal et du pathologique au sein de sa thèse parue en 1946 puis complétée lors d'une réédition en 1966 et dont Daniel Widlöcher (1994), dans l'introduction de son « Traité de Psychopathologie », retrace les principales idées. Pour Canguilhem, juger d'une conduite en termes de normalité ou d'anormalité renvoie obligatoirement à effectuer un jugement en fonction d'une norme. Cependant, la notion de norme, qui se réfère à un principe de régulation du vivant, implique directement celle de moyenne, qui renvoie pour sa part aux faits censés justifier ce principe. Or, la notion de moyenne est critiquable car elle réduit les différences à des écarts sans faire justice des raisons de ces écarts. De plus, l'étude des normes en termes de moyenne oblige à isoler les données, à les réduire sous une forme plus aisément quantifiable ou simplement susceptible d'être ordonnée, ce qui peut faire disparaître la structure d'ensemble du phénomène. C'est pourquoi Canguilhem (1966) proposa de substituer la notion de norme à celle de normativité et la notion de valeur à celle d'ordre. En procédant de la sorte, Canguilhem biologisa la notion de norme en considérant que ce n'est plus à la science de juger du normal car c'est avant tout la vie qui en fait un concept de valeur. Dans cette démarche, la norme

n'est plus la conformité à une loi essentielle comme la moyenne mais devient la meilleure adaptation d'un organisme à son milieu extérieur. Selon Widlöcher (1994), les progrès de la technique médicale au cours de ces dernières décennies apportent à la thèse de Canguilhem une confirmation éclatante car ils obéissent non au respect d'un ordre biologique de la santé, mais à une conquête croissante de valeurs de mieux-être et de mieux vivre, indépendamment de toute référence à une normalité subjective.

Dans ce cadre, il devient donc possible de poser le problème de la normalité ou de l'anormalité mais, à l'instar de Canguilhem, cela n'est possible qu'à condition de ne pas faire fi des normes sociales dont les exigences confèrent aux critères du pathologique des normes variables. Outre ces normes sociales existent aussi des normes individuelles pouvant renvoyer à une personne qui valoriserait une certaine activité de façon extrême, qui présenterait un idéalisme religieux, ... Néanmoins, sur ce point, plus l'anomalie tendra vers l'individuel et plus son caractère psychopathologique sera discutable. Quoi qu'il en soit, force est de constater qu'il n'existe donc pas une normalité mais des normalités et par conséquent, le concept d'anormalité devient relatif. C'est la raison pour laquelle Canguilhem instaura le concept d'anomalie qu'il définit comme ce qui se laisse voir en se dégageant de l'ensemble lisse et uni qui l'entoure, ce qui constitue un marqueur de comportement prêtant à son observation.

Disposant donc d'une base épistémologique sur la nature commune des phénomènes normaux et pathologiques ainsi que sur ce qui les caractérise en tant que tel, il semble évident que l'étude des phénomènes pathologiques soit en mesure d'apporter énormément à la compréhension des phénomènes normaux. D'ailleurs, cette idée n'est pas récente et de nombreux auteurs, se basant uniquement sur les réflexions de Claude Bernard, soutenaient déjà cette idée. C'est notamment le cas de Sigmund Freud qui défendait cette thèse tant au début de son œuvre, lorsqu'il s'intéressait au phénomène du rêve (1899), qu'à la fin de sa vie lorsqu'il déclarait à sa manière au sein de son « Abrégé de psychanalyse » (1938), son ultime ouvrage, qu'une étude de états normaux ne nous apprendrait pas grand-chose et que seul peuvent nous faire progresser les états de conflit et de rébellion. Mais c'est aussi le cas d'autres auteurs tels que Lalande (1923) qui, dans un style plus explicite et moins littéraire, déclarait que la pathologie mentale a été l'agent principal du progrès de la psychologie. Au final, il s'impose une forte convergence en l'idée d'expressions différenciées d'une nature commune ce qui par extension, renvoie à une convergence vers un postulat d'enrichissement des phénomènes pathologiques et normaux à la compréhension respective de chacun d'eux. Nous concluons donc sur ce point en citant Daniel Widlöcher qui déclare :

« En observant les différences qui marquent, pour une même fonction, les valeurs normales qu'elle revêt, c'est sa nature et son mécanisme que l'on peut ainsi étudier. C'est aussi rechercher l'explication des variations observées. Ainsi se dessinent d'emblée les deux objectifs, opposés en apparence, qui consistent à étudier le normal à partir du pathologique, et le pathologique à partir du normal. Mais en deçà de ces deux objectifs, une démarche unique : l'observation des différences spontanément entre différentes expressions d'une même fonction. Cette notion de différence ne peut être séparée de l'idée d'une identité de base entre les processus normaux et pathologiques. On ne peut comparer que ce qui possède une nature commune. » (Widlöcher, 1994)

Ainsi, nous disposons d'éléments de réponse probants concernant la question de la distinction entre normal et pathologique, question dont les interrogations concernent tous les domaines de la psychopathologie. Mais à considérer la sphère spécifique de la psychopathologie cognitive, d'autres questions d'ordre épistémologique se posent. Parmi elles, la plus importante relève de la conception de la cognition que l'on adopte mais aussi de la façon dont sont envisagés les différents processus cognitifs. Traiter de ce point sera l'objectif de la partie suivante.

#### 4.1.2 Architecture cognitive et cognitions

L'indépendance de la psychopathologie cognitive, de même que de la psychologie cognitive, est d'une façon générale conditionnée par la nature supposée des phénomènes que ces disciplines se proposent d'appréhender. Toute la question renvoie ici au fait de savoir si ces disciplines disposent d'un objet qui leur est propre où si, par leurs méthodologies respectives, elles contribuent à la connaissance d'un objet d'étude spécifique d'une autre discipline. Sans pour autant développer le problème de l'identité esprit/cerveau, qui se trouve en amont de ce questionnement, nous citerons ici l'argument de Mehler et Dupoux (1987) émis en faveur de la nécessité d'un langage de l'esprit. Ces derniers déclaraient que de même que l'existence d'un code génétique valide l'autonomie d'une discipline comme la biologie, un langage de l'esprit conférerait aux explications psychologiques un niveau de description opératoire et par là-même une certaine indépendance vis-à-vis de la biologie.

En dehors de son aspect idéologique, cet argument a pour intérêt de rejoindre la position de philosophes de l'esprit considérant les états mentaux comme des états émergents des états physico-chimiques et différents de ces derniers (Putnam, 1988). Et cette position est aussi celle défendue dès le milieu des années soixante-dix par le courant computationnel (Fodor, 1975 ; 1987) selon lequel, de la même façon qu'il existerait des règles de production syntaxiques, un certain nombre de principes surdétermineraient un langage de la pensée. Ce dernier consisterait en une sorte de langage algébrique qui convertirait les représentations ordinaires en un langage abstrait fait de symboles ou de représentations sur lesquels s'effectueraient des calculs logicomathématiques appelés des computations. Dans cette démarche, il devient désormais possible de s'inscrire dans un vaste projet scientifique de description des propriétés formelles des symboles mentaux et de la logique mentale qui y est associée, pour tenter *in fine* de pouvoir décrire leurs propriétés physiques (Engel, 2001). C'est notamment la raison pour laquelle ce courant a eut pour corollaire l'élaboration de la théorie modulariste (Fodor, 1983 ; Pylyshyn, 1984), basée sur ce schéma et présentant une conception architecturale tripartite de la cognition.

Issu d'une réflexion sur la psychologie des facultés élaborées au XIX<sup>ème</sup> siècle par Gall, le fonctionnalisme pose comme hypothèse que l'esprit procède en un fonctionnement hiérarchisé de différents systèmes opérant par étapes successives. Selon ce postulat, trois composantes seraient invoquées :

- En premier lieu interviendraient les transducteurs qui correspondraient à des cellules spécialisées dans la perception d'une gamme différentielle de l'information et correspondent

aux organes sensoriels. Ces derniers auraient pour fonction caractéristique de transmettre l'information physique qu'ils perçoivent aux systèmes périphériques.

- En second lieu, interviendraient les systèmes périphériques qui seraient composés de modules et auraient pour fonction de traiter l'information perçue par les transducteurs en transformant le potentiel physique perçu en une forme logique supportant un potentiel de sens. Chaque module serait spécialisé dans le traitement d'un type d'information ainsi que dans un certain type d'opération sur cette information. D'autre part, ces systèmes périphériques comporteraient neuf caractéristiques :
  - Ils sont indépendants
  - Les opérations de ces systèmes sont obligatoires car elles sont déclenchées automatiquement par les domaines qui constituent leur domaine d'opération.
  - Les systèmes centraux n'ont qu'un accès limité aux représentations calculées par les systèmes périphériques. Le traitement perceptuel procéderait « du bas vers le haut » (chaque niveau de représentation serait relevé de façon plus abstraite que le précédent à la sortie de transducteurs) mais l'accès aux représentations procéderait de « haut vers le bas » (plus on est loin des transducteurs et plus les représentations sont accessibles aux systèmes centraux).
  - Ils sont rapides.
  - Ils sont informationnellement cloisonnés, c'est à dire qu'un système périphérique confirme un certain type d'hypothèses à partir d'un certain type de données. Par conséquent, la fonction de confirmation des systèmes périphériques n'a pas à sa disposition toute l'information représentée dans l'organisme car il existe des restrictions sur l'allocation de cette information aux processus périphériques.
  - La sortie de ces systèmes est « superficielle ».
  - L'ontogénèse suit un rythme respectant des étapes spécifiques.
  - Ils sont associés à une architecture neuronale fixe.
  - Ils présentent des défaillances caractéristiques.
  
- En troisième lieu interviendraient les processus centraux qui auraient pour fonction de récupérer l'information sous forme de potentiel de sens provenant des processus périphériques et de les mettre en interaction selon des procédures formelles pour aboutir à des formes propositionnelles complètes. Leur fonction caractéristique serait la fixation de la croyance par inférences non démonstratives, c'est pourquoi l'auteur dit que ces processus sont en relation avec le monde. Par ailleurs, Fodor (1983) dégage quatre caractéristiques spécifiques de ces systèmes :
  - Ils sont non dénominationnels, c'est à dire qu'ils n'ont pas de domaine propre.
  - Ils sont relativement lents par rapport aux processus périphériques.
  - Ils fonctionnent avec de l'information non cloisonné, c'est pourquoi l'auteur les qualifie d'isotropes et de quinien.
  - Ils ne sont pas modulaires.



Afin de résumer brièvement sa thèse, Fodor (1983) établit à la fin de son ouvrage une classification générale des systèmes cognitifs en trois points et que l'on peut résumer par le tableau ci-dessous :

Type de classification	Systèmes cognitifs modulaires	Systèmes cognitifs centraux
Fonctionnelle Selon la matière Selon le caractère computationnel	Processus périphériques Propre à un domaine Cloisonné	Fixation de la croyance Sans domaine propre Quinien et isotrope

Tableau n°1 : Récapitulatif de la théorie de la modularité de l'esprit selon Fodor (1983)

D'un premier abord fort séduisant, l'approche fonctionnaliste s'est grandement émancipée en psychologie si bien que la majorité des chercheurs adhèrent aujourd'hui à l'idée d'une part plus ou moins grande de modularité dans leur conception de l'esprit.

Cependant, s'il existe des détracteurs qui rejettent cette théorie dans son ensemble (Churchland, 1986), d'autres chercheurs, ancrant le plus souvent leurs démarches au sein du cadre général de la psychologie évolutionniste (Pinker, 1997 ; Cosmides et Tooby, 1997 ; Buss, 1999), adhèrent à l'hypothèse d'une modularité massive (Nesse, 2000 ; Sperber, 2002 ; 2005 ; Carruthers, 2003 ; 2006 ; Barrett et Kurzban, 2006). En vertu de cette dernière, il existerait en plus des modules consacrés au traitement des données fournies par les transducteurs, des modules conceptuels qui viendraient remplacer le système central fodorien. Ainsi, alors que les modules sensoriels auraient pour *input* des données sensorielles et pour *output* des données représentationnelles, les modules conceptuels auraient pour *input* des données représentationnelles et pour *output*, des données représentationnelles. Il convient par ailleurs de préciser que les modules sensoriels n'auraient pas pour fonction le traitement des données sensorielles à proprement parler mais plutôt, celui des objets perçus. De même, les modules conceptuels ne procéderaient pas au traitement des propriétés des représentations mais plutôt, au traitement des propriétés des objets des représentations. En plus de ces deux types de module, il existerait aussi des modules dits métareprésentationnels (Wilson, 2000 ; Sperber, 2000 ; Sperber et Wilson, 2002), spécifiques des propriétés des représentations et donc, des représentations de second ordre (croyances, désirs, intentions). Tous les différents modules seraient par ailleurs en compétition pour l'allocation de ressources cognitives.

Ainsi, si sur le plan des conceptions de l'architecture cognitive, la vision modulaire fodorienne est essentiellement dualiste, la vision massive est pour sa part pluraliste. A notre sens, la différence majeure réside cependant sur le plan fonctionnel car la conception modulaire, basée notamment sur le principe d'un fonctionnement avec de l'information cloisonnée, est substituée à une conception des modules disposant d'une certaine sensibilité au contexte.

Aussi, à l'heure actuelle, il n'existe pas d'études permettant de trancher en faveur d'une seule conception de la cognition, qu'elle soit dualiste ou pluraliste. C'est cependant le modèle fodorien, plus ancien, qui se retrouve le plus souvent mis à mal. Par ailleurs, si quelques résultats expérimentaux permettent de remettre en cause certains postulats de la conception fodorienne de

la cognition (Simons et Chabris, 1999)<sup>123</sup>, c'est essentiellement de façon théorique que le débat est engagé (Fodor, 2000 ; 2005 ; Pinker, 2005a ; 2005b).

Concernant le langage, il convient par ailleurs de préciser que, d'une façon générale, l'approche fonctionnaliste dispose de l'avantage certain de nous permettre de distinguer les processus cognitifs relevant des phénomènes purement linguistiques des phénomènes relevant du domaine de la pragmatique (Kasher, 1991). C'est notamment la raison pour laquelle – tel que nous l'expliquons au sein de notre chapitre 3.2.2.2 – les auteurs de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986 ; 1995) ancrèrent leur démarche au sein même de la théorie fonctionnaliste<sup>124</sup>.

Cependant, les avancées récentes de l'approche pragmatique en psychologie invitent néanmoins à relativiser la portée de cette vision générale des cognitions. Sans pour autant remettre en cause directement l'une ou l'autre version du fonctionnalisme, les apports de la pragmatique ont impulsé un détachement de l'idée d'une cognition acontextuelle afin d'envisager cette dernière comme tributaire à la fois des ressources disponibles et des exigences sociales du moment. Dans cette optique, la cognition serait constituée par des relations dialectiques entre les actions des personnes en interaction, les contextes de leur activité et l'activité elle-même (Lave, 1993). Nous citerons sur ce point la position de Winograd et Florès (1989) qui déclarent :

La connaissance et la compréhension ne résultent pas d'opérations formelles sur des représentations mentales d'un monde existant objectivement mais bien de la participation des individus à des modèles mutuellement orientés de comportements qui sont incorporés dans des opinions, des actions et croyances socialement partagées. Ce passage d'une perspective individuelle à une perspective sociale – d'une représentation mentale à une interaction modélisée – permet au langage et à la cognition d'apparaître. (Winograd et Florès, 1989)

#### 4.2 La psychopathologie cognitive traditionnelle : bases, méthodes, et limites

La psychopathologie cognitive est une branche relativement récente de la psychopathologie qui se propose d'utiliser les concepts et les méthodes de la psychologie cognitive et plus largement des sciences et des neurosciences cognitives afin d'étudier les dysfonctionnements cognitifs qui accompagnent les états psychopathologiques (Van der Linden et Ceschi, 2008). En cela, la

---

<sup>123</sup> L'expérience réalisée par Simons et Chabris (1999) va à l'encontre du postulat fodorien en vertu duquel les opérations établies par les modules périphériques sont obligatoires. De façon plus précise, les auteurs y démontrent qu'un stimulus visuel peut ne pas être traité par le système cognitif, bien qu'il soit volumineux et lent.

<sup>124</sup> Lors de la rédaction de la théorie de la pertinence, Sperber et Wilson (1986) déclaraient qu'un module périphérique prendrait en charge les paramètres linguistiques d'un énoncé, c'est-à-dire les dimensions phonologique, syntaxique, et la sémantique. Ce module livrerait ensuite la signification linguistique de l'énoncé au système central qui traiterait pour sa part des aspects pragmatiques. Mais depuis peu, Sperber et Wilson (2002) ancrent leur position dans le cadre de la modularité massive. Les auteurs envisagent toujours que le traitement linguistique serait abordé à partir d'un module périphérique dédié mais ils considèrent cependant que le traitement pragmatique se ferait au niveau des modules conceptuels tout en impliquant au moins un module métareprésentationnel concernant la théorie de l'esprit (Baron-Cohen, 1995 ; Baron-Cohen, Tager-Flusberg, et Cohen, 2000).

psychopathologie cognitive fait de son objet d'étude privilégié la cognition, concept qu'il faut concevoir au sens général comme tout ce qui renvoie à l'acquisition, l'utilisation et l'organisation du savoir (Ionescu, 1992). De façon plus précise, cette approche se focalise principalement sur l'étude des processus attentionnels, mnésiques, de perception, ou encore langagiers. Et à cet égard, le rapprochement avec la psychologie cognitive est certain. C'est notamment la raison pour laquelle la psychopathologie cognitive s'appuie essentiellement sur les avancées réalisées dans l'élaboration de modèles théoriques issus de cette discipline et intégrant le plus souvent cognition, émotion et self<sup>125</sup>.

C'est bien souvent par la confrontation de ces modèles aux pathologies que la psychopathologie cognitive met à l'épreuve ces derniers et assume ses principaux objectifs qui, selon Hardy-Baylé (1994), sont au nombre de trois :

- Identifier les dysfonctionnements cognitifs spécifiques d'un trouble mental
- Expliquer, par les anomalies cognitives, le trouble mental en question ou certains regroupements symptomatiques
- Lier les anomalies cognitives aux fonctions cérébrales.

Par ailleurs, l'approche cognitive en psychopathologie s'est développée dans deux directions indépendantes mais étroitement liées que sont l'étude des contenus de pensée ainsi que l'étude des dysfonctionnements cognitifs (Besche-Richard, 2000). Selon Bentall (1996), ces dysfonctionnements sont de trois types :

- Les déficits cognitifs qui renvoient aux situations dans lesquelles les personnes sont incapables de réaliser certaines fonctions cognitives de base (mémoire ou fonctions exécutives).
- Les biais cognitifs qui correspondent aux situations dans lesquelles les personnes traitent préférentiellement certains types d'informations par rapport à d'autres.
- Les croyances dysfonctionnelles qui modulent le fonctionnement le fonctionnement cognitif, affectif et relationnel.

Ainsi, bien que sur le plan méthodologique, les déficits et les biais peuvent être difficiles à distinguer (Ceschi, Zermatten, et Van der Linden, 2008), force est de constater que le programme de la psychopathologie cognitive est fort vaste. C'est pourquoi de nombreuses interrogations, qui constituent autant de problématiques, en découlent. Pour en esquisser un bref résumé, ces dernières sont notamment relatives à la stabilité temporelle des dysfonctionnements cognitifs observés ainsi qu'aux rapports entre les émotions et les cognitions, entre les processus cognitifs et leur substrat biologique ou encore entre les anomalies cognitives et le niveau purement clinique (Hardy-Baylé, 1991).

Mais en dépit de ces épineuses questions, la psychopathologie cognitive a néanmoins permis de nombreuses avancées dans la compréhension des troubles psychopathologiques. Le témoignage le plus direct de ces progrès reste la forte contribution que cette approche a fournie à la traduction

---

<sup>125</sup> Notons qu'il est ici possible d'émettre un rapprochement – à l'instar d'Hardy (1986) – avec la classification platonicienne de la psyché en trois domaines : l'émotion, la cognition (ou l'exercice de la pensée consciente et rationnelle), et la conation (qui correspond à la volonté, la motivation et à l'action).

de certains aspects de la sémiologie psychopathologique en termes cognitifs. Par ce biais, il a par exemple été possible de proposer une réorganisation de certains critères cliniques de diagnostic en fournissant des outils d'évaluation psychométriques des troubles (Olivier, Hardy-Baylé, Lancrenon, et al., 1997 ; Liddle, Ngan, Caissie, et al., 2002 ; Bazin, Lefrere, Passerieux, et al., 2002 ; Bazin, Sarfati, Lefrere et al., 2005) mais aussi, d'émettre des hypothèses concernant la nature de certains troubles cognitifs afin de guider de façon plus spécifique les recherches neurobiologiques dans leur exploration des soubassements biologiques des symptômes psychopathologiques (Danion et Marczewski, 2000).

Concernant l'appréhension des troubles psychopathologiques, la démarche méthodologique généralement admise en psychopathologie consiste à rendre compte des troubles d'ordre psychopathologique à l'aide de tâches contrôlées. Par conséquent, la méthodologie employée correspond à une démarche expérimentale, démarche qui permet d'isoler différentes variables dans des situations contrôlées et standardisées. La justification d'une telle démarche se veut contenue en l'hypothèse posant que les processus isolés dans le contexte expérimental sont bien à l'origine des comportements observés en situation naturelle (Hardy-Bayle, 2002). En faisant ainsi fi de la validité écologique ou tout du moins en y dérogeant très clairement, l'approche méthodologique utilisée fait état d'un certain réductionnisme que les tenants de cette approche justifient par un postulat d'invariabilité quant à l'extrapolation aux situations naturelles. Le corollaire est cependant un atout puisqu'il renvoie à une garantie de rigueur et de scientificité dont peu d'approches peuvent se targuer.

Cependant, sous couvert de cette garantie de scientificité se cache à notre sens un écueil certain et indépendant de ce choix méthodologique ou encore des différentes interrogations internes au modèle général de la psychopathologie cognitive évoquées ci-dessus<sup>126</sup>. Plus précisément, cet écueil a trait, tel que le font remarquer certains chercheurs situant leur démarche au sein même de la psychopathologie cognitive, à la négligence des processus relevant de la cognition sociale (Bentall, 1996 ; Adolphs, 2003). Selon ces auteurs, la cognition sociale serait une étape clé de la compréhension des troubles car la question des relations avec autrui est au cœur de nombreux états psychopathologiques.

En effet, en prenant pour objet d'étude les processus cognitifs de types perceptifs, mnésiques, attentionnels ou langagiers, la psychopathologie cognitive met principalement en exergue des perturbations ayant trait à des processus cognitifs de type neuro-élémentaires (Musiol, 2002). Plus que cela, elle tend à décontextualiser la façon dont ceux-ci sont appréhendés de façon naturelle, c'est-à-dire par une autre personne. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'une appréhension idéale de ces processus devrait substituer la démarche actuelle de circonscription de l'expression subjective de ces processus à une démarche permettant l'appréhension de leur expression intersubjective<sup>127</sup>. D'un point de vue méthodologique, la question reste bien évidemment

---

<sup>126</sup> Nous faisons référence aux problématiques inhérentes au modèle citées plus haut, à savoir la stabilité temporelle des dysfonctionnements cognitifs observés, le rapport entre les émotions et les cognitions, le rapport entre les processus cognitifs et leur substrat biologique, et enfin le rapport ou encore entre les anomalies cognitives et le niveau purement clinique.

<sup>127</sup> C'est bien évidemment le cas des processus perceptifs, mnésiques, et attentionnels, mais à bien plus forte raison, celui du langage dont l'expression intersubjective fait appel à de nombreux autres processus.

ouverte mais sur la forme, la psychopathologie cognitive gagnerait fatalement en pertinence sur les plans théorique et clinique à travailler avec des modèles dynamiques. D'un point de vue cognitif, cela permettrait d'envisager ces processus cognitifs élémentaires dans leur relation avec les processus cognitifs dits de « pensée complexe » intervenant en interaction. Ces derniers, ayant trait aux processus de rationalité, d'inférence, de coordination de l'action ou encore d'intentionnalité sont assez paradoxalement des « laissés pour compte » de la psychopathologie cognitive classique alors même qu'ils constituent le support des mécanismes sous-tendant la communication et donc, renvoient à des processus qui interfèrent fatalement avec les processus élémentaires étudiés lorsque ces derniers sont mobilisés par une interaction. Sans pour autant aller jusqu'à affirmer que l'étude de modèles présentant la dynamique interactionnelle des troubles doit primer sur l'étude de modèles présentant l'expression décontextualisée et standardisée des troubles, il semble néanmoins nécessaire de circonscrire et d'élaborer de tels modèles dynamiques d'expression intersubjective des troubles. Par les études connexes de ces différents processus, c'est le propre de la méthode scientifique qui s'opère, procédant par interrogations, remises en question, en vue d'une complémentarité permettant ainsi la construction de connaissances nouvelles.

#### 4.3 L'approche pragmatique en psychopathologie cognitive

L'approche pragmatique en psychopathologie cognitive se propose de prendre comme domaine d'investigation privilégié, le champ du langage et de la communication. Tel que précisé en introduction de ce chapitre, son objectif est de définir aussi précisément que possible la structure formelle spécifique du trouble associé à une pathologie, ce qui revient d'une part à formuler le trouble et d'autre part à circonscrire ses contextes d'accomplissement. D'une façon générale, cette approche présente l'avantage d'appréhender certains des processus apparentés à la pensée complexe des sujets, processus centraux qui relèvent de l'intentionnalité, de la rationalité, des inférences ou encore de la coordination des actions (Musiol et Trognon, 2000). En cela, une double distinction est à émettre par rapport à l'orientation classique adoptée en psychopathologie cognitive. Cette distinction concerne d'une part, les processus appréhendés et d'autre part, le passage de l'étude de l'expression subjective de la symptomatologie d'une pathologie à l'étude de son expression intersubjective. C'est pourquoi l'objectif de cette partie consistera en une présentation de l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive comprenant le développement de ces deux points.

##### 4.3.1 De l'interaction verbale à l'interaction verbale pathologique

Cela fait maintenant une quinzaine d'années que l'étude des interactions a une place reconnue dans le champ de la psychopathologie cognitive (Hardy-Baylé et Sarfati, 1998). Tel que le déclare Widlöcher (1998), cette piste qui d'une façon générale privilégie l'étude des interactions sociales s'inscrit ainsi dans le dessein de la psychopathologie cognitive tant elle situe formellement la question du trouble, d'une part, dans les conditions de sa description objective, d'autre part, dans sa perspective étho-psychologique de plus en plus globale. Un des atouts majeurs de l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive renvoie donc au fait de disposer d'une certaine validité écologique permettant de se dégager des résultats expérimentaux figés et décontextualisés obtenus

généralement en psychopathologie cognitive afin de circonscrire la dynamique des troubles dans leurs contextes naturels d'accomplissement.

L'idée que l'interaction verbale constitue le lieu naturel d'expression des comportements, qu'ils soient pathologiques ou non, est un postulat fondamental de l'approche pragmatique. Tel qu'évoqué au sein de notre chapitre 3.1, l'approche pragmatique envisage la conversation comme la forme primitive, prototypique (Levinson, 1983), fondamentale (Bange, 1992) de l'usage du langage. Selon Bernicot et Trognon (2002),

« l'intérêt de la conversation dans l'étude des pathologies est qu'elle constitue un domaine tout particulièrement indiqué pour examiner les compétences d'une personne en matière de contrôle de l'action et de sa coordination en fournissant un domaine naturel d'observation de ces compétences. Par ailleurs, la défaillance des compétences relatives aux activités de contrôle peut s'observer, certes dans le comportement de l'émetteur, mais aussi dans la relation qu'autrui entretient avec lui. Cette défaillance s'observe en particulier dans le travail d'étayage que l'émetteur est conduit à mettre en œuvre pour réaliser telle ou telle action conjointe nécessaire à l'élaboration de la conversation : la conversation réfléchissant le trouble particulièrement parce qu'elle constitue une activité conjointe. » (Bernicot et Trognon, 2002)

Ainsi, si la conversation apparaît comme le lieu d'investigation privilégié de l'approche pragmatique, cette dernière envisage cependant les cadres particuliers que constituent certaines situations, ces dernières étant dépendantes de leur environnement matériel et social (Blanchet et Nathan, 1991). L'idée que toutes les formes conversationnelles soient, à l'instar de la conversation ordinaire, symétriques, informelles et ne subissant que peu de contraintes contextuelles sur leur développement (Agar, 1985) a fait place à la thèse selon laquelle la conversation ordinaire constitue la matrice dont dérivent les interactions conversationnelles plus spécialisées (Trognon, 1990 ; Grossen et Trognon, 2002). Au fur et à mesure, l'approche pragmatique en psychopathologie a ainsi progressivement dégagé plusieurs formes d'interactions verbales tel que l'entretien clinique individuel (Grossen et Salazar-Orvig, 2006) ou de groupe (Trognon et Batt, 2006), l'entretien psychothérapeutique (Masse, 2004 ; Trognon et Musiol, 2005 ; Blanchet, Batt, Trognon et al., 2005) ... jusqu'à se diriger, dans le cas de la schizophrénie notamment, vers le concept d'interaction verbale pathologique (Musiol et Rebuschi, 2007). D'une façon générale, ces différents types d'interaction verbale mettent en avant différents facteurs tels que la participation des interlocuteurs, la façon dont est gérée le discours ou encore les types d'inférences effectuées, ...

Néanmoins, le concept d'interaction verbale pathologique nécessite une considération particulière car, en dehors du fait pouvoir faire intervenir sur une forme d'interaction verbale spécialisée, l'interaction verbale pathologique considère l'interrelation entre sujets de natures différentes, c'est-à-dire entre des sujets normaux et pathologiques. En effet, en examinant les pathologies des mécanismes d'engendrement des conversations avec des sujets « pathologiques », l'approche pragmatique permet de construire une symptomatologie interlocutoire associée aux pathologies et de décrire certains processus cognitifs spécifiques de ces pathologies. De plus, dans la mesure où les comportements pathologiques sont appréhendés tant du point de vue de l'émetteur que du point de vue du récepteur, il est aussi question de décrire et de formaliser les mécanismes conversationnels d'ajustement de l'interlocuteur normal à l'interlocuteur pathologique, ces mécanismes d'ajustement constituant des surfaces réfléchissantes du trouble (Trognon, 1998).

Ainsi, le concept d'interaction verbale pathologique, qui s'avère à notre sens central pour l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive, peut donc être défini comme une interaction conversationnelle spécialisée tributaire de son environnement social et matériel ainsi que de la nature, normale ou pathologique, des sujets qui y prennent part. C'est à partir de ce canevas que l'approche pragmatique se propose d'appréhender les processus relevant de la pensée complexe, processus que nous allons présenter au sein de la partie suivante.

#### 4.3.2 L'étude des processus relevant de la pensée complexe

Tel que cela a été évoqué à plusieurs reprises, l'orientation pragmatique en psychopathologie cognitive se propose d'appréhender les processus relevant de la pensée complexe, processus qui relèvent de l'intentionnalité, de la rationalité, de l'inférence ou encore de la coordination des actions (Musiol et Trognon, 2000). Cependant, si par processus l'on conçoit volontiers un enchaînement linéaire d'événements au sein duquel il existe une relation de causalité entre un événement donné et l'événement qui lui succède, les concepts d'intentionnalité, de rationalité, de coordination de l'action, ou encore d'inférence sont encore peu pris en compte par la psychopathologie cognitive. Cependant, la thèse selon laquelle la prise en compte de ces processus est à même d'améliorer fortement notre connaissance des pathologies voire de remettre en cause certains modèles existant est fortement alimentée par un nombre croissant d'études empiriques dont témoignent les avancées majeures sur la compréhension de la symptomatologie schizophrénique (Musiol et Rebuschi, 2007 ; Verhaegen et Musiol, 2009 ; Musiol et Verhaegen, 2009) ou sur les mécanismes psychothérapeutiques (Masse, 2004 ; Trognon et Musiol, 2005 ; Blanchet, Batt, Trognon et al., 2005). De plus, il convient de préciser que, ces processus allant de paire avec toute activité communicative, ils interviennent nécessairement dans la moindre activité interactionnelle avec une personne présentant un ou plusieurs troubles pathologiques. Pour autant, l'importance de ces concepts ne peut être pleinement saisie qu'en disposant d'un étayage concernant ces derniers. C'est la raison pour laquelle nous nous proposons ici de préciser ce à quoi renvoient les concepts de rationalité, d'intentionnalité, mais aussi d'inférence.

##### 4.3.2.1 Rationalité, intentionnalité, et coordination de l'action

En interaction verbale, les processus relevant de la rationalité, de l'intentionnalité ou de la coordination de l'action sont fortement intriqués mais pour autant, chacune de ces dimensions comporte des spécificités propres. De plus, chacun d'eux présente la particularité d'être dynamique, c'est-à-dire de se déployer et de s'étayer au fur et à mesure du déroulement de l'interaction.

En amont de l'idée de rationalité se trouve en réalité la question de la conception de la causalité, conception épousant majoritairement dans de nombreuses disciplines la position poppérienne d'un principe de rationalité (1963). Par là, Popper postule que les hommes agissent suivant des raisons, c'est-à-dire suivant des considérations qui ont une certaine force normative et sont opposables, et

qui permettent de justifier leurs actions<sup>128</sup>. Cette conception, qui s'est largement répandue tant dans le domaine de la psychologie cognitive que dans celui de la philosophie de l'esprit, pose donc l'idée selon laquelle les agents agissent en vertu d'états intentionnels et de représentations dotés de contenus qui sont les causes de leurs actions (Engel, 1988). Pour ces deux disciplines, le principe de rationalité a notamment été cristallisé par l'apport du philosophe Daniel Dennett (1990) qui en fait la pierre angulaire de sa théorie de la stratégie de l'interprète<sup>129</sup>. Ancrant sa démarche dans une perspective évolutionniste, Dennett considère que le sens commun, c'est à dire la psychologie spontanée sur laquelle une personne règle ses rapports à autrui consiste en un calcul rationnel qui peut s'exprimer en termes de désirs, d'attentes, et de croyances. Selon Dennett, l'être humain est un être rationnel car l'attribution même de ces états mentaux à un individu renvoie à la supposition que ces états soient cohérents et rationnels. Pour lui, rationalité et adaptation vont de paire d'où l'idée que la réalisation de schèmes d'action rationnels permettent l'expression de comportement adaptés.

Pour ce qui est de l'interaction verbale, on considère que la rationalité relève essentiellement des relations logiques entretenues par les propriétés des actes illocutoires (Ghiglione et Trognon, 1993). D'un point de vue pratique, le principe de rationalité s'exprime par le fait que les interlocuteurs mettent en place des stratégies pour préserver la rationalité de leur comportement mais aussi pour appréhender la rationalité du comportement de leur interlocuteur. Dans le cas de l'interaction verbale, le principe de rationalité sert donc volontiers de guide pour les interlocuteurs, guide qui s'exprime sous forme de contraintes cognitives et qui constitue de fait un *a priori* de la communication. D'ailleurs, la rationalité des comportements verbaux en tant que telle ne pourra être appréhendée qu'en contexte et de façon dynamique, tant du point de vue interprétatif que du point de vue argumentatif.

Tel que nous l'avons présenté auparavant<sup>130</sup>, l'idée de communication intentionnelle s'est principalement développée autour des apports de Grice (1957) et de Strawson (1964). Pour autant, nous ne nous sommes pour l'instant uniquement contentés de montrer l'importance de ce concept quant à l'usage du langage sans pour autant définir clairement ce à quoi il renvoie. Et cela semble d'ailleurs d'autant plus important que la signification de ce concept a grandement évolué.

Pour en faire très brièvement le tour, le concept d'intentionnalité a été initialement élaboré par Franz Brentano qui considérait ce dernier comme le critère essentiel permettant de démarquer les faits psychiques des faits physiques. Par la suite, ce concept a été repris par Edmund Husserl qui l'a mis au centre de la phénoménologie puis par Jean-Paul Sartre qui, lui aussi, instaura ce concept au centre de sa théorie de l'existentialisme. Mais c'est cependant à une conception différente de l'intentionnalité que se réfèrent les psychologues cognitivistes. Cette conception, qui se rapproche fortement de la théorie de l'esprit (Premack et Woodruff, 1978 ; Baron-Cohen, Leslie et Frith, 1985),

---

<sup>128</sup> Pour Mougín (2002), les épistémologues attribuent trois fonctions positives au principe de rationalité :

- Il exprimerait et fonderait le caractère intelligible des comportements observés.
- Le principe exprimerait et fonderait le caractère non seulement interprétable, mais prévisible, de certains comportements.
- Il assurerait une fonction explicative.

<sup>129</sup> Tel que nous l'avons déjà signalé (cf. chapitre 3.2.2.2), la stratégie de l'interprète repose sur le principe de charité développé par Quine (1960) puis Davidson (1984).

<sup>130</sup> La notion de communication intentionnelle a été développée au sein de notre chapitre 3.2.1.1.



envisage au sens large l'intentionnalité comme la capacité d'attribuer à son interlocuteur des croyances ou des croyances à propos de croyances. La philosophe de l'esprit Elisabeth Pacherie dépeint assez bien cette conception de l'intentionnalité au travers de la définition suivante :

« Le terme d'intentionnalité, utilisé dans un sens philosophique technique, désigne cette propriété qu'ont les états mentaux d'avoir un contenu sémantique, de renvoyer à quelque chose ou d'avoir une portée représentationnelle. En outre, la psychologie ordinaire attribue à ces états un rôle causal dans la production des comportements, rôle causal qui dépend à la fois de l'attitude considérée et de son contenu. » (Pacherie, 2004)

D'une façon générale, cette définition peut être considérée comme la conception de l'intentionnalité la plus récente en philosophie de l'esprit, le débat philosophique contemporain se posant désormais pour objectif de naturaliser l'intentionnalité (Dennett, 1990 ; Pacherie, 1993 ; 2004) en tentant d'expliquer comment certains états d'un système matériel, c'est-à-dire biologique, peuvent constituer des états intentionnels et leurs évolutions traduire des évolutions dans les désirs, les croyances, etc ... Nous souhaitons cependant compléter cette définition par la distinction qu'émet Dennett (1990) concernant différents niveaux d'intentionnalité, cette distinction étant de toute importance quant à l'abord de la communication verbale. Selon Dennett, quatre niveaux d'intentionnalité peuvent être distingués :

- L'intentionnalité de niveau zéro désigne une situation où l'animal agit sur le comportement d'autrui sans le vouloir explicitement.
- L'intentionnalité de premier ordre désigne une situation où l'animal veut pousser l'autre à agir.
- L'intentionnalité de second ordre où l'animal veut que l'autre croit, ce qui suppose que l'animal attribue des croyances à autrui.
- L'intentionnalité de troisième ordre qui désigne le fait de porter des croyances à propos des croyances de second ordre, c'est-à-dire que le sujet veut que l'autre sache que lui-même connaît l'information qui lui est donnée.

Tel que nous l'avons précisé auparavant, cette distinction est fondamentale dans l'abord de l'usage du langage car ce serait l'intentionnalité de troisième ordre qui serait caractéristique de la communication humaine en permettant notamment l'élaboration d'un environnement cognitif mutuel<sup>131</sup> entre les interlocuteurs ainsi que l'élaboration d'actions portant sur ce dernier. La dimension que revêt l'intentionnalité en interaction verbale n'est cependant pas statique et c'est au contraire un véritable jeu de logique des états intentionnels qui se produit. Tel que l'écrit Blanchet (1994), l'essentiel du sens d'un dialogue serait construit par la logique des états intentionnels que locuteur et auditeur s'imputent successivement et mutuellement à partir des données dont ils disposent sur la situation. Dans cette démarche, l'état intentionnel ne constitue pas une visée mais un certain état de relations logiques à un moment donné entre des mondes possibles (Hintikka,

---

<sup>131</sup> Nous avons longuement développé le concept d'environnement cognitif mutuel, par opposition au concept de savoir mutuel, au sein de notre chapitre 1.2.3.2.1.

1989) et apparaît comme un fond sémantique dont les attitudes propositionnelles<sup>132</sup> sont des émergences à vocation d'usage relationnel. Afin de présenter la façon dont s'exprime la dynamique conversationnelle des états intentionnels, nous citerons à nouveau Blanchet (1994) :

« L'état intentionnel est en fait constitué par l'ensemble des liens qui s'établissent entre tous les mondes possibles pertinents, c'est-à-dire compatibles avec le désir ou la croyance énoncée. (...) Dans cet esprit, le calcul interprétatif d'un auditeur confronté à un énoncé consiste à identifier les mondes possibles pertinents, c'est-à-dire compatibles avec l'énoncé considéré, et à déterminer quelle logique intentionnelle sous-tend l'énoncé considéré. La réponse de l'auditeur elle-même évaluée par le locuteur (L1) sur la base de ces « arrières-mondes intentionnels » qui seront amenés eux-mêmes à être revisités et modifiés selon une logique connexe et dépendante de l'état intentionnel de L2 inféré par L1. » (Blanchet, 1994)

Par conséquent, force est de constater qu'en conversation, les processus intentionnels de même que les processus rationnels, s'expriment et s'étaient progressivement en fonction du déroulement de l'interaction verbale. Et cette vision dynamique rejoint particulièrement la position que l'on retrouve en philosophie de l'action, notamment sous la plume de Pierre Livet (1994 ; 2005), qui postule que c'est presque toujours en cours d'exécution que l'action se spécifie, exécution essentiellement prise en charge par des automatismes moteurs. Dans ce cours d'action interviennent des processus d'ajustement, d'inflexion des automatismes, par lesquels l'agent spécifie complètement son action et se l'approprie intentionnellement. Ici, l'intentionnalité de l'action s'avère donc moins donnée au départ qu'elle n'est acquise sur l'automatisme de l'action, grâce à des processus de contrôle, de correction d'erreur, d'ajustement. Selon Livet, tous peuvent être regroupés par un processus général dit de monitoring qui assure donc à la fois la prise de conscience de l'action en cours et l'aptitude à en ajuster le déroulement en fonction des effets observés. Ce processus de monitoring donne donc moins accès à une intention préalable qu'il ne rend possible la spécification d'une intention fortement sous-déterminée en amont. Ainsi, ce processus conditionne l'approbation intentionnelle de l'action par le contrôle exercé sur son déroulement. En conséquence, adopter ce point de vue revient à considérer les intentions non pas comme des intentions préalables, mais comme des intentions définies par le cours de l'action sur lequel l'agent exerce un contrôle.

Et justement, si ce modèle semble bien convenir à la production discursive (Trognon, Pachoud et Musiol, 2000), la prise en compte de cette dernière dans une dimension interactionnelle renvoie à considérer qu'en interaction, les processus rationnels et intentionnels vont de pair avec un développement séquentiel impliquant la planification ainsi que la coordination des actions des interlocuteurs. Dans cette démarche, c'est l'interaction qui co-construit à la fois son déploiement, ses objets et ses ressources, qui ne sont pas préalables à son accomplissement et n'appartiennent pas en propre à l'intentionnalité d'un seul locuteur (Mondada, 1995). Ainsi, la valeur d'action d'un message serait avant tout co-déterminée par les interactants. Et c'est donc de façon séquentielle et distribuée que s'expriment, par la coordination des interlocuteurs, les processus rationnels et intentionnels. Et c'est inférentiellement que les interlocuteurs appréhendent ces processus avec lesquels ils composent presque tacitement afin de co-construire de la signification. C'est notamment la raison pour laquelle les inférences produites sont extrêmement complexes mais aussi pourquoi

---

<sup>132</sup> Selon Russell (1940), les attitudes propositionnelles correspondent à des verbes de croyance ou de désir qui se conjuguent généralement avec une proposition qui leur est subordonnée. Elles sont donc par essence psychologiques.

l'abord et la restitution de ces dernières est d'une importance cruciale pour l'étude des processus relevant de la pensée complexe, les inférences relevant cependant aussi de la pensée complexe.

#### 4.3.2.2 De la conception classique de l'inférence aux inférences conversationnelles

Bien que constituant un concept crucial quant à l'abord des processus cognitifs à l'œuvre en interaction, le concept d'inférence reste encore difficile à définir tant dans ses contours, c'est-à-dire ce à quoi il renvoie (Jayez, 1988), que dans son objet, c'est-à-dire ce sur quoi il porte ou dont il dépend (Musiol et Trognon, 1994). Vient par ailleurs s'ajouter une difficulté terminologique de taille car tant l'activité inférentielle que l'information inférée sont communément appelés inférence (Politzer, 1990). C'est pourquoi les définitions que l'on trouve de l'inférence sont le plus souvent très générales.

C'est notamment le cas de la définition que fournissent Reboul et Moeschler (1997) qui considèrent qu'une inférence peut être définie comme une procédure consistant à produire à partir de prémisses, une conclusion, c'est-à-dire un processus logique qui, à partir d'un certain nombre d'informations connues, en dérive de nouvelles. Donc, en extrapolant ce type de définition au domaine du cognitif, on considérera une inférence comme une activité intériorisée permettant, à partir d'information primitives sur l'état de son environnement présent ou hypothétique, d'autres informations sur l'état de ce même environnement (Politzer, 1990).

Constituant ainsi un processus global de calcul portant si bien sur des informations internes qu'externes, les inférences constituent la matrice de toutes sortes de raisonnement<sup>133</sup> et apparaissent comme hautement heuristiques dans la compréhension des mécanismes cognitivo-langagiers. Concernant ces mécanismes, la détermination du sens d'un énoncé ne peut se faire uniquement sur la base de sa structure syntaxico-sémantique mais en associant à cette structure des informations provenant du contexte. En effet, si l'on se réfère aux arguments que nous fournit Récanati (1989), il existe au moins quatre paramètres nécessitant un traitement inférentiel afin de pouvoir déterminer le sens littéral d'un énoncé. Dans ces cas, les inférences émises ont les fonctions suivantes :

- L'identification des référents des termes indexicaux comme *ici, là, moi, ...*
- L'enrichissement sémantique des termes sémantiquement sous-déterminés telle que la conjonction *et*, conjonction pouvant à la fois renvoyer au connecteur logique de conjonction comme à l'idée de consécution temporelle.

---

<sup>133</sup> La différence essentielle entre l'inférence et le raisonnement tient au fait que le raisonnement est un cas particulier d'inférence se produisant le plus souvent de façon volontaire et consciente, alors qu'un grand nombre d'inférences sont tacites et automatisées. Par ailleurs, selon la taxonomie élaborée par Peirce en 1903, il existerait trois types d'inférence :

- L'inférence déductive qui, à partir de différentes prémisses, en explore les conséquences logiques pour aboutir à une conclusion.
- L'inférence inductive qui se propose de chercher des lois générales à partir de l'observation de faits particuliers sur une base probabiliste (souvent par principe de récurrence).
- L'inférence abductive qui correspond à un syllogisme dont la prémisse majeure est certaine et dont la mineure est seulement probable. Dans ce cas, la conclusion n'a alors qu'une probabilité égale à celle de la mineure.

- Le traitement de l'ambiguïté des énoncés dans lesquels interviennent un ou plusieurs termes polysémiques.
- La détermination de la force illocutoire d'un énoncé lorsque les marqueurs grammaticaux ne suffisent pas.

Pour autant, ces inférences ne servent qu'à déterminer le sens littéral d'un énoncé, qui comme nous l'avons exposé auparavant<sup>134</sup>, n'est qu'un élément de la communication langagière. Mais ici encore, c'est inférentiellement que s'expriment et s'étayent les mécanismes interprétatifs impliqués dans la dynamique communicationnelle (Grice, 1975 ; Bach et Harnish, 1979 ; Sperber et Wilson, 1986 ; 1995 ; Panther et Thornburg, 1998). Ainsi, pour Sperber et Wilson (1986 ; 1995), l'inférence correspond à une opération de l'esprit qui passe de propositions comme prémisses à des propositions comme conclusions. Selon ces auteurs, la compréhension inférentielle renvoie à un processus global d'inférence non-démonstrative, c'est à dire un processus qui peut utiliser librement n'importe quelle information conceptuelle. Dans cette optique, l'inférence apparaît plutôt comme une notion faible pouvant mener à des conclusions en désaccord avec les faits (Livet, 1994) mais offrant un nombre de conclusions plus étendu qu'en faisant appel à des inférences démonstratives.

Suite à un récent développement théorique au sein duquel Mercier et Sperber (2009) se proposent d'intégrer le cadre épistémologique de la modularité massive (cf. partie 4.1.2) et celui de la dualité des systèmes mentaux<sup>135</sup>, il conviendrait de distinguer désormais deux types d'inférence.

- Le premier type d'inférences correspond à ce que les auteurs nomment les inférences intuitives. D'une façon générale, le produit d'une inférence de ce type correspond à la représentation d'une relation entre un argument et une conclusion. La conclusion est donc ici implémentée au sein de la représentation. Sur le plan de l'architecture cognitive, ce type d'inférence correspond à l'output standard des différents modules inférentiels.
- Le second type d'inférences correspond à ce que les auteurs nomment les inférences réfléchies. Une inférence de ce type correspond à une représentation des raisons d'accepter une représentation d'une relation entre un argument et une conclusion. La conclusion est donc ici désimplémentée de la représentation pour être soumise à l'évaluation, le processus d'acceptation ou de rejet constituant le propre de l'activité inférentielle. Sur le plan de l'architecture cognitive, les auteurs rattachent les inférences réfléchies à l'output indirect d'un module métareprésentationnel spécifique : le module argumentatif. Dans le cas du module argumentatif, deux types d'output seraient produits : d'une part, les inférences

---

<sup>134</sup> Nous avons longuement développé la question de la communication inférentielle au sein de notre chapitre 3.2.2.

<sup>135</sup> Suite à l'observation de données provenant de la psychologie du raisonnement et plus particulièrement, de résultats concernant les biais de raisonnement, certains auteurs proposent d'envisager le raisonnement humain au travers d'une dualité des systèmes mentaux (Evans, 2003 ; Stanovich, 2004 ; Egidi, 2007 ; Evans et Frankish, 2009). Dans leur optique, deux systèmes seraient impliqués. Le premier serait rapide, automatique, et fonctionnerait essentiellement par heuristiques. Il serait donc peu coûteux en ressources cognitives. Le second système serait quant à lui lent, consciemment contrôlé, et plus coûteux sur le plan des ressources cognitives. Il permettrait ainsi de suivre des règles normatives et d'outrepasser les raccourcis pris par le premier système.

intuitives, qui correspondraient à des *outputs* de type direct. Et d'autre part, les inférences réfléchies, qui correspondraient à des *outputs* de type indirect.

Par ailleurs, les auteurs postulent que le deuxième type d'inférences serait spécifique de l'humain. Il serait en plus petit nombre que le premier type d'inférences car non automatique (c'est-à-dire contrôlé) et donc, plus gourmand en ressources cognitives. A associer ce dernier postulat à celui du principe de compétition entre les modules (inhérent à la conception cognitive de la modularité massive), les auteurs en déduisent qu'une forte contrainte pesant sur le raisonnement humain consisterait à maintenir suffisamment longtemps l'allocation de ressources cognitives nécessaires à l'activation du module argumentatif et plus particulièrement, à la production d'inférences réfléchies.

Sans pour autant revenir sur ces considérations, il convient de préciser que le cas de l'interaction verbale est cependant spécifique car l'inférence s'y enquiert d'une composante dynamique dont la conséquence principale a pour effet que l'accomplissement inférentiel s'apparente à un processus diachronique, complexe et coordonné (Trognon et Musiol, 1994). En effet, l'opération inférentielle, dans sa forme discursive interactionnelle, comporte nécessairement des médiations et porte sur des assertions qui sont supposées comme vraies. Son développement conversationnel repose ainsi sur une logique s'apparentant à une logique des défauts (Reiter, 1980).

Par ailleurs, le développement de la conversation résulte de l'intrication de deux dispositifs inférentiels impliquant deux types de processus que sont les processus logiques et les processus non démonstratifs. Selon Musiol et Trognon (1994), les processus logiques consistent essentiellement en un jeu de règles d'élimination dont les interlocuteurs se partagent la réalisation alors que les processus non – démonstratifs fournissent quant à eux « la matière » des processus logiques et après que les règles d'élimination ont été épuisées. De façon plus précise, le fonctionnement de ces deux dispositifs procéderait de la sorte :

- Le dispositif conversationnel - logique fonctionne comme le premier moment du processus inférentiel non – démonstratif. Il sert non seulement à produire des déductions logiques mais aussi à les travailler. Les assumptions auxquelles ils parviennent en conclusion servent de prémisses initiales à l'accomplissement de processus non – démonstratifs et non – triviaux. En outre, ces processus conversationnels – logiques opèrent uniquement à partir d'assumptions qui appartiennent exclusivement au contexte conversationnel.
- Le dispositif non – démonstratif est activé par le dispositif conversationnel – logique. Ainsi, les processus non - démonstratifs agissent sur une prémisse issue des processus conversationnels - logiques qui sert de départ à une opération inférentielle qui acquiert sa spécificité de la prémisse implicite qu'elle convoque en contexte. Dans ce type d'inférence, la prémisse implicite est puisée dans des connaissances encyclopédiques rattachées à un concept de la prémisse majeure. En outre, ces assumptions sont d'autant plus accessibles qu'elles sont perçues fréquemment et ont pour propriétés d'appartenir à un contexte mutuellement partagé des interlocuteurs pour peu que ceux-ci partagent la même culture. De surcroît, si une hypothèse traitée découle de connaissances encyclopédiques, alors celle-ci est pertinente est n'est pas dénégable.

Nous tenons par ailleurs à souligner le fait que l'adhésion à ce modèle correspond à souscrire à l'hypothèse selon laquelle la compréhension inférentielle conversationnelle s'opère de façon déductive. En vertu de cette idée, on envisagera par exemple que la reconnaissance de la satisfaction d'une assertion passe nécessairement par l'accomplissement d'une déduction dont la ou les propositions exprimées et implicites par l'assertion constituent une ou des prémisses (Musiol et Trognon, 1994). Et l'on considérera, à l'instar de Musiol (1991), que le dispositif déductif du sujet interprétant accèdera plus probablement à l'instant  $t$  à un sous-ensemble d'assomptions provenant du traitement modulaire de certains phénomènes et comportements qui sont issus de l'interaction. Plus précisément, on envisagera que le dispositif déductif du sujet accèdera potentiellement à tout instant  $t$  à un sous-ensemble caractérisé de variables environnementales et idiosyncrasiques qui est muable ; on dira que ce dispositif accèdera à tout instant  $t$  à un certain contexte. Par conséquent, le recours à de tels dispositifs nous amène à considérer les inférences conversationnelles comme un processus commandé par des principes universels de nature rationnelle, principes intriqués à la structure du déroulement de l'interaction qu'ils contribuent à gérer (Musiol, 2002).

Pour conclure, il apparaît donc que la dynamique inférentielle conversationnelle dépend tant de la séquentialité de l'interaction verbale (processus conversationnels-logiques), que d'opérations inférentielles de type non-démonstratif. Prenant pour prémisses si bien des éléments provenant du matériel conversationnel que des éléments provenant de la mémoire encyclopédique, l'inférence conversationnelle constitue une opération aux confins des processus de pensée complexe que sont les processus relevant de la rationalité, de l'intentionnalité et de la coordination de l'action. En cela, l'inférence conversationnelle révèle l'intrication fine entre ces différents processus et constitue ainsi la clé de voute de leur appréhension.

#### 4.3.3 Le rapport à la psychologie évolutionniste

Dans les premiers temps de ce chapitre, nous avons souligné l'importance de l'étude des phénomènes psychopathologiques quant à la compréhension de leur expression normale. Mais l'approche pragmatique en psychopathologie fournit un apport supplémentaire à la psychopathologie cognitive ordinaire en prenant aussi pour objectif d'apporter des éléments de réflexion quant à la compréhension de l'évolution phylogénétique de la cognition. Par là, cette approche entend contribuer aux défis actuels de la psychologie évolutionniste (Poirier, Faucher et Lachapelle, 2005) en fournissant notamment une explication des comportements se rapprochant des exhortations faites par Tinbergen (1963)<sup>136</sup>.

---

<sup>136</sup> Bien que les propos de Tinbergen concernent principalement l'éthologie, ils sont relatifs à la description de tous comportements. Nous pensons donc que ces derniers peuvent aussi être appliqués à la cognition ainsi qu'aux comportements verbaux. Ainsi, les explications des comportements faites par l'approche pragmatique en psychopathologie peuvent être rapprochées de celles que proposait Niko Tinbergen (1963) sur les deux derniers points. Selon lui, une explication adéquate d'un comportement doit rendre compte de quatre éléments :

- Les causes proximales du comportement telles que les gènes, les hormones, les impulsions nerveuses qui contrôlent l'expression du comportement.
- L'ontogénèse des comportements.

De façon plus précise, le postulat en amont de cette démarche consiste en l'idée selon laquelle la désorganisation pathologique s'installe selon un ordre bien établi, d'après lequel le nouveau périclisse avant l'ancien, le complexe avant le simple (Reuchlin, 1991 ; Pewzner, 1995). De fait, il devient alors possible d'envisager les états pathologiques comme l'effet de stratégies adaptatives défectueuses (Musiol, 2002) ou tout du moins, comme des états susceptibles de nous renseigner sur les propriétés archaïques de la cognition et plus spécifiquement de la cognition langagière.

A considérer que cette cognition langagière correspondrait à l'expression phénotypique de l'héritage génétique humain, lui-même façonné par des pressions sélectives (Dunbar, 1996 ; Deacon, 1997 ; Hauser, Chomsky et Fitch, 2002 ; Fitch, Hauser et Chomsky, 2005 ; Pinker et Jackendoff, 2005 ; Jackendoff et Pinker, 2005), l'étude de la manifestation pathologique des processus langagiers aurait fort à nous apprendre sur les différents stades de l'évolution du langage. Et sur ce point, les approches pragmatiques formelles des pathologies, qui ont affaire aux propriétés des processus cognitifs de pensée complexe et de maintien de l'échange social, sont en mesure de nous renseigner sur les heuristiques cognitives héritées phylogénétiquement et spécifiques de la gestion des mécanismes de coopération (Musiol, 2004).

En effet, si l'on s'en réfère aux tenants de la psychologie évolutionniste (Cosmides et Tooby, 1987 ; Cosmides, Tooby, et Barkow, 1992 ; Sperber, 1994 ; Stevens et Price, 1996), l'esprit humain contiendrait certains algorithmes qui serviraient à raisonner à propos de l'échange social (Cosmides, 1989 ; Cosmides et Tooby, 1992 ; Sperber et Origgi, 2005). Plus précisément, on considère que ces heuristiques se seraient développées afin que la cognition puisse pallier des problèmes computationnellement complexes, c'est-à-dire lorsque leur traitement algorithmique génère une explosion combinatoire, tel que cela peut être le cas pour le traitement des productions langagières. Face à ce type de problème, l'esprit n'aurait pas d'autres choix que limiter le nombre d'hypothèses alternatives que le système cognitif peut considérer (Newell et Simon, 1976). Pour se faire, des connaissances spécifiques des problèmes à traiter se seraient développées au sein de l'architecture de la cognition. Et l'hypothèse actuellement admise consiste à envisager que le développement de ces connaissances spécifiques aurait soit pris la forme de structures de données innées appliquant une solution préfabriquée au problème, soit pris la forme d'heuristiques.

Nous postulons pour notre part que les heuristiques cognitives spécifiques du langage humain constituent essentiellement l'objet de la pragmatique. Selon Sperber et Origgi (2005), cela peut se justifier par le fait que la communication humaine repose essentiellement sur des processus de compréhension inférentielle qui visent, en s'appuyant sur le sens linguistique de la phrase et sur le contexte, à découvrir le sens voulu par le locuteur. Et ce sont les processus sous-tendant cette compréhension inférentielle qui permettent de co-construire et d'inférer du sens à partir d'une production langagière naturelle généralement grossière et imparfaite sur le plan de sa structure, n'en déplaise à Chomsky. En gravitant ainsi autour d'une compréhension inférentielle, la communication humaine mobiliserait de façon connexe d'autres heuristiques relatives aux processus intentionnels et rationnels nécessaires à l'élaboration du sens. De plus, à considérer que ce sens est co-construit par au moins deux interlocuteurs, il convient d'envisager qu'à un niveau cognitif plus archaïque – c'est-à-

- 
- Le contexte phylogénétique dans lequel les comportements sont apparus.
  - La valeur adaptative ou la contribution que fait le comportement à l'adaptativité de l'organisme.

dire plus ancien sur le plan de son apparition phylogénétique – se trouverait une heuristique de maintien de l'échange social. Et tel que nous l'avons présenté auparavant, l'étude et la formalisation de ces processus constituent justement l'objet de l'approche pragmatique en psychologie.

Cependant, force est de constater qu'en conversation casuelle, ces processus sont difficiles à appréhender car fortement intriqués, ce qui constitue une difficulté certaine. Mais cela n'est pas forcément le cas concernant les conversations pathologiques où seuls certains processus peuvent se retrouver affectés par la pathologie. Par exemple, chez certains patients schizophrènes, un déficit dans le calcul et la gestion des intentions de sens peut, à condition que les processus de maintien de l'échange social ne soient pas affectés par la pathologie, permettre malgré tout à une conversation de se poursuivre (Musiol et Trognon, 1999). Dans ces cas où la communication achoppe, l'interaction repose presque exclusivement sur les processus conversationnels de maintien de l'échange, qui eux, ne défont pas. Permettant néanmoins à l'interaction de se poursuivre, ces processus seraient préservés d'une quelconque atteinte pathologique car ils relèveraient d'un niveau cognitif plus élémentaire, c'est-à-dire plus ancien sur le plan phylogénétique.

Ainsi, l'appréhension voire la formalisation de ces différents processus pourrait nous renseigner sur l'antériorité de certains processus par rapport à d'autres. Admettant le postulat d'une désorganisation progressive, les processus les plus complexes seraient d'abord atteints. Les processus plus élémentaires seraient ensuite affectés et ainsi de suite jusqu'à en arriver aux processus les plus archaïques. Par conséquent, il apparaît donc que c'est au travers de la pathologie et des désorganisations éventuelles que cette dernière occasionne au sein des conversations qu'il devient possible d'appréhender, voire de formaliser, les spécificités de certains processus sous-tendant les activités communicatives afin de fournir des éléments pour déterminer leurs relatives périodes d'apparition. C'est pourquoi Musiol et Rebuschi (2007) notent à juste titre que :

« L'analyse des conversations pathologiques est susceptible de contribuer au projet évolutionniste. Elle est en effet en mesure de décrire certaines propriétés des heuristiques cognitives sous-jacentes à la régulation des diverses formes de coopération qui assurent le maintien de l'échange social ou l'émergence ainsi que l'échec de l'inter-intentionnalité. Les règles de sélection sous-jacentes aux heuristiques de régulation de l'activité conversationnelle de coopération élucideraient ainsi le format de régularités cognitives qui seraient l'expression de facteurs plus radicalement contingents, non prédictibles du point de vue du gène, donc sociaux. » (Musiol et Rebuschi, 2007)

En précisant donc l'apport que peut fournir l'approche pragmatique en psychopathologie aux différents débats qui jalonnent la psychologie évolutionniste, elle adhère sans pour autant le revendiquer à un des principes actuels de cette dernière, principe que Cosmides et Tooby (1992) nomment le principe d'intégration conceptuelle. En vertu de ce dernier, les différentes disciplines des sciences humaines et sociales devraient chercher à être mutuellement consistantes mais aussi à être également consistantes avec les découvertes des sciences naturelles. Et tel que nous l'avons montré auparavant, on retrouve justement ce potentiel de complémentarité au sein de l'approche pragmatique en psychopathologie. Selon nous, cet aspect rend compte d'une facette supplémentaire de son fort potentiel heuristique. Plus que cela, il constitue un témoin direct de la spécificité et de la pertinence propre de l'approche pragmatique en psychopathologie tant par rapport à la psychopathologie cognitive traditionnelle que par rapport à l'approche pragmatique en psychologie.



#### 4.4 Conclusion : Pour une complémentarité des approches

Au l'issue de ce chapitre, force est de constater que l'approche cognitive en psychopathologie comme l'approche pragmatique en psychopathologie ont toutes deux pour objectifs d'éclairer notre compréhension des phénomènes pathologiques et, par extension, des phénomènes normaux. D'une façon générale, elles visent donc la même finalité et partent de certains postulats communs. De plus, toutes deux considèrent que le fonctionnement mental repose sur l'interaction de sous-systèmes de traitement présentant chacun une certaine indépendance fonctionnelle, d'où la viabilité d'une complémentarité entre ces approches.

Pour autant ces approches comportent bien évidemment leurs spécificités respectives. Ainsi, l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive ne se risque pas à fournir d'explications étiologiques et évite, sans pour autant la nier, la difficile question du lien entre émotion et cognition. En prenant pour objet l'interaction verbale pathologique, elle constitue la seule approche permettant d'appréhender la pensée complexe tant sur le plan de l'efficacité que de la déficience, et peut ainsi circonscrire, voire formaliser, l'expression intersubjective et naturelle des symptômes. En cela, elle se démarque encore de la psychopathologie cognitive traditionnelle en mettant en avant la validité écologique et empirique de ses travaux.

Au final, l'approche pragmatique en psychopathologie se retrouve confrontée à un ensemble fort inclusif de phénomènes dont l'investigation est susceptible d'apporter une confirmation empirique à des théories ou des modèles cognitifs et de contribuer ainsi à la connaissance des processus cognitifs des sujets sains (Pachoud, 1992). Ainsi, en dépit de divergences témoignant de leurs spécificités respectives, la psychopathologie cognitive et l'approche pragmatique en psychopathologie apparaissent comme complémentaires et contribuent à leur façon au fait de s'orienter vers une unité de la psychologie (Lagache, 1949) et de la psychopathologie (Ionescu, 1991). La pertinence de cette complémentarité est d'ailleurs dépeinte sous la plume de Trognon et Musiol (1996) qui déclarent :

« Nous considérons que l'approche pragmatique en psychopathologie cognitive (...) est de nature à nourrir le débat dans le champs de la psychopathologie même. Elle est aussi de nature à enrichir les connaissances auxquelles on peut prétendre quant à la cognition en général, par exemple *via* l'investigation du principe d'intentionnalité (Gighlione, 1995) et, d'une façon générale, en raison du lien organique entre le pathologique et le « normal », ou bien entre le « normal » et le pathologique. Elle est enfin de nature à retentir sur la pragmatique elle-même. En pariant en effet sur l'idée que l'interlocution est un lieu naturel d'expression du trouble [schizophrénique], l'approche décrit fatalement aussi l'activité interprétative de l'interlocuteur « normal » et identifie, par exemple, des stratégies complexes qui sont mises en œuvre afin de préserver la conversation (Trognon, 1992 ; Musiol, 1995 ; 1996). Poussée dans ses retranchements, celle-ci finit par livrer au pragmaticien certains de ses secrets, en particulier certains des procédés ou certaines régularités qui assurent l'alternance des tours de parole, voire certains des procédés qui rendent possible la gestion de la signification des énoncés. » (Trognon et Musiol, 1996)

## **Chapitre V : L'appréhension du processus de co-construction de la référence au travers d'une tâche expérimentale spécifique : le Tangram Matching Task**

*Plan du chapitre :*

- 5.1 Méthodologie générale
- 5.2 Le Tangram Matching Task comme cadre expérimental
  - 5.2.1 Présentation générale
  - 5.2.2 Déroulement de la tâche expérimentale, matériel et consigne
- 5.3 Considérations déontologiques
  - 5.3.1 Le consentement libre et éclairé des personnes vulnérables
  - 5.3.2 La garantie de confidentialité auprès des participants et le droit à l'information

## Chapitre V : L'appréhension du processus de co-construction de la référence au travers d'une tâche expérimentale spécifique : le Tangram Matching Task

### 5.1 Méthodologie générale

A l'issue de notre premier chapitre, nous argumentons en faveur d'une pragmatique expérimentale du processus de co-construction dialogique de la référence comme démarche première et essentielle d'un abord général de ce phénomène. En effet, suite à plusieurs constats faisant état d'un écart théorico-méthodologique entre la façon dont est abordée le processus de co-construction de la référence au sein de la littérature et les positions épistémologiques que nous entretenons à l'égard de l'interaction verbale et de son analyse (cf. partie 1.2.3.3), il nous a semblé nécessaire de soumettre les propositions du modèle collaboratif de la référence (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Clark, 1996 ; Clark et Bangerter, 2004) au principe de vérification. Ainsi, nous postulons que, forts des outils que fournit l'approche pragmatique en psychologie (cf. chapitre 3), l'analyse exhaustive d'un corpus empirique issu d'une tâche expérimentale où les sujets doivent co-construire des références communes est en mesure de proposer une intelligibilité différente du processus de co-construction de la référence que celle proposée par le modèle traditionnel.

En cela, notre positionnement scientifique est à concevoir comme relevant d'une méthodologie exploratoire dans le sens où notre objectif est de baliser une certaine réalité à étudier en choisissant les méthodes les plus appropriées pour circonscrire les aspects de cette réalité (Trudel, Simard et Vonarx, 2007 : 39). C'est pourquoi la démarche générale de notre recherche consiste en la reproduction de l'épreuve du Tangram Matching Task (Krauss et Weinheimer, 1964 ; 1966 ; Krauss et Glucksberg, 1969 ; Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Wilkes-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Krych, 2004). Tel que nous le verrons ci-après, cette tâche expérimentale consiste en une épreuve d'arrangement d'images ne pouvant être résolue que par la co-construction de références communes sur un matériel comportant des stimuli plus ou moins abstrait.

De façon plus concrète, notre démarche consiste en la passation de la tâche du Tangram Matching Task auprès de différentes populations. Les données seront enregistrées à l'aide d'un enregistreur audio numérique permettant une informatisation aisée des données et donc, une saisie plus facile ainsi qu'une sécurisation renforcée des données brutes. De même, bien que cela soit hors de nos préoccupations directes, ce système garantit une plus grande réduction du bruit sonore dans le cadre d'une éventuelle analyse acoustique ou prosodique. Bien évidemment, il est possible d'argumenter le fait qu'un dispositif d'enregistrement constitue un biais susceptible de dénaturer le déroulement « normal » de l'interaction verbale en occasionnant, par exemple, une perte de spontanéité et d'authenticité (Stubbs, 1983). Cependant, force est de constater que la majeure partie des chercheurs considèrent l'enregistrement moins comme un biais que comme un élément faisant partie de la situation (Plantin, Mondada, Balthazard, et al., 2005) qui de surcroît, n'influe pas sur les bases cognitives ou les fonctions des échanges dans les interactions verbales (Trognon, 1992).

C'est donc suite à l'enregistrement de nos données que la retranscription de cette dernière sera effectuée afin de constituer un corpus empirique qu'il sera possible de soumettre à nos analyses, cognitivo-conversationnelle d'une part (Musiol, 2002) et statistiques d'autre part. Sur ce

dernier point, les calculs seront effectués à l'aide du logiciel SPSS 17.0 (Statistical Package for Social Science).

Concernant la transcription des données, il a été décidé d'utiliser le logiciel Xpress Scribe 5.0, spécifique de ce type de tâche. Par ailleurs, le format de codification des données sera réalisé en conformité avec la grille de codification de retranscription élaborée en 2003 au GRC (Groupe de Recherche sur les Communications) à Nancy par l'équipe des Professeurs Alain Trognon, Michel Musiol, ainsi que leurs collaborateurs (cf. annexe 1). Cette grille de codification, qui se base notamment sur différents travaux (Cosnier et Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 37 ; Bange, 1992 : 67), permet de faire part de nombreuses informations allant de paire avec le discours du sujet. Nous citerons à titre d'exemples l'intonation, qui est retranscrite par des flèches entre parenthèses orientées en fonction du caractère ascendant ou descendant de cette dernière ; les silences, dont la durée est signifiée entre deux signes plus ; les saccades dans la prosodie, qui sont signifiées par des tirets ; l'insistance phonologique sur un ou plusieurs mots, qui est signifiée par des petites majuscules, etc ... De plus, toutes les informations pouvant être nécessaires à l'analyse telles que les éléments relevant de la communication gestuelle et posturale sont aussi retranscrites.

## 5.2 Le Tangram Matching Task comme cadre expérimental

### 5.2.1 Présentation générale

En procédant à un examen approfondi de la littérature, il est possible de s'apercevoir que plusieurs tâches expérimentales ont été élaborées afin d'explorer les spécificités du processus de référenciation en créant une tâche nécessitant la collaboration, la coopération et la coordination de deux ou plusieurs interlocuteurs pour accomplir un objectif. Les productions langagières obtenues dans la cadre de l'accomplissement de ces tâches sont généralement désignées sous l'appellation « task-oriented dialogues<sup>137</sup> » (Davies, 1998 ; 2007 ; Poncin et Rieser, 2006). On retrouve ainsi tout un ensemble de différentes tâches élaborées afin d'obtenir ce type de dialogue dont les caractéristiques sont d'être la résultante d'une situation où les sujets ont à produire un discours afin de parvenir à la construction d'une représentation à propos d'objets référentiels définis et partagés. Cette construction de significations référentielles partagées nécessite une coordination des activités respectives des interactants par des négociations permanentes afin d'élaborer un terrain interlocutoire commun nécessaire à la résolution du macro objectif ainsi que des sous-objectifs communs aux interlocuteurs et que ces derniers doivent résoudre.

Parmi les principales tâches concernant la co-construction de la référence, on retrouve les trois suivantes :

- Le HCRC<sup>138</sup> Map Task (Anderson, Bader, Bard et al., 1991). Au sein de cette tâche, les deux interlocuteurs sont assis en face à face et chacun dispose d'une carte que l'autre ne peut voir. Un des interlocuteurs, désigné comme étant le « dirigeant » dispose d'un itinéraire sur sa carte alors que l'autre interlocuteur, désigné comme « suivant » n'en a pas. Les interlocuteurs sont informés que leur objectif est de reproduire l'itinéraire présenté sur la carte du « dirigeant » sur celle du « suivant ». Au début de la session, il est clairement précisé

---

<sup>137</sup> Nous proposons de traduire ce terme par l'appellation « dialogue orienté vers la tâche » ;

<sup>138</sup> Human Communication Research Center

aux interlocuteurs que leurs cartes ne sont pas identiques mais qu'il relève de leur propre choix de découvrir en quels points les cartes diffèrent.

- Le Lego Building Task (Bangerter et Clark, 2003 ; Clark et Krych, 2004). Dans cette tâche de construction, un sujet décrit à un autre sujet comment construire un modèle constitué de blocs de lego. On distribue à une personne désignée comme « dirigeante » une structure abstraite constituée de six à huit pièces de lego. On demande ensuite à cette personne d'expliquer à son interlocuteur désigné comme « constructeur » comment construire une copie exacte de son modèle à partir de morceaux de lego non assemblés. Dans une condition, le dirigeant peut voir ce que fait le constructeur et dans une seconde condition, le dirigeant ne voit pas ce que fait le constructeur.
- Le Tangram Matching Task (Krauss et Weinheimer, 1964 ; 1966 ; Krauss et Glucksberg, 1969 ; Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Wilkes-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Krych, 2004) où des paires de sujets doivent organiser des figures issues du puzzle chinois autrement appelé Tangram. Le sujet désigné come « dirigeant » ainsi que son interlocuteur désigné come partenaire reçoivent chacun un set de douze figures issues du Tangram. L'objectif du dirigeant est d'amener le partenaire à organiser ses cartes dans le même ordre que lui. Ils peuvent se parler autant qu'ils le souhaitent mais ne peuvent en aucun cas voir les cartes de l'autre. Après que chaque série de douze cartes soit terminée, la tâche est répétée avec les mêmes cartes mais disposées dans un autre ordre.

Bien que ces trois épreuves soient intéressantes, la troisième dispose d'une teneur particulière pour plusieurs raisons. En effet, elle a été la première à se proposer de sonder la façon dont s'exprime le processus de référenciation. C'est donc sur la base proposée par l'expérience princeps de Krauss et Weinheimer (1964) que de nombreuses versions successives de cette tâche ont été utilisées pour étudier ce processus (Krauss et Weinheimer, 1964 ; 1966 ; Krauss et Glucksberg, 1969 ; Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Wilkes-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Krych, 2004 ; Yamashita et Ishida, 2006 ; Miligan, 2008). Et nous noterons à cet égard comme résultat le plus significatif, l'élaboration de la fameuse théorie de la collaboration de Clark (Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Clark, 1996)<sup>139</sup>. Ainsi, dans la mesure où notre recherche se propose d'étudier le processus de co-construction dialogique de la référence, il serait négligeable de faire l'impasse sur le cadre instauré par ces travaux, ce dernier étant devenu un standard dans l'étude de la référence.

De plus, cette tâche expérimentale dispose d'un autre avantage dans le sens où elle permet d'isoler la variable verbale des éléments relevant de la communication paraverbale tels que les comportements gestuels, posturaux ou visuels. En ce sens, l'isolation et l'analyse d'un processus élémentaire intégrant naturellement un processus plus global devient possible au travers de cette tâche, ce qui n'est pas sans correspondre à la démarche que nous prônions à l'issue de notre premier chapitre (cf. partie 1.3). Bien évidemment, ce choix méthodologique ne va pas sans compter un certain réductionnisme amoindrissant nécessairement la généralisation des résultats que nous

---

<sup>139</sup> Pour une présentation critique du modèle de Clark et de ses collaborateurs, se référer à nos parties 1.2.3.2 et 1.2.3.3.

obtiendrons, réductionnisme que nous considérons néanmoins comme nécessaire face à la volonté d'une certaine finesse dans la circonscription du phénomène étudié.

C'est donc au vu de ces arguments qu'il a été décidé de se baser sur cette tâche pour constituer le cadre expérimental de notre étude dont le déroulement est détaillé au sein de la partie suivante.

### 5.2.2 Déroulement de la tâche expérimentale, matériel et consigne

Le déroulement de la tâche expérimentale s'effectue de la façon suivante : au sein d'une pièce aménagée pour les circonstances se trouvent deux chaises disposées face à face et séparées par une table sur laquelle se trouve le matériel, c'est-à-dire deux séries de douze cartes ainsi qu'un écran opaque qui mesure un mètre de long pour un demi centimètre de large et vingt centimètre de haut de façon à ce que, lors du déroulement de la tâche expérimentale, seules les cartes soient cachées de la vue des interactants. Une fois le sujet arrivé dans la salle, l'expérimentateur l'invite à venir s'installer sur une chaise. En face de chaque sujet se trouve une série de douze cartes empilées face contre table, chaque carte représentant une image issue du jeu du Tangram. Ces douze images sont les mêmes que celles utilisées au sein de l'expérience princeps de Clark et Wilkès-Gibbs (1986 : 11). Elles ont été choisies au sein d'un ouvrage regroupant plus de quatre mille figures (Elfers, 1976) car leur degré d'abstraction et de similarité varie, ce qui fournit un bon éventail de difficulté. Sur le plan pratique, deux copies de chaque figure ont été coupées sur une construction en papier noir et ont été collées individuellement sur des cartes blanches faisant quinze centimètres sur vingt centimètres, ce qui correspond à un format légèrement plus grand que celui d'une carte postale. Par ailleurs, ces douze figures sont identiques à celles prises pour presque toutes les études basées sur le Tangram Matching Task. Nous les avons représentées au sein de la figure suivante :

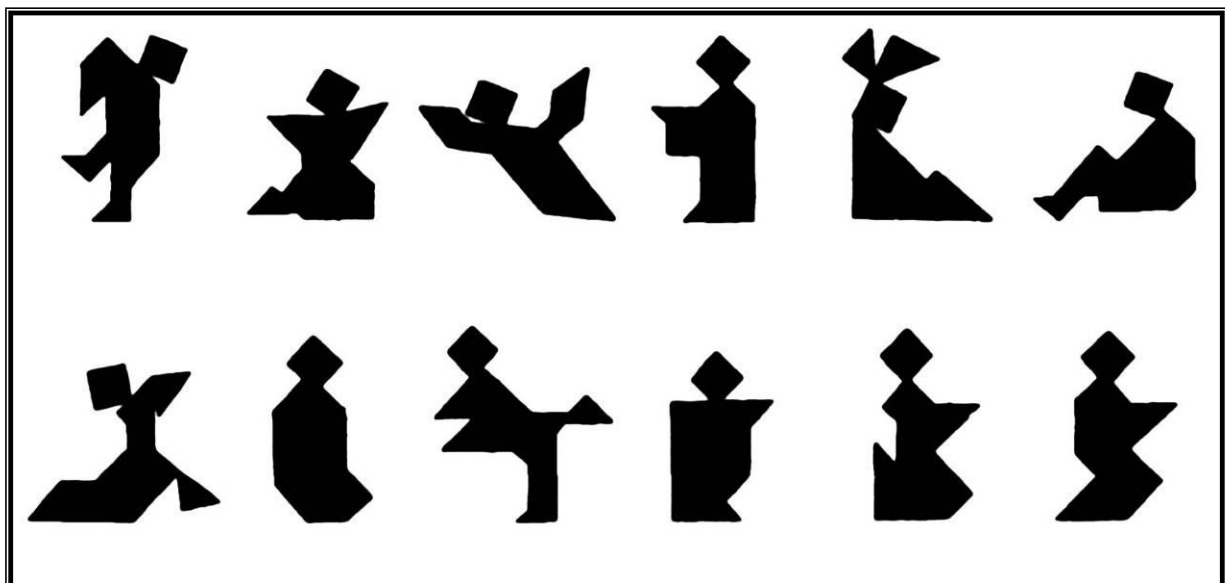


Figure 1 : Les douze figures du Tangram Matching Task

Dans la mesure où l'expérience est enregistrée, le dispositif d'enregistrement est pour sa part disposé sur la table, derrière l'écran opaque et du côté de l'expérimentateur. En premier lieu,

l'expérimentateur fournit au sujet une note d'information concernant la recherche. Ce document présente notamment la recherche en mettant bien en avant le fait que cette dernière soit enregistrée, que la participation du sujet est volontaire et présente brièvement les principaux droits du sujet au regard des prescriptions déontologiques qui régissent la recherche en psychologie et la profession de psychologue (cf. annexe 2). Ensuite, un formulaire de consentement lui est proposé (cf. annexe 4).

Puis, l'expérimentateur invite le sujet à démarrer un entretien introductif, type conversation casuelle, et d'une durée approximative de quinze à vingt minutes. Chaque entretien est amorcé par la question : « C'est la première fois que vous participez à une expérience de psychologie ? ». Au sein de l'entretien, si le sujet souhaite poser des questions sur la tâche expérimentale, l'expérimentateur lui répond qu'il ne peut pas lui donner immédiatement d'informations car cela pourrait occasionner un biais expérimental mais qu'il répondra volontiers à toutes ses questions à l'issue de la passation de la tâche. L'objectif de cet entretien est notamment de créer une atmosphère d'entente cordiale entre les interlocuteurs mais aussi, de lever d'éventuelles résistances pouvant se mettre en place face à l'idée d'être enregistré. Au bout de quinze à vingt minutes, l'expérimentateur met fin à l'entretien et remercie le sujet. Il l'invite ensuite à amorcer la tâche expérimentale.

Concernant la tâche expérimentale à proprement parler, un des sujets joue le rôle du « dirigeant » et l'autre sujet joue le rôle de « partenaire ». L'objectif du dirigeant est de conduire le plus rapidement et le plus précisément possible le partenaire à réarranger ses cartes afin de retrouver le classement cible de ces dernières. Par ailleurs, le document consigne stipule que les sujets peuvent discuter autant qu'ils le souhaitent et que le sujet doit présenter ses cartes en procédant de gauche à droite.

Dans la situation où le sujet est dirigeant, l'expérimentateur distribue au sujet un document en papier sur lequel se trouve la consigne « dirigeant » qu'ils lisent ensemble à haute voix<sup>140</sup>. Plus précisément, la consigne à l'attention du dirigeant est la suivante : « *Votre tâche consiste à amener votre partenaire à classer ses cartes dans le même ordre que les votre uniquement en lui parlant* ». En dessous de la consigne se trouve aussi un petit paragraphe au sein duquel est précisé que les sujets peuvent discuter autant qu'ils le souhaitent mais que seule la parole doit être utilisée pour réaliser la tâche. Il y est aussi demandé de faire attention à exclure tous mimes ou gestes de monstration envers les cartes. Après s'être assuré que le sujet a bien compris la consigne, la tâche expérimentale démarre.

Dans la situation où le sujet est partenaire, l'expérimentateur distribue au sujet un document en papier sur lequel se trouve la consigne « partenaire ». Plus concrètement, cette consigne est formulée de la façon suivante : « *Votre tâche consiste à classer vos cartes dans l'ordre de celles de votre partenaire uniquement en lui parlant* ». De même que dans le cas de la consigne dirigeant, il est précisé en dessous de la consigne que les sujets peuvent discuter autant qu'ils le souhaitent mais que seule la parole doit être utilisée. Aussi, il y est demandé de faire attention à ne pas effectuer de mimes ou de geste de monstration envers les cartes. Ici encore, l'expérimentateur, qui dispose d'un document comportant les deux consignes, lit la consigne « partenaire » à haute voix et s'assure que le sujet a bien compris la consigne « partenaire » puis la tâche démarre.

---

<sup>140</sup> Les documents sur lesquels sont écrites les consignes figurent en annexes 5 et 6.

A l'issue de la tâche expérimentale, le sujet est remercié pour sa participation. Dans les cas des conditions expérimentales où la tâche expérimentale est répétée<sup>141</sup>, le partenaire est invité à classer ses cartes de façon aléatoire afin de constituer un nouveau classement cible. De même, le partenaire réorganise ses cartes. Une fois prêts, la tâche expérimentale redémarre. Puis, lorsqu'elle prend fin, le sujet est à nouveau remercié.

### 5.3 Considérations déontologiques

L'élaboration de notre protocole nous a notamment conduit à prendre de nombreuses dispositions afin que notre recherche s'établisse dans le plus strict respect de la personne et ce, en référence à une éthique qui repose sur la connaissance de la liberté et de la dignité des hommes (Bourguignon, 2005). De nombreuses dispositions ont donc été mises en place quant à la réalisation de notre tâche expérimentale afin d'être le plus possible en adéquation avec les dispositions du Code de déontologie des psychologues (ci-après CDP) mais aussi du Code de conduite des chercheurs dans les sciences du comportement (CCC pour la suite) élaboré par J.P Caverni (1998 ; 2000) et refondu par les membres du Département de la Recherche de la Société Française de Psychologie<sup>142</sup>. A cet égard, rappelons que tant l'article 1 du Titre I du CDP que l'article 4.1 du CCC disposent que le chercheur est tenu au respect et à la protection des personnes qui se prêtent à ses recherches, et au-delà au respect de l'espèce humaine et de la vie en général. Le CDP précise cette activité doit être référée aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. C'est pourquoi, au vu de la spécificité de notre tâche et parfois, de notre population, nous avons tenu à ce que certains points soient particulièrement bien clairs et explicites pour les participants de notre recherche.

#### 5.3.1 Le consentement libre et éclairé des personnes vulnérables

L'article 1 du Titre 1 du CDP dispose que le psychologue n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. De même, l'article 4.3 du Titre IV du CCC dispose que préalablement à toute participation à une recherche, les personnes sollicitées doivent exprimer leur consentement informé et libre. Elles doivent être informées, d'une façon qui leur soit intelligible, de tous les aspects susceptibles d'influencer leur consentement (risques, inconfort, effets négatifs immédiats ou différés, limitation de confidentialité...), des objectifs et de la procédure de la recherche. C'est donc afin de suivre ces injonctions qu'a été élaboré une fiche d'information (cf. annexe 2 et 3) sur l'expérience ainsi qu'un formulaire de consentement (cf. annexe 4) au sein duquel est rappelé, en caractère gras, le caractère volontaire de la participation à la recherche.

C'est aussi dans la même démarche qu'a été décidé de préciser le droit de rétractation des sujets et ce, en conformité avec l'article 9 du chapitre 2 du Titre II du CDP et l'article 4.4 du Titre IV du CCC. En effet, le premier dispose que dans les situations de recherche, il [le psychologue] les [les

---

<sup>141</sup> Les conditions expérimentales ayant trait à la répétition de la tâche ne sont pas traitées dans les études présentes au sein de ce travail de thèse mais constituent déjà l'objet de recherches ultérieures.

<sup>142</sup> Ce code est présenté au sein de notre Annexe n°8.



personnes concernées] informe de leur droit à s'en retirer à tous moments alors que le second précise que préalablement à leur participation éventuelle, les personnes doivent savoir qu'elles conservent la liberté de participer ou non, sans qu'un refus de leur part puisse avoir sur elles quelques conséquences négatives que ce soit.

Cela dit, la question du consentement libre et éclairé se pose autrement dans le cas de personnes présentant un trouble psychiatrique et dont la vulnérabilité psychique peut légalement être perçue comme un critère de remise en cause de l'accomplissement lucide de leurs actes et engagements. A cet égard, le formulaire de consentement ne peut se faire valoir en tant que tel qu'à condition d'être signé par la personne de confiance du patient, tel que cela est stipulé par l'article L. 1111-6 de la loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. En vertu de cet article, toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Nous avons donc procédé de la sorte en tentant de respecter au maximum les exhortations de l'article 4.6 du Titre IV du CCC qui stipule que le chercheur doit alors obtenir une "autorisation appropriée" d'une personne légalement autorisée. En fait, chaque fois que cela n'est pas strictement impossible, il doit obtenir de la personne qui se prête à la recherche un consentement comme si elle était apte à le donner en droit. Il doit néanmoins toujours fournir à la personne qui se prête à la recherche des "explications appropriées" et obtenir son "assentiment" dans des conditions aussi proches que possible de celles dans lesquelles sont placées les personnes ordinaires.

### 5.3.2 La garantie de confidentialité auprès des participants et le droit à l'information

La question du secret professionnel s'est notamment posée dans le cadre de l'enregistrement des entretiens effectués avec les sujets ainsi que de la passation de la tâche expérimentale. Sur ce point, l'article 1 du titre I du CDP précise que psychologue préserve la vie privée des personnes en garantissant le respect du secret professionnel, y compris entre collègues. L'article 4.2 du CCC est pour sa part plus précis, insistant sur la retranscription des informations uniquement en cas de nécessité, la responsabilité du chercheur quant à la sécurité des données, et l'information préalable du sujet quant à la clause de secret. Et d'ailleurs, du 2 janvier 2004, les articles 226-13 et 226-14 du Code Pénal légifère la garantie du secret professionnel<sup>143</sup>. C'est pourquoi il nous a semblé important de préciser sur la fiche d'information ainsi que sur le formulaire de consentement et le document consigne que nous nous engageons à fournir aux sujets une garantie quant à leur anonymat en procédant à l'effacement des informations relatives à leur identité telles que les noms de lieux ou de personnes.

Les dispositions choisies l'ont donc été en conformité avec les injonctions légales, les dispositions des articles des codes précités ainsi que les prescriptions de l'article 20 du chapitre 3 du Titre II du CDP qui dispose que le psychologue (chercheur ou les deux) recueille, traite, classe, archive et conserve les informations et données afférentes à son activité selon les dispositions en vigueur.

---

<sup>143</sup> En effet, le premier de ces deux articles dispose que la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.

Lorsque ces données sont utilisées à des fins d'enseignement, de recherche, de publication, ou de communication, elles sont impérativement traitées dans le respect absolu de l'anonymat, par la suppression de tout élément permettant l'identification directe ou indirecte des personnes concernées, ceci toujours en conformité avec les dispositions légales concernant les informations nominatives<sup>144</sup>. C'est pourquoi il a aussi été décidé de stocker les fichiers numériques concernant le corpus retranscrit ainsi que les données brutes sous une archive cryptée.

En parallèle, cela rejoint aussi la question du droit à l'information sur les résultats de l'intervention auprès des personnes, droit posé par le législateur dans le cadre d'informations médicales<sup>145</sup> uniquement mais néanmoins considéré comme nécessaire par certains dans le cadre d'une intervention psychologique (Bobet, 2007 : 44). C'est pourquoi, bien que cela est rendu difficile par la perte de lien qui s'élabore entre le sujet et le chercheur, il a été décidé de fournir à chaque sujet une adresse mail en guise de contact afin de pouvoir satisfaire les demandes de tout sujet désireux, à un moment ou à un autre, d'être tenu au courant des avancées de la recherche et des travaux pouvant en découler.

---

<sup>144</sup> Notamment les lois du 6 janvier 1978 et du 30 janvier 2002 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

<sup>145</sup> En particulier, l'article 1111-7 du Code de Santé Publique qui codifie la loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

.....

**SECTION 3 :**

**La gestion dialogique de la référence  
dans ses aspects normaux et pathologiques**

.....

## Chapitre VI : Vers un modèle d'appréhension des processus sociocognitifs présidant à la co-construction dialogique de la référence dans une situation d'interaction verbale orientée vers la tâche

### *Plan du chapitre :*

- 6.1 L'appréhension de la dynamique sociocognitive des transactions référentielles orientées vers la tâche
  - 6.1.1 Propriétés et spécificités des transactions référentielles orientées vers la tâche
    - 6.1.1.1 Du déroulement de l'intercompréhension en conversation casuelle ...
    - 6.1.1.2 ... aux contraintes sociocognitives pesant sur les transactions orientées vers la tâche ...
    - 6.1.1.3 ... pour isoler un phénomène communicationnel spécifique ?
  - 6.1.2 L'inconsistance du modèle traditionnel dans l'appréhension des transactions référentielles orientées vers la tâche
    - 6.1.2.1 Avantages d'une analyse structurelle de type hiérarchique
    - 6.1.2.2 Le modèle traditionnel à l'épreuve de l'analyse structurelle
    - 6.1.2.3 Conclusion : pour une étude empirique du processus de co-construction de la référence
- 6.2 A la recherche des phénomènes empiriques présidant à la co-construction de la référence
  - 6.2.1 Démarche générale
  - 6.2.2 Présentation des caractéristiques de la population
    - 6.2.2.1 Critères d'inclusion et d'exclusion
    - 6.2.2.2 Classification du niveau socioéducatif
    - 6.2.2.3 Evaluation de la maîtrise de la langue au travers de l'Indice de Compréhension Verbale (WAIS-III)
    - 6.2.2.4 Caractéristiques sociodémographiques de la population
  - 6.2.3 Présentation du corpus d'investigations empiriques
- 6.3 De la régularité des occurrences empiriques aux caractéristiques du processus de co-construction dialogique de la référence
  - 6.3.1 La saturation des mouvements subordonnés par un schéma binaire d'interventions directrices
  - 6.3.2 Les mouvements de rang n-1 comme modalités d'initiation du processus de co-construction de la référence
    - 6.3.2.1 Introduction : l'impact des mouvements de rang n-1 sur les transactions référentielles
    - 6.3.2.2 Le mode descriptif
      - 6.3.2.2.1 Introduction
      - 6.3.2.2.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple
      - 6.3.2.2.3 Synthèse, conclusions, et discussion
    - 6.3.2.3 Le mode analogique figuratif
      - 6.3.2.3.1 Introduction
      - 6.3.2.3.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple
      - 6.3.2.3.3 Synthèse, conclusions, et discussion
    - 6.3.2.4 Le mode analogique restrictif
      - 6.3.2.4.1 Introduction
      - 6.3.2.4.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple
      - 6.3.2.4.3 Synthèse, conclusions, et discussion
    - 6.3.2.5 Le mode mixte
      - 6.3.2.5.1 Introduction
      - 6.3.2.5.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple
      - 6.3.2.5.3 Synthèse, conclusions, et discussion
    - 6.3.2.6 Répartition statistique des transactions référentielles en fonction du mode de présentation de la référence
  - 6.3.3 La dynamique interlocutoire à l'œuvre au sein des transactions référentielles
    - 6.3.3.1 Introduction : la dynamique des mouvements dialogiques subordonnés
    - 6.3.3.2 Considérations méthodologiques
    - 6.3.3.3 Les structures sans alternance de mouvements (SA)
      - 6.3.3.3.1 Présentation au travers d'une séquence exemple
      - 6.3.3.3.2 Commentaire
    - 6.3.3.4 Les structures à alternance unique (AAU)
      - 6.3.3.4.1 Présentation au travers d'une séquence exemple
      - 6.3.3.4.2 Commentaire
    - 6.3.3.5 Les structures à alternances multiples (AAM)
      - 6.3.3.5.1 Présentation au travers d'une séquence exemple
      - 6.3.3.5.2 Discussion
    - 6.3.3.6 Répartition statistique des transactions référentielles en fonction de la dynamique des mouvements subordonnés
- 6.4 Conclusion : Réflexion autour du modèle
  - 6.4.1 Vers des formats référentiels ?
  - 6.4.2 Quelques limites du modèle

Chapitre VI : Vers un modèle d'appréhension des processus sociocognitifs présidant à la co-construction dialogique de la référence dans une situation d'interaction verbale orientée vers la tâche

6.1. L'appréhension de la dynamique sociocognitive des transactions référentielles orientées vers la tâche

6.1.1. Propriétés et spécificités des transactions référentielles orientées vers la tâche

A la différence des situations conversationnelles classiques, les contraintes cognitives et interactionnelles imposées par la tâche expérimentale à l'interaction verbale forcent cette dernière à présenter des propriétés singulières. C'est donc par contraste aux propriétés des interactions verbales casuelles et après avoir brièvement présenté ces dernières, que nous établirons notre propos.

6.1.1.1. Du déroulement de l'intercompréhension en conversation ...

Concernant les conversations casuelles, les travaux effectués ces deux dernières décennies dans le sillon de la pragmatique (Gigliione et Trognon, 1993 ; Trognon, 1995 ; Trognon et Saint-Dizier, 1999 ; Trognon, 2002 ; Bocéréan et Musiol, 2009) permettent de représenter le mécanisme d'intercompréhension conversationnel en considérant au moins deux interlocuteurs ( $L_1$  et  $L_2$ ), et trois temps directeurs de l'interaction ( $T_1$ ,  $T_2$  et  $T_3$ ) distribués de la façon suivante :

$T_1 : L_1$

$T_2 : L_2$

$T_3 : L_1$

Dans le cas d'une conversation classique (c'est-à-dire de type casuelle), l'énoncé produit en  $T_2$  a pour fonction de fournir une interprétation de celui exprimé en  $T_1$ , qui sera ensuite évaluée ou reformulée par  $L_1$  en  $T_3$ . Derrière ce schéma, se trouve l'idée selon laquelle  $T_1$  véhicule une ambiguïté potentielle concernant sa force illocutoire ou son contenu propositionnel. Et  $L_2$  exprimera alors une interprétation de  $T_1$  en  $T_2$ , rendue mutuellement manifeste par son expression. Le couple ( $T_1$ - $T_2$ ) sera alors évalué par  $L_1$  en  $T_3$  qui témoignera de la bonne compréhension ou non des dires de  $L_1$  en  $T_1$  par  $L_2$  en  $T_2$ .

Afin de clarifier ces propos, il est possible d'illustrer la dynamique du mécanisme d'intercompréhension entre deux interlocuteurs au sein d'une transaction de type casuelle au travers du schéma ternaire suivant :

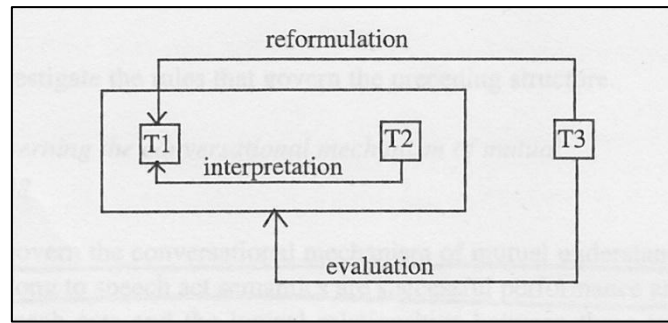


Figure 1 : Schéma représentant le processus interactionnel d'intercompréhension (tiré de Trognon, 2002)

A la lecture de ce schéma, on comprendra volontiers que la dynamique du processus d'intercompréhension s'établit de la sorte dans la majorité des situations de communication verbale. C'est-à-dire lorsque l'objectif pour  $L_2$  est de déterminer les dimensions illocutoires et ou représentationnelles des propos énoncés par  $L_1$  en  $T_1$ . Dans cette optique,  $T_3$  vient sanctionner le caractère satisfaisant ou insatisfaisant de l'interprétation faite par  $L_2$  en  $T_2$  des propos énoncés en  $T_1$  par  $L_1$ . En d'autres termes,  $T_3$  sanctionne la bonne correspondance entre l'interprétation des propriétés illocutoires et propositionnelles que fait  $L_2$  en  $T_2$  de  $L_1$  en  $T_1$ . Au final, toute cette dynamique gravite autour du but interactionnel suivant : déterminer l'adéquation entre le vouloir dire de  $L_1$  en  $T_1$  et ce qu'énonce  $L_1$  en  $T_1$ , c'est-à-dire entre son intention de sens et son propos effectif.

6.1.1.2. ... aux contraintes sociocognitives pesant sur les transactions référentielles orientées vers la tâche ...

Dans le cas d'une tâche expérimentale telle que celle du Tangram Matching Task, tâche où les sujets sont soumis à un cadre et à des consignes précises, l'ensemble des paramètres  $T_1$ ,  $T_2$  et  $T_3$  diffèrent car le but interactionnel est différent, et la nature de  $T_1$  exclusive. En effet, dans ce cas précis d'interaction, l'énoncé produit par  $L_1$  en  $T_1$  consistera en une correspondance entre un contenu perceptif – c'est-à-dire le contenu du stimulus que  $L_1$  doit décrire tel qu'il est perçu par  $L_1$  – et un contenu verbal, c'est-à-dire ce qu'énonce  $L_1$  afin de retranscrire le contenu perceptif du stimulus qu'il doit décrire. En ce sens,  $L_1$  a pour objectif d'accomplir en  $T_1$  un assertif au plus pur sens du terme, c'est-à-dire que son but est de représenter un état de choses existant de façon indépendante dans le monde<sup>146</sup>. Par conséquent, le cas où l'acte exprimée en  $T_1$  correspond à un acte assertif directif indirect est tout simplement exclu dans notre tâche expérimentale car la consigne fournit aux participants indique un tout autre objectif. De ce fait, l'ambiguïté illocutoire potentielle qui survient en  $T_1$  dans le cas d'une interaction verbale casuelle est désormais levée dans le cas d'une interaction verbale orientée vers la tâche telle que celle du Tangram Matching Task, tout du moins, pour les sujets agissant en conformité avec la consigne expérimentale.

De plus, l'objectif de  $L_2$  en  $T_2$  sera quant à lui de déterminer le bon stimulus correspondant aux dires de  $L_1$  en  $T_1$ . C'est à notre sens une différence de taille car l'ambiguïté repose aussi

<sup>146</sup> Pour Vanderveken (1988), le but assertif d'un acte illocutoire consiste à représenter comme actuel un état de choses. Sa direction d'ajustement est des mots aux choses, c'est à dire que le contenu propositionnel correspond à un état de choses existant indépendamment dans le monde.

désormais sur l'élément perceptif en question. Dans la mesure où les dires de  $L_1$  correspondent à l'expérience perceptive qu'il dispose d'un stimulus donné, cette dernière risque d'être différente de l'expérience perceptive qu'aura  $L_2$  à propos du même stimulus. Ayant pour objectif de faire correspondre les dires de  $T_1$  à un des douze stimuli qui lui sont présentés,  $L_2$  devra confronter son expérience perceptive à celle de  $L_1$  par le simple biais de la parole. Toutes manipulations des cartes envers son interlocuteur étant interdites, il est donc impossible, tant pour  $L_1$  que pour  $L_2$ , de s'assurer définitivement que leurs expériences perceptives se rejoignent vraiment. Ainsi, le processus de désambiguïsation à laquelle doit procéder  $L_2$  ne peut porter que sur le contenu propositionnel de ce qui est énoncé en  $T_1$  par  $L_1$ , confronté à ce qu'il perçoit. Par conséquent, mais aussi conformément à la consigne expérimentale, seul  $L_2$  peut juger de la réussite potentielle des interlocuteurs à la tâche, ce qui n'est pas sans laisser une part importante à l'incertitude quant à la réussite à la tâche. Et dans la mesure où les cartes ne peuvent être montrées, les sujets ne peuvent que procéder de la sorte.

Sur le plan cognitif, il est possible de représenter la tâche que les interlocuteurs ont à accomplir en reprenant la distinction émise par Récanati (2009 : 169) entre connaissance pratique et connaissance théorique et plus spécifiquement, entre connaissance pratique directe (perceptive) et connaissance pratique indirecte (par ouï-dire). La connaissance théorique correspondrait à une forme de référence dite descriptive et serait fondée sur des descriptions théoriques de l'objet sans qu'il n'y ait de relation directe ou indirecte à ce dernier. À l'opposé, la connaissance pratique correspondrait à une forme de référence dite directe ou à une forme de référence dite indirecte et serait fondée sur des relations perceptives à l'objet<sup>147</sup>. Plus précisément, l'auteur déclare :

« Pour penser un objet, il faut être soit capable de se représenter descriptivement cet objet, soit être en relation, directe ou indirecte, avec l'objet. Nous sommes en relation directe avec les objets que nous percevons (ou dont nous nous souvenons), et en relation indirecte avec les objets concernant lesquels on nous a transmis des informations qui ont leur source ultime dans la connaissance directe de l'objet par d'autres que nous. La distinction pertinente n'est donc pas celle entre la connaissance directe et la connaissance par description mais une distinction entre cette dernière, que l'on peut rebaptiser « connaissance théorique » et une connaissance « pratique » fondée sur des relations à l'objet, que ces relations soient directes, comme dans la perception, ou indirectes, comme dans la communication. »  
Récanati (2009 : 169)

Partant de cette distinction, la tâche du Tangram Matching Task peut être expliquée de la sorte : Le sujet dirigeant, mettons SD, est en relation de référence directe avec un ensemble de douze stimuli – mettons A à L pour les douze stimuli et  $\{R_{dir,A}; (...); R_{dir,L}\}$  pour l'ensemble des références directes liant SD à ces stimuli – c'est-à-dire que la source d'information principale dont SD dispose sur l'ensemble  $\{R_{dir,A}; (...); R_{dir,L}\}$  est d'ordre perceptive. Dans la mesure où le sujet dirigeant a pour objectif de

---

<sup>147</sup> Cette distinction prend sa source chez Russell (1918) qui propose deux concepts : le « knowledge by acquaintance » qui renvoie à la connaissance directe d'un objet et le « knowledge by description » qui renvoie à une forme de connaissance par description. Précisons cependant que dans l'optique de Russell, ces considérations n'ont pour objectif que de résoudre certains problèmes inhérents à l'approche littéraliste de la référence (cf partie 1.1.1.1.). Comme de nombreux philosophes contemporains, Récanati adopte en réalité une conception plus généreuse de l'expérience immédiate que celle de Russell, cette dernière étant plus limitative et ne concernant que la connaissance directe que le sujet a de lui-même et des objets immédiats de son expérience sensible.

décrire ses cartes au fur et à mesure, il doit essentiellement se focaliser sur la relation de référence qu'il a au stimulus A ( $R_{dir,A}$ ). L'objectif du sujet dirigeant est de faire en sorte à ce que le sujet partenaire, mettons SP, soit dans une relation de référence directe avec l'objet A' ( $R_{dir,A'}$ ), stimulus similaire à l'objet A, en utilisant uniquement la parole, c'est-à-dire en produisant un contenu linguistique ( $Desc.A$ ) orienté vers le partenaire<sup>148</sup>.

Aussi, à considérer un principe de rationalité un tant soit peu minimal chez nos interlocuteurs (cf. partie 4.3.2.1), une condition nécessaire chez notre dirigeant consiste à envisager une équivalence des contenus représentationnels entre la référence directe de l'objet A ( $R_{dir,A}$ ) et le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A ( $Desc.A$ ). A formaliser cette idée, on obtiendrait l'équivalence ( $R_{dir,A} \leftrightarrow Desc.A$ ).

Afin d'identifier le stimulus A', l'interlocuteur partenaire doit se trouver dans la relation perceptive appropriée ( $R_{dir,A'}$ ), en correspondance avec le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A ( $Desc.A$ ) produit par l'interlocuteur ayant le rôle de dirigeant. Du point de vue du partenaire, les deux concepts doivent avoir suffisamment de contenu en commun, c'est-à-dire répondre à des conditions de conformité, pour pouvoir être considérés comme équivalents. Sur un versant plus formel, le partenaire ne peut estimer sa tâche accomplie que lorsqu'il est en mesure de statuer sur une relation d'équivalence entre le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A ( $Desc.A$ ) et la référence directe ( $R_{dir,A'}$ ), c'est-à-dire lorsque ( $Desc.A \leftrightarrow R_{dir,A'}$ ). Jusqu'à obtenir cette équivalence, le sujet partenaire dispose d'un contexte constitué d'une part, du contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A ( $Desc.A$ ), ce qui lui fournit une connaissance pratique indirecte sur le stimulus A. Et d'autre part, de l'ensemble des références directes lui fournissant une connaissance pratique directe sur chacun des douze stimuli  $\{R_{dir,A'} ; (...); R_{dir,L'}\}$  auxquels il est confronté.

Ainsi, la base même du processus interlocutoire dans ce type de transaction – c'est-à-dire avant que l'interaction verbale ne soit amorcée – apparaît comme asymétrique dans le sens où une relation d'équivalence créée à partir de connaissances pratiques directes existe chez l'interlocuteur dirigeant entre une référence directe ( $R_{dir,A}$ ) et un contenu linguistique ( $Desc.A$ ) alors que chez le partenaire, il convient de créer une telle relation d'équivalence à partir de connaissances pratiques indirectes sur le stimulus A au travers du contenu linguistique fournit ( $Desc.A$ ) dans un contexte où plusieurs stimuli, donc un ensemble de connaissances pratiques directes  $\{R_{dir,A'} ; (...); R_{dir,L'}\}$ , peuvent remplir les conditions de conformité permettant de rentrer sous le coup de la relation d'équivalence entre le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A ( $Desc.A$ ) et la bonne référence perceptive, soit la référence directe ( $R_{dir,A'}$ ).

Plus généralement, c'est la réalisation d'une relation de transitivité qui constitue l'objectif réel de la tâche et donc, de ce type de transaction référentielle. En effet, si le sujet dirigeant dispose à la base d'une relation d'équivalence entre la référence directe de l'objet A et le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A – mettons ( $R_{dir,A} \leftrightarrow Desc.A$ ) – et que l'objectif du partenaire soit de parvenir à une relation d'équivalence entre le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus A et la référence directe de l'objet A' – mettons ( $Desc.A \leftrightarrow R_{dir,A'}$ ) – force est de constater que l'objectif de la tâche est bel et bien de parvenir à une relation

---

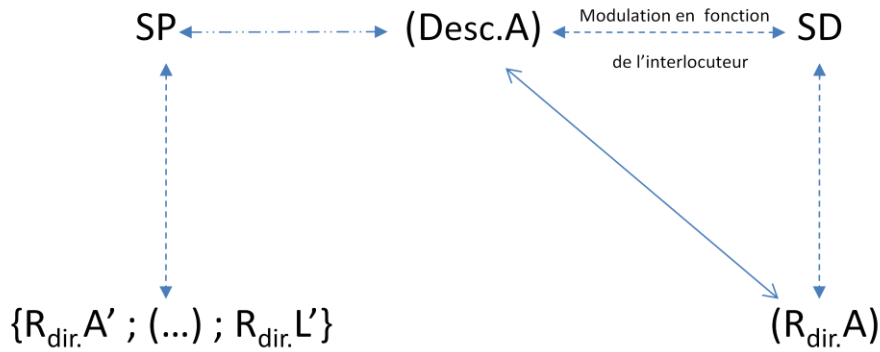
<sup>148</sup> Nous souscrivons effectivement à l'idée selon laquelle un contenu linguistique référentiel produit par un locuteur implique nécessairement la façon dont son allocutaire est en mesure de l'interpréter (Bach, 2004b).



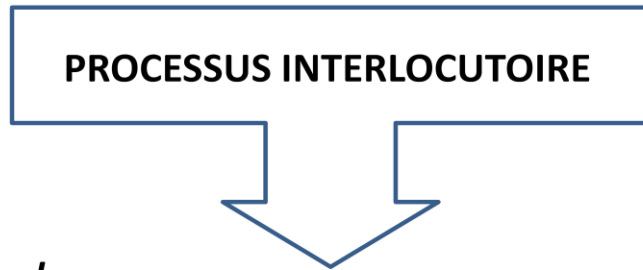
de transitivité où les références directes de chaque interlocuteurs correspondent sur le plan représentationnel, mettons  $(R_{dir.A}) \leftrightarrow (R_{dir.A'})$ . Plus formellement, l'objectif de la tâche est d'aboutir à la formule transitive suivante :  $(R_{dir.A}) \leftrightarrow (Desc.A)$  et  $(Desc.A) \leftrightarrow (R_{dir.A'})$  donc  $(R_{dir.A}) \leftrightarrow (R_{dir.A'})$ .

Afin de clarifier notre propos, nous nous proposons de représenter ces contraintes cognitives au sein de la figure 2 ci-après. Cette dernière a pour fonction d'illustrer les relations référentielles auxquelles sont confrontés les sujets dans la tâche expérimentale du Tangram Matching Task et ce, en l'état initial de la tâche ainsi qu'en son état final, l'objectif du processus interlocutoire étant de permettre le passage de l'un à l'autre.

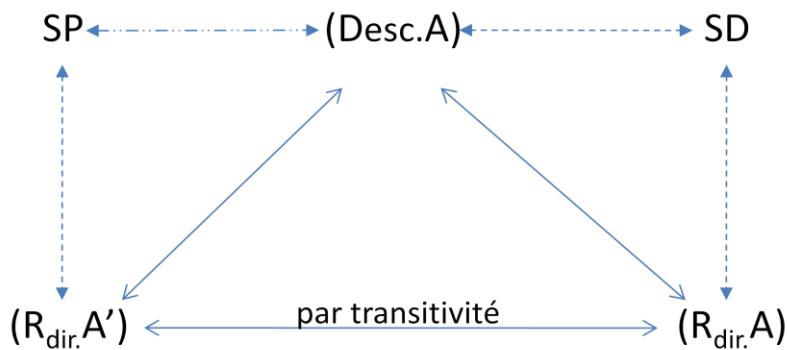
**1) Etat Initial :**



**2) Processus interlocutoire :**



**3) Etat Final :**



**Légende :**

*SD* : Sujet Dirigeant ; (*R<sub>dir.</sub>A*) : Relation de référence directe au stimulus A  
*SP* : Sujet Partenaire ; (*R<sub>dir.</sub>A'*) : Relation de référence directe au stimulus A'  
*(Desc.A)* : Contenu linguistique de la référence au stimulus A  
*{R<sub>dir.</sub>A' ; (...) ; R<sub>dir.</sub>L'}* : Relations de référence directe aux douze stimuli A' à L'

- ←-----→ Relation impliquant des connaissances pratiques directes
- ←-----→ Relation impliquant des connaissances pratiques indirectes
- ←====→ Relation d'équivalence des contenus représentationnels

Figure 2 : Schéma des contraintes cognitives à l'œuvre dans la tâche du Tangram Matching Task basé sur les relations référentielles des interlocuteurs.

Tel que cela est représenté au sein de ce schéma, le passage de l'état initial à l'état final ne s'accomplit qu'au travers du processus interlocutoire dont l'analyse constitue tout l'intérêt notre travail. Conformément à la consigne expérimentale, ce n'est qu'au travers de ce dernier que les interlocuteurs peuvent co-construire la relation de transitivité permettant à la tâche de se solder par une réussite. Aussi, si de lourdes contraintes pèsent sur le processus interlocutoire, elles ne sont pas sans laisser place, sur le plan théorique tout du moins, à un jeu conversationnel pouvant s'avérer fort riche. Nécessitant une prise en compte du contexte afin de pouvoir développer suffisamment de conditions permettant de considérer une des relations de référence directe du sujet partenaire comme entrant sous le coup du contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus, les interlocuteurs ont la possibilité de négocier et de remettre en cause de nombreux paramètres, nous dirons même, la quasi-totalité des paramètres qui contraignent l'interaction dans laquelle ils sont respectivement engagés. Théoriquement, chaque temps de l'interaction consistera donc en une confrontation d'une référence directe du partenaire parmi son ensemble initial au contenu linguistique produit par l'interlocuteur dirigeant où tant le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus, que la référence directe du sujet partenaire ou encore son ensemble initial de références directes peuvent être remis en cause. Logiquement parlant, même la relation de référence directe entre le stimulus A et le sujet dirigeant peut être remaniée<sup>149</sup>. A cela, vient indubitablement s'implémenter les éléments provenant du contexte interactionnel et développés progressivement au fur et à mesure du déroulement séquentiel de ce dernier. Et sur ce point, gageons fortement que les interlocuteurs ne soient plus que jamais contraints à utiliser des logiques non monotones avec des raisonnements révisables où des conclusions par défaut sont obtenues à partir d'informations incomplètes, pour être éventuellement rétractées lors de l'apparition de contre-exemples et ce, jusqu'à disposer de suffisamment de conditions permettant de considérer une des relations de référence directe du sujet partenaire comme entrant sous le coup du contenu linguistique la référence ayant pour fonction de référer au stimulus en débat.

Poussant un peu le raisonnement sur ce point, il apparaît que les interlocuteurs peuvent tout à fait considérer avoir réussi à la tâche expérimentale tout en n'y parvenant pas de façon effective. En effet, à un moment donné de l'interaction, plusieurs références directes en relation avec le sujet partenaire peuvent se trouver sous le coup du contenu linguistique désormais co-construit. A ce stade, il suffit que le sujet partenaire en omette une ou ne la juge pas comme suffisamment en conformité avec les conditions permettant de la faire entrer sous le coup du contenu linguistique pour que la réalisation de la tâche soit considérée comme réussie par les interlocuteurs – en fait par le sujet partenaire – mais ne le soit pas effectivement dans la réalité matérielle. Ce point, que nous ne développerons pas plus en détails ici, fait notamment référence à des questions cruciales en théorie de la communication telles que celles du savoir mutuel, de la place du malentendu ou de l'intersubjectivité (cf. partie 1.2.3.2.1.). Quant à ces interrogations, la comparaison de situations d'échec à la tâche et de situations de réussite peut s'avérer fortement heuristique.

Enfin, pour en revenir au plan interlocutoire et conclure sur ce dernier, nous dirons que l'implication la plus directe de ces contraintes cognitives relatives aux différentes relations de référence et donc, aux différents types de connaissances impliquées, consiste en une modification du

---

<sup>149</sup> En effet, ce dernier peut, au cours de l'interaction, être finalement être amené à percevoir le stimulus autrement.

schéma classique d'intercompréhension en trois temps (cf. 6.1.1.1.). En effet, dans le cas d'un éventuel troisième temps directeur,  $L_1$  ne peut sanctionner la validité de ce qui est énoncé par  $L_2$  en  $T_2$  vu que  $L_1$  n'a pas accès à l'expérience perceptive de  $L_2$ . Partant de ce principe, l'existence de  $T_3$  devient obsolète sur le plan fonctionnel et le mécanisme d'intercompréhension doit logiquement s'en retrouver réduit à une forme binaire. Somme toute, les sujets doivent se contenter d'une intercompréhension par défaut, invérifiable jusqu'à la fin de la tâche (c'est-à-dire après la passation de douze stimuli). C'est pourquoi la seule option envisageable pour ces derniers consiste en la réduction de la part d'incertitude quant à l'expérience perceptive de chacun des interlocuteurs avant de clore une transaction. Rétroactivement, c'est le statut de  $T_2$  qui prend une autre tournure car dans la mesure où il permet de par son énonciation de clore la transaction, l'acte accompli dispose d'une double direction d'ajustement entre les choses et les mots et donc, d'un statut d'acte déclaratif.

### 6.1.1.3 ... pour isoler un phénomène communicationnel spécifique ?

A considérer l'ensemble des contraintes cognitives pesant sur l'interaction verbale dans une situation de ce type, force est de se demander si la tâche du Tangram Matching Task reflète bel et bien un quelconque phénomène naturel relatif à la référence ou au contraire, s'il ne constitue finalement qu'un artefact de laboratoire.

Et à bien y regarder, il apparaît que la façon dont nous décrivons notre tâche correspond en tous points à la façon dont sont décrits les démonstratifs. Au sein de la littérature, les démonstratifs sont définis comme des indexicaux (Guillot, 2006) qui, de même que tous les indexicaux, font intervenir le contexte de leur propre énonciation dans la désignation de l'objet (Charolles, 2002). En tant que déictique, les démonstratifs sont envisagés comme des mots ou des expressions qui véhiculent aussi un certain nombre d'informations permettant de repérer et de qualifier le référent qu'ils désignent (Diesel, 1999). Couramment, il est d'usage de distinguer les démonstratifs simples tels que « ceci » ou « cela », des démonstratifs complexes tels que « cet homme » ou « ce bateau ».

Et c'est à nouveau François Récanati que nous citerons afin d'étayer nos propos pour la simple et bonne raison que la description qu'il fournit de l'usage des démonstratifs, en partie basée sur les conclusions de Gareth Evans (1982 ; 1985), semble similaire à la description des contraintes cognitives que nous avons esquissée dans la partie précédente. Afin de se faire une idée plus concrète, nous proposons de retranscrire ci-dessous la façon dont est conçu l'usage d'un démonstratif chez cet auteur qui déclare :

« Lorsqu'on emploie un démonstratif comme « cet homme », on se trouve généralement en relation perceptive avec l'homme en question. Cette relation est cruciale et c'est elle qui, dans ce type de cas, détermine la référence. Pour comprendre ce que l'on dit lorsqu'on dit « cet homme est un espion », un auditeur doit identifier l'homme dont on parle, et pour l'identifier il doit se trouver avec lui dans la relation perceptive appropriée. Il ne suffit pas de comprendre que le locuteur fait référence à un homme qui se trouve dans la direction indiquée par son geste : il faut, en s'aidant du geste, focaliser son attention sur la région en question et identifier l'homme. De même, Evans donne l'exemple d'un démonstratif, « cet oiseau », utilisé par quelqu'un pour évoquer le souvenir d'un oiseau que le locuteur et son interlocuteur ont vu un jour et qui les a frappés. Si le locuteur dit « cet oiseau devait être un migrateur », son interlocuteur ne comprend pas ce qu'il dit s'il n'identifie pas l'oiseau par un acte effectif de remémoration, lequel acte n'est

possible que parce que, comme le locuteur, l'interlocuteur a perçu l'oiseau dans le passé et en a gardé le souvenir. C'est seulement lorsque le l'auditeur se souvient effectivement de l'oiseau et peut dire « Ah oui, cet oiseau .... » qu'il accède à la référence du démonstratif (ou plus exactement qu'il y accède de la façon qui est requise pour comprendre ce que dit le locuteur). Tant qu'il ne se souvient pas effectivement, il ne comprend pas l'acte de référence du locuteur, quand bien même celui-ci lui fournit une description complète de l'oiseau, localise dans le temps leur rencontre passée avec lui, etc ... Ces exemples montrent que la connaissance directe que présuppose l'emploi des démonstratifs est irréductible à la connaissance par description. » Récanati (2009 : 165)

A la lecture de ce paragraphe, il apparaît clairement que la référence d'un démonstratif ne peut être déterminée que lorsque l'interlocuteur se trouve dans la relation perceptive appropriée. D'ailleurs, cela a déjà été souligné par différents travaux expérimentaux (Streeck et Knapp, 1992 ; Eriksson, 2009) dont nous citerons, en guise d'illustration, les propos tirés des conclusions de l'étude menée par Eriksson (2009). Au sein de cette dernière, dont l'objectif était de procéder à l'analyse de séquences conversationnelles référentielles impliquant des démonstratifs afin de déterminer différentes modalités corporelles et verbales, l'auteur déclare :

« Referring to present objects constitutes an embedded action sequence, in which different practices provide solutions to the task of achieving a satisfactory identification of the referent. The larger matrix action sequence involves several interactional steps, such as guaranteeing a common visual focus<sup>150</sup> in order to carry out the reference, as well as the subsequent confirmation by the other participants. » Eriksson (2009)

Pour chacun de ces auteurs, la relation perceptive apparaît comme une condition *sine qua non*, et complémentaire au contenu linguistique, quant à la réalisation effective de la relation de référence. Et comme cela a été présenté au sein de la partie précédente, la relation perceptive constitue un pré-requis de la même importance au sein de notre tâche expérimentale afin de pouvoir statuer sur la réussite à la tâche et de permettre la clôture de la transaction. Seule sa correspondance suffisante aux conditions de conformité sous-tendues par le contenu linguistique ayant pour fonction de référer au stimulus permet l'établissement de la relation d'équivalence nécessaire à l'accomplissement de la tâche, que cette dernière soit effective ou non. Nous avons donc bien affaire, dans les deux cas, à un phénomène *a priori* similaire.

Cependant, si cette analogie semble flagrante, nous ne nous risquons pas à présenter notre démarche comme relevant de l'étude des démonstratifs. Et là n'est pas notre objectif. Pour autant, et au vu de ces éléments présentés ci-dessus, force est de constater que nous traitons bien d'un phénomène similaire à celui de l'usage communicationnel des démonstratifs, et qui plus est, de façon relativement bien circonscrite sur le plan expérimental.

En cela, notre démarche rejoint le projet général de pragmatique expérimentale (Noveck et Sperber, 2004 ; Sperber et Noveck, 2007), projet élaboré afin de se dégager des méthodologies intuitionnistes souvent employées en pragmatique et dont l'objectif est d'articuler théories pragmatiques et méthodes expérimentales afin d'interroger des problèmes d'ordre pragmatique. Par conséquent, il est donc possible de dire que notre démarche d'étude du phénomène de co-construction dialogique de la référence est à concevoir dans le cadre de la pragmatique

---

<sup>150</sup> C'est nous qui soulignons.

expérimentale ou de façon plus exacte, dans le cadre de l'association entre pragmatique expérimentale et approche pragmatique en psychologie<sup>151</sup>.

## 6.1.2 L'inconsistance du modèle traditionnel dans l'appréhension des transactions référentielles orientées vers la tâche

### 6.1.2.1 Avantages d'une analyse structurelle de type hiérarchique

L'intérêt principal que revêt le fait de dégager la structure d'une transaction<sup>152</sup> est qu'il permet de représenter le processus de négociation auquel les interlocuteurs sont mêlés. Considérée comme une étape préliminaire indispensable de l'analyse inférentielle (Musiol, 1989), la structure d'une transaction permet de dégager l'organisation conversationnelle envisagée sous l'angle de l'intrication, par degré de rang ou de relation, des différents éléments qui la constituent. Et à cet égard, un facteur fondamental consiste en la mise en évidence des temps-clés de l'interaction, c'est-à-dire les temps directeurs de cette dernière. Ces temps directeurs constituent à notre sens des indices de toute importance car ils servent de point d'ancrage au débat des interlocuteurs et conditionnent donc plus fortement le développement de l'interaction que les autres éléments conversationnels.

Sur le plan structurel, les constituants directeurs, de même que les autres éléments conversationnels, peuvent être envisagés comme s'enchaînant de deux façons : linéaire et hiérarchique (Roulet, Auchlin, Moeschler, et al., 1985 ; Moeschler, 1985 ; Roulet, 1992). De façon linéaire, les différents constituants directeurs d'une transaction entretiennent entre eux une relation de rang, c'est-à-dire qu'ils concernent le même niveau de discours. De façon hiérarchique, un constituant directeur consiste généralement soit en l'aboutissement d'un développement, c'est-à-dire une sorte de conclusion, soit en l'amorce d'un développement que l'élément directeur conditionne du fait de ses propriétés. Ainsi, dans chacun de ces deux cas, le constituant directeur dispose de propriétés qui lui permettent d'englober, de saturer, un agencement de plusieurs unités conversationnelles. Sur le strict plan du contenu, il serait possible de « résumer » une transaction par l'intrication des différents constituants directeurs<sup>153</sup> de hiérarchie maximale. C'est pourquoi d'un point de vue hiérarchique, les constituants directeurs de hiérarchie maximale se situent au rang le plus supérieur de toutes les unités. Dans cette optique, les constituants directeurs de hiérarchie maximale de rang « n » subordonnent d'autres constituants de rang inférieur « n-1 » qui sont subordonnés aux premiers mais subordonnent d'autres constituants de rang plus inférieur « n-2 ». Ainsi, les unités conversationnelles de rangs inférieurs sont aussi agencées entre elles de façon hiérarchique ou linéaire mais elles constituent néanmoins des ensembles d'éléments subordonnés. L'importance de ces éléments de rangs inférieurs (subordonnés) est donc nécessaire mais moindre

---

<sup>151</sup> Nous entendons par « approche pragmatique en psychologie » le modèle nancéen développé ces vingt dernières années, principalement autour d'Alain Trognon et de ses collaborateurs.

<sup>152</sup> La question de la structure des conversations ainsi que la présentation critique d'un modèle d'analyse structurelle sont développées au sein de notre chapitre 3.3.2.

<sup>153</sup> Bien évidemment, s'en tenir uniquement à cela consisterait à opérer en une réduction malheureuse des propriétés de la conversation et conduirait à délaisser de nombreuses caractéristiques de toute importance. Ici, cette idée est soulevée uniquement dans le cadre de notre propos qui n'a pour objectif que d'étayer le concept de constituant directeur.

que celle des éléments des rangs les plus supérieurs, qui, en saturant les premiers, constituent les temps clés des transactions.

D'un point de vue cognitif, les constituants directeurs sont l'objet des procédures inférentielles mises en œuvre par les interlocuteurs dans leurs stratégies de rationalisation dans la mesure où ils véhiculent les thèmes potentiellement intentionnés des interlocuteurs.

C'est pourquoi mettre à jour les constituants directeurs de chaque transaction permet de dégager les unités conversationnelles autour desquelles se tissent les stratégies des interlocuteurs afin d'accomplir une transaction. Ainsi, relever des régularités ou des spécificités dans la mise à jour des temps directeurs de chaque transaction apparaît comme un préalable de toute importance dans l'analyse de la constitution des transactions. Par extension, cela semble – et la position que nous soutenons – être un pré-requis indispensable dans l'élaboration d'un modèle dialogique. En effet, tel que le déclare Trognon (1999), un projet théorique dont le but est de fournir une théorie de la conversation en tant que matrice d'accomplissement des rapports sociaux et des cognitions ne peut pas négliger les structures car c'est en leur sein que se réalisent nombre d'événements socio-cognitifs.

Concernant la co-construction dialogique de la référence, nous soutenons donc qu'envisager les structures des interactions est susceptible d'amener à reconsidérer totalement ou partiellement la façon dont ce phénomène est abordé dans la littérature. Afin d'étayer notre propos, nous nous proposons de construire notre réflexion en fournissant une analyse structurale d'exemples empiriques tirés des travaux de Clark et de ses collaborateurs. Plus précisément, nous montrerons en quoi la conception de la co-construction dialogique de la référence au sein des travaux de Clark et de ses collaborateurs peut être reconsidérée sur plusieurs points.

#### 6.1.2.2 Le modèle traditionnel à l'épreuve de l'analyse structurale

Tel que cela a été développé au sein de notre premier chapitre (cf. partie 1.2.3.3.), la conception de la conversation sous-jacente au sein des travaux de Clark et de ses collaborateurs – basée uniquement sur une théorie de l'action – conduit à adopter une vision bien trop linéaire de l'interaction verbale. Tel que cela a aussi été mis en avant, cette focalisation sur le versant actionnel est insatisfaisante car tant la nature de cette théorie de l'action que son usage exclusif, conduisent à délaissier les propriétés représentationnelles des énoncés au simple profit de leurs supposées propriétés actionnelles<sup>154</sup>.

---

<sup>154</sup> Ce point est détaillé au travers d'arguments théoriques au sein de notre partie 1.2.3.3 qui relève et étaye des critiques émises au sein de la littérature à l'encontre de plusieurs éléments inhérents à l'approche de Clark et de ses collaborateurs. Brièvement, nous leur adressons une critique d'ordre théorico-méthodologique sur plusieurs plans qui, selon nous, les conduisent à fournir une analyse exclusive de phénomènes de surface. Nous étayons notre propos au travers de différents arguments dont les principaux sont les suivants : le fait d'envisager le tour de parole comme unité minimale, l'usage exclusif d'une théorie de l'action, le fait que cette théorie d'action soit le système d'alternance des tours de paroles de Sacks, Schegloff et Jefferson (1978), système à propos duquel nous rapportons différentes critiques relatives à sa pertinence quant à l'analyse des

Cependant, à considérer une analyse de type structurelle prenant en compte la dynamique – tant proximale que distale – des actes de langage, c’est l’intrication des aspects représentationnels et actionnels qui sont mis au devant de la scène. Et dans cette démarche, il devient désormais possible de surmonter l’inconsistance relevée par certains auteurs au sein des travaux de Clark (Trognon, Musiol, et Kostulski, 1999) afin de se dégager de la stricte analyse de phénomènes de surfaces pour appréhender les dimensions cognitives sous-jacentes.

Aussi, afin de montrer en quoi peut émerger la possibilité de reconsidérer la façon dont se co-construit la référence entre deux interlocuteurs dans une tâche expérimentale, nous nous proposons d’articuler notre discours autour d’exemples empiriques. Mais auparavant, il convient de rappeler quelques éléments concernant la façon dont est envisagé ce processus.

Au sein du modèle développé par Clark et ses collaborateurs (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Wilkès-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Bangerter, 2004 ; Fernandez, Lucht et Schlangen, 2007), la co-construction de la référence est envisagée de deux façons :

- ✓ Soit au travers d’un processus binaire que Clark et Wilkès-Gibbs nomment l’échange basique<sup>155</sup>. Selon ces auteurs, l’échange basique n’est possible que lorsque que le partenaire accepte la proposition initiale du dirigeant sans que ne soit opéré un remaniement de cette dernière<sup>156</sup>. Dans ce cas, le processus de référenciation se déroule en deux étapes dont la première consiste en une phase d’initiation de la référence et une phase d’acceptation de la référence. En guise d’illustration, les auteurs fournissent l’exemple que nous nous proposons de retranscrire au sein de la figure 2 ci-dessous :

A : Number 4’s the guy leaning against the tree. B : Okay
--

Figure 3 : Exemple d’un processus de co-construction de la référence en deux phases (tiré de Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 : 16)

Commentaire : On retrouve bien ici un échange minimal, basique, qui correspond donc pour les auteurs à un échange composé de deux tours de paroles grâce auxquels le processus de co-construction de la référence s’établit. Ici, les deux phases du processus – initiation et acceptation – sont très clairement distinctes.

- ✓ Soit au travers d’un processus ternaire comportant les deux mêmes phases que dans l’échange basique auxquelles vient se greffer une phase intermédiaire que Clark et Wilkès-Gibbs nomment la phase de remaniement<sup>157</sup> (refashioning). Selon ces auteurs, la phase de remaniement intervient lorsque le premier énoncé n’est pas directement accepté par

---

processus sociocognitifs. Aussi, nous renvoyons le lecteur désireux d’approfondir ce point à la partie 1.2.3.3 de notre travail.

<sup>155</sup> Le terme « échange basique » correspond à la traduction que nous proposons pour la formulation anglaise des auteurs qui est : “basic exchange”.

<sup>156</sup> Les propos originaux des auteurs sont les suivants : « So in the basic exchange, the acceptance process is canonical : the director presents a noun phrase, and the matcher presuppose her acceptance (...) the basic exchange should only be possible when the matcher can accept the director’s initial presentation without refashioning it».

<sup>157</sup> Le terme « remaniement » correspond à la traduction que nous proposons pour la formulation anglaise des auteurs qui est : “refashioning”.



l'interlocuteur. Elle permet aux interlocuteurs de se mettre d'accord, de co-construire leur savoir commun. Sur le plan purement processuel, cette phase succède à la phase d'initiation et précède la phase d'acceptation. En guise d'illustration, les auteurs fournissent plusieurs exemples dont un que nous nous proposons de retranscrire au sein de la figure 4 ci-dessous :

A : Um, third one is the guy reading with, holding his book to the left.  
 B: Okay, kind of standing up ?  
 A : Yeah.  
 B : Okay.

Figure 4 : Exemple d'un processus de co-construction de la référence en trois phases (tiré de Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 : 22)

Commentaire : Dans la perspective des auteurs, cette transaction reflète un processus ternaire. La première phase, correspondant au premier énoncé, renvoie à une phase d'initiation. La seconde phase, correspondant aux deux énoncés suivants, renvoie à la phase de remaniement. Et la troisième phase, correspondant au quatrième énoncé, renvoie à la troisième phase dite d'acceptation. De prime abord, et à considérer les *a priori* théorico-méthodologiques des auteurs, ce « découpage » semble pertinent mais dès lors qu'est envisagée la question de la structure, une tout autre analyse peut être tirée de cet exemple. Afin de l'étayer, nous nous proposons de dégager ci-après la structure de cette transaction au sein de la figure 5 ci-dessous :

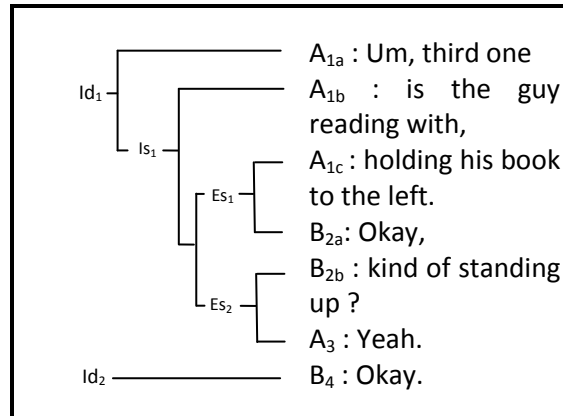


Figure 5 : Structure hiérarchique d'une transaction tirée de Clark et Wilkès-Gibbs (1986 : 22)

#### *Analyse hiérarchique commentée:*

Préambule : Pour ce commentaire, nous nous proposons de retranscrire l'agencement hiérarchique des éléments de la transaction dialogique tout en respectant au maximum la séquentialité de l'interaction verbale<sup>158</sup>. Par ailleurs, et par souci de clarté, nous nous proposons de fournir au lecteur un

<sup>158</sup> Il est question ici de respect maximum de la séquentialité car, tel que nous l'avons exposé en présentant le modèle d'analyse hiérarchique (cf. partie 3.3.2.1.), il existe des dynamiques récursives qui correspondent à des

commentaire détaillé associé à un commentaire simplifié. Mis en marge du premier, le commentaire simplifié permet de suivre les grandes étapes de l'agencement structurel de chaque transaction de façon concise. Le commentaire détaillé permet quant à lui de disposer du détail de l'agencement structurel de chaque transaction. C'est donc deux niveaux de lecture qui sont proposés car chaque commentaire peut être suivi séparément en fonction du degré d'approfondissement que le lecteur souhaite obtenir. De plus, ces deux commentaires étant mis en page de façon parallèle, il est tout à fait possible de basculer d'un type de commentaire à l'autre à n'importe quel moment sans pour autant perdre le fil de l'analyse. Précisons aussi que la notation des différents composants conversationnels est retranscrite soit en fonction de la désignation du tour de parole (par exemple E<sub>18</sub>) soit en fonction du statut de l'élément au sein de la transaction (par exemple I<sub>s3</sub>).

*Commentaire  
simplifié*

*Commentaire détaillé*

*Cette transaction se compose de l'intervention complexe A<sub>1</sub> et de l'intervention simple B<sub>7</sub>. Toutes deux constituent, par complétude interactionnelle, l'échange [A<sub>1a</sub> ; B<sub>4</sub>].*

L'analyse structurelle de cette transaction laisse apparaître que cette dernière est constituée d'un échange [A<sub>1</sub> ; B<sub>4</sub>], lui-même composé de deux interventions A<sub>1</sub> et B<sub>4</sub> ou Id<sub>1</sub> et Id<sub>2</sub>. L'initiation de la transaction est effectuée par le sujet-dirigeant au travers de l'intervention complexe A<sub>1</sub> qui fait d'abord état, A<sub>1a</sub>, du stimulus dont il doit traiter – c'est-à-dire de la carte en question – puis, en A<sub>1b</sub> et A<sub>1c</sub>, d'une description du contenu du stimulus. C'est à ce titre qu'il déclare en A<sub>1</sub> : « Um, third one is the guy reading with, holding his book to the left ». Cette intervention ne sera complétée que de façon distale, en B<sub>4</sub>, par une intervention simple du sujet-partenaire qui traite aussi du stimulus à proprement parler en déclarant : « Okay », ce qui vient clore la transaction. Sur le plan fonctionnel, la fonction initiative de A<sub>1a</sub> est assertive. A cette dernière correspond la fonction réactive de B<sub>4</sub> qui consiste en une évaluation positive de l'assertion émise en A<sub>1a</sub>. Tel que nous allons à présent le développer, les interventions A<sub>1</sub> et B<sub>4</sub> – ou Id<sub>1</sub> et Id<sub>2</sub> – se complètent par complétude compositionnelle (Moeschler, 1985), c'est-à-dire par une complétude interactionnelle globale obtenue par la complétude locale de chacune de ses parties.

*L'intervention complexe A<sub>1</sub> se divise en trois actes de langage assertifs A<sub>1a</sub>, A<sub>1b</sub> et A<sub>1c</sub>. Où A<sub>1a</sub> subordonne A<sub>1b</sub>, qui subordonne A<sub>1c</sub>.*

L'intervention A<sub>1</sub> consiste en une intervention complexe, c'est-à-dire dans notre cas, composée de plusieurs actes de langage. Dans le cas de l'intervention A<sub>1</sub>, on distingue trois actes de langage A<sub>1a</sub>, A<sub>1b</sub> et A<sub>1c</sub>, tous de type assertif. L'acte A<sub>1a</sub> consiste en une description du stimulus à proprement parler, c'est-à-dire en une description de la carte dont il est question. Cet acte correspond à la formulation « Um, the third one ». L'acte A<sub>1b</sub> renvoie pour sa part à une description du contenu du stimulus, c'est-à-dire en une description de l'image qui se trouve sur la carte. Cet acte correspond à la formulation « is the guy reading with, ». Sur le plan hiérarchique, l'acte A<sub>1b</sub> consiste en un développement de la thématique introduite

---

structures dites ascendantes et dont les constituants s'enquêtent de leur statut définitif à rebours du déroulement séquentiel de l'interaction.

par A<sub>1a</sub> et ce, dans la mesure où le premier traite du stimulus en question au troisième temps de la tâche expérimentale et le second, du contenu de ce stimulus. Par conséquent, A<sub>1a</sub> subordonne A<sub>1b</sub>. L'acte A<sub>1c</sub> consiste en une expansion de la thématique introduite en A<sub>1b</sub>, c'est-à-dire la thématique de l'homme en train de lire. Cet acte correspond à la formulation : « holding his book to the left ». Par ce développement thématique, l'acte A<sub>1c</sub> s'enquiert d'un statut subordonné à l'acte A<sub>1b</sub>. C'est en retour le statut hiérarchique de l'acte A<sub>1b</sub> qui s'en retrouve modifié car ce dernier devient alors à la fois acte subordonné à A<sub>1a</sub> mais directeur par rapport à A<sub>1c</sub>.

*L'intervention B<sub>2</sub> se compose de deux actes de langage B<sub>2a</sub> et B<sub>2b</sub>, qui constituent deux interventions indépendantes.*

Ensuite, le sujet-partenaire effectue l'intervention complexe B<sub>2</sub> en déclarant : « Okay, kind of standing up ? ». Cette intervention complexe se divise d'ailleurs en deux actes de langage, B<sub>2a</sub> et B<sub>2b</sub>, ayant chacun une fonction différente. Le premier acte, l'acte B<sub>2a</sub>, correspond à la formulation : « Okay, ». Sur le plan fonctionnel, il consiste en une acceptation de ce qui est énoncé par le locuteur A en A<sub>1</sub>. Le second, l'acte B<sub>2b</sub>, correspond à la formulation : « kind of standing up ? ». Sur le plan fonctionnel, il consiste en une demande de confirmation, et sur le plan illocutoire, à un acte de type assertif directif indirect.

*L'intervention B<sub>2a</sub> vient former, avec A<sub>1c</sub>, l'échange [A<sub>1c</sub>; B<sub>2a</sub>] ou Es<sub>1</sub>. Et B<sub>2b</sub> vient former, avec A<sub>3</sub>, l'échange B<sub>2b</sub>; A<sub>3</sub> ou Es<sub>2</sub>. Ces deux échanges sont de même niveau et sont subordonnés à A<sub>1b</sub> ou Is<sub>1</sub>.*

L'intervention B, ainsi que les actes B<sub>2a</sub> et B<sub>2b</sub> qui la composent, développe toujours la thématique introduite en A<sub>1b</sub>, c'est-à-dire la thématique de l'homme en train de lire. En conséquence, c'est à l'acte A<sub>1c</sub> que vient s'articuler l'acte B<sub>2a</sub>. Ils forment ensemble l'échange [A<sub>1c</sub>; B<sub>2a</sub>] ou échange Es<sub>1</sub>. Et cet échange est donc subordonné à A<sub>1b</sub>, et plus en amont, à A<sub>1a</sub>. L'acte B<sub>2b</sub> vient quant à lui s'articuler à l'intervention émise par le sujet-dirigeant en A<sub>3</sub>, acte qui consiste en une confirmation de la demande de confirmation effectuée par le sujet partenaire en B<sub>2b</sub>. Cet acte correspond à l'énoncé : « Yeah ». De ce fait, les actes viennent constituer l'échange [B<sub>2b</sub>; A<sub>3</sub>] ou Es<sub>2</sub>. Développant toujours la thématique de l'homme en train de lire initiée par le sujet-dirigeant en A<sub>1b</sub>, cet échange lui est subordonné. Il est cependant de même niveau hiérarchique que l'échange [A<sub>1c</sub>; B<sub>2a</sub>]. Par conséquent, A<sub>1b</sub> subordonne Es<sub>1</sub> et Es<sub>2</sub> et constitue ainsi l'intervention Is<sub>1</sub>.

*L'intervention B<sub>4</sub> ou Id<sub>2</sub> vient clôturer la transaction et former l'échange [A<sub>1a</sub>; B<sub>4</sub>] ou [Id<sub>1</sub>; Id<sub>2</sub>].*

En B<sub>4</sub>, le sujet partenaire émet une intervention qui vient clôturer la transaction. Le sujet-dirigeant déclare : « Okay ». Dans la mesure où cette intervention marque la réalisation effective de la tâche, elle porte sur le stimulus à proprement parler et constitue de fait une intervention indépendante de même niveau que A<sub>1a</sub>. Sur le plan fonctionnel, B<sub>4</sub> s'enquiert d'une fonction assertive réactive à A<sub>1a</sub> alors que sur le plan illocutoire, B<sub>4</sub> dispose d'une force illocutoire dont le but est déclaratif. C'est pourquoi son énonciation permet de clôturer la transaction<sup>159</sup>. En cela, B<sub>4</sub> renvoie à la seconde et dernière intervention directrice de la transaction, Id<sub>2</sub>. Cette intervention vient former, avec A<sub>1a</sub>, l'échange [A<sub>1a</sub>; B<sub>4</sub>] ou [Id<sub>1</sub>; Id<sub>2</sub>].

<sup>159</sup> Le rapport entre les actes illocutoires émis en A<sub>1a</sub> et en B<sub>4</sub> sera développé bien plus en détails au sein de notre partie 6.3.1. De même, la fonction et le statut de Id<sub>2</sub> seront aussi développés plus en détails.

## Conclusions

A l'issue de l'analyse hiérarchique et fonctionnelle de la transaction ci-dessus, deux grandes conclusions peuvent être tirées. La première concerne un plan purement théorique de l'analyse des transactions conversationnelles et s'écarte un peu de notre problématique actuelle, c'est pourquoi nous jugeons préférable de la laisser pour l'instant de côté. La seconde concerne les informations que nous fournit l'analyse hiérarchique sur cette transaction, dans l'absolu mais aussi par contraste à l'analyse qui en est faite au sein du modèle traditionnel. En effet, suite à notre analyse, trois principaux facteurs semblent intervenir dans la façon dont se co-construit la référence.

- ✓ Premièrement, et contrairement à ce qui est évoqué au sein du modèle développé par Clark et de ses collaborateurs, le nombre de phases directrices apparaît selon nos analyses comme étant au nombre de deux et non pas de trois<sup>160</sup>. Partant de ce résultat, ce serait donc dans un schéma binaire que se construirait la référence commune entre deux interlocuteurs, tout du moins dans une interaction verbale orientée vers la tâche telle que celle du Tangram Matching Task. La différence est ici de taille car au sein du modèle traditionnel, la co-construction de la référence est presque toujours envisagée comme comportant trois phases, les cas d'échange basiques étant très peu prévalents<sup>161</sup>. L'analyse hiérarchique apporterait donc ici un regard nouveau quant à la façon d'envisager les phases de processus de co-construction de la référence.
- ✓ Deuxièmement, il apparaît qu'au sein de cette transaction, une importance spéciale relève de l'élément de rang n-1. En effet, dans le cas de l'exemple analysé ci-dessus, nous avons montré en quoi le mouvement de rang n-1 initié par le sujet-dirigeant, l'acte  $A_{1b}$ , impose des contraintes d'ordre thématique aux interventions suivantes, d'où leur subordination à ce dernier. Et cette saturation thématique d'une intervention sur un ensemble d'échanges et d'interventions ne va pas sans avoir pour corollaire un certain nombre de contraintes cognitives<sup>162</sup>. Partant de ce constat, il convient de considérer que la façon dont se co-construit la référence est en partie tributaire de la façon dont est initiée cette dernière. Par là, nous rejoignons un des postulats du modèle traditionnel (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 : 17) mais à la différence près qu'en dégageant les relations de dépendance et d'interdépendance entre les différents éléments conversationnels, l'analyse structurelle est à même de montrer précisément dans quelles mesures cette saturation se produit.

---

<sup>160</sup> Nous tenons à rappeler que dans la vision linéaire adoptée par Clark et ses collaborateurs, seules les transactions qui entrent dans le cadre d'un « échange basique » - pour reprendre la terminologie des auteurs - comportent deux phases. Ces deux phases correspondent à une phase d'initiation ainsi qu'une phase conclusive se répartissant sur deux tours de parole.

<sup>161</sup> Au sein de l'article princeps de Clark et Wilkès-Gibbs (1986 : 17), la prévalence des échanges basiques n'est que de 18%.

<sup>162</sup> Tel que nous l'avons précisé lors de notre chapitre 1, nous souscrivons à l'hypothèse, que l'on retrouve notamment sous la plume de Trognon (1999), et selon laquelle tout élément conversationnel est à la fois un événement social et un événement cognitif, que ces deux aspects ne sont pas des parties séparables ou indépendantes de l'élément conversationnel. Partant de ce principe, un phénomène de subordination sur le plan structurel, dispose nécessairement d'un corollaire sur le plan cognitif.

- ✓ Troisièmement, il apparaît que tant  $Es_1$  que  $Es_2$  ont une importance cruciale quant au déroulement de l'interaction en dépit des contraintes imposées par la tâche expérimentale. Concernant  $Es_1$ , l'impact est de taille car cet élément vient signifier l'acceptation mutuelle d'une représentation énoncée au préalable. Par là, il est rendu mutuellement manifeste aux deux interlocuteurs que le fait de tenir un livre à gauche de la carte est une composante du stimulus. Ce point semble être de toute importance car sur le plan cognitif, cela consiste en la validation mutuelle d'une hypothèse, ce qui constitue une étape essentielle d'un raisonnement dans un contexte sollicitant plus que jamais l'usage une logique de défaut (cf. 6.1.1). Et à cet égard,  $Es_2$  présente un intérêt crucial dans la mesure où il consiste en une demande de confirmation, c'est-à-dire en une demande de validation d'une conjecture établie par le sujet-partenaire. Ainsi, étant tout deux soumis aux contraintes imposées par  $Is_1$ , la dynamique des échanges subordonnés apparaît comme cruciale dans ce qu'elle participe, et ce qu'elle reflète, des processus cognitifs à l'œuvre dans la co-construction dialogique de la référence. Sur un versant plus social, cette dynamique pose aussi question car si, conformément à ce qu'impose la consigne expérimentale dans l'asymétrie du système des places des interlocuteurs,  $Es_1$  est initié par le sujet dirigeant, il n'est en pas ainsi dans le cas d' $Es_2$  qui vient rompre cette asymétrie. L'analyse de ce phénomène, qui semble ô combien intéressant, ne peut être développée qu'en ayant dégagé au préalable les structures des transactions référentielles.

#### 6.1.2.3 Conclusion : pour une étude empirique de l'étude du processus de co-construction de la référence

A l'issue de l'exposé précédent, force est de constater que l'abord que nous proposons d'une transaction référentielle servant d'exemple au modèle traditionnel conduit à émettre des réserves quant à une acceptation canonique de ce dernier. Pour autant, les remarques que nous avons émises à l'égard de ce modèle ne peuvent s'enquérir d'une réelle teneur pour la simple et bonne raison qu'elles ne se fondent que sur un seul exemple. Aussi, faire des extrapolations à partir de cet unique exemple ne correspondrait pas à une quelconque démarche scientifique. Néanmoins, cela constitue une observation ne pouvant qu'éveiller la curiosité scientifique et susciter un intérêt dans le fait de dégager les structures des transactions référentielles sur un plus vaste échantillon.

A cet égard, une étude empirique indépendante au sein de laquelle la tâche expérimentale du Tangram Matching Tak serait reproduite s'avère des plus intéressantes. Et cela d'autant plus qu'à considérer une lecture visiblement différente des mêmes transactions, il n'est pas exclu de pouvoir se retrouver confronté à d'autres types de structures. Sans pour autant s'avancer à établir des conjectures sur des phénomènes empiriques potentiels, il reste malgré tout possible de pouvoir avancer qu'une telle démarche peut être à même de venir nuancer le modèle traditionnel dans certains de ces postulats tout comme venir en étayer d'autres.

C'est pourquoi nous postulons que le format d'une telle démarche se doit de consister, tant que faire se peut, en une dialectique entre les propositions théoriques du modèle collaboratif, l'analyse que nous faisons de l'exemple empirique issu de celui-ci, et principalement, avec les régularités des occurrences empiriques observées au sein d'un corpus de données correspondant à la

même tâche expérimentale que celle présidant au modèle de Clark et de ses collaborateurs. Par conséquent, c'est cette démarche que nous adopterons.

## 6.2 A la recherche des phénomènes empiriques présidant à la co-construction de la référence

### 6.2.1 Démarche générale

L'idée générale de cette recherche consiste en la reproduction de l'épreuve du Tangram Matching Task, épreuve présentée en détails au sein de notre chapitre 5. Cette tâche expérimentale consiste en une épreuve d'arrangement d'images ne pouvant être résolue que par la co-construction de références communes. Par ailleurs, lors du développement théorique effectué au sein de notre partie 6.1.1.3, nous avons postulé que le processus interlocutoire corollaire à cette tâche expérimentale correspondrait à un phénomène similaire à celui de l'usage des démonstratifs. Par ailleurs, nous avons aussi postulé que ce même processus interlocutoire correspondrait à la mise en place d'une relation de transitivité entre des relations que les interlocuteurs entretiendraient aux stimuli ainsi qu'aux contenus linguistiques produits<sup>163</sup>.

Sur le plan pratique, le déroulement de la tâche expérimentale s'effectue de la façon suivante : au sein d'une pièce aménagée pour les circonstances se trouvent deux chaises disposées face à face et séparées par une table sur laquelle se trouve le matériel, c'est-à-dire deux séries de douze cartes ainsi qu'un écran opaque. L'expérimentateur invite le sujet à venir s'installer sur une chaise. En face de chaque sujet se trouve une série de douze cartes empilées face contre table, chaque carte représentant une image issue du jeu du Tangram<sup>164</sup>. Dans la mesure où l'expérience est enregistrée, le dispositif d'enregistrement est pour sa part disposé sur la table, derrière l'écran opaque et du côté de l'expérimentateur. En premier lieu, l'expérimentateur fournit au sujet une note d'information concernant la recherche. Ce document présente notamment la recherche en mettant bien en avant le fait que cette dernière soit enregistrée, que la participation du sujet est volontaire et présente brièvement les principaux droits du sujet au regard des prescriptions déontologiques qui régissent la recherche en psychologie et la profession de psychologue (cf. annexe 2). Ensuite, un formulaire de consentement lui est proposé (cf. annexe 4).

Puis, l'expérimentateur invite le sujet à démarrer un entretien introductif, type conversation casuelle, et d'une durée approximative de vingt minutes. Chaque entretien est amorcé par la question : « Est-ce que c'est la première fois que vous participez à une expérience de psychologie ? ». Au sein de l'entretien, si le sujet souhaite poser des questions sur la tâche expérimentale, l'expérimentateur lui répond qu'il ne peut pas lui donner immédiatement d'informations car cela pourrait occasionner un biais expérimental mais qu'il répondra volontiers à toutes ses questions à l'issue de la passation de la tâche. L'objectif de cet entretien est notamment de créer une atmosphère d'entente cordiale entre les interlocuteurs mais aussi, de lever d'éventuelles résistances

---

<sup>163</sup> Pour un développement plus substantiel, nous invitons le lecteur à se reporter à notre partie 6.1.1.2 qui est entièrement consacré à ce point.

<sup>164</sup> Nous tenons ici à préciser que les douze images sont les mêmes que celles utilisées au sein de l'expérience princeps de Clark et Wilkès-Gibbs (1986 : 11) et que celles-ci ont été choisies car leur degré d'abstraction et de similarité varie, ce qui fournit un bon éventail de difficulté. Ces figures sont représentées au sein de la figure 1 de notre chapitre 5, partie 5.2.2.

pouvant se mettre en place face à l'idée d'être enregistré. Au bout d'une vingtaine de minutes approximativement, l'expérimentateur met fin à l'entretien et remercie le sujet. Il l'invite ensuite à amorcer la tâche expérimentale.

Concernant la tâche expérimentale à proprement parler, un des sujets joue le rôle du « dirigeant » et l'autre sujet joue le rôle de « partenaire ». L'objectif du dirigeant est de conduire le plus rapidement et le plus précisément possible le partenaire à réarranger ses cartes afin de retrouver le classement cible de ces dernières. La consigne stipule que les sujets peuvent discuter autant qu'ils le souhaitent.

Dans la situation où le sujet est dirigeant, l'expérimentateur distribue au sujet un document en papier sur lequel se trouve la consigne « dirigeant » qu'ils lisent ensemble à haute voix<sup>165</sup>. Après s'être assuré que le sujet a bien compris la consigne, la tâche expérimentale démarre. Dans la situation où le sujet est partenaire, l'expérimentateur distribue au sujet un document en papier sur lequel se trouve la consigne « partenaire ». Ici encore, l'expérimentateur, qui dispose d'un document comportant les deux consignes, lit la consigne « partenaire » à haute voix et s'assure que le sujet a bien compris la consigne « partenaire » puis la tâche démarre. A l'issue de la tâche expérimentale, le sujet est remercié.

Dans le cadre de notre étude, la passation de l'épreuve du Tangram Matching Task a été effectuée auprès d'une population de sujets tout-venants composée de seize personnes. La partie suivante a pour objectif de présenter les caractéristiques de cette population.

## 6.2.2 Présentation des caractéristiques de la population

### 6.2.2.1 Critères d'inclusion et d'exclusion

La population étudiée concerne un échantillon de sujets tout venants. Pour ces derniers, il nous a semblé important de relever différentes caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau socioéducatif (évalué en nombre d'années d'études à partir du Cours Préparatoire), ainsi que le niveau de maîtrise de la langue (évalué au travers de la passation des trois items qui constituent l'indice de compréhension verbale de la WAIS-III). De même, nous nous sommes assurés que les sujets ne présentaient pas certaines caractéristiques constituant pour nous des critères d'exclusion. Ces derniers sont représentés au sin de la figure suivante :

- ✓ Un âge inférieur à 20 ans ou supérieur à 55 ans
- ✓ Un antécédent de maladie neurologique ou psychiatrique
- ✓ Un traitement comportant un ou plusieurs médicaments psychotropes
- ✓ Une intoxication alcoolique ou un usage régulier ou récent de substances toxiques
- ✓ Une langue maternelle différente de la langue française

Figure 6 : Critères d'exclusion des sujets participants à la recherche

<sup>165</sup> Les documents sur lesquels sont écrites les consignes figurent en annexes 5 et 6.

### 6.2.2.2 Classification du niveau socioéducatif

Le niveau socioéducatif de nos sujets est catégorisé en fonction du nombre d'années d'études qu'ils ont suivies après le cours préparatoire (CP). Par conséquent :

- Un niveau brevet des collèges, correspondant à la classe de 3<sup>ème</sup>, permet de faire état de huit années d'études
- Un niveau baccalauréat, correspondant à la classe de terminale, permet de faire état de onze années d'études
- Un niveau BTS (brevet de technicien supérieur) ou DEUG (Diplôme d'études universitaires générales), tous deux correspondants à une deuxième année dans l'enseignement supérieur, permet de faire état de treize années d'études

### 6.2.2.3 Evaluation de la maîtrise de la langue au travers de l'Indice de Compréhension Verbale (WAIS-III)

Afin d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue française chez nos sujets, il a été décidé de procéder à la passation de l'indice de compréhension verbal (ICV) de la WAIS-III. Tel que son nom l'indique, cet indice est issu du test de mesure de l'intelligence général WAIS-III (Weschler, 1997) dont les propriétés psychométriques ont été confirmées par différentes études (Ward, Ryan et Axelrod, 2000 ; Taub, 2001) et sont même considérées par certains auteurs comme excellentes (Sattler et Ryan, 1999). Composé de trois subtests, l'indice de compréhension verbale est supposé refléter la performance verbale du sujet indépendamment des capacités d'attention, de concentration ou de la vitesse de réalisation des tâches. La définition qu'en donne Daniel Weschler au sein du manuel technique de la WAIS-III est la suivante :

Comme le QI verbal, l'Indice de Compréhension Verbale (ICV) est une mesure des connaissances verbales et du raisonnement verbal. Les items des subtests qui composent cet indice factoriel sont présentés de manière verbale et le sujet doit donner sa réponse oralement. La principale différence entre l'ICV et le QI verbal est que ce dernier inclut les subtests Compréhension, Mémoire des chiffres et Arithmétique. Ces deux derniers subtests qui font appel aux capacités attentionnelles et à la mémoire de travail, ne sont pas inclus dans l'ICV qui peut, dès lors, être considéré comme une mesure plus pure de la compréhension verbale. (Weschler, 1997, traduit en 2000 pour la version française de la WAIS-III)

Par ailleurs, l'indice de compréhension verbal se compose de trois subtests. Premièrement, le subtest « Vocabulaire » qui a pour fonction de fournir une mesure du niveau de vocabulaire du sujet et de ses connaissances lexicales. Deuxièmement, le subtest « Similitudes » qui a pour objectif de mesurer la capacité d'abstraction du sujet concernant des concepts verbaux, ainsi que ses aptitudes au raisonnement sur du matériel verbal. Et troisièmement, le subtest « Information » qui se veut mesurer le niveau de culture générale ainsi que l'expression verbale.

Sans pour autant rentrer dans le débat de la validité de cet indice, nous pensons que ce dernier constitue un bon indicateur tant au vu de sa fidélité que de son caractère standardisé. Un autre



intérêt réside aussi dans le fait que le score obtenu permet de situer le sujet au sein de sa population de référence en termes de rang percentile, ce qui reste d'un intérêt certain pour la catégorisation de notre échantillon.

Il convient aussi de préciser qu'en raison de la forme des différents subtests de l'Indice de Compréhension Verbale, il a été décidé d'effectuer la passation de ces derniers toujours après la passation de la tâche expérimentale du Tangram. En effet, une passation au préalable pourrait introduire, outre un éventuel biais de fatigabilité, un biais plus sévère sur le comportement du sujet lors de la tâche expérimentale en incitant indirectement le sujet à se comporter de façon similaire aux consignes des subtests. Par exemple, chercher à avoir un vocabulaire recherché, ou chercher des rapports particuliers dans les mots prononcés par l'expérimentateur, etc ...

#### 6.2.2.4 Caractéristiques sociodémographiques de la population

L'ensemble des caractéristiques sociodémographiques de nos sujets a été réparti au sein du tableau suivant qui présente pour chaque variable, excepté pour le sexe, la moyenne ainsi que l'écart-type (déviation standard). Nous avons par ailleurs opté pour une présentation différenciée de notre corpus de seize personnes STV-T1 en fonction des deux sous-corpus qui le composent, à savoir STVD-T1 (n=8) et STVP-T1 (n=8). La présentation détaillée de ces deux sous-corpus aura lieu au sein de la partie 6.2.3.

	STVD-T1 (n=8)	STVP-T1 (n=8)	STV-T1 (n=16)
	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$
Age (en années)	31 ± 13,03	37 ± 9,56	34 ± 11,47
Sexe (Hommes / Femmes)	3 (32,5%) / 5 (62,5%)	4 (50%) / 4 (50%)	7 (43,75%) / 9 (56,25%)
Niveau socioéducatif (en nombre d'années d'études)	13,13 ± 2,23	11,13 ± 1,73	12,13 ± 2,187
Score à l'Indice de Compréhension Verbale	105,75 ± 8,714	101,25 ± 10,73	103,50 ± 9,72
Rang percentile à l'Indice de Compréhension Verbale (en %)	63,38 ± 20,38	53,38 ± 25,04	58,38 ± 22,65

Tableau 1 : caractéristiques sociodémographiques de la population de notre corpus STV-T1 (n=16) et de nos deux sous-corpus STVD-T1 (n=8) et STVP-T1 (n=8).

Sur le plan statistique, les comparaisons entre notre groupe de sujets tout-venants dirigeants (STVD-T1) et notre groupe de sujets tout-venants partenaires (STVP-T1) ne font pas état d'une quelconque différence significative en ce qui concerne l'âge (T-test :  $t = -1,050$  ;  $p = .311$ ), le sexe (Test exact de Fisher :  $p = 1,000$ ), le niveau d'étude (T-test :  $t = 2,004$  ;  $p = .065$ ), le score à l'indice de compréhension verbale (T-test :  $t = .921$  ;  $p = .373$ ), ou encore le rang percentile des sujets à l'indice de compréhension verbale (T-test :  $t = .876$  ;  $p = .396$ ). En conséquence, il nous est donc possible de dire que nos deux sous-groupes ne sont pas statistiquement différents. Ils constituent donc une population homogène de sujets tout-venants.

### 6.2.3 Présentation du corpus d'investigations empiriques

La passation de la tâche expérimentale auprès de notre population nous a permis d'obtenir un corpus de données empiriques. Ces données ont été retranscrites selon la grille de codification de retranscription élaborée en 2003 au GRC (Groupe de Recherche sur les Communications) à Nancy par l'équipe des Professeurs Alain Trognon, Michel Musiol, ainsi que leurs collaborateurs (cf. annexe 1). Cette grille de codification, qui se base notamment sur différents travaux (Cosnier et Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 37 ; Bange, 1992 : 67), permet de faire part de nombreuses informations allant de paire avec le discours du sujet. Nous citerons à titre d'exemples l'intonation, qui est retranscrite par des flèches entre parenthèses orientées en fonction du caractère ascendant ou descendant de cette dernière ; les silences, dont la durée est signifiée entre deux signes plus ; les saccades dans la prosodie, qui sont signifiées par des tirets ; l'insistance phonologique sur un ou plusieurs mots, qui est signifiée par des petites majuscules, etc ... De plus, toutes les informations pouvant être nécessaires à l'analyste telles que les éléments relevant de la communication gestuelle et posturale sont aussi retranscrites. A cet égard, notons que le cas de notre tâche expérimentale est spécifique, vu que la consigne enjoint les sujets à n'utiliser que la parole et à ne pas utiliser la gestuelle. Et cela est sans compter le fait que les stimuli de chaque sujet sont séparés par un écran opaque afin d'enrayer le phénomène de deixis visuelle. Bien évidemment, la retranscription de nos données a été effectuée dans le respect le plus total du code de déontologie des psychologues et plus particulièrement, dans ses dispositions relatives à la recherche en psychologie (Caverni, 1998 ; 2000)<sup>166</sup>.

C'est donc après retranscription des fichiers audio que nous avons obtenu un corpus qui, au final, se compose de 191 transactions, soit 3746 tours de paroles. La transaction peut être définie, à l'instar de Trognon (1999) comme un groupe régulier de structures correspondant à des situations d'interaction conventionnellement surdéterminées et qui s'organisent en fonction des attentes et des rôles institutionnalisés qu'elles portent<sup>167</sup>. Aussi, dans une tâche expérimentale telle que celle du Tangram Matching Task où les transactions sont très clairement délimitées par les contraintes pesants sur l'interaction, la transaction apparaît comme la macro-unité d'analyse pertinente par excellence. Et c'est d'ailleurs la position qui prévaut aussi au sein du modèle traditionnel.

Tel que précisé au sein de la partie précédente, notre corpus (nommé STV-T1) se compose de seize dyades. Ce corpus se divise par ailleurs en deux sous-corpus, STVD-T1 et STVP-T1. Le sous-corpus STVD-T1 correspond à la passation de la tâche expérimentale auprès de huit sujets où chaque sujet a le rôle de dirigeant et l'expérimentateur a le rôle de partenaire. Le sous-corpus STVP-T1 correspond à la passation de la tâche expérimentale auprès de huit autres sujets où chaque sujet a le rôle de partenaire et l'expérimentateur a le rôle de dirigeant.

---

<sup>166</sup> Pour des informations plus précises concernant la déontologie, nous invitons le lecteur à se reporter à notre chapitre 5, partie 5.3.

<sup>167</sup> Il convient ici de préciser que dans notre cas, le caractère surdéterminé des transactions l'est *a priori* bien plus par les contraintes imposées par la tâche expérimentale que par des conventions d'ordre social.

Les caractéristiques de notre corpus STV-T1 ainsi que celles de nos sous-corpus STVD-T1 et STVP-T1 sont représentées sein de la figure suivante :

	STVD-T1 (n=8)	STVP-T1 (n=8)	STV-T1 (n=16)
	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$
Nombre de transactions	95	96	191
Nombre moyen de tours de parole	21,04 ± 11,08	18,09 ± 9,79	19,56 ± 10,53
Temps moyen par carte (en secondes)	83,29 ± 61,99	69,60 ± 44,99	76,41 ± 54,41
Taux moyen de réussite effective à la tâche (en %)	97,91 %	95,8%	96,9%

Tableau 2 : caractéristiques du corpus STV-T1 et des sous-corpus STVD-T1 et STVP-T1

Bien que nos précédentes analyses ne font état d'une quelconque différence statistiquement significative en ce qui concerne les critères sociodémographiques des populations qui composent nos groupes de sujets tout-venants dirigeants (STVD-T1) et de sujets tout-venants partenaires (STVP-T1), il nous a semblé important de nous assurer de l'homogénéité de notre corpus STV-T1 en procédant aux tests statistiques de significativité permettant d'observer d'éventuelles différences entre nos groupes STVD-T1 et STVP-T1 en ce qui concerne les sous-corpus obtenus suite à la passation de la tâche expérimentale auprès de ces deux groupes.

Et au vu de nos résultats, il nous est possible d'affirmer que nos deux sous-groupes ne présentent pas de différence qui soit statistiquement significative en ce qui concerne le nombre moyen de tours de parole (T-test :  $t = 1,949$  ;  $p = .053$ ), le temps moyen par carte (T-test :  $t = 1,745$  ;  $p = .083$ ), ou le taux moyen de réussite à la tâche (Test exact de Fisher :  $p = .683$ ). Ainsi, suite à l'absence de différence significative entre nos deux corpus, il nous est donc possible de considérer l'ensemble de ces derniers, c'est-à-dire le corpus issu de notre groupe STV-T1, comme constituant un ensemble homogène.

### 6.3 De la régularité des occurrences empiriques aux caractéristiques du processus de co-construction dialogique de la référence

#### 6.3.1 La saturation des mouvements subordonnés par un schéma binaire d'interventions directrices

Contrairement à la conception en trois étapes évoquée au sein du modèle collaboratif (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Wilkès-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Bangerter, 2004 ; Fernandez, Lucht et Schlagen, 2007), notre analyse de l'exemple de Clark (cf. partie 6.1.2.2) laisse pour sa part apparaître un processus de co-construction de la référence en deux étapes principales. Au travers de cette dernière, l'échange le plus subordonnant est complet dans la mesure où l'illocution de l'intervention directrice  $Id_1$  par l'acte  $A_{1a}$  est satisfaite au travers de l'illocution émise au travers de l'intervention directrice  $Id_2$ . Dans le cas d'une interaction orientée vers la tâche telle que celle du Tangram Matching Task, cette satisfaction va de paire avec l'accomplissement de la sous-tâche inhérente à la tâche globale que les interlocuteurs ont pour consigne d'effectuer. Au sein de l'exemple présenté ci-dessus, la sous-tâche correspond à l'identification du stimulus présent sur la troisième carte. C'est pourquoi  $Id_1$  correspond à la présentation de la carte et  $Id_2$  à la validation de l'identification de cette dernière. Ainsi, c'est donc l'illocution ayant pour fonction de valider la

présentation de la carte qui permet ou non, la clôture de la transaction. En cela, le processus de référenciation peut se résumer en deux phases directrices qui, bien que non contiguës, se complètent sur le plan illocutoire.

De même, et en vertu des contraintes d'enchaînement (Moeschler, 1985 ; Roulet, Auchlin et Moeschler, 1985 ; Roulet, 1992) imposées par les constituants conversationnels,  $Id_2$  respecte toutes les conditions imposées par  $Id_1$ . A ce titre, un lien particulier doit être souligné entre  $Id_1$  et  $Id_2$  concernant les contraintes thématiques qui imposent au constituant réactif le même thème discursif que celui du constituant initiatif (Roulet, Auchlin et Moeschler, 1985). En effet, en  $Id_1$  et  $Id_2$ , le thème discursif concerne la carte à proprement parler, carte sur laquelle se trouve le stimulus, mais non pas le stimulus en question. Le thème véhiculé au sein des interventions directrices constitue donc le thème initial de la transaction, ce dernier pouvant venir saturer plusieurs thèmes locaux concernant non plus la carte à proprement parler mais son contenu, c'est-à-dire le stimulus qui y figure. Dans le cas de l'exemple analysé, c'est notamment le cas de  $Is_1$  qui vient instaurer la thématique locale d'un homme en train de lire. Cette dernière fera d'ailleurs l'objet de deux sous-thématiques locales inhérentes à l'homme en train de lire. La première renvoie à celle du livre à gauche et est initiée en  $Es_1$  et la seconde correspond au fait d'être debout, et est discuté en  $Es_2$ . Ainsi, toutes ces thématiques,  $Is_1$ ,  $Es_1$  et  $Es_2$ , constituent des sous-thématiques de la thématique initiale. Dans notre cas, elles renforcent la consistance de l'intervention  $Id_1$  et permettent donc, à terme, sa validation distale par  $Id_2$  et donc, la clôture de la transaction.

Bien que cela apparaisse au sein de la structure hiérarchique de cette séquence proposée en 6.1.2.2, nous nous proposons de représenter les différents ensembles thématiques ainsi que leurs différentes inclusions au sein de la figure ci-dessous :

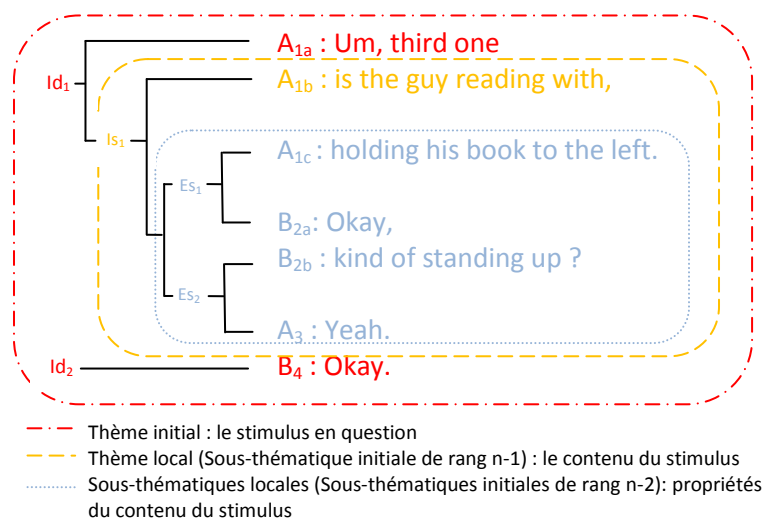


Figure 7 : Représentation des ensembles thématiques d'une transaction tirée de Clark et Wilkès-Gibbs (1986 : 22)

A la lecture de ce schéma, il apparaît clairement que trois ensembles thématiques inclusifs sont impliqués dans la réalisation de la transaction. Au niveau le plus macro, se trouve le thème du stimulus à propos duquel les interlocuteurs doivent référer. Cet ensemble en inclut deux autres. Au niveau n-1 se trouve un premier sous-ensemble thématique concernant le contenu du stimulus : l'homme en train de lire. Enfin, ce second ensemble inclut lui-même un troisième sous-ensemble

thématique de rang n-2 et qui concerne certaines propriétés du contenu du stimulus, c'est-à-dire de l'homme en train de lire. Ces propriétés renvoient au fait de tenir son livre à gauche ainsi qu'au fait de se tenir debout. Et tel que l'illustre notre schéma, le niveau le plus macro – celui qui inclut donc les autres – concerne uniquement le stimulus sans envisager son contenu et n'est composé que de deux interventions directrices qui constituent donc les temps directeurs de notre transaction.

Sur le plan illocutoire, l'acte émis en  $Id_1$  consiste en un acte illocutoire à but assertif. Ce type d'acte est défini par Vanderveken (1988) comme consistant à représenter comme actuel un état de choses. Sa direction d'ajustement est des mots aux choses, c'est à dire que le contenu propositionnel correspond à un état de choses existant indépendamment dans le monde. Au sein de notre exemple, l'état de chose en question est la troisième carte (ou le troisième stimulus). Cet état de chose est exprimé au travers du contenu propositionnel « third one ». En  $Id_2$ , l'acte énoncé ratifie, de façon distale, celui produit en  $Id_1$ . L'expression linguistique de cette ratification s'établit au travers du contenu propositionnel émis : « Okay » qui vient signifier l'acceptation de la véracité de l'état de chose évoqué par l'interlocuteur en  $Id_1$ . En cela,  $Id_1$  et  $Id_2$  constitue un échange complet. De plus, dans la mesure où  $Id_2$ , vient clore la transaction par le simple fait de son énonciation,  $Id_2$  consiste en un acte illocutoire à but déclaratif. Selon Vanderveken (1988), le but déclaratif consiste à accomplir une action par le seul fait de l'énonciation en se représentant comme accomplissant cette action. Sa direction d'ajustement est double, c'est à dire que le but est de faire en sorte que le monde corresponde au contenu propositionnel en disant que le contenu propositionnel correspond au monde. A ainsi considérer  $Id_2$  comme déclaratif,  $Id_1$  apparaît comme une condition préparatoire essentielle de  $Id_2$  dans la mesure où l'acceptation de la relation perceptive au stimulus ne peut se faire sans la reconnaissance de l'existence de ce dernier. Pour Vanderveken (1988), les conditions préparatoires déterminent quelles propositions le locuteur doit présupposer lorsqu'il accomplit un acte de discours ayant cette force dans un contexte d'énonciation. De cette définition découle alors le fait que pour conclure la transaction, le locuteur qui accomplit  $Id_2$  part nécessairement du principe que le troisième stimulus existe, ce qui correspond à l'état de chose exprimé en  $Id_1$ .

De même, tous les éléments que subordonnent  $Id_1$  sur le plan hiérarchique peuvent aussi constituer des conditions préparatoires de  $Id_2$ . Cependant, la condition *sine qua non* à l'acceptation du troisième stimulus consiste bel et bien en la considération de l'existence de ce dernier, et tel que nous l'avons montré précédemment, c'est au travers de  $Id_1$  que cette existence est exprimée. Dans cette optique, le contenu propositionnel « Okay » émis en  $Id_2$  viendrait signifier : « je dispose bien d'une relation perceptive équivalente à celle de mon interlocuteur quant au troisième stimulus ». Et c'est à partir de là seulement que la transaction peut se clore en conformité avec les exigences de la tâche expérimentale. Ainsi, dans la mesure où l'énonciation de  $Id_2$  intègre le contenu propositionnel de  $Id_1$  comme condition préparatoire, c'est-à-dire en tant que composante de sa force illocutoire<sup>168</sup>, l'énonciation de  $Id_2$  constitue *ipso facto* une validation de  $Id_1$ .

---

<sup>168</sup> Le concept de force illocutoire correspond brièvement à la valeur d'usage d'une énonciation. D'un point de vue compositionnel, la force d'un acte de langage renvoie à une combinaison de différentes composantes entretenant des relations logiques entre elles et venant toutes s'appliquer que le contenu propositionnel d'un énoncé. Une définition détaillée de la force illocutoire est fournie au sein de notre partie 3.2.1.2.

Suite à ces différentes informations, il est donc possible d’asserter qu’à considérer l’intervention directrice  $Id_1$  comme initiative, l’intervention directrice  $Id_2$  constitue l’intervention réactive à  $Id_1$  tant sur le plan des contraintes thématiques que sur le plan des contraintes illocutoires.

D’autre part, et c’est là un élément fondamental de cet exposé, il apparaît que la co-construction dialogique de la référence au sein de ce type de tâche expérimentale apparaît comme se structurant sur deux interventions directrices, ce qui semble aussi être le cas au sein de notre corpus STV-T1 (n=16). Ponctuellement, les données provenant de ce corpus témoignent qu’il peut cependant apparaître une troisième intervention directrice  $Id_3$ , émise par le sujet dirigeant en tant qu’interlocuteur initiateur de la transaction. Cette troisième intervention a pour fonction de ratifier le couple [ $Id_1$  ;  $Id_2$ ]. Nous fournirons, à titre d’exemple, l’analyse de la transaction suivante, tirée de notre corpus.

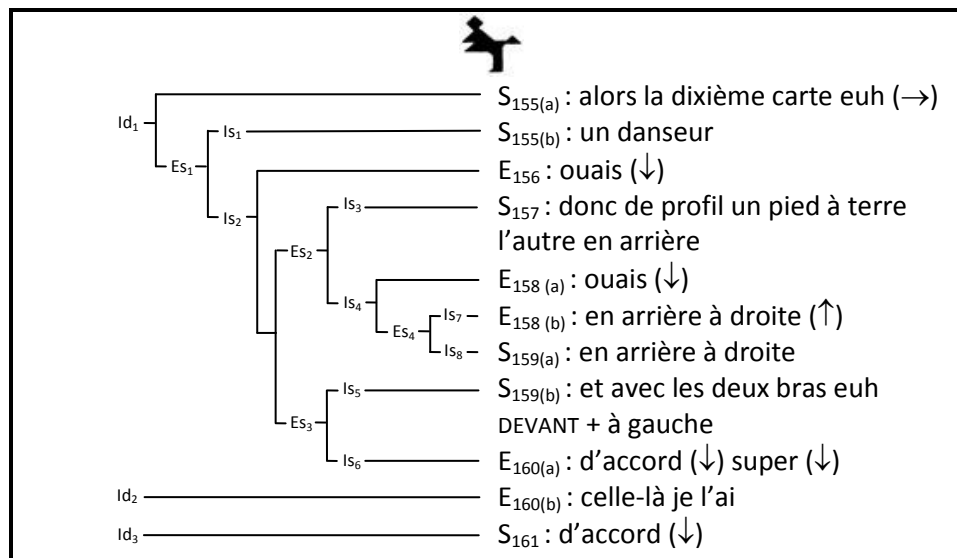


Figure 8 : Exemple de transaction référentielle en trois temps (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°94)

### Analyse hiérarchique commentée:

*Commentaire simplifié*

*Commentaire détaillé*

*Cette transaction se compose des interventions  $S_{155(a)}$ ,  $E_{160(b)}$  et  $S_{161}$ . Toutes trois constituent,*

L'analyse structurelle de cette transaction laisse apparaître que cette dernière est constituée d'un échange [ $S_{155(a)}$  ;  $E_{160(b)}$  ;  $S_{161}$ ], lui-même composé de trois interventions dont l'intervention complexe  $S_{155(a)}$  ou  $Id_1$ , et les deux interventions simples  $E_{160(b)}$  ou  $Id_2$ , et  $S_{161}$  ou  $Id_3$ . L'initiation de la transaction est effectuée par le

*par complétude interactionnelle, l'échange [S<sub>155(a)</sub> ; E<sub>160(b)</sub> ; S<sub>161</sub>].*

sujet-dirigeant au travers de l'intervention complexe S<sub>155(a)</sub> qui fait d'abord état du stimulus dont il doit traiter – c'est-à-dire de la carte en question – puis, en S<sub>155(b)</sub>, d'une description du contenu du stimulus. C'est à ce titre qu'il déclare en S<sub>155</sub> : « alors la dixième carte euh (→) un danseur ». Cette intervention ne sera complétée que de façon distale, en E<sub>160(b)</sub>, par une intervention simple du sujet-partenaire qui traite aussi du stimulus à proprement parler en déclarant : « celle-là je l'ai », ce qui vient former l'échange [S<sub>155(a)</sub> ; E<sub>160(b)</sub>]. Puis, en S<sub>161</sub>, le sujet-dirigeant ratifie cet échange par une intervention simple en énonçant : « d'accord (↓) ». Cela permet la formation de l'échange [S<sub>155(a)</sub> ; E<sub>160(b)</sub> ; S<sub>161</sub>] ainsi que la clôture de la transaction. Sur le plan fonctionnel, la fonction initiative de S<sub>155(a)</sub> est assertive. A cette dernière correspond la fonction réactive de E<sub>160(b)</sub> qui consiste en une évaluation positive de l'assertion émise en S<sub>155(a)</sub>. L'intervention S<sub>161</sub> consiste pour sa part en une acceptation du couple [S<sub>155(a)</sub> ; E<sub>160(b)</sub>]. Par ailleurs, chacune des interventions de cet échange se complètent par complétude compositionnelle, c'est-à-dire par une complétude interactionnelle globale obtenue par la complétude locale de chacune de ses parties.

*Les interventions S<sub>155(b)</sub> et E<sub>156</sub> forment l'échange [S<sub>155(b)</sub> ; E<sub>156</sub>], ou Es<sub>1</sub>, échange échangé subordonné à Id<sub>1</sub> (S<sub>155(a)</sub>).*

En S<sub>155(b)</sub>, le sujet-dirigeant émet une intervention simple de fonction assertive par l'intermédiaire de laquelle il exprime le contenu du stimulus dont il dispose. Ainsi, il déclare : « un danseur ». Sur le plan fonctionnel, la fonction de S<sub>155(b)</sub> est assertive, c'est-à-dire que le locuteur décrit un état de chose du monde. A cela, le partenaire exprime une acceptation de l'assertion émise en E<sub>155(b)</sub> en déclarant en E<sub>156</sub> : « ouais (↓) ». En conséquence, cette intervention vient former, avec S<sub>155(b)</sub>, l'échange [E<sub>155(b)</sub> ; E<sub>156</sub>] ou Es<sub>1</sub>. Sur le plan hiérarchique, cet échange, qui traite du contenu du stimulus, développe la thématique du stimulus introduite en S<sub>155(a)</sub>. Par là, l'échange [S<sub>155(b)</sub> ; E<sub>156</sub>] est subordonné à Id<sub>1</sub> (S<sub>155(a)</sub>).

*Les interventions S<sub>157</sub> et E<sub>158(a)</sub> forment l'échange [S<sub>157</sub> ; E<sub>158(a)</sub>], ou Es<sub>2</sub>, qui est subordonné à l'échange Es<sub>1</sub>, lui-même subordonné à Id<sub>1</sub>.*

Ensuite, en S<sub>157</sub>, le dirigeant déclare : « donc de profil un pied à terre l'autre en arrière ». A cette intervention complexe de fonction assertive, le partenaire produit une intervention simple prenant fonction d'acceptation en déclarant en E<sub>158(a)</sub> : « ouais (↓) ». Cela vient former l'échange [S<sub>157</sub> ; E<sub>158(a)</sub>] ou Es<sub>2</sub>. Par ailleurs, cet échange consiste en une expansion de la thématique du contenu du stimulus initiée au sein de l'échange Es<sub>1</sub>, à savoir la thématique du danseur. En conséquence, l'échange Es<sub>1</sub> subordonne l'échange Es<sub>2</sub> et ces deux échanges sont subordonnés à Id<sub>1</sub>, Es<sub>1</sub> à un niveau que l'on pourrait qualifier de niveau n-1 et, dans la même logique, Es<sub>2</sub> à un niveau n-2.

*Les interventions E<sub>158(b)</sub> et S<sub>159(a)</sub> forment l'échange [E<sub>158(b)</sub> ; S<sub>159(a)</sub>] ou*

En E<sub>158(b)</sub>, le partenaire émet une intervention prenant fonction de demande de confirmation et développant la thématique d'un des pieds du danseur introduite en S<sub>157</sub> et ratifiée au sein de l'échange Es<sub>2</sub>. Ainsi, en E<sub>158(b)</sub>, il déclare : « en arrière à droite (↑) ». A cela, le dirigeant répond par une confirmation au tour de parole

*Es<sub>4</sub>, échange subordonné à Es<sub>2</sub>.*

suivant, c'est-à-dire en S<sub>159(a)</sub>, en énonçant : « en arrière à droite ». Cette intervention vient donc former, avec E<sub>158(b)</sub>, l'échange [E<sub>158(b)</sub> ; S<sub>159(a)</sub>] ou Es<sub>4</sub>. Aussi, constituant une expansion thématique de Es<sub>2</sub>, cet échange lui est subordonné. Par rapport à Id<sub>1</sub>, Es<sub>4</sub> constitue une sous-thématique, soit un sous-ensemble structurel, de rang n-3.

*Les interventions S<sub>159(b)</sub> et E<sub>160(a)</sub> forment l'échange [E<sub>159(b)</sub> ; E<sub>160(a)</sub>] ou Es<sub>3</sub>, échange de même niveau que Es<sub>2</sub>. Ces deux échanges sont subordonnés à Es<sub>1</sub>.*

En S<sub>159(b)</sub>, le dirigeant procède à une nouvelle intervention complexe de fonction assertive en déclarant : « et avec les deux bras euh devant + à gauche ». A cela, le partenaire répond par une évaluation positive exprimée au sein de l'intervention E<sub>160(a)</sub> au sein de laquelle il dit : « d'accord (↓) super (↓) ». Ces deux interventions forment donc l'échange [S<sub>159(b)</sub> ; E<sub>160(a)</sub>] ou Es<sub>3</sub>. Sur le plan hiérarchique, l'échange Es<sub>3</sub>, développant toujours la thématique du danseur introduite en Es<sub>1</sub>, est subordonné à Es<sub>1</sub> mais cependant, se trouve au même niveau hiérarchique que l'échange Es<sub>2</sub> avec lequel il entretient une relation de rang. Notons par ailleurs que cette égalité est sous-tendue par le connecteur « et » qui amorce l'intervention S<sub>159(b)</sub>, intervention initiatrice de l'échange [S<sub>159(b)</sub> ; E<sub>160(a)</sub>] ou Es<sub>3</sub>. Ce marqueur s'enquiert ici d'une fonction de conjonction marquant la juxtaposition des échanges Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub>. En conséquence, c'est donc l'ensemble [E<sub>158(b)</sub> ; S<sub>159(a)</sub>] et [S<sub>159(b)</sub> ; E<sub>160(a)</sub>] soit l'ensemble Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub>, qui est subordonné à Es<sub>1</sub>. Par rapport à Id<sub>1</sub>, l'ensemble Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub> se compose de deux sous-thématiques et constitue un sous-ensemble structurel de rang n-3.

*L'intervention E<sub>160(b)</sub> ou Id<sub>2</sub>, vient satisfaire, de façon distale, l'intervention S<sub>155(a)</sub> ou Id<sub>1</sub>.*

En E<sub>160(b)</sub>, le partenaire émet une intervention concernant la thématique globale de la transaction, c'est-à-dire la thématique du stimulus et non plus de son contenu. Plus précisément, il déclare : « celle-là je l'ai ». Sur le plan des contraintes thématiques, E<sub>160(b)</sub> rejoint donc l'intervention S<sub>155(a)</sub>, initiatrice de notre transaction. Ce lien est notamment marqué au niveau linguistique par le pronom démonstratif « celle-là » dont le référent ne peut être que le sujet énoncé en S<sub>155(a)</sub>, « la dixième carte », car c'est tout simplement le seul sujet féminin évoqué au sein de cette transaction. Par ailleurs, sur le plan fonctionnel, E<sub>160(b)</sub> consiste en une acceptation de l'intervention assertive S<sub>155(a)</sub> soit en l'intervention réactive à S<sub>155(a)</sub>. Sur le plan illocutoire, l'acte émis en E<sub>160(b)</sub> vient satisfaire, de façon distale, l'acte assertif émis en S<sub>155(a)</sub>. En effet, en énonçant le fait de disposer de la carte, ce qui consiste en la condition nécessaire de clôture de la transaction, l'acte E<sub>160(b)</sub> s'enquiert d'un statut d'acte déclaratif. Partant de là, l'acte S<sub>155(a)</sub> constitue une condition préparatoire essentielle dans l'accomplissement de l'acte E<sub>160(b)</sub>. Ainsi, par l'énonciation de E<sub>160(b)</sub>, l'illocution assertive S<sub>155(a)</sub> s'en retrouve *ipso facto* satisfaite, bien que de façon distale. Elle constitue donc la seconde intervention directrice Id<sub>2</sub> de cette transaction.



*L'intervention S<sub>161</sub> ou Id<sub>3</sub>, vient ratifier le couple [Id<sub>1</sub> ; Id<sub>2</sub>], cela constitue l'échange [Id<sub>1</sub> ; Id<sub>2</sub> ; Id<sub>3</sub>].*

En S<sub>161</sub>, le dirigeant émet une intervention simple de type assertif en déclarant : « d'accord (↓) ». En effectuant cette dernière, le dirigeant procède en une acceptation de l'acte émis en Id<sub>2</sub> ainsi que du couple [S<sub>155(a)</sub> ; E<sub>160(b)</sub>] ou [Id<sub>1</sub> ; Id<sub>2</sub>], c'est-à-dire du fait qu'en E<sub>160(b)</sub>, le partenaire pense être bien en relation avec le stimulus en question évoqué par le dirigeant en S<sub>155(a)</sub>. Par extension, Id<sub>3</sub> consiste en une acceptation de la clôture de la transaction. Ainsi, l'échange [S<sub>155(a)</sub> ; E<sub>160(b)</sub> ; S<sub>161</sub>] ou [Id<sub>1</sub> ; Id<sub>2</sub> ; Id<sub>3</sub>] constitue un échange complet au sens fort du terme dans la mesure où toutes les illocutions qui le composent sont satisfaites.

### Discussion

A la lecture de cette seconde analyse, il apparaît clairement que la transaction s'établit au travers de trois interventions directrices. Pour autant, peut-on en déduire que la co-construction de la référence qui s'établit au sein de cette transaction suit un processus en trois étapes ? De même, peut-on expliquer pour quelles raisons le processus de co-construction de la référence s'élabore tantôt sur un mode binaire et tantôt, sur un mode ternaire ?

Afin de proposer des éléments de réponse, un regard sur les occurrences des transactions binaires et ternaires au sein de notre corpus ainsi que sur la prévalence d'un type de schéma sur un autre apparaît comme un préalable essentiel. Le tableau suivant a pour fonction de présenter ces données :

	STVD-T1 (n=8)	STVP-T1 (n=8)	STV-T1 (n=16)
Nombre total de transactions	95 (100%)	96 (100%)	191 (100%)
Nombre de transactions binaires	78 (82,1%)	73 (76%)	151 (79,1%)
Nombre de transactions ternaires	17 (17,9%)	23 (24%)	40 (20,9%)

Tableau 3 : Comparaison entre les transactions en deux phases directrices les transactions en trois phases directrices

Au regard des informations présentes au sein de ce tableau, il apparaît que le processus de co-construction de la référence s'élabore préférentiellement sur un mode binaire plutôt que sur un mode ternaire. En effet, si nos deux groupes ne présentent pas de différence significative quant à la proportion de transactions établies sur un mode binaire par rapport à la proportion de transactions établies sur un mode ternaire (Khi deux de croisement = 1,060 ; p = .303), le nombre moyen de transactions binaires apparaît comme étant trois à quatre fois supérieur que le nombre de transactions ternaires.

*Comment peut-on alors expliquer ce fait ?*

Une première explication peut être soutenue par le fait qu'ici,  $Id_3$  n'accomplit qu'un rôle facultatif n'influant pas sur le fait que  $[Id_1 ; Id_2]$  constitue un échange complet que l'intervention  $Id_3$  n'intègre qu'*a posteriori*. D'une façon générale, et en fonction des raisons évoquées précédemment (cf. partie 6.1.1.2) concernant le contexte d'incertitude engendrée par ce type de tâche expérimentale et l'incapacité du sujet dirigeant de pouvoir statuer sur la réussite de la tâche et donc, de fournir au travers de  $Id_3$ , un feedback pertinent sur le couple  $[Id_1 ; Id_2]$  – tel qu'il pourrait par exemple le faire dans le cas d'une conversation casuelle afin de corriger l'interprétation que pourrait faire l'interlocuteur de son intention de sens ou afin de réévaluer cette dernière – l'intervention  $Id_3$  n'apparaît pas comme un pré-requis nécessaire à la clôture de ce type de transaction.

Sur le plan illocutoire, cela s'explique car  $Id_2$  satisfait déjà l'illocution émise en  $Id_1$ . Et tel que nous l'avons développé ci-dessus, l'acte émis en  $Id_2$ , par son statut de déclaratif, ratifie  $Id_1$  qui constitue pour lui une condition préparatoire nécessaire à son accomplissement. En effet, la présentation du stimulus effectuée en  $Id_1$  constitue une condition préparatoire de  $Id_2$  dans la mesure où l'acceptation du stimulus correspondant à la clôture de la transaction ne peut se faire sans la présentation du stimulus. En cela,  $[Id_1 ; Id_2]$  constitue un échange complet au sens fort. Ainsi,  $Id_3$  peut éventuellement venir acquiescer cette ratification et intégrer l'échange mais cela ne constitue en rien une condition essentielle à la clôture de la transaction référentielle dans la mesure où le sujet dirigeant n'a *a priori* pas les moyens pour désapprouver une telle ratification. En conséquence, la pertinence de  $Id_3$  s'en retrouve fortement diminuée et son intérêt des plus faibles.

De façon plus générale, ce schéma semble en décalage avec le déroulement d'une transaction conversationnelle classique qui habituellement, s'établit en trois étapes directrices (cf. 6.1.1.1). D'autant plus qu'il apparaît comme admis au sein de la littérature qu'une des conditions préalables à la clôture d'une transaction consiste en une contrainte de complétude interactionnelle pouvant se résumer à un double accord entre les interlocuteurs (Roulet, Auchlin, Moeschler, et al, 1985 : 26 ; Roulet, 1992 ; Ghiglione et Trognon, 1993 : 220)<sup>169</sup>. Associée à cette première contrainte, existerait une seconde contrainte dite de complétude interactive. Cette dernière ne serait évaluée que par l'interlocuteur – dans notre cas, le sujet partenaire – lui seul pouvant juger si l'intervention du locuteur fournit tous les éléments nécessaires pour qu'il puisse prendre position. Prenant en compte ces éléments, une interprétation peut être envisagée pour expliquer la prévalence d'un schéma binaire au sein de nos transactions. Plus concrètement, cela consisterait à envisager le caractère facultatif de  $Id_3$  et ce, dans la mesure où le locuteur initiateur n'est pas en mesure d'invalider  $Id_2$ <sup>170</sup>.

---

<sup>169</sup> Selon Roulet, ce double accord témoigne de l'attitude co-orientée des interlocuteurs autorisant par là, la clôture de la transaction. Cette contrainte par de l'idée selon laquelle le locuteur produit une initiative, qui appelle une réaction de l'interlocuteur suite à laquelle le locuteur peut témoigner de son accord pour clôturer une négociation. De même, cela implique qu'une réaction ou une ratification négative de l'interlocuteur entraîne une relance de l'intervention antérieure.

<sup>170</sup> En effet, à concevoir l'idée qu' $Id_2$  témoigne du fait que L2 dispose d'une relation perceptive équivalente au stimulus  $x'$  à celle qu'aurait L1 au stimulus  $x$ , notamment en  $Id_1$ . Et compte tenu des contraintes physiques et matérielles pesant sur l'interaction verbale, L1 ne peut être en mesure de valider avec certitude  $Id_2$  au sein

Bien évidemment, l'invalidation de  $Id_2$  en tant que telle reste envisageable pour le locuteur initiateur mais sa réalisation effective s'en trouve néanmoins peu probable car injustifiable à partir des productions langagières. Ainsi, en  $Id_3$  le locuteur initiateur étant fortement contraint à la validation de  $Id_2$ , cette dernière peut tout bonnement rester implicite. Par conséquent, la complétude interactionnelle aurait donc bien lieu mais par défaut. A ainsi considérer un principe de double accord explicite comme condition de clôture de la transaction dans les cas d'interactions verbales classiques, la règle bien évidemment tacite dans notre cas, serait celle d'un double accord implicite approuvé *a priori* par les interlocuteurs.

Dans le cas présent, cette modification du schéma communicationnel classique serait une résultante des contraintes imposées par la tâche expérimentale à l'interaction verbale. A se risquer à étayer cette hypothèse, il serait possible d'avancer l'idée que qu'un comportement de type implicite serait plus économique pour les interlocuteurs en termes de coût cognitif. Sur le plan communicationnel, cela corroborerait avec les prédictions qu'il serait possible d'émettre dans le cadre des conceptions gricéennes de la communication. Ainsi, au vu du principe de coopération (Grice, 1975), l'absence de  $Id_3$  correspondrait à une exploitation adéquate des super-maximes de quantité ainsi que des deux maximes de qualité. Dans le cadre de la reformulation lévinsonienne du principe de coopération (Levinson, 2000), la faible fréquence d' $Id_3$  correspondrait à une exploitation adéquate des maximes du locuteur concernant les principes *Q*, *I*, et *M*. Au vu du principe de pertinence (Sperber et Wilson, 1986), la faible fréquence d' $Id_3$  correspondrait à l'exploitation de la règle du minimum d'effort pour un maximum d'effets<sup>171</sup>.

Au regard de ces théories, l'idée d'un principe du double accord implicite comme explication d'un schéma binaire semble justifié. Mais gardons cependant à l'esprit que cette idée repose essentiellement sur des conjectures et ne peut donc que s'enquérir de cet unique statut.

En conclusion, il apparaît que la co-construction de la référence dans une situation d'interaction verbale orientée vers la tâche telle que celle du Tangram Matching Task se développe au sein d'un schéma binaire composé de deux interventions directrices  $Id_1$  et  $Id_2$ . Concernant  $Id_1$ , il est possible d'observer que cette intervention a essentiellement pour fonction d'initier le processus de co-construction de la référence en posant les jalons d'un ensemble d'interventions et d'échanges qu'elle sature néanmoins sur le plan thématique et donc, qu'elle subordonne sur le plan hiérarchique. En cela,  $Id_1$  constitue le contexte d'accomplissement des éléments qu'elle subordonne, ces derniers prenant la fonction d'affiner le contenu de  $Id_1$ . Concernant  $Id_2$ , force est de constater que sa fonction apparaît comme une fonction de validation de l'intervention  $Id_1$  en s'associant à cette dernière, notamment sur les plans thématiques et illocutoires. En cela,  $Id_2$  rend possible ou non la clôture de la transaction référentielle ainsi que sa potentielle réussite dans l'objectif fixé par la tâche et par les interlocuteurs. La réduction du schéma ternaire classique en schéma binaire apparaît pour sa part comme un avatar des contraintes imposées à l'interaction verbale par la tâche expérimentale.

---

d'une potentielle intervention  $Id_3$ . Pour plus d'information, nous invitons le lecteur à se référer à notre partie 6.1.1.2.

<sup>171</sup> La présentation de la vision gricéenne de la communication ainsi que de quelques positions dérivées (post-gricéennes et néo-gricéennes) se trouvent au sein de nos parties 3.2.2.1 et 3.2.2.2.

### 6.3.2 Les mouvements de rang n-1 comme modalités de présentation du processus de co-construction de la référence

#### 6.3.2.1 Introduction : l'impact des mouvements de rang n-1 sur les transactions référentielles

Aborder l'interaction verbale d'un point de vue hiérarchique structurel consiste à souscrire en l'idée d'intrication, par degré de relation et de rang, des composants de la conversation (Roulet, Auchlin, Moeschler et al., 1985 ; Musiol, 1989 ; Trognon, 1999 ; Musiol et Trognon, 2000). Dans une telle démarche d'analyse, l'étude de chaque niveau hiérarchique peut s'avérer être une source d'information précieuse quant à la compréhension de l'objet de recherche. Jusqu'à présent, il nous a été possible de voir en quoi le processus de co-construction s'établissait en deux phases directrices. C'est la raison pour laquelle, contrairement à la partie précédente qui se proposait d'interroger les relations de rang du niveau hiérarchique le plus supérieur, la partie suivante aura pour objectif d'analyser les relations des éléments de rang inférieur, c'est-à-dire de rang n-1.

En guise de premiers exemples, nous citerons les deux analyses que nous avons présentées jusqu'ici (cf. figures 5 et 11), et au sein desquelles le mouvement de rang n-1 apparaît comme déterminant. En effet, dans chacun des deux cas présentés, le mouvement de rang n-1 subordonne le développement de l'interaction jusqu'à l'accomplissement de la seconde intervention directrice. Par exemple, dans la première transaction présentée – celle tirée de l'article princeps de Clark et Wilkès-Gibbs – l'élément de rang n-1 consiste en l'intervention  $A_{1b}$  qui initie la thématique de l'homme en train de lire. Tel que le montre l'analyse hiérarchique, cette intervention opère en une saturation thématique des deux échanges suivants,  $Es_1$  et  $Es_2$ , qui développent chacun des sous-thématiques du thème énoncé en  $A_{1b}$ . De même, au sein de la seconde transaction que nous avons présentée, l'élément de rang n-1 consiste en l'échange  $Es_1$  qui initie la thématique du danseur. Les échanges qui lui sont subordonnés,  $Es_2$  et  $Es_3$ , développent chacun une propriété du danseur, soit de la thématique énoncée en  $Es_1$ . Concernant notre premier exemple, cela est d'ailleurs clairement illustré au sein de notre figure 10 ci-dessus.

Ainsi, pour chaque exemple, l'élément de rang n-1 a pour corollaire une contrainte thématique qui impose aux interlocuteurs de traiter de la thématique énoncée ou éventuellement, de clôturer sur cette dernière avant d'en changer (Roulet, Auchlin, Moeschler et al., 1985 ; Moeschler, 1985). Partant de ce constat, force est d'accepter que l'élément de rang n-1 contraint l'interaction en pouvant saturer cette dernière sur le plan thématique. Par ce potentiel de circonscription, l'élément de rang n-1 apparaît apparaît comme un élément déterminant pour la co-construction de la référence.

De plus, dans chacun des deux cas, gageons que la contrainte thématique imposée par l'élément de rang n-1 aille de paire avec un ensemble de contraintes cognitives. Sans pour autant développer plus en détail cet aspect ici<sup>172</sup>, il nous est déjà possible de présupposer qu'un élément de rang n-1 tel que ceux des deux transactions précédentes<sup>173</sup> convoque une représentation mentale provenant du savoir socio-encyclopédiques des interlocuteurs<sup>174</sup> et dont les propriétés sont *a priori*

<sup>172</sup> Cet aspect sera développé au sein de notre partie 6.3.2.3.3.

<sup>173</sup> C'est-à-dire saturant fortement l'interaction sur le plan thématique.

<sup>174</sup> Selon Eco (1990), le savoir socio-encyclopédique correspond à un ensemble de connaissances socialisées et inclut les connaissances que la culture engrange dans le patrimoine des connaissances collectives.

connues de ces derniers. Partant de là, il y a fort à parier qu'une stratégie de ce type dispose d'un bon potentiel heuristique dans la mesure où elle correspond à une tentative d'instaurer d'emblée chez le partenaire une représentation connue, *a priori* mutuellement partagée, et dont il peut utiliser le prototype afin de le comparer aux différents stimuli avec lesquels il est en relation de référence directe (c'est-à-dire dans une relation perceptive immédiate). Toujours sur le plan cognitif, ce type de composant conversationnel n'est pas sans correspondre à une phase importante d'une stratégie de planification du discours qui, une fois mise en place par le locuteur initiateur de la transaction (c'est-à-dire l'interlocuteur qui a le statut de dirigeant), se tisse progressivement au fur et à mesure de la séquentialité de l'interaction.

*Cependant, la question qui vient inéluctablement se poser est : « Est-ce que toutes les transactions référentielles disposent d'un élément de rang n-1 contraignant l'interaction de la même façon que dans les deux transactions précédentes ? »*

Afin de proposer des éléments de réponse, il semble nécessaire de procéder au relevé des occurrences empiriques se dégageant des structures issues de l'analyse structurelle exhaustive de notre corpus STV-T1 (n=16). Et justement, à considérer ces éléments, il se trouve qu'il apparaît des régularités permettant de dégager quatre organisations différentes des éléments de rang n-1, toutes constituant tant de modes d'initiation du processus de co-construction de la référence. Parmi ces quatre modes, trois peuvent être considérés comme relevant d'une stratégie à part entière alors qu'un mode correspond plutôt à l'association successive de plusieurs des trois premiers modes. Ainsi, les trois premiers modes correspondent respectivement à des stratégies que nous avons catégorisées comme descriptive, analogique figurative, et analogique restrictive alors que la quatrième a été répertoriée comme mixte.

Notre objectif sera donc ici de faire état de ces différents modes de présentation mais surtout, de montrer en quoi ces derniers conditionnent le développement de l'interaction en essayant, tant que faire se peut, de préciser les processus cognitifs qui y sont associés. *In fine*, sera proposée une définition pour chaque mode. Souscrivant toujours à une démarche résolument empirique, les définitions que nous proposerons seront d'abord fondées sur l'analyse des structures suite à quoi nous nous pencherons sur l'analyse des processus cognitifs. En cela, notre démarche peut être considérée comme s'orientant du social vers le cognitif avec pour idéal d'appréhender tant le plus social que le plus cognitif<sup>175</sup>.

---

<sup>175</sup> Bien que déjà évoquée, il nous semble important de rappeler que nous rejoignons ici l'hypothèse, notamment défendue par Trognon (1999) et les tenants de l'approche pragmatique en psychologie, selon laquelle tout élément conversationnel est à la fois un événement social et un événement cognitif, que ces deux aspects ne sont pas des parties séparables ou indépendantes de l'élément conversationnel (cf. chapitre 3). Partant de ce principe, les traces provenant du plus social permettent un accès aux processus cognitifs sous-tendant ces phénomènes.

### 6.3.2.2. Le mode descriptif

#### 6.3.2.2.1 Introduction

Ce type de transaction référentielle, que nous avons nommé descriptif, comporte plusieurs composants de rang n-1, entretenant tous entre eux des relations de rang. Sur le plan du contenu, chacun de ces composants développe une propriété du stimulus en question sans qu'à aucun moment ne soit évoquée une représentation permettant de circonscrire l'ensemble des propriétés. Par ailleurs, chaque élément de rang n-1 concerne une thématique distincte des autres éléments de même rang. Afin d'illustrer ce type de transaction, nous présenterons la séquence suivante, suivie de son analyse structurelle commentée, puis d'une conclusion.

#### 6.3.2.2.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple

Nous présenterons ce type de transaction au travers de l'analyse de la séquence exemple suivante (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°47) :

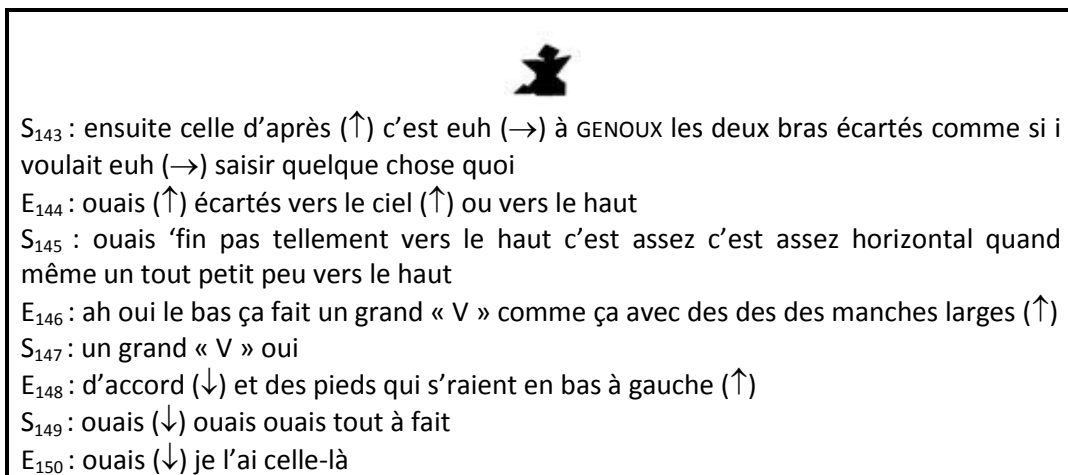


Figure 9 : Exemple d'une transaction référentielle co-construite sur un mode descriptif (tiré de notre sous-corpus STVD-T1, transaction n°47)

Analyse structurelle de la séquence exemple (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°47) :

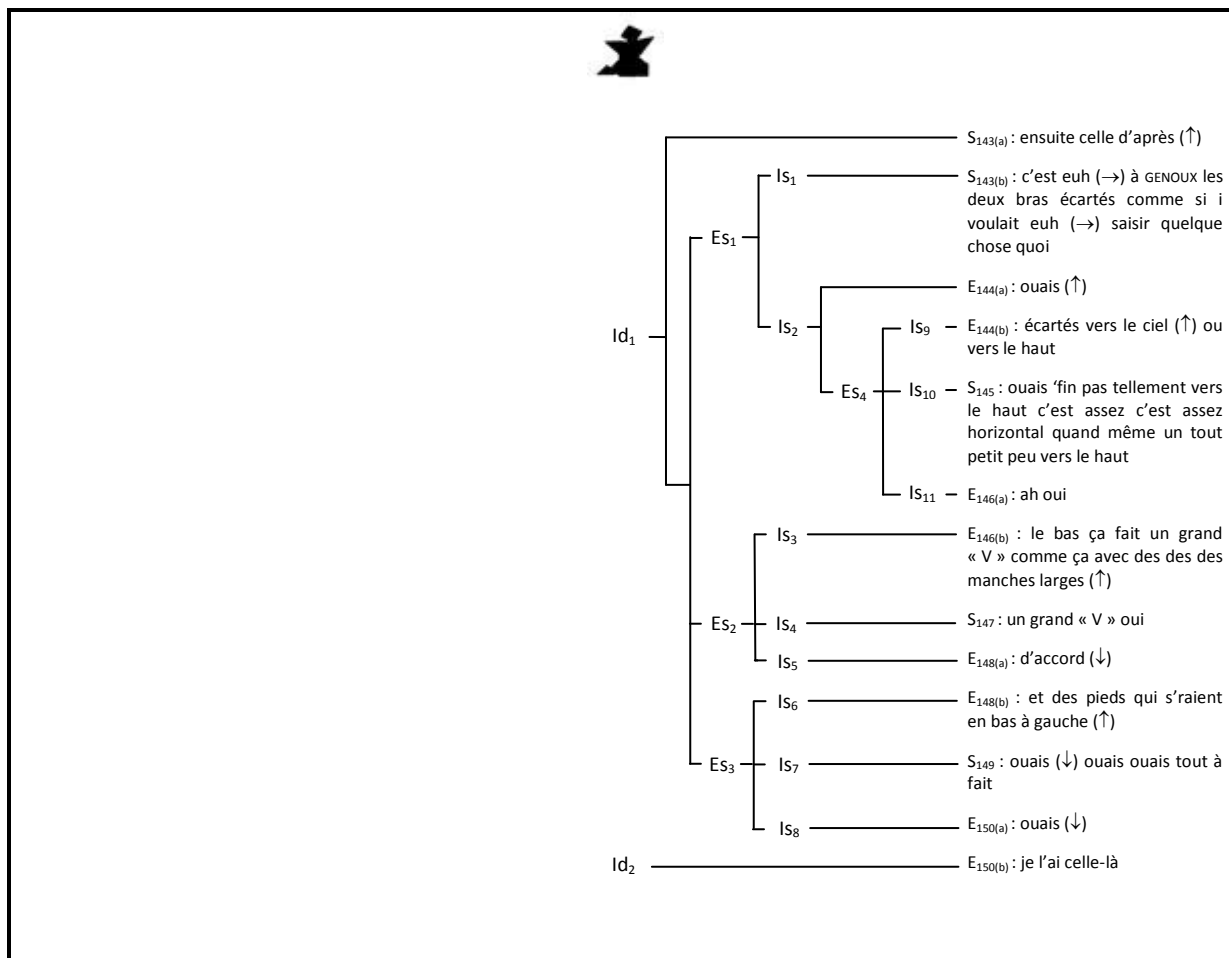


Figure 10 : Structure hiérarchique d'une transaction référentielle co-construite sur un mode descriptif (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°47)

### Analyse hiérarchique commentée

Commentaire  
simplifié

Commentaire détaillé

Cette transaction se compose des interventions  $S_{143(a)}$ , et  $E_{150(b)}$  ou  $Id_1$  et  $Id_2$ . Toutes deux constituent, par complétude interactionnelle, l'échange  $[S_{143(a)} ; E_{150(b)}]$  ou  $[Id_1 ; Id_2]$

L'analyse structurelle de cette transaction laisse apparaître que cette dernière est constituée d'un échange  $[S_{143(a)} ; E_{150(b)}]$ , lui-même composé de deux interventions dont l'intervention complexe  $S_{143(a)}$  ou  $Id_1$ , et l'intervention simple  $E_{150(b)}$  ou  $Id_2$ . L'initiation de la transaction est effectuée par le sujet-dirigeant au travers de l'intervention complexe  $S_{143(a)}$  qui fait d'abord état du stimulus dont il doit traiter – c'est-à-dire de la carte en question – puis, en  $S_{143(b)}$ , d'une description du contenu du stimulus. C'est à ce titre qu'il déclare en  $S_{143(a)}$  : « ensuite celle d'après (↑) » puis, en  $S_{143(b)}$  : « c'est euh (→) à GENOUX les deux bras écartés comme si i voulait euh (→) saisir quelque chose quoi ». Cette intervention ne sera complétée que de façon distale, en  $E_{150(b)}$ , par une intervention simple du sujet-partenaire qui traite aussi du

stimulus à proprement parler en déclarant : « je l'ai celle-là », ce qui vient former l'échange [S<sub>143(a)</sub> ; E<sub>150(b)</sub>] et autorise la clôture de la transaction. Sur le plan fonctionnel, la fonction initiative de S<sub>143(a)</sub> est assertive. A cette dernière correspond la fonction réactive de E<sub>150(b)</sub> qui consiste en une évaluation positive de l'assertion émise en S<sub>143(a)</sub>. Par ailleurs, chacune des interventions de cet échange se complètent par complétude compositionnelle, c'est-à-dire par une complétude interactionnelle globale obtenue par la complétude locale de chacune de ses parties. Sur le plan illocutoire, l'intervention E<sub>150(b)</sub> s'enquiert d'un statut d'acte directif et vient ratifier *ipso facto* l'assertion émise en S<sub>143(a)</sub> (cf. partie 6.3.1).

*Les interventions S<sub>143(b)</sub> et E<sub>144(a)</sub> forment l'échange [S<sub>143(b)</sub> ; E<sub>144(a)</sub>], ou Es<sub>1</sub>, échange subordonné à Id<sub>1</sub> (S<sub>143(a)</sub>).*

En S<sub>143(b)</sub>, le sujet-dirigeant émet une intervention complexe de fonction assertive par l'intermédiaire de laquelle il exprime le contenu du stimulus dont il dispose. Ainsi, il déclare : « c'est euh (→) à GENOUX les deux bras écartés comme si i voulait euh (→) saisir quelque chose quoi ». Sur le plan fonctionnel, la fonction de S<sub>143(b)</sub> est assertive, c'est-à-dire que le locuteur décrit un état de chose du monde. A cela, le partenaire exprime une acceptation de l'assertion émise en S<sub>143(b)</sub> en déclarant en E<sub>144(a)</sub> : « ouais (↑) ». En conséquence, cette intervention vient former, avec S<sub>143(b)</sub>, l'échange [S<sub>143(b)</sub> ; E<sub>144(a)</sub>] ou Es<sub>1</sub>. Sur le plan hiérarchique, cet échange, qui traite du contenu du stimulus, développe la thématique du stimulus introduite en S<sub>143(a)</sub>. Par là, l'échange [S<sub>143(b)</sub> ; E<sub>144(a)</sub>] est subordonné à Id<sub>1</sub> (S<sub>143(a)</sub>).

*Les interventions E<sub>144(b)</sub>, S<sub>145</sub> et E<sub>146(a)</sub> forment l'échange [E<sub>144(b)</sub> ; S<sub>145</sub> ; E<sub>146(a)</sub>], ou Es<sub>4</sub>, qui est subordonné à l'échange Es<sub>1</sub>, lui-même subordonné à Id<sub>1</sub>.*

Ensuite, en E<sub>144(b)</sub>, le dirigeant déclare : « écartés vers le ciel (↑) ou vers le haut ». A cette intervention complexe prenant fonction de demande de confirmation, le partenaire produit en guise de réponse une intervention complexe prenant fonction de confirmation en déclarant en S<sub>145</sub> : « ouais 'fin pas tellement vers le haut c'est assez c'est assez horizontal quand même un tout petit peu vers le haut ». A cela, le dirigeant produit une intervention simple faisant office d'acceptation en énonçant en E<sub>146(a)</sub> l'intervention simple : « ah oui ». Ces trois interventions viennent former l'échange [E<sub>144(b)</sub> ; S<sub>145</sub> ; E<sub>146(a)</sub>] ou Es<sub>4</sub>. Par ailleurs, cet échange consiste en une expansion de la thématique du contenu du stimulus initiée au sein de l'échange Es<sub>1</sub>, à savoir la thématique d'une des propriétés du stimulus, c'est-à-dire les bras écartés. En conséquence, l'échange Es<sub>1</sub> subordonne l'échange Es<sub>4</sub> et ces deux échanges sont subordonnés à Id<sub>1</sub>, Es<sub>1</sub> à un niveau que l'on pourrait qualifier de niveau n-1 et, dans la même logique, Es<sub>2</sub> à un niveau n-2.

*Les interventions E<sub>146(b)</sub>, S<sub>147</sub>, et E<sub>148(a)</sub> forment l'échange [E<sub>146(b)</sub> ; S<sub>147</sub> ; E<sub>148(a)</sub>] ou Es<sub>2</sub>, échange de même niveau que*

En E<sub>146(b)</sub>, le partenaire émet une intervention complexe prenant fonction de demande de confirmation et introduisant une nouvelle thématique concernant le contenu du stimulus et plus précisément, une propriété de celui-ci. Cette propriété est cependant indépendante de celle développée au sein de l'échange Es<sub>1</sub>. En conséquence, l'initiation de cette intervention peut être conçue comme le corollaire d'un changement de focus thématique au sein de la même intervention



*Es<sub>1</sub> et subordonné à Id<sub>1</sub>.*

dans la mesure où E<sub>146(a)</sub> intègre l'échange Es<sub>1</sub> traitant de la thématique des bras écartés alors que cette intervention traite d'une nouvelle thématique sans lien direct avec celle de Es<sub>1</sub><sup>176</sup>. Plus précisément, le partenaire déclare en E<sub>146(b)</sub> : « le bas ça fait un grand « V » comme ça avec des des des manches larges (↑) ». A cela, le partenaire répond par une confirmation au tour de parole suivant, c'est-à-dire en S<sub>147</sub>, en énonçant : « un grand « V » oui ». Puis, en E<sub>148(a)</sub>, le partenaire ratifie la confirmation que lui fournit son interlocuteur en produisant une intervention simple qui vient marquer le fait que sa demande a été satisfaite et par là, son accord pour la clôture potentielle de l'échange. Ainsi, il déclare : « d'accord (↓) ». En conséquence, ces trois interventions se complètent pour former l'échange [E<sub>146(a)</sub> ; S<sub>147</sub> ; E<sub>148(a)</sub>] ou Es<sub>2</sub>. Aussi, dans la mesure où cet échange traite du contenu du stimulus, il constitue une expansion thématique de l'intervention Id<sub>1</sub> et lui est donc subordonné. Par contre, par rapport à Es<sub>1</sub>, l'échange Es<sub>2</sub> n'est ni subordonné, ni subordonnant, les deux entretiennent une relation de rang, c'est-à-dire de même niveau hiérarchique.

*Les interventions E<sub>148(b)</sub>, S<sub>149</sub>, et E<sub>150(a)</sub> forment l'échange [E<sub>148(b)</sub> ; S<sub>149</sub> ; E<sub>150(a)</sub>] ou Es<sub>3</sub>, échange de même niveau que Es<sub>1</sub> et Es<sub>2</sub>. Tous trois sont subordonnés à Id<sub>1</sub>.*

En E<sub>148(b)</sub>, le partenaire procède à une nouvelle intervention complexe prenant à nouveau fonction de demande de confirmation en déclarant : « et des pieds qui s'raient en bas à gauche (↑) ». A cela, le dirigeant répond par une confirmation exprimée au sein de l'intervention S<sub>149</sub> au sein de laquelle il énonce : « ouais (↓) ouais ouais tout à fait ». Puis, en E<sub>150(a)</sub>, le partenaire ratifie cette confirmation, marquant par là son accord pour la clôture potentielle de l'échange. Plus précisément, il déclare l'intervention simple : « ouais (↓) ». Ces trois interventions se complètent pour former l'échange [E<sub>148(b)</sub> ; S<sub>149</sub> ; E<sub>150(a)</sub>] ou Es<sub>3</sub>. Ici encore, le même phénomène que précédemment concernant l'initiation d'une nouvelle thématique se produit. C'est pourquoi, sur le plan hiérarchique, l'échange Es<sub>3</sub>, développant toujours une propriété du stimulus, est subordonné à Id<sub>1</sub> qui évoqué le stimulus à proprement parler. Par ailleurs, Es<sub>3</sub> se trouve au même niveau hiérarchique que les échanges Es<sub>1</sub> et Es<sub>2</sub> avec lesquels il entretient une relation de rang. Notons par ailleurs que cette égalité est sous-tendue par le connecteur « et » qui amorce l'intervention E<sub>148(b)</sub>, intervention initiatrice de l'échange Es<sub>3</sub>. Ce marqueur s'enquiert ici d'une fonction de conjonction marquant la juxtaposition des échanges Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub>. Sur le plan hiérarchique, les échanges Es<sub>1</sub>, Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub> constituent trois éléments de rang n-1 entretenant entre eux une relation de rang mais une relation de subordination vis-à-vis de Id<sub>1</sub>.

<sup>176</sup> Précisons que ce changement est bien amorcé dans la mesure où le sujet dirigeant marque, en E<sub>146(a)</sub>, la clôture de l'échange précédent. Il en est d'ailleurs de même pour la transition entre les échanges Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub> où l'intervention E<sub>148</sub> fait office de pivot.

L'intervention  
 $E_{150(b)}$  ou  $Id_2$ , vient  
satisfaire, de façon  
distale,  
l'intervention  $S_{143(a)}$   
ou  $Id_1$ . Toutes deux  
forment l'échange  
 $[S_{143(a)} ; E_{150(b)}]$  ou  
 $[Id_1 ; Id_2]$ .

En  $E_{150(b)}$ , le partenaire émet une intervention concernant la thématique globale de la transaction, c'est-à-dire la thématique du stimulus et non plus de son contenu. Plus précisément, il déclare : « je l'ai celle-là ». Sur le plan des contraintes thématiques,  $E_{150(b)}$  rejoint donc l'intervention  $S_{143(a)}$ , initiatrice de notre transaction. Ce lien est notamment marqué au niveau linguistique par le pronom démonstratif « celle-là » dont le référent ne peut être que le sujet énoncé en  $S_{143(a)}$ , « celle d'après », car c'est tout simplement le seul sujet féminin évoqué au sein de cette transaction. Par ailleurs, sur le plan fonctionnel,  $E_{150(b)}$  consiste en une acceptation de l'intervention assertive  $S_{143(a)}$  et s'enquiert donc du statut d'intervention réactive à  $S_{143(a)}$ . Sur le plan illocutoire, l'acte émis en  $E_{150(b)}$  vient satisfaire, de façon distale, l'acte assertif émis en  $S_{143(a)}$ . En effet, en énonçant le fait de disposer de la carte, ce qui consiste en la condition nécessaire de clôture de la transaction, l'acte  $E_{150(b)}$  s'enquiert d'un statut d'acte déclaratif. Partant de là, l'acte  $S_{143(a)}$  constitue une condition préparatoire essentielle dans l'accomplissement de l'acte  $E_{150(b)}$ . Ainsi, par l'énonciation de  $E_{150(b)}$ , l'illocution assertive  $S_{143(a)}$  se trouve *ipso facto* satisfaite, bien que de façon distale. Elle constitue donc la seconde intervention directrice  $Id_2$  de cette transaction. Ces deux interventions directrices forment l'échange  $[S_{143(a)} ; E_{150(b)}]$  ou  $[Id_1 ; Id_2]$ .

#### 6.3.2.2.3 Synthèse, conclusions, et discussion

A l'issue de cette analyse structurelle et fonctionnelle, il apparaît que la transaction référentielle présentée est saturée par deux interventions directrices formant un échange binaire. Il apparaît aussi que cette transaction se co-construit en vertu de plusieurs éléments de rang n-1 entretenant entre eux une relation de rang et pouvant éventuellement, tel que c'est le cas pour  $Es_1$ , subordonner d'autres éléments de rangs inférieurs. Sur le strict plan du contenu, chaque élément de rang n-1 fait état d'une négociation concernant une propriété du stimulus en question sans pour autant qu'à un moment ou à un autre, une représentation quelconque viennent saturer cet ensemble de propriétés (c'est-à-dire l'ensemble des éléments de rang n-1). Dans cette démarche, la co-construction de la référence s'établit donc en rapport avec le développement successif de certaines des propriétés du référent, toutes néanmoins indépendantes les unes des autres.

Dans la transaction présentée, ce sont somme toute trois propriétés qui sont successivement développées au sein de notre transaction. La première est développée au sein de l'échange  $Es_1$  et concerne le fait d'avoir les bras écartés. La seconde est développée au sein de l'échange  $Es_2$  et concerne le fait d'avoir un buste en « V ». Et la troisième est développée au sein de l'échange  $Es_3$  et concerne les pieds du stimulus. De plus, leur indépendance respective sur le plan hiérarchique est marquée par un changement de focus thématique parfois associé à un marqueur linguistique de conjonction soulignant la juxtaposition des échanges. Par ailleurs, c'est suite à la clôture de l'échange  $Es_3$  que l'interlocuteur partenaire émet une intervention qui permet de clore la transaction. Bien évidemment, sur le plan fonctionnel, cette clôture ne va pas sans présupposer la satisfaction des

contraintes de complétude interactionnelle<sup>177</sup> et de complétude interactive (Roulet, Auchlin, Moeschler, et al., 1985 ; Roulet, 1992 ; Ghiglione et Trognon, 1993).

D'un point de vue formel, il est possible de restituer quelques propriétés logiques, bien que sommaires, de ce type de transaction de la façon suivante<sup>178</sup> :

- ✓ L'intervention  $Id_1$  consiste à évoquer la proposition « Le dirigeant dispose de l'objet A » et l'intervention  $Id_2$  « Le partenaire dispose de l'objet A' ».
- ✓ Les éléments de rang n-1 correspondent aux propositions « x est une propriété de A », « y est une propriété de A », « z est une propriété de A ».
- ✓ Les éléments subordonnés de rang n-2 et inférieur correspondent à des négociations portant sur le contenu propositionnel des propriétés x, y, z de l'objet A.

D'une façon générale, nous catégorisons ce type de transaction comme descriptive dans le sens où le processus de co-construction de la référence consiste en le développement successif des propriétés du stimulus en question, c'est-à-dire du référent. En effet, tel que l'analyse le montre, chaque élément de rang n-1 développe une propriété du référent, chacune pouvant éventuellement constituer l'objet d'une négociation.

La fréquence de ce type de transaction au sein de notre corpus STV-T1 est de 18,3% (35 transactions).

### 6.3.2.3 Le mode analogique figuratif

#### 6.3.2.3.1 Introduction

Ce type de transaction référentielle, que nous avons nommés analogique figuratif, se compose d'un seul élément de rang n-1 de type échange ou intervention. Cet élément introduit une représentation spécifique venant caractériser le référent. Cela se traduit sur le plan hiérarchique par la subordination de différents composants de rang n-2 qui développent chacun une propriété de l'élément de rang n-1 tout en restant indépendants les uns des autres sur le plan thématique. Bien que déjà présenté au sein des exemples fournis au sein de notre partie 6.3.1, nous illustrerons ce type de transaction au travers de la séquence suivante, suivie de son analyse structurale commentée, puis d'une conclusion.


---

<sup>177</sup> Cela vaut à considérer, dans le cas présent d'un schéma binaire, l'idée d'un double accord implicite tel qu'évoqué au sein de notre partie 6.3.1.

<sup>178</sup> Il convient de noter ici qu'il s'agit des propriétés logiques des éléments conversationnels uniquement et non pas de leur enchaînement tel que cela se fait en logique interlocutoire. Un modèle permettant la retranscription des propriétés logiques de l'enchaînement de ces éléments au sein de dynamiques spécifiques (cf. partie 6.3.3) est actuellement en cours d'élaboration.

### 6.3.2.3.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple

Nous présenterons ce type de transaction au travers de l'analyse de la séquence exemple suivante (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°49) :



S<sub>1</sub> : donc la première carte (↑) elle ressemble à une fourchette c'est-à-dire que y'a trois dents  
 E<sub>2</sub> : oui (↑)  
 S<sub>3</sub> : et un manche (→)  
 E<sub>4</sub> : mmmh (↑)  
 S<sub>5</sub> : voilà (↓)  
 E<sub>6</sub> : d'accord (↓) ouais ok + elle a un (→) comment dire elle a un (→) trois dents mais y'a deux dents qui sont beaucoup plus proches euh (→)  
 S<sub>7</sub> : beaucoup plus proche ouais c'est ça (→)  
 E<sub>8</sub> : d'accord (↓) très bien je l'ai (↓)

Figure 11 : Exemple d'une transaction référentielle co-construite sur un mode analogique figuratif (tiré de notre corpus, STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°49)

Analyse structurale de la séquence exemple (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°49) :

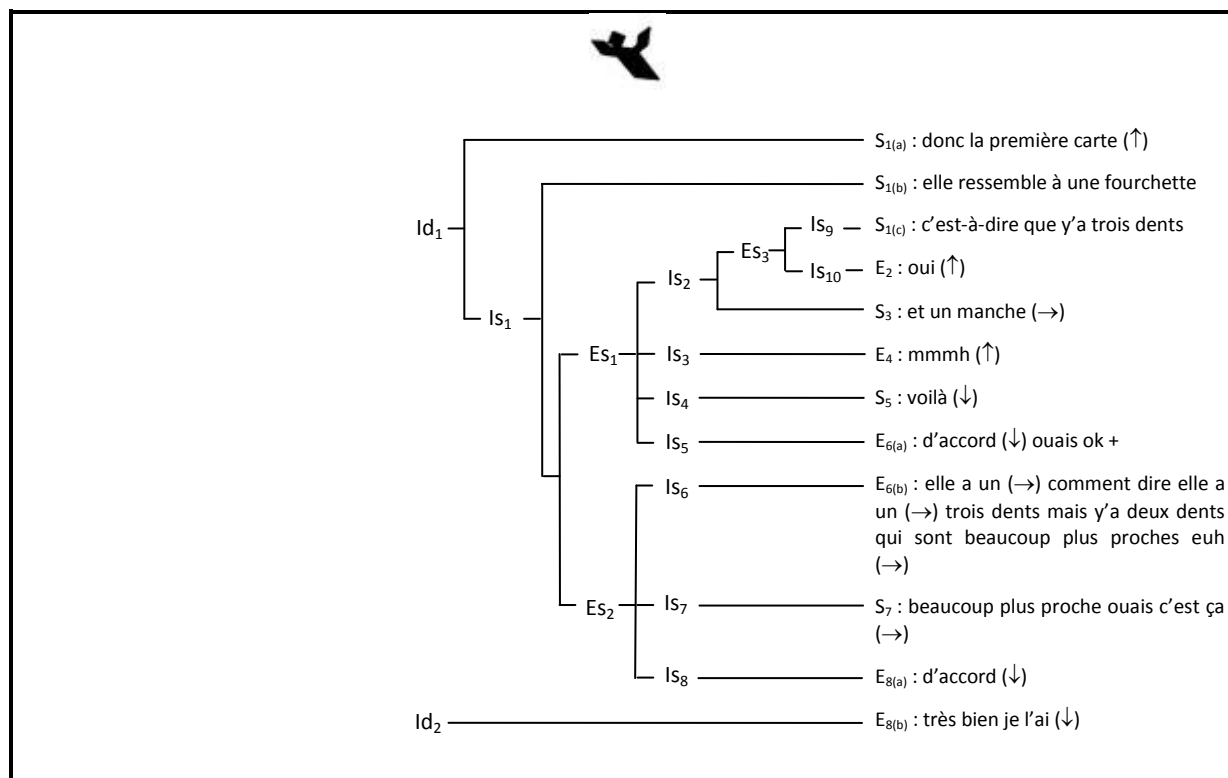


Figure 12 : Structure hiérarchique d'une transaction référentielle co-construite sur un mode analogique figuratif (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°49)

Commentaire  
simplifié

Commentaire détaillé

Cette transaction se compose des interventions  $S_{1(a)}$ ,  $E_{8(b)}$  ou  $Id_1$  et  $Id_2$ . Toutes deux constituent, par complétude interactionnelle, l'échange  $[S_{1(a)}; E_{8(b)}]$  ou  $[Id_1; Id_2]$

L'analyse structurelle de cette transaction laisse apparaître que cette dernière est constituée d'un échange  $[S_{1(a)}; E_{8(b)}]$ , lui-même composé de deux interventions dont l'intervention complexe  $S_{1(a)}$  ou  $Id_1$ , et l'intervention simple  $E_{8(b)}$  ou  $Id_2$ . L'initiation de la transaction est effectuée par le sujet-dirigeant au travers de l'intervention complexe  $S_{1(a)}$  qui fait d'abord état du stimulus dont il doit traiter – c'est-à-dire de la carte en question – puis, en  $S_{1(b)}$ , d'une description du contenu du stimulus. C'est à ce titre qu'il déclare en  $S_{1(a)}$  : « donc la première carte (↑) » puis, en  $S_{1(b)}$  : « elle ressemble à une fourchette ». Le sujet-dirigeant poursuit ensuite le développement de son intervention en en  $S_{1(c)}$  en énonçant : « c'est-à-dire que y'a trois dents »<sup>179</sup>. Ce n'est que de façon distale que sera complétée l'intervention émise en  $S_{1(a)}$  par une intervention simple du sujet-partenaire, émise en  $E_{8(b)}$ , et qui traite aussi du stimulus à proprement parler en déclarant : « très bien je l'ai (↓) ». En conséquence,  $S_{1(a)}$  et  $E_{8(b)}$  forment l'échange  $[S_{1(a)}; E_{8(b)}]$  ou  $[Id_1; Id_2]$  et autorise la clôture de la transaction. Sur le plan fonctionnel, la fonction initiative de  $S_{1(a)}$  est assertive. A cette dernière correspond la fonction réactive de  $E_{8(b)}$  qui consiste en une évaluation positive de l'assertion émise en  $S_{1(a)}$ . Par ailleurs, chacune des interventions de cet échange se complètent par complétude compositionnelle, c'est-à-dire par une complétude interactionnelle globale obtenue par la complétude locale de chacune de ses parties. Sur le plan illocutoire, l'intervention  $E_{8(b)}$  s'enquiert d'un statut d'acte directif et vient ratifier *ipso facto* l'assertion émise en  $E_{1(a)}$  (cf. partie 6.3.1).

L'intervention  $S_{1(b)}$  ou  $Is_1$  est subordonnée à  $S_{1(a)}$  ou  $Id_1$ ; tout en subordonnant  $S_{1(c)}$ .

En  $S_{1(b)}$ , le sujet-dirigeant émet une intervention complexe de fonction assertive par l'intermédiaire de laquelle il exprime le contenu du stimulus dont il dispose. Ainsi, il déclare : « elle ressemble à une fourchette ». Sur le plan fonctionnel, la fonction de  $S_{1(b)}$  est assertive, c'est-à-dire que le locuteur décrit un état de chose du monde. Cette intervention se prolonge en  $S_{1(c)}$ , où le sujet dirigeant développe le contenu du stimulus et plus particulièrement, les propriétés de la représentation qu'il évoque en  $S_{1(b)}$ . Plus précisément, il énonce : « c'est-à-dire que y'a trois dents ». Par là,

<sup>179</sup> Il convient ici de préciser que, tel que cela apparait de prime abord dans notre séquence exemple, l'intervention complexe  $S_1$  constitue *a priori* un ensemble atomique. Cependant, en tant qu'intervention complexe, cette dernière comporte plusieurs actes de langage et le découpage de cette dernière en trois parties,  $S_{1(a)}$ ,  $S_{1(b)}$ , et  $S_{1(c)}$ , se veut du fait que chacune de ces parties est articulée à l'autre de façon hiérarchique. Et dans le cas de  $S_1$ , le schéma est purement rétroactif car  $S_{1(a)}$  subordonne  $S_{1(b)}$ , qui subordonne  $S_{1(c)}$ . Cette intrication successive peut être conçue sous l'angle d'une intrication de type thématique.

cette intervention vient se subordonner à  $S_{1(b)}$  ou  $Is_1$ , constituant notamment un développement thématique de cette dernière.

*Les interventions  $S_{1(c)}$  et  $E_2$  forment l'échange  $[S_{1(c)} ; E_2]$ , ou  $Es_3$ , qui est subordonné à  $Is_1$ , elle-même subordonnée à  $Id_1$ .*

Suite à cela, le partenaire exprime une acceptation de l'assertion émise en  $S_{1(c)}$  en déclarant en  $E_2$  : « oui ( $\uparrow$ ) ». En conséquence, cette intervention vient former, avec  $S_{1(b)}$ , l'échange  $[S_{1(c)} ; E_2]$  ou  $Es_3$ . Sur le plan hiérarchique, cet échange, qui traite d'une propriété du contenu du stimulus consiste en un étayage de la thématique de la fourchette introduite en  $S_{1(b)}$ . Par là, l'échange  $[S_{1(c)} ; E_2]$  est subordonné à  $Is_1$  ( $S_{1(b)}$ ), intervention elle-même subordonnée à  $S_{1(a)}$  ou  $Id_1$ .

*L'intervention  $S_3$  ou  $Is_2$ , subordonne l'échange  $Es_3$ .*

Ensuite, en  $S_3$ , le dirigeant déclare : « et un manche ( $\rightarrow$ ) ». En énonçant cette intervention, le dirigeant procède en une expansion par relance de la conversation qui vient subordonner l'échange  $[S_{1(c)} ; E_2]$  précédent. A un niveau purement linguistique, cet enchaînement est marqué par le connecteur « et » qui vient ici témoigner de la consécution des interventions  $S_{1(c)}$  et  $S_3$ . De plus,  $S_3$  ou  $Is_2$  fait suite à l'intervention de l'expérimentateur en  $E_2$  qui, sur le plan communicationnel, consiste en un marqueur discursif d'écoute d'orientation positive témoignant de son attention aux propos de l'interlocuteur tout en incitant indirectement ce dernier à étayer d'avantage son discours<sup>180</sup>. Dans le cas de l'intervention  $E_2$  (« oui ( $\uparrow$ ) »), cette fonction est aussi marquée par une intonation ascendante<sup>181</sup>.

*L'intervention  $S_3$  vient former, avec les interventions  $E_4$ ,  $S_5$ , et  $E_{6(a)}$  l'échange  $[S_3 ; E_4 ; S_5 ; E_{6(a)}]$  ou  $Es_1$ , échange subordonné à  $Is_1$ .*

En  $E_4$ , le partenaire procède en une approbation de l'assertion émise par le dirigeant en  $S_3$  en énonçant : « mmmh ( $\uparrow$ ) ». De même que nous l'avons expliqué ci-dessus pour l'intervention  $E_2$ , l'intervention  $E_4$  consiste en un marqueur discursif d'écoute d'orientation positive témoignant de son attention aux propos de l'interlocuteur tout en incitant indirectement ce dernier à étayer d'avantage son discours. Et là encore, cette fonction est marquée par une intonation ascendante. A ce titre, cette intervention a de nombreuses raisons de pouvoir être interprétée comme une demande d'informations supplémentaires. C'est pourquoi le sujet dirigeant répond par une intervention simple en déclarant en  $S_5$  : « voilà ( $\downarrow$ ) ». comme pour signifier qu'il ne disposait pas d'informations supplémentaires ou que les informations énoncées lui apparaissaient comme suffisantes. Quoi qu'il en soit, l'expérimentateur partenaire rétorque alors en  $E_{6(a)}$  : « d'accord ( $\downarrow$ ) ouais ok ». En produisant cette dernière intervention simple, le partenaire vient ratifier l'assertion émise par le dirigeant en  $S_5$ . Sur le plan hiérarchique, les interventions  $S_3$ ,  $E_4$ ,  $S_5$ , et

<sup>180</sup> Selon Dostie (2004 : 48), les marqueurs d'écoute permettent à l'interlocuteur de manifester son engagement dans l'échange en cours sans constituer une réelle prise de tour de parole. Cet engagement peut être d'une intensité variable et d'orientation positive (accord, approbation) ou négative (désaccord, réticence).

<sup>181</sup> Bien que précisant cette information quant à l'intonation, il convient de souligner que cette dernière ne peut s'enquérir que d'un caractère secondaire et ne peut faire force d'argument à part entière. Nous soulignons néanmoins ce paramètre au regard d'études réalisées dans le cadre de la théorie de la pertinence et soutenant l'hypothèse que l'intonation permettrait d'encoder des informations de type procédural (House, 1990 ; Wilson et Wharton, 2006).

$E_{6(a)}$ , sont de même niveau et entretiennent entre elles une relation de rang. Elles se complètent toutes pour former l'échange  $[S_3 ; E_4 ; S_5 ; E_{6(a)}]$  ou  $Es_1$ . Par ailleurs, cet échange, qui développe la thématique de la fourchette introduite en  $Is_1$ , est subordonné à cette dernière intervention. Il se situe donc à un niveau hiérarchique de rang n-2.

*L'intervention  $E_{6(b)}$  ou  $Is_6$ , vient former, avec les interventions  $S_7$  et  $E_{8(a)}$ , l'échange  $[E_{6(b)} ; S_7 ; E_{8(a)}]$  ou  $Es_2$ . Cet échange est, de même qu' $Es_1$ , subordonné à  $Is_1$ .*

En  $E_{6(b)}$ , le partenaire émet une intervention complexe prenant fonction de demande de confirmation. Plus concrètement, il déclare : « elle a un ( $\rightarrow$ ) comment dire elle a un ( $\rightarrow$ ) trois dents mais y'a deux dents qui sont beaucoup plus proches euh ( $\rightarrow$ ) ». Suite à quoi, en  $S_7$ , le dirigeant répond : « beaucoup plus proche ouais c'est ça ( $\rightarrow$ ) ». En conséquence, ces deux interventions forment un échange que vient intégrer par la suite l'intervention simple émise par le dirigeant en  $E_{8(a)}$  et au sein de laquelle il déclare : « d'accord ( $\downarrow$ ) ». Signifiant ainsi que la demande émise en  $E_{6(b)}$  est satisfaite, l'intervention  $E_{8(a)}$  vient clôturer, par complétude interactionnelle et interactive, l'échange  $[E_{6(b)} ; S_7 ; E_{8(a)}]$  ou  $Es_2$ . Sur le plan hiérarchique, les échanges  $Es_1$  et  $Es_2$  sont de même niveau. Ainsi, ils constituent deux éléments de rang n-1 entretenant entre eux une relation de rang mais une relation de subordination vis-à-vis de  $Is_1$ .

*L'intervention  $E_{8(b)}$  ou  $Id_2$ , vient satisfaire, de façon distale, l'intervention  $S_{1(a)}$  ou  $Id_1$ . Toutes deux forment l'échange  $[S_{1(a)} ; E_{8(b)}]$  ou  $[Id_1 ; Id_2]$ .*

En  $E_{8(b)}$ , le partenaire émet une intervention assertive concernant la thématique globale de la transaction, c'est-à-dire la thématique du stimulus et non plus de son contenu. Plus précisément, il déclare : « très bien je l'ai ( $\downarrow$ ) ». Sur le plan des contraintes d'enchaînement thématiques,  $E_{8(b)}$  rejoint donc l'intervention  $S_{1(a)}$ , initiatrice de notre transaction. Ce lien est notamment marqué au niveau linguistique par l'usage du pronom personnel « l' » dont le référent constitue *a priori* le sujet énoncé en  $S_{1(a)}$ , « la première carte ». Par ailleurs, sur le plan fonctionnel,  $E_{8(b)}$  consiste en une acceptation de l'intervention assertive  $S_{1(a)}$  et s'enquiert donc du statut d'intervention réactive à  $S_{1(a)}$ . Sur le plan illocutoire, l'acte émis en  $E_{8(b)}$  vient satisfaire, de façon distale, l'acte assertif émis en  $S_{1(a)}$ . En effet, en énonçant le fait de disposer de la carte, ce qui consiste en la condition nécessaire de clôture de la transaction, l'acte  $E_{8(b)}$  s'enquiert d'un statut d'acte déclaratif. Partant de là, l'acte  $S_{1(a)}$  constitue une condition préparatoire essentielle dans l'accomplissement de l'acte  $E_{8(b)}$ . Ainsi, par l'énonciation de  $E_{8(b)}$ , l'illocution assertive  $S_{1(a)}$  se trouve *ipso facto* satisfaite, bien que de façon distale. Elle constitue donc la seconde intervention directrice  $Id_2$  de cette transaction. Ces deux interventions directrices forment l'échange  $[S_{1(a)} ; E_{8(b)}]$  ou  $[Id_1 ; Id_2]$ .

### 6.3.2.3.3 Synthèse, conclusions, et discussion

A l'issue de cette analyse structurelle et fonctionnelle, il apparaît que la transaction référentielle présentée est saturée par deux interventions directrices formant un échange binaire. Sur le plan hiérarchique, un unique élément – de rang n-1 – en subordonne plusieurs. Sur le plan du contenu,

cette transaction se co-construit sur deux plans principaux. D'une part, du contenu de l'élément de rang n-1 qui introduit une représentation se proposant de catégoriser le stimulus. D'autre part, au travers du développement d'éléments de rangs inférieurs permettant l'affinage de la représentation évoquée en n-1 par la discussion de ses propriétés. Dans cette démarche, la co-construction de la référence s'établit donc en rapport avec le développement successif de certaines des propriétés d'un objet dont les attributs seraient similaires à ceux du référent (le stimulus cible). Aussi, les propriétés de l'objet entretiendraient entre elles une certaine relation d'indépendance – sur le plan thématique tout du moins – mais seraient toutes saturées par l'appartenance à l'objet évoqué.

Dans la transaction présentée, l'élément de rang n-1 correspond à l'intervention  $S_{1(b)}$  qui évoque la représentation d'un objet donnée : la fourchette. Au sein de cette intervention est posée une relation de correspondance entre la représentation de l'objet et celle du stimulus cible. Cette relation de correspondance est clairement marquée au sein du contenu propositionnel de  $S_{1(b)}$  : « elle est comme une fourchette ». Puis, tout au long de la transaction, deux propriétés de cet objet sont successivement développées au sein des échanges  $Es_1$  et  $Es_2$ , le manche de la fourchette, et ses dents.

Sur le plan cognitif, ce mode de présentation apparaît comme une tentative de la part du dirigeant pour circonscrire le référent à un objet *a priori* connu des deux interlocuteurs en faisant état d'emblée d'une relation de correspondance, analogique, entre d'une part le contenu perceptif de la relation de référence directe que le dirigeant entretient au référent et d'autre part, la représentation d'un objet donné. Ainsi, l'énonciation du contenu linguistique faisant état de cette relation rend cette dernière ostensive et permet par là son inclusion au sein de l'environnement cognitif mutuel (Sperber et Wilson, 1986)<sup>182</sup>. Par ailleurs, cela permet de convoquer une représentation mentale prototypique de cet objet et provenant du savoir socio-encyclopédique (Eco, 1990) des interactants donc, soumise à une présomption de savoir mutuel. Dans cette démarche, ce sont les propriétés de l'objet évoqué, en tant que propriétés du référent, qui sont soumises à la négociation<sup>183</sup>. Par conséquent, la représentation de l'objet évoqué agit comme une sorte de référent de substitution, ou référent médian. Et deux raisons expliquent ce fait : D'une part, elle est posée d'emblée comme relevant d'une certaine correspondance de contenu avec le référent. D'autre part, ce sont les propriétés de la représentation de l'objet qui sont discutées en tant que propriétés du référent. Dans cette logique, le partenaire serait conduit à rechercher le stimulus cible en fonction d'un référent médian (ici, la fourchette) dont les caractéristiques seraient jugées comme relevant d'une certaine correspondance à celles du stimulus cible, donc comme constituants de ce dernier. Ainsi, l'introduction du référent médian est posée d'emblée au travers d'une relation d'analogie avec le référent cible, c'est-à-dire, pour reprendre la conception qu'en a Schlinger (1991 : 86), d'une relation se fondant sur des rapports de correspondance et non sur un principe d'identité.

---

<sup>182</sup> Sperber et Wilson (1986/1989) définissent l'environnement cognitif mutuel de la façon suivante : le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses I.

<sup>183</sup> Dans le cas de cette transaction, ce sont les propriétés de la fourchette qui sont discutées.



D'un point de vue formel, il est possible de restituer quelques propriétés logiques, bien que sommaires, de ce type de transaction de la façon suivante<sup>184</sup> :

- ✓ L'intervention Id<sub>1</sub> consiste à évoquer la proposition « Le dirigeant dispose de l'objet A » et l'intervention Id<sub>2</sub> « Le partenaire dispose de l'objet A' ».
- ✓ L'élément de rang n-1 correspond à la proposition « A est comme B ».
- ✓ Les éléments subordonnés de rang n-2 sont de type « x est une propriété de B » ; « y est une propriété de B » ; « z est une propriété de B ».
- ✓ Les éléments subordonnés de rang n-3 et inférieur correspondent à des négociations portant sur le contenu propositionnel des propriétés x, y, z de l'objet B.

D'une façon générale, nous catégorisons ce type de transaction comme s'établissant sur un mode analogique figuratif car le processus de co-construction de la référence s'établit au travers de la discussion des propriétés d'un référent médian, introduit par le locuteur initiateur car supposé relever d'une relation de correspondance au véritable référent, c'est-à-dire au stimulus cible.

La fréquence de ce type de transaction au sein de notre corpus STV-T1 est de 61,8% (118 transactions).

#### 6.3.2.4 Le mode analogique restrictif

##### 6.3.2.4.1 Introduction

Ce type de transaction référentielle, que nous avons nommé analogique restrictif, s'étaye sur un processus consistant en une comparaison du stimulus cible à un référent médian et évoqué auparavant lors d'une phase précédente de la tâche expérimental. Ce type de transaction se compose de plusieurs éléments de rang n-1. De prime abord, la transaction se développe de la même façon que pour le mode de présentation descriptif, c'est-à-dire en fonction de différents éléments de rang n-1 qui traite chacun d'une des propriétés du stimulus de façon indépendante. Cependant, à la différence du mode descriptif, le premier élément de rang n-1 est d'un type quasi-similaire à celui que l'on trouve au sein des transactions référentielles s'établissant sur un mode analogique figuratif. En effet, ce premier élément vient introduire une représentation dont le contenu correspondrait à un rapport d'équivalence partielle entre le stimulus cible et un autre stimulus. Les propriétés de ce rapport conditionnerait celles du stimulus cible. Ainsi, à la différence de la représentation d'un objet évoqué dans le cadre d'une transaction référentielle de type analogique figuratif, une insistance particulière est ici marquée quant au le caractère partiel de la relation de correspondance entre les propriétés de l'objet et le référent. Plus encore, ça n'est pas ici les propriétés de l'objet qui sont négociées mais celles de sa relation au stimulus. Par ailleurs, les autres éléments de rang n-1 ne concernent que des propriétés spécifiques du stimulus, comme dans le cas des transactions référentielles établies sur un mode descriptif.


---

<sup>184</sup> Tel que cela a été précisé concernant la transaction précédente, il s'agit là des propriétés logiques des éléments conversationnels uniquement et non pas de leur enchaînement tel que cela se fait en logique interlocutoire. Un modèle permettant la retranscription des propriétés logiques de l'enchaînement de ces éléments au sein de dynamiques spécifiques (cf. partie 6.3.3) est actuellement en cours d'élaboration.

Afin d'illustrer ce type de transaction, nous présenterons la séquence suivante, suivie de son analyse structurale commentée, puis d'une conclusion.

6.3.2.4.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple

Nous présenterons ce type de transaction au travers de l'analyse de la séquence exemple suivante (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°74) :



S<sub>17</sub> : donc la deuxième maintenant euh + elle ressemble énormément à la première  
 E<sub>18</sub> : oui (↓)  
 S<sub>19</sub> : sauf que y'a pas de capuche et y'a pas les pieds qui dépassent derrière  
 E<sub>20</sub> : d'accord (↓) ouais je vois y'a un dos tout plat (↑)  
 S<sub>21</sub> : ouais (↓)  
 E<sub>22</sub> : les genoux un peu en mouvement (↑)  
 S<sub>23</sub> : mmmh (↓)  
 E<sub>24</sub> : ouais ok (↓) je l'ai (↑)

Figure 13 : Exemple d'une transaction référentielle co-construite sur un mode analogique restrictif (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°74)

Analyse structurale de la séquence exemple (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°74) :

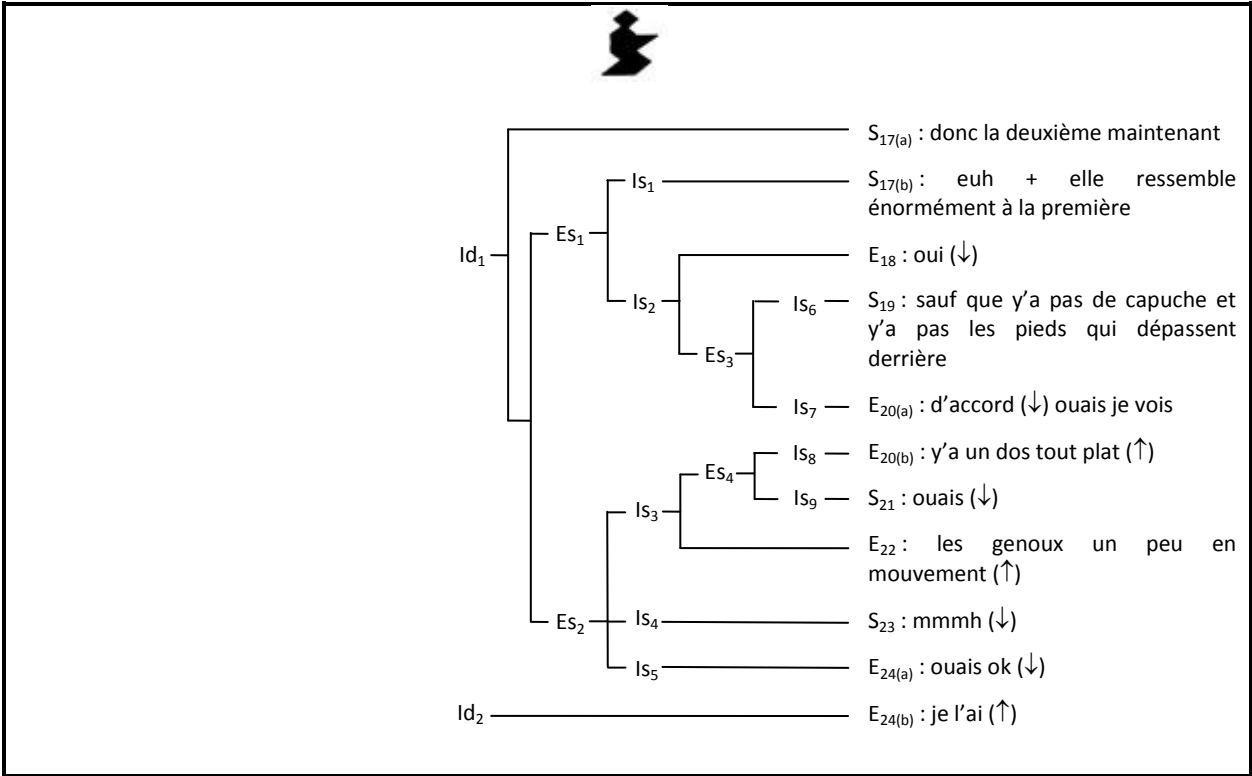


Figure 14 : Structure hiérarchique d'une transaction référentielle co-construite sur un mode analogique restrictif (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°74)

Commentaire  
simplifié

Commentaire détaillé

Cette transaction se compose des interventions  $S_{17(a)}$ ,  $E_{24(b)}$  ou  $Id_1$  et  $Id_2$ . Toutes deux constituent, par complétude interactionnelle, l'échange  $[S_{17(a)} ; E_{24(b)}]$  ou  $[Id_1 ; Id_2]$

L'analyse structurelle de cette transaction laisse apparaître que cette dernière est constituée d'un échange  $[S_{17(a)} ; E_{24(b)}]$ , lui-même composé de deux interventions dont l'intervention complexe  $S_{17(a)}$  ou  $Id_1$ , et l'intervention simple  $E_{24(b)}$  ou  $Id_2$ . L'initiation de la transaction est effectuée par le sujet-dirigeant au travers de l'intervention complexe  $S_{17(a)}$  qui fait d'abord état du stimulus dont il doit traiter – c'est-à-dire de la carte en question – puis, en  $S_{17(b)}$ , d'une description du contenu du stimulus. C'est à ce titre qu'il déclare en  $S_{17(a)}$  : « donc la deuxième maintenant » puis, en  $S_{17(b)}$  : « euh + elle ressemble énormément à la première ». Ce n'est que de façon distale que sera complétée l'intervention émise en  $S_{17(a)}$  par une intervention simple du sujet-partenaire, émise en  $E_{24(b)}$ , et qui traite aussi du stimulus à proprement parler en déclarant : « je l'ai (↑) ». En conséquence,  $S_{17(a)}$  et  $E_{24(b)}$  forment l'échange  $[S_{17(a)} ; E_{24(b)}]$  ou  $[Id_1 ; Id_2]$  et autorise la clôture de la transaction. Sur le plan fonctionnel, la fonction initiative de  $S_{17(a)}$  est assertive. A cette dernière correspond la fonction réactive de  $E_{24(b)}$  qui consiste en une évaluation positive de l'assertion émise en  $S_{17(a)}$ . Par ailleurs, chacune des interventions de cet échange se complètent par complétude compositionnelle, c'est-à-dire par une complétude interactionnelle globale obtenue par la complétude locale de chacune de ses parties. Sur le plan illocutoire, l'intervention  $E_{24(b)}$  s'enquiert d'un statut d'acte directif et vient ratifier *ipso facto* l'assertion émise en  $E_{17(a)}$  (cf. partie 6.3.1).

L'intervention  $S_{17(b)}$  ou  $Is_1$  forme, avec  $E_{18}$  ou  $Is_2$ , l'échange  $[S_{17(b)} ; E_{18}]$  ou  $Es_1$ . Cet échange est subordonné à  $S_{1(a)}$  ou  $Id_1$ .

En  $S_{17(b)}$ , le sujet-dirigeant émet une intervention complexe de fonction assertive par l'intermédiaire de laquelle il exprime le contenu du stimulus dont il dispose. Ainsi, il déclare : « euh + elle ressemble énormément à la première ». Sur le plan fonctionnel, la fonction de  $S_{17(b)}$  est assertive, c'est-à-dire que le locuteur décrit un état de chose du monde. L'interlocuteur partenaire émet ensuite, en  $S_{18}$ , une assertion dont la fonction est de fournir une approbation quant à l'assertion émise en  $S_{17(b)}$ . Plus précisément, il déclare : « oui (↓) ». En conséquence,  $E_{18}$  vient former, avec  $S_{17(b)}$ , l'échange  $[S_{17(b)} ; E_{18}]$  ou  $Es_1$ . Développant la thématique du stimulus, cet échange est subordonné à l'intervention  $Id_1$ .

L'intervention  $S_{19}$  ou  $Is_6$ , forme avec  $E_{20(a)}$  ou  $Is_7$ , l'échange

Ensuite, en  $S_{19}$ , le partenaire émet une intervention complexe. Plus précisément, il énonce : « sauf que y'a pas de capuche et y'a pas les pieds qui dépassent derrière ». Cette intervention est complétée par une autre, émise en  $E_{20(a)}$  par l'expérimentateur partenaire qui déclare : « d'accord (↓) ouais je vois ». Par là,

*[S<sub>19</sub> ; E<sub>20(a)</sub>], ou Es<sub>3</sub>.  
Cet échange est  
subordonné à Es<sub>1</sub>.*

l'assertion émise en S<sub>19</sub> s'en retrouve satisfaite, ce qui a pour conséquence la formation de l'échange [S<sub>19</sub> ; E<sub>20(a)</sub>] ou Es<sub>3</sub>. Aussi, l'intervention S<sub>19</sub> développe la thématique de « la ressemblance entre le stimulus cible et la première carte » évoquée en S<sub>17(b)</sub>. Ce lien est d'ailleurs marqué sur le plan linguistique par le connecteur pragmatique de restriction « *sauf* » qui vient nuancer la véracité du contenu propositionnel de S<sub>19</sub> ou tout du moins, son interprétation littérale. Cela sans pour autant la remettre directement en cause<sup>185</sup>. De ce fait, l'échange Es<sub>3</sub> vient se subordonner à l'échange Es<sub>1</sub>.

*L'intervention E<sub>20(b)</sub>  
ou Is<sub>8</sub>, forme avec  
S<sub>21</sub> ou Is<sub>9</sub>, l'échange  
[S<sub>21</sub> ; Is<sub>9</sub>] ou Es<sub>4</sub>.*

En E<sub>20(b)</sub>, l'expérimentateur partenaire émet une intervention simple prenant la forme d'une demande de confirmation en déclarant : « y'a un dos tout plat (↑) ». En S<sub>21</sub>, le sujet partenaire émet une intervention simple prenant le statut de confirmation en énonçant : « ouais (↓) ». En venant satisfaire les contraintes imposées par E<sub>20(b)</sub>, ces deux interventions forment l'échange [E<sub>20(b)</sub> ; S<sub>21</sub>] ou Es<sub>4</sub>. Sur le plan hiérarchique, cet échange instaure une thématique différente de celle de « la première carte » évoquée au sein de Es<sub>1</sub>. L'échange Es<sub>4</sub> est donc indépendant de Es<sub>1</sub>. Mais cela dit, dans la mesure où Es<sub>4</sub> traite d'une propriété du stimulus, il développe toujours la thématique instaurée par Id<sub>1</sub> (S<sub>17(a)</sub>) et lui est donc subordonné.

*L'intervention E<sub>22</sub>  
subordonne  
l'échange Es<sub>4</sub> et  
vient former, avec  
les interventions S<sub>23</sub>  
et E<sub>24(a)</sub>, l'échange  
[E<sub>22</sub> ; S<sub>23</sub> ; E<sub>24(a)</sub>] ou  
Es<sub>2</sub>, échange  
subordonné à Id<sub>1</sub>.*

En E<sub>22</sub>, l'expérimentateur partenaire procède en une nouvelle demande de confirmation en déclarant : « les genoux un peu en mouvement (↑) ». Procédant par là en une relance par expansion, l'intervention E<sub>22</sub> vient subordonner l'échange [E<sub>20(b)</sub> ; S<sub>21</sub>] ou Es<sub>4</sub>. Puis, en S<sub>23</sub>, le sujet partenaire dit : « mmmh (↓) », ce qui vient *a priori* confirmer la demande émise par l'expérimentateur en E<sub>22</sub>. C'est tout du moins de cette façon que semble l'interpréter l'expérimentateur qui, en E<sub>24(a)</sub>, émet une intervention simple qui vient approuver cette confirmation en énonçant : « ouais ok (↓) ». Par là, les interventions E<sub>22</sub>, S<sub>23</sub> et E<sub>24(a)</sub>, entretiennent une relation de rang et se complètent pour former, après complétude interactionnelle marquée par un double accord, l'échange [E<sub>22</sub> ; S<sub>23</sub> ; E<sub>24(a)</sub>] ou Es<sub>2</sub>. Sur le plan hiérarchique, cet échange entretient une relation de rang avec l'échange Es<sub>1</sub> et est donc subordonné à Id<sub>1</sub> ou S<sub>17(a)</sub>. Il constitue donc un élément de rang n-1.

<sup>185</sup> Ce point sera développé plus en détails au sein la synthèse de cette analyse (partie 6.3.2.4.3).

L'intervention  
*E<sub>24(b)</sub>* ou *Id<sub>2</sub>*, vient  
satisfaire, de façon  
distale,  
l'intervention *S<sub>17(a)</sub>*  
ou *Id<sub>1</sub>*. Toutes deux  
forment l'échange  
[*S<sub>17(a)</sub>* ; *E<sub>24(b)</sub>*] ou  
[*Id<sub>1</sub>* ; *Id<sub>2</sub>*].

En *E<sub>24(b)</sub>*, le partenaire émet une intervention assertive concernant la thématique globale de la transaction, c'est-à-dire la thématique du stimulus et non plus de son contenu. Plus précisément, il déclare : « je l'ai (↑) ». Sur le plan des contraintes d'enchaînement thématiques, *E<sub>24(b)</sub>* rejoint donc l'intervention *S<sub>17(a)</sub>*, initiatrice de notre transaction. Ce lien est notamment marqué au niveau linguistique par l'usage du pronom personnel « l' » dont le référent constitue *a priori* le sujet énoncé en *S<sub>17(a)</sub>*, « la deuxième ». Par ailleurs, sur le plan fonctionnel, *E<sub>24(b)</sub>* consiste en une acceptation de l'intervention assertive *S<sub>17(a)</sub>* et s'enquiert donc du statut d'intervention réactive à *S<sub>17(a)</sub>*. Sur le plan illocutoire, l'acte émis en *E<sub>24(b)</sub>* vient satisfaire, de façon distale, l'acte assertif émis en *S<sub>17(a)</sub>*. En effet, en énonçant le fait de disposer de la carte, ce qui consiste en la condition nécessaire de clôture de la transaction, l'acte *E<sub>24(b)</sub>* s'enquiert d'un statut d'acte déclaratif. Partant de là, l'acte *S<sub>17(a)</sub>* constitue une condition préparatoire essentielle dans l'accomplissement de l'acte *E<sub>24(b)</sub>*. Ainsi, par l'énonciation de *E<sub>24(b)</sub>*, l'illocution assertive *S<sub>17(a)</sub>* se trouve *ipso facto* satisfaite, bien que de façon distale. Elle constitue donc la seconde intervention directrice *Id<sub>2</sub>* de cette transaction. Ces deux interventions directrices forment l'échange [*S<sub>17(a)</sub>* ; *E<sub>24(b)</sub>*] ou [*Id<sub>1</sub>* ; *Id<sub>2</sub>*].

#### 6.3.2.4.3 Synthèse, conclusions, et discussion

A l'issue de cette analyse structurelle et fonctionnelle, il apparaît que la transaction référentielle présentée est saturée par deux interventions directrices formant un échange binaire. Aussi, il apparaît que ce type de transaction référentielle s'établit en fonction de plusieurs éléments de rang n-1. Sur le plan hiérarchique, ces éléments entretiennent une relation de rang. Sur le plan du contenu, c'est-à-dire des ensembles structurels, cette transaction s'étaye en fonction de deux phases principales. En premier lieu, est introduit au travers du premier élément de rang n-1 un objet dont le contenu propositionnel fait état d'une représentation supposée catégoriser le référent, c'est-à-dire le stimulus cible. Ce contenu propositionnel est ensuite négocié au travers du développement d'éléments subordonnés à ce premier élément de rang-n-1. Notons aussi que ces éléments sont de toute importance car ils viennent nuancer l'interprétation littérale qui pourrait être faite de l'acte directeur du premier élément de rang n-1. En second lieu se trouve un deuxième élément de rang n-1 qui traite pour sa part, non plus des propriétés de l'objet introduit au sein du premier élément de rang n-1 mais du référent, c'est-à-dire du stimulus à proprement parler.

En effet, au sein de notre séquence, le premier élément de rang n-1 (*Es<sub>1</sub>*) concerne une proposition spécifique évoquée en *Is<sub>1</sub>*: la ressemblance entre le stimulus cible et la première carte (ou le premier stimulus) qu'ont eu les sujets à « référentialiser » lors de la première transaction de la tâche expérimentale. Les éléments subordonnés à ce premier composant de rang n-1 (*Es<sub>3</sub>*) développent ensuite des propriétés de cette proposition. Ils sont notamment introduit par le connecteur « sauf », connecteur de restriction qui correspondrait à un contenu procédural

(Blakemore, 1987 ; 2002)<sup>186</sup> et permettrait d'inhiber une conclusion qui pourrait être tirée autrement (Wilson et Sperber, 1993 ; Blakemore, 1987 ; 2002). Plus précisément, ce type de connecteur permet de faciliter l'identification du vouloir dire du locuteur en réduisant l'espace de recherche sur lequel s'établit les inférences, en augmentant la saillance de certaines hypothèses ou en éliminant d'autres, ce qui permet de réduire l'effort global nécessaire à l'interprétation d'un énoncé (Wilson et Wharton, 2006 : 17). Dans le cas présent, le connecteur « *sauf* » vient introduire des propositions qui étayaient la relation de correspondance entre le stimulus cible et la première carte en réfutant cependant une éventuelle interprétation d'équivalence totale de contenu pouvant être faite entre le stimulus cible et la première carte. C'est pourquoi les éléments subordonnés au premier élément de rang n-1 retranscrivent des propriétés « négatives » de la conclusion<sup>187</sup> qui pourrait être tirée d'une interprétation de l'énoncé  $S_{17(b)}$  consistant à supposer une relation d'équivalence totale entre le contenu du stimulus cible et le contenu de la première carte. Dans cette logique, le premier élément de rang n-1 ( $Es_1$ ) viendrait marquer une relation d'équivalence partielle entre un objet du monde et le stimulus cible. Quant au second élément de rang n-1 ( $Es_2$ ), il témoigne pour sa part des propriétés spécifiques au stimulus cible : le fait d'avoir un dos tout plat et le fait d'avoir les genoux en mouvement<sup>188</sup>. C'est à l'issue de ce second élément que la transaction se clôt.

Sur le plan cognitif, il apparaît que le dirigeant procède en une exploitation spécifique du contexte car il émet une proposition qui consiste en la mise en relation de deux stimuli avec lesquels il est en relation de référence directe, ces derniers provenant de l'ensemble initial des douze stimuli avec lesquels il est aussi en relation de référence directe. Ainsi, le dirigeant ne se sert pas que du stimulus dans l'absolu mais d'un ensemble de stimuli au sein duquel il dégage un rapport de correspondance entre deux ou plusieurs cartes pour l'utiliser. D'une façon générale, cela implique la co-construction de deux références distinctes, le premier référent permettant d'aboutir au second qui serait le référent cible. Le premier référent serait *a priori* connu des deux interlocuteurs car il correspondrait à un stimulus déjà négocié. En cela, le dirigeant ferait appel à une représentation provenant des connaissances socio-encyclopédiques des interlocuteurs (Eco, 1990). A ce stade, la représentation du lien entre les deux stimuli peut en de nombreux points être rapprochée du type de représentation initiée par le dirigeant dans le cadre d'une transaction référentielle de type analogique figuratif. Cependant, si dans le cas des transactions référentielles co-construites sur un mode analogique figuratif, la référence est médiatisée au travers d'un premier référent médian dont la relation de correspondance n'est pas discutée, la référence est ici médiatisée au travers d'un référent médian dont il est précisé qu'une partie seulement des propriétés sont supposées équivalentes à celle du stimulus cible, c'est-à-dire du véritable référent. Dans ce second cas, une restriction sur la portée de la relation de correspondance imposée par l'analogie serait fournie d'emblée et la discussion pourrait ainsi porter tant sur les propriétés englobées par le domaine de restriction (tel que c'est le cas en  $Es_3$  au sein de notre transaction exemple) que celles du référent médian (tel que c'est le cas en  $Es_1$  au sein de notre transaction exemple à la différence près qu'il y a ici une acceptation sans négociation)

---

<sup>186</sup> Diane Blakemore (1987 ; 2002) émet une distinction entre le contenu conceptuel et le contenu procédural. Alors que le premier correspondrait à un concept, le second correspondrait plutôt à une procédure que le destinataire doit appliquer pour interpréter le terme en question.

<sup>187</sup> Par propriétés négatives, nous entendons des propriétés que l'objet de la proposition n'a pas.

<sup>188</sup> Le fait que ce second élément de rang n-1 soit initié par le partenaire n'est pas quelque chose d'anodin. Cet aspect sera développé au sein de notre partie 6.3.3.4.

ou encore, du référent cible (tel que c'est le cas en  $Es_2$  au sein de notre transaction exemple). En cela, ces deux types de transactions peuvent être contrastés concernant la façon dont est déterminé le référent.

D'un point de vue formel, il est possible de restituer quelques propriétés logiques, bien que sommaires, de ce type de transaction de la façon suivante<sup>189</sup> :

- ✓ L'intervention  $Id_1$  consiste à évoquer la proposition « Le dirigeant dispose de l'objet A » et l'intervention  $Id_2$  « Le partenaire dispose de l'objet A' ».
- ✓ Le premier élément de rang n-1 correspond à la proposition « A est comme B ».
- ✓ Les éléments subordonnés au premier élément de rang n-1 sont de type « x est une propriété de B et x n'est pas une propriété de A », « y est une propriété de B et y n'est pas une propriété de A », « z est une propriété de B et z n'est pas une propriété de A ».
- ✓ Les éléments subordonnés de rang n-3 et inférieur correspondent à des négociations portant sur le contenu propositionnel des propriétés x, y, z en tant que propriétés exclusives de l'objet B.
- ✓ Le second élément de rang n-1 et ceux qui lui succèdent sont de type : « p est une propriété de A », « q est une propriété de A », « r est une propriété de A ».
- ✓ Les éléments subordonnés de rang n-2 et inférieur correspondent à des négociations portant sur le contenu propositionnel des propriétés p, q, r de l'objet A.

D'une façon générale, nous catégorisons ce type de transaction référentielle comme s'établissant sur un mode analogique restrictif car le processus de co-construction de la référence s'établit au travers de la discussion des propriétés d'une relation de correspondance analogique entre un référent médian et le référent cible, relation de correspondance dont la portée est marquée par une certaine restriction.

La fréquence de ce type de transaction au sein de notre corpus STV-T1 est de 9,4% (18 transactions).

### 6.3.2.5 Le mode mixte

#### 6.3.2.5.1 Introduction

Ce type de transaction référentielle, que nous avons nommé mixte, s'étaye sur un processus que l'on pourrait qualifier de composite dans la mesure où il est constitué de différents éléments de rang n-1 correspondant à différents modes de présentation. En effet, dans ce type de transaction, le mode de présentation instauré initialement ne prévaut pas jusqu'à la fin de la transaction. On assiste donc à une co-construction de la référence selon différents modes de présentation successifs. Par exemple,

---


<sup>189</sup> Tel que précisé concernant les deux transactions précédentes, il s'agit là des propriétés logiques des éléments conversationnels uniquement et non pas de leur enchaînement tel que cela se fait en logique interlocutoire. Un modèle permettant la retranscription des propriétés logiques de l'enchaînement de ces éléments au sein de dynamiques spécifiques (cf. partie 6.3.3) est actuellement en cours d'élaboration.

il est tout à fait possible que le processus s'étaye d'abord sur un mode analogique figuratif puis ensuite sur une stratégie descriptive ou analogique restrictive avant de statuer sur la réussite du processus. De même, il est aussi possible que le processus s'étaye sur un mode déjà utilisé après être passé par un mode de présentation intermédiaire. Par ailleurs, les transactions référentielles sont aussi envisagées comme mixte lorsque, se développant sur un mode analogique figuratif, la représentation initialement introduite est remplacée par une représentation alternative. Bien que dans le cas de cette deuxième option, il s'agisse d'un même mode de présentation, nous l'envisageons comme intégrant les transactions référentielles mixtes car il s'y produit un remaniement dans le développement global du processus de co-construction de la référence, remaniement que l'on ne rencontre pas dans le cas des autres modes de présentation.

Afin d'illustrer ce type de transaction, nous présenterons la séquence suivante, suivie de son analyse structurée commentée, puis d'une conclusion. Cette séquence nous a semblé particulièrement propice à l'illustration de ce type de transaction car elle a la propriété de cumuler les deux options dont nous venons de faire part (passage d'un mode de représentation à un autre et changement de représentation au sein du mode analogique figuratif).

#### 6.3.2.5.2 Présentation au travers de l'analyse d'une séquence exemple

Nous présenterons ce type de transaction au travers de l'analyse de la séquence exemple suivante (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°50) :



S<sub>9</sub> : la deuxième carte (→) donc elle a un deux trois QUATRE cinq six elle a six sommets pointus et j'compte pas les angles droits  
 E<sub>10</sub> : (rire) alors elle a six sommets pointus sauf  
 S<sub>11</sub> : elle a on dirait alors nan on dirait elle ressemble beaucoup plus à un SAPIN + y'a un grand pied un pied vers le bas  
 E<sub>12</sub> : ouais (↓)  
 S<sub>13</sub> : y'a une queue et y'a deux pics en forme de triangle  
 E<sub>14</sub> : d'accord (↓) je vois (↓) comme un sapin c'est parce qu'on voit on voit vraiment euh (→) oui deux triangles sur la gauche  
 S<sub>15</sub> : c'est comme un homme qui s'rait penché sur un pied qui lèverait l'autre pied derrière  
 E<sub>16</sub> : ouais (↓) je vois (↓) avec les pieds perpendiculaires  
 S<sub>17</sub> : les pieds perpendiculaires c'est ça  
 E<sub>18</sub> : d'accord (↓) je l'ai (↓)  
 S<sub>19</sub> : ok

Figure 15 : Exemple d'une transaction référentielle co-construite sur un mode mixte (tiré de notre sous-corpus STVD-T1, transaction n°50)



Analyse structurale de la séquence exemple (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°50) :

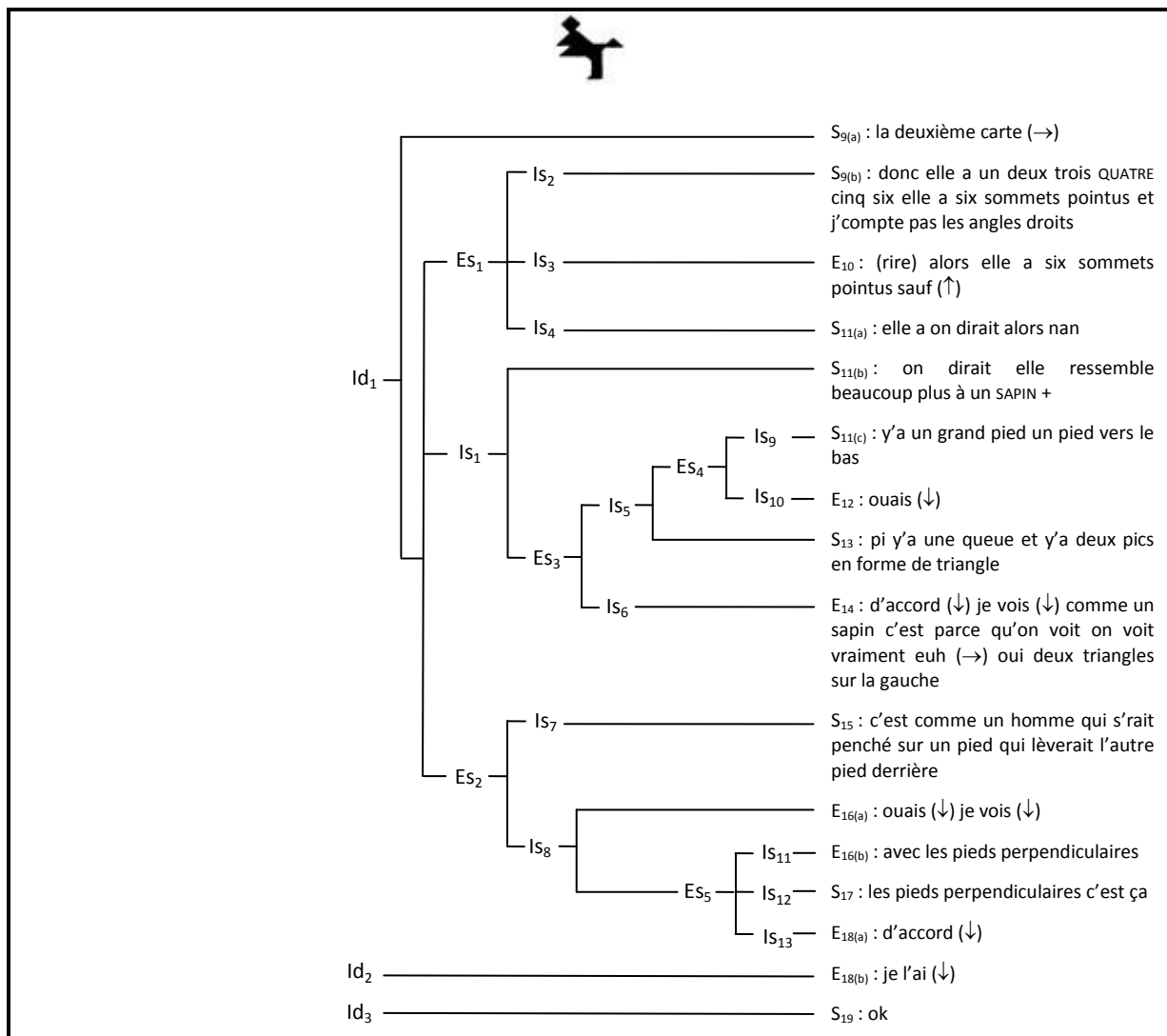


Figure 16 : Structure hiérarchique d'une transaction référentielle co-construite sur un mode mixte (tiré de notre sous-corpus STVD-T1, transaction n°50)

### Analyse hiérarchique commentée

Commentaire  
simplifié

Commentaire détaillé

Cette transaction se compose des interventions  $S_{9(a)}$ ,  $E_{18(b)}$ , et  $S_{19}$  ou  $Id_1$ ,  $Id_2$ , et  $Id_3$ . Toutes

L'analyse structurale de cette transaction laisse apparaître que cette dernière est constituée d'un échange [ $S_{9(a)}$  ;  $E_{18(b)}$  ;  $S_{19}$ ], lui-même composé de trois interventions dont l'intervention complexe  $S_{9(a)}$  ou  $Id_1$ , l'intervention simple  $E_{18(b)}$  ou  $Id_2$ , et l'intervention simple  $S_{19}$  ou  $Id_3$ . L'initiation de la transaction est effectuée par le

trois constituent,  
par complétude  
interactionnelle,  
l'échange [S<sub>9</sub> ;  
E<sub>18(b)</sub> ; S<sub>19</sub>] ou [Id<sub>1</sub> ;  
Id<sub>2</sub> ; Id<sub>3</sub>]

sujet-dirigeant au travers de l'intervention complexe S<sub>9</sub> qui fait d'abord état, en S<sub>9(a)</sub>, du stimulus dont il doit traiter – c'est-à-dire de la carte en question – puis, en S<sub>9(b)</sub>, d'une description du contenu du stimulus. C'est à ce titre qu'il déclare en S<sub>9(a)</sub> : « la deuxième carte (→) » puis, en S<sub>9(b)</sub> : « donc elle a un deux trois QUATRE cinq six elle a six sommets pointus et j' compte pas les angles droits ». Ce n'est que de façon distale que sera complétée l'intervention émise en S<sub>9(a)</sub> par une intervention simple du sujet-partenaire, émise en E<sub>18(b)</sub>, et qui traite aussi du stimulus à proprement parler en déclarant : « je l'ai (↓) ». Sur le plan fonctionnel, la fonction initiative de S<sub>9(a)</sub> est assertive. A cette dernière correspond la fonction réactive de E<sub>18(b)</sub> qui consiste en une évaluation positive de l'assertion émise en S<sub>9(a)</sub>. Sur le plan illocutoire, l'intervention E<sub>18(b)</sub> s'enquiert d'un statut d'acte directif et vient ratifier *ipso facto* l'assertion émise en E<sub>9(a)</sub> (cf. partie 6.3.1). Cette évaluation positive est d'ailleurs ratifiée par le sujet dirigeant qui, en S<sub>19</sub>, déclare : « ok ». Par là, les interventions S<sub>9(a)</sub>, E<sub>18(b)</sub> et S<sub>19</sub>, entretiennent une relation de rang et se complètent pour former, après complétude interactionnelle marquée par un double accord, l'échange [S<sub>9(a)</sub> ; E<sub>18(b)</sub> ; S<sub>19</sub>] ou [Id<sub>1</sub> ; Id<sub>2</sub> ; Id<sub>3</sub>].

Les interventions  
S<sub>9(b)</sub>, E<sub>18(b)</sub>, et S<sub>19</sub> ou  
Is<sub>2</sub>, Is<sub>3</sub>, et Is<sub>4</sub>  
forment l'échange  
Es<sub>1</sub>.

En S<sub>9(b)</sub> ou Is<sub>2</sub>, le sujet-dirigeant émet une intervention complexe de fonction assertive par l'intermédiaire de laquelle il exprime le contenu du stimulus dont il dispose. Ainsi, il déclare : « donc elle a un deux trois QUATRE cinq six elle a six sommets pointus et j' compte pas les angles droits ». Au tour de parole suivant, en E<sub>10</sub> ou Is<sub>3</sub>, l'expérimentateur partenaire énonce l'intervention suivante : « (rire) alors elle a six sommets pointus sauf (↑) ». De prime abord, cette intervention semble correspondre à une évaluation négative de la part de l'expérimentateur partenaire car elle correspond à une reformulation partielle de l'assertion émise en S<sub>9(b)</sub> associée à un rire laissant présupposer une évaluation négative de l'assertion émise en S<sub>9(b)</sub> ou tout du moins, une non acceptation immédiate de cette dernière. Et c'est visiblement l'interprétation qu'en fait le sujet dirigeant qui, en S<sub>11(a)</sub> ou Is<sub>4</sub>, ratifie cette évaluation négative en déclarant : « elle a on dirait alors nan ». En conséquence, les interventions S<sub>9(b)</sub>, E<sub>10</sub> et S<sub>11(a)</sub>, viennent se compléter pour former l'échange [S<sub>9(b)</sub> ; E<sub>10</sub> ; S<sub>11(a)</sub>] ou Es<sub>1</sub>.

Le dirigeant émet  
l'intervention S<sub>11(b)</sub>  
ou Is<sub>1</sub>, intervention  
de même niveau  
hiérarchique que  
l'échange Es<sub>1</sub> et  
subordonnée à Id<sub>1</sub>.

En S<sub>11(b)</sub>, le partenaire émet une intervention assertive décrivant le contenu du stimulus en déclarant : « on dirait elle ressemble beaucoup plus à un sapin + ». D'un point de vue strictement séquentiel, cette intervention appartient au même tour de parole que l'intervention S<sub>11(a)</sub>. Cependant, sur le plan hiérarchique et fonctionnel, cette intervention constitue une unité conversationnelle à part entière dans la mesure où elle reflète une rupture des différentes contraintes d'enchaînement (Roulet, Auchlin, Moeschler, et al., 1985) qui auraient pu permettre de l'inclure au sein de l'échange Es<sub>1</sub> qui lui précède. En conséquence, S<sub>11(b)</sub> est indépendante de S<sub>11(a)</sub>. Par ailleurs, dans la mesure où S<sub>11(b)</sub> traite du contenu du stimulus, elle est subordonnée à S<sub>9(a)</sub> ou Id<sub>1</sub> et entretient une relation

de rang avec l'échange Es1.

*L'intervention S<sub>11(c)</sub> ou Is<sub>9</sub>, s'associe à E<sub>12</sub> ou Is<sub>10</sub> pour former l'échange [S<sub>11(c)</sub> ; E<sub>12</sub>] ou Es<sub>4</sub>, échange subordonné à Is<sub>1</sub>.*

En S<sub>11(c)</sub> ou Is<sub>9</sub>, le dirigeant émet une intervention de fonction assertive en déclarant : « y'a un grand pied un pied vers le bas ». En énonçant cette intervention, le dirigeant procède en une justification de l'assertion émise en S<sub>11(b)</sub> : « on dirait elle ressemble beaucoup plus à un sapin + ». De plus l'intervention S<sub>11(c)</sub> vient étayer la thématique du sapin énoncée en S<sub>11(b)</sub>. Par conséquent, l'intervention S<sub>11(c)</sub> est subordonnée par l'intervention S<sub>11(b)</sub>. Par ailleurs, l'assertion est ratifiée, en E<sub>12</sub>, par l'intervention émise par le partenaire qui déclare : « ouais (↓) ». En conséquence, les interventions S<sub>11(b)</sub> et E<sub>12</sub> se complètent pour former l'échange [S<sub>11(b)</sub> ; E<sub>12</sub>] ou Es<sub>4</sub>. De plus, dans la mesure où l'échange Es<sub>4</sub> développe la thématique instaurée par l'intervention S<sub>11(b)</sub>, Es<sub>4</sub> est subordonné à S<sub>11(b)</sub>.

*L'intervention S<sub>13</sub> ou Is<sub>5</sub>, subordonne Es<sub>4</sub> et vient former, avec l'intervention E<sub>14</sub> ou Is<sub>6</sub>, l'échange [S<sub>13</sub> ; E<sub>14</sub>] ou Es<sub>3</sub>, échange subordonné à Is<sub>1</sub>.*

En S<sub>13</sub> ou Is<sub>5</sub>, le sujet dirigeant déclare : « pi y'a une queue et y'a deux pics en forme de triangle ». En énonçant cette intervention assertive, le sujet dirigeant procède en une expansion par relance de la conversation. De ce fait, l'intervention S<sub>13</sub> vient subordonner l'échange Es<sub>4</sub> tout en étant subordonnée à l'intervention S<sub>11(b)</sub> dont elle développe la thématique et justifie la pertinence. Au tour de parole suivant, l'assertion émise en S<sub>13</sub> est ratifiée par une intervention complexe de l'expérimentateur partenaire qui déclare : « d'accord (↓) je vois (↓) comme un sapin c'est parce qu'on voit on voit vraiment euh (→) oui deux triangles sur la gauche »<sup>190</sup>. En conséquence, les interventions S<sub>13</sub> et E<sub>14</sub> viennent former l'échange [S<sub>13</sub> ; E<sub>14</sub>] ou Es<sub>3</sub>. Cet échange, développant la thématique du « sapin » introduite en S<sub>11(b)</sub> ou Is<sub>1</sub> et justifiant cette la pertinence du contenu propositionnel de cette dernière, se retrouve donc subordonné à Is<sub>1</sub>.

*L'intervention S<sub>15</sub> ou Is<sub>7</sub>, vient former, avec l'intervention E<sub>16(a)</sub> ou Is<sub>8</sub>, l'échange [S<sub>15</sub> ; E<sub>16(a)</sub>] ou Es<sub>2</sub>. Cet échange est de même niveau qu'Es<sub>1</sub>.*

Ensuite, en S<sub>15</sub> ou Is<sub>7</sub>, le sujet dirigeant émet une intervention complexe de type assertif en déclarant : « c'est comme un homme qui s'rait penché sur un pied qui lèverait l'autre pied derrière ». Suite à l'intervention S<sub>15</sub>, le dirigeant répond en E<sub>16(a)</sub> : « ouais (↓) je vois (↓) ». Venant ainsi fournir une évaluation positive à l'intervention assertive émise en S<sub>15</sub>, l'intervention E<sub>16(a)</sub> satisfait les contraintes illocutoires imposées par S<sub>15</sub> et permet la formation de l'échange [S<sub>15</sub> ; E<sub>16(a)</sub>] ou Es<sub>2</sub>. Par ailleurs, sur le plan des contraintes d'enchaînement, cet échange est indépendant des éléments Es<sub>1</sub> et Is<sub>1</sub>. Mais en tant que composant développant la

<sup>190</sup> Nous avons laissé ici l'intervention complexe E<sub>14</sub> en tant qu'ensemble atomique bien qu'en réalité cela ne soit pas le cas. En effet, cette intervention se compose de plusieurs « segments » constitués de plusieurs actes de langage. Cependant, la première partie de l'intervention (« d'accord (↓) je vois (↓) ») constitue l'acte directeur de cette intervention. C'est effectivement lui qui vient satisfaire l'illocution assertive exprimée en S<sub>13</sub>, permettant ainsi la formation de l'échange Es<sub>3</sub> et la satisfaction distale de Is<sub>1</sub> en permettant la complétude de ses parties. Les segments de E<sub>14</sub> qui succèdent au premier ont pour leur part une fonction justificatoire de ce premier segment.

et  $Is_1$ .

thématique du stimulus introduite en  $Id_1$ ,  $Es_2$  est subordonné à  $Id_1$  et entretient une relation de rang avec  $Es_1$  et  $Is_1$ . Tous trois constituent ainsi des éléments de rang n-1.

*L'intervention  $E_{16(b)}$  ou  $Is_{11}$ , vient former, avec les interventions  $S_{17}$  ou  $Is_{12}$ , et  $E_{18(a)}$  ou  $Is_{13}$ , l'échange [ $E_{16(b)}$ ;  $S_{17}$ ;  $E_{18(a)}$ ] ou  $Es_5$ , échange subordonné à  $Es_2$ .*

En  $E_{16(b)}$  ou  $Is_{11}$ , l'expérimentateur partenaire émet une intervention simple prenant fonction de demande de confirmation en déclarant : « avec les pieds perpendiculaires ». En  $S_{17}$  ou  $Is_{12}$ , le sujet dirigeant émet une intervention assertive prenant fonction de confirmation et qui vient satisfaire les contraintes illocutoires imposées par l'acte assertif directif indirect exprimé en  $E_{16(b)}$ . Ainsi, il déclare : « les pieds perpendiculaires c'est ça ». Suite à cela, l'expérimentateur partenaire ratifie cette confirmation et exprime par là la satisfaction de l'acte qu'il a émis en  $E_{16(b)}$  déclarant en  $E_{18(a)}$  : « d'accord (↓) ». En conséquence, les interventions  $E_{16(b)}$ ,  $S_{17}$  et  $E_{18(a)}$ , entretiennent une relation de rang et se complètent pour former, après complétude interactionnelle marquée par un double accord, l'échange [ $E_{16(b)}$ ;  $S_{17}$ ;  $E_{18(a)}$ ] ou  $Es_5$ . Aussi, dans la mesure où  $Es_5$  développe la thématique du « bonhomme » introduite en  $E_{16(a)}$  et a pour fonction de justifier la pertinence de l'assertion qui y est développé,  $Es_5$  est subordonné par  $Es_2$  et constitue donc, par rapport à  $Id_1$ , un élément de rang n-2.

*L'intervention  $E_{18(b)}$  ou  $Id_2$ , vient satisfaire, de façon distale, l'intervention  $S_{9(a)}$  ou  $Id_1$  et est ratifiée par  $S_{19}$  ou  $Id_3$ . Toutes trois forment l'échange [ $S_{9(a)}$ ;  $E_{18(b)}$ ;  $S_{19}$ ] ou [ $Id_1$ ;  $Id_2$ ;  $Id_3$ ].*

En  $E_{18(b)}$ , le partenaire émet une intervention assertive concernant la thématique globale de la transaction, c'est-à-dire la thématique du stimulus et non plus de son contenu. Plus précisément, il déclare : « je l'ai (↓) ». Sur le plan des contraintes d'enchaînement thématiques,  $E_{18(b)}$  rejoint donc l'intervention  $S_{9(a)}$ , initiatrice de notre transaction. Ce lien est notamment marqué au niveau linguistique par l'usage du pronom personnel « l' » dont le référent constitue *a priori* le sujet énoncé en  $S_{9(a)}$ , « la première carte ». Par ailleurs, sur le plan fonctionnel,  $E_{18(b)}$  consiste en une acceptation de l'intervention assertive  $S_{9(a)}$  et s'enquiert donc du statut d'intervention réactive à  $S_{9(a)}$ . Sur le plan illocutoire, l'acte émis en  $E_{18(b)}$  vient satisfaire, de façon distale, l'acte assertif émis en  $S_{9(a)}$ . En effet, en énonçant le fait de disposer de la carte, ce qui consiste en la condition nécessaire de clôture de la transaction, l'acte  $E_{18(b)}$  s'enquiert d'un statut d'acte déclaratif. Partant de là, l'acte  $S_{9(a)}$  constitue une condition préparatoire essentielle dans l'accomplissement de l'acte  $E_{18(b)}$ . Ainsi, par l'énonciation de  $E_{18(b)}$ , l'illocution assertive  $S_{9(a)}$  se trouve *ipso facto* satisfaite, bien que de façon distale. Elle constitue donc la seconde intervention directrice  $Id_2$  de cette transaction. Cette satisfaction d' $Id_1$  par  $Id_2$  est notamment agréée par le sujet dirigeant qui déclare en  $S_{19}$  : « ok ». En cela,  $S_{19}$  ou  $Id_3$  constitue la troisième intervention directrice de cette transaction. Ainsi, les interventions  $S_{9(a)}$ ,  $E_{18(b)}$  et  $S_{19}$ , entretiennent une relation de rang et se complètent pour former, après complétude interactionnelle marquée par un double accord, l'échange [ $S_{9(a)}$ ;  $E_{18(b)}$ ;  $S_{19}$ ] ou [ $Id_1$ ;  $Id_2$ ;  $Id_3$ ].

### 6.3.2.5.3 Synthèse, conclusions, et discussion

A l'issue de cette analyse structurelle et fonctionnelle, il apparaît que la transaction référentielle présentée est saturée par trois interventions directrices formant un échange ternaire. Aussi, il apparaît que ce type de transaction référentielle s'établit en fonction de plusieurs éléments de rang n-1, trois au total. Sur le plan hiérarchique, ces trois éléments entretiennent une relation de rang. Sur le plan du contenu, c'est-à-dire des ensembles structurels, cette transaction s'étaye en fonction de trois phases principales. La première phase concerne un élément de rang n-1 faisant état d'une des propriétés du stimulus. Cet élément, l'échange  $Es_1$ , pose en effet le stimulus comme disposant de six sommets pointus. Quant à la seconde phase, elle concerne le second élément de rang n-1. Cet élément fait état de la représentation d'un objet dont les propriétés sont supposées être en relation de correspondance aux propriétés du stimulus. Il se produit donc lors de cette deuxième étape, un phénomène similaire à celui se produisant au sein des transactions référentielles de type analogique figuratif. Pour rappel, ce phénomène consiste en l'introduction d'un référent médian dont les propriétés sont supposées équivalentes à celles du stimulus cible, les propriétés du référent médian étant débattues à la place de celles du stimulus cible au sein d'éléments subordonnés. Dans le cas de la transaction ci-dessus, le référent médian correspond à un sapin. Il est introduit au travers de l'intervention  $Is_1$  et ses propriétés sont négociées au sein des échanges subordonnés  $Es_3$  et  $Es_4$ . Ensuite, le sujet dirigeant initie une troisième phase, sur le même mode que la seconde, c'est-à-dire en introduisant un second référent médian faisant office de troisième élément de rang n-1 sur le plan hiérarchique, et dont les propriétés, supposées équivalentes à celles du stimulus cible, sont négociées au sein d'éléments subordonnés. Ci-dessus, le référent médian correspond à l'homme penché. Il est introduit au sein de l'échange  $Es_2$  et ses propriétés sont débattues au sein de l'échange subordonné  $Es_5$ . A l'issue de cette troisième phase, l'expérimentateur partenaire clôt la transaction en déclarant avoir trouvé le stimulus cible.

A bien y regarder, l'aspect spécifique de ce type de transaction est que plusieurs modes de présentation y sont utilisés, deux au total. En cela, la première phase, qui s'étaye sur un mode similaire à celui que nous avons défini pour les transactions référentielles de type descriptif, peut être opposée aux deux phases suivantes. Tel que nous l'avons exposé, ces deux dernières phases se déroulent pour leur part sur un mode similaire à celui défini pour les transactions référentielles de type analogique figuratif. Cela dit, il existe malgré tout une différence entre ces deux phases et les transactions référentielles à mode de présentation analogique figuratif car il y a à l'usage successif de deux référents médians alors que dans le cas des transactions référentielles basées sur un mode de présentation analogique figuratif, un seul référent médian est utilisé. En cela, chaque phase correspond à un mode de présentation analogique figuratif propre. Aussi, bien qu'il soit possible de considérer les deux dernières phases comme consistant en une même phase basée sur un mode de présentation analogique figuratif comportant un changement de référent médian, nous préférons opter pour l'option de deux phases distinctes afin de pouvoir marquer cette particularité de changer de référent médian.

Sur le plan cognitif, il apparaît que ce passage d'un mode de présentation à un autre ou encore d'un référent médian à un autre, correspond sans conteste à une forme de flexibilité cognitive au sens de Deák (2003), c'est-à-dire au sens où une nouvelle option (réponse) émerge chez le sujet dans le cadre

d'une situation problème présentant un certain degré d'indétermination lié à l'existence de plusieurs représentations possibles et rendant nécessaire un choix entre plusieurs options (réponses) alternatives<sup>191</sup>. Dans le cas de notre transaction, ce changement de représentation du stimulus cible est très bien étayée et fort bien reflétée au travers de la structure de la transaction ainsi que de l'analyse que nous en faisons. Aussi, le passage du premier mode de présentation au second peut s'expliquer par le feed-back négatif que fournit l'expérimentateur partenaire au sujet dirigeant en  $Is_3$ , ce feed-back étant accepté en  $S_{11(a)}$  par le sujet dirigeant qui changera ensuite de mode de présentation en  $S_{11(b)}$ . Au sein de la littérature, ce type de comportement est décrit comme relevant d'une flexibilité cognitive dite réactive (Clément, 2007 : 36), c'est-à-dire déclenchée en situation d'impasse. Cette situation d'impasse serait suffisante pour réorienter l'attention vers les propriétés de la situation qui n'étaient pas dans le focus attentionnel et changer de représentation.

Cependant, si cet étayage théorique est valable pour caractériser le passage de la première à la seconde phase de notre transaction (de  $Es_1$  à  $Is_1$ ), il est en est tout autrement concernant le passage de la seconde phase à la troisième (de  $Is_1$  à  $Es_2$ ), c'est-à-dire dans le cas d'un changement de référent médian entre les deux dernières phases de la transaction ( $Is_1$  et  $Es_2$ ). En effet, dans ce second cas, aucun feedback négatif n'est fourni par le sujet expérimentateur. Et à cet égard, deux interprétations hypothétiques peuvent être formulées :

- la première consisterait à supposer que, dans la mesure où le sujet expérimentateur n'émet pas d'affirmation concernant l'obtention du stimulus cible en  $E_{14}$ , la stratégie utilisée peut être abandonnée. Dans cette logique, l'absence d'une intervention témoignant de la réussite à la tâche serait entendue comme un signal témoignant d'un défaut d'aptitude de la stratégie mise en place à permettre l'accomplissement de la tâche. A envisager ce point de vue, il serait donc ici question d'une flexibilité cognitive de type réactif (Clément, 2007 : 36).
- la seconde interprétation consisterait à envisager le fait qu'en cours d'action, le sujet dirigeant parviendrait à une nouvelle représentation du stimulus cible qui lui semblerait plus pertinente et donc, plus à même de constituer un référent médian permettant la référenciation du stimulus cible. Au sein de la littérature, ce phénomène est défini comme relevant d'une flexibilité cognitive dite spontanée, c'est-à-dire correspondant à un changement de stratégie jugé optimal pour la tâche mais surtout, non contraint par l'environnement (Clément, 2007 : 35). Plus précisément, cela correspondrait à la capacité d'obtenir plusieurs points de vue sur le même objet, ce qui permettrait d'éliminer les

---

<sup>191</sup> Le concept de flexibilité cognitive est en réalité défini de différentes façons au sein de la littérature si bien qu'il est loin de faire consensus au sein de la communauté scientifique. C'est pourquoi la position de certains auteurs (Deák, 2003 ; Chevalier et Blaye, 2006) nous a semblé la plus à propos dans le sens où elle laisse place au fait qu'un même sujet peut entretenir différentes représentations d'un même objet. Selon d'autres définitions, la flexibilité cognitive renvoie plutôt au déplacement d'un foyer attentionnel d'une catégorie de stimuli à un autre (Collette, 2004) ou encore, à une caractéristique de l'activité mentale gouvernée par des processus de résistance à la distraction (Camus, 1996).

stratégies les moins efficaces et de découvrir les stratégies les plus efficaces (Siegler, 1999)<sup>192</sup> afin de résoudre un problème donné.

Bien évidemment, nous ne pouvons trancher entre l'une ou l'autre de ces deux interprétations, les méthodes d'analyse que nous avons employées ne nous permettant pas une exploitation suffisante de nos données empiriques sur ce point. A cet égard, l'élément déterminant serait la catégorisation de l'intervention E<sub>14</sub> comme signal informant ou non l'interlocuteur de l'inefficacité de la stratégie employée. Ainsi, un changement de stratégie contraint par l'environnement du fait de la présence d'un tel signal renverrait à une flexibilité cognitive dite réactive alors qu'un changement de stratégie non contraint par l'environnement du fait de l'absence de signal reflèterait une flexibilité cognitive de type spontané.

A raisonner sur le seul plan théorique, un argument peut être avancé à l'encontre de la première hypothèse à la lumière du postulat d'une communication ostensive inférentielle défendue par les auteurs du principe de pertinence (Sperber et Wilson, 1986 ; Wilson et Sperber, 2004). Selon cette théorie, la communication est envisagée sous le cadre de stimuli ostensifs, c'est-à-dire que l'on y postule que le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses I. (cf. parties 1.2.3.2.1 et 3.2.2.2). A considérer ce point de vue, et dans la mesure où l'intervention E<sub>14</sub> ne fait pas état de l'incapacité du partenaire à déterminer le stimulus (défini préalablement en tant que s'apparentant à un sapin), aucune information ostensive sur ce point n'est fournie par le partenaire au dirigeant et donc, aucune contrainte de l'environnement n'existe là pour changer de mode de présentation. Par conséquent, il semble là que nous disposons d'un argument allant dans le sens d'une infirmation de la première hypothèse, sur le plan strictement théorique tout du moins. Mais cependant, si une conclusion paraît là tirée, nous ne nous risquons pas à considérer cette dernière comme disposant d'un statut supérieur à celui de simple conjecture car une question se pose néanmoins : l'absence de signal informatif dans un contexte d'interaction verbale peut-il être envisagé comme un stimulus ostensif ? A priori, rien n'indique le contraire. Et cela montre bien qu'à défaut de preuves empiriques, il reste impossible de trancher sur la question.

Pour conclure sur ce type de transaction référentielle, il convient de préciser que nous les catégorisons comme mixte car le processus de co-construction de la référence s'y établit soit en fonction d'au moins deux modes de présentation différents soit, suite au changement de référent médian au sein d'un mode de présentation analogique figuratif.

---

<sup>192</sup> Il convient ici de préciser que nous utilisons ici un usage quelque peu extensif du concept de flexibilité cognitive spontanée, tout du moins tel qu'il est envisagé par Clément (2007). En effet, dans la perspective de cet auteur, la flexibilité cognitive spontanée est habituellement envisagée hors du cours de l'action alors qu'ici, le phénomène se produirait en cours d'action. Ainsi, à considérer une analyse plus approfondie de ce phénomène dans une transaction de ce type, il serait certainement possible de trancher sur la question. Cela dit, dans la mesure où cela n'intègre pas nos objectifs de recherche, nous ne développerons pas plus ce point. L'étudier dans un autre cadre constituerait sans doute un apport supplémentaire de l'approche pragmatique à la compréhension du fonctionnement la cognition en général.

La fréquence de ce type de transaction au sein de notre corpus STV-T1 est de 10,5% (20 transactions).

### 6.3.2.6 Répartition statistique des transactions référentielles en fonction du mode de présentation de la référence

Une des propositions du modèle collaboratif de la co-construction de la référence est que l'ensemble des transactions sont envisagées comme descriptives (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 : 29) dans le sens où le dirigeant est toujours amené à décrire les figures qui sont à « référencer ». Aussi, bien que ce modèle distingue différents types de descriptions, ceux-ci sont essentiellement fondés sur les caractéristiques du contenu propositionnel du premier énoncé et non pas sur la façon dont ces éléments peuvent conditionner la structure de l'interaction verbale. Dans le cadre de notre étude, une démarche différente a été adoptée, cette dernière étant notamment basée sur l'analyse préalable des structures des transactions référentielles. Tel que cela a été étayé ci-dessus, cette approche nous a permis de distinguer quatre types de structures reflétant autant de mode de présentation de la référence. La répartition des fréquences d'émergence de ces structures au sein de notre corpus STV-T1 est représentée au sein de la figure suivante :

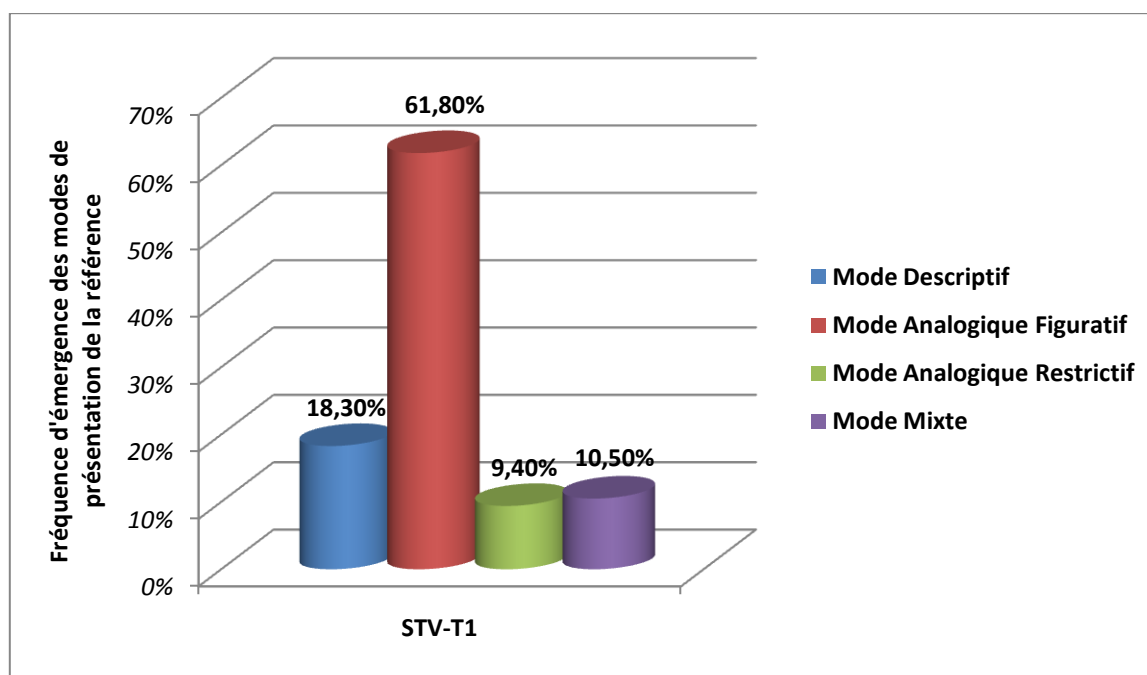


Figure 17 : Répartition des différents modes de présentation pour les transactions de notre corpus STV-T1

Au vu de ces résultats, il apparaît que les sujets procéderaient en une mise en place privilégiée du mode analogique figuratif, puis à en un usage moins important du mode descriptif et enfin, en un usage bien moindre du mode mixte puis, analogique restrictif. En cela, des comparaisons peuvent être effectuées avec les propositions issues du modèle collaboratif. En fonction de ce dernier, seuls deux modes existeraient : le mode analogique et le mode littéral (Clark et Wilkès-Gibbs : 31). Un point de rapprochement peut donc être effectué dans la mesure où le premier de ces deux modes peut être rapproché de notre mode analogique figuratif et le second de ces deux modes peut être



rapproché de notre mode descriptif<sup>193</sup> bien que, dans la perspective du modèle collaboratif, l'initiation de la référence ne concerne que le premier tour de parole. A cependant faire fi de cette opposition sous-jacente à l'approche théorico-méthodologique de chacun des modèles, un second rapprochement peut être effectué concernant nos résultats dans la mesure où le modèle collaboratif fait état d'une prévalence forte du mode analogique et notre modèle fait état une prévalence forte du mode analogique figuratif.

Mais malgré tout, une conséquence de taille se fait ressentir lorsque, dans la perspective linéaire qui lui est propre, le modèle collaboratif envisage près de la moitié de ses modes (42% exactement) comme définis en fonction des deux perspectives alors qu'il y'a de fortes chances pour ce qui est envisagé comme un second mode au sein du modèle collaboratif corresponde en réalité au développement des propriétés de l'analogie initiée dans un premier temps et donc, au développement de la transaction sur un mode analogique<sup>194</sup>. Tel que nous l'avons déjà expliqué, cette différence se veut par le fait que l'analyse proposée par ce modèle prend notamment pour unité d'analyse le tour de parole, et non pas la transaction, mais surtout, qu'il ne tient pas compte des structures et donc, des contraintes que s'imposent les différents constituants conversationnels (cf. parties 1.2.3.3 et 6.1.2). Par conséquent, bien ces deux modèles proposent des résultats pouvant être rapprochés, ils présentent malgré tout des divergences, notamment quant à la catégorisation des transactions et donc, à la quantification des formes du processus de co-construction de la référence.

De plus, notre modèle s'avère discriminant quant à la mise en évidence de deux modes (mode analogique restrictif et mode mixte) à propos desquels le modèle collaboratif s'avère insensible. Pourtant, chacun de ces deux modes dispose d'une fréquence d'émergence proche des dix pourcents, ce qui représente au total un ratio d'un cinquième de nos transactions. Ainsi, si un abord dynamique et structurel permet de mettre au jour ces deux modes, un modèle linéaire aura tendance à englober ces derniers au sein d'une catégorie faisant état de l'enchaînement successif de plusieurs modes.

### 6.3.3 La dynamique interlocutoire à l'œuvre au sein des transactions référentielles

#### 6.3.3.1 Introduction : la dynamique des mouvements dialogiques subordonnés

Pour Clark et ses collaborateurs, l'énonciation du contenu des éléments de rang n-1 tels que ceux que nous avons cités dans le cas de nos transactions référentielles basées sur un mode de présentation analogique figuratif (cf. figures 10 et 11) consiste à proposer un pacte conceptuel (Carroll, 1980 ; Clark, 1996 ; Brennan et Clark, 1996), c'est-à-dire que cela consiste à proposer un terme pour conceptualiser un référent. Selon les résultats des travaux portant sur les pactes conceptuels, la création d'un pacte se réalise de la façon suivante : le locuteur propose une

---

<sup>193</sup> La définition du mode analogique au sein du modèle traditionnel correspond au fait de se focaliser sur les ressemblances entre les figures et des objets naturels alors que celle du mode littéral correspond au fait de se focaliser sur les relations entre les différentes parties géométriques des figures (Clark et Wilkès-Gibbs : 31).

<sup>194</sup> C'est notamment le cas de l'exemple proposée par les auteurs du modèle traditionnel afin d'illustrer la succession des modes analogique et littéral (Clark et Wilkès-Gibbs : 31) : « Okay. All right. The next one looks kind of like, urn, a candle that's burning? It's got a diamond for the top, except it's got something sticking out of it to the side. It's got just a diamond sticking up at the top and then one long column that has something sticking out to the left ».

conceptualisation de l'objet auquel il souhaite référer, conceptualisation que son allocataire peut accepter ou ne pas accepter. Les interlocuteurs se partagent ensuite l'élaboration de la conceptualisation du référent, ce qui aboutit à une conceptualisation partagée que Clark et ses collaborateurs nomment un pacte conceptuel. Tel que nous l'avions énoncé au sein de notre partie théorique (c.f partie 1.2.3.2.2.), les études portant sur les pactes conceptuels sont essentiellement descriptives et ne nous fournissent pas d'éléments de compréhension précis sur la façon dont s'élaborent les pactes conceptuels. Dans la démarche que nous adoptons, il en est tout autrement.

En effet, à concevoir une perspective hiérarchique et fonctionnelle, le pacte conceptuel – qui correspondrait ici à l'élément de rang n-1 dans les deux exemples que nous avons cités au sein de nos figures 10 et 11 – contraint différents éléments conversationnels de rangs inférieurs à se cantonner à une ou plusieurs sous-thématiques de la thématique qu'il initie. Plus précisément, à développer les propriétés du contenu propositionnel de la production linguistique évoqué au sein du composant de rang n-1. En cela, l'élément de rang n-1 s'enquiert d'un statut de référent médian et donc, d'une importance des plus certaines dans la mesure où ses propriétés sont substituées à celles du référent. Ce phénomène est d'ailleurs particulièrement bien illustré au sein de l'étagage théorique que nous fournissons sur les transactions référentielles basées sur un mode de présentation analogique figuratif ainsi qu'au travers des deux exemples que nous avons précédemment fournis (figures 10 et 11). Par exemple, dans le premier cas, celui de l'homme en train de lire, un premier élément de rang n-2 faisait part du fait que l'homme tenait son livre à gauche et un second, que l'homme était debout. Dans le second cas, celui du danseur, un premier élément de rang n-2 faisait état de la position des pieds du danseur alors qu'un second traitait de la position de ses bras. Sur le plan hiérarchique et fonctionnel, ces éléments de rang n-2 sont fondamentaux car l'élément de rang n-1 ne peut être satisfait que dans la mesure où il y a une complétude totale de ses parties, c'est-à-dire des éléments des rangs inférieurs (Roulet, Auchlin, Moeschler et al., 1985 ; Moeschler, 1985). En cela, ce sont ces éléments qui sont au cœur de la négociation du contenu propositionnel de la production linguistique inhérente à l'élément de rang n-1 et donc, qui permettent l'acceptation de ce dernier par les interlocuteurs.

Partant de là, il apparaît que dans le cas des transactions référentielles basées sur un mode de présentation analogique figuratif, la co-construction dialogique de la référence apparaît comme un processus récursif, à rebours de la séquentialité de l'interaction, où l'accord mutuel des interlocuteurs sur les éléments de rang n-2 permet l'acceptation du concept énoncé à un niveau hiérarchique de rang n-1 puis successivement, de l'élément hiérarchique directeur de rang n.

A envisager maintenant ce type de composant – ici, les éléments de rang n-2 – sur le plan de leur relation de rang, la dynamique qui s'en dégage apparaît comme un facteur à ne pas négliger quant à nos préoccupations. En effet, en revenant toujours à nos deux exemples (cf. figures 10 et 11), deux phénomènes différents peuvent être observés. Dans le premier cas, celui de l'homme en train de lire, le premier échange de rang n-2 ( $Es_1$ ) consiste en une assertion émise par le dirigeant et ratifiée par le partenaire alors que le second échange de rang n-2 ( $Es_2$ ) renvoie à une demande de confirmation effectuée par le partenaire et confirmée par le dirigeant. Dans le second cas, celui du danseur, les deux échanges de rang n-2 ( $Es_2$  et  $Es_3$ ) consistent à chaque fois en une assertion émise par le dirigeant et ratifiée par le partenaire.

Sans pour autant approfondir tout de suite l'analyse de ces éléments, plusieurs conclusions, constituants tant de pistes d'analyse, peuvent déjà être tirées avec pour chacune d'elles, son lot d'interrogations quant au processus de co-construction de la référence :

- ✓ Premièrement, dans chacun des deux cas, deux éléments de rang n-2 permettent l'acceptation de l'élément de rang n-1, c'est-à-dire la complétude de ce dernier. La question qui se pose est donc de savoir si ce nombre d'éléments varie en fonction des différentes transactions référentielles ? Et surtout, en fonction de quel(s) paramètre(s) il varie ?
- ✓ Deuxièmement, chaque situation témoigne d'un accomplissement différent de la co-construction de la référence pour chaque transaction. Dans le premier cas, il existe un enchaînement des éléments de rang n-2 entre un mouvement assertif et un mouvement confirmatoire alors que dans le second cas, l'enchaînement des éléments de rang n-2 se produit entre deux mouvements assertifs. Outre ce qu'implique chaque combinaison de ces types d'élément sur le plan cognitif, il y a fort à parier que d'autres types d'élément peuvent être impliqués dans le processus qui nous intéresse<sup>195</sup>. Dans ce cas, il convient de s'interroger sur les différentes combinaisons d'enchaînement d'échanges subordonnés pouvant constituer, à considérer une régularité statistique significative, tant de formats interactionnels de la co-construction de la référence. La question qui se pose est donc : Existe-il différentes combinaisons dans l'enchaînement des échanges subordonnés ? Quelles sont les stratégies cognitives des interlocuteurs qui sous-tendent de telles stratégies ?
- ✓ Troisièmement, et en guise d'extension de notre second point, il est possible de remarquer que concernant l'enchaînement des éléments de rang n-2 de nos deux exemples, une situation (celle du danseur) fait intervenir deux éléments initiés par le dirigeant alors que l'autre situation (celle de l'homme en train de lire) fait intervenir un premier élément initié par le dirigeant et un second, par le partenaire. Partant de ce constat, il semblerait que se produise une alternance dans ce que certains auteurs nomment le système des places (Flahault, 1978 ; Kerbrat-Orechionni, 1991 ; Saint-Dizier de Almeda, 2009). Derrière cette idée se trouve le postulat en vertu duquel au cours du déroulement d'une interaction, les différents partenaires peuvent se retrouver positionnés en un lieu différent sur une sorte d'axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle (Kerbrat-Orechionni, 1991). Mais sans pour autant développer ce concept ici, force est de constater qu'il peut sembler à même d'étayer le phénomène que nous relations quant à nos deux exemples. Tel que nous le verrons plus loin, ces considérations impliquent notamment une distinction entre mouvement auto-initié et mouvement hétéro-initié. Face à cela, il convient de se demander s'il existe une différence sur le processus de co-construction de la référence entre les transactions où une alternance dans le système des places se produit et les transactions où cette alternance ne se produit pas ? Evidemment, il convient aussi de se demander à quoi correspond un tel changement ?

---

<sup>195</sup> Comme par exemple, des demandes d'informations.

En conclusion, dans la mesure où les mouvements de rang n-2 de nos exemples s'articulent autour des trois paramètres cités précédemment, il semble que ces ceux-ci constituent des propriétés essentielles dans la dynamique des mouvements des échanges subordonnés et donc, du processus de co-construction de la référence. Par exemple, à en revenir sur l'idée de pacte conceptuel développée par Clark et ses collaborateurs, il semble que l'analyse de la dynamique des éléments subordonnés est à même de nous fournir des éléments de compréhension sur les différentes modalités de co-construction de ces pactes. L'analyse de la dynamique de ces composants subordonnés, support de la négociation des propriétés du référent ou du référent médian, semble donc être à même de pouvoir constituer, avec l'analyse des éléments de rang n-1 que nous avons effectuée au préalable, une étape des plus importantes dans l'étude du processus de co-construction de la référence. Ainsi, si la catégorisation des différents modes de présentation de la référence nous a permis d'envisager les différentes façons dont s'élabore le processus de co-construction de la référence, l'analyse de l'alternance des mouvements dialogiques devrait nous permettre d'obtenir des éléments d'information sur la dynamique interne, générale ou spécifique à chaque mode de présentation de la référence.

#### 6.3.3.2 Considérations méthodologiques

L'objectif de la partie suivante sera d'analyser la dynamique des mouvements dialogiques subordonnés correspondant à la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian). Pour se faire, nous nous baserons en partie sur la distinction entre les mouvements dits auto-initiés, c'est-à-dire dont le dirigeant est à l'origine, et les mouvements dits hétéro-initiés, c'est-à-dire dont le partenaire est à l'origine. A notre sens, cette distinction s'avère particulièrement pertinente dans le contexte d'une situation expérimentale qui impose aux interlocuteurs des places très précises tout en laissant une certaine liberté dans l'interprétation de la consigne à ce propos<sup>196</sup>.

De plus, il convient de préciser que chaque type de mouvement, auto-initié ou hétéro-initié, correspond au placement des interlocuteurs en une position différente impliquant de fait, des processus cognitifs différents. Ainsi, un mouvement auto-initié renvoie à la mise en place de processus relatifs à la planification du discours et de l'action alors qu'un mouvement hétéro-initié correspond au positionnement du sujet en situation de réactant et donc, à la mise en place de processus d'ajustement et d'interprétation. Notre postulat est donc là que la dynamique générale de l'enchaînement de tels mouvements dialogiques est à même de refléter un accomplissement mutuel propre à certains types de transactions référentielles, c'est-à-dire à d'éventuelles régularités et spécificités dans le déroulement de processus interactionnels relevant de la coordination de l'action et du discours.

C'est à partir de ces considérations et des observations retranscrites au sein de la partie précédente que nous avons procédé à l'analyse des régularités statistiques dans l'alternance des mouvements subordonnés entretenant, le plus souvent, la relation de rang hiérarchiquement la plus

---

<sup>196</sup> En effet, la consigne détermine explicitement un statut spécifique à chaque interlocuteur tout en précisant qu'il est possible à chacun de parler autant qu'il le souhaite. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux documents « consigne » présentés en Annexe n°5 et n°6.

supérieure. Cependant, tel que nous l'avons montré au sein de la catégorisation des différentes transactions référentielles, le niveau hiérarchique correspondant à la relation de rang la plus supérieure des éléments subordonnés au travers desquels sont négociées les propriétés varie en fonction du mode de présentation de la référence. Par conséquent, nous avons à chaque fois concentrée notre analyse sur le niveau hiérarchique au sein duquel les contenus propositionnels des productions linguistiques ont une forme logique dont la fonction est de faire état d'une propriété du référent ou du référent médian. Ainsi,

- dans le cas des transactions étayées sur un mode de présentation descriptif, notre analyse portera sur les éléments subordonnés de rang n-1 dont le contenu propositionnel des interventions initiatrices est de la forme « x est une propriété de A » (cf. partie 6.3.2.2.3) ;
- dans le cas des transactions référentielles basées sur un mode de présentation de type analogique figuratif, c'est l'analyse des composants subordonnés de niveau immédiatement inférieur à celui de l'élément de rang n-1 qui a retenu notre attention. En effet, dans ce type de transaction, les composants subordonnés entretenant la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure constituent l'élément de rang n-1, c'est-à-dire le référent médian. L'intérêt de notre analyse étant la circonscription de la dynamique de la négociation des propriétés du référent, ou du référent médian dans ce cas, nous nous sommes arrêtés sur l'appréhension de la dynamique des éléments subordonnés au niveau hiérarchique immédiatement inférieur, c'est-à-dire aux composants dont le contenu propositionnel des interventions initiatrices est de la forme « x est une propriété de B » (cf. partie 6.3.2.3.3) ;
- pour les transactions référentielles basées sur un mode de présentation de type analogique restrictif, nous nous sommes arrêtés sur les éléments constitutifs de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure mais immédiatement inférieur au premier élément de rang n-1 ainsi que les éléments suivants de rang n-1. Dans le premier cas, il s'agit des éléments dont le contenu propositionnel des interventions initiatrices a la forme « x est une propriété de B et x n'est pas une propriété de A » alors que dans le second cas, il s'agit des éléments dont le contenu propositionnel prend la forme « p est une propriété de A » (cf. partie 6.3.2.4.3) ;
- concernant les transactions référentielles basées sur un mode mixte et comprenant plusieurs référents médians, c'est toujours la même logique d'analyse qui prévaut. Notre analyse portera donc sur le même type d'éléments subordonnés, c'est-à-dire dont le contenu propositionnel des interventions initiatrices est de la forme « x est une propriété de B », « p est une propriété de C » (cf. partie 6.3.2.5.3).
- de même, pour les transactions référentielles basées sur un mode mixte au sein de laquelle plusieurs modes de présentation différents sont développés, nous nous sommes concentrés sur les éléments concernant soit les propriétés du référent, soit celle du référent médian, soit celles que le référent n'a pas et ce, conformément à la façon dont cela est développé au travers de chaque mode.

Au final, cette démarche nous a permis de dégager trois dynamiques distinctes au sein de notre corpus STV-T1 (n=16). La première, dite sans alternance de mouvements. La seconde, nommée à alternance unique. Et la dernière, dite à alternances multiples. Tel que nous le présenterons, toutes reflètent un étayage spécifique du processus de co-construction de la référence. Aussi, pour plus de clarté, les exemples que nous fourniront seront toujours basés sur un mode analogique figuratif et cela, bien que l'on retrouve toutes les dynamiques pour chaque mode<sup>197</sup>. Si possible, nous reprendrons des exemples déjà cités afin de ne pas trop alourdir notre exposé.

### 6.3.3.3 Les structures sans alternance de mouvements (SA)

#### 6.3.3.3.1 Présentation au travers d'une séquence exemple

La dynamique SA (sans alternance de mouvements) fait état d'une structure au sein de laquelle l'ensemble des composants constitutifs de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure et au sein de laquelle sont négociées les propriétés du référent ou de son substitut, sont initiés par le sujet dirigeant. Sur le plan fonctionnel, chacun de ces composants a une fonction assertive. D'une façon générale, ce type de structure renvoie à une acceptation canonique de la part du partenaire du développement conversationnel co-construit à l'initiative du dirigeant concernant le stimulus cible. En effet, à aucun cas, le partenaire n'initie un mouvement conversationnel au travers d'une demande d'information ou encore d'une demande de confirmation. Les interventions émises par ce dernier sont à concevoir essentiellement dans le cadre de négociations portant sur le contenu propositionnel d'assertions émises par le dirigeant.

La transaction suivante, tirée de notre corpus – STV-T1, sous-corpus STVD-T1 transaction n°94 – et déjà citée en exemple en figure 11, fait état de ce type de dynamique combiné à un mode de présentation de type analogique figuratif. Afin de rendre plus explicite le caractère auto-initié (c'est-à-dire dont le dirigeant est à l'origine) ou hétéro-initié (c'est-à-dire dont le partenaire est à l'origine) des mouvements dialogiques constitutifs de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du référent ou de son substitut, il a été décidé d'adopter un système de fléchage pour caractériser ces derniers. Bien évidemment, un seul sens sera employé dans le cas présent, la transaction étant uniquement constituée que de mouvements auto-initiés.

---

<sup>197</sup> La question du rapport entre les dynamiques des éléments subordonnés et des différents modes de présentation de la référence sera l'objet de notre partie 6.4.

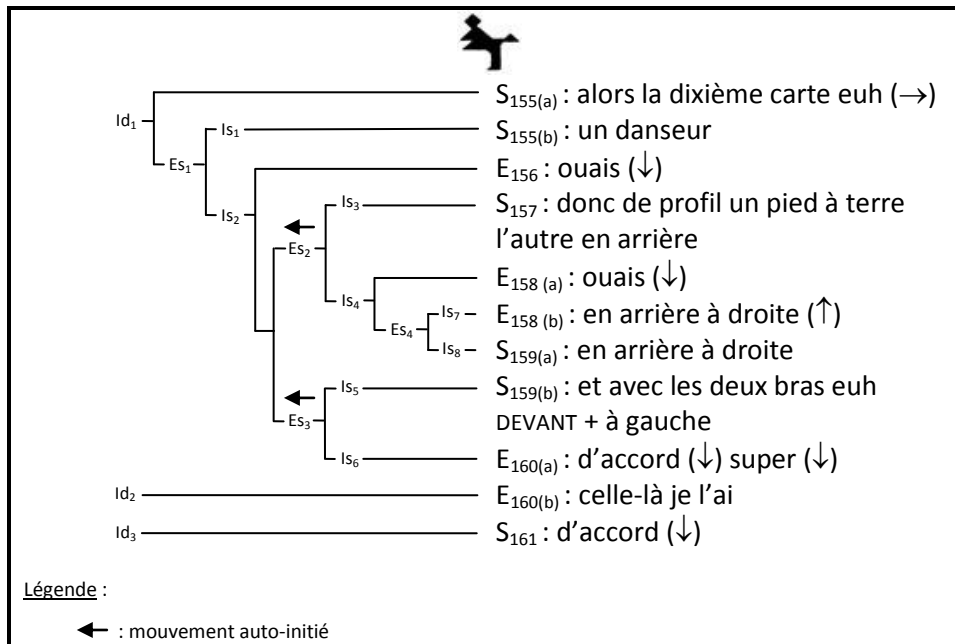


Figure 18 : Exemple de transaction référentielle basée sur une dynamique SA (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°94)

### 6.3.3.3.2 Commentaire

Au sein de cette transaction, les mouvements dialogiques entretenant la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du substitut du référent sont de rang n-2. Ici, tous les mouvements de rang n-2, c'est-à-dire les mouvements Es<sub>2</sub> et Es<sub>3</sub>, sont initiés par le dirigeant. Par ailleurs, les interventions de fonction initiative du rang le plus supérieur de chacun de ces deux échanges, Is<sub>3</sub> et Is<sub>5</sub>, sont de type assertif. Tel que cela a été évoqué au sein de l'analyse hiérarchique commentée de cette transaction (cf. partie 6.3.1), ces échanges viennent étayer la véracité supposée du contenu propositionnel du référent médian évoqué au sein de l'élément de rang n-1. Dans le cas de figure présent, il apparaît que cet étayage est uniquement à l'initiative du sujet dirigeant. La question qui se pose est donc : En quoi cela peut-il nous renseigner sur le processus de co-construction de la référence ?

A première vue, il semblerait que ces informations puissent nous fournir quelques éléments de circonscription de la dynamique interprétative de l'interlocuteur partenaire. En effet, n'étant à l'origine d'aucun mouvement constitutif de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du référent ou de son substitut, d'aucune nouvelle sous-thématique, il semblerait que l'activité interprétative du partenaire soit orientée progressivement ou immédiatement vers un stimulus dont le contenu perceptif est jugé suffisamment adéquat avec le contenu linguistique auquel il est confronté. Dans le cas présent, il s'agirait du référent médian. Puis, au fur et à mesure, les différents éléments linguistiques viendraient conforter l'hypothèse de ce stimulus comme étant le référent en entrant sous le coup de la relation de référence directe qu'a le sujet au stimulus qu'il juge être le stimulus cible. Partant de là, le processus de validation de l'hypothèse quant au stimulus supposé être le stimulus cible serait soumis à une des trois options que nous avons soulevées en conclusion de notre partie 6.3.2.5.6,

c'est-à-dire que soit un élément serait jugé suffisamment saillant pour entériner l'hypothèse, soit l'ensemble des éléments serait jugé comme suffisant, soit un sous-ensemble de cet ensemble. En l'état actuel de nos analyses, nous n'avons pas plus d'éléments pour trancher sur la question, ne disposant pas de traces suffisamment explicites de l'activité inférentielle des interlocuteurs.

Mais néanmoins, le fait que le partenaire n'initie pas de mouvements conversationnels reste un indice de taille. Et au travers de ce dernier, il apparaît tout simplement que le partenaire se contente des informations qui sont véhiculées au sein des productions linguistiques du dirigeant pour entériner sa décision quant à un stimulus supposé être le stimulus cible. Ainsi, il reste possible d'affirmer qu'il semble ici que l'activité interprétative du partenaire, corollaire à l'établissement progressif d'une relation de référence directe à un stimulus supposé être le stimulus cible, se construise de façon unidirectionnelle. En effet, en acceptant de façon quasi canonique les propositions émises par le dirigeant, le partenaire chercherait à rendre sa perception du stimulus adéquate aux productions linguistiques émises par le dirigeant, et par là, à adhérer à l'expression linguistique de l'expérience perceptive du dirigeant. Dans ce cas de figure, le contenu perceptif de la relation de référence directe qu'a le partenaire à un stimulus jugé comme étant le stimulus cible viendrait se conformer aux informations exprimées au travers des productions linguistiques émises au sein de la transaction référentielle afin d'entrer sous le coup de ces dernières. Et c'est justement le caractère univoque de cette accommodation qui serait constitutif de la valeur unidirectionnelle de la détermination du référent au sein d'un processus de co-construction de la référence étayé sur ce type de dynamique.

Bien évidemment, cela n'exclut pas le fait que la dynamique interprétative du partenaire puisse aussi consister en une phase d'invalidation d'hypothèses quant à des référents potentiels. Cependant, dans la mesure où le partenaire n'en informe aucunement son interlocuteur par l'intermédiaire du sens explicite ou implicite de productions linguistiques qu'il n'émet pas, force est de supposer que ces hypothèses éventuelles sont en mesure d'être levées grâce aux informations véhiculées au travers des productions linguistiques inhérentes aux mouvements conversationnels initiés par le dirigeant.

La fréquence de ce type de dynamique au sein de notre corpus STV-T1 est de 30,9% (59 transactions).

#### 6.3.3.4 Les structures à alternance unique (AAU)

##### 6.3.3.4.1 Présentation au travers d'une séquence exemple

La dynamique AAU (à alternance unique) fait état d'une structure au sein de laquelle deux ensembles distincts d'éléments constitutifs de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du référent ou de son substitut peuvent être distingués. Le premier ensemble, antérieur au second sur le plan séquentiel, correspond à des mouvements dialogiques initiés par le sujet dirigeant. Le second ensemble, correspond pour sa part à un ensemble de composants initiés par le partenaire. Sur le plan fonctionnel, les composants du premier ensemble sont tous de fonction assertive alors que les composants du second ensemble correspondent à des demandes de confirmation. D'une façon générale, ce type de structure renvoie à un processus en deux étapes. Dans un premier temps, une acceptation par le partenaire du développement co-



construit à l'initiative du dirigeant concernant le stimulus cible. Et dans un second temps, une étape de validation à l'initiative du partenaire.

La transaction suivante, tirée de notre corpus – STV-T1, sous-corpus STVD-T1 transaction n°49 – et déjà citée en exemple en figure 16, fait état de ce type de dynamique combiné à un mode de présentation de type analogique figuratif. De même que pour l'illustration de la dynamique SA, nous avons opté pour un système de fléchage permettant de rendre compte du caractère auto-initié (c'est-à-dire dont le dirigeant est à l'origine) ou hétéro-initié (c'est-à-dire dont le partenaire est à l'origine) des mouvements dialogiques constitutifs de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du substitut du référent.

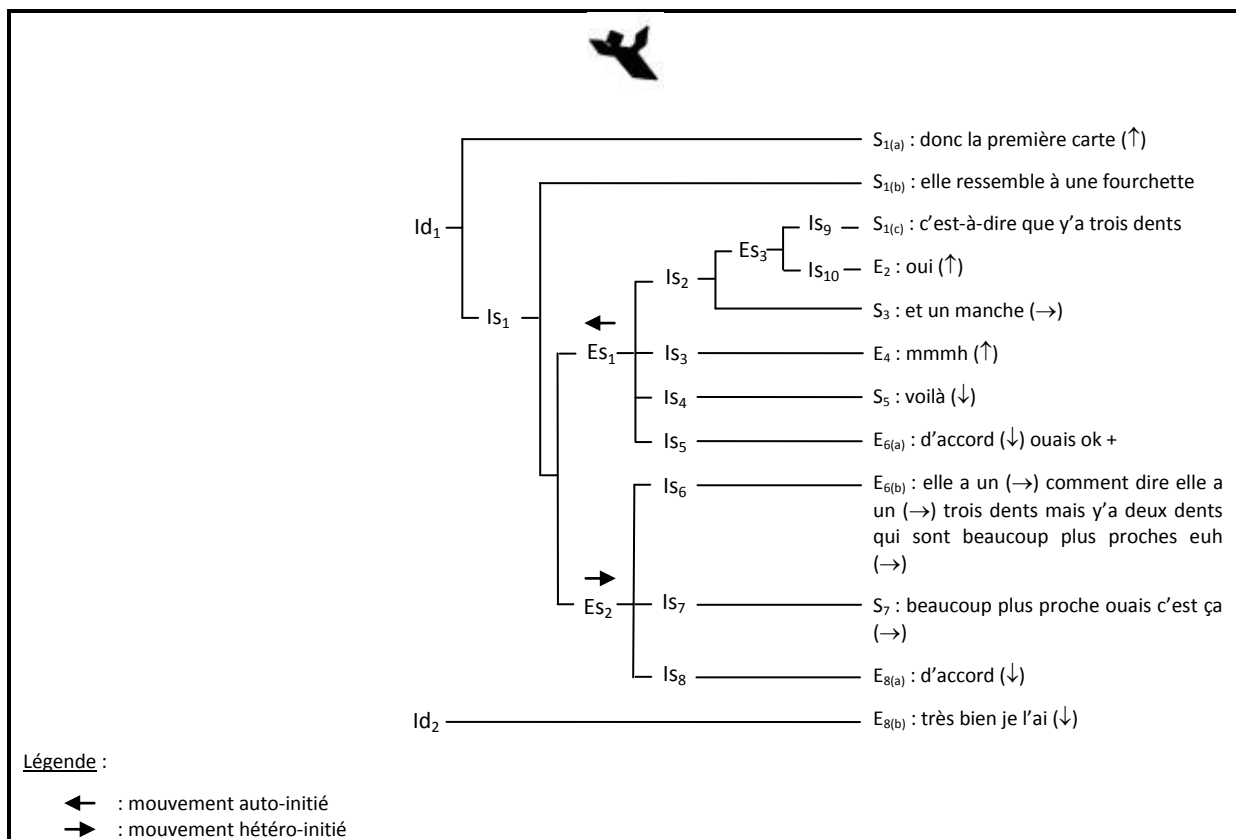


Figure 19 : Exemple de transaction référentielle basée sur une dynamique AAU (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°49)

#### 6.3.3.4.2 Commentaire

Au sein de cette transaction, les mouvements dialogiques entretenant la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du substitut du référent ou de son substitut sont de rang n-2. Le premier mouvement de rang n-2, c'est-à-dire l'échange Es<sub>1</sub>, est initié par le dirigeant. Au sein de cet échange, l'intervention de fonction initiative du rang le plus supérieur, Is<sub>2</sub>, est de type assertif. Le second mouvement de rang n-2, c'est-à-dire l'échange Es<sub>2</sub>, est initié par le partenaire. Au sein de ce second échange de rang n-2, l'intervention de

fonction initiative du rang le plus supérieur,  $Is_6$ , correspond à une demande de confirmation. Tel que cela a été évoqué au sein de l'analyse hiérarchique commentée de cette transaction (cf. partie 6.3.2.3.2), ces échanges viennent étayer la véracité supposée du contenu propositionnel du référent médian évoqué au sein de l'élément de rang n-1. Dans le cas de figure présent, il apparaît que cet étayage est successivement à l'initiative de chacun des interactants, d'abord le dirigeant et ensuite le partenaire.

Ici encore, ces informations peuvent nous fournir quelques éléments quant à la dynamique interprétative des interlocuteurs. Et aux deux phases de la dynamique des mouvements de rang n-2 correspondraient deux phases de l'activité interprétative de l'interlocuteur partenaire. Dans un premier temps, c'est-à-dire jusqu'à l'instant précédent l'initiation du second mouvement, l'activité interprétative du partenaire serait similaire à celle décrite au sein d'une transaction étayée au travers d'une dynamique SA (sans alternance de mouvements). Pour rappel, cette dernière serait l'expression d'une activité interprétative au sein de laquelle le partenaire chercherait à rendre sa perception du stimulus adéquate aux productions linguistiques émises par le dirigeant, et par là, à adhérer à l'expression linguistique de l'expérience perceptive du dirigeant. Plus précisément, le contenu perceptif de la relation de référence directe qu'a le partenaire à un stimulus jugé comme étant le stimulus cible viendrait se conformer aux productions linguistiques émises au sein de la transaction référentielle afin d'entrer sous le coup de ces dernières.

Dans un second temps, le partenaire initierait une production linguistique, à l'origine d'un nouveau mouvement conversationnel, et dont le contenu serait jugé en relation de correspondance suffisante avec un élément du contenu perceptif de la relation de référence directe que le partenaire a au stimulus supposé être le stimulus cible. La validation de la véracité du contenu propositionnel de cette production linguistique par le dirigeant déclencherait alors le processus de validation de l'hypothèse quant au stimulus supposé être le stimulus cible. Ce processus de validation s'étierait en fonction d'une des trois options que nous avons soulevées en conclusion de notre partie 6.3.2.5.6, c'est-à-dire que soit un élément serait jugé suffisamment saillant pour entériner l'hypothèse, soit l'ensemble des éléments serait jugé comme suffisant, soit un sous-ensemble de cet ensemble. Tel que nous l'avons déjà précisé, il ne nous est pas possible de trancher sur une des options en l'état actuel de nos analyses, ne disposant pas de traces suffisamment explicites de l'activité inférentielle des interlocuteurs.

Cependant, la dynamique en deux phases que nous avons dégagée laisse présupposer qu'à l'issue de la première de ces deux phases, le dispositif interprétatif du partenaire ne disposerait pas de suffisamment d'éléments pour entériner l'hypothèse d'un stimulus supposé être le stimulus cible, ce qui contraindrait le système cognitif à solliciter des informations supplémentaires. Tel que cela a été souligné ci-dessus, cette étape s'étaye au travers de demandes de confirmation, c'est-à-dire de la mise en débat volontaire de la véracité du contenu propositionnel d'une production linguistique se proposant de refléter un élément du contenu perceptif de la relation de référence directe que le partenaire entretient à un stimulus supposé être le stimulus cible (ou le référent). De ce fait, les productions linguistiques du partenaire émises lors de l'accomplissement de cette seconde phase entreraient sous le coup du contenu perceptif de la relation de référence directe qu'entretient le partenaire au stimulus supposé être le stimulus cible. Du point de vue du dirigeant, la validation de

ces demandes de confirmation nécessite comme condition préalable à sa production une accommodation du contenu perceptif de la relation de référence directe que le dirigeant entretient au référent afin que le contenu perceptif puisse entrer sous le coup de la production linguistique du partenaire. Côté partenaire, cette confirmation permettrait la constitution d'une hypothèse de défaut supplémentaire sur une propriété du stimulus, ce qui permettrait, de même qu'à l'issue de chaque mouvement, le déclenchement du processus de validation de l'hypothèse quant au stimulus supposé être le stimulus cible et par conséquent, d'entériner ou non l'hypothèse portant sur le stimulus.

Au sein de cette seconde phase de l'activité interprétative de l'interlocuteur partenaire, l'accommodation entre le contenu perceptif de la relation de référence directe qu'entretient le partenaire au stimulus supposé être le stimulus cible et le contenu des productions linguistiques émises par le partenaire au sein des interventions initiatrices constitutives du rang le plus supérieur se produirait donc dans le sens inverse à celui de la première phase. Cependant, tel que nous l'avons développé ci-dessus, le système interprétatif de l'interlocuteur dirigeant en situation d'évaluation de la véracité du contenu propositionnel de ces productions linguistiques serait quant à lui contraint de faire entrer ou non un élément du contenu perceptif de la relation de référence qu'entretient le dirigeant au référent sous le coup du contenu propositionnel de ces productions linguistiques.

A considérer ces éléments, il apparaît qu'au travers d'une dynamique AAU (à alternance unique), le processus de co-construction de la référence peut être envisagé comme bidirectionnel dans le sens où la détermination du référent par les interlocuteurs s'établit au travers d'un processus d'accommodation bidirectionnel entre les contenus perceptifs des relations de référence directe des interlocuteurs et les contenus propositionnels des productions linguistiques émises. Nous catégorisons ce processus comme tel dans la mesure où l'accommodation entre le contenu perceptif d'une relation de référence directe et le contenu propositionnel d'une production linguistique se produit successivement dans l'un et l'autre sens pour chacun des deux interlocuteurs. Du point de vue du dirigeant, elle s'établit d'abord dans la direction « contenu perceptif vers contenu propositionnel » puis ensuite dans la direction « contenu propositionnel vers contenu perceptif » alors que du point de vue du partenaire, elle s'établit d'abord dans la direction « contenu propositionnel vers contenu perceptif » puis après, dans la direction « contenu perceptif vers contenu propositionnel ». Le caractère déterminant étant bien évidemment ici l'initiation des productions linguistiques exprimant les différents contenus propositionnels.

La fréquence de ce type de dynamique au sein de notre corpus STV-T1 est de 38,2% (73 transactions).

### 6.3.3.5 Les structures à alternances multiples (AAM)

#### 6.3.3.5.1 Présentation au travers d'une séquence exemple

La dynamique AAM (à alternances multiples) fait état d'une structure au sein de laquelle les composants dialogiques entretenant la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du référent ou de son substitut sont initiés progressivement par chacun des interlocuteurs sans nécessairement que cette alternance s'étaye au travers d'une

logique d'enchaînement laissant successivement la place à chacun des interlocuteurs pour initier un des mouvements conversationnels immédiatement après que l'autre interlocuteur en ait produit un. Ainsi, ce type de dynamique se constitue d'une alternance de mouvements auto-initiés et hétéro-initiés pas forcément consécutifs les uns aux autres. Plus concrètement, un nombre  $n$  de mouvements dialogiques auto-initiés précède un nombre  $n$  de mouvements dialogiques hétéro-initiés, auquel fait suite un nombre  $n$  de mouvements auto-initiés, et ainsi de suite jusqu'à l'émergence de l'intervention  $Id_2$  venant clôturer la transaction.

Par contraste aux autres types de dynamique, celle-ci fait état de plusieurs alternances dans l'initiation des mouvements dialogiques alors que la dynamique SA (sans alternance) n'en fait pas état et la dynamique AAU (à alternance unique) n'en présente qu'une seule.

La transaction suivante, tirée de notre corpus – STV-T1, sous-corpus STVD-T1 transaction n°10 – fait état de ce type de dynamique combiné à un mode de présentation de type analogique figuratif. De même que pour les transactions précédentes, nous avons opté pour un système de fléchage permettant de rendre compte du caractère auto-initié (c'est-à-dire dont le dirigeant est à l'origine) ou hétéro-initié (c'est-à-dire dont le partenaire est à l'origine) des mouvements dialogiques constitutifs de la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du substitut du référent.

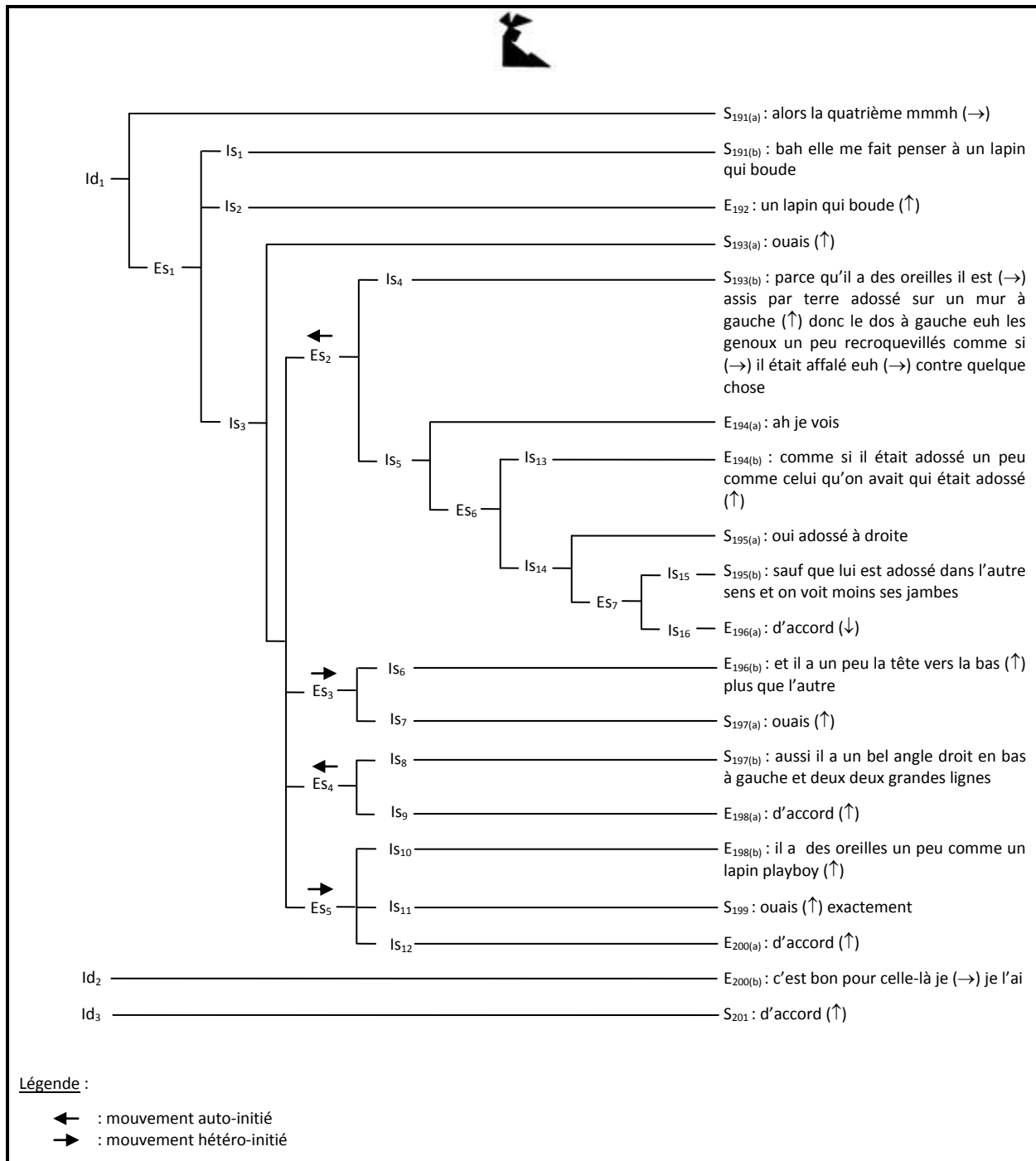


Figure 20 : Exemple de transaction référentielle basée sur une dynamique AAM (tiré de notre corpus STV-T1, sous-corpus STVD-T1, transaction n°10)

### 6.3.3.5.2 Commentaire

Au sein de cette transaction, les mouvements dialogiques entretenant la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du substitut du référent sont de rang n-2. Le premier mouvement correspond à l'échange ES<sub>2</sub> et est initié par le dirigeant. Du point de vue fonctionnel, l'intervention IS<sub>4</sub>, initiatrice de cet échange, est de fonction assertive. Ensuite, en ES<sub>3</sub>, le partenaire est à l'origine d'un second mouvement dont l'intervention initiatrice IS<sub>6</sub> correspond, sur le plan fonctionnel, à une demande de confirmation. Puis, le dirigeant

émet l'intervention assertive  $Is_8$ , à l'origine de l'échange  $Es_4$ . Enfin, le partenaire émet l'échange  $Es_5$  au sein duquel l'intervention de fonction initiative, c'est-à-dire l'intervention  $Is_{10}$ , correspond à une demande de confirmation. Par ailleurs, en tant qu'éléments subordonnés à fonction justificatoire du composant de rang n-1  $Es_1$ , tous ces échanges de rang n-2 viennent étayer la véracité supposée du contenu propositionnel du référent médian évoqué au sein de l'élément de rang n-1, c'est-à-dire le lapin qui boude. Dans le cas de figure présent, il apparaît que cet étayage correspond à une alternance consécutive, entre le dirigeant et le partenaire, de l'initiation des différents mouvements entretenant la relation de rang hiérarchiquement la plus supérieure au sein de laquelle sont négociées les propriétés du référent médian.

De même que pour l'analyse des deux dynamiques précédentes, ces informations concernant l'initiation des mouvements dialogiques nous fournissent quelques éléments de compréhension quant à la dynamique interprétative des interlocuteurs. Dans le cas présent, cette dernière s'étalerait sur plusieurs phases tantôt auto-initiées du point de vue du dirigeant, tantôt hétéro-initiées. Plus concrètement, les deux premières phases se déroulent ici de façon identique à celles de la dynamique AAU (cf. 6.3.3.4.2) à la différence près qu'à l'issue de la seconde phase, le partenaire ne fait pas état de façon ostensive du fait d'être en relation de référence directe avec le stimulus qu'il suppose être le stimulus cible. En conséquence, il apparaît que le dirigeant réinitie un mouvement de type assertif, c'est-à-dire qu'il émet une production linguistique dont le contenu propositionnel fait état d'un élément du contenu perceptif de la relation de référence directe que le dirigeant entretient au référent. En cela, les informations véhiculées au travers de ce contenu propositionnel peuvent s'avérer déterminantes pour en permettre au processus interprétatif du partenaire d'entériner l'hypothèse d'un stimulus supposé être le référent. Tel que nous l'avons déjà souligné, ce processus de validation se développerait en fonction des trois options évoquées à l'issue de notre partie 6.3.2.5.6. Plus précisément, soit un élément serait jugé suffisamment saillant pour entériner l'hypothèse, soit l'ensemble des éléments serait jugé comme suffisant, soit un sous-ensemble de cet ensemble.

Cependant, il peut aussi arriver que les informations supplémentaires fournies au sein de cette troisième phase ne soient pas déterminantes, tel que cela est visiblement le cas au sein de notre transaction exemple dans la mesure où le partenaire émet une nouvelle demande de confirmation. Comme cela a déjà été avancé, cela correspondrait à la mise en débat volontaire de la véracité du contenu propositionnel d'une production linguistique se proposant de refléter un élément du contenu perceptif de la relation de référence directe que le partenaire entretient à un stimulus supposé être le référent. Par là, le partenaire rendrait manifeste le fait qu'il ne disposerait pas de suffisamment d'informations, ou d'une information suffisamment discriminante pour valider une hypothèse quant à un stimulus considéré comme étant le référent. Du point de vue du dirigeant, la validation de ces demandes de confirmation nécessite comme condition préalable à sa production une accommodation du contenu perceptif de la relation de référence directe que le dirigeant entretient au référent afin que le contenu perceptif puisse entrer sous le coup de la production linguistique du partenaire. Pour le partenaire, cette confirmation permettrait la constitution d'une hypothèse de défaut supplémentaire sur une propriété du stimulus, ce qui permettrait, de même qu'à l'issue de chaque mouvement, le déclenchement du processus de validation de l'hypothèse

quant au stimulus supposé être le stimulus cible et par conséquent, d'entériner ou non l'hypothèse portant sur le stimulus.

Prenant en compte ces informations, il apparaît qu'au travers de ce type de dynamique, le processus de co-construction de la référence peut être envisagé comme bidirectionnel dans le sens où la détermination du référent par les interlocuteurs s'établit au travers d'un processus d'accommodation bidirectionnel entre les contenus perceptifs des relations de référence directe des interlocuteurs et les contenus propositionnels des productions linguistiques. Ici, ce type d'accommodation se produit successivement, et de façon répétée, dans l'un et l'autre sens pour chacun des deux interlocuteurs. Du point de vue du dirigeant, une accommodation de ce type s'établit d'abord dans la direction « contenu perceptif vers contenu propositionnel » puis ensuite dans la direction « contenu propositionnel vers contenu perceptif » alors que du point de vue du partenaire, elle s'établit d'abord dans la direction « contenu propositionnel vers contenu perceptif » puis après, dans la direction « contenu perceptif vers contenu propositionnel ».

En conclusion, la différence majeure entre ce type de dynamique (AAM) et la dynamique AAU (à alternance unique) réside dans le simple fait qu'il existe là plusieurs alternances dans l'initiation des mouvements dialogiques. Derrière ce fait se trouve en réalité un processus de co-construction de la référence où le système interprétatif de chaque interlocuteur s'enrichit progressivement d'informations au travers de l'alternance répétée de phases d'accommodation de contenus propositionnels à des contenus perceptifs et de phases d'accommodation de contenus perceptifs à des contenus propositionnels.

La fréquence de ce type de dynamique au sein de notre corpus STV-T1 est de 30,9% (59 transactions).

#### 6.3.3.6 Répartition statistique des transactions référentielles en fonction de la dynamique des mouvements subordonnés

Partant de l'analyse des régularités statistiques dans l'alternance des mouvements dialogiques ayant trait à la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian), il nous a été possible de distinguer trois types de dynamiques inhérentes à l'accomplissement mutuel du processus de co-construction de la référence. La répartition des fréquences d'émergence de ces dynamiques au sein de notre corpus STV-T1 est représentée au sein de la figure suivante :

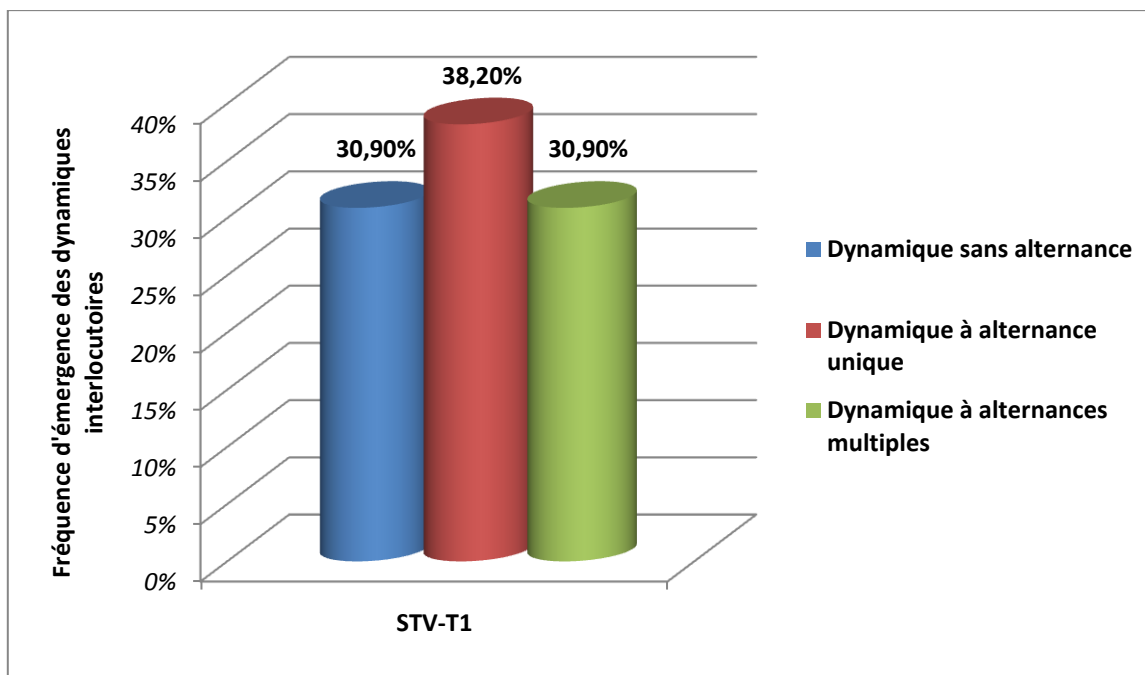


Figure 21 : Répartition des dynamiques interlocutoires pour les transactions de notre corpus STV-T1

Au vu de ces résultats, il apparaît que les transactions composant notre corpus STV-T1 font état d'une fréquence d'émergence à peu près équivalente pour chaque type de dynamique interlocutoire. Ainsi, si aucun type de dynamique ne semble s'exprimer de façon privilégiée, il ressort principalement de nos données que le processus de co-construction de la référence semble s'établir en fonction de trois dynamiques distinctes. En cela, notre modèle structurel et dynamique vient compléter les propositions du modèle collaboratif et s'avère plus sensible que ce dernier pour ce qui est de la mise en évidence de l'expression dynamique du processus de co-construction de la référence, notamment pour ce qui relève de la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian). En effet, si le modèle collaboratif insiste sur le caractère distribué du processus de co-construction de la référence, sa perspective linéaire ne lui permet pas de mettre à jour différentes organisations séquentielles de la dynamique interlocutoire d'ensemble du processus de co-construction de la référence.

Ainsi, il apparaît que notre modèle apporte des précisions supplémentaires quant au processus de co-construction de la référence en se montrant apte à distinguer, au travers des trois dynamiques précédemment mentionnées, trois expressions différentes du processus correspondant à tant de partages entre les interlocuteurs de l'initiative des mouvements conversationnels nécessaires à l'accomplissement du processus interlocutoire de co-construction de la référence. En effet, il nous est ici possible de préciser que dans presque un tiers des cas (30,9% exactement pour ce qui est des dynamiques sans alternances de mouvements), l'initiation de mouvements subordonnés permettant la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian) est exclusivement à la charge d'un des interlocuteurs. En ce qui concerne les deux autres tiers des transactions, le processus se répartit entre les deux interlocuteurs mais en fonction d'une séquentialité distincte, en deux étapes dans le cas des dynamiques à alternance unique (c'est-à-dire dans 38,2% des cas), et en plusieurs étapes dans le cas des dynamiques à alternances multiples (c'est-à-dire dans 30,9% des cas).



Par conséquent, notre modèle se distingue du modèle collaboratif en ce qu'il permet la mise au jour de différentes organisations séquentielles du processus de co-construction de la référence, chacune correspondant à un partage global différent de l'initiative des mouvements subordonnés entre les interlocuteurs et donc, à une forme de collaboration différente dans l'accomplissement du processus.

L'apport supplémentaire de notre modèle réside cependant en ce qu'il offre la possibilité d'opérer en une quantification du nombre de mouvements subordonnés. Par là, le modèle se révèle à même d'évaluer l'heuristique de ces formes de collaboration, par exemple au regard du principe de minimisation de l'effort conjoint que le modèle collaboratif présuppose. Le tableau suivant a pour fonction de présenter les résultats obtenus dans cette perspective.

	<i>n</i>	$\bar{x} \pm DS$
Dynamique sans alternance (SA)	98	1,66 ± 1,01
Dynamique à alternance unique (AAU)	210	2,88 ± 1,21
Dynamique à alternances multiples (AAM)	297	5,03 ± 2,18
<i>Total</i>	<i>605</i>	<i>3,17 ± 2,04</i>

Tableau 4 : Répartition des mouvements subordonnés du corpus STV-T1 (n=16) en fonction du type de dynamique interlocutoire

Afin de savoir s'il existe une différence significative entre le nombre moyen de mouvements subordonnés associé à chaque dynamique, nous avons procédé en la passation du test de Brown-Forsythe<sup>198</sup>, ce dernier faisant état d'une différence significative entre nos différentes moyennes ( $F = 70,499$  ;  $p < .0001$ ). En procédant à des comparaisons multiples (par paires) au travers du Dunnett T3, il s'avère que les différences sont statistiquement significatives entre les dynamiques SA et AAU ( $p < .0001$ ), SA et AAM ( $p < .0001$ ), et AAU et AAM ( $p < .0001$ ).

Ainsi, et tel que l'on pouvait s'y attendre, la dynamique sans alternance de mouvements, dont l'initiation des mouvements subordonnés est exclusivement à la charge d'un des interlocuteurs apparaît comme la forme de collaboration où le moins de mouvements subordonnés sont émis. A l'opposé, la dynamique à alternances multiples, dont l'initiation des mouvements subordonnés suit une séquentialité en plusieurs étapes, apparaît comme la forme de collaboration où le plus de mouvements subordonnés sont produits. Enfin, à l'intermédiaire de ces deux extrêmes, la dynamique à alternance unique, dont l'initiation des mouvements subordonnés suit une séquentialité en deux étapes, apparaît comme la forme de collaboration où le nombre moyen de mouvements subordonnés est significativement supérieur à celui de des dynamiques SA et significativement inférieur à celui des dynamiques AAM.

<sup>198</sup> Nous avons procédé à la passation du Brown-Forsythe en remplacement de l'ANOVA dans la mesure où le test d'homogénéité des variances de Levene, qui constitue une condition nécessaire de l'ANOVA, s'est avéré significatif ( $F = 11,606$  ;  $p < .001$ ).

Au regard de ces conclusions, nos différentes dynamiques interlocutoires peuvent être considérées comme reflétant le potentiel heuristique de chaque mode de collaboration ou plutôt, de chaque mode d'expression du processus de co-construction de la référence.

#### 6.4 Conclusion : Réflexion autour du modèle

Jusqu'à présent, notre méthodologie nous a permis de distinguer différentes caractéristiques du processus de co-construction dialogique de la référence. Fidèle à la démarche dialectique que nous nous sommes proposés d'adopter en amont de ce chapitre (cf. partie 6.1.2.3), nos différentes conclusions ont été confrontées aux propositions du modèle collaboratif, venant parfois affiner certains de ses postulats, mais venant aussi souvent s'y opposer. En substance, les caractéristiques du processus de co-construction de la référence que nous avons mises en évidence consistent en la mise en place du processus de co-construction dialogique de la référence essentiellement sur un mode binaire (cf. partie 6.3.1), en l'existence de quatre modes de présentation de la référence conditionnant l'expression du processus (cf. partie 6.3.2) et enfin, en un développement de la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian) en fonction de trois dynamiques interlocutoires distinctes (cf. partie 6.3.3).

A accepter les différents éléments de circonscription inhérents à notre modèle, il nous est dorénavant possible de raisonner au sein du cadre de ce dernier et de tenter par là, d'affiner un petit peu plus notre compréhension du processus de co-construction de la référence. Ainsi, nous disposons par exemple de la possibilité d'interroger le rapport entre les différents modes de présentation et les dynamiques interlocutoires afin d'amorcer une réflexion autour de la notion de formats référentiels. En outre, nous pouvons aussi procéder à l'évaluation du potentiel heuristique de chaque mode de présentation de la référence au travers de la quantification du nombre de mouvements subordonnés impliqués. Par ailleurs, et tel que nous le verrons dans le cadre d'une étude ultérieure (cf. partie 7.4.3), notre modèle permet aussi le chiffrage du nombre de mouvements auto-initiés distinctement du nombre de mouvements hétéro-initiés afin d'évaluer la répartition de l'initiation des mouvements subordonnés entre les interactants et donc, la répartition de l'effort cognitif entre les interlocuteurs.

Selon nous, les résultats pouvant être obtenues en réponses à ces questions devraient permettre, non plus d'évaluer la pertinence de notre modèle en fonction de ce qu'il apporte par rapport au modèle collaboratif – toujours prévalent au sein de la littérature – mais plutôt, de considérer sa pertinence en tant que moyen autonome d'appréhension et de compréhension du processus de co-construction dialogique de la référence.

#### 6.4.1 Vers des formats référentiels ?

Comme cela a été évoqué, nous soutenons que notre modèle est susceptible de nous apporter des éléments d'information supplémentaires sur la façon dont se co-construit la référence. A cet égard, nous avons évoqué la possibilité d'interroger le rapport entre les différents modes de présentation et les dynamiques interlocutoires afin d'amorcer une réflexion autour de la notion de formats référentiels. C'est donc ce que nous nous proposons de faire ici en nous intéressant à présent à la relation d'interdépendance qui peut exister entre les différentes modalités des deux variables interactionnelles que nous avons dégagés, à savoir le mode de présentation et la dynamique interlocutoire. De façon plus précise, nous souhaitons savoir si un mode de présentation donné est en mesure de saturer de façon spécifique l'émergence d'une dynamique interlocutoire. Par là, nous pensons pouvoir interroger la notion de contraintes pouvant exister entre nos deux variables.

Le graphique suivant fait état de la répartition des différentes dynamiques interlocutoires observées en fonction de chaque mode de présentation :

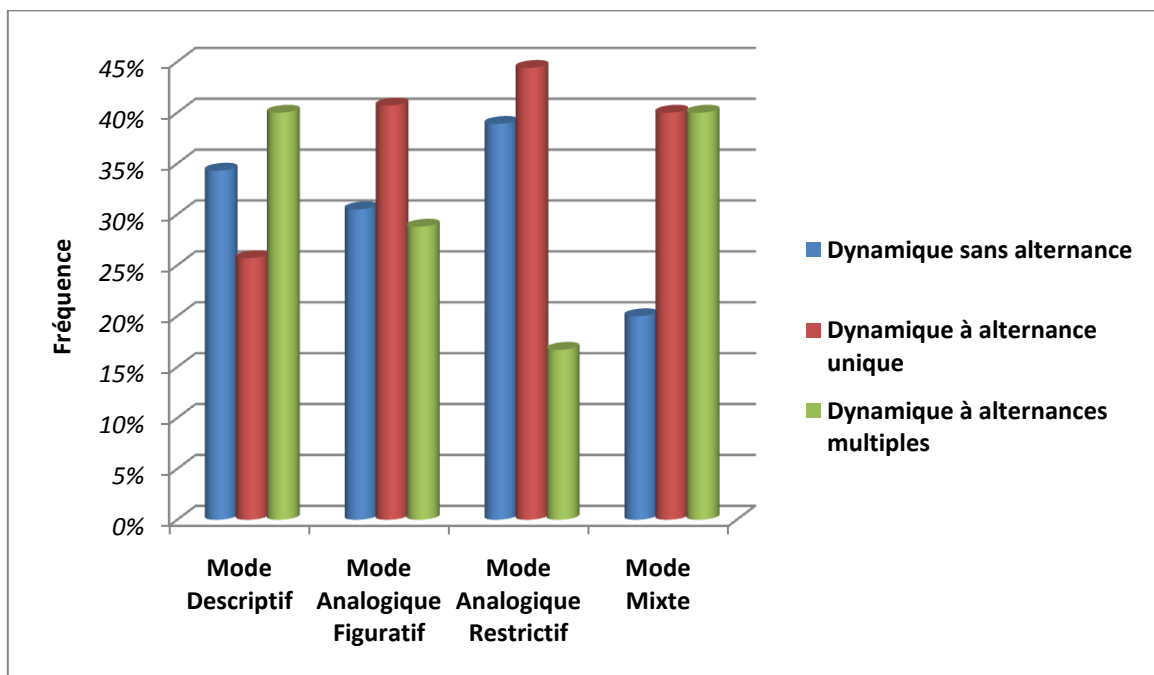


Figure 22 : Répartition des dynamiques interlocutoires en fonction des modes de présentation pour les transactions de notre corpus STV-T1

De prime abord, ces distributions ne semblent pas équivalentes. Par exemple, la fréquence d'émergence des dynamiques à alternances multiples varie nettement entre les différents modes, excepté entre le mode descriptif et le mode mixte. Aussi, la fréquence de dynamiques à alternance unique est clairement moins importante pour le mode descriptif que pour les trois autres modes.

Pour autant, nos analyses statistiques ne confortent pas ces observations ou tout du moins, ne leur accordent pas le statut nécessaire à leur justification. En effet, les résultats obtenus ne font pas état d'une différence significative qui permette de soutenir l'hypothèse d'un impact du mode de présentation sur la dynamique interlocutoire ( $\chi^2$  de croisement = 5,916 ;  $p = .433$ ).

Par conséquent, et à considérer que notre modèle soit consistant sur ce point, une hypothèse probable serait que les processus sous-tendant le développement du mode de présentation et les processus sous-tendant l'expression de la dynamique interlocutoire soient suffisamment indépendants pour offrir une intrication souple, laissant une probabilité d'émergence non discriminatoire entre les différentes dynamiques en fonction de chaque mode de présentation. Dans cette logique, le développement du mode de présentation imposerait des contraintes faibles à l'expression dynamique des processus inhérents à la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian), ce qui témoignerait d'un certain degré d'indépendance entre ces deux processus malgré une interdépendance inhérente à la dynamique générale de l'interaction verbale.

Cela dit, rien ne nous permet de certifier une telle conjecture et il se peut tout simplement que notre modèle soit en réalité insensible à une éventuelle saturation du mode de présentation sur la dynamique interlocutoire.

#### 6.4.2 Quelques limites du modèle

Avant de conclure sur ce chapitre, il nous reste à revenir sur une limite importante de notre modèle. Lors de la théorisation qui a été effectuée sur les contraintes cognitives portant sur la tâche expérimentale du Tangram Matching Task (cf. partie 6.1.1.2), nous avons postulé que le bon accomplissement de la tâche expérimentale avait pour corollaire la mise en place d'une relation de transitivité permettant la mise en place d'une relation d'équivalence des contenus représentationnels au travers de relations impliquant des connaissances pratiques directes ainsi que des connaissances pratiques indirectes. Cependant, en l'état actuel de nos analyses, il nous est impossible de retranscrire la façon dont cette relation se mettrait en place au sein du processus interlocutoire.

De même, les éléments dont nous disposons pour l'instant ne sont pas suffisants pour circonscrire correctement les processus sous-jacents à l'expression de  $Id_2$ , intervention décisive dans l'accomplissement et la clôture des transactions référentielles et dont les conditions d'émergence restent encore inexpliquées. Sur un plan théorique général, trois interprétations peuvent néanmoins être proposées :

- la première serait que l'interlocuteur partenaire juge l'ensemble de propriétés suffisant pour clore la transaction. Dans ce cas, ce serait l'ensemble des propriétés évoquées qui permettrait l'établissement de la relation d'équivalence entre ce dernier et la relation perceptive qu'aurait le partenaire au stimulus qu'il juge être le stimulus cible.
- La seconde interprétation serait que l'interlocuteur partenaire juge un sous-ensemble de l'ensemble des propriétés évoquées comme suffisant pour clore la transaction. Partant de cette hypothèse, ce serait le sous-ensemble de l'ensemble des propriétés évoquées qui permettrait l'établissement de la relation d'équivalence entre ce sous-ensemble et la relation perceptive qu'aurait le partenaire au stimulus qu'il juge être le stimulus cible.

- La troisième interprétation serait qu'une des propriétés évoquées correspondrait à un élément jugé particulièrement saillant pour l'interlocuteur. Cet élément serait en soi suffisant pour permettre la clôture de la transaction. Dans ce cas, ce serait l'évocation de l'élément qui permettrait l'établissement de la relation d'équivalence entre ce dernier et la relation perceptive qu'aurait le partenaire au stimulus qu'il juge être le stimulus cible.

Peut-on trancher en faveur d'une de ces hypothèses ? Au vu des éléments dont nous disposons à ce stade nos analyses, force est de répondre par la négative. Et la principale raison de cette réponse se veut dans le fait que nous ne disposons pas de suffisamment de traces explicites de l'activité inférentielle de l'interlocuteur partenaire pour circonscrire le régime d'inférences lui permettant d'aboutir à  $Id_2$ . En effet, dans le cas présent, il semble que le sujet raisonne non pas uniquement sur l'association d'un matériel verbal et d'un matériel provenant du savoir socio-encyclopédique, mais aussi sur du matériel provenant de son expérience perceptive. Tel que nous l'avons relaté au sein de notre partie 6.1.1.2, il semblerait ici que l'activité interprétative des interlocuteurs, bien que se développant sur un matériel verbal, l'est avant tout sur un matériel verbal orienté vers un support perceptif. Ainsi, l'appréhension du régime d'inférences des interlocuteurs nécessiterait un accès aux prémices extraites du matériel perceptif et permettant aux interlocuteurs d'établir leurs productions verbales. C'est pourquoi, ne disposant pas de traces témoignant de cette activité, il nous est pour l'instant impossible d'en retranscrire le déroulement. En cela, notre méthodologie d'appréhension se doit d'être perfectionnée afin de permettre la circonscription d'une telle activité.

Pour autant, rien n'implique que notre modèle soit proprement inapte à décrire de telles activités. En réalité, nous nous sommes pour l'instant essentiellement concentrés sur la circonscription des différents contextes d'accomplissement du processus de co-construction de la référence ainsi que sur les modalités de son expression interlocutoire. Et si le modèle que nous avons élaboré semble s'avérer heuristique tant sur le versant le plus social des transactions référentielles (e.g les dimensions transactionnelles, structurelles, et séquentielles) que sur le versant le plus cognitif (c'est-à-dire les dimensions illocutoires et représentationnelles), c'est jusqu'à présent essentiellement sur le premier versant que des informations ont été fournies. Ainsi, une centration plus approfondie sur le versant le plus cognitif devrait maintenant nous permettre d'en savoir plus sur les processus cognitivo-inférentiels sous-tendant les différentes variables que nous avons circonscrites.

Bien évidemment, l'appréhension des prémisses issues du matériel perceptif constitue un écueil de toute importance mais nous soutenons cependant qu'il s'agit principalement d'un problème d'ordre technique et non pas d'un obstacle inhérent au potentiel du modèle dont rien n'exclut qu'une centration plus importante sur les propriétés cognitives, sans doute associée à quelques perfectionnements dans notre méthodologie d'appréhension, devrait permettre de surmonter ce point.

## Chapitre VII : Etude de l'impact de la pathologie schizophrénique sur le processus de co-construction dialogique de la référence

### *Plan du chapitre :*

- 7.1 Contexte théorique de la recherche et problématiques
- 7.2 L'étude empirique du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique
  - 7.2.1 Le Tangram Matching Task comme support d'une pragmatique expérimentale du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique
  - 7.2.2 Précisions sur le déroulement de la tâche expérimentale
  - 7.2.3 Composition des groupes expérimentaux
    - 7.2.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe schizophrène
    - 7.2.3.2 Evaluation de la présence de troubles formels de la pensée au travers de la TLC (Scale for Assessment of Thought and Language Communication)
    - 7.2.3.3 Classification du niveau socioéducatif
    - 7.2.3.4 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe témoin
  - 7.2.4 Présentation des groupes expérimentaux
    - 7.2.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées
    - 7.2.4.2 Présentation du corpus d'investigations empiriques
- 7.3 Plan expérimental et hypothèses
- 7.4 Résultats en fonction du caractère pathologique vs « tout-venant » de l'interlocuteur
  - 7.4.1 Analyse des performances générales obtenues à la tâche expérimentale
    - 7.4.1.1 Présentation des résultats
    - 7.4.1.2 Discussion et pistes d'investigation
  - 7.4.2 Répartition des transactions conversationnelles
    - 7.4.2.1 Répartition selon le mode d'initiation
    - 7.4.2.2 Répartition en fonction des dynamiques interactionnelles
  - 7.4.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif
  - 7.4.4 Synthèse des principaux résultats
- 7.5 Résultats en fonction du caractère stabilisé vs non stabilisé de l'interlocuteur schizophrène
  - 7.5.1 Performances générales obtenues à la tâche expérimentale
    - 7.5.1.1 Présentation des résultats
    - 7.5.1.2 Discussion et pistes d'investigation
  - 7.5.2 Répartition des transactions conversationnelles
    - 7.4.3.1 Répartition selon le mode d'initiation
    - 7.4.3.2 Répartition en fonction des dynamiques interactionnelles
  - 7.5.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif
  - 7.5.4 Synthèse des principaux résultats
- 7.6 Conclusion générale
  - 7.6.1 De l'interprétation intégrative de nos résultats comme reflet des processus cognitifs impliqués...
  - 7.6.2 ... à la circonscription de critères définitoires de la notion de trouble de la référence ...
  - 7.6.3 ... en tant que phénomène indépendant de l'intensité symptomatologique de la schizophrénie

## Chapitre VII : Etude de l'impact de la pathologie schizophrénique sur le processus de co-construction dialogique de la référence

### 7.1 Contexte théorique de la recherche et problématiques

Si de nos jours la majeure partie de la communauté scientifique s'accorde sur la présence de troubles de la communication chez les schizophrènes (Widlöcher et Hardy-Baylé, 1989 ; Frith, 1992 ; Nuechterlein, Barch, Gold, et al., 2004 ; Champagne-Lavau, Stip, et Joannette, 2006), un examen ciblé de la littérature laisse apparaître qu'un nombre prégnant d'études soulignent des troubles de la référence (Rochester, Martin et Thurston, 1977 ; Cohen, 1978 ; Rochester et Martin, 1979 ; Hoffman, Hogben, Smith, et al., 1985 ; Harrod, 1986 ; Andreasen et Grove, 1986 ; Docherty, Schnur, et Harvey, 1988 ; Harvey et Sperper, 1990 ; Foudon, Reboul, Sabatier, et al., 2006 ; Rubino, D'agostino, Sarchiola, et al., 2009). En fonction de chacune des recherches, ces troubles sont tantôt considérés comme faisant partie de l'une des grandes caractéristiques du discours schizophrène (Pachoud, 1996), de la schizophrénie (André-Joris, 1992), voire comme un indice prédictif d'une vulnérabilité potentielle à la pathologie (Harvey, Weintraub, et Neale, 1982 ; Docherty, 1995 ; Docherty et Gottesman, 2000) et parfois même, comme une caractéristique spécifique de la schizophrénie dont l'évolution serait stable et indépendante de celle des autres symptômes (Docherty, Cohen, Nienow, et al., 2003).

Cependant, si de prime abord le phénomène semble relativement bien circonscrit, force est de constater qu'il existe des différences considérables dans la façon dont ce dernier est abordé et analysé. Bien souvent, la variation dans l'appréhension de ce phénomène concerne les critères en fonction desquels est caractérisé un éventuel trouble de la référence. Sur ce point, les étayages théoriques sont le plus souvent défendables. Mais par contre, lorsqu'il s'agit de la saisie du phénomène à proprement parler, la totalité des études procèdent en un relevé quantitatif d'indices supposés refléter un trouble de la référence sans qu'aucune ne s'attarde sur les aspects dynamiques qui lui sont corollaires.

Pourtant, avec l'avancée des travaux dans le domaine de la pragmatique, l'introduction d'une référence nouvelle est désormais conçue comme un élément dynamique dont le contenu lexical correspond à un contenu procédural<sup>199</sup> (Blakemore, 1987 ; 2002 ; Kaplan, 1989), c'est-à-dire un élément dont le contenu renvoie à une procédure que le destinataire se doit d'appliquer pour interpréter le terme en question. D'un point de vue interactionnel, l'introduction d'un tel élément peut se trouver à l'amorce d'un co-étayage séquentiel effectué par les interlocuteurs, cet étayage constituant lui-même la matrice d'expression du processus de co-construction de la référence. Dans une telle perspective, le processus de co-construction de la référence s'avèrera nécessairement soutenu par des processus relevant de la pensée complexe des interlocuteurs, c'est-à-dire des

---

<sup>199</sup> Les éléments lexicaux à contenu procédural sont à concevoir par opposition aux éléments lexicaux dont le contenu serait uniquement conceptuel.

processus ayant trait aux régimes d'inférences, à la rationalité des interlocuteurs, à la planification et à la coordination de l'action, ou encore à l'intentionnalité<sup>200</sup> (Musiol et Trognon, 2000).

En réalité, l'idée que les troubles de la référence observés chez les schizophrènes relèvent de processus de hauts niveaux a déjà été soutenue il y a une trentaine d'années par Rochester Martin (1979 : 173). Et au vu des avancées théoriques sur le phénomène de référence, cette hypothèse ne s'en retrouve que confortée, notamment au travers d'écrits d'auteurs qui insistent sur la place centrale du facteur intentionnel (Strawson, 1950 ; 1964), facteur qui s'étaierait sur une double dimension référentielle (Bach, 2004a ; 2004b)<sup>201</sup>. Aussi, si l'opérationnalisation de ces hypothèses n'était guère envisageable du temps de Rochester et Martin, l'évolution des dispositifs méthodologiques et des procédés d'analyse rend désormais cet objectif possible. Par exemple, en intégrant une telle démarche au sein de l'approche pragmatique en psychopathologie (Trognon 1992 ; Musiol et Trognon, 2000) comme paradigme faisant notamment de la pensée complexe un de ses objets d'étude, nous disposons d'un cadre idéal quant à l'approfondissement de ce type de problématique.

Ainsi, le constat général que nous dressons quant aux données de la littérature qui portent sur l'abord des troubles de la référence chez les schizophrènes fait état d'une certaine inconsistance des recherches existantes quant aux conditions de saisie du phénomène et ce, dans la mesure où les différentes études procèdent en un abord statique d'un processus en réalité dynamique, dont la réalisation peut s'effectuer de façon distribuée, et la satisfaction, de façon contigüe. Tel que nous l'avons souligné, une des conséquences de ce décalage consiste en la non prise en compte des processus de pensée complexe et ce, en dépit du fait que ceux-ci constituent le support des mécanismes sous-tendant la communication et donc, renvoient à des processus qui interfèrent fatalement avec les processus élémentaires classiquement étudiés lorsque ces derniers sont mobilisés en interaction. Aussi, si l'abord de ces processus a d'ores et déjà permis des progrès considérables concernant notre compréhension de la schizophrénie, notamment pour ce qui relève de la saisie et de la définition du phénomène d'incohérence (Musiol et Pachoud, 1999 ; Claudel et Musiol, 2002 ; Musiol, 2002 ; Musiol et Rebuschi, 2007 ; Musiol et Verhaegen, 2009), il y a fort à parier que l'analyse de ces derniers ne peut être négligée dans le cadre d'une problématique telle que celle de l'étude des troubles de la référence.

Fort d'une telle conception, nos pistes d'investigations premières concernent évidemment la question des conditions d'analyses et de circonscription des troubles de la référence. Sur ce point, les premières analyses effectuées auprès de sujets tout-venants laissent apparaître une trame faisant état de différents contextes d'accomplissement du processus de co-construction de la référence (cf. chapitre 6). Plus précisément, ces différents contextes d'accomplissement correspondraient à des transactions conversationnelles<sup>202</sup> dont l'expression serait notamment tributaire de deux principaux paramètres que sont le mode de présentation et la dynamique interlocutoire, paramètres

---

<sup>200</sup> Pour plus d'informations sur les processus relevant de la pensée complexe, nous renvoyons le lecteur à notre chapitre 4, partie 4.3.2.

<sup>201</sup> En effet, Kent Bach (2004a ; 2004b) postule en la mise en place d'une double intention référentielle, l'une d'ordre informative (et sémantique) et l'autre, d'ordre communicative (et pragmatique). Pour plus de détails, nous invitons le lecteur à se reporter à notre chapitre premier, partie 1.1.1.1.

<sup>202</sup> Nous envisageons les transactions conversationnelles au sens que leur confère Alain Trognon (1999 ; 2003).



regroupant chacun différents sous-types dont l'intrication constituerait le matériel au sein duquel s'étaierait le processus de co-construction de la référence.

Aussi, si ce niveau d'analyse concerne bien plus des formes de pensée que des contenus de pensée, l'étude des premiers apparaît comme une condition nécessaire à un abord plus fin des seconds. Nous postulons, en effet, que dans le seul cadre d'une démarche de ce type, l'étude des cognitions défectueuses et / ou efficaces du processus de co-construction de la référence dans ses aspects dynamiques peut être envisageable. C'est donc ici toute la question des conditions d'accomplissement d'un trouble de la référence, voire des conditions de possibilités de son expression, qui sont avant tout au centre de nos préoccupations scientifiques et constituent, à notre sens, la problématique première d'un travail de ce type.

Dans cette perspective, une interrogation de premier ordre concerne bien évidemment la présence de variations dans l'usage des différents modes de présentation et dynamiques interlocutoires ainsi que des différentes formes de leur intrication, ces paramètres influençant le plus l'étaillage du processus de co-construction de la référence et étant donc les plus susceptibles de conférer à ce dernier certaines spécificités symptomatiques dans le cadre d'une interaction schizophrénique.

Une fois ce travail accompli, les résultats de nos analyses devraient nous permettre d'obtenir des éléments de définition et de circonscription des troubles de la référence dans le cadre d'une saisie de leur expression naturelle. Tel que nous l'avons déjà précisé, ce premier travail devrait constituer une étape préliminaire dans l'abord des processus relevant de la pensée complexe intriqués aux troubles, notamment quant à leur expression déficiente et / ou efficace. Par ailleurs, il n'est pas exclu que nos résultats nous permettent une confrontation aux prédictions pouvant être établies dans le cadre des modèles pathogéniques de la schizophrénie.

## 7.2 L'étude empirique du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique

### 7.2.1 Le Tangram Matching Task comme support d'une pragmatique expérimentale du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique

Afin de satisfaire cet objectif, ou tout moins, d'avancer en sa direction, nous nous sommes proposés de reproduire l'épreuve du Tangram Matching Task (cf. chapitre 5), épreuve sur laquelle se basent de nombreuses études concernant le processus de référence (Krauss et Weinheimer, 1964 ; 1966 ; Krauss et Glucksberg, 1969 ; Clark et Wilkes-Gibbs, 1986 ; Wilkes-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark et Krych, 2004 ; Yamashita et Ishida, 2006 ; Miligan, 2008). D'une façon générale, cette tâche expérimentale consiste en une épreuve d'arrangement d'images ne pouvant être résolue que par la co-construction de références communes. Lors d'un précédent développement théorique (cf. partie 6.1.1.3), nous avons postulé que le processus interlocutoire corollaire à cette tâche expérimentale correspondrait à un phénomène similaire à celui de l'usage des démonstratifs. Par ailleurs, nous avons aussi postulé que ce même processus interlocutoire correspondrait à la mise en place d'une relation de transitivité

entre des relations que les interlocuteurs entretiendraient aux stimuli ainsi qu'aux contenus linguistiques produits<sup>203</sup>.

Aussi, si l'abord du phénomène de référence au sein d'un cadre purement expérimental peut sembler réducteur, nous tenons à préciser qu'il s'agit là d'un réductionnisme délibéré qui s'étaye notamment au regard des propositions théoriques émises par Sperber et Noveck (2004) ou encore par Foudon, Reboul, Sabatier et al. (2006). Ainsi, alors que les premiers prônent en faveur de l'usage d'une pragmatique expérimentale, c'est-à-dire de la mise en place de protocoles expérimentaux quant à l'étude des phénomènes d'ordre pragmatique, les seconds, qui se centrent plus sur le rapport entre discours et pathologie, exhortent tout simplement les chercheurs à procéder en la construction de tâches simples impliquant la communication et la prise en compte d'informations communes aux interlocuteurs, hors de l'environnement thérapeutique.

Tel que nous l'avons déjà souligné, l'accomplissement d'un tel programme ne peut être pleinement satisfaisant sans une méthodologie d'analyse puissante, permettant l'abord des phénomènes tant dans leurs aspects dynamiques que sociocognitifs. Pour notre part, nous avons perçu l'approche pragmatique en psychopathologie (Trognon, 1992 ; Musiol et Trognon, 2000) comme étant la plus à même à assumer cet objectif, ce paradigme permettant l'appréhension des processus élémentaires et complexes tels qu'ils s'expriment en situation naturelle sur la base de l'usage que font les individus du langage ou dans des situations contrôlées expérimentalement où l'on use du langage (Musiol et Trognon, 2000).

#### 7.2.2 Précisions sur le déroulement de la tâche expérimentale

L'étude a été réalisée au sein du Service de Psychiatrie de l'hôpital de Mont-Saint-Martin dirigé par Madame le Professeur Adnet-Markovitch. Les patients du sous-groupe « hospitalisés » étaient inclus lors de leur hospitalisation au sein de la clinique alors que les patients du sous-groupe « ambulatoire » étaient inclus suite à un rendez-vous qui leur été fixé à la consultation de psychiatrie du CMP de l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Tous ont cependant passés la tâche expérimentale au sein de la même pièce, cette dernière ayant été aménagée pour l'occasion au sein de la clinique.

Concernant notre groupe de sujets tout-venants, faisant office de groupe contrôle, la passation de la tâche expérimentale s'est déroulée dans une pièce aménagée au sein des locaux du Laboratoire de Psychologie de l'Université de Nancy 2 dirigé par le Professeur Michel Musiol.

Sur le plan pratique, le déroulement de la tâche expérimentale s'effectue de la façon suivante : au sein d'une pièce aménagée pour les circonstances se trouvent deux chaises disposées face à face et séparées par une table sur laquelle se trouve le matériel, c'est-à-dire deux séries de douze cartes ainsi qu'un écran opaque. L'expérimentateur invite le sujet à venir s'installer sur une chaise. En face de chaque sujet se trouve une série de douze cartes empilées face contre table, chaque carte

---

<sup>203</sup> Un développement plus substantiel est proposé au sein de notre partie 6.1.1.2 qui est entièrement consacré à ce point.

représentant une image issue du jeu du Tangram<sup>204</sup>. Dans la mesure où l'expérience est enregistrée, le dispositif d'enregistrement est pour sa part disposé sur la table, derrière l'écran opaque et du côté de l'expérimentateur. En premier lieu, l'expérimentateur fournit au sujet une note d'information concernant la recherche. Ce document présente notamment la recherche en mettant bien en avant le fait que cette dernière soit enregistrée, que la participation du sujet est volontaire et présente brièvement les principaux droits du sujet au regard des prescriptions déontologiques qui régissent la recherche en psychologie et la profession de psychologue (cf. annexes 2 et 3). Ensuite, un formulaire de consentement lui est proposé (cf. annexe 4).

Puis, l'expérimentateur invite le sujet à démarrer un entretien introductif, type conversation casuelle, et d'une durée approximative de vingt minutes. Chaque entretien est amorcé par la question : « Est-ce que c'est la première fois que vous participez à une expérience de psychologie ? ». Au sein de l'entretien, si le sujet souhaite poser des questions sur la tâche expérimentale, l'expérimentateur lui répond qu'il ne peut pas lui donner immédiatement d'informations car cela pourrait occasionner un biais expérimental mais qu'il répondra volontiers à toutes ses questions à l'issue de la passation de la tâche. L'objectif de cet entretien est notamment de créer une atmosphère d'entente cordiale entre les interlocuteurs mais aussi, de lever d'éventuelles résistances pouvant se mettre en place face à l'idée d'être enregistré. Par ailleurs, cet entretien constitue aussi le matériel à partir duquel est effectuée la cotation par la TLC (cf. partie 7.2.3.2). Au bout d'une vingtaine de minutes approximativement, l'expérimentateur met fin à l'entretien et remercie le sujet. Il l'invite ensuite à amorcer la tâche expérimentale.

Concernant la tâche expérimentale à proprement parler, un des sujets joue le rôle du « dirigeant » et l'autre sujet joue le rôle de « partenaire ». L'objectif du dirigeant est de conduire le plus rapidement et le plus précisément possible le partenaire à réarranger ses cartes afin de retrouver le classement cible de ces dernières. La consigne stipule que les sujets peuvent discuter autant qu'ils le souhaitent.

Dans le cas de cette étude, tous les sujets sont dirigeants. Ainsi, l'expérimentateur distribue au sujet un document en papier sur lequel se trouve la consigne « dirigeant » qu'ils lisent ensemble à haute voix<sup>205</sup>. Après s'être assuré que le sujet a bien compris la consigne, la tâche expérimentale démarre. A l'issue de la tâche expérimentale, le sujet est remercié.

Au total, seize sujets participent à cette recherche. Ces différents sujets ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères d'inclusion et d'exclusion nous ayant permis d'élaborer nos différents groupes expérimentaux. La présentation de ces groupes ainsi que des critères présidant à leur constitution figurent au sein de la partie suivante.

---

<sup>204</sup> Nous tenons ici à préciser que les douze images sont les mêmes que celles utilisées au sein de l'expérience princeps de Clark et Wilkès-Gibbs (1986 : 11) et que celles-ci ont été choisies car leur degré d'abstraction et de similarité varie, ce qui fournit un bon éventail de niveaux de difficulté. Ces figures sont représentées au sein de la figure 1 de notre chapitre 5, partie 5.2.2.

<sup>205</sup> Un exemplaire des documents sur lesquels se trouvent les consignes figurent en annexes 5 et 6.

## 7.2.3 Composition des groupes expérimentaux

### 7.2.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe « schizophrène »

Notre premier groupe expérimental se compose de huit sujets schizophrènes, tous de langue maternelle française. Le diagnostic de schizophrénie a été posé par un médecin psychiatre en fonction des critères proposés par le DSM-IV-TR. Nous avons par ailleurs pris garde à ce que tous nos sujets présentent la même forme clinique de la pathologie, à savoir le sous-type paranoïde (qui correspond au code nomenclature [295.30] du DSM-IV-TR).

Notre choix s'est en effet arrêté sur ce sous-type clinique de la schizophrénie car il est classiquement reconnue comme la forme la plus fréquente et la plus « floride » (ou productive) du point de vue symptomatique (Haouzir et Bernoussi, 2005 : 37). D'une façon générale, le tableau clinique de cette forme de schizophrénie est dominé par un délire paranoïde associé le plus souvent à la présence d'hallucinations auditives fréquentes. Mais on y observe aussi des symptômes d'ordre dissociatif ainsi qu'une forte anxiété sans objet. Par ailleurs, le pronostic évolutif de ce sous-type clinique est souvent posé comme meilleur que celui des autres formes cliniques et ses caractéristiques distinctives apparaissent plus stables dans le temps (Gmenberg, Kendler, et Tsuang, 1985).

Aussi, si la forte prévalence de ce sous-type clinique, de même que la stabilité temporelle de ses caractéristiques apparaissent comme de bons arguments, notre choix trouve principalement sa justification au travers de résultats de recherches menées en pragmatique et prenant en compte la distinction entre différents sous-types cliniques de la schizophrénie. Ainsi, nous citerons à cet égard des conclusions émises concernant la présence exclusive chez les schizophrènes paranoïdes (vs désorganisés) du phénomène d'incohérence décisive<sup>206</sup> (Verhaegen et Musiol, 2009) mais surtout, des conclusions posant le fait que le versant paranoïde (vs désorganisé) consisterait en une déstructuration du classement et de la hiérarchisation des univers de référence (Blanchet, 2004 : 47-48)<sup>207</sup>, ce qui nous intéresse donc au plus haut point et entre tout à fait dans le cadre de notre problématique.

Par ailleurs, afin de disposer de critères pour homogénéiser nos groupes, il nous a semblé important de relever différentes caractéristiques d'ordre général tels l'âge, le sexe, et le niveau socioéducatif (évalué en nombre d'années d'études à partir du Cours Préparatoire).

Toujours dans cette même perspective d'homogénéisation de nos groupes, il nous a semblé important ainsi que la présence éventuelle de troubles formels de la pensée tel que ces derniers sont conçus au sein de la TLC (Andresaen, 1979a ; 1979b)<sup>208</sup>. De même, nous nous sommes assurés que les sujets ne présentaient pas certaines caractéristiques constituant pour nous des critères d'exclusion. L'ensemble général de nos critères d'exclusion sont représentés au sein de la figure suivante :

---

<sup>206</sup> Les implications de ce phénomène consisteraient notamment en un dysfonctionnement du système cognitif affectant par exemple les processus cognitivo-linguistiques, cognitivo-inférentiels ou leur interface.

<sup>207</sup> Pour information, les conclusions concernant le versant désorganisé posent que ce dernier relèverait davantage d'une déstructuration de la capacité à gérer ensemble les sous-systèmes de signes.

<sup>208</sup> Des explications plus détaillées seront fournies au sein de notre partie 7.2.1.2.

- ✓ Un âge inférieur à 20 ans ou supérieur à 55 ans
- ✓ Une intoxication alcoolique ou un usage régulier ou récent de substances toxiques
- ✓ Une langue maternelle différente de la langue française
- ✓ Une forme clinique différente de la forme paranoïde (critères du DSM-IV-TR)
- ✓ La présence d'un trouble psychiatrique ou neurologique associé

Figure 1 : Critères d'exclusion du groupe expérimental composé de sujets schizophrènes

Un critère a cependant retenu notre attention et concerne le caractère « stabilisé » de nos patients auquel peu d'études prêtent attention. D'une façon générale, on considère que la phase de stabilisation correspond à la période pendant laquelle différents symptômes sont maîtrisés de manière durable à l'aide des médicaments (Palazzolo, 2008), bien que plusieurs symptômes psychotiques soient encore présents (Vinogradov, 1998). Concernant son usage par les psychiatres français, une étude réalisée en France par Chabannes, Benattia, Pascal, et al. (1998) auprès de 875 psychiatres et de 2475 patients fait état d'un assez large consensus quant à son emploi et ce, en dépit d'un certain flou conceptuel. Au total, les schizophrènes stabilisés représenteraient 65% des patients vus en consultations. Toujours selon cette même étude, il n'existerait pas de différences significatives entre les prescriptions médicamenteuses fournies aux patients dits stabilisés et les patients dits non stabilisés, de même que pour les co-prescriptions. Au final, les critères de stabilisation seraient au nombre de deux : l'observance médicamenteuse et la réduction de la symptomatologie schizophrénique. Malgré tout, les auteurs de cette étude constatent que 65% des patients stabilisés présenteraient une symptomatologie négative et que 43% des patients présenteraient une symptomatologie positive.

Aussi, si l'aspect stabilisé constitue d'autant plus une variable clinique qu'un critère diagnostique strict, la réalité clinique auquel cet aspect correspond peut conduire à ne pas le négliger, d'autant plus que ce paramètre reste un indice fort de l'aspect évolutif de la pathologie. C'est tout du moins les considérations qui nous ont incitées à prendre en compte cette variable comme facteur pouvant potentiellement influencer sur le phénomène que nous nous proposons d'étudier. En conséquence, il a été décidé d'appareiller notre groupe expérimental composé de sujets schizophrènes en fonction de critère en incluant la moitié des sujets en fonction du paramètre « stabilisé » et la moitié des sujets en fonction du paramètre « non stabilisé ». Nous tenons par ailleurs à préciser que ce choix ne s'étaye pas sur une quelconque hypothèse théorique mais plutôt sur la logique générale de notre démarche exploratoire.

#### 7.2.3.2 Evaluation de la présence de troubles formels de la pensée au travers de la TLC (Scale for Assessment of Thought and Language Communication)

Réalisée par Nancy Andreasen à la fin des années soixante-dix (Andreasen 1979a ; 1979b), l'échelle TLC (Scale for Assessment of Thought and Language Communication) se propose de fournir une évaluation des troubles formels de la pensée chez les schizophrènes. De passation aisée, cette échelle se compose de 18 items et consiste en la cotation d'un entretien réalisé avec un patient schizophrène en fonctions des items proposés.

Pour Andreasen (1979a), il serait possible de distinguer deux sous-types au sein de la TLC : les troubles formels de la pensée négatifs caractérisés par la pauvreté du discours, la pauvreté du contenu du discours, et les troubles de la pensée positifs caractérisés par les items de tangentialité, de déraillement, de pensée illogique, etc ... Pour autant, c'est l'obtention d'un score global au test qui permet de présumer de la présence de troubles formels de la pensée.

Si cette échelle dispose de qualités psychométriques indéniables (Peralta, Cuesta, et DeLeon, 1992 ; Harvey, Lezenweger, Keefe, et al., 1992 ; Bazin, Lefrere, Passerieux, et al., 2002), il convient néanmoins de préciser que de plus en plus d'études discutent le rapport entre troubles langagiers et troubles formels de la pensée. En effet, ces dernières années ont vu paraître un nombre croissant d'études dont les conclusions font état du fait que le concept de troubles formels de la pensée que se propose d'évaluer la TLC relèverait en réalité de déficits des fonctions exécutives (Rodriguez-Ferrera, McCarthy, et McKenna, 2001), voire de troubles de fonctions exécutives associés à des troubles se cantonnant à la seule sphère sémantique (Goldberg, Dodge, Aloia, et al., 1998 ; Kerns et Berenbaum, 2002 ; Barrera, McKenna, et Berrios, 2005 ; Stirling, Hellewell, Blakey, et al., 2006)<sup>209</sup>.

Concernant la question de la référence chez les schizophrènes, il apparaît que ce phénomène serait relativement indépendant du concept de troubles formels de la pensée. C'est tout du moins ce que souligne une étude menée par Barch et Berenbaum (1996) dont l'objectif est de clarifier le rapport entre production langagière et troubles formels de la pensée tel que ce concept est envisagé au sein de la TLC. En conclusion de cette étude, les auteurs précisent que les troubles de la référence<sup>210</sup> seraient uniquement corrélés à un défaut de planification du discours mais ne seraient pas corrélés aux autres dimensions relevant des troubles formels de la pensée.

Par ailleurs, une étude plus récente réalisée par Docherty, Cohen, Nienow et al. (2003) et portant précisément le rapport entre troubles formels de la pensée et perturbation de la référence<sup>211</sup> chez les schizophrènes conclut aussi en la relative indépendance de ces deux phénomènes. Plus précisément, cette étude se propose d'évaluer de façon longitudinale (en T-0, à deux semaines, et à

---

<sup>209</sup> Pour une revue et méta-analyse, voir Doughty et Done (2009) qui proposent une méta-analyse sur 91 études dont les conclusions vont dans le sens d'un lien entre troubles formels de la pensée et mémoire sémantique, uniquement lorsque cette dernière est évaluée avec le Boston Naming Test ou avec un test de fluence verbale. Dans les cas de quatre autres tests, la méta-analyse témoigne d'un lien beaucoup plus faible.

<sup>210</sup> Au sein de l'étude de Barch et Berenbaum (1996), les troubles de la référence sont envisagés au travers du relevé quantitatif d'éléments du discours de patients schizophrènes en fonction des critères proposés par Haliday et Hasan (1976). Selon eux, une référence défectueuse correspondrait à tous pronoms personnels, démonstratifs ou comparaisons dont l'antécédent ne serait pas identifiable ou qui disposerait de deux antécédents voire plus.

<sup>211</sup> Pour cette recherche, les perturbations de la référence sont envisagées en fonction des six types que l'on retrouve au sein du CDI (Communication Disturbances Index) élaborés par Docherty, DeRosa, et Andreasen (1996). Il nous est possible de résumer ces six types de la façon suivante : références vagues (références trop générales pour que le sens soit déterminé), références confuses (références disposant de plusieurs antécédents), références à informations manquantes (références dont l'antécédent est absent), références ambiguës (usage d'un mot polysémique dont la phrase ne permet pas de déterminer le sens), fausses références (mot compris au sein d'une phrase dont le sens est incompatible avec cette dernière), opacité structurale (éléments flou du fait d'une violation des règles grammaticales).

neuf mois) le rapport entre troubles formels de la pensée et troubles de la référence en fonction de la variation des états cliniques des patients. Ainsi, les résultats obtenus laisseraient supposer que les troubles formels de la pensée constitueraient une variable état alors que les troubles de la référence constitueraient une variable trait de la schizophrénie, les premiers étant fluctuant et tributaires des états cliniques et les seconds restant stables malgré tout<sup>212</sup>. Les auteurs en tirent la conclusion suivante :

« The patients also showed evidence of formal thought disorder, and their ratings of thought disorder also showed moderate stability over time. However, formal thought disorder was associated with positive symptom severity, varying with clinical state both between and within participants. Referential disturbances were not associated significantly with positive or negative syndrome severity and did not vary with changes in clinical state over time. These findings support the idea that referential disturbances reflect stable, traitlike cognitive characteristics of patients, characteristics that may actually be related to vulnerability more than to overt illness. » Docherty, Cohen, Nienow et al. (2003)

Ainsi, le rapport entre troubles formels de la pensée et troubles de la référence apparaît comme faible et la sélection de nos patients quant à ce critère peut donc se faire de façon indifférenciée. Pour autant, dans la mesure où les troubles formels de la pensée font état d'une certaine réalité de la pathologie schizophrénique, bien qu'incertaine, il nous a semblé bon d'opter pour le contrôle de cette variable. En conséquence, il a été décidé d'administrer à nos sujets la passation de la TLC.

Par ailleurs, cette échelle laissant une certaine place à la subjectivité de l'évaluateur, il a été décidé de procéder en une cotation effectuée de façon indépendante par deux psychologues antérieurement sensibilisés à cet outil.

#### 7.2.3.3 Classification du niveau socio-éducatif

Le niveau socioéducatif de nos sujets est catégorisé en fonction du nombre d'années d'études qu'ils ont suivies après le cours préparatoire (CP). Par conséquent :

- Un niveau brevet des collèges, correspondant à la classe de 3<sup>ème</sup>, permet de faire état de huit années d'études
- Un niveau baccalauréat, correspondant à la classe de terminale, permet de faire état de onze années d'études
- Un niveau BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales), tous deux correspondants à une deuxième année dans l'enseignement supérieur, permet de faire état de treize années d'études

#### 7.2.3.4 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe témoin

Notre échantillon témoin se compose de sujets tout venants. Pour ces derniers, il nous a semblé important de relever différentes caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau socioéducatif

---

<sup>212</sup> Plus précisément, cinq types de troubles référentiels restent stables sur les six évalués.

(évalué en nombre d'années d'études à partir du Cours Préparatoire), ainsi que le niveau de maîtrise de la langue (évalué au travers de la passation des trois items qui constituent l'indice de compréhension verbale de la WAIS-III). De même, nous nous sommes assurés que les sujets ne présentaient pas certaines caractéristiques constituant pour nous des critères d'exclusion. Ces derniers sont représentés au sein de la figure suivante :

- ✓ Un âge inférieur à 20 ans ou supérieur à 55 ans
- ✓ Un antécédent de maladie neurologique ou psychiatrique
- ✓ Un traitement comportant un ou plusieurs médicaments psychotropes
- ✓ Une intoxication alcoolique ou un usage régulier ou récent de substances toxiques
- ✓ Une langue maternelle différente de la langue française

Figure 2 : Critères d'exclusion des sujets participants à la recherche

## 7.2.4 Présentation des groupes expérimentaux

### 7.2.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées

Les caractéristiques sociodémographiques des sujets composant nos groupes expérimentaux sont réparties au sein du tableau suivant qui présente pour chaque variable, la moyenne ainsi que la déviation standard. Bien évidemment, nous avons opté pour une présentation différenciée en fonction de nos corpus et sous-corpus.

Ainsi, nous avons choisi de présenter ces variables pour nos groupes STVD-T1<sup>213</sup> (n=8) et SSD-T1<sup>214</sup> (n=8), ainsi que pour les deux sous-groupes qui composent le groupe SSD-T1, à savoir les sous-groupes SSDH-T1<sup>215</sup> (n=4) et SSDA-T1<sup>216</sup> (n=4). La présentation détaillée de chacun de ces groupes a été effectuée au sein de notre partie 7.2.3. Les caractéristiques sociodémographiques sont représentées au sein du tableau suivant :

	STVD-T1 (n=8)	SSD-T1 (n=8)	SSDH-T1 (n=4)	SSDA-T1 (n=4)
	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$
Age	31 ± 13,03	31,63 ± 6,78	34,25 ± 7,59	29 ± 5,60
Sexe (Hommes / Femmes)	3 (37,5%) / 5 (62,5%)	5 (37,5%) / 3 (62,5%)	2 (50%) / 2 (50%)	3 (75%) / 1 (25%)
Niveau socioéducatif <sup>217</sup>	13,13 ± 2,32	10,88 ± 1,73	11,75 ± 1,71	10,5 ± 1,29
Score à l'ICV	105,75 ± 8,71	N.A. <sup>218</sup>	N.A.	N.A.
Score à la TLC	0,38 ± 0,74	4,25 ± 2,55	5,5 ± 2,38	3 ± 2,31

Tableau 1 : caractéristiques sociodémographiques des populations composant les groupes expérimentaux STV-T1 (n=8), SSD-T1 (n=8), SSDH-T1 (n=4), et SSDA-T1 (n=4).

<sup>213</sup> STVD-T1 = Sujets tout venants dirigeants

<sup>214</sup> SSD-T1 = Sujets schizophrènes dirigeants

<sup>215</sup> SSDH-T1 = Sujets schizophrènes dirigeants en cours d'hospitalisation

<sup>216</sup> SSDA-T1 = Sujets schizophrènes dirigeants pris en ambulatoire

<sup>217</sup> En nombre d'années d'étude

<sup>218</sup> N.A = Non administré



D'un point de vue statistique, les comparaisons entre nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1) ne témoignent pas d'une quelconque différence significative en ce qui concerne l'âge (T-test :  $t = -1,120$  ;  $p = .906$ ), le niveau socioéducatif (T-test :  $t = 2,081$  ;  $p = .056$ ) et le sexe de sujets (Test exact de Fisher  $p = .619$ ). Il nous est donc possible de conclure en l'absence d'influence de ces facteurs sur nos futurs résultats.

Concernant les comparaisons entre nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1), et de sujets tout-venants (STVD-T1), nos analyses statistiques portant sur l'âge ne font pas état d'une quelconque différence qui soit statistiquement significative entre nos trois groupes (ANOVA :  $F = .667$  ;  $p = .735$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et de sujets tout-venants (T-test :  $t = .455$  ;  $p = .659$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -.288$  ;  $p = .779$ ), ou entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (T-test :  $t = 1,114$  ;  $p = .308$ ). De même, nos analyses statistiques portant sur le niveau socio-éducatif ne font pas état d'une quelconque différence qui soit statistiquement significative entre nos trois groupes (ANOVA :  $F = 2,557$  ;  $p = .116$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et de sujets tout-venants (T-test :  $t = -1,075$  ;  $p = .308$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -2,147$  ;  $p = .057$ ), ou entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (T-test :  $t = 1,168$  ;  $p = .287$ ). Par ailleurs, nos analyses portant sur la variable sexe font état d'une absence de différence significative en ce qui concerne les comparaisons entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (Test exact de Fisher  $p = 1,000$ )<sup>219</sup>, entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (Test exact de Fisher  $p = .545$ ), et entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (Test exact de Fisher  $p = 1,000$ ). Il nous est donc possible de conclure en l'absence d'influence de ces facteurs sur nos futurs résultats.

Par contre, tel que nous nous y attendions, nos analyses statistiques font état d'une différence significative entre nos groupes STVD-T1 et SSD-T1 concernant le score obtenu à la TLC (T-test :  $t = -4,127$  ;  $p < .01$ ). Ici, cette différence semble évidente dans la mesure où, comme que nous l'avons déjà souligné, la TLC se propose de retranscrire une certaine réalité de la pathologie schizophrénique. Il n'est donc pas étonnant de trouver une différence sur ce point qui vient témoigner de l'écart clinique entre les sujets schizophrènes et les sujets tout-venants. Par ailleurs, les comparaisons entre nos deux sous-groupes de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) ne font pas état d'une quelconque différence significative aux scores obtenus à la TLC (T-test :  $t = 1,508$  ;  $p = .182$ ). Il est donc possible d'affirmer que ce facteur n'interfère pas avec la variable « stabilisation » en fonction de laquelle est émise une distinction entre nos patients.

Toujours concernant le score à la TLC, les comparaisons entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1) font état d'une différence statistiquement significative (T-test :  $t = 4,204$  ;  $p < .05$ ) alors que les comparaisons entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants font état d'une absence de différence statistiquement significative (T-test :  $t = 2,217$  ;  $p = .105$ ). Ainsi, ces résultats semblent pointer un écart, dans le type de symptomatologie que se propose d'évaluer la

---

<sup>219</sup> Ce dernier résultat se veut aussi de par la très faible taille des effectifs en fonction de chaque modalité de notre variable sexe.

TLC, entre nos différents groupes de sujets schizophrènes par rapport à notre groupe de sujets tout-venants.

#### 7.2.4.2 Présentation des groupes expérimentaux

Dans le cadre de cette étude, nous disposons de deux groupes, un groupe composé de patients schizophrènes (n=8) et un groupe composé de sujets tout-venants (n=8). Notre groupe composé de personnes schizophrènes est pour sa part divisé en deux sous-groupes en fonction de la variable « stabilisation » (cf. partie 7.2.3.1). Par ailleurs, chacun de ces groupes a donné lieu à un corpus à partir duquel nous avons établis nos investigations empiriques.

Ainsi, notre premier groupe expérimental (n=8), nommé SSD-T1, a donné lieu au corpus du même nom. Sur le plan du contenu, ce corpus consiste en la retranscription de la passation de la tâche expérimentale auprès de huit dyades composées de huit sujets schizophrènes et du même expérimentateur. Tel que nous l'avons déjà souligné, les participants de la recherche sont inclus en fonction de différents critères d'inclusion et d'exclusion. Par ailleurs, tous les sujets ont systématiquement le statut de dirigeant alors que l'expérimentateur a celui de partenaire.

Aussi, le corpus SSD-T1 se divise en deux sous-corpus correspondant à nos deux sous-groupes expérimentaux de sujets schizophrènes répartis en fonction de la variable « stabilisation ». Le premier sous-groupe (n=4) correspond aux sujets dits « non stabilisés » et vu au cours de leur hospitalisation. La retranscription des données provenant de ce sous-groupe renvoie au sous-corpus SSDH-T1. Le second sous-groupe (n=4) correspond aux sujets dits « stabilisés » et vu en ambulatoire. La retranscription des données provenant de ce deuxième sous-groupe renvoie au sous-corpus SSDA-T1.

Enfin, notre groupe contrôle (n=8) correspond à la passation de la tâche expérimentale auprès de huit sujets tout-venants où chaque sujet a systématiquement le statut de dirigeant et l'expérimentateur, celui de partenaire. La retranscription de la tâche expérimentale auprès de ce groupe nous a permis d'obtenir notre corpus STVD-T1.

Au final, la passation de la tâche expérimentale auprès de nos différents groupes expérimentaux nous a permis d'obtenir quatre corpus de données empiriques. La totalité du corpus se compose de 189 transactions, soit 4308 tours de paroles. La transaction peut être définie, à l'instar de Trognon (1999) comme un groupe régulier de structures correspondant à des situations d'interaction conventionnellement surdéterminées et qui s'organisent en fonction des attentes et des rôles institutionnalisés qu'elles portent<sup>220</sup>. Aussi, dans une tâche expérimentale telle que celle du Tangram Matching Task où les transactions sont très clairement délimitées par les contraintes pesant sur l'interaction, la transaction correspond systématiquement à l'échange verbal portant sur une carte. Ainsi, dans l'objectif qui nous est impartit, la transaction apparaît comme la macro-unité d'analyse pertinente par excellence.

---

<sup>220</sup> Il convient ici de préciser que dans notre cas, le caractère surdéterminé des transactions l'est *a priori* bien plus par les contraintes imposées par la tâche expérimentale que par des conventions d'ordre social.

La répartition de nos 189 transactions (soit 4308 tours de parole) au sein de nos différents corpus SSD-T1 et STVD-T1, ainsi que de nos sous-corpus SSDH-T1 et SSDA-T1 est représentée au sein du tableau suivant :

	STVD-T1 (n=8)	SSD-T1 (n=8)	SSDH-T1 (n=4)	SSDA-T1 (n=4)
	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$
Nombre total de transactions	95	94	47	47
Nombre de transactions <sup>221</sup>	11,88 ± 0,35	11,75 ± 0,46	11,75 ± 0,5	11,75 ± 0,5
Nombre de tours de parole <sup>222</sup>	21,04 ± 11,08	24,46 ± 12,40	24,66 ± 12,39	24,26 ± 12,54

Tableau 2 : caractéristiques générales des corpus STV-T1, SSD-T1, et des sous-corpus SSDH-T1 et SSDA-T1

Concernant la comparaison des groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1), nos analyses statistiques ne témoignent pas d'une quelconque différence significative en ce qui concerne le nombre moyen de transactions par sujet (T-test :  $t = .607$  ;  $p = .554$ ). *A priori*, ce facteur n'influe donc pas sur nos résultats. Par contre, nos analyses font état d'une différence significative en ce qui concerne le nombre moyen de tours de parole (T-test :  $t = -1,997$  ;  $p = .047$ ), ce qui signifie un accomplissement plus long du processus de co-construction de la référence avec les sujets schizophrènes qu'avec les sujets tout-venants.

Concernant la comparaison de nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) et de sujets tout-venants (STVD-T1), nos analyses statistiques ne témoignent pas d'une quelconque différence significative en ce qui concerne le nombre moyen de transactions par sujet (ANOVA :  $F = .171$  ;  $p = .845$ ). *A priori*, ce facteur n'influe pas sur nos résultats. De même, en ce qui concerne le nombre moyen de tours de paroles, nos analyses ne font pas état d'une différence qui statistiquement significative entre nos trois groupes (ANOVA :  $F = 1,998$  ;  $p = .139$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -1,760$  ;  $p = .081$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -1,556$  ;  $p = .122$ ), ou entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (T-test :  $t = .157$  ;  $p = .875$ ).

Nous soulignons par ailleurs le fait que théoriquement, le nombre de transactions aurait du être de 192 au total mais n'est que de 189. Cela est du au fait que trois transactions ont été considérées comme obsolètes du fait de la transgression des consignes expérimentales lors de la passation de la tâche. Dans chacun des cas, le non respect des consignes correspond au fait que le sujet a mimé la carte en question.

<sup>221</sup> Il s'agit du nombre moyen de transactions par sujet.

<sup>222</sup> Il s'agit du nombre moyen de tours de parole par sujet et par carte.

### 7.3 Plan expérimental et hypothèses

Il s'agit donc ici de mettre à l'épreuve l'idée en vertu de laquelle les patients schizophrènes feraient preuve de troubles de la référence. De façon plus précise, il s'agit de déterminer le contexte interactionnel au sein duquel peuvent s'exprimer de tels troubles.

En fonction des analyses qui ont auparavant été effectuées sur un échantillon de sujets tout-venants, les contextes d'accomplissements du processus de co-construction de la référence apparaissent conditionnés par deux principaux facteurs, composés chacun de différents sous-types.

Pour rappel, le premier facteur dégagé concerne les différentes modalités de présentation du processus de référence. Tel que cela a été montré lors de notre précédente étude (cf. chapitre 6), ce facteur dispose d'un fort potentiel de saturation sur le développement dynamique du processus de co-construction de la référence. Il se compose de quatre modalités : le mode descriptif, le mode analogique figuratif, le mode analogique restrictif et enfin, le mode mixte<sup>223</sup>. Bien évidemment, chacun de ces modes de présentation dispose de propriétés structurelles, cognitives et logiques spécifiques. En cela, tous constituent une amorce singulière du processus de co-construction de la référence dont les particularités sont à associer à une étape essentielle du processus de planification de l'action.

Le second facteur correspond pour sa part à l'enchaînement des mouvements subordonnés en fonction du caractère auto-initié vs hétéro-initié de chacun de ces mouvements. Lors de nos précédentes analyses, il nous a été possible de montrer en quoi ces différentes dynamiques interlocutoires avaient pour corollaires des dynamiques interprétatives qui leurs sont propres, chacune s'établissant dans le cadre d'un jeu d'accommodation spécifique entre les contenus propositionnels des productions linguistiques émises et les contenus perceptifs des relations de référence directe des interlocuteurs dont la séquentialité détermine le type. Du fait de ces particularités, toutes constituent une expression différente de l'étayage de la dynamique séquentielle du processus de co-construction de la référence dont les aspects singuliers correspondent, sans pourtant en exclure les autres processus de pensée complexe, à différentes formes d'expression des processus de coordination de l'action.

De par ces constats, il apparaît que les différentes formes d'intrication de ces éléments apparaissent comme tant de contextes d'accomplissements du processus de co-construction de la référence. Partant de là, et adoptant une conception du pathologique héritée de la tradition dont Georges Canguilhem est institué comme le chef de file (cf. partie 4.1.1), l'analyse des variations quantitatives de ces différents éléments au sein de notre corpus de sujets schizophrènes – en comparaison à un corpus de sujets tout venants – apparaît comme la piste d'investigation la plus susceptible de nous permettre d'opérer en une catégorisation des différents contextes d'accomplissement à même de conditionner la manifestation de troubles de la référence.

---

<sup>223</sup> La présentation détaillée de chaque mode est développée au sein de notre partie 6.3.2.

De ce point de vue, notre protocole expérimental consiste donc à comparer nos deux groupes de sujets (sujets schizophrènes vs sujets tout-venants), tout en considérant nos deux sous-groupes composant le groupe de sujets schizophrènes (sujets schizophrènes stabilisés vs sujets schizophrènes non stabilisés). Notre plan expérimental se compose donc d'une seule variable indépendante (VI) constituée de plusieurs modalités et sous-modalités. Notre variable dépendante (VD) concerne quant à elle la production discursive des interactants, notamment les différents paramètres influençant la mise en place et l'étayage du processus de co-construction de la référence. Ces différents éléments peuvent être regroupés au sein du tableau suivant :

Variable dépendante (VD)	Variable indépendante (VI)	Caractérisation de la VI	Modalités	
Production discursive des interactants	VI <sub>1</sub>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nature du sujet</li> </ul>	1. Sujet tout-venant	
			2. Sujet Schizophrène	a. Sujet schizophrène non stabilisé
				b. Sujet schizophrène stabilisé

Tableau 3 : Caractérisation des VI et VD du plan expérimental

Avant de clore cette partie, il nous paraît aussi important de préciser que des hypothèses plus spécifiques auraient pu être émises au regard de prédictions qui seraient effectuées dans le cadre des différents modèles pathogéniques de la schizophrénie. Par exemple, à considérer le modèle de M.C Hardy-Baylé (Hardy-Baylé, 1994 ; Hardy-Baylé, Sarfati, et Passerieux, 2003)<sup>224</sup>, qui défend l'idée d'un trouble de la gestion contextuelle sémantique associé à un déficit de la gestion contextuelle intentionnelle, on pourrait s'attendre à assister à une réduction significative du mode de présentation pour lequel nous avons postulé en un traitement plus substantiel du contexte, à savoir, le mode analogique restrictif<sup>225</sup>. Dans une démarche de ce type, des hypothèses pourraient aussi être établies dans le cadre d'un modèle pathogénique tel que celui de C. Frith (Frith, 1987 ; 1992 ; Pickup et Frith, 1997 ; Frith, Blakemore, et Wolpert, 2000), qui postule notamment en un déficit de la capacité générale de métareprésentation dont les conséquences principales consistent en un retentissement sur les phénomènes de planification de l'action et de coordination de l'action ou encore, de gestion des processus intentionnels. Cependant, l'intérêt de dresser une liste exhaustive d'hypothèses dans le cadre de ces différents modèles s'avère assez restreint et de surcroît, contraire à notre démarche empirique exploratoire. C'est pourquoi, il nous semble plus à propos

<sup>224</sup> La présentation de ce modèle est effectuée au sein de notre chapitre 2, partie 2.2.2.3.

<sup>225</sup> En effet, pour ce dernier, il a été mis en évidence que le dirigeant procédait en une exploitation spécifique du contexte du fait de l'émission d'une proposition qui consiste en la mise en relation de deux stimuli avec lesquels il est en relation de référence directe, ces derniers provenant de l'ensemble initial des douze stimuli avec lesquels il est aussi en relation de référence directe. Dans ce cas, le dirigeant ne se servirait pas que du stimulus dans l'absolu mais d'un ensemble de stimuli au sein duquel il dégage un rapport de correspondance entre deux ou plusieurs cartes pour l'utiliser.

d'éventuellement confronter nos résultats aux propositions de ces différents modèles dans l'après-coup plutôt que de dresser un long panel d'hypothèses susceptibles de constituer une potentielle source de biais.

#### 7.4 Résultats en fonction du caractère pathologique vs « tout-venant » de l'interlocuteur

##### 7.4.1 Analyse des performances générales obtenues à la tâche expérimentale

###### 7.4.1.1 Présentation des résultats

Avant de procéder à l'analyse de nos variables interactionnelles, il nous a semblé important d'observer d'abord les résultats concernant les performances obtenues par les sujets à la tâche expérimentale. A l'instar du modèle de Clark et de ses collaborateurs, ces performances peuvent être évaluées en fonction du temps moyen mis par chaque dyade pour traiter une carte ainsi que du taux de réussite effectif à la tâche. Ces résultats sont retranscrits au sein du tableau suivant :

	<b>STVD-T1 (n=8)</b>	<b>SSD-T1 (n=8)</b>
	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$
Temps par carte (en s)	82,62 ± 30,43	94,5 ± 11,74
Réussite effective à la tâche (R / E)	93 (97,9%) / 2 (2,1%)	84 (89,4%) / 10 (10,6%)

Tableau 4 : Performances à la tâche expérimentale pour les sujets des groupes STVD-T1 et SSD-T1.

Concernant ces données générales, les comparaisons entre nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1) ne témoignent pas d'une quelconque différence statistiquement significative en ce qui concerne le temps moyen par carte évalué en secondes (T-test :  $t = -1,327$  ;  $p = .186$ ). A priori, ce facteur peut donc être considéré comme n'interférant pas avec nos autres résultats.

Par contre, nos analyses statistiques indiquent une différence significative entre notre groupe de sujets schizophrènes et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1 et SSD-T1) concernant le taux de réussite à la tâche (Test exact de Fisher  $p < .05$ ), bien que le taux de réussite soit à chaque fois relativement élevé et donc, le taux d'erreur relativement faible.

###### 7.4.1.2 Discussion et pistes d'investigation

Partant de ces constats il nous semble possible de pouvoir évoquer la présence d'une différence significative pouvant refléter un éventuel trouble dans la réalisation effective de l'objectif du processus de co-construction de la référence chez les patients schizophrènes. Pour autant, ces informations ne permettent pas de circonscrire les conditions de possibilité de l'émergence d'un tel trouble ou encore, le format de son expression dynamique. C'est pourquoi il convient à présent de s'intéresser aux distributions de nos variables interactionnelles préalablement définies (mode de présentation et dynamique interlocutoire) qui, en tant que paramètres constitutifs du processus de co-construction de la référence, conditionnent la dynamique de son expression.

De prime abord, une piste d'investigation privilégiée peut consister en une analyse ciblée des transactions aboutissant à un échec de la réalisation effective du processus de co-construction de la référence.

Cependant, le faible nombre de transactions aboutissant sur un échec ne permet guère d'établir des analyses statistiques fiables (seulement 2 transactions pour notre groupe de sujets témoins et 10 pour notre groupe de sujets schizophrènes). Ainsi, si nos chiffres doivent être pris avec précaution, les analyses que nous avons effectuées font état d'une absence de lien qui soit significatif sur le plan statistique tant entre la réussite à la tâche et le mode de présentation de la transaction (Khi-deux de croisement = 1,678 ;  $p = .642$ ) qu'entre la réussite à la tâche et le type de dynamique interlocutoire (Khi-deux de croisement = 3,985 ;  $p = .136$ ).

De plus, cantonner notre étude sur le critère de réussite effective consisterait à faire fi de la place du malentendu au sein de la communication alors que nous soutenons justement une position faisant du malentendu la règle plutôt que l'exception (cf. partie 1.2.3.2.1). Tel que nous l'avons déjà évoqué, nous défendons l'idée qu'un trouble de la référence sera notamment catégorisé en fonction de ce qu'il reflète comme variations quantitatives de phénomène « normaux ». Ainsi, sans pour autant renier le critère effectif, notre démarche insiste avant tout sur la prégnance du critère psychologique comme indice de catégorisation d'un processus.

A cet égard, un abord pertinent de la réussite à la tâche des sujets peut consister en l'exécution d'analyses quantitatives portant sur un critère psychologique de taille : l'effort cognitif. En effet, à considérer que la cognition est régit par un principe du minimum d'efforts pour un maximum d'effets (Sperber et Wilson, 1989 ; 1995 ; Wilson et Sperber, 2004 ; Van der Henst et Sperber, 2004 ; Noveck et Sperber, 2007), les interlocuteurs devraient avoir tendance à minimiser leurs contributions. Et que l'on conçoive cette notion dans une optique de partage de l'effort cognitif (Schober, 1995 ; Clark, 1996 ; Wilkès-Gibbs, 1997)<sup>226</sup>, que dans une démarche de prise de risque (Shadbolt, 1984 ; Carletta et Mellish, 1996 ; Davies, 2007)<sup>227</sup>, cette minimisation de l'effort cognitif est à envisager comme une contrainte pesant si bien les productions verbales des interlocuteurs que sur leurs dynamiques interprétatives. A ainsi envisager ce critère psychologique, la réussite d'un objectif peut être conçu dans son rapport à l'effort cognitif déployé par les agents qui déploient des comportements en vu de son atteinte.

Concernant notre tâche expérimentale, nous avons pour notre part expliqué au sein d'un développement théorique préalable (cf. partie 6.1.1.2) qu'au sein de la tâche du Tangram Matching Task, l'enjeu cognitif consistait en la mise en place d'une relation de transitivité entre des relations que les interlocuteurs entretiendraient aux stimuli ainsi qu'aux contenus linguistiques produits. Puis,

---

<sup>226</sup> Au sein du modèle dont Clark est le chef de fil, la minimisation de l'effort cognitif est envisagée au travers d'un principe du moindre effort collaboratif (*Principle of Least Collaborative Effort*). La minimisation de l'effort cognitif y serait conçue au travers du partage de l'effort entre les interlocuteurs.

<sup>227</sup> D'une façon générale, des auteurs comme Shadbolt (1984), Carletta et Mellish (1996), ou Davies (2007), expliquent la minimisation de l'effort cognitif au travers d'un principe de parcimonie (*Principle of Parsimony*) en vertu duquel les interlocuteurs tendraient à n'utiliser qu'un minimum d'actions élémentaires. Pour ces auteurs, ce principe agirait comme une contrainte cognitive au risque de l'échec de la communication.

suite à l'analyse des données empiriques constitutives de notre modèle d'appréhension du processus de co-construction de la référence, nous avons postulés que l'alternance dans l'initiation des mouvements subordonnés correspondrait à un jeu d'accommodation entre les propriétés du contenu des éléments linguistiques et les propriétés du contenu des éléments perceptifs (cf. partie 6.3.3). Nous avons par là, insisté sur le fait que le caractère auto-initié ou hétéro-initié des mouvements subordonnés<sup>228</sup> allaient de paire avec une direction d'ajustement entre les propriétés des contenus propositionnels et des contenus perceptifs (« contenu propositionnel vers contenu perceptif » vs « contenu perceptif vers contenu propositionnel »).

Dans cette logique, plus le processus interlocutoire de co-construction de la référence nécessitera d'accommodations (c'est-à-dire de mouvements subordonnés) et moins l'effort cognitif sera minimisé pour les interlocuteurs. A l'inverse, moins le processus interlocutoire de co-construction de la référence nécessitera d'accommodations et plus l'effort cognitif sera minimisé pour les interlocuteurs. Au travers de cette stratégie, et à considérer le caractère auto-initié vs hétéro-initié des mouvements subordonnés, il devient aussi possible d'envisager la distribution moyenne des accommodations par type d'interlocuteur (interlocuteur schizophrène vs interlocuteur tout-venant) pour chaque transaction. Par là, nous devrions être à même de quantifier l'effort cognitif de l'interlocuteur dirigeant comme de l'interlocuteur partenaire si bien pour nos sujets schizophrènes que pour nos sujets tout-venants.

#### 7.4.2 Répartition des transactions conversationnelles

##### 7.4.2.1 Répartition selon le mode de présentation

Dans un premier temps, il convient de s'intéresser à la répartition des différents modes d'initiation au sein de nos transactions en fonction de la nature du sujet, c'est-à-dire en fonction de son caractère pathologique ou non. Il s'agit donc de comparer nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1). Cette répartition est représentée au sein du tableau suivant selon les effectifs absolus et relatifs observés pour les différents modes d'initiation de nos transactions :

	STVD-T1 (n=8)	SSD-T1 (n=8)	Total
Mode Descriptif	16 (16,8%)	32 (34,0%)	48 (25,4%)
Mode Analogique Figuratif	60 (63,2%)	43 (45,7%)	103 (54,5%)
Mode Analogique Restrictif	10 (10,5%)	9 (9,6%)	19 (10,%)
Mode Mixte	9 (9,5%)	10 (10,6%)	19 (10,1%)
<i>Total</i>	95 (100%)	94 (100%)	189 (100%)

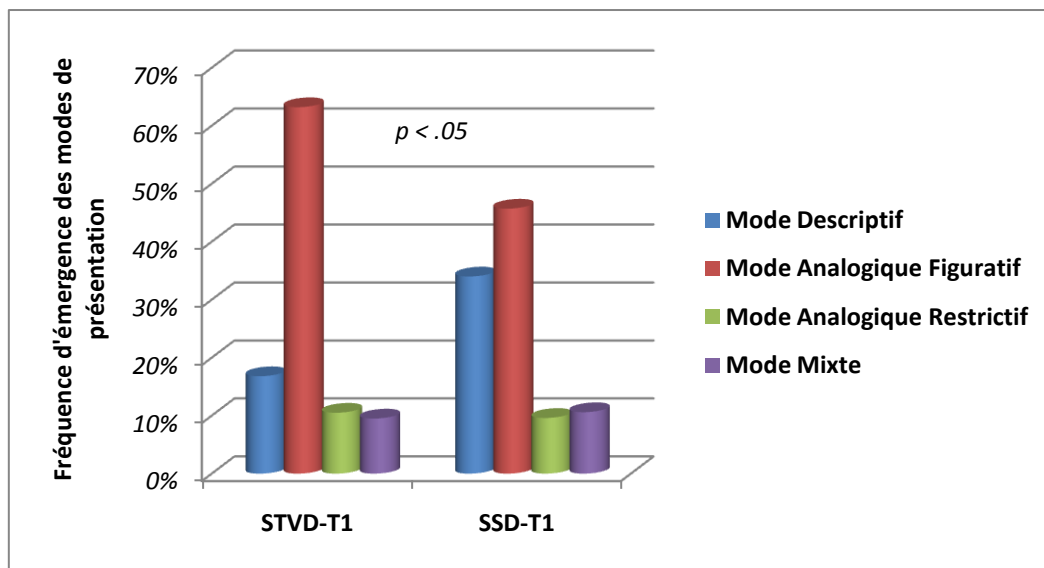
Tableau 5 : Répartition des différents modes d'initiation des transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets.

Sur le plan statistique, les comparaisons de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1) font état d'une différence significative quant à la proportion des différents modes d'initiation (Khi-deux de croisement = 8,239 ;  $p < .05$ ). La répartition d'ensemble

<sup>228</sup> Pour rappel, les mouvements auto-initiés correspondent aux mouvements subordonnés dont le dirigeant est à l'origine alors que les mouvements hétéro-initiés correspondent aux mouvements subordonnés dont le partenaire est à l'origine (cf. partie 6.3.3.2).



des modes d'initiation de nos transactions en fonction du caractère pathologique de l'interlocuteur est représentée au sein du graphique suivant :



Graphique 1 : Répartition d'ensemble des différents modes de présentation de la référence pour les transactions de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et schizophrènes (SSD-T1).

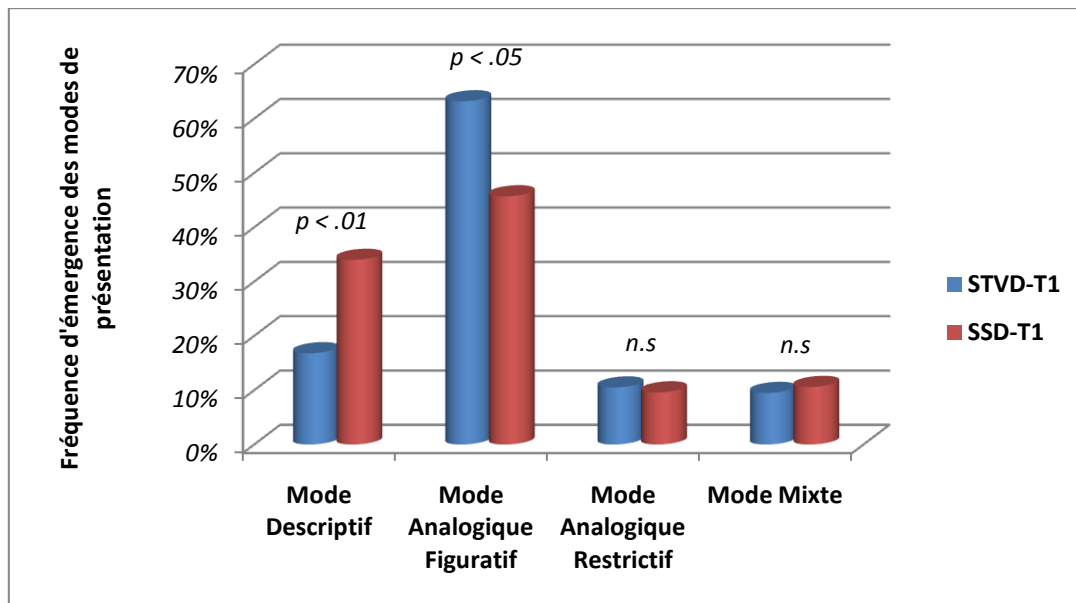
Face à ces résultats, il convient de s'intéresser plus spécifiquement à la fréquence d'émergence de chaque mode de présentation pour nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et schizophrènes (SSD-T1).

Ainsi, en procédant aux analyses statistiques selon ces critères, il apparaît que la fréquence d'utilisation du mode descriptif est significativement plus importante au sein du groupe de sujet schizophrènes (Khi deux de croisement = 7,38 ;  $p < .01$ ).

Concernant le mode de présentation de type analogique figuratif, c'est au sein du groupe de sujets tout-venants que la fréquence apparaît comme statistiquement supérieure (Khi-deux de croisement = 6,206 ;  $p < .05$ ).

Par contre, nous n'observons pas de différence significative concernant l'usage des modes d'initiation analogique restrictif (Khi-deux de croisement = 0,47 ;  $p = .828$ ) et mixte (Khi-deux de croisement = 0,71 ;  $p = .790$ ).

Le graphique suivant a pour fonction de retranscrire ces résultats :



Graphique 2 : Représentation des fréquences d'émergence de chaque mode de présentation des transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets.

En l'état actuel de nos résultats, force est de constater qu'il existe, chez les schizophrènes comme chez les sujets normaux, une tendance à utiliser de façon privilégiée les modes descriptif et analogique figuratif par rapport aux deux autres modes d'initiation. Par ailleurs, il apparaît que les sujets schizophrènes utilisent significativement plus le mode descriptif que les sujets tout-venants. C'est cependant la tendance inverse que l'on observe concernant le mode de présentation analogique figuratif dans la mesure où les sujets tout-venants l'utilisent significativement plus que les sujets schizophrènes. Pour ce qui est des modes mixte et analogique restrictif, nous n'observons pas de différence significative en fonction du caractère pathologique des sujets.

Ainsi, il nous est d'ores et déjà possible d'effectuer quelques interprétations, notamment quant à l'amorce privilégiée du processus de co-construction de la référence sur un mode de présentation spécifique en fonction de la nature du sujet et donc, quant à l'établissement du processus en fonction d'une forme logique spécifique (cf. partie 6.3.2). Cependant, nous proposons pour l'instant de repousser quelque peu nos interprétations afin d'effectuer une discussion générale suite à l'analyse des autres variables interactionnelles.

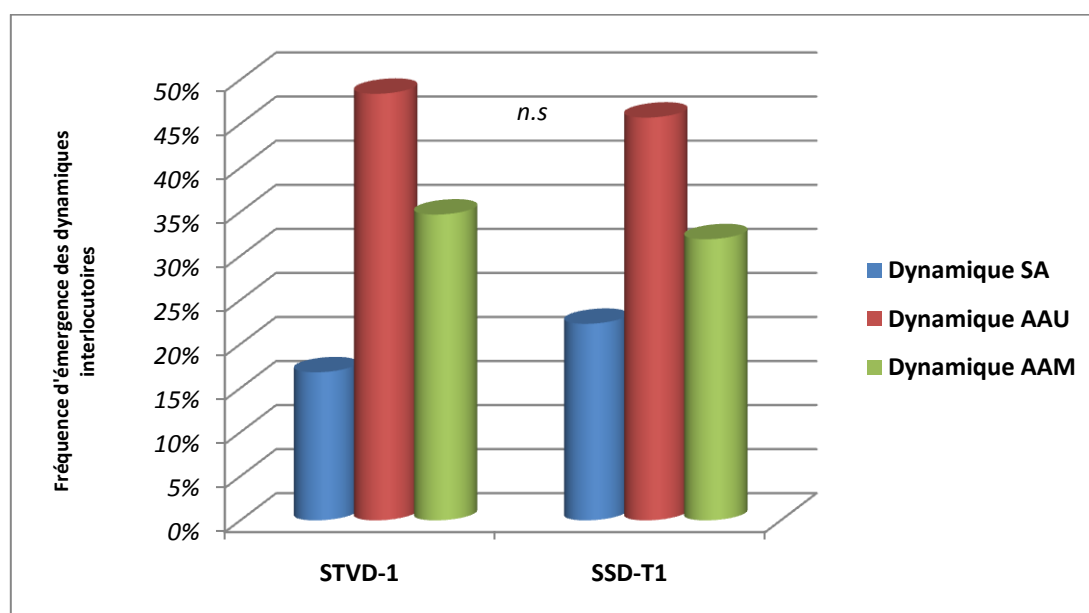
#### 7.4.2.2 Répartition des transactions en fonctions des dynamiques interlocutoires

A présent, nous nous proposons d'observer la répartition des différentes dynamiques interlocutoires au sein de nos transactions, toujours selon la nature du sujet, c'est-à-dire en fonction de son caractère pathologique ou non. Il s'agit donc ici de comparer nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1) en fonction des trois modalités de que comporte la variable « dynamique interlocutoire ». Il s'agit donc d'effectuer une distinction entre les proportions de dynamiques sans alternance de mouvements, de dynamiques à alternance unique, et de dynamiques à alternance multiple. Cette répartition est représentée au sein du tableau suivant selon les effectifs absolus et relatifs observés pour les différentes dynamiques interlocutoires de nos transactions :

	STVD-T1 (n=8)	SSD-T1 (n=8)	Total
Dynamique SA	16 (34,7%)	21 (31,9%)	37 (33,3%)
Dynamique AAU	46 (48,4%)	43 (45,7%)	89 (47,1%)
Dynamique AAM	33 (16,8%)	30 (22,3%)	63 (19,6%)
<i>Total</i>	95 (100%)	94 (100%)	189 (100%)

Tableau 6 : Répartition des différentes dynamiques interlocutoires des transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets.

En comparant nos groupes de sujets schizophrènes (SSD-T1) à notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1), il n'apparaît pas de différence statistiquement significative en ce qui concerne la répartition des différents types de dynamique interlocutoire (Khi-deux de croisement = 0,914 ;  $p = .633$ ). La répartition d'ensemble des modes d'initiation de nos transactions en fonction du caractère pathologique de l'interlocuteur est représentée au sein du graphique suivant :



Graphique 3 : Répartition d'ensemble des différentes dynamiques interlocutoires des transactions au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et schizophrènes (SSD-T1).

Tel que signalé ci-dessus, ces résultats ne témoignent pas d'une quelconque différence qui soit statistiquement significative entre notre groupe de sujets schizophrènes (SSD-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1).

A ainsi considérer l'absence d'une telle différence au niveau inter-groupe, il apparaît possible d'affirmer que la dynamique interlocutoire du processus de co-construction de la référence ne s'exprimerait pas différemment entre nos groupes de sujets tout-venants et schizophrènes.

### 7.4.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif

Suite à l'observation de nos résultats portant sur les performances obtenues à la tâche expérimentale, nous nous sommes proposés de procéder en l'évaluation de l'effort cognitif fourni par les interlocuteurs.

Tel que nous l'avons souligné auparavant (cf. partie 7.4.1.2), nous envisageons ce paramètre au travers de l'analyse quantitative des mouvements auto-initiés et hétéro-initiés observés au sein de nos transactions. Dans notre perspective, la comparaison des quantités relatives ou absolues des différents types de mouvements subordonnés serait à même de quantifier les efforts cognitifs que les interlocuteurs ont à fournir pour mener à bien le processus de co-construction de la référence. Pour rappel, les mouvements auto-initiés correspondent aux mouvements subordonnés dont le dirigeant est à l'origine alors que les mouvements hétéro-initiés correspondent aux mouvements subordonnés dont le partenaire est à l'origine (cf. partie 6.3.3.2).

Sur le plan méthodologique, les mouvements subordonnés correspondent à des composants hiérarchiques au sein desquels les contenus propositionnels des productions linguistiques ont une forme logique dont la fonction est de faire état d'une propriété du référent ou du référent médian<sup>229</sup>. La circonscription de chaque mouvement se fait relativement aux différentes contraintes intra-intervention et inter-interventions qui pèsent sur l'interaction (Moeschler, 1985 ; Roulet, Auchlin, Moeschler, et al., 1985).

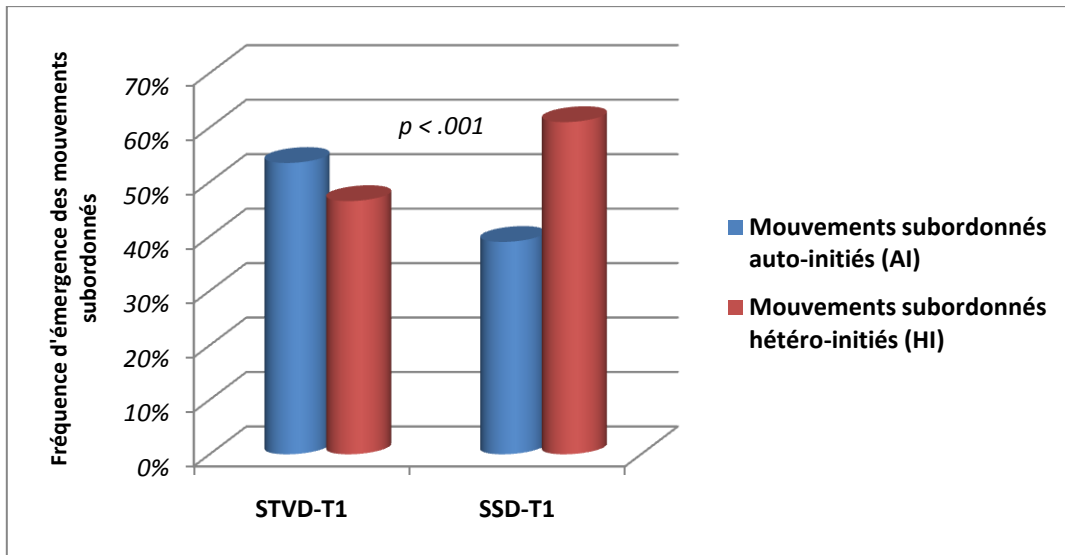
Le tableau suivant a pour fonction de fournir quelques statistiques descriptives portant sur les différents types de mouvement subordonné en fonction de la nature des interlocuteurs :

	STVD-T1 (n=8)		SSD-T1 (n=8)	
	N (%) / $\bar{x} \pm DS$		N (%) / $\bar{x} \pm DS$	
Nombre de mouvements subordonnés	352 (100%)	3,71 ± 2,11	420 (100%)	4,47 ± 2,29
Mouvements auto-initiés (AI)	189 (53,5%)	1,99 ± 1,36	164 (39%)	1,74 ± 1,29
Mouvements hétéro-initiés (HI)	163 (46,3%)	1,72 ± 1,31	256 (61%)	2,72 ± 2,85

Tableau 7 : Effectifs et répartition du type de mouvement subordonné en fonction du caractère pathologique ou non des sujets

En procédant aux comparaisons de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1), nous constatons une différence statistiquement significative concernant la répartition des mouvements subordonnés auto-initiés et hétéro-initiés au sein des différentes transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets (Khi deux de croisement = 16,551 ;  $p < .001$ ). Le graphique suivant a pour fonction de représenter cette répartition :

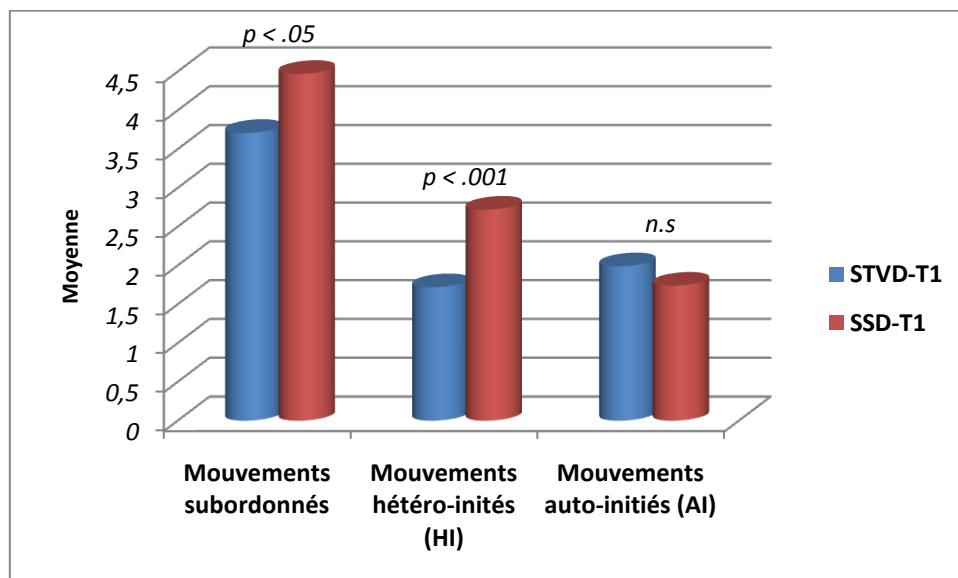
<sup>229</sup> Ainsi, le niveau hiérarchique des mouvements dialogiques subordonnés varie en fonction du type de transaction. Pour plus de détails sur la circonscription du niveau hiérarchique du mouvement subordonné en fonction du type de transaction, nous invitons le lecteur à se reporter aux considérations méthodologiques que nous avons émises au sein de partie 6.3.3.2.



Graphique 4 : Répartition d'ensemble des types de mouvement subordonné au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et schizophrènes (SSD-T1)

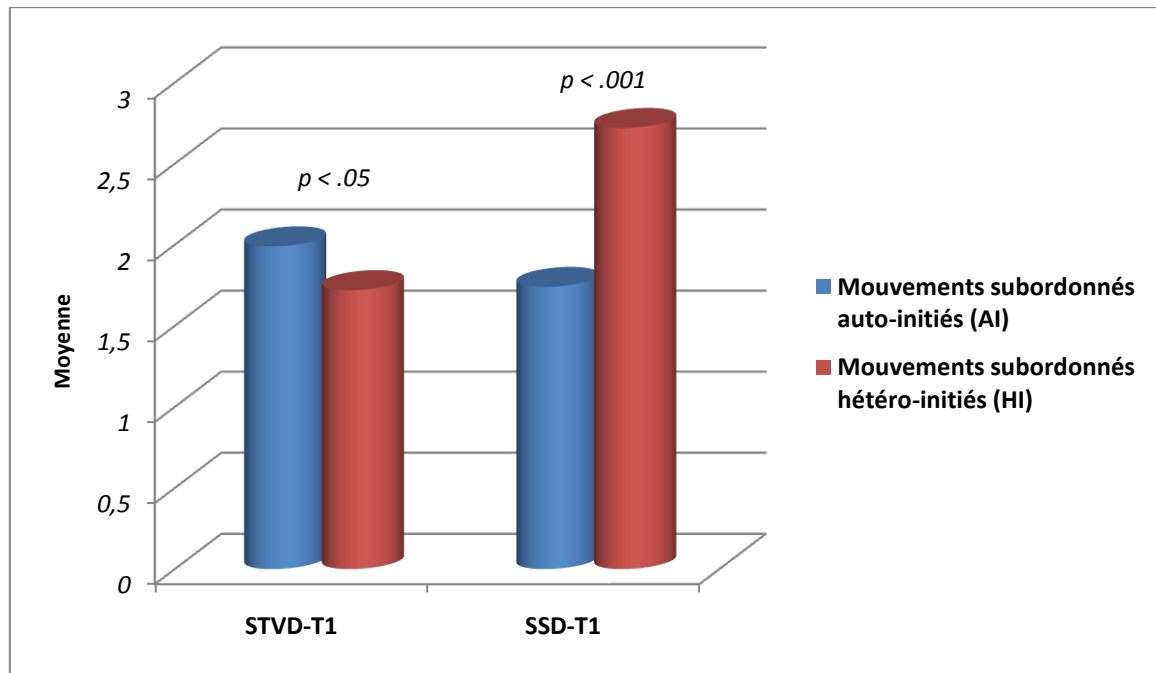
Dans l'absolu, les comparaisons de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes (SSD-T1) permettent de relever une différence statistiquement significative concernant le nombre moyen de mouvements subordonnés par transaction (T-test :  $t = -2,383$  ;  $p < .05$ ). De plus, une différence à la significativité plus élevée apparaît par ailleurs lorsque l'on s'intéresse uniquement aux mouvements hétéro-initiés (T-test :  $t = -4,324$  ;  $p < .001$ ). Par contre, en s'intéressant uniquement aux mouvements subordonnés auto-initiés, nous ne constatons pas de différence significative (T-test :  $t = 1,269$  ;  $p = .206$ ).

Ainsi, les transactions effectuées avec des schizophrènes comportent en moyenne plus de mouvements subordonnés et plus de mouvements hétéro-initiés que les transactions réalisées avec un interlocuteur tout-venant. Le graphique suivant permet d'illustrer ces informations :



Graphique 5 : Nombre moyen de mouvements subordonnés observés au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et schizophrènes (SSD-T1)

En procédant maintenant aux comparaisons intra-groupes entre le nombre moyen de mouvements auto-initiés et le nombre moyen de mouvements hétéro-initiés, il apparaît qu'au sein des transactions effectuées avec des sujets schizophrènes, on observe une moyenne significativement plus élevée de mouvements subordonnés hétéro-initiés que de mouvements subordonnés auto-initiés (T-test :  $t = 5,166$  ;  $p < .001$ ). A l'inverse, au sein des transactions réalisées avec des sujets tout-venants, on observe une moyenne significativement plus faible de mouvements subordonnés hétéro-initiés que de mouvements subordonnés auto-initiés (T-test :  $t = -2,04$  ;  $p < .05$ ). Ces tendances peuvent être représentées au sein du graphique suivant :



Graphique 6 : Nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés vs hétéro-initiés par transactions pour les groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et schizophrènes (SSD-T1)

En résumé de cette partie, nous relevons des différences statistiquement significatives sur plusieurs points : sur le plan général, les répartitions d'ensemble apparaissent significativement différentes (Khi deux de croisement = 16,551 ;  $p < .001$ ). Par ailleurs, les comparaisons inter-groupes font état d'un nombre moyen de mouvements subordonnés par transaction plus élevé chez notre groupe de sujet schizophrène que chez notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -2,383$  ;  $p < .05$ ). En prenant en compte le type de mouvement subordonné, il s'avère que le nombre moyen de mouvements de type hétéro-initiés est significativement plus élevé au sein de notre groupe de sujets schizophrènes qu'au sein de notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -4,324$  ;  $p < .001$ ). Par contre, nous n'observons pas de différence qui soit statistiquement significative entre nos deux groupes concernant le nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés (T-test :  $t = 1,269$  ;  $p = .206$ ).

En procédant aux comparaisons intra-groupes, il ressort de nos analyses un nombre moyen de mouvements hétéro-initiés significativement plus élevé que de mouvements auto-initiés au sein du groupe de sujets schizophrènes (T-test :  $t = 5,166$  ;  $p < .001$ ) alors que les comparaisons similaires pour le groupe de sujets tout-venants font état d'un nombre moyen significativement plus faible de

mouvements subordonnés hétéro-initiés par rapport aux mouvements subordonnés auto-initiés (T-test :  $t = -2,04$  ;  $p < .05$ ).

Ainsi, ces résultats nous amènent à poser l'hypothèse que l'effort cognitif global est significativement plus intense dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène.

Si l'on envisage maintenant le partage de l'effort cognitif au sein des transactions, il s'avère que dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif globalement plus intense que le sujet schizophrène dirigeant. Par contre, dans les transactions n'impliquant pas un interlocuteur schizophrène, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif moindre que l'interlocuteur dirigeant tout-venant.

#### 7.4.4 Synthèse des principaux résultats

Suite à nos différentes analyses, il apparaît chez les schizophrènes comme chez les sujets normaux, une tendance à utiliser de façon privilégiée les modes descriptif et analogique figuratif par rapport aux deux autres modes d'initiation. Par ailleurs, il apparaît que les sujets schizophrènes utilisent significativement plus le mode descriptif que les sujets tout-venants alors que c'est la tendance inverse que nous observons concernant le mode de présentation analogique figuratif. Pour ce qui est des modes mixte et analogique restrictif, nous n'observons pas de différence significative en fonction du caractère pathologique des sujets.

Concernant la fréquence d'émergence des différentes dynamiques interlocutoires, nous n'observons pas de différence significative entre notre groupe de sujets schizophrènes (SSD-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1).

Par contre, pour ce qui est de l'évaluation de l'effort cognitif, nos résultats font état d'un effort cognitif global significativement plus intense dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène. Il semblerait en effet que dans ce type de transaction, le bon accomplissement du processus de co-construction de la référence n'irait pas sans le surcroît d'un certain coût cognitif pour l'interlocuteur tout-venant.

Pour ce qui est du partage de l'effort cognitif, nous observons que dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif significativement plus intense que le sujet schizophrène dirigeant alors que dans les transactions n'impliquant pas un interlocuteur schizophrène, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif significativement moindre que l'interlocuteur dirigeant tout-venant.

A la lumière de ces différents résultats, plusieurs éléments sont désormais disponibles afin de caractériser les transactions référentielles effectuées avec un interlocuteur schizophrène et par extension, de circonscrire plus précisément la notion de trouble de la référence. Cependant, avant de proposer une interprétation de nos résultats, nous souhaiterions d'abord savoir si ces derniers doivent être considérés comme associés à la pathologie schizophrénique à proprement parler ou

bien, uniquement à une certaine intensité de la symptomatologie schizophrénique. C'est pourquoi nous proposons de nous intéresser à présent au processus de co-constructions de la référence au regard de notre variable « stabilisation ».

## 7.5 Résultats en fonction du caractère stabilisé vs non stabilisé de l'interlocuteur schizophrène

Il s'agit donc ici de procéder en l'analyse du processus de co-construction de la référence en opérant au contrôle de la variable « stabilisation », cette dernière étant susceptible de nous renseigner sur le rapport entre co-construction de la référence et l'intensité de la symptomatologie schizophrénique. Tel que nous l'avons déjà souligné auparavant, la phase de stabilisation correspond à la période pendant laquelle différents symptômes sont maîtrisés de manière durable à l'aide des médicaments (Palazzolo, 2008), bien que plusieurs symptômes psychotiques soient encore présents (Vinogradov, 1998).

Pour rappel (cf. partie 7.2.4.1), les comparaisons statistiques des caractéristiques démographiques de nos différents groupes de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1), et de sujets tout-venants (STVD-T1), font état de l'absence d'une quelconque différence qui soit statistiquement significative entre nos trois groupes (ANOVA :  $F = .667$  ;  $p = .735$ ), entre notre groupes de sujets schizophrènes non stabilisés et de sujets tout-venants (T-test :  $t = .455$  ;  $p = .659$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -.288$  ;  $p = .779$ ), ou entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (T-test :  $t = 1,114$  ;  $p = .308$ ) concernant l'âge. De même, nos analyses statistiques portant sur le niveau socio-éducatif ne font pas état d'une quelconque différence qui soit statistiquement significative entre nos trois groupes (ANOVA :  $F = 2,557$  ;  $p = .116$ ), entre notre groupes de sujets schizophrènes non stabilisés et de sujets tout-venants (T-test :  $t = -1,075$  ;  $p = .308$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -2,147$  ;  $p = .057$ ), ou entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (T-test :  $t = 1,168$  ;  $p = .287$ ). Par ailleurs, nos analyses portant sur la variable sexe font état d'une absence de différence significative en ce qui concerne les comparaisons entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (Test exact de Fisher  $p = 1,000$ )<sup>230</sup>, entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venant (Test exact de Fisher  $p = .545$ ), et entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (Test exact de Fisher  $p = 1,000$ ). Il nous est donc possible de conclure en l'absence d'influence de ces facteurs sur nos futurs résultats.

Concernant le score obtenu à la TLC, nos analyses statistiques font état d'une absence de différence significative entre nos deux sous-groupes de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) (T-test :  $t = 1,508$  ;  $p = .182$ ). Par ailleurs, les comparaisons entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1) font état d'une différence statistiquement significative (T-test :  $t = 4,204$  ;  $p < .05$ ) alors que les comparaisons entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants font état d'une absence de différence statistiquement significative (T-test :  $t = 2,217$  ;  $p = .105$ ). Ainsi, ces résultats semblent pointer un écart, dans le type de symptomatologie que se propose d'évaluer la

---

<sup>230</sup> Ce dernier résultat se veut aussi de par la faible taille des effectifs en fonction de chaque modalité de notre variable sexe.



TLC, entre nos différents groupes de sujets schizophrènes par rapport à notre groupe de sujets tout-venants.

Concernant la comparaison des caractéristiques de notre corpus au regard des groupes de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) et de sujets tout-venants, nos analyses statistiques ne témoignent pas d'une quelconque différence significative en ce qui concerne le nombre moyen de transactions par sujet (ANOVA :  $F = .171$  ;  $p = .845$ ). A priori, ce facteur n'influe pas sur nos résultats. De même, en ce qui concerne le nombre moyen de tours de paroles, nos analyses ne font pas état d'une différence qui statistiquement significative entre nos trois groupes (ANOVA :  $F = 1,998$  ;  $p = .139$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -1,760$  ;  $p = .081$ ), entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (T-test :  $t = -1,556$  ;  $p = .122$ ), ou entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (T-test :  $t = .157$  ;  $p = .875$ ).

Nous tenons par ailleurs à rappeler le fait que théoriquement, le nombre de transactions aurait du être de 192 au total mais n'est que de 189. Cela est dû au fait que trois transactions ont été considérées comme obsolètes du fait de la transgression des consignes expérimentales lors de la passation de la tâche. Dans chacun des cas, le non respect des consignes correspond au fait que le sujet a mimé la carte en question.

### 7.5.1 Performances générales obtenues à la tâche expérimentale

#### 7.5.1.1 Présentation des résultats

De même que pour l'étude précédente, il nous a semblé important d'observer d'abord les résultats concernant les performances obtenues par les sujets à la tâche expérimentale. A l'instar du modèle de Clark et de ses collaborateurs, ces performances peuvent être évaluées en fonction du temps moyen mis par chaque dyade pour traiter une carte ainsi que du taux de réussite effectif à la tâche. Ces résultats sont retranscrits au sein du tableau suivant :

	STVD-T1 (n=8) $\bar{x} \pm DS$	SSDH-T1 (n=4) $\bar{x} \pm DS$	SSDA-T1 (n=4) $\bar{x} \pm DS$
Temps par carte (en s)	82,62 ± 30,43	98,75 ± 15,52	90,11 ± 5,68
Réussite effective à la tâche (R / E)	93 (97,91%) / 2 (2,1%)	41 (87,2%) / 6 (12,8%)	43 (91,5%) / 4 (8,5%)

Tableau 8 : Performances à la tâche expérimentale pour les sujets des groupes STVD-T1, SSDH-T1, et SSDA-T1.

Concernant ces données générales, les comparaisons relatives au temps moyen par carte évalué en secondes entre nos groupes de sujets schizophrènes stabilisés (SSDH-T1) et de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDA-T1) ne témoignent pas d'une quelconque différence statistiquement significative (Test exact de Fisher  $p = .740$ ). Pour autant, des comparaisons par paires traduisent néanmoins une différence statistiquement significative entre notre sous-groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (Test exact de Fisher  $p < .05$ ) alors que ça n'est pas

le cas entre notre sous-groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants (Test exact de Fisher  $p = .093$ ).

Concernant le taux de réussite à la tâche, nos analyses statistiques indiquent une absence de différence significative entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (Test exact de Fisher  $p = .740$ ). Par ailleurs, la comparaison entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1) fait état d'une différence statistiquement significative (Test exact de Fisher  $p < .05$ ) alors que la comparaison entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1) témoigne d'une absence de différence significative (Test exact de Fisher  $p = .093$ ).

#### 7.5.1.2 Discussion et pistes d'investigation

Suite à ces résultats, il apparaît possible d'évoquer la présence d'une différence significative pouvant refléter un éventuel trouble dans la réalisation effective de l'objectif du processus de co-construction de la référence chez les patients schizophrènes non stabilisés uniquement.

De plus, si ces résultats ne permettent pas de spécifier si le taux de réussite inférieur des patients schizophrènes non stabilisés s'accompagne de variations dans l'établissement dynamique du processus de co-construction de la référence, ils ont tout du moins l'intérêt de poser la question du rapport entre l'intensité de l'expression symptomatologique de la schizophrénie et la réussite effective du processus de co-construction de la référence.

Fidèles à notre postulat selon lequel un trouble de la référence doit être catégorisé en fonction de ce qu'il reflète comme variations quantitatives de phénomènes dynamiques « normaux », il nous semble ô combien intéressant d'interroger à présent les variations du processus de co-construction de la référence entre les sujets schizophrènes stabilisés, les sujets schizophrènes non stabilisés et les sujets tout-venants. En procédant de la sorte, il nous serait possible de préciser nos premières conclusions quant à l'établissement de la co-construction de la référence dans le cadre d'une interaction verbale pathologique de type schizophrénique. Au travers du paramètre que constitue la stabilisation, nos précisions concerneraient notamment la question du processus de co-construction de la référence au regard de l'évolution symptomatologique de la pathologie.

Afin de tenter de mener à bien cet objectif, il nous semble ici intéressant de nous focaliser sur l'analyse des distributions de nos variables interactionnelles en fonction du caractère stabilisé de nos sujets schizophrènes. De même que pour l'étude précédente, nous procéderons successivement à l'analyse des modes d'initiation des transactions, des dynamiques interlocutoires, puis à l'évaluation de l'effort cognitif au travers de la distribution entre les interlocuteurs de l'initiation des mouvements subordonnés.

## 7.5.2 Répartition des transactions conversationnelles

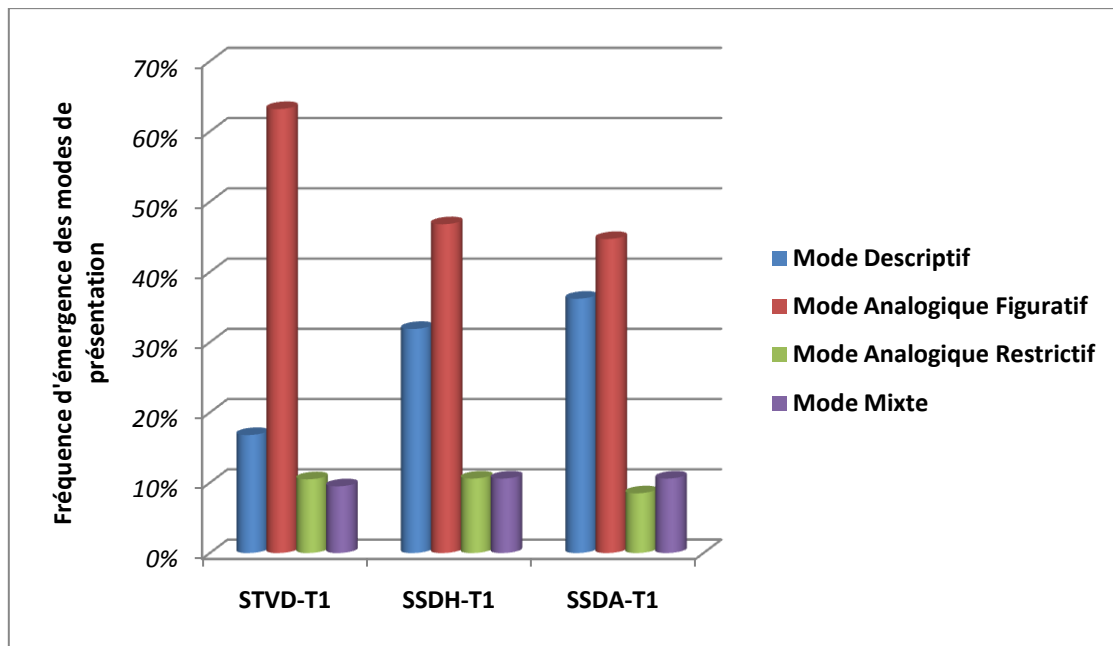
### 7.5.2.1 Répartition selon le mode de présentation

Il s'agit donc ici de procéder à l'analyse de la répartition des différents modes d'initiation au sein de nos transactions en fonction de la nature du sujet, c'est-à-dire en fonction de son caractère pathologique ou tout-venant, stabilisé ou non. Il s'agit donc de procéder en des comparaisons multiples entre notre groupe de sujets tout-venants (STVD-T1) et nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1). Cette répartition est représentée au sein du tableau suivant selon les effectifs absolus et relatifs observés pour les différents modes d'initiation de nos transactions :

	STVD-T1 (n=8)	SSDH-T1 (n=4)	SSDA-T1 (n=4)	Total
Mode Descriptif	16 (16,8%)	15 (31,9%)	17 (36,2%)	48 (25,4%)
Mode Analogique Figuratif	60 (63,2%)	22 (46,8%)	21 (44,7%)	103 (54,5%)
Mode Analogique Restrictif	10 (10,5%)	5 (10,6%)	4 (8,5%)	19 (10,%)
Mode Mixte	9 (9,5%)	5 (10,6%)	5 (10,6%)	19 (10,1%)
<i>Total</i>	95 (100%)	47 (100%)	47 (100%)	189 (100%)

Tableau 9 : Répartition des différents modes d'initiation des transactions pour nos groupes STVD-T1, SSDH-T1, et SSDA-T1.

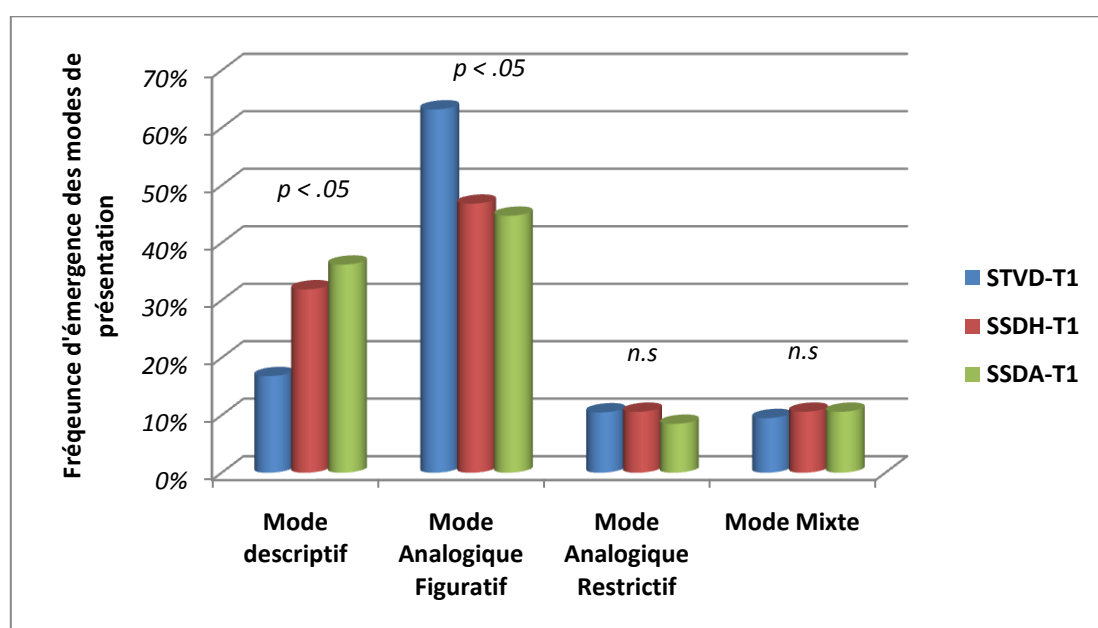
En procédant aux analyses statistiques, les comparaisons entre nos différents groupes font tout d'abord état d'une différence significative entre notre population de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) et notre population de sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = 8,239 ;  $p < .05$ ). Lorsque l'on compare notre de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) à notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1), aucune différence statistiquement significative n'est notée (Khi-deux de croisement = .259 ;  $p = .967$ ). Au contraire, ces deux populations présentent des distributions assez proches. Aussi, on ne retrouve pas de différence qui soit statistiquement significative entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = 4,771 ;  $p = .189$ ). De même, aucune différence qui soit statistiquement significative n'est constatée entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) et notre groupe de sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = 7,109 ;  $p = .068$ ). La représentation graphique de ces différentes distributions peut être représentée au sein de la figure suivante :



Graphique 7 : Répartition d'ensemble des différents modes de présentation de la référence pour les transactions de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1), schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), et schizophrènes stabilisés (SSDA-T1).

Face à ces résultats, il convient de s'intéresser de façon isolée à la fréquence d'émergence de chaque mode de présentation pour nos différents groupes.

En opérant de la sorte, des comparaisons d'ordre général laissent apparaître une différence significative entre nos trois groupes concernant la fréquence d'émergence du mode de présentation de type descriptif (Khi-deux de croisement = 7,602 ;  $p < .05$ ) et l'usage du mode de présentation de type analogique figuratif (Khi-deux de croisement = 6,249 ;  $p < .05$ ). Par contre, nous n'observons pas de différence qui soit statistiquement significative pour ce qui est des modes d'initiation de type analogique restrictif (Khi-deux de croisement = .165 ;  $p = .921$ ) et mixte (Khi-deux de croisement = .071 ;  $p = .965$ ). Le graphique suivant a pour fonction d'illustrer ces résultats :



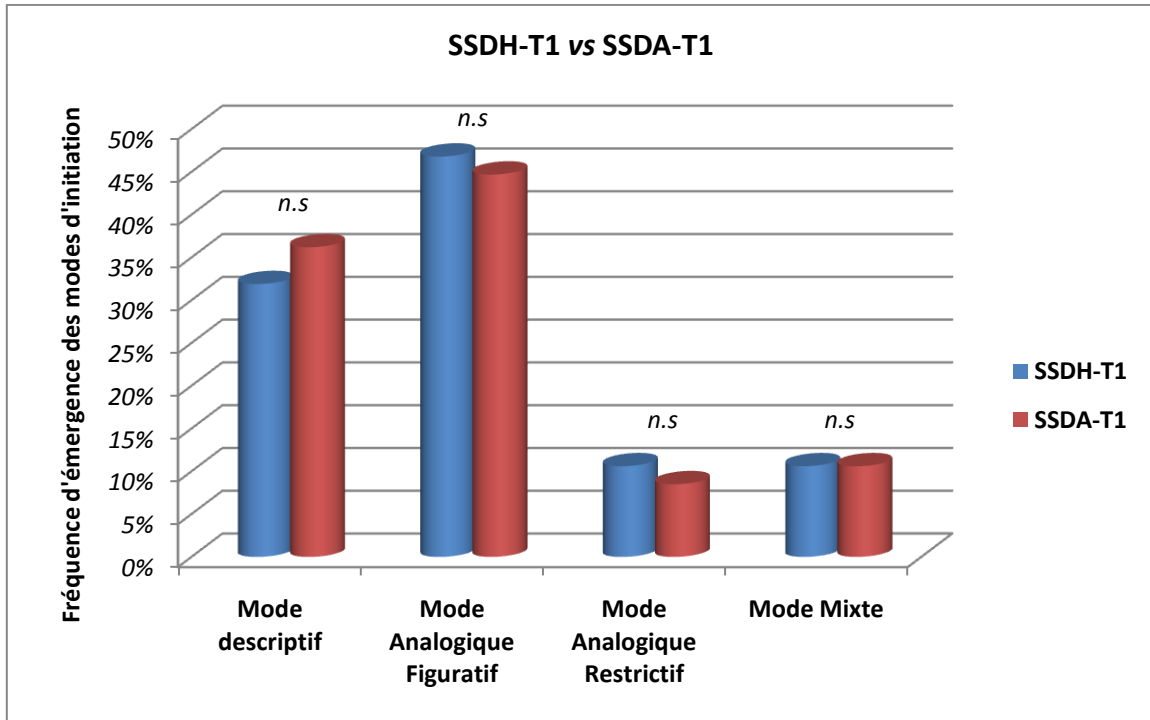
Graphique 8 : Représentation des fréquences d'émergence de chaque mode de présentation pour les groupes STVD-T1, SSDH-T1, et SSDA-T1.

Par ailleurs, en procédant à des comparaisons par paires, nous obtenons les résultats suivants :

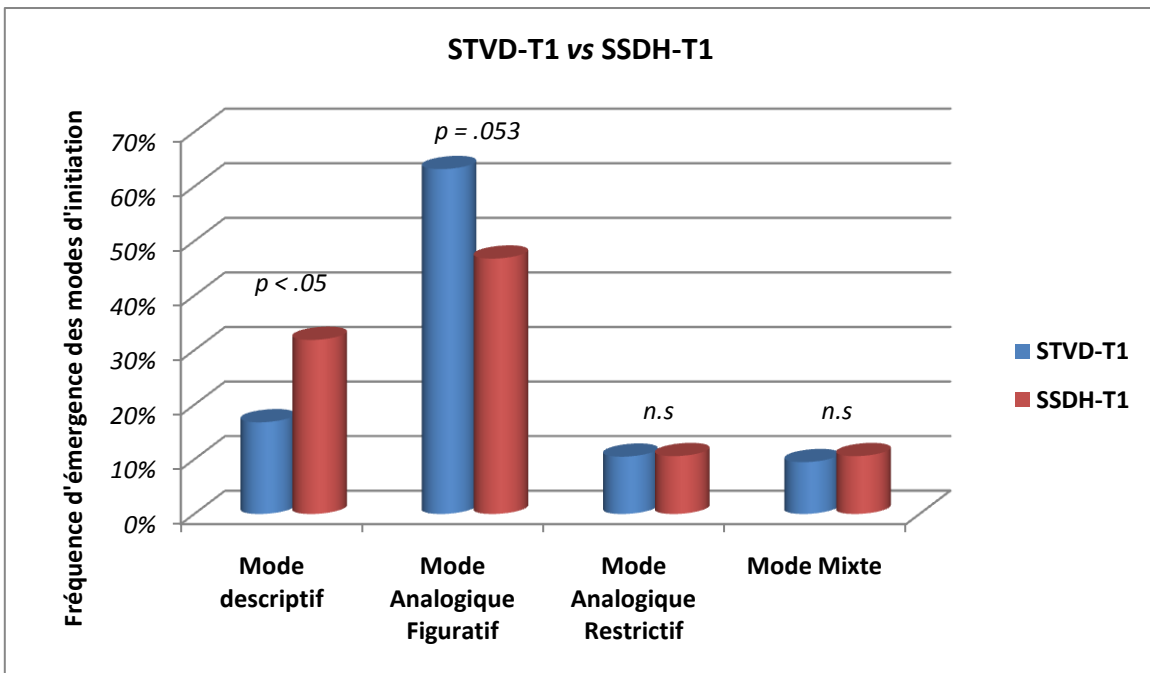
- Concernant le mode de présentation de type descriptif, la comparaison entre nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et nos deux groupes de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) fait état d'une fréquence significativement plus importante de ce mode chez les sujets schizophrènes (Khi-deux de croisement = 7,38 ;  $p < .01$ ) alors que la comparaison entre nos deux populations de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) ne fait pas état d'une différence significative entre ces deux populations (Khi-deux de croisement = .190 ;  $p = .663$ ). Aussi, il apparaît que la fréquence de ce mode chez nos sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) est significativement plus importante que chez nos sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = 4,186 ;  $p < .05$ ). De même, la fréquence de ce mode chez nos sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) est significativement plus importante que chez nos sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = 6,585 ;  $p \leq .01$ ).
- Pour ce qui est du mode de présentation de type analogique figuratif, la comparaison entre nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et nos deux groupes de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) fait état d'une fréquence significativement plus importante de ce mode chez les sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = 6,206 ;  $p < .05$ ) alors que la comparaison entre nos deux populations de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) ne fait pas état d'une différence significative entre ces deux populations (Khi-deux de croisement = .043 ;  $p = .836$ ). Par ailleurs, il apparaît que la fréquence de ce mode chez nos sujets tout-venants (STVD-T1) est significativement plus importante que chez nos sujets schizophrènes stabilisés (Khi-deux de croisement = 4,7 ;  $p < .05$ ) alors que nous n'observons pas de différence significative entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (Khi-deux de croisement = 3,730 ;  $p = .053$ ).
- Concernant le mode de présentation de type analogique restrictif, la comparaison entre nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et nos deux groupes de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) ne fait pas état d'une quelconque différence qui soit statistiquement significativement quant à la fréquence d'émergence de ce mode (Khi-deux de croisement = 0,47 ;  $p = .828$ ). De même, nous ne constatons pas de différence entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (Khi-deux de croisement = .123 ;  $p = .726$ ). Cette absence de différence statistiquement significative s'observe aussi lorsque l'on procède aux comparaisons entre nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés et de sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = .000 ;  $p = .984$ ) mais aussi de sujets schizophrènes stabilisés et de sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = .144 ;  $p = .705$ ).
- Dans le cas du mode mixte, la comparaison entre nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et nos deux groupes de sujets schizophrènes (SSDH-T1 et SSDA-T1) ne fait pas état d'une quelconque différence qui soit statistiquement significativement quant à la fréquence d'émergence de ce mode (Khi-deux de croisement = 0,71 ;  $p = .790$ ). De même, nous ne constatons pas de différence entre nos deux groupes de sujets schizophrènes si bien que les distributions apparaissent identiques sur ce point (Khi-deux de croisement = .000 ;  $p = 1.000$ ). Ici aussi, cette absence de différence statistiquement significative s'observe lorsque l'on procède aux comparaisons entre nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés et de

sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = .048 ;  $p = .827$ ) mais aussi de sujets schizophrènes stabilisés et de sujets tout-venants (Khi-deux de croisement = .048 ;  $p = .827$ ).

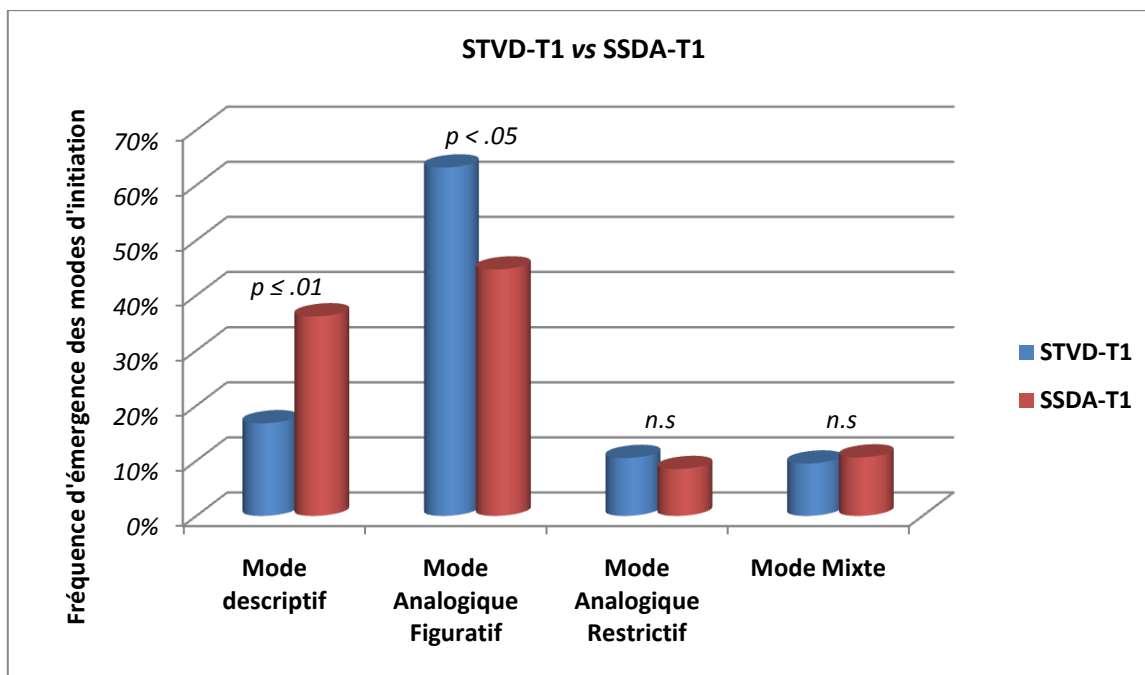
Nous proposons d'illustrer ces différents résultats au travers des trois graphiques suivants :



Graphique 9 : Représentation des fréquences d'émergence de chaque mode de présentation pour les groupes SSDH-T1 et SSDA-T1.



Graphique 10 : Représentation des fréquences d'émergence de chaque mode de présentation pour les groupes STVD-T1 et SSDH-T1.



Graphique 11 : Représentation des fréquences d'émergence de chaque mode de présentation pour les groupes STVD-T1 et SSDA-T1.

A l'issue de nos analyses, force est de constater que nous retrouvons des résultats très proches de ceux que nous avons obtenus lors de la précédente étude. En substance, cela concernerait le fait que chez les schizophrènes comme chez les sujets normaux, il existerait une tendance à utiliser de façon privilégiée les modes descriptif et analogique figuratif par rapport aux deux autres modes d'initiation. Par ailleurs, il apparaît que les sujets schizophrènes utilisent significativement plus le mode descriptif que les sujets tout-venants et ce, sans que l'on puisse constater un impact de la variable « stabilisation ». C'est donc tant le cas pour les comparaisons entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés ( $p < .05$ ) que pour les comparaisons entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés ( $p \leq .01$ ). De plus, les comparaisons entre nos deux groupes de sujets schizophrènes ne font pas état d'une quelconque différence. Par ailleurs, concernant le mode de présentation analogique figuratif, les sujets tout-venants l'utilisent significativement plus que les sujets schizophrènes. Sur ce point, la différence apparaît statistiquement significative entre le groupe de sujets tout-venants et le groupe de sujets schizophrènes stabilisés ( $p < .05$ ) alors qu'elle s'avère fortement élevée entre le groupe de sujets tout-venants et le groupe de sujets schizophrènes non stabilisés, bien qu'elle ne soit pas significative sur le plan statistique ( $p = .053$ ). Ici encore, les comparaisons entre nos deux groupes de sujets schizophrènes ne font pas apparaître une quelconque différence ( $p = .836$ ). Pour ce qui est des modes mixte et analogique restrictif, nous n'observons pas de différence qui soit statistiquement significative, ni en fonction du caractère pathologique des sujets, ni en fonction du caractère « stabilisé » de nos sujets schizophrènes.

De prime abord, ces résultats tendent à soutenir l'idée d'une absence d'impact du caractère stabilisé de la pathologie schizophrénique sur l'usage préférentiel d'un mode de présentation spécifique de la référence. Aussi, bien qu'il nous est d'ores et déjà possible d'effectuer quelques interprétations, nous proposons, à l'instar de l'étude précédente, de repousser quelque peu nos interprétations afin de les effectuer dans le cadre d'une discussion générale prenant en compte l'ensemble des analyses

de nos différentes variables interactionnelles. C'est pourquoi il convient pour l'instant d'observer s'il existe un impact de la variable « stabilisation » sur la répartition des dynamiques interlocutoires.

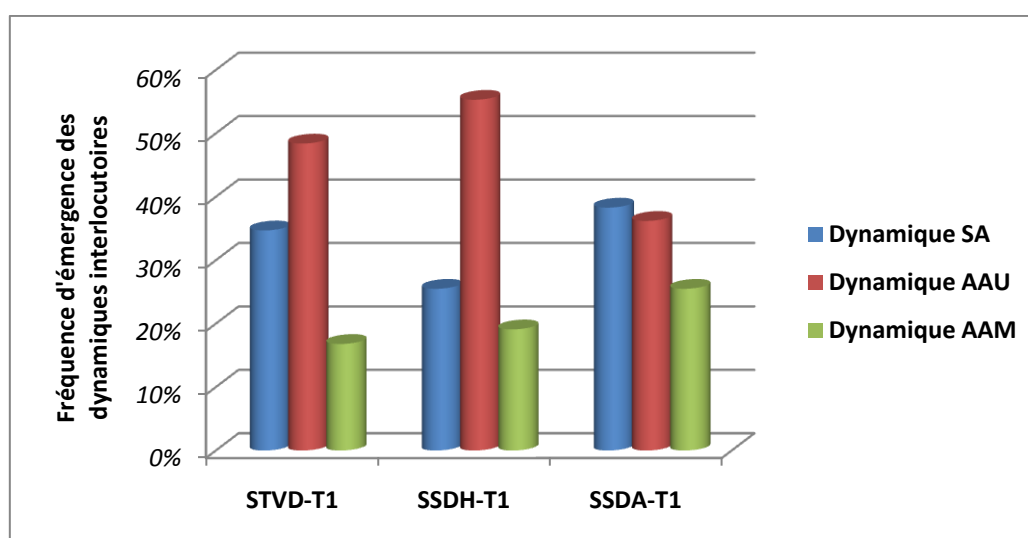
### 7.5.2.2 Répartition en fonction des dynamiques interlocutoires

Il s'agit maintenant d'observer la répartition des différentes dynamiques interlocutoires au sein de nos transactions, toujours en fonction du caractère stabilisé ou non de nos sujets schizophrènes. Sur le plan technique, nous allons donc procéder aux comparaisons de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1), de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), et de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) en fonction des trois modalités de que comporte la variable « dynamique interlocutoire ». Il s'agit donc d'effectuer une distinction entre les proportions de dynamiques sans alternance de mouvements, de dynamiques à alternance unique, et de dynamiques à alternance multiple. Cette répartition est représentée au sein du tableau suivant selon les effectifs absolus et relatifs observés pour les différentes dynamiques interlocutoires de nos transactions :

	STVD-T1 (n=8)	SSDH-T1 (n=4)	SSDA-T1 (n=4)	Total
Dynamique SA	33 (34,7%)	12 (25,5%)	18 (38,3%)	63 (33,3%)
Dynamique AAU	46 (48,4%)	26 (55,3%)	17 (36,2%)	89 (47,1%)
Dynamique AAM	16 (16,8%)	9 (19,1%)	12 (25,5%)	37 (19,6%)
<i>Total</i>	95 (100%)	47 (100%)	47 (100%)	189 (100%)

Tableau 10 : Répartition des différentes dynamiques interlocutoires des transactions pour les groupes STVD-T1, SSDH-T1, et SSDA-T1.

En comparant les distributions présentées par nos trois groupes, il n'apparaît pas de différence statistiquement significative en ce qui concerne la répartition des différents types de dynamique interlocutoire (Khi-deux de croisement = 4,382 ;  $p = .357$ ). La répartition d'ensemble des modes d'initiation de nos transactions pour les groupes de sujets tout-venants (STVD-T1), de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) est représentée au sein du graphique suivant :

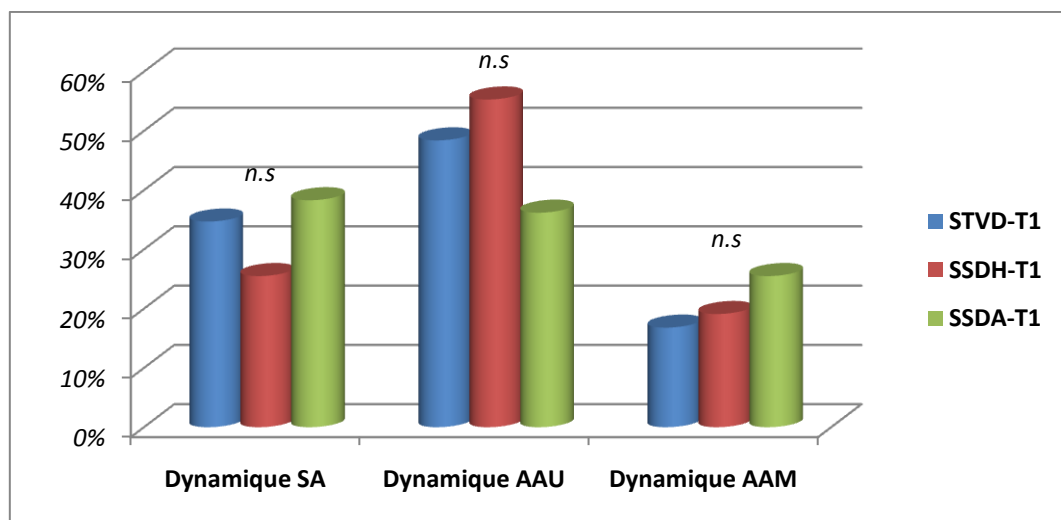


Graphique 12 : Répartition d'ensemble des différentes dynamiques interlocutoires des transactions au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1), schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et schizophrènes stabilisés (SSDA-T1).



Des suites de ces résultats, nous proposons à présent de nous intéresser de façon isolée à la fréquence d'émergence de chaque dynamique interlocutoire pour nos différents groupes.

Au travers de cette procédure, il nous est possible d'observer qu'il n'existe pas de différence significative entre nos trois groupes dans la fréquence d'émergence des dynamiques sans alternances de mouvements (Khi-deux de croisement = 1,515 ;  $p = .469$ ), dans la fréquence d'émergence des dynamiques à alternance unique (Khi-deux de croisement = 3,594 ;  $p = .166$ ), ainsi que dans la fréquence d'émergence des dynamiques à alternances multiples (Khi-deux de croisement = 1,893 ;  $p = .388$ ). Le graphique suivant illustre ces résultats :



Graphique 12 : Répartition d'ensemble des transactions de nos corpus de sujets tout-venants (STVD-T1), de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1) en fonction des dynamiques interlocutoires.

Par ailleurs, tel que ces premiers résultats semblent le suggérer, nos comparaisons par paires ne font pas état de différences statistiquement significatives. En effet, nous obtenons les résultats suivants :

- Concernant la dynamique interlocutoire sans alternance de mouvements, aucune différence significative n'est observée, que ce soit entre nos groupes STVD-T1 et SSDH-T1 (Khi-deux de croisement = 0,115 ;  $p = .734$ ), STVD-T1 et SSDA-T1 (Khi-deux de croisement = 1,500 ;  $p = .221$ ) ou SSDH-T1 et SSDA-T1 (Khi-deux de croisement = 0,552 ;  $p = .458$ ).
- De même, concernant la dynamique à alternance unique, aucune différence significative n'est observée, si bien entre les groupes STVD-T1 et SSDH-T1 (Khi-deux de croisement = 0,599 ;  $p = .439$ ), que entre nos groupes SSDA-T1 et STVD-T1 (Khi-deux de croisement = 1,912 ;  $p = .167$ ), ou encore entre nos groupes SSDH-T1 et STVD-T1 (Khi-deux de croisement = 3,472 ;  $p = .062$ ). Face à ce dernier résultat, nous noterons toutefois une différence entre nos deux groupes de sujets schizophrènes, bien que cette dernière ne soit pas significative.
- Enfin, pour ce qui est de la dynamique à alternances multiples, nous n'observons toujours pas de différence significative. C'est le cas pour la comparaison de nos groupes STVD-T1 et SSDH-T1 (Khi-deux de croisement = 1,231 ;  $p = .267$ ), ainsi que pour la comparaison de nos

groupes STVD-T1 et SSDA-T1 (Khi-deux de croisement = 0,173 ;  $p = .677$ ), et pour celle de nos groupes SSDH-T1 et SSDA-T1 (Khi-deux de croisement = 1,763 ;  $p = .184$ ).

Ici encore, nos résultats vont se rapprochent de ceux que nous avons obtenus lors de l'étude précédente. De façon plus précise, il s'agit du fait que nous n'observons pas de différence qui soit statistiquement significative dans la fréquence d'émergence des différentes dynamiques interlocutoires entre nos sujets schizophrènes et nos sujets tout-venants. Dans le cadre de l'étude actuelle, nous n'observons pas de différence entre chacun de nos groupes de sujets schizophrènes, que les sujets soient stabilisés ou non, et notre groupe de sujets tout-venants. En cela, l'introduction de notre variable « stabilisation » n'apparaît pas comme discriminante.

Au vu de ces résultats, il semblerait que l'on puisse conclure à une absence d'impact du caractère stabilisé de la pathologie schizophrénique, voire même du caractère pathologique de l'interlocuteur, sur la fréquence d'émergence des dynamiques interlocutoires. Pour l'instant, le caractère stabilisé de nos patients ne semble donc pas influencer sur nos variables interactionnelles, ce qui suggérerait l'idée d'une relative stabilité dans les troubles de la référence quant au caractère évolutif de la pathologie.

Cependant, et avant d'émettre une quelconque conclusion, nous souhaiterions évaluer, de même que nous l'avons fait pour l'étude précédente, la notion d'effort cognitif et de partage de ce dernier entre les interlocuteurs.

### 7.5.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif

Il est à présent question de nous intéresser à la question de l'évaluation de l'effort cognitif et du partage de ce dernier entre les interlocuteurs en fonction que le sujet schizophrène soit stabilisé ou non.

Tel que nous l'avons souligné auparavant (cf. partie 7.4.1.2), nous envisageons ce paramètre au travers de l'analyse quantitative des mouvements auto-initiés et hétéro-initiés observés au sein de nos transactions. Dans notre perspective, la comparaison des quantités relatives ou absolues des différents types de mouvements subordonnés serait à même de quantifier les efforts cognitifs que les interlocuteurs ont à fournir pour mener à bien le processus de co-construction de la référence. Pour rappel, les mouvements auto-initiés correspondent aux mouvements subordonnés dont le dirigeant est à l'origine alors que les mouvements hétéro-intiés correspondent aux mouvements subordonnés dont le partenaire est à l'origine (cf. partie 6.3.3.2).

Sur le plan méthodologique, les mouvements subordonnés correspondent à des composants hiérarchiques au sein desquels les contenus propositionnels des productions linguistiques ont une forme logique dont la fonction est de faire état d'une propriété du référent ou du référent médian<sup>231</sup>.

---

<sup>231</sup> Comme nous l'avons déjà fait remarquer au sein de la note de bas de page n°31 de ce chapitre, le niveau hiérarchique des mouvements dialogiques subordonnés varie en fonction du type de transaction. Pour plus de

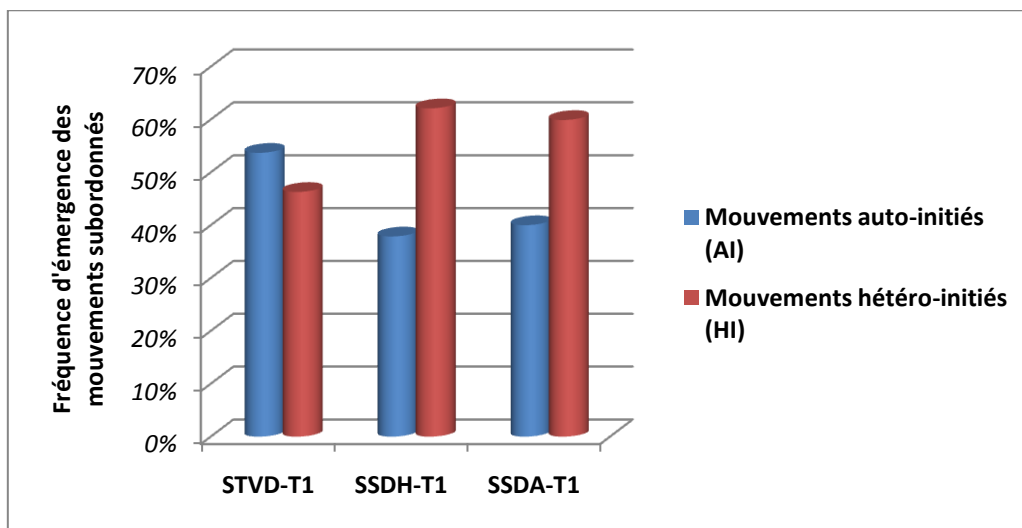
La circonscription de chaque mouvement se fait relativement aux différentes contraintes intra-intervention et inter-interventions qui pèsent sur l'interaction (Moeschler, 1985 ; Roulet, Auchlin, Moeschler, et al., 1985).

Le tableau suivant a pour fonction de fournir quelques statistiques descriptives portant sur les différents types de mouvement subordonné en fonction de la nature des interlocuteurs :

	STVD-T1 (n=8) N (%) / $\bar{x} \pm DS$	SSDH-T1 (n=4) N (%) / $\bar{x} \pm DS$	SSDA-T1 (n=4) N (%) / $\bar{x} \pm DS$
Nombre de mouvements subordonnés	352 (100%) / 3,71 ± 2,11	198 (100%) / 4,21 ± 2,23	222 (100%) / 4,71 ± 2,39
Mouvements auto-initiés (AI)	189 (53,7%) / 1,99 ± 1,36	75 (37,88%) / 1,60 ± 1,30	89 (40,01%) / 1,89 ± 1,27
Mouvements hétéro-initiés (HI)	163 (46,3%) / 1,72 ± 1,31	123 (62,12%) / 2,62 ± 1,68	133 (59,91%) / 2,83 ± 2,01

Tableau 11 : Effectifs et répartition du type de mouvement subordonné pour nos groupes STVD-T1, SSDH-T1, et SSDA-T1.

En procédant aux comparaisons de nos trois groupes, nous constatons une différence statistiquement significative concernant la répartition des mouvements subordonnés auto-initiés et hétéro-initiés au sein des différentes transactions en fonction de la nature des sujets (Khi deux de croisement = 16,758 ;  $p < .0001$ ). Aussi, si cette différence n'apparaît comme significative entre nos deux groupes de sujets schizophrènes (Khi-deux de croisement = 0,215 ;  $p = .643$ ), elle l'est cependant entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (Khi-deux de croisement = 9,277 ;  $p < .005$ ) ainsi qu'entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés (Khi-deux de croisement = 6,973 ;  $p < .01$ ). Le graphique suivant a pour fonction de représenter la répartition d'ensemble pour nos trois populations :



Graphique 13 : Répartition d'ensemble des types de mouvement subordonné au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1), de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1).

Dans l'absolu, il existe aussi une différence significative entre nos trois groupes concernant le nombre moyen de mouvements subordonnés (ANOVA :  $F = 3,478$  ;  $p < .05$ ). Les comparaisons par

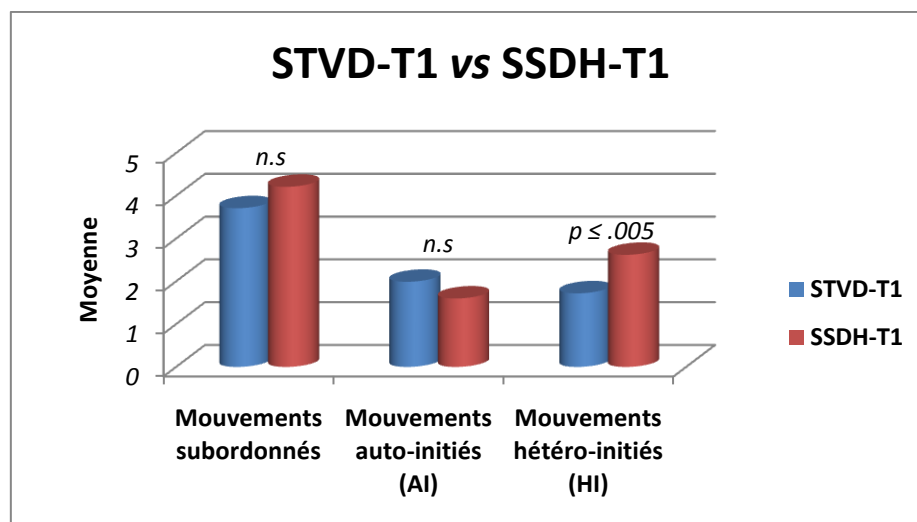
détails concernant la circonscription du niveau hiérarchique du mouvement subordonné en fonction du type de transaction, nous invitons le lecteur à se reporter aux considérations méthodologiques que nous avons émises au sein de partie 6.3.3.2.

paires réalisées à l'aide du test de BonFerroni font état d'une différence significative entre le groupe de sujets tout-venants et le groupe de sujets schizophrènes stabilisés ( $p < .05$ ) alors qu'elles ne font pas état d'une telle différence entre les groupes de sujets schizophrènes non stabilisés et de sujets tout-venants ( $p = .591$ ) ainsi qu'entre les deux groupes de sujets schizophrènes ( $p = .785$ ). Ainsi, il apparait donc que le nombre de mouvements subordonnés est significativement plus élevé chez les sujets schizophrènes stabilisés que chez les sujets tout-venants.

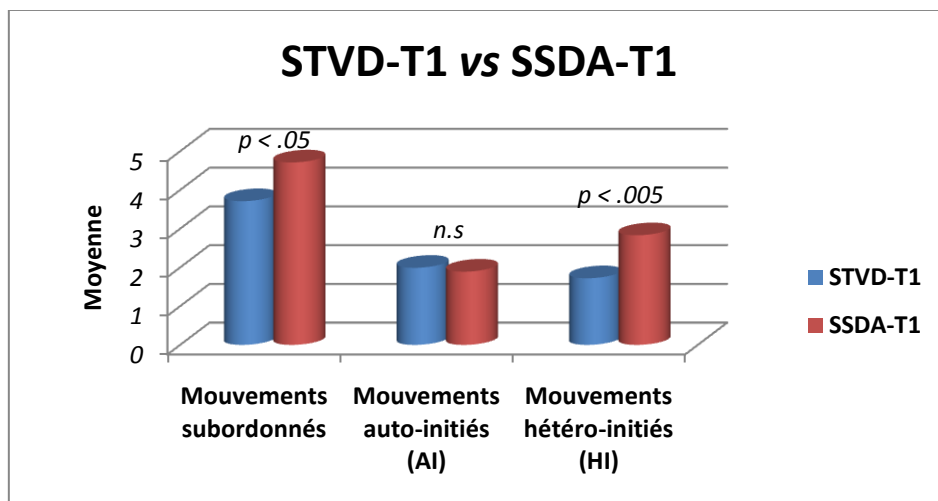
Concernant les mouvements subordonnés hétéro-initiés, nos données ne nous permettent pas de statuer directement sur le caractère significatif d'une différence entre nos trois groupes car le test d'homogénéité des variances de Levene, qui constitue une condition essentielle de l'ANOVA, s'est avéré positif ( $L = 3,941$  ;  $p < .05$ ). C'est pourquoi nous avons procédé à des comparaisons par paires au travers du test Dunnett T3, qui supporte cette contrainte. Suite à l'application de ce dernier, nous observons des différences statistiquement significatives entre le groupe de sujets tout-venants et le groupe de sujets schizophrènes non stabilisés ( $p \leq .005$ ), ainsi qu'entre le groupe de sujets tout-venants et le groupe de sujets schizophrènes stabilisés ( $p < .005$ ). Aussi, les résultats à ce test ne font état d'une différence quasi-inexistante entre nos deux groupes de sujets schizophrènes ( $p = .924$ ).

Par contre, nous n'observons pas de différence significative concernant le nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés (ANOVA :  $F = 1,399$  ;  $p = .249$ ). De même, les comparaisons par paires effectuées à l'aide du test de BonFerroni ne font pas état d'une quelconque différence qui soit statistiquement significative entre nos différents groupes.

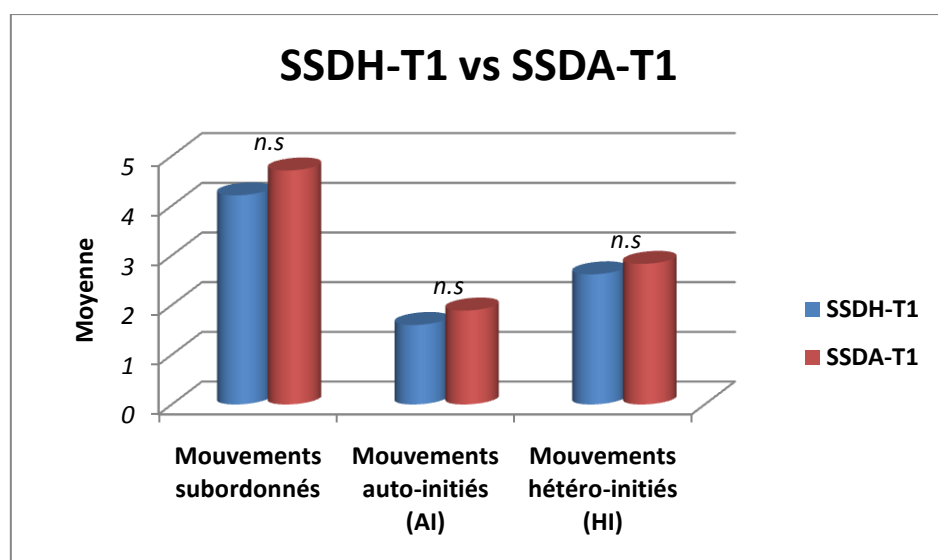
Ainsi, seules les transactions effectuées avec des sujets schizophrènes stabilisés comportent en moyenne plus de mouvements hétéro-initiés que les transactions effectuées avec des sujets tout-venants. Nous ne notons pas de différence significative sur ce point entre les sujets schizophrènes non stabilisés et les sujets tout-venants. Par ailleurs, les transactions effectuées avec des sujets schizophrènes, qu'ils soient stabilisés ou non, comportent en moyenne plus de mouvements subordonnés hétéro-initiés que les transactions réalisées avec un interlocuteur tout-venant. Nous proposons de représenter ces résultats au sein des trois graphiques suivants :



Graphique 14 : Nombre moyen de chaque type de mouvements subordonnés observés au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1).

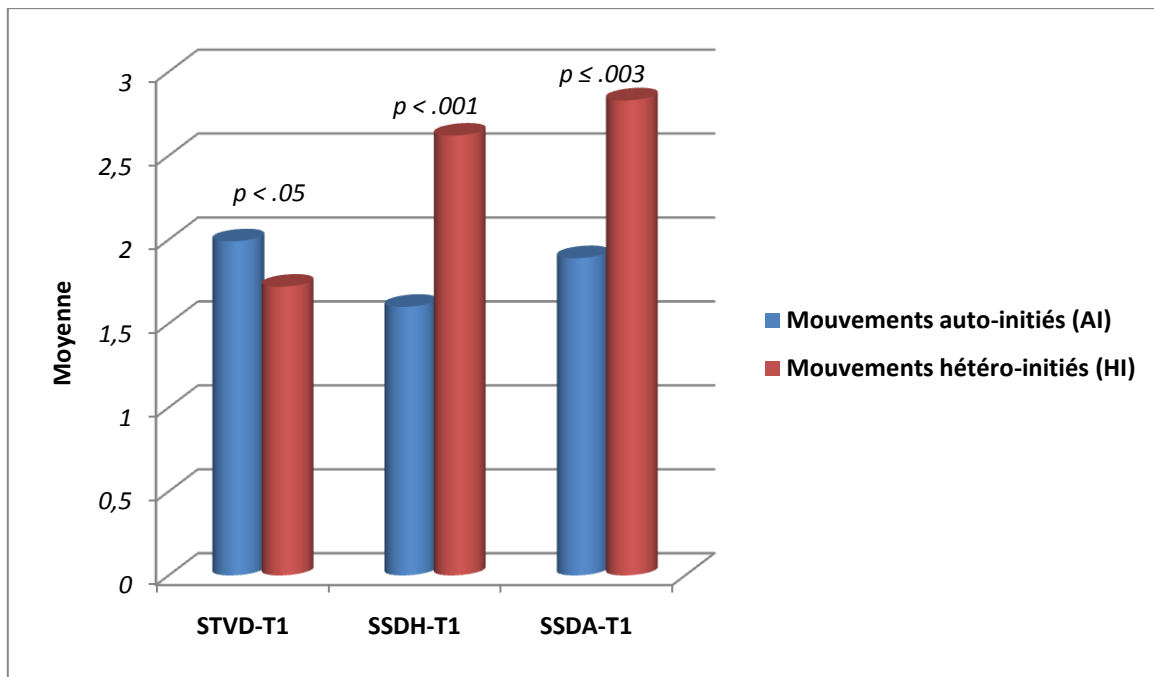


Graphique 15 : Nombre moyen de chaque type de mouvements subordonnés observés au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVD-T1) et de sujets schizophrènes stabilisés (SSSA-T1).



Graphique 16 : Nombre moyen de chaque type de mouvements subordonnés observés au sein de nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1) et de sujets schizophrènes stabilisés (SSSA-T1).

En procédant à présent à des comparaisons intra-groupes entre le nombre moyen de mouvements auto-initiés et hétéro-initiés, il apparaît qu'au sein des transactions effectuées avec des sujets schizophrènes, on observe une moyenne significativement plus élevée de mouvements subordonnés hétéro-initiés que de mouvements subordonnés auto-initiés. Et ce résultat apparaît comme statistiquement significatif si bien pour notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (T-test :  $t = 4,162$  ;  $p < .001$ ) que pour notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés (T-test :  $t = 3,199$  ;  $p \leq .003$ ). A l'inverse, au sein des transactions réalisées avec des sujets tout-venants, on observe une moyenne significativement plus faible de mouvements subordonnés hétéro-initiés que de mouvements subordonnés auto-initiés (T-test :  $t = -2,04$  ;  $p < .05$ ). Ces tendances peuvent être représentées au sein du graphique suivant :



Graphique 17 : Nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés vs hétéro-initiés par transactions pour les groupes de sujets tout-venants (STVD-T1), de sujets schizophrènes non stabilisés (SSDH-T1), et de sujets schizophrènes stabilisés (SSDA-T1).

Afin de synthétiser cette partie, il convient de rappeler que nous relevons des différences statistiquement significatives sur plusieurs points : sur le plan général, les répartitions d'ensemble des mouvements subordonnés auto-initiés et hétéro-initiés au sein de nos trois populations apparaissent statistiquement différentes (Khi deux de croisement = 16,758 ;  $p < .0001$ ). Par ailleurs, les comparaisons inter-groupes font état d'une différence significative concernant le nombre moyen de mouvements subordonnés par transaction (ANOVA :  $F = 3,478$  ;  $p < .05$ ). De façon plus précise, cette différence apparaît au regard d'un nombre moyen de mouvements subordonnés plus élevé au sein de notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés qu'au sein de notre groupe de sujets tout-venants uniquement ( $p < .05$ ). En effet, nous n'observons pas de différence significative entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés.

En prenant en compte le type de mouvement subordonné, il s'avère que le nombre moyen de mouvements de type hétéro-initiés est significativement plus élevé au sein du groupe de sujets schizophrènes non stabilisés par rapport au groupe de sujets tout-venants ( $p \leq .005$ ). La même tendance est par ailleurs observée entre notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants ( $p < .005$ ) alors qu'aucune différence n'est notée entre nos deux groupes de sujets schizophrènes ( $p = .924$ ). Par ailleurs, nous n'observons pas de différence qui soit statistiquement significative entre nos trois groupes concernant le nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés (ANOVA :  $F = 1,399$  ;  $p = .249$ ). Il en est de même en procédant aux comparaisons par paires.

En procédant aux comparaisons intra-groupes, il ressort de nos analyses un nombre moyen de mouvements hétéro-initiés significativement plus élevé que de mouvements auto-initiés au sein du groupe de sujets schizophrènes non stabilisés (T-test :  $t = 4,162$  ;  $p < .001$ ), de même qu'au sein de notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés (T-test :  $t = 3,199$  ;  $p \leq .003$ ). Par contraste, des comparaisons similaires pour le groupe de sujets tout-venants font état d'un nombre moyen

significativement plus faible de mouvements subordonnés hétéro-initiés par rapport aux mouvements subordonnés auto-initiés (T-test :  $t = -2,04$  ;  $p < .05$ ).

Ainsi, à l'instar des résultats de l'étude précédente (cf. partie 7.4.3), nos résultats nous amènent à poser l'hypothèse que l'effort cognitif global est significativement plus intense dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène. Au regard de notre variable « stabilisation », il apparaît que l'effort cognitif global est plus intense seulement lorsqu'un sujet schizophrène stabilisé est impliqué dans la transaction alors que ce n'est pas le cas lorsque la transaction est effectuée avec un sujet schizophrène non stabilisé ou avec un sujet tout-venant.

A maintenant envisager le partage de l'effort cognitif au sein des transactions, il s'avère que dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène, qu'il soit stabilisé ou non, l'interlocuteur partenaire tout-venant est amené à produire un effort cognitif globalement plus intense que le sujet schizophrène dirigeant. A considérer notre variable stabilisation, il apparaît seulement une légère différence du seuil de significativité dans les comparaisons entre les groupes de sujets tout-venants et de sujets schizophrènes non stabilisés ( $p < .001$ ) et de sujets tout-venants et de sujets schizophrènes stabilisés ( $p \leq .003$ ), les deux seuils de significativité étant élevé mais celui impliquant des schizophrènes stabilisés l'étant un tout petit peu moins. En effet, dans les deux conditions impliquant des sujets schizophrènes, que ceux-ci soient stabilisés ou non, la tendance est la même, c'est-à-dire que le nombre moyen de mouvements subordonnés hétéro-initiés est significativement supérieur au nombre moyen de mouvements auto-initiés. Dans ce type de transaction, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif supérieur à celui de l'interlocuteur dirigeant schizophrène, qu'il soit stabilisé ou non.

Par contre, dans les transactions n'impliquant pas un interlocuteur schizophrène, le nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés est significativement inférieur à celui des mouvements subordonnés hétéro-initiés. En cela, dans ce type de transaction, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif moindre que l'interlocuteur dirigeant tout-venant.

#### 7.5.4 Synthèse des principaux résultats

A l'issue de cette nouvelle série d'analyses, force est de constater que nous retrouvons des résultats très proches de ceux que nous avons obtenus lors de la précédente étude. En substance, cela concernerait le fait que chez les schizophrènes comme chez les sujets normaux, il existerait une tendance à utiliser de façon privilégiée les modes descriptif et analogique figuratif par rapport aux deux autres modes d'initiation. Par ailleurs, les sujets schizophrènes utilisent significativement plus le mode descriptif que les sujets tout-venants et ce, sans que l'on puisse constater un impact de la variable « stabilisation » alors que les sujets tout-venants utilisent significativement plus le mode de présentation analogique figuratif que les sujets schizophrènes, qu'ils soient stabilisés ou non. Nous notons aussi que nous n'observons pas de différence significative concernant les modes mixte et analogique restrictif, ni en fonction du caractère pathologique des sujets, ni en fonction du caractère « stabilisé » de nos sujets schizophrènes.

Concernant les fréquences d'émergence des dynamiques interlocutoires, nos résultats soulignent une absence d'impact du caractère stabilisé de la pathologie schizophrénique, et même du caractère pathologique de l'interlocuteur, sur la fréquence d'émergence des dynamiques interlocutoires.

Pour ce qui est de l'effort cognitif, nos résultats font état d'un nombre de mouvements subordonnés significativement plus élevé concernant les sujets schizophrènes stabilisés alors qu'une telle différence n'est pas relevée entre notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés et notre groupe de sujets tout-venants. Sur ce point, notre variable stabilisation apparaît donc comme discriminante. Par contre, concernant le partage de l'effort cognitif, l'interlocuteur partenaire tout-venant est amené à produire un effort cognitif significativement plus intense que le sujet schizophrène dirigeant, qu'il soit stabilisé ou non. A l'inverse, dans le cadre d'une interaction n'impliquant pas un interlocuteur schizophrène, l'interlocuteur partenaire tout-venant émet un effort cognitif moindre que l'interlocuteur dirigeant tout-venant.

Ainsi, excepté concernant l'effort cognitif global, nos différents résultats tendent à soutenir l'idée d'une absence du caractère stabilisé ou non de la pathologie schizophrénique sur la variation de nos variables interactionnelles. En cela, ces résultats suggéreraient l'idée d'une relative stabilité dans les troubles de la référence quant à l'intensité symptomatologique de la pathologie.

## 7.6 Conclusion générale

### 7.6.1 De l'interprétation intégrative de nos résultats comme reflet des processus cognitifs impliqués...

A l'amorce de nos différentes analyses, nous avons constatés une différence significative dans la réussite à notre tâche expérimentale entre nos groupes de sujets schizophrènes (SSD-T1) et tout-venants (STVD-T1). Face à ces résultats, mais aussi face à l'observation du taux élevé de réussite des sujets schizophrènes, nous nous sommes proposés de sonder les différentes variables interactionnelles conditionnant le processus de co-construction de la référence afin de dégager d'éventuelles spécificités permettant de circonscrire les conditions de possibilité d'émergence d'un trouble de la référence, non pas en termes de réussite effective de ce dernier, mais en termes de spécificités dans les variations quantitatives des variables interlocutoires préalablement circonscrites. Tel que nous l'avons déjà souligné, nous soutenons que ces propriétés de ces paramètres sont à même de réfléchir la structure d'un éventuel trouble de la référence.

Concernant la réussite du processus de co-construction de la référence, nous nous sommes proposés d'évaluer cette dernière en fonction du critère psychologique que constitue la notion d'effort cognitif, partant de l'hypothèse que la cognition est régit par un principe du minimum d'efforts pour un maximum d'effets (Sperber et Wilson, 1989 ; 1995 ; Wilson et Sperber, 2004 ; Van der Henst et Sperber, 2004 ; Noveck et Sperber, 2007). A cet égard, nous avons proposés de construire notre réflexion autour des composants subordonnés auto-initiés et hétéro-initiés de nos transactions, envisageant ces derniers au regard des différents processus cognitivo-perceptifs



d'accommodations qu'ils reflètent<sup>232</sup>. Au travers de cette démarche générale se trouve la trame de nos analyses à la suite desquelles plusieurs interprétations sont envisageables.

Nous avons d'abord constaté, chez nos sujets schizophrènes de même que chez nos sujets normaux, une tendance à utiliser de façon privilégiée les modes descriptif et analogique figuratif par rapport aux deux autres modes d'initiation. Cela dit, une divergence est néanmoins apparue entre nos deux groupes dans la mesure où les sujets schizophrènes utilisent significativement plus le mode descriptif ( $p < .01$ ) alors que les sujets tout-venants utilisent significativement plus le mode de présentation analogique figuratif ( $p < .05$ ). Par contre, pour ce qui est des modes mixte et analogique restrictif, aucune différence significative n'a été constatée en fonction de la nature des sujets.

Sur le plan cognitif, cela correspond au fait que les sujets schizophrènes ont significativement moins tendance à initier les transactions sur un mode que nous avons défini comme correspondant à une tentative de la part du dirigeant pour circonscrire le référent à un objet *a priori* connu des deux interlocuteurs en faisant état d'emblée d'une relation de correspondance, analogique, entre d'une part le contenu perceptif de la relation de référence directe que le dirigeant entretient au référent et d'autre part, la représentation d'un objet donné. Dans cette logique, l'énonciation du contenu linguistique faisant état de cette relation rend cette dernière ostensive et permet par là son inclusion au sein de l'environnement cognitif mutuel (Sperber et Wilson, 1986 ; 1995)<sup>233</sup>. Par ailleurs, cela permet de convoquer une représentation mentale prototypique de cet objet et provenant du savoir socio-encyclopédique (Eco, 1990) des interactants donc, soumise à une présomption de savoir mutuel. Dans cette démarche, ce sont les propriétés de l'objet évoqué, en tant que propriétés du référent, qui sont soumises à la négociation, la représentation de l'objet évoqué agissant comme une sorte de référent de substitution, ou référent médian (cf. partie 6.3.2.3.3). Ainsi, l'introduction du référent médian est posée d'emblée au travers d'une relation d'analogie avec le référent cible, c'est-à-dire, pour reprendre la conception qu'en a Schlinger (1991 : 86), d'une relation se fondant sur des rapports de correspondance et non sur un principe d'identité.

Tel que nous l'avons présenté au sein d'un développement théorique antérieur sur ce mode de présentation (cf. partie 6.3.2.3.3), l'impact d'une telle stratégie sur le plan formel consiste à co-construire le processus référence en fonction du schéma « A est comme B » par l'intermédiaire du développement des propriétés x, y, z de l'élément B, alors que l'objet A constitue le référent à proprement parler (c'est-à-dire le stimulus-cible autour duquel se co-construit la transaction).

Ainsi, le fait que chez nos sujets schizophrènes, la présence d'un mode de ce type soit significativement inférieure à celle des sujets témoins ( $p < .05$ ) laisse place à plusieurs interprétations, non exclusives l'une de l'autre :

---

<sup>232</sup> Nous renvoyons le lecteur à nos parties 6.3.3 et 7.4.1.2 pour un étayage plus substantiel de notre position à cet égard.

<sup>233</sup> Sperber et Wilson (1986/1989) définissent l'environnement cognitif mutuel de la façon suivante : le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses I.

Une première interprétation consisterait à mettre en cause la figure logique du mode de présentation analogique figuratif, en postulant que les schizophrènes éprouveraient certaines difficultés à établir une relation d'équivalence de type analogique. Ce postulat pourrait notamment être associé à certaines données de la littérature faisant état de l'analogie comme mécanisme cognitif précoce susceptible de participer à la construction de la représentation d'une situation nouvelle en tant que filtre à travers lequel, de manière automatique et non consciente, la nouveauté serait encodée (Sander, 2000 : 189). Permettant d'aborder l'inconnu à partir du connu (Godefroid, 2008 : 407), l'analogie consisterait en un processus d'organisation de la pensée d'une valeur adaptative majeure (Richard, 2000 : 3) qui permettrait d'exploiter, à faible coût cognitif, des connaissances dont la validité est déjà largement établie dans d'autres contextes (Sander, 2002 : 43).

Ainsi, partant de ces éléments, nos résultats concernant le mode de présentation de type analogique figuratif viendrait signifier un défaut d'un tel processus d'organisation de la pensée chez les patients schizophrènes.

Une seconde interprétation consisterait à pointer le caractère « orienté vers le destinataire » de ce mode de présentation. En effet, si comme nous l'avons postulé, l'introduction d'un référent médian implique la convocation d'une représentation mentale prototypique d'un objet donné provenant du savoir socio-encyclopédique des interactants, le caractère intentionnel corollaire à ce mode de présentation peut aussi mis en cause. De façon plus précise, il s'agirait d'une intentionnalité référentielle de second ordre, au sens de Bach (2004a ; 2004b)<sup>234</sup>. Pour autant, nos résultats ne pointent pas un défaut d'usage de ce mode de présentation mais plutôt, un usage significativement inférieur de ce dernier par rapport aux sujets tout-venants.

Ainsi, si nos résultats ne pointent pas une défectuosité de ce niveau d'intentionnalité, ils nous autorisent une interprétation pouvant être établie dans le cadre d'une épistémologie de la cognition telle que celle de la modularité massive (Nesse, 2000 ; Sperber, 2002 ; 2005 ; Carruthers, 2003 ; 2006 ; Barrett et Kurzban, 2006). Proche de l'approche fodorienne de la cognition, les tenants de la modularité massive postulent en l'existence de modules conceptuels qui viendraient remplacer le système central fodorien<sup>235</sup>. La cognition serait alors constituée de modules sensoriels et de modules conceptuels, les premiers ayant pour entrée des données sensorielles et pour sortie, des données représentationnelles sur les stimuli distaux, alors que les seconds auraient pour entrée des données représentationnelles et pour sortie, des données représentationnelles<sup>236</sup>. De plus, le

---

<sup>234</sup> La position de Bach est présentée au sein de notre partie 1.1.1.1. Selon lui, il existerait une intention référentielle de premier ordre qui serait informative et sémantique, et une intention référentielle de second ordre qui serait communicative et pragmatique.

<sup>235</sup> Une présentation de ces deux courants ainsi que leurs principaux rapports est effectuée au sein de notre partie 4.1.2.

<sup>236</sup> Il convient ici de préciser que les modules sensoriels ne consistent pas en l'établissement d'inférences sur les données sensorielles mais sur les objets perçus. De même, les modules conceptuels ne consistent pas en l'établissement d'inférences sur les propriétés des représentations mais sur les propriétés des objets des représentations.

traitement de l'information serait à envisager au travers d'une compétition entre les différents modules de tous types pour l'allocation des ressources cognitives disponibles<sup>237</sup>.

Dans une telle optique, nos résultats iraient dans le sens d'une primauté de l'allocation de ressource en faveur du module perceptif par rapport aux autres modules. Une explication possible pourrait notamment résider dans le fait que la compétition entre les différents modules pour l'allocation de ressources cognitives serait à l'avantage des modules perceptifs de par le caractère « orienté vers la tâche » de ce type d'interaction verbale. Dans notre cas, cette compétition serait notamment à concevoir dans l'association de modules sensoriels, représentationnels, et métareprésentationnels (Wilson, 2000 ; Sperber, 2000 ; Sperber et Wilson, 2002)<sup>238</sup> qui seraient impliqués dans ce type d'interaction verbale et plus généralement, dans le traitement du maintien de l'échange social et des mécanismes de coopération. Dans un tel contexte, la cognition schizophrénique répondrait aux besoins les plus essentiels de la situation en faisant primer l'allocation des ressources cognitives disponibles en faveur de l'association des modules nécessaires à la mise en place de l'interaction verbale (e.g modules impliqués dans le maintien de l'échange social et dans les mécanismes de coopération) au détriment de modules conceptuels dont l'*output* permettrait la mise en rapport des représentations nécessaires à l'établissement du mode de présentation de type analogique figuratif. Quant à l'explication de ce phénomène, deux hypothèses peuvent être évoquées : la première consisterait à postuler en un manque de ressources disponibles, et la seconde, en une sur-activation (ou un défaut d'inhibition) des modules perceptifs impliquant l'obtention de ressources cognitives de façon privilégiée.

Aussi, si nous ne disposons pas d'éléments en faveur d'une de nos deux dernières hypothèses, nous obtenons néanmoins un cadre général, bien qu'hypothétique, permettant l'intégration de nos différents résultats.

En effet, la trame générale que nous avons proposé explique tout à fait la présence significativement supérieure de transactions initiées sur un mode de type descriptif ( $p < .01$ ) dont la forme logique – basée sur un schéma « x, y, z sont des propriétés de l'objet A » (cf. partie 6.3.2.2.3) – correspond à la forme que revêtirait l'*output* des modules sensoriels, c'est-à-dire une représentation dont l'objet renvoie à une propriété du stimulus distal (dans notre cas, la carte à partir de laquelle s'établit la transaction). Tel que nous l'avons déjà évoqué, cette stratégie permettrait notamment de satisfaire avant tout aux exigences – en termes de ressources cognitives – des modules inhérents à l'établissement et au déroulement de l'interaction verbale.

L'hypothèse d'une prépondérance des ressources cognitives en faveur de ce type de modules se verrait par ailleurs confortée au regard de nos résultats témoignant d'une absence de différence significative dans l'usage des différentes dynamiques interlocutoires et donc, d'un développement

---

<sup>237</sup> Les tenants de la modularité massive offrent une vision phylogénétique de la cognition au travers de ce type de compétition entre les différents modules. Cette compétition expliquerait la disparition de certains modules et la préservation d'autres en vertu du principe évolutionniste de sélection naturelle (Sperber, 2000).

<sup>238</sup> Pour ces auteurs, la communication impliquerait un module métareprésentationnel spécifique du traitement des représentations de second ordre (croyances, désirs, intentions). Au vu d'un récent développement théorique proposé par Mercier et Sperber (2009), ces modules représentationnels seraient de plusieurs types dont notamment, un module dit argumentatif plus spécifique de la communication (cf. partie 4.3.2.2).

*grosso modo* similaire entre les transactions établies avec des interlocuteurs schizophrènes et les transactions établies avec un interlocuteur tout-venant. Sans pour autant exclure l'hypothèse que notre modèle pourrait en réalité se révéler insensible à l'expression dynamique du trouble<sup>239</sup>, nos résultats nous conduiraient à postuler, avec l'appui parallèle d'autres recherches (Musiol et Trognon, 1999 ; Musiol, 2002), que les ressources les plus essentielles aux besoins de l'interaction verbale resteraient mobilisées, permettant ainsi le déploiement de la forme logique des différents modes d'initiation au détriment de l'établissement privilégié de la transaction sur un mode de présentation *a priori* plus heuristique mais de prime abord plus coûteux.

Pourtant, l'observation de nos résultats concernant la notion d'effort cognitif au regard de l'analyse de l'initiation des mouvements subordonnés – et des processus cognitivo-perceptifs qui les sous-tendent<sup>240</sup> – nous fait dire que ce principe n'est pas sans contrepartie. En effet, à l'appui de nos résultats, l'effort cognitif global apparaît comme significativement plus intense dans les transactions impliquant un interlocuteur schizophrène ( $p < .05$ ), ce qui laisse supposer que les interlocuteurs seraient contraints de maintenir un plus haut niveau de vigilance épistémique (Sperber, Clément, Heintz, et al., 2010)<sup>241</sup>. Mais surtout, il s'avère que l'initiation de mouvements subordonnés est principalement à la charge de l'interlocuteur tout-venant ayant le statut de partenaire. Il semblerait en effet que dans ce type de transaction, le bon accomplissement du processus de co-construction de la référence n'irait pas sans le surcroît d'un certain coût cognitif pour l'interlocuteur tout-venant partenaire qui serait amené à initier significativement plus de mouvements subordonnés que le sujet schizophrène dirigeant ( $p < .001$ ), alors que la tendance inverse est constatée dans les transactions impliquant deux interlocuteurs tout-venants ( $p < .05$ ).

Dans le cadre que nous avons dépeint, il s'avérerait donc que le processus de co-construction de la référence s'établissant au sein d'une interaction verbale pathologique de type schizophrénique se développerait au détriment d'une certaine économie cognitive générale. Mobilisant ainsi essentiellement ses ressources en faveur des processus inhérents à la participation et au maintien de l'échange social, la cognition « schizophrénique » procéderait en une sorte de principe d'économie cognitive dont la répercussion « immédiatement ultérieure » sur l'interaction aurait pour contrepartie une exigence plus importante de ressources globales, ces dernières étant essentiellement assumées par son interlocuteur. Ainsi, cette stratégie dispose d'une valeur adaptative certaine dans la mesure où elle permet à l'interlocuteur schizophrène de satisfaire malgré tout les impératifs de l'interaction verbale inhérente à la tâche expérimentale.

Cependant, à considérer l'idée en vertu de laquelle la cognition humaine serait régit par un principe de pertinence, consistant en un principe du minimum d'efforts pour un maximum d'effets (Sperber et Wilson, 1989 ; 1995 ; Wilson et Sperber, 2004 ; Van der Henst et Sperber, 2004 ; Noveck et Sperber, 2007), la cognition schizophrénique relèverait quant à elle – pour reprendre le terme proposé par Alain Blanchet (2004) – d'une certaine impertinence pragmatique.

---

<sup>239</sup> Cette hypothèse consisterait à soutenir que notre modèle ne prendrait pas en compte l'exploitation séquentielle des figures logiques inhérentes à chaque mode de présentation mais dépendrait plutôt des processus d'ordre pragmatique relativement indépendants des premiers (cf. partie 6.4.1).

<sup>240</sup> Pour un étayage théorique, se référer aux parties 6.3.3 et 7.4.1.2.

<sup>241</sup> Basée sur des données expérimentales en psychologie du raisonnement, la réflexion récemment proposée par Sperber, Clément, Heintz, et al. (2010) consiste à postuler en un système de vigilance épistémique qui correspondrait à un ensemble de mécanismes permettant le filtrage des informations communiquées afin d'évaluer la fiabilité relative et absolue de ces dernières.

### 7.6.2 ... à la circonscription de critères définitoires de la notion de trouble de la référence ...

Suite à cet exposé, il nous est désormais possible de proposer une tentative de caractérisation concise du trouble de la référence que l'on pourrait définir comme **une variation quantitative des fréquences d'émergence des différents modes de présentation de la référence dont l'inversion de la tendance dans l'usage des deux modes de présentation les plus couramment utilisés va de paire avec une expression adaptative mais néanmoins impertinente du processus de co-construction de la référence.**

Si l'ensemble des éléments permettant d'aboutir à cette définition ont été développés au sein de la partie précédente, nous souhaitons cependant revenir sur la valeur adaptative du processus de co-construction de la référence. En effet, en vertu de la position que nous entretenons à l'égard de l'intercompréhension en communication (cf. partie 1.2.3.2.1), la valeur adaptative du processus de co-construction de la référence est notamment à concevoir au travers de son bon accomplissement, conçu non pas au regard de sa réalisation effective, mais plutôt au regard de la réalité psychologique des interactants. Par là, notre conception du trouble de la référence diffère de celle que l'on pourrait entretenir dans le cadre d'une démarche statique, qui se bornerait à ne considérer que la bonne correspondance entre la référence co-construite et le référent. En prenant en compte le critère psychologique, nous observons que rien ne semble distinguer les transactions où les sujets co-construisent une référence en adéquation avec le bon référent de celles où les sujets co-construisent une référence qui ne correspond pas au bon référent. Ainsi, dans la mesure où l'expression du processus n'est pas mise en défaut et que ce dernier aboutit à l'intercompréhension des interactants, il convient de considérer que le processus préserve sa valeur adaptative.

En réalité, l'idée que la manifestation du trouble ou du symptôme dans l'interlocution peut être envisagée comme l'effet de stratégies adaptatives défectueuses sur le plan de la réussite de la communication mais encore comme l'effet de stratégies adaptatives efficaces sur le plan du maintien de l'interaction verbale (Musiol et Trognon, 1999 ; Musiol, 2002 ; Musiol et Rebuschi, 2007) n'est pas nouvelle. A accepter l'interprétation que nous avons fournie sur l'étayage du processus de co-construction de la référence, la mobilisation de ressources cognitives en faveur des processus permettant le maintien et la régulation de l'échange social dispose d'une valeur cruciale quant à l'établissement du processus de co-construction de la référence en ce qu'elle permet son bon accomplissement. Prêtant ainsi son concours aux besoins les plus impérieux de l'interaction quant à la réalisation du processus de co-construction de la référence au sein duquel sont engagés les interlocuteurs, le sujet schizophrène laisserait à la charge de son interlocuteur l'essentiel de l'initiation des mouvements subordonnés permettant l'acceptation mutuelle des propriétés du référent (ou du référent médian). Dans le cadre d'une telle dynamique, le sujet schizophrène apparaît comme à même d'exploiter ses compétences en fonction des différentes contraintes interactionnelles auxquelles il est confronté. En tant que paramètre intégrant ces contraintes, l'interlocuteur tout-venant apparaît quant à lui comme une béquille adaptative au service du sujet schizophrène.

### 7.6.3 ... en tant que phénomène indépendant de l'intensité symptomatologique de la schizophrénie

Afin de savoir s'il convient de considérer nos résultats comme relativement associés à un certain état d'intensité de la symptomatologie schizophrénique ou plutôt, comme étant relativement indépendants de l'évolution de la pathologie, nous nous sommes proposés d'introduire une distinction entre les sujets schizophrènes non stabilisés et les sujets schizophrènes stabilisés.

A s'en tenir uniquement aux performances obtenues par les sujets à la tâche expérimentale, seuls les sujets schizophrènes non stabilisés présenteraient un trouble de la référence, ce qui semble écarter la présence d'un trouble de la référence chez les sujets schizophrènes stabilisés.

Pourtant, l'analyse de nos variables interactionnelles ne va pas dans ce sens. En effet, les résultats constatés auprès de notre groupe de sujets schizophrènes stabilisés résonnent en écho à ceux décrits au préalable pour notre groupe de sujets schizophrènes ou encore, à notre groupe de sujets schizophrènes non stabilisés. A ainsi adopter une démarche qualitative centrée sur l'analyse de l'expression du processus de co-construction de la référence et non pas sur l'analyse des rapports entre l'aboutissement de ce processus et le référent effectif, il nous a été possible de constater que les sujets schizophrènes, qu'ils soient stabilisés ou non, utilisent significativement plus le mode descriptif et moins le mode analogique figuratif que les sujets tout-venants. En prenant en compte la notion d'effort cognitif, nous observons que l'effort cognitif global est plus intense uniquement pour les sujets schizophrènes stabilisés par rapport aux sujets tout-venants. Par contre, pour ce qui est du partage de l'effort cognitif, rien ne distingue nos deux groupes de sujets schizophrènes alors que les deux groupes présentent une différence significative par rapport aux sujets tout-venants. Plus que cela, il s'agit même d'une inversion de la tendance dans la mesure où l'investissement cognitif (e.g l'initiation de mouvements conversationnels subordonnés ayant pour objectif de négocier les propriétés du référent ou du référent médian) est significativement plus à la charge du sujet dirigeant dans les transactions impliquant deux sujets tout-venants alors qu'il est significativement plus à la charge du sujet partenaire dans les transactions impliquant un sujet schizophrène en position de dirigeant avec un interlocuteur tout-venant comme partenaire.

Face à ces résultats, il nous semble possible de pouvoir faire état de la présence d'un trouble de la référence chez les sujets schizophrènes non stabilisés comme chez les schizophrènes stabilisés. Bien évidemment, il s'agit d'un trouble de la référence tel que nous l'avons défini ci-avant (cf. partie 7.6.2), c'est-à-dire en tant que variation quantitative des fréquences d'émergence des différents modes de présentation de la référence dont l'inversion de la tendance dans l'usage des deux modes de présentation les plus couramment utilisés (e.g les modes descriptifs et analogiques figuratifs) va de paire avec une expression adaptative mais néanmoins impertinente du processus de co-construction de la référence (le partage de l'effort cognitif se répartissant de façon inverse aux transactions effectuées avec un interlocuteur tout-venant).

Par là, nous voyons bien en quoi une approche du processus de co-construction de la référence qui met au devant de la scène l'analyse du processus interlocutoire ainsi que la réalité

psychologique des interactants se distingue d'une démarche plus classique. Si jusque là, cette approche nous a permis de reconsidérer la façon dont est traditionnellement envisagé le trouble de la référence, d'émettre des hypothèses sur les processus cognitifs impliqués, elle nous permet à présent de postuler en la relative indépendance du trouble de la référence par rapport à l'intensité symptomatologique de la pathologie schizophrénique.

Bien évidemment, si cette hypothèse se doit d'être approfondie et mise à l'épreuve au sein d'études de plus vaste ampleur, nous fournissons cependant ici des résultats confortant les conclusions d'autres chercheurs (Docherty et Gottesman, 2000 ; Docherty, Cohen, Nienow, et al., 2003). En parallèle, nos différents résultats viennent fournir une contribution supplémentaire aux prétentions heuristiques du modèle développé en amont de ce travail (cf. chapitre 6).

## Chapitre VIII : Le trouble de la référence à l'épreuve du statut interactionnel de l'interlocuteur schizophrène

### *Plan du chapitre :*

- 8.1 Introduction
- 8.2 Méthodologie générale
  - 8.2.1 Procédure
  - 8.2.3 Composition des groupes expérimentaux
    - 8.2.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe schizophrène
    - 8.2.3.4 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe témoin
  - 8.2.4 Présentation des groupes expérimentaux
    - 8.2.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées
    - 8.2.4.2 Présentation du corpus d'investigations empiriques
- 8.3 Plan expérimental
- 8.4 Résultats en fonction du caractère pathologique vs « tout-venant » de l'interlocuteur
  - 8.4.1 Analyse des performances générales obtenues à la tâche expérimentale
    - 8.4.1.1 Présentation des résultats
    - 8.4.1.2 Discussion et pistes d'investigation
  - 8.4.2 Répartition des transactions conversationnelles
    - 8.4.2.1 Répartition selon le mode de présentation
    - 8.4.2.2 Répartition en fonction des dynamiques interlocutoires
  - 8.4.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif
- 8.5 Conclusion et discussion



## Chapitre VIII : Le trouble de la référence à l'épreuve du statut interactionnel de l'interlocuteur schizophrène

### 8.1 Introduction

Suite aux résultats obtenus à l'issue de notre seconde étude, nous avons posé quelques hypothèses concernant les processus cognitifs qui seraient particulièrement impliqués dans la gestion dialogique de la référence chez les patients schizophrènes. Désormais, nous souhaiterions approfondir un petit peu plus la discussion amorcée.

Pour un bref rappel de nos conclusions, nous avons notamment observé au sein du groupe de sujets schizophrènes, une fréquence d'émergence du mode de présentation descriptif significativement plus élevée que celle du mode analogique figuratif alors que la tendance inverse était constatée chez les sujets tout-venant, de surcroît de façon statistiquement significative. A l'appui de la théorie cognitive de la modularité massive, nous avons alors postulé que les sujets schizophrènes auraient tendance à privilégier le mode de présentation de la référence dit descriptif, du fait de son caractère *a priori* plus économique que le mode analogique figuratif<sup>242</sup>. Par ailleurs, nous avons émis l'hypothèse que les sujets schizophrènes auraient tendance à optimiser leurs ressources cognitives en faveur des besoins les plus essentiels de la conversation, à savoir les processus de régulation et du maintien de l'échange social, au détriment d'un mode de présentation plus heuristique, mais qui nécessiterait plus de ressources. Dans ce genre de situation, l'interlocuteur tout-venant du sujet schizophrène ayant le statut de partenaire, serait amené à co-construire la transaction à la façon du schizophrène, c'est-à-dire en fonction d'une logique de l'économie cognitive de l'instant, et non pas dans la perspective d'une économie cognitive globale.

Ainsi, la question qui se pose dorénavant est de savoir si à l'inverse, le sujet schizophrène est en mesure de prendre part à la co-construction de la référence lorsqu'elle est amorcée par un sujet tout-venant. En d'autres termes, nous nous demandons si le statut interactionnel de l'interlocuteur schizophrène a un impact sur l'émergence et / ou l'expression d'un potentiel trouble de la référence. C'est donc principalement le rapport entre initiation du processus de co-construction de la référence et trouble de la référence que nous souhaitons dorénavant interroger.

Sans pour autant poser une quelconque hypothèse prédictive sur les résultats que nous pourrions obtenir, la curiosité scientifique nous incite à poursuivre le même type de démarche qu'auparavant. C'est donc toujours dans une logique exploratoire que nous engageons cette nouvelle étude.

---

<sup>242</sup> Dans la mesure où le mode de présentation descriptif correspond à traiter des propriétés d'une représentation issue du matériel perceptif et que le mode de présentation analogique figuratif renvoie à traiter des propriétés d'une représentation mise en rapport avec la représentation issue du matériel perceptif, le mode de présentation descriptif apparaît moins coûteux sur le plan des ressources cognitives que le mode de présentation analogique figuratif.

## 8.2 Méthodologie générale

### 8.2.1 Procédure

Nous comptons ici opérer de la même façon que lors des études précédentes. Il s'agit donc de procéder en la passation de la tâche expérimentale du Tangram Matching Task (cf. chapitre 5) auprès d'un groupe de personnes schizophrènes et d'un groupe de sujets tout-venants à la différence près que dans la situation actuelle, l'expérimentateur a le statut de dirigeant. Le sujet schizophrène (ou le sujet tout-venant dans le cas de notre groupe contrôle) n'est donc plus en position de sujet dirigeant mais en position de sujet partenaire.

De même qu'auparavant, la passation de la tâche expérimentale est précédée d'un entretien introductif d'une vingtaine de minutes dont l'objectif est de créer une atmosphère d'entente cordiale entre les interlocuteurs ainsi que de lever d'éventuelles résistances pouvant se mettre en place face à l'idée d'être enregistré. Ici encore, l'entretien est amorcé de la même façon, c'est-à-dire par la question : « Est-ce que c'est la première fois que vous participez à une expérience de psychologie ? ». Comme cela était déjà le cas, cet entretien sert notamment de matériel à la cotation effectuée ultérieurement à l'aide de la TLC (cf. partie 7.2.3.2).

Pour ce qui est de la démarche générale, nous nous sommes conformés à celle déjà utilisée. Nous avons donc procédé à l'enregistrement audio de l'intégralité de la passation de la tâche expérimentale puis, à la retranscription de nos données audio, le tout en fonction de critères précis (cf. partie 5.1 et 5.3). Bien évidemment, le déroulement de la tâche expérimentale est en tout point similaire à celle effectuée lors des études précédentes (cf. chapitre 5.2.2).

Enfin, la passation de la tâche expérimentale auprès des sujets schizophrènes a été effectuée au sein d'une pièce aménagée dans la clinique du Service de Psychiatrie de l'hôpital de Mont-Saint-Martin dirigé par Madame le Professeur Adnet-Markovitch. La passation auprès des sujets tout-venants a été réalisée dans une pièce aménagée au sein des locaux du Laboratoire de Psychologie de l'Université de Nancy 2 dirigé par le Professeur Michel Musiol.

### 8.2.3 Composition des groupes expérimentaux

#### 8.2.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe schizophrène

Dans cette étude, nos sujets schizophrènes sont tous de langue maternelle française. Le diagnostic de schizophrénie a été posé par un médecin psychiatre en fonction des critères proposés par le DSM-IV-TR (APA, 2000).

Ici aussi, nous avons pris garde à ce que tous nos sujets présentent la forme clinique dite paranoïde (qui correspond au code nomenclature [295.30] du DSM-IV-TR). Tel que cela a été détaillé lors de notre seconde étude (cf. partie 7.2.3.1), ce choix est motivé par différents travaux faisant état du fait que cette forme clinique de la pathologie est non seulement la plus fréquente, la plus « floride » (ou productive) du point de vue symptomatique (Haouzir et Bernoussi, 2005 : 37) ainsi que la plus stable dans le temps (Gmenberg, Kendler, et Tsuang, 1985). Mais aussi, du fait que plusieurs travaux récents effectués dans le domaine de la pragmatique rattachent certains déficits d'ordre pragmatique à ce sous-type clinique (Blanchet, 2004 : 47-48 ; Verhaegen et Musiol, 2009).

Par ailleurs, afin de disposer de critères pour homogénéiser nos groupes, il nous a semblé important de relever différentes caractéristiques d'ordre général tels l'âge, le sexe, le niveau socioéducatif (évalué en nombre d'années d'études à partir du Cours Préparatoire), ainsi que le score obtenu à la TLC (Scale for Assessment of Thought and Language Communication, Andresaen, 1979a ; 1979b).

Les critères d'exclusions sont les mêmes que ceux que nous avons utilisés pour les études précédentes. Ils sont représentés au sein de la figure suivante :

- ✓ Un âge inférieur à 20 ans ou supérieur à 55 ans
- ✓ Une intoxication alcoolique ou un usage régulier ou récent de substances toxiques
- ✓ Une langue maternelle différente de la langue française
- ✓ Une forme clinique différente de la forme paranoïde (critères du DSM-IV-TR)
- ✓ La présence d'un trouble psychiatrique ou neurologique associé

Figure 1 : Critères d'exclusion du groupe expérimental composé de sujets schizophrènes

#### 8.2.3.2 Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets du groupe témoin

Notre échantillon témoin se compose de sujets tout venants. De même que pour nos sujets schizophrènes, nous avons relevés différentes caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau socioéducatif (évalué en nombre d'années d'études à partir du Cours Préparatoire), ainsi que le niveau de maîtrise de la langue (évalué au travers de la passation des trois items qui constituent l'indice de compréhension verbale de la WAIS-III). Par ailleurs, nous nous sommes assurés que les sujets ne présentaient pas certaines caractéristiques constituant pour nous des critères d'exclusion. Ces derniers sont représentés au sein de la figure suivante :

- ✓ Un âge inférieur à 20 ans ou supérieur à 55 ans
- ✓ Un antécédent de maladie neurologique ou psychiatrique
- ✓ Un traitement comportant un ou plusieurs médicaments psychotropes
- ✓ Une intoxication alcoolique ou un usage régulier ou récent de substances toxiques
- ✓ Une langue maternelle différente de la langue française

Figure 2 : Critères d'exclusion des sujets participants à la recherche

#### 8.2.4 Présentation des groupes expérimentaux

##### 8.2.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des populations étudiées

Les caractéristiques sociodémographiques des sujets composants nos groupes expérimentaux sont réparties au sein du tableau suivant qui présente pour chaque variable, la moyenne ainsi que la déviation standard.

Ainsi, nous avons choisi de présenter ces variables pour nos groupes STVP-T1<sup>243</sup> (n=8) et SSP-T1<sup>244</sup> (n=4). La présentation détaillée de chacun de ces groupes a été effectuée au sein de notre partie 8.2.3. Les caractéristiques sociodémographiques sont représentées au sein du tableau suivant :

	STVP-T1 (n=8)	SSP-T1 (n=4)
	$\bar{x} \pm DS$	$\bar{x} \pm DS$
Age	37 ± 9,56	35,25 ± 11,06
Sexe (Hommes / Femmes)	4 (50%) / 4 (50%)	2 (50%) / 2 (50%)
Niveau socioéducatif <sup>245</sup>	11,13 ± 1,73	12,75 ± 1,50
Score à l'ICV	101,25 ± 10,73	N.A <sup>246</sup>
Score à la TLC	0,0 ± 0,0	1,50 ± 0,58

Tableau 1 : caractéristiques sociodémographiques des populations composant les groupes expérimentaux STVP-T1 (n=8) et SSP-T1 (n=4).

D'un point de vue statistique, les comparaisons entre nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et de sujets schizophrènes (SSP-T1) ne témoignent pas d'une quelconque différence significative en ce qui concerne l'âge (T-test :  $t = .285$  ;  $p = .782$ ), le niveau socioéducatif (T-test :  $t = -1,60$  ;  $p = .141$ ), ou encore, le sexe de sujets (Test exact de Fisher  $p = 1,000$ ). Il nous est donc possible de conclure en l'absence d'influence de ces facteurs sur nos futurs résultats.

Par contre, nos analyses statistiques font état d'une différence significative entre nos groupes STVP-T1 et SSP-T1 concernant le score obtenu à la TLC (T-test :  $t = -5,196$  ;  $p < .05$ ). Tel que nous l'avons déjà souligné pour les études précédentes, cette différence semble évidente dans la mesure où la TLC se propose de retranscrire une certaine réalité de la pathologie schizophrénique. Il n'est donc pas étonnant de trouver une différence sur ce point qui vient témoigner de l'écart clinique entre les sujets schizophrènes et les sujets tout-venants.

#### 8.2.4.2 Présentation du corpus d'investigations empiriques

Cette étude se base sur des analyses effectuées sur deux groupes, un groupe composé de patients schizophrènes (n=4) et un groupe composé de sujets tout-venants (n=8). Chacun de ces groupes a donné lieu à un corpus à partir duquel nous avons établis nos investigations empiriques.

Ainsi, notre premier groupe expérimental (n=4), nommé SSP-T1, a donné lieu au corpus du même nom. Sur le plan du contenu, ce corpus consiste en la retranscription de la passation de la tâche expérimentale auprès de quatre dyades composées de quatre sujets schizophrènes et du même expérimentateur. Tel que nous l'avons déjà souligné, les participants de la recherche sont inclus en fonction de différents critères d'inclusion et d'exclusion. Par ailleurs, tous les sujets ont systématiquement le statut de partenaire alors que l'expérimentateur a celui de dirigeant.

Notre groupe contrôle (n=8) correspond à la passation de la tâche expérimentale auprès de huit sujets tout-venants où chaque sujet a systématiquement le statut de partenaire et

<sup>243</sup> STVP-T1 = Sujets tout venants partenaires

<sup>244</sup> SSP-T1 = Sujets schizophrènes partenaires

<sup>245</sup> En nombre d'années d'étude

<sup>246</sup> N.A = Non administré

l'expérimentateur, celui de dirigeant. La retranscription de la tâche expérimentale auprès de ce groupe nous a permis d'obtenir notre corpus STVP-T1.

Somme toute, nos deux corpus forment un ensemble de 144 transactions, soit 2596 tours de paroles. Pour rappel, notre conception de la transaction suit celle proposée par Alain Trognon (1999) qui envisage cette dernière comme un groupe régulier de structures correspondant à des situations d'interaction conventionnellement surdéterminées et qui s'organisent en fonction des attentes et des rôles institutionnalisés qu'elles portent<sup>247</sup>. Dans une tâche expérimentale telle que celle du Tangram Matching Task où les transactions sont très clairement délimitées par les contraintes pesant sur l'interaction, la transaction correspond systématiquement à l'échange verbal portant sur une carte. Ainsi, dans l'objectif qui nous est impartit, la transaction apparaît comme la macro-unité d'analyse pertinente par excellence.

La répartition de nos 144 transactions au sein de nos corpus STVP-T1 et SSP-T1 est représentée au sein du tableau suivant :

	STVP-T1 (n=8) $\bar{x} \pm DS$	SSP-T1 (n=4) $\bar{x} \pm DS$
Nombre total de transactions	96	48
Nombre de transactions <sup>248</sup>	12 $\pm$ 0,0	12 $\pm$ 0,0
Nombre de tours de parole <sup>249</sup>	18,09 $\pm$ 9,79	17,90 $\pm$ 9,38

Tableau 2 : caractéristiques générales des corpus STVP-T1 et SSP-T1

D'une façon générale, nos analyses statistiques ne font pas état d'une quelconque différence qui soit significative entre notre groupe de sujets tout-venants (STVP-T1) et notre groupe de sujets schizophrènes (SSP-T1), que ce soit pour le nombre de transactions (le nombre moyen étant le même et la variance étant nulle) ou pour le nombre moyen de tours de parole (T-test :  $t = .116$  ;  $p = .908$ ). *A priori*, ces facteurs n'influent donc pas sur nos résultats.

### 8.3 Plan expérimental

Dans le cadre de cette étude, notre protocole expérimental consiste à comparer notre groupe de sujets schizophrènes à notre groupe de sujets tout-venants. A la différence des études précédentes, l'expérimentateur est ici dirigeant et le schizophrène – ou le sujet tout-venant dans la condition contrôle – a ici le statut de sujet partenaire. Notre plan expérimental se compose donc d'une seule variable indépendante (VI) ayant trait à la nature du sujet, et qui est constituée de deux modalités (tout-venant vs schizophrène). Notre variable dépendante (VD) concerne quant à elle la production discursive des interactants, notamment les différents paramètres influençant la mise en place et

<sup>247</sup> Il convient ici de préciser que dans notre cas, le caractère surdéterminé des transactions l'est *a priori* bien plus par les contraintes imposées par la tâche expérimentale que par des conventions d'ordre social.

<sup>248</sup> Il s'agit du nombre moyen de transactions par sujet.

<sup>249</sup> Il s'agit du nombre moyen de tours de parole par sujet et par carte.

l'étayage du processus de co-construction de la référence (e.g les différents modes de présentation et les différentes dynamiques interlocutoires). Ces différents éléments peuvent être regroupés au sein du tableau suivant :

Variable dépendante (VD)	Variable indépendante (VI)	Caractérisation de la VI	Modalités
Production discursive des interactants	VI <sub>1</sub>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nature du sujet</li> </ul>	1. Sujet tout-venant
			2. Sujet schizophrène

Tableau 3 : Caractérisation des VI et VD du plan expérimental

#### 8.4 Résultats en fonction du caractère pathologique vs « tout-venant » de l'interlocuteur

##### 8.4.1 Analyse des performances générales obtenues à la tâche expérimentale

###### 8.4.1.1 Présentation des résultats

De même que pour les études précédentes, il nous a semblé important d'observer d'abord les résultats concernant les performances obtenues par les sujets à la tâche expérimentale en guise de préalable l'analyse de nos variables interactionnelles. Ici encore nous relevons les performances générales au regard du temps moyen mis par chaque dyade pour traiter une carte ainsi que du taux de réussite effectif à la tâche. Nous avons retranscrits ces résultats au sein du tableau suivant :

	STVP-T1 (n=8) $\bar{x} \pm DS$	SSP-T1 (n=4) $\bar{x} \pm DS$
Temps par carte (en s)	69,60 ± 44,99	77,10 ± 46,75
Réussite effective à la tâche (R / E)	92 (95,8%) / 4 (4,2%)	46 (95,8%) / 2 (4,2%)

Tableau 4 : Performances à la tâche expérimentale pour les sujets des groupes STVP-T1 et SSP-T1.

Concernant ces données générales, les comparaisons entre nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et de sujets schizophrènes (SSP-T1) ne témoignent pas d'une quelconque différence statistiquement significative en ce qui concerne le temps moyen par carte évalué en secondes (T-test :  $t = -0,931$  ;  $p = .354$ ) ou le taux de réussite à la tâche expérimentale (Test exact de Fisher = 1,000), ce dernier étant strictement identique entre nos deux groupes. A priori, ce facteur peut donc être considéré comme n'interférant pas avec nos autres résultats.

#### 8.4.1.2 Discussion et pistes d'investigation

A s'en tenir uniquement à ces résultats, il ne semble pas qu'un quelconque trouble de la référence puisse être évoqué lorsque le sujet schizophrène est en position de partenaire.

Cela dit, tel que nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, (cf. parties 7.4.1.2 et 7.5.1.2), nous soutenons l'idée qu'un trouble doit être catégorisé en tant que tel au travers de ce qu'il reflète comme variations quantitatives de phénomènes dynamiques « normaux ». Un argument supplémentaire peut par ailleurs être envisagé au regard de l'étude que nous avons réalisé sur les rapports entre trouble de la référence et caractère stabilisé de la pathologie schizophrénique (cf. parties 7.5 et 7.6.3). Lors de cette dernière, il nous a été possible d'observer empiriquement que l'absence de différence significative aux performances générales obtenues à la tâche expérimentale entre différents groupes n'allait pas forcément de paire avec l'absence de trouble de la référence (bien évidemment, au sens où nous envisageons celui-ci).

Dans le cas présent, il s'agit surtout de chercher à savoir si le trouble s'exprime lorsque le schizophrène n'est pas à l'origine du processus de co-construction de la référence et, le cas échéant, la façon dont s'établit son étayage dynamique.

C'est pourquoi nous proposons à présent de nous focaliser sur l'analyse des distributions de nos variables interactionnelles entre notre groupe de sujets schizophrènes partenaires et notre groupe de sujets tout-venants partenaires. Comme à l'accoutumée, nous procéderons successivement à l'analyse de la répartition des modes d'initiation des transactions, puis des dynamiques interlocutoires, et enfin, de l'évaluation de l'effort cognitif au travers de la distribution entre les interlocuteurs de l'initiation des mouvements subordonnés.

#### 8.4.2 Répartition des transactions conversationnelles

##### 8.4.2.1 Répartition selon le mode de présentation

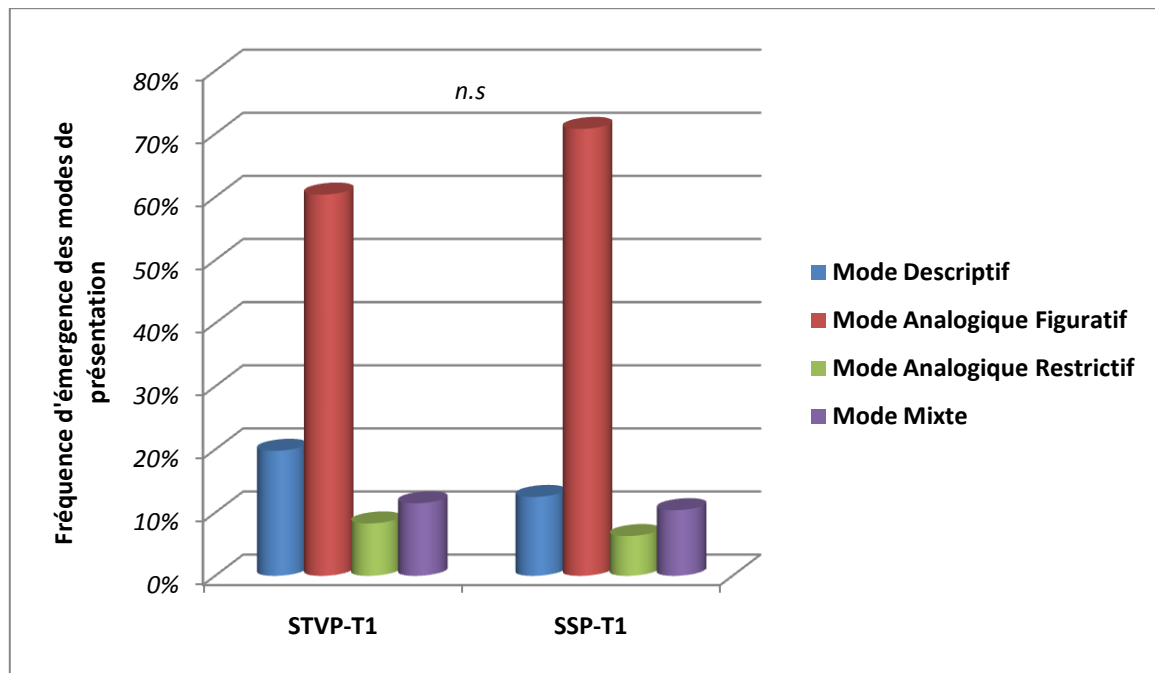
Nous nous intéressons pour l'instant à la répartition des différents modes d'initiation au sein de nos transactions en fonction de la nature du sujet, c'est-à-dire en fonction de son caractère pathologique ou non. Il s'agit donc de comparer nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et de sujets schizophrènes (SSP-T1). Cette répartition est représentée au sein du tableau suivant selon les effectifs absolus et relatifs observés pour les différents modes d'initiation de nos transactions :

	STVP-T1 (n=8)	SSP-T1 (n=4)	Total
Mode Descriptif	19 (19,8%)	6 (12,5%)	25 (17,4%)
Mode Analogique Figuratif	58 (60,4%)	34 (70,8%)	92 (63,9%)
Mode Analogique Restrictif	8 (8,3%)	3 (6,3%)	11 (7,6%)
Mode Mixte	11 (11,5%)	5 (10,4%)	16 (11,1%)
<i>Total</i>	96 (100%)	48 (100%)	144 (100%)

Tableau 5 : Répartition des différents modes d'initiation des transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets.

Sur le plan statistique, les comparaisons de nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et de sujets schizophrènes (SSP-T1) ne font état d'une quelconque différence significative quant à la fréquence

d'émergence des différents modes d'initiation (Khi-deux de croisement = 1,737 ;  $p = .629$ ). Nous avons représenté la répartition d'ensemble des modes d'initiation de nos transactions en fonction du caractère pathologique de l'interlocuteur est représentée au sein du graphique suivant :



Graphique 1 : Répartition d'ensemble des différents modes de présentation de la référence pour les transactions de nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et schizophrènes (SSP-T1).

A la vue de ces résultats, il apparaît que la répartition des modes de présentation de la référence dans le cadre de transactions effectuées avec des sujets schizophrènes partenaires s'établit en conformité avec les prédictions de notre modèle, sans qu'il n'y ait d'influence significative de la nature du sujet prenant le rôle de sujet partenaire. De façon plus précise, nous constatons que les fréquences d'émergence des modes de présentation analogique figuratif et descriptif émergent de façon privilégiée avec une très nette prépondérance du mode analogique figuratif (cf. partie 6.3.2.6).

Par ailleurs, en procédant aux comparaisons entre nos deux groupes en fonction de chaque mode de présentation, nous n'observons pas de différence qui soit statistiquement significative pour le mode de présentation descriptif (Khi-deux de croisement = 1,186 ;  $p = .276$ ), le mode de présentation analogique figuratif (Khi-deux de croisement = 1,505 ;  $p = .220$ ), le mode de présentation analogique restrictif (Khi-deux de croisement = 0,197 ;  $p = .657$ ), ou encore le mode de présentation mixte (Khi-deux de croisement = 0,035 ;  $p = .851$ ).

En cela, ces résultats viennent en opposition avec ceux obtenus dans le cadre de transactions établies avec des sujets schizophrènes ayant le statut de dirigeant. Pour rappel, ce type de transactions faisait état d'une fréquence d'émergence significativement plus élevée de transactions établies sur un mode de présentation de type descriptif chez les sujets schizophrènes par rapport aux sujets tout-venant ainsi qu'une fréquence d'émergence significativement plus élevée de transactions s'étayant sur un mode de présentation de type analogique figuratif chez les sujets tout-venant par rapport aux sujets schizophrènes.



Aussi, si nous disposons apparemment d'un premier point de divergence quant à l'accomplissement du processus de co-construction de la référence avec un sujet schizophrène en fonction du statut interactionnel qu'il occupe – et donc de la part qu'il joue dans l'initiation du processus – il convient de repousser nos interprétations à l'issue de l'analyse de nos différentes variables interactionnelles.

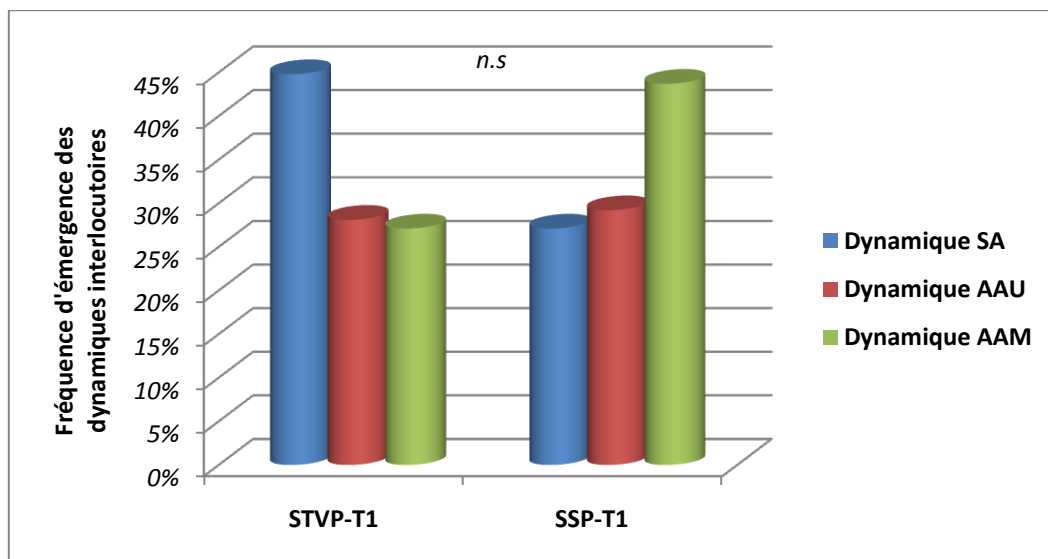
#### 8.4.2.2 Répartition en fonction des dynamiques interlocutoires

Nous nous proposons ici de comparer nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et de sujets schizophrènes (SSP-T1) en fonction des trois modalités de que comporte la variable « dynamique interlocutoire ». La répartition des différentes modalités est retranscrite au sein du tableau suivant, qui fait état des effectifs absolus et relatifs observés pour les différentes dynamiques interlocutoires de nos transactions :

	STVP-T1 (n=8)	SSP-T1 (n=8)	Total
Dynamique SA	43 (44,8%)	13 (27,1%)	56 (38,9%)
Dynamique AAU	27 (28,1%)	14 (29,2%)	41 (28,5%)
Dynamique AAM	26 (27,1%)	21 (43,7%)	47 (32,6%)
<i>Total</i>	96 (100%)	48 (100%)	144 (100%)

Tableau 6 : Répartition des différentes dynamiques interlocutoires des transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets.

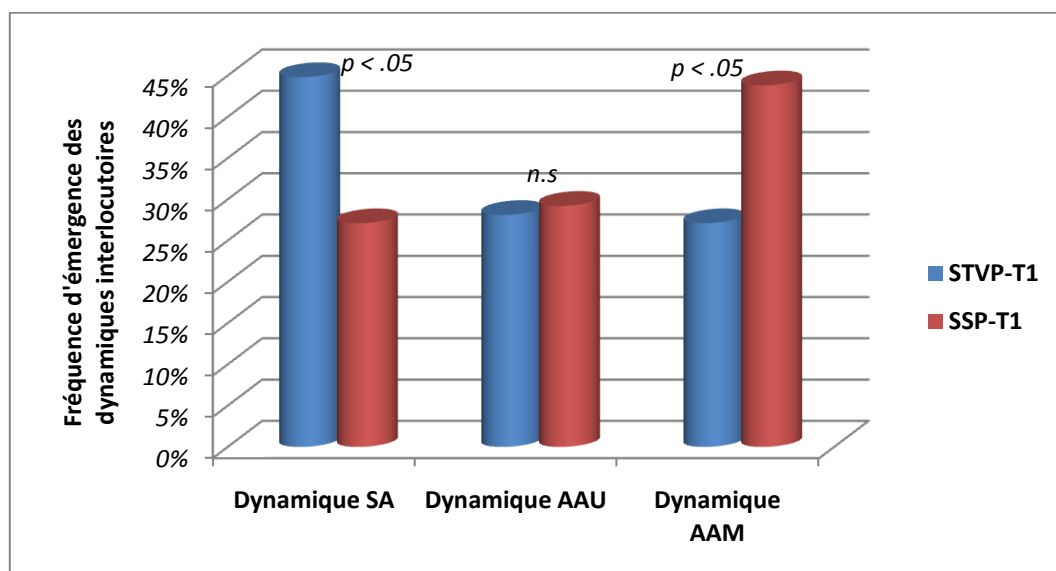
En comparant nos groupes de sujets schizophrènes (SSP-T1) à notre groupe de sujets tout-venants (STVP-T1), il n'apparaît pas de différence statistiquement significative en ce qui concerne la répartition des différents types de dynamique interlocutoire (Khi-deux de croisement = 5,316 ;  $p = .070$ ). La répartition d'ensemble des modes d'initiation de nos transactions en fonction du caractère pathologique de l'interlocuteur est représentée au sein du graphique suivant :



Graphique 3 : Répartition d'ensemble des différentes dynamiques interlocutoires des transactions au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et schizophrènes (SSP-T1).

A ne considérer que les chiffres, la différence entre nos deux distributions n'apparaît pas comme significative (Khi-deux de croisement = (5,316 ;  $p = .070$ ). Cependant, la représentation graphique semble faire état d'une différence, bien que non significative, dans les fréquences d'émergence des dynamiques sans alternance de mouvements et des dynamiques à alternance multiple. De surcroît, ces résultats n'apparaissent pas en parfaite conformité aux prédictions de notre modèle qui postule pour sa part en une répartition quasi-équivalente de chaque dynamique (cf . partie 6.3.3.6)<sup>250</sup>.

Au final, tout ceci nous invite à procéder à des comparaisons ciblées sur chaque modalité de notre variable. En procédant de la sorte, il est possible de constater une différence statistiquement significative entre nos deux groupes pour ce qui est des dynamiques sans alternance de mouvement (Khi-deux = 4,222 ;  $p < .05$ ), et à alternances multiples (Khi-deux = 4,043 ;  $p < .05$ ). Nous n'observons cependant pas de différence qui soit statistiquement significative pour ce qui est des dynamiques à alternance unique (Khi-deux = 0,17 ;  $p = .896$ ). Le graphique suivant retrace ces résultats :



Graphique 4 : Représentation des fréquences d'émergence de chaque dynamique interlocutoire des transactions en fonction du caractère pathologique ou non des sujets.

A l'issue de ces analyses, force est de constater que l'on observe significativement moins de transactions établies sur une dynamique interlocutoire de type sans alternance de mouvements lorsque le processus de co-construction de la référence s'élabore avec un interlocuteur schizophrène. Aussi, la fréquence d'émergence des dynamiques interlocutoires à alternances multiples est significativement plus élevée lorsque le processus de co-construction de la référence a lieu avec un interlocuteur schizophrène.

Au final, il apparaît donc une différence significative entre nos deux groupes concernant la mise en place des dynamiques interlocutoires, celles-ci reflétant l'étayage séquentiel du processus de

<sup>250</sup> Il n'y a cependant ici pas de contradiction avec les prédictions de notre modèle dans la mesure où celui-ci postule en une saturation faible de la part des modes de présentation (cf. partie 6.4.1) et que la répartition des modes de présentations diffère entre nos deux populations, bien que de façon non significative. Cela dit, il n'est pas impossible que d'autres paramètres expliquent ces variations.

co-construction de la référence, soit tant de formes de collaboration entre les interlocuteurs quant à la mise en place progressive de ce dernier. Au travers de ces formes de collaboration, les interlocuteurs se partagent la réalisation de différents processus d'accommodations entre les contenus perceptifs et les contenus linguistiques produits (cf. partie 6.3.3). Dans le cas d'une transaction référentielle avec un sujet schizophrène en position de partenaire, la dynamique impliquant le plus d'alternances dans la réalisation des processus d'accommodations (cf. partie 6.3.3.5) émerge de façon plus fréquente alors que dans le cas d'une transaction référentielle effectuée avec un sujet tout-venant en position de partenaire, la dynamique n'impliquant aucune alternance dans l'accomplissement des processus d'accommodation (cf. partie 6.3.3.3) émerge plus fréquemment.

#### 8.4.3 Initiative des interlocuteurs et effort cognitif

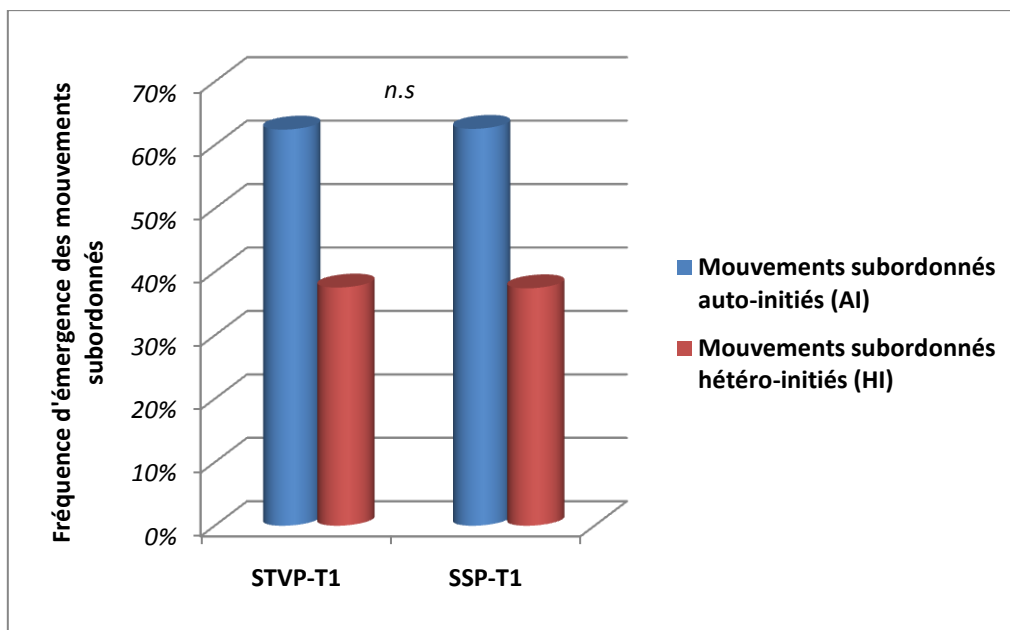
A présent, nous proposons de nous intéresser à l'évaluation de l'effort cognitif, d'abord dans sa dimension globale puis, dans sa dimension de répartition entre les interlocuteurs. Nous procéderons donc de la même manière que pour les études précédentes. Nos analyses porteront sur la quantification relative et absolue des mouvements subordonnés, d'abord de façon générale et ensuite, dans une distinction émise au regard de l'initiative des différents mouvements (c'est-à-dire au regard des mouvements auto-initiés vs mouvements hétéro-initiés).

Le tableau suivant a pour fonction de fournir quelques statistiques descriptives portant sur les différents types de mouvement subordonné en fonction de la nature des interlocuteurs :

	<b>STVP-T1 (n=8)</b>		<b>SSP-T1 (n=4)</b>	
	N (%) / $\bar{x} \pm DS$		N (%) / $\bar{x} \pm DS$	
Nombre de mouvements subordonnés	253 (100%)	2,64 ± 1,81	187 (100%)	3,90 ± 2,58
Mouvements auto-initiés (AI)	158 (62,45%)	1,65 ± 1,07	117 (62,57%)	2,44 ± 1,90
Mouvements hétéro-initiés (HI)	95 (37,55%)	0,99 ± 1,07	70 (37,43%)	1,46 ± 1,17

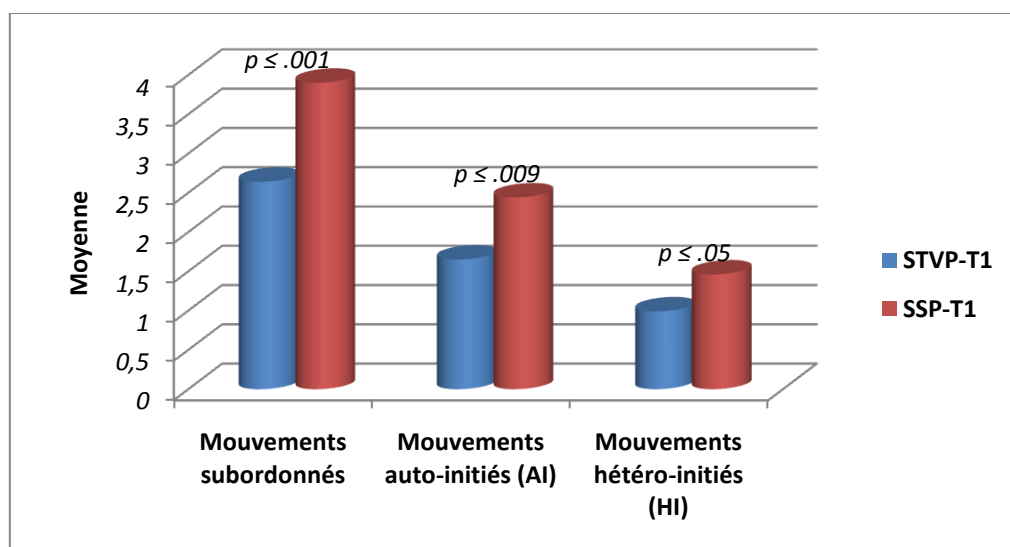
Tableau 7 : Effectifs et répartition du type de mouvement subordonné en fonction du caractère pathologique ou non des sujets

En procédant aux comparaisons de nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et de sujets schizophrènes (SSP-T1), nous ne constatons aucune différence qui soit significative en ce qui concerne la répartition des mouvements subordonnés auto-initiés et hétéro-initiés au sein des différentes transactions référentielles en fonction du caractère pathologique ou non des sujets (Khi deux de croisement = 0,001 ; p = .980). Plus que cela, les répartitions sont même quasi identiques. Le graphique suivant représente cette répartition :



Graphique 5 : Répartition d'ensemble des types de mouvement subordonné au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et schizophrènes (SSP-T1).

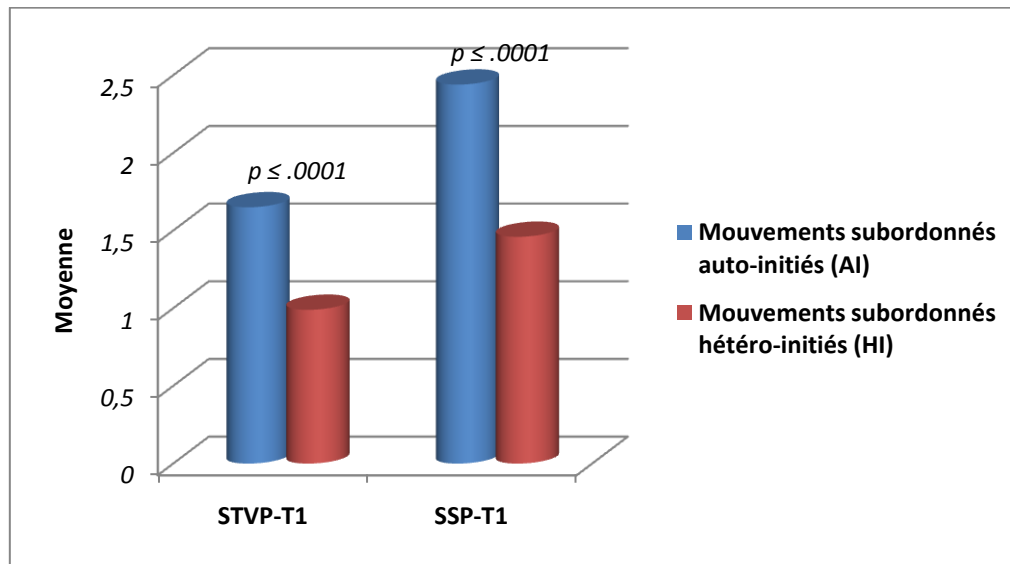
Concernant le nombre moyen de mouvements conversationnels subordonnés, nos analyses statistiques révèlent une différence significative entre nos deux groupes (T-test :  $t = -3,399$  ;  $p \leq .001$ ). Par ailleurs, une telle différence est aussi observée concernant le nombre moyen de mouvements auto-initiés (T-test :  $t = -2,682$  ;  $p \leq .009$ ) et le nombre moyen de mouvements hétéro-initiés (T-test :  $t = -2,336$  ;  $p \leq .05$ ). Dans chacun de ces trois cas, le nombre moyen de mouvements subordonnés est significativement plus important dans les transactions référentielles effectuées avec un interlocuteur schizophrène.



Graphique 6 : Nombre moyen de mouvements subordonnés observés au sein de nos groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et schizophrènes (SSP-T1).

En procédant maintenant aux comparaisons intra-groupes entre le nombre moyen de mouvements auto-initiés et le nombre moyen de mouvements hétéro-initiés, les transactions effectuées avec des

sujets schizophrènes font état d'une moyenne significativement plus élevée de mouvements subordonnés auto-initiés que de mouvements subordonnés hétéro-initiés (T-test :  $t = -5,832$  ;  $p \leq .0001$ ). De même, les transactions effectuées avec des sujets tout-venants suivent la même tendance et font état d'une moyenne significativement plus élevée de mouvements auto-initiés subordonnés que de mouvements subordonnés hétéro-initiés (T-test :  $t = -6,041$  ;  $p \leq .0001$ )



Graphique 7 : Nombre moyen de mouvements subordonnés auto-initiés vs hétéro-initiés par transactions pour les groupes de sujets tout-venants (STVP-T1) et schizophrènes (SSP-T1)

Au final, ces analyses nous montrent que les distributions des mouvements subordonnés entre nos deux groupes sont très proches. Aussi, le nombre moyen de mouvements subordonnés, de même que le nombre moyen de mouvements auto-initiés et de mouvements hétéro-initiés sont significativement plus élevés au sein des transactions référentielles effectuées avec un interlocuteur schizophrène. Par ailleurs, au sein des transactions réalisées avec des sujets schizophrènes comme avec des sujets tout-venants, le nombre moyen de mouvements auto-initiés est significativement supérieur au nombre moyen de mouvements hétéro-initiés.

Ainsi, les seules différences qui soient significatives entre nos deux groupes de sujets concernent les nombres moyens de mouvements subordonnés, auto-initiés et hétéro-initiés, tous étant significativement plus élevés dans le cadre de transactions référentielles effectuées avec des sujets schizophrènes. Pour le reste, rien ne distingue nos deux groupes. C'est donc uniquement quant à l'effort global qu'une distinction peut être émise entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes. Pour ce qui est du partage de l'effort cognitif, nos groupes présentent une tendance similaire qui correspond au fait que l'initiative de mouvements subordonnés est significativement plus à la charge de l'interlocuteur ayant le statut de sujet dirigeant. Ces résultats sont par ailleurs comparables à ceux observés au sein de nos groupes de sujets tout-venants au sein des études précédentes.

## 8.5 Conclusion et discussion

En résumé de cette étude, il convient avant tout de souligner que nous n'observons que peu de différences statistiquement significatives entre notre groupe de sujets tout-venants et notre groupe de sujets schizophrènes. Par exemple, la répartition des fréquences d'émergence des modes de présentation de la référence dans le cadre de transactions effectuées avec des sujets schizophrènes partenaires est très proche de celles effectuées avec des sujets tout-venants partenaires ( $p = .629$ ). Par ailleurs, le fait que l'on observe au sein de chaque distribution une expression privilégiée des modes analogique figuratif et descriptif sur les deux autres modes avec une très nette prévalence du mode analogique descriptif colle tout à fait avec les prédictions que l'on pourrait établir au sein de notre modèle (cf. chapitre 6.3.2.6). Aussi, l'analyse des distributions des fréquences d'émergence des dynamiques interlocutoires ne fait pas état d'une différence qui soit significative entre nos deux groupes ( $p = .070$ ). De même, les distributions reflétant le partage de l'effort cognitif ne font pas état d'une quelconque influence significative de la nature du sujet ayant le statut de sujet partenaire sur la forme des distributions ( $p = .980$ ). Plus précisément, pour chacune des distributions, nos résultats font état d'un nombre de mouvements subordonnés auto-initiés significativement supérieur au nombre de mouvement hétéro-initiés ( $p \leq .0001$  pour chacun des groupes). En dehors du fait que cela souligne une initiation de mouvements subordonnés significativement plus à la charge de l'interlocuteur dirigeant, et donc d'un effort cognitif significativement plus à sa charge, nous relèverons le fait que ces données reflètent la même tendance que celles obtenues dans le cadre d'une transaction référentielle effectuée avec un sujet tout-venant (cf. parties 7.4.3 et 7.5.3).

Somme toute, la seule différence significative observée d'emblée entre nos deux groupes concerne le nombre moyen de mouvements subordonnés, ce dernier reflétant l'effort cognitif global qui apparaît ici comme significativement plus élevé au sein des transactions référentielles effectuées avec des sujets schizophrènes ayant le statut de partenaire. Et à bien y regarder, ce résultat s'explique au vu de la différence que nous avons relevé concernant la fréquence significativement plus élevée de dynamiques interlocutoires à alternances multiples au sein du groupe de sujets schizophrènes ( $p < .05$ ) et des prédictions de notre modèle sur le nombre de mouvements subordonnés que sature ce type de dynamique (cf. partie 6.3.3.6). En fonction de ces dernières, le nombre de mouvements subordonnés saturés par une dynamique à alternances multiples est significativement supérieur au nombre de mouvements subordonnés saturés par une dynamique sans alternance de mouvement ( $p < .0001$ ), ce dernier type de dynamique étant constaté comme significativement plus fréquent au sein de notre groupe de sujets tout-venants ( $p < .05$ ). Ainsi, les dynamiques à alternances multiples sont celles qui impliquent le plus de mouvements subordonnés ayant trait à l'émergence de propriétés du référent (ou du référent médian) alors que les dynamiques sans alternance de mouvements sont celles qui en impliquent le moins.

En envisageant ainsi l'effort cognitif global comme conséquence de la fréquence d'émergence significativement plus ou moins élevée de chaque dynamique interlocutoire, cet indice interactionnel apparaît comme le seul facteur discriminant nos deux groupes. Comme nous l'avons déjà souligné, chaque dynamique interlocutoire reflète notamment une certaine organisation séquentielle, une certaine forme de collaboration entre les interlocuteurs, dans l'émergence des propriétés des référents (ou des référents médians) des transactions. Dans cette logique, les

résultats de cette étude ne soulignent donc qu'une différence concernant la fréquence de la mise en place de certaines formes de collaboration co-établies par les interlocuteurs. Lorsque l'interlocuteur partenaire présente une schizophrénie, la forme de collaboration la moins heuristique apparaît de façon privilégiée alors que lorsque l'interlocuteur partenaire est un sujet tout-venant, c'est la forme la plus heuristique qui prévaut.

Pour autant, cette unique différence n'apparaît pas comme suffisante pour statuer ici sur la caractérisation d'un trouble de la référence. Bien au contraire, la proximité entre les résultats obtenus par nos deux groupes nous incite à poser la conclusion inverse. Et par là, cette nouvelle étude nous livre une information importante quant au rapport entre trouble de la référence et initiation de la transaction référentielle. En effet, alors que les précédentes études réalisées faisaient état d'un trouble de la référence chez nos sujets schizophrènes, notre dernière étude, se distinguant des premières par l'unique changement de statut interactionnel du sujet schizophrène, ne nous fait pas constater la présence d'un tel trouble.

Au travers de ces résultats, nous disposons d'éléments en faveur de l'hypothèse en vertu de laquelle l'initiation du processus de co-construction de la référence constitue une condition nécessaire à l'expression du trouble et donc, une composante essentielle du contexte d'accomplissement de ce dernier. Nous noterons par ailleurs que cette caractéristique de l'émergence des troubles a déjà été relevée au sein d'autres travaux relatifs à l'interlocution schizophrénique (Musiol, 2002 ; Verhaegen et Musiol, 2009)<sup>251</sup>. Tel que le notent les auteurs de ces recherches, ce contexte d'initiation de la transaction par le sujet schizophrène est non seulement susceptible d'étayer des processus défectueux appréhendables en termes de déficit de la planification de l'action mais s'avère surtout heuristique à l'épreuve des dysfonctionnements affectant certains processus cognitifs complexes ayant trait au maintien de la rationalité (Verhaegen et Musiol, 2009). Grâce à notre méthodologie de type pragmatique expérimentale, nous disposons de l'avantage de pouvoir manipuler le paramètre « initiation » au travers du statut du sujet et donc, de le traiter en tant que variable indépendante opérationnalisable dans le cadre d'une situation interactionnelle contrôlée.

Concernant le trouble de la référence à proprement parler, le rapport que nous avons soulevé entre initiation du processus de co-construction dialogique de la référence et trouble de la référence laisse supposer qu'au sein du trouble de la référence tel que nous l'avons circonscrit (cf. partie 7.6.1), le défaut aurait plus trait à l'initiation qu'à l'exploitation de la forme logique sous-jacente à un mode de présentation donné. A considérer cette hypothèse, le trouble de la référence correspondrait plus à une déficience de l'initiation d'un mode de présentation dont la figure logique sous-jacente serait plus couteuse à mettre en place plutôt qu'à un défaut dans l'exploitation dynamique (c'est-à-dire séquentielle) des contraintes interactionnelles corollaires à l'étayage du processus de co-construction de la référence.

Cela dit, notre modèle présupposant en une saturation faible du mode de présentation sur les dynamiques interlocutoires (cf. partie 6.4.1), les résultats obtenus au travers de nos différentes variables interactionnelles ne permettent pas de statuer sur un éventuel défaut de l'exploitation

---

<sup>251</sup> Au sein de ces travaux, est notamment mis en avant le fait que les discontinuités de type décisives observées chez les sujets schizophrènes ne s'expriment que dans le cadre de transactions conversationnelles auto-initiées.

dynamique de la forme logique du mode de présentation (c'est-à-dire le partage de son développement séquentiel par les interlocuteurs). Mais ce point constitue d'ores et déjà une piste susceptible de nous en apprendre un peu plus sur le trouble de la référence à l'œuvre chez les sujets schizophrènes, de même que sur le processus de co-construction de la référence. Dans une telle démarche, il ne s'agit donc plus de s'en tenir aux propriétés logiques des modes de présentation mais plutôt aux propriétés logiques de la dynamique séquentielle des modes de présentation. Et à ce titre, le recours à des modèles formels permettant de représenter le développement conjoint du processus de co-construction de la référence en fonction d'une figure logique donnée s'avère des plus à propos et apparaît *de facto* comme l'étape prochaine de notre programmation générale de l'étude du processus de co-construction de la référence.



---

**SECTION 4 :**  
**Conclusion, discussion et perspectives**

---

## **Chapitre IX : Quelques apports de cette recherche comme fondement d'une programmation d'étude du processus de co-construction dialogique de la référence dans ses aspects normaux et pathologiques**

*Plan du chapitre :*

9.1 Conclusions et apports de cette recherche

9.2 Limites et perspectives

## Chapitre IX : Quelques apports de cette recherche comme fondement d'une programmation d'étude du processus de co-construction dialogique de la référence dans ses aspects normaux et pathologiques

### 9.1 Conclusions et apports de cette recherche

Au travers de ce travail, nous nous sommes proposés d'examiner les concepts de référence et de trouble de la référence au regard de l'aspect dynamique, interlocutoire, du processus de co-construction dialogique de la référence.

En Psychologie, la littérature sur ce point est assez riche et fait état de certains aspects interactionnels propres au partage par les interlocuteurs de la réalisation du processus auquel nous nous intéressons. Cependant, majoritairement voire quasi-exclusivement, les travaux effectués sont conçus au sein du cadre que propose le modèle collaboratif de la référence (Clark et Wilkès-Gibbs, 1986 ; Wilkès-Gibbs et Clark, 1992 ; Clark, 1996 ; Clark et Bangerter, 2004). Non sans présenter certains intérêts, ce modèle comporte néanmoins de nombreuses limites, principalement pour ce qui relève du plan théorico-méthodologique (cf. chapitre 1). Ainsi, si l'absence d'une théorie de la communication ne constitue pas forcément une lacune, l'usage exclusif d'une théorie de l'action conduit à la non prise en compte de composantes interlocutoires fondamentales telles que les structures ou les actes de langage. Tel que nous l'avons développé théoriquement et empiriquement, ces éléments sont pourtant de la plus haute importance dans la réalisation des transactions conversationnelles, les uns reflétant l'organisation de l'interaction, les autres constituant une matrice dont les contraintes permettent l'articulation des aspects actionnels et représentationnels des productions linguistiques émises par les interactants.

C'est la raison pour laquelle, ne pouvant nous satisfaire des propositions du modèle collaboratif, nous avons opté pour une alternative intéressante consistant en la reproduction de l'expérience princeps ayant donné lieu à l'élaboration du modèle collaboratif combinée à l'emploi d'une méthodologie permettant l'appréhension des aspects structurels, actionnels et représentationnels des interactions verbales. A ce titre, notre recherche intègre pleinement le programme scientifique de pragmatique expérimentale (Noveck et Sperber, 2004 ; 2007). Quant au procédé d'analyse, c'est au sein du cadre que propose l'approche pragmatique en psychologie que s'inscrit notre démarche (Bernicot, Trognon, Musiol et al., 2002 ; Musiol et Trognon, 2000).

Tel que l'on pouvait s'y attendre, les résultats obtenus au travers de notre étude contrastent avec les propositions du modèle collaboratif (cf. chapitre 6), mettant en exergue la mise en place du processus de co-construction dialogique de la référence essentiellement sur un mode binaire (cf. partie 6.3.1), ainsi que l'existence de quatre modes de présentation de la référence dont la forme logique respective conditionne différentes expressions du processus (cf. partie 6.3.2) et enfin, un développement de la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian) en fonction de trois dynamiques interlocutoires distinctes (cf. partie 6.3.3), chaque dynamique reflétant une forme de collaboration spécifique mise en place par les interlocuteurs.

Aussi, dans la mesure où le modèle collaboratif est en partie insensible à l'ensemble des différentes caractéristiques dégagées, celui que nous avons établi apparaît plus heuristique quant à

notre compréhension du processus de co-construction de la référence. En parallèle, son potentiel a pu être éprouvé en ce qu'il permet de dégager une saturation faible des modes de présentation sur les dynamiques interlocutoires, ou encore de procéder en une analyse quantifiée de l'effort cognitif global développé par les interlocuteurs et donc, en une évaluation du potentiel heuristique des différents modes de présentations et dynamiques interlocutoire. De plus, notre modèle permet aussi d'opérer en une quantification du partage de l'effort cognitif entre les interlocuteurs. Par là, le modèle que nous avons développé dispose d'un double potentiel heuristique, d'une part en nous renseignant sur les propriétés du processus de co-construction de la référence, et d'autre part en constituant un outil des plus intéressants quant à l'analyse de variations de différents paramètres interactionnels pouvant influencer sur le processus de co-construction de la référence.

C'est notamment dans cette logique qu'il a été décidé de prendre pour objet d'étude le concept de trouble de la référence tel qu'il est susceptible de pouvoir s'exprimer en interaction verbale pathologique, et plus particulièrement en interaction verbale de type schizophrénique. Si ce choix est étayé par de nombreuses études faisant état de l'intérêt de l'étude des troubles du langage et de son usage chez les schizophrènes, il l'est plus spécifiquement au regard de différents travaux pointant chacun à leur manière un trouble de la référence chez les schizophrènes (Rochester, Martin et Thurston, 1977 ; Cohen, 1978 ; Rochester et Martin, 1979 ; Hoffman, Hogben, Smith, et al., 1985 ; Harrod, 1986 ; Andreasen et Grove, 1986 ; Docherty, Schnur, et Harvey, 1988 ; Harvey et Sperper, 1990 ; André-Joris, 1992 ; Pachoud, 1996 ; Foudon, Reboul, Sabatier, et al., 2006 ; Rubino, D'agostino, Sarchiola, et al., 2009), trouble qui est parfois envisagé comme une dimension stable de la pathologie (Docherty, Cohen, Nienow, et al., 2003) voire même, comme critère de prédictibilité de cette dernière (Harvey, Weintraub, et Neale, 1982 ; Docherty, 1995 ; Docherty et Gottesman, 2000).

Procédant à l'encontre des approches qui opèrent en un abord statique du trouble de la référence, nous considérons pour notre part que l'appréhension pertinente d'un trouble ne peut se faire qu'au sein d'une interaction verbale, en tant que matrice d'expression naturelle des comportements (Trognon et Musiol, 1996) et donc, comme surface réfléchissante des symptômes. Dans cette optique, le caractère dynamique du trouble de la référence apparaît comme une nécessité dans la saisie du phénomène, saisie dont le corollaire consiste en la circonscription de ses différents contextes d'accomplissement. Sur le plan méthodologique, cela renvoie à l'analyse des variations quantitatives des variables interactionnelles propres au processus de co-construction de la référence et mises en évidence au préalable par notre modèle.

Dans cette logique, la première étude que nous avons réalisée met en évidence plusieurs variations significatives dans l'établissement du processus de co-construction de la référence en interaction verbale schizophrénique (cf. chapitre 7). Aussi, si les comparaisons des performances générales obtenues à la tâche expérimentale suffisent à postuler en un trouble de la référence, conçu de façon statique (cf. partie 7.4.1), nos analyses fournissent quant à elles des critères dynamiques de définition du trouble de la référence (cf. partie 7.6.2). Par ailleurs, en associant nos résultats aux étayages théoriques de nos variables interactionnelles émis lors du développement de notre modèle, il nous a été possible de proposer une interprétation intégrative de nos résultats au regard d'une épistémologie de la cognition telle que celle de la théorie de la modularité massive (Nesse, 2000 ; Sperber, 2002 ; 2005 ; Carruthers, 2003 ; 2006 ; Barrett et Kurzban, 2006). Par là, nous

nous proposons de remettre au goût du jour, tout en la précisant, l'hypothèse esquissée il y a maintenant plus de trente ans par Rochester et Martin (1979 : 173) selon laquelle les troubles de la référence chez les schizophrènes impliquent des processus de hauts niveaux.

Au travers de la conception de l'architecture cognitive que nous avons adoptée, la description générale des processus cognitifs impliqués souligne le décalage produit dans l'interaction tout en insistant sur le caractère adaptatif du comportement mis en place par le sujet schizophrène (cf. partie 7.6.1). Ainsi, la cognition schizophrénique procéderait en une mobilisation des ressources cognitives en faveur des besoins les plus impérieux de l'interaction, mais au détriment de processus plus heuristiques quant à la réussite du macro-objectif de l'interaction, à savoir la co-construction de la référence. Privilégiant une « économie cognitive de l'instant » ne permettant pas la mise en place du mode de présentation de la référence le plus fréquemment utilisé par les sujets tout-venants mais aussi le plus coûteux sur le plan de l'allocation des ressources cognitives<sup>252</sup>, la contrepartie de ce type de fonctionnement cognitif aurait pour conséquence un effort cognitif global significativement plus intense qu'en conversation avec un interlocuteur tout-venant et de surcroît, significativement plus à la charge de l'interlocuteur tout-venant.

En cela, nos conclusions fournissent une contribution à la discussion de l'hypothèse en vertu de laquelle la manifestation du trouble ou du symptôme dans l'interlocution peut être envisagée comme l'effet de stratégies adaptatives défectueuses sur le plan de la réussite de la communication mais efficaces sur le plan du maintien de l'interaction verbale (Musiol et Trognon, 1999 ; Musiol, 2002 ; Musiol et Rebuschi, 2007). Au sein de notre étude, le caractère adaptatif est mis en évidence non seulement au travers de la mobilisation des ressources cognitives en faveur des processus permettant le maintien et la régulation de l'échange social mais aussi, au travers de son corollaire interactionnel qui consiste en l'appui de la part du sujet schizophrène sur le sujet tout-venant. Prenant à sa charge une part significativement plus importante dans l'initiation de mouvements subordonnés permettant la négociation des propriétés du référent (ou du référent médian), l'interlocuteur tout-venant produit une stratégie d'ajustement qui lui confère une fonction de béquille cognitive permettant le bon établissement du processus de co-construction de la référence. Aussi, bien que ce type de stratégie soit constitutif de la structure dynamique du trouble, son intérêt s'avère des plus certains sur le plan pratique, notamment dans la perspective d'une clinique de l'efficacité cognitive (Musiol, Trognon, Coulon et Bocéran, 2006). A ce titre, l'analyse approfondie de ce type de stratégie apparaît d'ores et déjà comme une piste prometteuse.

Par ailleurs, à considérer que la désorganisation pathologique s'installe selon un ordre bien établi, d'après lequel le nouveau périclisse l'ancien, le complexe avant le simple (Reuchlin, 1991 ; Pewzner, 1995), nos résultats apparaissent comme susceptibles de participer au projet évolutionniste en nous renseignant sur les propriétés archaïques de la cognition. Aussi, au vu de conceptions récentes de la cognition combinant les propositions respectives de la modularité massive et celles de la dualité des systèmes mentaux (Mercier et Sperber, 2009), la mobilisation privilégiée des ressources en faveur des heuristiques cognitives permettant le maintien et la régulation de l'échange social laisse conjecturer sur son appartenance au système le plus automatisé

---

<sup>252</sup> Pour rappel, il s'agit du mode de présentation analogique figuratif dont la présentation générale est effectuée au sein de notre partie 6.3.2.3. Son étayage au regard de la théorie de la modularité massive est réalisée dans notre partie 7.6.1.

et le moins coûteux sur le plan cognitif<sup>253</sup>. Selon Stanovich (2004), ce système serait plus au service de l'espèce que de l'individu et serait tributaire de contraintes génétiques impliquant des règles de la forme : dans une situation X, accomplir Y. Son caractère rigide, automatisé et généralement non conscient lui conférerait un archaïsme antérieur au second système, pour sa part contrôlé, conscient, lent, faillible et dont le fort potentiel inhibiteur permettrait sur le plan adaptatif une primauté des besoins de l'individu, notamment au travers de l'établissement de solutions alternatives aux automatismes du premier système. Ainsi, ces arguments rejoignent certaines conclusions de travaux antérieurs pointant l'antériorité relative des processus de régulation et du maintien de l'échange social sur une échelle chronologique d'apparition phylogénétique (Musiol, 2004 ; Musiol et Rebuschi, 2007). Par ailleurs, ils contribuent à la thèse en vertu de laquelle l'étude des heuristiques cognitives spécifiques du langage humain constitue essentiellement l'objet de la pragmatique (Sperber et Origgi, 2005).

Notre seconde étude concernant le trouble de la référence prend comme objet d'étude la relative stabilité du trouble en fonction de l'intensité symptomatologique de la pathologie schizophrénique. C'est à ce titre que notre tâche expérimentale a été réitérée auprès de sujets schizophrènes stabilisés et non stabilisés. Au final, en dépit de performances générales à la tâche expérimentale soulignant l'absence de trouble de la référence pour les sujets schizophrènes stabilisés, notre conception dynamique du trouble met en évidence la présence d'un trouble de la référence chez les sujets schizophrènes, sans influence du caractère stabilisé de leur symptomatologie. Disposant de résultats présentant une tendance similaire entre nos groupes de sujets schizophrènes non stabilisés et stabilisés, les interprétations effectuées pointent l'implication de processus cognitifs similaires sous-tendant l'expression dynamique du trouble. Par là, il semblerait que la manifestation de ces processus cognitifs soit imperméable à la rémission symptomatologique de la schizophrénie.

Cette mise au jour du caractère stable du trouble de la référence chez nos sujets schizophrènes apparaît comme une trouvaille des plus intéressantes et appelle à de nombreuses interrogations. Nous noterons notamment la question de savoir si les autres sous-types cliniques de la schizophrénie présentent aussi un trouble de la référence, d'une forme similaire ou non à celui que nous avons dégagé. Dans la même logique, il convient de s'interroger sur la possibilité que le trouble de la référence puisse constituer une caractéristique prodromique de la schizophrénie, voire d'un sous-type clinique de schizophrénie. Enfin, si tout ceci concerne essentiellement le diagnostic évolutif de la schizophrénie, les rapports entre médication et trouble de la référence apparaissent comme une piste à ne pas négliger.

La dernière étude réalisée se propose d'approfondir notre compréhension du trouble de la référence en se centrant sur le rapport entre initiation du processus de co-construction de la référence et

---

<sup>253</sup> Par opposition à un second système (cf. partie 4.3.2.2), pour sa part lent, consciemment contrôlé, plus coûteux sur le plan des ressources cognitives et dont la fonction permettrait de suivre des règles normatives pouvant outrepasser les raccourcis pris par le premier système (Evans, 2003 ; Egidi, 2007 ; Evans et Frankish, 2009). Il convient par ailleurs de noter que, de même que les différents modules seraient en compétition pour l'allocation de ressources cognitives, une concurrence similaire existerait entre les deux systèmes de raisonnement humain.

trouble de la référence. Dans cette démarche, la passation de la tâche expérimentale a été effectuée auprès de sujets schizophrènes prenant désormais le statut de partenaire, les transactions étant initiées par l'expérimentateur. Au sein de ce nouveau cadre expérimental, nos résultats soulignent l'absence de trouble de la référence ainsi qu'une différence significative dans la fréquence d'émergence des dynamiques interlocutoires, la moins heuristique<sup>254</sup> s'exprimant de façon privilégiée en interaction verbale schizophrénique et la plus heuristique<sup>255</sup>, en interaction verbale avec les sujets tout-venants. Sans pour autant refléter un trouble de la référence, tout du moins tel que nous l'avons préalablement défini, ces résultats laissent supposer que le trouble aurait plutôt trait à un défaut quant à l'initiation du processus de co-construction de la référence plutôt qu'à un défaut dans l'exploitation dynamique (c'est-à-dire séquentielle) des contraintes interactionnelles corollaires à l'étayage du processus de co-construction de la référence. Au regard de ces résultats, l'initiation du processus de co-construction de la référence par le sujet schizophrène apparaît comme un élément constitutif du contexte d'émergence du trouble de la référence.

Cela dit, un abord plus pertinent de la question consisterait à s'interroger sur les modalités d'exploitation dynamique de la figure logique inhérente à un mode de présentation donné. Bien que le format actuel de notre modèle ne permette pas d'accomplir cet objectif, le recours à des modèles formels issus de la philosophie analytique devrait nous permettre de surmonter cet écueil technique. A considérer des recherches dans ce sens, l'accès aux propriétés logiques de la dynamique séquentielle des modes de présentation devrait nous fournir des éléments de compréhension supplémentaires concernant l'établissement conjoint du référent.

D'un point de vue plus général, ces conclusions soulignent l'intérêt d'une approche de type pragmatique expérimentale. Bien évidemment, l'analyse d'un processus dans le cadre d'une interaction orientée vers la tâche, c'est-à-dire sur laquelle pèsent des contraintes cognitives qui diffèrent *a priori* de celles des conversations casuelles (cf. partie 6.1.1.2) peut nous être opposée. Néanmoins, ce réductionnisme délibéré peut s'avérer être un atout, notamment pour ce qui relève de la manipulation de certaines contraintes interactionnelles et / ou cognitives, tel que nous l'avons montré pour l'initiation des transactions. En effet, alors que différentes études pointent le rapport entre initiation d'une transaction et émergence interactionnelle d'un trouble pragmatique (Verhaegen et Musiol, 2009), la possibilité de pouvoir manipuler ce paramètre apparaît comme étant d'un intérêt des plus certains. Dans notre perspective, cet intérêt est à concevoir dans le cadre d'une réflexion générale sur l'entretien diagnostique. En effet, à considérer l'émergence de certains troubles interactionnels uniquement dans le cadre de transactions auto-initiées, l'asymétrie constitutive de l'entretien clinique (Grossen, 1992) peut se révéler opaque à leur mise en évidence. A cet égard, la manipulation de contraintes pesant sur l'interaction permettant d'instaurer le patient en position d'initiateur de certaines transactions peut s'avérer fortement heuristique sur le plan diagnostique. D'un point de vue scientifique, la validité du critère s'en retrouverait renforcée, le critère diagnostique n'étant plus l'affaire de la subjectivité du clinicien mais plutôt celle de l'intersubjectivité s'exprimant au sein de la dyade clinicien-patient. Si tout cela ne relève cependant

---

<sup>254</sup> Il s'agit de la dynamique interlocutoire à alternances multiples (cf. partie 6.3.3.5) qui, conformément à notre modèle, a pour corollaire un nombre de mouvement subordonnés significativement supérieur aux deux autres dynamiques (cf. partie 6.3.3.6).

<sup>255</sup> Cela concerne la dynamique sans alternance de mouvements (cf. partie 6.3.3.3) pour laquelle notre modèle postule un nombre significativement inférieur de mouvements subordonnés (cf. partie 6.3.3.6).

que de simples conjectures, les retombées susceptibles de découler de telles perspectives ne peuvent qu'inciter à engager des recherches dans ce sens.

## 9.2 Limites et perspectives

En dehors des différents apports que fournit notre travail, il convient aussi de souligner les principales limites que ce dernier comporte. Parmi celles-ci, nous noterons d'abord quelques critiques d'ordre général, et pouvant donc s'appliquer à l'ensemble des études réalisées.

A cet égard, nous relèverons tout d'abord le fait que les effectifs de nos échantillons ne soient pas de tailles plus importantes, principalement en ce qui concerne nos études 3 et 4. Ayant surtout procédé à un échantillonnage privilégiant la qualité des individus au détriment de sa quantité, ce dernier aspect apparaît néanmoins comme une condition complémentaire et nécessaire à l'élaboration de conclusions hautement généralisables. C'est pourquoi il convient de pallier cette lacune lors de recherches ultérieures.

Aussi, nous soulignerons le fait que notre modèle, dans sa conception actuelle, présente certaines limites relatives à la circonscription des processus inférentiels corollaires au développement dynamique du processus de co-construction de la référence. Tel que nous l'avons souligné auparavant (cf. partie 6.4.2), bien que ce point constitue bien plus un problème d'ordre technique plutôt qu'un écueil résultant du potentiel de notre modèle, surmonter cet obstacle s'avère nécessaire à une meilleure compréhension de l'établissement du phénomène que nous nous proposons d'étudier. C'est la raison pour laquelle de futures recherches sur ce point s'avèrent nécessaires.

D'ailleurs, c'est à peu près dans le même ordre d'idée qu'un perfectionnement technique se doit aussi d'être accompli pour ce qui est de la mise au jour de l'exploitation dynamique de la forme logique des différents modes de présentation tel que son partage se réalise entre les interlocuteurs. Comme nous l'avons signalé au préalable, l'intégration de modèles formels issus de la philosophie analytique constitue le recours le plus probable. Le choix de celui-ci, notamment relatif à son potentiel heuristique ainsi qu'à son applicabilité, apparaît comme une piste à ne pas négliger pour la suite de nos recherches.

Par ailleurs, d'autres remarques concernent plus spécifiquement certaines des études réalisées. Nous noterons à cet égard que le cas de notre seconde recherche – c'est-à-dire la première portant sur le trouble de la référence – ne porte que sur des sujets schizophrènes de sous-type clinique paranoïde. Aussi, bien qu'ayant argumenté en faveur de ce choix (cf. partie 7.2.3.1), ce paramètre constitue une limite quant à la portée de nos résultats. Dans le cadre de futures études, il serait intéressant de pouvoir disposer d'échantillons de sujets présentant par exemple un diagnostic de schizophrénie désorganisée ou indifférenciée ou encore, un échantillon de sujets présentant un autre type de psychose. Dans une telle perspective, il serait possible de pouvoir discuter des rapports pouvant exister entre trouble de la référence et schizophrénie voire entre trouble de la référence et psychose. En effet, tel que nous l'avons déjà remarqué, dans la mesure où la référence exprime un certain rapport au monde (Benveniste, 1974) et la co-construction dialogique de la référence un certain



rapport à l'autre, il y a fort à parier de ce que l'étude de ce phénomène peut apporter à la compréhension des psychoses dont l'altération à la réalité constitue un des critères descriptifs majeurs sur le plan clinique (Freud, 1924 ; Widlöcher, 1991 ; Dubor, 1993 ; Pedinielli et Gimenez, 2002), si ce n'est le critère majeur.

Concernant notre étude interrogeant le caractère potentiellement stable du trouble de la référence, nous relèverons qu'il aurait été préférable de pouvoir disposer des mêmes sujets en phase aiguë puis en période de stabilisation. Procédant de la sorte, c'est tout l'avantage d'une méthodologie longitudinale qui pourrait s'offrir à nos conclusions. Dans notre cas, la pertinence de la discussion autour de la stabilité désormais supposée du trouble de la référence s'en verrait renforcée. Par ailleurs, dans une telle démarche évolutive, la prise en compte de paramètres concernant l'influence de la médication au travers de la circonscription des molécules psychotropes susceptibles d'agir sur le trouble constituerait une piste de toute importance.

Au final, nos différentes conclusions, associées à leurs limites et aux perspectives offertes par des recherches ultérieures surmontant les lacunes relevées, constituent l'amont d'une programmation générale d'étude du processus de co-construction de la référence ainsi que du trouble de la référence.

A terme, la visée des recherches conçues dans le cadre de cette programmation se veut essentiellement pratique et concerne notamment le diagnostic de la schizophrénie. Au regard du développement que nous venons d'effectuer, des retombées seraient envisageables tant au niveau de la caractérisation du trouble de la référence en tant qu'éventuel critère symptomatologique, qu'au niveau des techniques diagnostiques et donc, des stratégies d'émergence et de mise au jour du trouble.

D'autre part, il n'est pas exclu que des travaux ultérieurs dans le domaine puissent contribuer à une réflexion sur la prise en charge clinique des patients. En effet, bien que consistant en une interaction médiatisée par un support matériel, le format d'échange que nous avons dépeint n'implique pas moins un processus pragmatique permettant la co-construction de réalités psychologiques partagées par les interlocuteurs. Engagés dans un contrat de communication en partie explicité au travers de la consigne<sup>256</sup>, les interlocuteurs s'expriment au sein d'une morphologie interactionnelle susceptible de présenter certains atouts fonctionnels parmi lesquels il est possible de supposer une influence sur les mécanismes d'intercompréhension. En cela, l'analyse plus approfondie de ces éléments peut s'avérer riche d'informations sur la façon de pouvoir surmonter certaines difficultés de communication que rencontreraient les patients schizophrènes.

---

<sup>256</sup> Parmi les éléments implicites, nous avons notamment postulé en une levée partielle de l'ambiguïté portant sur la force illocutoire de l'acte directeur de l'intervention directrice initiatrice de la transaction référentielle ainsi qu'une saturation du contexte d'incertitude forçant plus qu'à l'habitude une intercompréhension par défaut (cf. partie 6.1.1.2 pour un développement plus substantiel).

## BIBLIOGRAPHIE

Adolphs, R. (2003). Cognitive Neuroscience of human social behavior. *Nature Reviews Neuroscience*, 4, 165-178

A.E.P.U., A.N.O.P., S.F.P. (1996). *Code de déontologie de psychologues*.

Agar, M. (1985). Institutional discourse. *Text*, 5, (3), 147-168

Aleman, A., Hijman, R., De Haan, E., et al. (1999). Memory impairment in schizophrenia : a meta-analysis. *American Journal of Psychiatry*, 56, 1358-1366

Allen, H.A., et Frith, C.D. (1983). Selective retrieval and free emission of category exemplars in schizophrenia. *British Journal of Psychology*, 74, 481-490

Anderson, A.H., Bader, M., Bard, et al. (1991). The HCRC Map Task corpus. *Language and Speech*, 34, 351-366

André-Joris, A. (2000). Histoire de l'approche discursive et mise en pratique de l'approche pragmatique. In M. Musiol., et A. Trognon (Eds.) *Eléments de psychopathologie cognitive : le discours schizophrène* (pp. 65-114). Paris : L'Harmattan

Andreasen, N.C. (1979a). Thought, language and communication disorders. I - Clinical assessments definition of terms, and evaluation of their reliability. *Archives of General Psychiatry*, 36, 1315 – 1324

Andreasen, N.C. (1979b). Thought, language and communication disorders. II - Diagnostic significance. *Archives of General Psychiatry*, 36, 1325 – 1330

Andreasen, N.C. (1982). Negative symptoms in schizophrenia. *Archives of General Psychiatry*, 39, 784-788

Andreasen, N.C., et Grove, W.M. (1986). Thought, language and communication in schizophrenia : Diagnosis and prognosis. *Schizophrenia Bulletin*, 12, 348-358

Andreasen, N.C., et Olsen, S. (1982). Negative versus positive Schizophrenia. *Archives of General Psychiatry*, 39, 789-794.

Anscombe, J.C., et Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga

Antoine, G. (1962). *La coordination en français*. Paris : D'artrey

Ariel, M. (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. Londres : Routledge

Arndt, S., Alliger, R.J., et Andreasen, N.C. (1991). The distinction of positive and negative symptoms : the failure of a two-dimensional model. *British Journal of Psychiatry*, 158, 317-322

Arnold, J.E. (2008). Reference Production: Production-internal and Addressee-oriented Processes. *Language and Cognitive processes*, 23, 4, 495 – 527

- Arnold, J.E., Eisenband, J.G., Brown-Schmidt, S., et Trueswell, J.C. (2000). The rapid use of gender information: Evidence of the time course of pronoun resolution from eye tracking. *Cognition*, 76, 13-26.
- Arnold, J.E., et Griffin, Z. (2007). The effect of additional characters on choice of referring expression: Everyone counts. *Journal of Memory and Language*. 56, (4), 521-536
- Arnold, J.E., Wasow, T., Asudeh, A., et Alrenga, P. (2004). Avoiding attachment ambiguities: The role of constituent ordering. *Journal of Memory and Language*, 51, 55–70.
- Asher , N., et Lascaridès, A. (2003). *Logics of conversation*. Cambridge : Cambridge University Press
- Atkinson, J.M., et Heritage, J. (Eds.). (1984). *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press
- Austin, J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil
- Bach, K. (2004a). Speech Acts and Pragmatics. In L. Horn et G. Ward (Eds.). *The Handbook of Pragmatics*. (pp. 463 – 487). Oxford: Basil Blackwell
- Bach, K. (2004b). *On Referring and Not Referring*. Proceeding UConn Semantics Workshop, May 21-22, 2004
- Bach, K. (2005). The top ten misconceptions about implicature. In B, Birner., et G, Ward. (Eds.). *A Festschrift for Larry Horn*. Amsterdam: John Benjamins
- Bach, K., et Harnish, R.M. (1979). *Linguistic Communication and Speech Acts*. Cambridge: M.I.T Press.
- Baddeley, A.D. (1982). Domains of recollection. *Psychological Review*, 98, 708–729
- Baddeley, A.D., Thornton, A., Chua, S.E., et al. (1996). Schizophrenics delusions and the construction of autobiographical memory. In D.C, Rubin (Eds.), *Remembering our past : studies in autobiographical memory* (pp.384-428). Cambridge : Cambridge University Press
- Bakhtine, M. (1930). La structure de l'énoncé. In T. Todorov (Eds.), *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique*. Paris : Editions du Seuil, 1981
- Bange, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris : Didier
- Bangerter, A. (2004). Using pointing and describing to achieve joint focus of attention in dialogue. *Psychological Science*, 15, (6), 415-419
- Bangerter, A., et Clark, H.H. (2003). Navigating joint projects with dialogue. *Cognitive Science*, 27, 195-225
- Bar-Hillel, Y. (1954). Indexical expressions, *Mind*, 63, 359-379
- Barch, D.M., et Berenbaum, H. (1996). Language production and thought disorder in schizophrenia. *Journal of Abnormal Psychology*, 105, (1), 81-88
- Baron-Cohen, S. (1995). *Mindblindness. An Essay on Autism and Theory of Mind*. Cambridge : MIT Press

- Baron-Cohen, S., Leslie, A.M., et Frith, U. (1985). Does the autistic child have a « theory of mind »? *Cognition*, 21, 37-46
- Baron-Cohen, S., Tager-Flusberg, H., et Cohen, D.J. (2000). *Understanding Other Minds (2<sup>nd</sup> edition)*. New York : Oxford University Press
- Barrera, A., McKenna, P.J., et Berrios, G.E. (2005). Formal thought disorder in schizophrenia: an executive or a semantic deficit ? *Psychological Medicine*, 35, 121-132
- Barrett, H.C, et Kurzban, R. (2006). Modularity in cognition : framing the debate. *Psychological Review*, 113, (3), 628-647
- Bazin, N., Perruchet, P., Hardy-Bayle, M.C., et al. (2000). Context-dependent information processing in patients with schizophrenia. *Schizophrenia Research*, 45, 93-101
- Bazin, N., Lefrere, F., Passerieux, C., et al. (2002). Troubles formels de la pensée : traduction française de l'échelle d'évaluation de la pensée, du langage et de la communication (Scale for the assessment of Thought, Language and Communication: TLC). *L'Encéphale*, 28, 109-119
- Bazin, N., Sarfati, Y., Lefrère, F., et al. (2005). Scale for the evaluation of communication disorders in patients with schizophrenia : A validation study. *Schizophrenia Research*, 77, (1), 75-84
- Béjaoui, M., et Pédiñelli, J.L. (2009). Stratégies de résolution de problèmes et attention sélective dans la schizophrénie: critères typologiques et multidimensionnels de la Positive and Negative Syndrome Scale (PANSS). *Annales médico-psychologiques*, 167, (10), 759-766
- Bell, A. (1984). Language style as audience design. *Language in Society*, 13, (2), 145-204.
- Bell , A., Jurafsky, D., Fosler-Lussier, E., et al. (2003). Effects of disfluencies, predictability, and utterance position on word form variation in English conversation. *Journal of the Acoustical Society of America*, 113, 1001-1024.
- Bentall, R.P. (1996). At a center of a science of psychopathology ? Characteristics and limitations of cognitive research. *Cognitive Neuropsychiatry*, 4, 265-273
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, E. (1970). L'appareil formel de l'énonciation. *Langage*, 17, 12-18
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris: Gallimard.
- Bernard, C. (1856). *Introduction à la médecine expérimentale*. Paris : Flammarion, 1984
- Bernicot, J., Trognon, A., Musiol, M., et Guidetti, M. (2002). *Pragmatique et psychologie*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- Bernicot, J., et Trognon, A. (2002). Le tournant pragmatique en psychologie. In J. Bernicot, A. Trognon, M. Musiol et M. Guidetti (Eds.), *Pragmatique et psychologie* (pp. 13-32). Nancy : Presses Universitaires de Nancy

Besche, C. (1998). Traitement du contexte linguistique chez des sujets schizophrènes à l'aide de la tâche de décision lexicale : importance de la nature des informations contextuelles et de la structuration du matériel verbal. *L'Encéphale, numéro spécial*, 104-106

Besche-Richard, C. (2000). *La psychopathologie cognitive*. Paris : PUF

Besche, C., Passerieux, C., Segui, J., et al. (1996). Etude du traitement des informations contextuelles syntaxiques lors d'une tâche de décision lexicale chez des sujets schizophrènes. *Revue canadienne de psychiatrie*, 41, 587-594

Besche, C., Passerieux, C., Segui, J., et al. (1997). Syntactic and semantic processing of schizophrenic patients evaluated by a lexical decision. *Neuropsychology*, 11, (4), 498-505

Beun, R.J, et Cremers, A. (1998). Object reference in a shared domain of conversation. *Pragmatics and Cognition*, 6, (1-2), 121-152

Bilder, R.M., Goodman, R.S., Robinson, D., et al. (2000). Neuropsychology of first-episode schizophrenia: initial characterisation and clinical correlates. *American Journal of Psychiatry*, 157, 549-559.

Birkett, P., Brindley, A., Norman, P., et al. (2006). Control of attention in schizophrenia. *Journal of Psychiatric Research*, 40, (7), 579-588

Blairy, A., Neumann, F., Nutthals, L., et al. (2008). Improvements in Autobiographical Memory in Schizophrenia Patients after a Cognitive Intervention. *Psychopathology*, 41, 388-396

Blakemore, D. (1987). *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford : Basil Blackwell

Blakemore, D. (2002). Procedural Meaning. In D. Blakemore. *Relevance and linguistic meaning : the semantics and pragmatics of discourse markers*. (pp. 89-148). Cambridge : Cambridge University Press

Blanchet, A. (1994). Pragmatique et Psychopathologie. In D. Widlöcher (Eds.), *Traité de psychopathologie* (pp. 883-919). Paris : PUF

Blanchet, A. (2004). L'incompétence pragmatique. In M. Bromberg., et A. Trognon (Eds.), *Psychologie sociale et communication* (pp.35-48). Paris : Dunod

Blanchet, A., Batt, M., Trognon, A., et Masse, L. (2005). Language and Behaviour Patterns in a Therapeutic Interaction Sequence. In L. Anolli, S. Duncan, M. Magnusson et G. Riva (Eds.), *The hidden structure of social interaction. From genomics to culture patterns* (pp. 123-140). Amsterdam: IOS Press B.V

Blanchet, A., et Nathan, T. (1991). La contrainte de la case vide. Capacités thérapeutiques de l'analogie dans la psychothérapie spécifique des migrants. In A. Yahyaoui (Eds.), *Colloque « Corps, espace-temps et traces de l'exil »*. Grenoble : La pensée sauvage

Bleuler, E. (1911). *Dementia praecox ou groupe des schizophrénies*. Paris : EPEL, GREC, 1993

Bobet, R. (2007). Ethique et droits de la personne. In O. Bourguignon (Eds.) *Ethique et pratique psychologique* (pp.35-63). Bruxelles : Mardaga

- Bocéréan, C., et Musiol, M. (2009). Mutual understanding mechanisms in verbal exchange between carers and multiply-disabled young people : an interaction structure analysis. *Pragmatics*, 19, (2), 161-177
- Bon, L., Belliard, S., Eustache, F., et al. (2009). L'égoïsme comportemental dans la démence sémantique : conséquence d'un trouble de la théorie de l'esprit et/ou de l'égoïsme cognitif ? *Revue de Neuropsychologie*, 1, (2), 133-149
- Borentain, S., Gasman, I., et Skurnik, N. (2002). Attribution d'états mentaux et schizophrénie. *Annales Médico-psychologiques*, 160, (2), 166-168
- Bourgeois, M.L. (1980). Le groupe des schizophrénies. Cadre hétérogène et modèle incertain. *La Recherche*, 2, 115-117
- Bourgeois, M.L. (1999). *Les schizophrénies*. Paris : PUF
- Bourguignon, O. (2005). *La déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin
- Boyer, P. (1981). *Les troubles du langage en psychiatrie*. Paris : PUF
- Boyle, M. (1990). *Schizophrenia : A scientific delusion*. Londres : Routledge
- Braccini, T., et Bertagni, M. (1980). Etude du mécanisme des associations verbales chez les psychotiques à l'aide d'un test sémantique. *Psychologie médicale*, 12, (9), 1859-1964
- Braff, D.L. (1993). Information Processing and Attention Dysfunctions in Schizophrenia. *Schizophrenia Bulletin*, 19, (2), 233-259
- Brassac, C. (1992). Analyses de conversations et théorie des actes de langage. *Cahiers de linguistique Française*, 13, 62-75
- Brennan, S.E. (1995). Centering attention in discourse. *Language and Cognitive Processes*, 10, 137-167
- Brennan, S.E. et Clark, H.H. (1996). Conceptual pacts and lexical choice in conversation. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 22, 1482-1493
- Brixhe, D. (1993). *Aspects processuels interactifs dans l'élaboration de la coréférence chez l'enfant (10 à 12 ans) en situation d'explication de jeu*. Thèse de Doctorat, Université Nancy 2
- Broadbent, D.E. (1971). *Decision and Stress*. New York : Academic Press
- Brockington, I.F. (1992). *Schizophrenia : Yesterday's concept*. *European Psychiatry*, 7, 203-207
- Bromberg, M., et Trognon, A. (2000). La psychologie sociale de l'usage du langage. In N. Roussiau (Eds.) *Psychologie sociale*. (pp.293-312). Paris : In Press Editions
- Brown, P.M., et Dell, G.S. (1987). Adapting production to comprehension: The explicit mention of instruments. *Cognitive Psychology*, 19,4, 441-472.

- Brown, S. (1997). Excess mortality of schizophrenia. A meta-analysis. *British Journal of Psychiatry*, 171, 502-508
- Bruner, J.S. (1977). Early social interaction and the acquisition of language. In H.R Schaffer, *Studies in mother-infant interaction*. (pp. 271-289), London : Academic Press
- Bulot, N.J. (2005). *La Construction de l'Objet Perçu: Recherches sur la perception singulière des objets physiques, l'attention épistémique et l'identification démonstrative*. Thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 29 juin 2005. Paris : France
- Buss, D. (1999). *Evolutionary Psychology: The New Science of the Mind*. New York : Doubleday
- Camus, J.F. (1996). *La psychologie cognitive de l'attention*. Paris : Armand Colin
- Canguilhem, G. (1966). *Le normal et le pathologique*. Paris : PUF
- Carletta, J., et Mellish, C. (1996). Risk Taking and recovery in task-oriented dialogue. *Journal of Pragmatics*, 26, 71-107
- Carpenter, W.T., Heinrichs, D.W., et Wagman, AM.I. (1988). Deficit and non-deficit forms of schizophrenia : the concept. *American Journal of Psychiatry*, 145, 578-583
- Carpentier, M.D. (1976). Sensitivity to syntactic structure, good versus poor premorbid schizophrenics. *Journal of Abnormal Psychology*, 85, 41-50
- Carroll, J.M. (1980). Naming and describing in social communication. *Language and Speech*, 23, 309-322.
- Carruthers, P. (2003). Moderately massive modularity. In A. O'Hear (Eds.) *Mind and Persons*. Cambridge : Cambridge University Press
- Carruthers, P. (2006). *The Architecture of the Mind*. Oxford : Oxford University Press
- Castañeda, H. (1999). *The Phenomeno-logic of the I: Essays on Self-Consciousness*. Bloomington : Indiana University Press.
- Caverni, J.-P. (1998). Pour un code de conduite des chercheurs dans les sciences du comportement humain. *L'année psychologique*, 98, 83-100
- Caverni, J.-P. (2000). Un code de conduite des chercheurs en psychologie, *Bulletin de psychologie*, 53, (445), 47-51
- Ceschi, G., Van der Linden, M., et Zermatten, A. (2008). Processus et contenus cognitifs dans l'anxiété normale et pathologique. In M. Van der Linden et G. Ceschi (Eds.), *Traité de psychopathologie cognitive, tome 2* (pp. 9-53). Marseille: Solal
- Chabannes, J.P., Benattia, I., Pascal, J.C., et al. (1998). Que recouvre le terme « stabilisation des patients schizophrènes ? *L'Encéphale*, 24, (4), 331-336
- Chaïka, E.O. (1974). A linguist looks at "schizophrenic" language. *Brain and Language*. 1, 257-276.

- Champagne-Lavau, M., Stip, E., et Joannette, Y. (2006). Social Cognition Deficit in Schizophrenia: Accounting for Pragmatic Deficits in Communication Abilities ? *Current Psychiatry Reviews*, 2, (3), 309-317
- Chan, R.C., Chen, E.Y., Cheung, E.F., et al. (2004). Executive dysfunctions in schizophrenia : relationships to clinical manifestations. *European Archive of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, 254, 256-262
- Chapman, L.J., et Chapman, J.P. (1965). Interpretation of words in schizophrenia. *Journal of personality and social psychology*, 1, 135-146
- Charolles, M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : OPHRYS
- Chapin, K., Vann, L.E., Lycaki, H., et al. (1989). Investigation of the associative network in schizophrenia using the semantic priming paradigm. *Schizophrenia Research*, 2, 355-360.
- Chaslin, P. (1912). Groupe provisoire des folies discordantes. In P, Chaslin. *Eléments de sémiologie et de clinique mentale*. Paris : Asselin et Houzeau
- Chevalier, N., et Blaye, A. (2006). Le développement de la flexibilité cognitive chez l'enfant préscolaire : enjeux théoriques. *L'année psychologique*, 106, 569-608
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge : MIT Press
- Chomsky, N. (1975). *Reflections on language*. New-York : Pantheon
- Chomsky, N. (1995). *The minimalist program*. Cambridge : MIT Press
- Churchland, P.S. (1986). *Neurophilosophy. Toward a Unified Science of the Mind/Brain*. Cambridge : MIT Press
- Claudé, B. et Musiol, M. (2002). Symptomatologie des psychoses : décidabilité des critères, spécificité des processus psychobiologiques et psychocognitifs associés aux marqueurs pragmatiques des psychoses. In J. Bernicot, A. Trognon, M. Guidetti et al. (Eds.), *Pragmatique et Psychologie* (pp.329-345) Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- Clark, H.H. (1996). *Using language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Clark, H.H. (1999). On the origins of conversation. *Verbum*, 21, 147–161
- Clark, H.H. (2001). Conversation. In N.J. Smelser et P.B. Baltes (Eds.), *International Encyclopedia of Social and Behavioral Sciences* (pp. 2744 – 2747). London: Elsevier.
- Clark, H.H. (2002). Conversation, structure of. In L. Nadel (Eds.) *Encyclopedia of Cognitive Science* (pp.820-823). Basingstoke, England: Macmillan
- Clark, H.H. (2003). Pointing and placing. In S. Kita (Eds.), *Pointing. Where language, culture, and cognition meet* (pp. 243-268). Hillsdale NJ: Erlbaum.
- Clark, H.H., et Bangerter, A. (2004). Changing ideas about reference. In I. Noveck et D. Sperber (Eds.), *Experimental pragmatics* (pp. 25-49) Basingstoke, England: Palgrave Macmillan



- Clark, H.H., et Brennan, S.A. (1991). Grounding in communication. *In* L.B. Resnick, J.M. Levine, et S.D. Teasley (Eds.). *Perspectives on socially shared cognition* . (pp.127-149). Washington: APA Books
- Clark, H.H., et Krych, M.A. (2004). Speaking while monitoring addressees for understanding. *Journal of Memory and Language* , 50,(1), 62-81
- Clark, H.H., et Marshall, C. (1981). Definite reference and mutual knowledge. *In* A.K. Joshi, B.L. Webber, and I.A. Sag (Eds.), *Elements of discourse understanding* (pp. 10-63). New York : Cambridge University Press
- Clark, H.H., et Schaefer, E.F. (1989). Contributing to discourse. *Cognitive Science* , 13, 259-294
- Clark, H.H., et Wilkes-Gibbs, D. (1986). Referring as a collaborative process. *Cognition* , 22, 1-39
- Claudel, M. (2000). Evolution des modèles neuropsychologiques et psychopharmacologiques de la schizophrénie. *In* M. Musiol., et A. Trognon., (Eds.) *Elements de psychopathologie cognitive : le discours schizophrène* (pp.175-195). Paris : Armand-Colin
- Claudel, B., et Musiol, M. (2002). Symptomatologie des psychoses : décidabilité des critères, spécificité des processus psychobiologiques et psychocognitifs associés aux marqueurs pragmatiques des psychoses. *In* J. Bernicot., A. Trognon., M. Guidetti., et al. (Eds.), *Pragmatique et Psychologie*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Clément, E. (2007). Flexibilité, changement de point de vue et découverte de solutions. *In* G. Chasseigne (Eds.) *Cognition, Santé et vie quotidienne* (pp.21-42). Tome 1, Paris : Publibook
- Cohen, B.D. (1978). Referent communication disturbances in schizophrenia. *In* S. Schwartz (Eds.) *Language and cognition in schizophrenia*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates
- Cohen, J.D., et Servan-Schreiber, D. (1992). Context, cortex, and dopamine : a connectionist approach to behavior and biology in schizophrenia. *Psychological Review*, 99, 45–77
- Collette, F. (2004). Exploration des fonctions exécutives par imagerie cérébrale. *In* T, Meulemans., F, Collette., et M, Van Der Linden., (Eds.). *Neuropsychologie des fonctions exécutives* (pp.25-51). Marseille : Solal
- Cooper, J.E., et Kendell, R.E. (1972). *Psychiatric diagnosis in New-York and London*. London : Okford University Press
- Corcoran, R., Mercer, G., et Frith, C.D. (1995). Schizophrenia, symptomatology and social inference : investigating "theory of mind" in people with schizophrenia. *Schizophrenia Research*, 17, 5-13
- Cosmides, L. (1989). The logic of social exchange: has natural selection shaped how humans reason? Studies with the Wason selection task. *Cognition*, 31, 187–276.
- Cosmides, L., et Tooby, J. (1987). From evolution to behavior : evolutionary psychology as the missing link. *In* J. Dupré (Eds.) *The Latest on the Best: Essays on optimality and evolution* (pp.277-307). Cambridge : MIT Press
- Cosmides, L., et Tooby, J. (1992). Cognitive adaptations for social exchange. *In* L. Cosmides, J. Tooby, et J.H, Barkow (Eds.) *The adapted mind : Evolutionary psychology and the generation of culture* (pp.163-228) New York / Oxford : Oxford university press

- Cosmides, L., et Tooby, J. (1997). Towards an evolutionary taxonomy of treatable conditions. *Journal of Abnormal Psychology, 108*, 453-464
- Cosmides, L., Tooby, J., Barkow, J.H. (1992). Introduction : evolutionary psychology and conceptual integration. In L. Cosmides, J. Tooby, et J.H, Barkow (Eds.) *The adapted mind : Evolutionary psychology and the generation of culture* (pp.3–15) New York / Oxford : Oxford university press
- Cosnier, J., et Kerbrat Orecchioni, C. (1987). *Décrire la conversation*. Lyon: PUL
- Covington, M.A., He, C., Brown, C., et al. (2005). Schizophrenia and the structure of language : The linguist's view. *Schizophrenia Research, 77*, 85-98
- Crow, T.J. (1980a). Molecular pathology of schizophrenia : more than one disease process ? *British Medical Journal, 280*, 66-68
- Crow, T.J. (1980b). Positive and negative schizophrenic symptoms and the role of dopamine. *British Journal of Psychiatry, 11, (3)*, 383-386
- Crow, T.J. (1984). A re-evaluation of the viral hypothesis : is psychosis the result of retroviral integration at a site close to the cerebral dominance gene ? *British Journal of Psychiatry, 145*, 243-53
- Crow, T.J. (1995). A Darwinian approach to the origins of psychosis. *British Journal of Psychiatry, 167*, 12-25
- Crow, T.J. (1997). Is schizophrenia the price that Homo sapiens pays for language ? *Schizophrenia Research, 28*, 127-141.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris : OPHRYS
- D'amato, T., et Thibaut, F. (2003). *Génétique de la schizophrénie*. Paris : John Libbey Eurotext
- Danion, J.M., et Marczewski, P. (2000). Les objectifs et méthodes de la psychopathologie cognitive. In M. Van der Linden., J.M. Danion., et A. Agniel (Eds.) *La psychopathologie : une approche cognitive et neuropsychologique* (pp. 9-17). Marseille : Solal
- Danion J.M., Cuervo C., Piolino P., et al . (2005). Conscious recollection in autobiographical memory: an investigation in schizophrenia. *Conscious Cognition, 14*, 535-547
- Danion, J.M., Kazès, M., Huron, C., et al., (2003). Do patients with schizophrenia consciously recollect emotional events better than neutral events ? *American Journal of Psychiatry, 160*, 1879-1881
- Danion, J.M., Meulemans, T., Kauffmann-Muller, F., et al. (2001). Intact implicit learning in schizophrenia. *American Journal of Psychiatry, 158*, 944-948
- Danion, J.M., Rizzo, L., et Bruant, A. (1999). Functional Mechanisms underlying impaired recognition memory and conscious awareness in patients with schizophrenia. *Archive of General Psychiatry, 56*, 639-644
- Dascal, M. (1977). Conversational relevance. *Journal of Pragmatics. 1*, 309-327

- Dascal, M. (1992). On the pragmatic structure of conversation. In H. Parret et J. Verschueren (Eds.), *(On) Searle on conversation* (pp. 35-57). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Compagny.
- Davidson, D. (1984). *Inquiries into truth and interpretation*. Oxford : Clarendon Press
- Davies, B.L. (1998) *An Empirical Examination of Cooperation, Effort and Risk in Task-oriented Dialogue*. Thèse de Doctorat, University of Edinburgh
- Davies, B.L. (2007). Principles we talk by: Testing dialogue principles in task-oriented dialogues, *Pragmatics*, 17, (2), 203-230
- Deák, G.O. (2003). The development of cognitive flexibility and language abilities. In R. Kail (Eds.), *Advances in Child Development and Behavior*, vol. 31 (pp. 271-327). San Diego : Academic Press.
- Deacon, T.W. (1997). *The Symbolic Species : The Co-evolution of Language and the Human Brain*. Penguin : London
- DeLisi, L.E. (2001). Speech disorder in schizophrenia: review of the literature and exploration of its relation to the uniquely human capacity for language. *Schizophrenia Bulletin*, 27, 481-496.
- Dennett, D.C. (1990). *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*. Paris : Gallimard
- Dennett, D.C. (1993). *La conscience expliquée*. Paris : Odile Jacob
- Diesel, H. (1999). *Demonstratives, form, function, and grammaticalization*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company
- Docherty, N.M. (1995). Linguistic reference performance in parents of schizophrenic patients. *Psychiatry*, 58, 20–27
- Docherty, N.M., Cohen, A.S., Nienow, T.M., et al. (2003). Stability of formal thought disorder and referential communication disturbances in schizophrenia. *Journal of Abnormal Psychology*, 112, 469-475
- Docherty, N.M., DeRosa, M., et Andreasen, N.C. (1996). Communication disturbances in schizophrenia and mania. *Archives of General Psychiatry*, 53, 358-364.
- Docherty, N.M., Gordinier, S.W., Hall, M.J., et al. (1999). Communication disturbances in relatives beyond the age of risk for schizophrenia and their associations with symptoms in patients. *Schizophrenia Bulletin*, 25, (4), 851-862
- Docherty, N.M., et Gottesman, I.I. (2000). A twin study of communication disturbances in schizophrenia. *Journal of Nervous and Mental Disease*, 188, 395-401
- Docherty, N.M., Schnur, M., et Harvey, P.D. (1988). Reference performance and positive and negative thought disorder: A follow-up study of manics and schizophrenics. *Journal of Abnormal Psychology*, 97, 437-442

- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. In R. Gighlione., C, Bonnet., et J.F, Richard (Eds.), *Traité de Psychologie cognitive, Tome III : Cognition, représentation, communication*. (pp.111-174). Paris : Dunod
- Dollfus, S. (2001). Hétérogénéité clinique : intérêt d'un sous typage de la schizophrénie. *L'Encéphale*, 27, 40-42
- Donohoe, G., et Robertson, I.H. (2003). Can specific deficits in executive functioning explain the negative symptoms of schizophrenia ? A review. *Neurocase*, 9, 97-108
- Donohoe, G., Clarke, S., Morris, et al. (2006). Are deficits in executive sub-processes simply reflecting more general cognitive decline in schizophrenia ? *Schizophrenia Research*, 85 (1-3), 168-173
- Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : DeBoeck
- Doughty, O.J., et Done, D.J. (2009). Is semantic memory impaired in schizophrenia? A systematic review and meta-analysis of 91 studies. *Cognitive Neuropsychiatry*, 14, (6), 473-509
- Dretske, F. (1988). *Explaining behavior : reasons in a world of cause*. Cambridge : MIT Press
- Drury, V.M., Robinson, E.J., et Birchwood, M. (1998). Theory of Mind skills during an acute episode of psychosis and following recovery. *Psychological Medicine*, 28, 1101-1112
- Dubor, P. (1993). Structure psychotique. In J. Bergeret (Eds.) *Psychologie pathologique* (pp.170-188). Paris : Masson
- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit
- Dunbar, R. (1996). *Grooming, Gossip and the Evolution of Language*. London : Faber and Faber
- Dunbar, R. (2001). Le langage crée le lien social. *La recherche*, 341, 27-31
- Düzel, E. (2000). What brain activity tells us about conscious awareness of memory retrieval. In E. Tulving, (Eds.). *Memory, consciousness and the brain : the Tallin conference* (pp.173-187). Philadelphia : Psychology Press
- Eckert, P. (2004). The meaning of style. In W, Chiang., E, Chun., L, Mahalingappa., et S, Mehus., (Eds.). *Texas Linguistics Forum*, 47. Austin: Texas Linguistic Forum.
- Eco, U. (1990). *Les limites de l'interprétation*. Paris : Grasset
- Egidi, M. (2007). *The dual-process account of reasoning: historical roots, problems and perspectives*. CEEL Working Paper, 6-07
- Elffers, J. (1976). *Tangram. The ancient Chinese shapes game*. New York: McGraw-Hill
- Engel. P. (1988). La psychologie cognitive peut-elle se réclamer de la psychologie ordinaire ? *Hermes*, 3, 10-22
- Engel. P. (2001). La cognition est-elle représentation ? *Sciences Humaines*. Hors Série. 35, 60-64

- Epelbaum, C., DeBonis, M., et Gineste, M.D. (1992). Le traitement des métaphores dans la schizophrénie : études exploratoires. *European review of applied psychology*, 42, (2), 117-130
- Eriksson, M. (2009). Referring as interaction: On the interplay between linguistic and bodily practices. *Journal of Pragmatics*, 41, (2), 240-262
- Evans, G. (1982). *The Varieties of Reference*. Oxford: Clarendon Press
- Evans, G. (1985). Understanding demonstratives. In A. Phillips (Eds.). *Collected Papers*. (pp. 291-321). Oxford: Clarendon Press, Oxford University Press.
- Evans, J. (2003). In two minds : dual-process accounts of reasoning. *Trends in Cognitive Sciences*, 7, (10), 454-459
- Evans, J., et Frankish, K. (2009). *Two Minds : Dual processes and beyond*. Oxford : Oxford University Press
- Everett, J., Lalplante, L., et Thomas, J. (1989). The selective attention deficit in schizophrenia: Limited resources or cognitive fatigue ? *Journal of Nervous and Mental Disease*. 177, (12), 735-738
- Ey, H. (1940). La conception d'Eugen Bleuler. In E. Bleuler. *Dementia praecox ou groupe des schizophrénies*. Paris : EPEL, GREC, 1993
- Ey, H. (1954). *Etudes psychiatriques. Tome 3 : Structures des psychoses aiguës et déstructuration de la conscience*. Paris : Desclée de Brouwer
- Ey, H. (1955). Groupe des schizophrénies. *Encyclopédie médico-chirurgicale*. Psychiatrie (pp.37-282-A-10 à 37-285-A-10). Paris : Elsevier
- Fauconnier, G. (1974). *La coréférence : syntaxe ou sémantique*. Paris : Seuil
- Filhol, E. (1988). Analyse du discours de la mère d'un psychotique évoluant vers la schizophrénie. Le rôle du langage de la mère dans l'évolution de la maladie. *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, 14, (3-4), 49-77
- Ferreira, V.S. (2003). The persistence of optional complementizer production: Why saying "that" is not saying "that" at all. *Journal of Memory and Language*, 48, 379-398.
- Ferreira, V.S., et Dell, G.S. (2000). Effect of ambiguity and lexical availability on syntactic and lexical production. *Cognitive Psychology*, 40, 296-340.
- Fernandez, R., Lucht, T., et Schlangen, D. (2007) Referring under Restricted Interactivity Conditions. In *Proceedings of the 8th SIGdial Workshop on Discourse and Dialogue*, (pp. 136-139), Antwerp, Belgium
- First, M.B., Widiger, T.A., Regier, D.A., et al. (2005). *A research agenda for DSM-V*. Washington : American Psychiatric Association
- Fitch, W.T., Hauser, M.D., et Chomsky, N. (2005). The evolution of the language faculty : Clarifications and implications. *Cognition*, 97, (2), 179-210
- Flahaut, F. (1978). *La parole intermédiaire*. Paris : Le Seuil

- Fodor, J.A. (1975). *The Language of Thought*. Cambridge : MIT Press
- Fodor, J.A. (1983). *La modularité de l'esprit. Essai sur la psychologie des facultés*. Paris : Minuit, 1986
- Fodor, J.A. (1987). *Psychosemantics*. Cambridge : MIT Press
- Fodor, J.A. (1994). *The Elm and the Expert : Mentalese and its Semantics*. Cambridge : MIT Press
- Fodor, J.A. (2000). *L'esprit, ça ne marche pas comme ça*. Paris : Odile Jacob, 2003
- Fodor, J.A. (2005). Reply to Steven Pinker "So How Does the Mind Work ?" *Mind and Language*, 20, (1), 25-32.
- Foucher, J.R., Vidailhet, P., Chanraud, S., et al. (2005). Functional integration in schizophrenia : too little or too much ? Preliminary results of fMRI data. *Neuroimage*, 26, 374-388
- Foudon, N., Reboul, A., Sabatier, P., et al. (2006). Discours pathologiques : quatre études de cas. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 27, 211-240
- Frege, G. (1892). Sens et dénotation. In G. Frege. *Écrits logiques et philosophiques* (pp. 102-126), Paris: Seuil, 1971
- Frege, G. et Russell, B. (1994). *Correspondance, juin 1902-décembre 1904, mars-juin 1912*. Paris : E.P.E.L.
- Freud, S. (1899). *L'interprétation des rêves*. Paris : PUF, 2005
- Freud, S. (1915). *Métapsychologie*. Paris : PUF
- Freud, S. (1924). La perte de la réalité dans les névroses et les psychoses. In S. Freud. *Névrose, psychose, perversion*. Paris : PUF, 1973
- Freud, S. (1938). *Abrégé de Psychanalyse*. Paris : PUF, 2001
- Frith, C.D. (1987). Towards a neuropsychology of schizophrenia. *British Journal of Psychiatry*, 153, 437-443
- Frith, C.D. (1992). *Neuropsychologie cognitive de la schizophrénie*. Paris : PUF, 1996
- Frith, C.D., et Allen, H.A. (1988). Language disorders in schizophrenia and their implications for neuropsychology. In P. Bebbington et P. McGuffin (Eds.), *Schizophrenia : The major issues* (pp. 172–186). Oxford : Heinemann
- Frith, C.D., et Corcoran, R. (1996). Exploring « theory of mind » in people with schizophrenia. *Psychological Medicine*, 26, 521-530
- Frith, C.D., et Done, D.J. (1989). Experiences of alien control in schizophrenia reflect a disorder in the central monitoring of action. *Psychological Medicine*, 19, (2), 359-63
- Frith, C.D., Blakemore, S.J., et Wolpert, D.M. (2000). Explaining the symptoms of schizophrenia : Abnormalities in the awareness of action. *Brain Research Reviews*, 31, 357-363

- Fromkin, V.A. (1975). A linguist looks at "a linguist looks at schizophrenic language". *Brain and Language*, 2, 498-503
- Galhofer, B., Bauer, U., Lis, S., et al. (1996). Cognitive dysfunction in schizophrenia : comparison of treatment with atypical antipsychotic agents and conventional neuroleptic drugs. *European Neuropsychopharmacology*, 2, 13-20
- Gallagher, H.L., Happé, F., Brunswick, N., et al. (2000). Reading the mind in cartoons and stories: an fMRI study of "theory of mind" in verbal and non-verbal tasks. *Neuropsychologia*, 38, 11-21
- Garnham, A., et Perner, J. (1990). Does manifestness solve problems of mutuality ? *Behavioral and Brain Sciences*, 13, (1), 178-179
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology* . Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall
- Gazdar, G. (1979). *Pragmatics: Implicature, Presupposition, and Logical Form*. New York : Academic Press
- Georgieff, N. (1992). Une approche psychopathologique et psycholinguistique des troubles du discours. *Revue Internationale de Psychopathologie*, 7, 409-434
- Georgieff, N. (2003). Une confusion entre soi et autrui. *Cerveau et psychologie*, 2, 78-84
- Gepner, B. (2003). Relations psychisme-cerveau, dualisme interactionniste et gradient de matérialité. *Intellectica*, 36-37, 319-340
- Gerver, D. (1967). Linguistic rules and the perception and recall of speech by schizophrenic patients. *British Journal of Social and clinical psychology*, 6, 204-211
- Ghiglione, R. (1995). Psychologie sociale et communication. *Psychologie française*, 40, (4), 347-355
- Ghiglione, R., et Trognon, A. (1993). *Où va la pragmatique ?* Grenoble : PUG
- Gibbs, R.W. (1987). Mutual knowledge and the psychology of conversational inference. *Journal of Pragmatics*, 11, (5), 561-588
- Gmenberg, A.M., Kendler, K.S., et Tsuang, M.T. (1985). Reliability and concordance in the subtyping of schizophrenia. *American Journal of Psychiatry*, 142, 1355-1358
- Godefroid, J. (2008). *Psychologie : Science humaine et science cognitive*. Bruxelles : De Boeck
- Goldberg, T.E., Aloia, M.S., Gourovitch, M.L., et al. (1998). Cognitive substrates of thought disorders : the semantic system. *American Journal of Psychiatry*, 155, 1671-1676
- Goodwin, C. (2003). Pointed as situated practice. In S. Kita (Eds.). *Pointings: Where Language, Culture and Cognition meet*, Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum
- Goffman, E. (1973). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Goldman-Rakic, P.S. (1994). Working memory dysfunction in schizophrenia. *The Journal of Neuropsychiatry and Clinical Neurosciences*, 6, 348-357.

- Gopal, Y.V., et Variend, H. (2005). First-episode schizophrenia: review of cognitive deficits and cognitive remediation. *Advances in Psychiatric Treatment*, 11, 38-44
- Gourion, D., Gourevitch, R., Leprovost, J.B., et al. (2004). L'hypothèse neurodéveloppementale de la schizophrénie. *L'encéphale*, 30, (2), 109-118
- Graf, P., et Shacter, D.L. (1985). Explicit and implicit memory for new associations in normal and amnesic subjects. *Journal of Experimental Psychology*, 11, 501-518
- Green, M.F. (1996). What are the functional consequences of neurocognitive deficits in schizophrenia ? *American Journal of Psychiatry*, 56, 321-330
- Grice, H.P. (1957). Meaning. *Philosophical Review*, 66, 377-88.
- Grice, H.P. (1968). Utterer's meaning, sentence-meaning, and word-meaning. *Foundations of language*, 4, 225-242
- Grice, H.P. (1975). Logique et conversation. *Communications*, 30, 57-72, 1979
- Grice, H.P. (1989). *Studies in the Way of Words*. Cambridge, MA: Harvard University Press
- Griffin, P.S., Crowe, T.A., Byrne, M.E., et al. (1994). Pragmatic language abilities in adult patients diagnosed with chronic schizophrenia. Paper presented at the annual convention of the American Speech-Language-Hearing Association, New Orleans, LA
- Grossen, M. (1992). Intersubjectivité et négociation de la demande lors d'un entretien thérapeutique. In M. Grossen et A.M. Perret-Clermont (Eds.) *L'espace thérapeutique, cadre et contextes*. Paris / Neufchâtel : Delachaux et Niestlé
- Grossen, M., et Salazar Orvig, A. (2006). *L'entretien clinique en pratiques. Analyse des interactions verbales d'un genre communicatif hétérogène*. Paris : Belin
- Grossen, M., et Trognon, A. (2002). L'entretien clinique : Une conversation ordinaire ? In J. Bernicot, A. Trognon, M. Musiol et M. Guidetti (Eds.), *Pragmatique et Psychologie* (pp. 139-153). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Grosz, B.J., Joshi, A.K., et Weinstein, S. (1995). Centering: A framework for modeling the Local Discourse. *Computational Linguistics*, 21, (2), 203-225
- Guelfi, J.D. (2007). Les troubles de la personnalité : Introduction. In J.D., Guelfi et F., Rouillon (Eds.) *Manuel de Psychiatrie* (pp.323-325). Paris : Masson
- Guelfi, J.D., Gaillac, V., et Dardennes, R. (1995). *Psychopathologie quantitative*. Paris : Masson
- Guillot, C. (2006). Le démonstratif en français. *Langue française*, 152, 3-8
- Gundel, J.K., Hedberg, N., et Zacharski, R. (1993). Cognitive status and the form of referring expressions. *Language*, 69, 274-307
- Hafner H., Hambrecht M., Loffler W., et al. (1998). Is schizophrenia a disorder of all ages ? A comparison of first episodes and early course across the life-cycle. *Psychological Medicine*, 28, 351-365



- Halliday, M.A.K., et Hasan, R. (1976). *Cohesion in spoken and written English*. London : Longmans
- Haouzir, S., et Bernoussi, A. (2005). *Les schizophrénies*. Paris : Armand Colin
- Hardy, P. (1986). Aspects cognitifs de la pathologie dépressive. *Encyclopédie médico-chirurgicale* (pp.1-3). Paris : Elsevier-Masson
- Hardy-Baylé, M.C. (1991). Apport de l'approche cognitive à la psychiatrie. *L'évolution psychiatrique*, 56, (1), 121-131
- Hardy-Baylé, M.C. (1992). Planification de l'action et communication schizophrénique. *Psychologie Française*, 42, 235-244
- Hardy-Baylé, M.C. (1994). Traitement de l'information et troubles mentaux. In D. Widlöcher (Eds.) *Traité de Psychopathologie* (pp.463-498). Paris : PUF
- Hardy-Baylé, M.C. (1997). Neuropsychologie cognitive de la schizophrénie. *Encyclopedie medico-chirurgicale*, psychiatrie. 37-285-A-10. Paris : Elsevier
- Hardy-Baylé, M.C. (2002). Sciences cognitives et psychiatrie. *L'évolution psychiatrique*, 67, 83-112.
- Hardy-Baylé, M.C., et Sarfati, Y. (1998). La psychopathologie peut-elle être cognitive ? *L'encéphale*, numéro spécial, 5-9
- Hardy-Baylé, M.C., Passerieux, C., Claudel, B. et al. (1994). Les troubles de la communication chez les schizophrènes. Explication cognitive et relecture clinique. *L'Encephale*, 20, 393-400
- Hardy-Baylé, M.C., Sarfati, Y., et Passerieux, C. (2003). The cognitive basis of disorganization symptomatology in schizophrenia and its clinical correlates : toward a pathogenetic approach to disorganization. *Schizophrenia Bulletin*, 29, (3), 459-471
- Harrod, J.B. (1986). Schizophrenia as a semiotic disorder. *Schizophrenia Bulletin*, 12, 12-13
- Harrow, M., Green, K.E., Sands, J.R., et al. (2000). Thought disorders in schizophrenia and mania : Impaired context. *Schizophrenia Bulletin*, 26, 879-891
- Harvey, P.D., Lenzenweger, M.F., Keefe, R.S.E., et al. (1992). Empirical assessment of the factorial structure of clinical symptoms in patients with schizophrenia : formal thought disorder. *Psychiatry Research*, 44, 141-151
- Harvey, P.D., et Sperper, M.R. (1990). Linguistic and cognitive failures in schizophrenics : a multivariate analysis. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 178, 487-494
- Harvey, P.D., Weintraub, S., et Neale, J.M. (1982). Speech competence of children vulnerable to psychopathology. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 10, 373-388
- Haslam, N. (2007). The latent structure of mental disorders : a taxometric update on the categorical versus dimensional debate. *Current Psychiatry Reviews*, 3, 172-177
- Hauser, M D., Chomsky, N., et Fitch, W.T. (2002). The Faculty of Language : What Is It, Who Has It, and How Did It Evolve ? *Science*, 298, 1569-1579

- Hawkins, J.A. (1978). *Definiteness and Indefiniteness: A study of Reference and Grammaticality Prediction*. London : Croom Helm
- Haywood, S.L., Pickering, M.J., et Branigan, H.P. (2005). Do speakers avoid ambiguities during dialogue? *Psychological Science*, 16, (5), 362-366
- Heinrichs, R.W., et Zakzanis, K.K. (1998). Neurocognitive deficit in schizophrenia: A quantitative review of the evidence. *Neuropsychology*, 12, 426-445
- Heritage, J. (1990). International Accountability : a conversation analytic perspective. In B. Conein, M. de Fornel, et L. Quere (Eds.), *Les formes de la conversation*. Paris : CENT.
- Heritage, J. (2001). Conversation Analysis. In N.J, Smelser., et P, Baltes., (Eds.). *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*. (pp. 2740-2744). London : Elsevier
- Hintikka, J. (1989). *L'intentionnalité et les mondes possibles*. Lille : Presses Universitaires de Lille
- Hodé, Y. (2006). De l'intérêt de la remédiation cognitive. *Santé mentale*, 106, 78-81
- Hoffman, R.E. (1986). Verbal hallucination and language production processes in schizophrenia. *Behavioral and Brain Science*, 9, 503-548
- Hoffman, R.E., Hogben, G.L., Smith, H., et al. (1985). Message disruptions during syntactic processing in schizophrenia. *Journal of Communication Disorders*, 18, 183– 202
- Horn, L.R. (1984). Towards a new taxonomy for pragmatic inference: Q- and R-based implicature. In D. Schiffrin. (Eds.). *Meaning, Form, and Use in Context*. (pp.11–42). Washington DC: Georgetown University Press.
- Horn, L.R. (1992). The said and the unsaid. *SALT II: Proceedings of the Second Conference on Semantics and Linguistic Theory*. (pp.163–202). Ohio State University Linguistics Department, Columbus, Ohio.
- Horn, L.R. (2007). Neo-Gricean pragmatics : a Manichaeian manifesto. In N. Burton-Roberts. (Eds). *Advances in Pragmatics*. Basingstoke, England: Palgrave Macmillan
- House, J. (1990). Intonation structures and pragmatic interpretation. In S, Ramsaran., (Eds.) *Studies in the Pronunciation of English* (pp.38-57). Routledge : London
- Hume, D. (1740). *Traité de la Nature Humaine*. Paris : Félix Alcan, 1930
- Huron, C., et Danion, J.M. (2002). Impairment of constructive memory in schizophrenia. *International Clinical Psychopharmacology*, 17, (3), 127-133
- Huron, C., Danion, J.M., Giacomoni, F., et al. (1995). Impairment of recognition memory with, but not without, conscious recollection in schizophrenia. *American Journal of Psychiatry*, 152, 1737-1742
- Hutton, S.B., Puri, B.K., Duncan, J., et al. (1998). Executive function in first episode schizophrenia. *Psychological Medicine*, 28, 463–473
- Iakimova, G., Passerieux C., Denhière G., et al. (2007). Comprehension of idioms with multiple meanings by patients with schizophrenia. *Schizophrenia Bulletin*, 33, (3), 562

Iakimova, G., Passerieux, C., et Hardy-Baylé, M.C. (2007). La compréhension des métaphores dans la schizophrénie et la dépression. Une approche expérimentale. *l'Encéphale*, 32, 995-1002

Ionescu, S. (1991). *Quatorze approches de la psychopathologie*. Paris : Nathan

Ionescu, S. (1992). Normal et pathologique. In R. Gighlione et J.F. Richard (Eds.) *Cours de Psychologie I : bases et méthodes* (pp.50-66). Paris : Dunod

Irrigaray, L. (1967). Négation et transformation négative dans le langage des schizophrènes. *Langages*, 5, 84-98

Irrigaray, L. (1968) Epreuve de production de phrases chez les déments et les schizophrènes. *Psychologie française*, 13, 157-165

Jablensky, H., Sartorius, N., Ernberg, G., et al. (1992). *Schizophrenia : manifestations, incidence and course in different cultures : A World Health Organization, Ten Country Study*. Psychological Medicine, Monograph Suppl. 20. Cambridge : Cambridge University Press.

Jackendoff, R., et Pinker, S. (2005). The nature of the language faculty and its implications for evolution of language (Reply to Fitch, Hauser, and Chomsky). *Cognition*, 97, (2), 211-225

Jacques, F. (1985). *L'espace logique de l'interlocution*. Paris : PUF

Jayez, J. (1988). *L'inférence en langue naturelle*. Paris : Hermès

Johnson-Laird, P. (1982). Mutual ignorance: comments on Clark on Carlson's paper. In N.V, Smith. (Eds.) *Mutual knowledge* (pp.40-45). London : Academic Press

Joyce, E., Hutton, S., Mutsatsa, S., et al. (2002). Executive dysfunction in schizophrenia and relationship to duration of untreated psychosis : the west London study. *British Journal of Psychiatry*, 181, 38-44

Kamp, H. (1981). A theory of truth and semantic representation. In M. Stokhof., J. Groenendijk., et T. Janssen (Eds.) *Formal Method in the Study of Language* (pp. 277-322). Amsterdam : Mathematisch centrum

Kamp, H., et Reyle, U. (1993). *From discourse to logic. Introduction to modeltheoretic semantics of natural language, formal logic and discourse representation theory*. Dordrecht/Boston/Londres : Kluwer Academic Publishers.

Kaplan, H.I., et Sadock, B.J. (1995). *Comprehensive textbook of psychiatry*. Baltimore : William & Wilkins

Kaplan, D. (1989). Demonstratives. In J, Almog., J, Perry., et H, Wettstein. (Eds.). *Themes from Kaplan*. (pp.565-614). Oxford/New-York : Oxford University Press

Karlsson, H., Bachmann, S., Schröder, J., et al. (2001). Retroviral RNA identified in the cerebrospinal fluids and brains of individuals with schizophrenia. *Proceedings of the National Academy of Science*. 98, 4634-4639

Karttunen, L. (1976). Discourse Referents. In J.D, McCawley (Eds.). *Syntax and Semantics 7. Notes from the Linguistic Underground*. (pp. 363 – 385). New-York/San Francisco/London : Academic Press

- Karttunen, L. (1977). Presupposition and linguistic context. In A. Rogers., B. Wall., et J.P. Murphy (eds.). *Proceedings on the Texas conference on performatives, presuppositions and implicatures*, (pp.149 – 160), Arlington, VA : Center for applied linguistics
- Kasher, A. (1991). On the Pragmatic Modules: A Lecture. *Journal of Pragmatics*, 16, 381-397
- Kay, S.R., Fiszbein, A., et Opler, L.A. (1987). The positive and negative syndrome scale (PANSS) for schizophrenia. *Schizophrenia Bulletin*, 13, 261-276.
- Kebir, O., Dellagi, L., Ben Azouz, O., et al. (2008). Déficiés des fonctions exécutives dans la schizophrénie selon les dimensions positive, négative et de désorganisation. *Annales médico-psychologiques*, 166, (8), 627-632
- Keefe, R.S. (2000). Working memory dysfunction and its relevance to schizophrenia. In T. Sharma et P. Harvey (Eds.), *Cognition in schizophrenia : Impairment, importance, and treatment strategies* (pp.16-50). Oxford : Oxford University Press.
- Keefe, R.S., Goldberg, T.E., Harvey, P.D., et al. (2004). The Brief Assessment of Cognition in Schizophrenia: reliability, sensitivity, and comparison with a standard neurocognitive battery. *Schizophrenia Research*, 68, (2-3), 283-297
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales, Tome 1*. Paris : Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1991). La mise en places. In J. Cosnier et K. Kerbrat-Orecchioni (Eds.) *Décrire la conversation* (pp. 319-355) Lyon : Presses Universitaires de Lyon
- Kerns, J.G., et Berenbaum, H. (2002). Cognitive impairments associated with formal thought disorder in people with schizophrenia. *Journal of Abnormal Psychology*, 111, 211-224.
- Klein, W. (1982). Local deixis in route directions. In R.J. Jarvella., et W. Klein (Eds.), *Speech, Place and Action. Studies in Deixis and Related Topics*. (pp.161-182). Chichester: Wiley et Sons
- Knight, R.A. (1984).Converging models of cognitive deficits in schizophrenia. In W.D., Spaulding, et J.K., Cole (Eds.). *Theories of schizophrenia and psychosis* (pp. 95-156). Lincoln : University Nebraska Press
- Koschmann, T., LeBaron, C., Goodwin, C., et Feltovich, P. (2001). Dissecting common ground: Examining an instance of reference repair. In J. D. Moore et K. Stenning (Eds.), *Proceedings of the Twenty-Third Annual Conference of the Cognitive Science Society* (pp.516–521). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates
- Koschmann, T., et LeBaron, C. (2003). Reconsidering Common Ground: Examining Clark's contribution theory in the operating room. In K. Kuuti., E.H. Karsten., G. Fitzpatrick., P. Dourish., et K. Schmidt. (Eds.) *Proceedings of the Eight European Conference on Computer-Supported Cooperative Work*, 14-18 september 2003, Helsinki, Finland. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers
- Kostulski, K., et Trognon, A. (1998). Le domaine cognitif de l'interlocution : un exercice d'analyse interlocutoire d'une transmission orale dans une équipe paramédicale. In K, Kostulski., et A, Trognon. (Eds.). *Communications interactives dans les groupes de travail*. (pp. 59-101). Nancy : Presses Universitaires de Nancy

- Kraepelin, E. (1919). *Dementia Praecox and Paraphrenia*. Trad. R.M Barclay., et G.M Robertson, (Eds). New York : Krieger, 1971
- Kraepelin, E. (1899). *Leçons cliniques sur la démence précoce et la psychose maniaco-dépressive*. Paris : L'Harmattan, 1997
- Kraljic, T., et Brennan, S.E. (2005). Prosodic disambiguation of syntactic structure: For the speaker or for the addressee? *Cognitive Psychology*, 50, 194–231
- Krauss, R.M., et Glucksberg, S. (1969). The development of communication: Competence as a function of age. *Child Development*, 40, 255-256.
- Krauss, R.M., et Weinheimer, S. (1964). Changes in reference phrases as a function of frequency of usage in social interaction: A preliminary study. *Psychonomic Science*, 1, 113-114.
- Krauss, R.M., et Weinheimer, S. (1966). Concurrent feedback, confirmation and the encoding of referents in verbal communication. *Journal of Personality and Social Psychology*, 4, 343–346
- Krueger, R.F., Markon, K.E., Patrick, C.E., et al. (2005). Externalizing psychopathology in adulthood :a dimensional spectrum conceptualization and its implication for DSM-V. *Journal of Abnormal Psychology*, 114, 537-550
- Kuhn, T.S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion
- Kuperberg, G.R., McGuire, P.K., et Davis, A.S. (1998). Reduced sensitivity to linguistic context in schizophrenic thought disorder : evidence from online monitoring for words in linguistically-anomalous sentences. *Journal of Abnormal Psychology*, 107, 423-434
- Labov, W., et Fanshel, D. (1977). *Therapeutic Discourse. Psychotherapy as Conversation*. New York : Academic Press.
- Lafont, V., Medecin, I., Robert, P.H., et al. (1998). Initiation and supervisory processes in schizophrenia and depression. *Schizophrenia Research*, 34, 49-57
- Lagache, D. (1949). *L'unité de la psychologie*. Paris : PUF
- Lakatos, I. (1978). *The Methodology of Scientific Research Programmes. Philosophical Papers, Volume 1*. Cambridge : Cambridge University Press
- Lalande, A. (1923). Introduction. La psychologie, ses divers objets et ses méthodes. In G. Dumas (Eds.) *Traité de psychologie* (pp. 1-56). Paris : Alcan
- Lane, C. (2009). *Comment la psychiatrie et l'industrie pharmaceutique ont médicalisés nos émotions*. Paris : Flammarion
- Langdon, R., Coltheart, M., Ward, P.B., et al. (2002). Disturbed communication in schizophrenia : the role of poor pragmatics and poor mind-reading. *Psychological Medicine*, 32, 1273-1284
- Laval, V. et Guidetti, M. (2004). La pragmatique développementale : état des lieux et perspectives. *Psychologie française*, 49, 2, 121-130
- Lave, J. (1993). *Cognition in practice*. Cambridge : Cambridge University Press

- Lee, B.P. (2001). Mutual knowledge, background knowledge and shared beliefs: Their roles in establishing common ground. *Journal of Pragmatics*, 33, (1), 21-44
- Leech, G. (1983). *Principles of Pragmatics*. London : Longman
- Lesur, A. (2001). *La schizophrénie, la comprendre pour mieux la vivre*. Laboratoire Lundbeck
- Levinson, S. (1983). *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press
- Levinson, S. (2000). *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge, MA: MIT Press
- Lewis, D. (1969). *Convention: A Philosophical Study*. Oxford : Blackburn
- Lewis, R. (2004). Should cognitive deficit be a diagnostic criterion for schizophrenia ? *Journal of Psychiatry and Neuroscience*, 29, 102-113
- Liddle, P.F. (1987). The symptoms of chronic schizophrenia. A reexamination of the positive-negative dichotomy. *British Journal of Psychiatry*, 151, 145-151
- Liddle, P.F., et Barnes, T.R. (1990). Syndromes of chronic schizophrenia. *British Journal of Psychiatry*, 157, 558-561
- Liddle, P.F., Ngan, E.T.C., Caissie, S.L., et al. (2002). Thought and Language Index : an instrument for assessing thought and language in schizophrenia. *British Journal of Psychiatry*, 181, 326-330
- Limosin, F., Rouillon, F., Payan, C., et al. (2003). Prenatal exposure to influenza as a risk factor for adult schizophrenia. *Acta psychiatrica Scandinavica*, 107, (5), 331-335
- Linde, C., et Labov, W. (1975). Spatial networks as a site for the study of language and thought. *Language*, 51, 924-39.
- Livet, P. (1994). *La communauté virtuelle (action et communication)*. Paris : L'Eclat
- Livet, P. (2005). *Qu'est-ce qu'une action ?* Paris : VRIN
- Llorca, P.M. (2004). *La schizophrénie*. Encyclopédie Orphanet.
- Lockridge, C.B., et Brennan, S.E. (2002). Addressees "needs influence speakers" early syntactic choices. *Psychonomic Bulletin and Review*, 9, (3), 550-557
- Luck, S.J., et Gold, J.M. (2008). The construct of attention in schizophrenia. *Biological Psychiatry*, 64, 34-39
- Lussier, I., et Stip, E. (1999). Attention sélective et schizophrénie avant l'administration de neuroleptiques. *L'encéphale*, 25, (6), 576-583
- Mainguenu, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette
- Malenka, R.C., Angel, R.W., Hampton, B., et al. (1982). Impaired Central Error-Correcting Behavior in Schizophrenia. *Archives of General Psychiatry*, 39, 101-107.

- Manschreck, T.C., Maher, B.A., Milavetz, J.J., et al. (1988). Semantic priming in thought disordered schizophrenic patients. *Schizophrenia Research*, 1, 61-66.
- Mathalon, D.H., Heinks, T., et Ford, J.M. (2004). Selective attention in schizophrenia : sparing and loss of executive control. *American Journal of Psychiatry*, 161, 872-881.
- Marconi, D. (1997). *La philosophie du langage au XXème siècle*. Paris : L'Eclat
- Marder, S.R. (2006). Initiatives to promote the discovery of drugs to improve cognitive function in severe mental illness. *Journal of Clinical Psychiatry*, 67, 31-35
- Masse, L. (2004). Situations thérapeutiques : jeux verbaux et paraverbaux *In* A. Trognon., et M. Bromberg. (Eds.). *Psychologie sociale et communication*. (pp.181 – 190). Paris : Dunod.
- Matsui, T. (2000). *Bridging and Relevance*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Compagny
- Mazza, M., Di Michele, V., Pollice, R., et al. (2008). Pragmatic Language and Theory of Mind Deficits in People with Schizophrenia and Their Relatives. *Psychopathology*, 41, (4), 251-163
- McGurk, S.R., Twamley, E.W., Sitzer, D.I., et al. (2007). A Meta-Analysis of Cognitive Remediation in Schizophrenia. *American Journal of Psychiatry*, 164, 1791-1802
- Mehler, J., et Dupoux, E. (1987). De la psychologie à la science cognitive. *Le Débat*, 47, 65-88
- Mercier, H., et Sperber, D. (2009). Intuitive and reflective inferences. *In* J, Evans et K, Frankish (Eds.) *Two Minds : Dual processes and beyond* (pp. 149-170). Oxford : Oxford University Press
- Michel, L., Danion, J.M., Grangé, D., et al. (1998). Cognitive skill learning and schizophrenia : implication for cognitive remediation. *Neuropsychology*, 12, 590-599
- Miligan, S.R. (2008). *Audience Design in Children: Evidence of listener-specific conceptual reference at 6-7 year olds*. Edinburgh: Psychology Undergraduate thesis collection, URL: <http://hdl.handle.net/1842/2891>
- Millikan, R.G. (1993). *White Queen Psychology and Other Essays for Alice*. Cambridge, MA: MIT Press
- Milner, J.C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Le Seuil
- Milner, J.C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris : Le Seuil
- Milner, J.C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Le Seuil
- Moeschler, J. (1985). *Argumentation et conversation*. Paris : Hatier
- Moeschler, J. (1989). *Modélisation du dialogue*. Paris : Hermes.
- Moeschler, J. (1991). Théorie des actes de langage et analyse de conversation. *In* M. Charolles., S. Fisher., et J. Jayez (Eds.). *Le discours, représentations et interprétations*. (pp.53-70). Nancy: Presses Universitaires de Nancy
- Moeschler, J., et Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*. Paris : Seuil

- Mohamed, S., Paulsen, J.S., O'Leary, D., et al. (1999). Generalised cognitive deficits in schizophrenia, study of first-episode patients. *Archives of General Psychiatry*, 56, 749–754
- Mondada, L. (1995). (Eds.) *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles, Actes du colloque de Lausanne, Cahiers de l'ILSL*, 7, Université de Lausanne
- Mondada, L. (2002). "Die Indexikalität der Referenz in der sozialen Interaktion: diskursive Konstruktionen von "ich" und "hier"", *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 125/32, 79-113
- Morice, R.D., et Ingram, J.C (1982). Language analysis in schizophrenia : Diagnostic implications. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 16, 11-21
- Morris, C.S. (1938). Foundations of theory of signs. In *International Encyclopedia of United sciences*. Chicago : University of Chicago Press
- Morris, C.S. (1946). *Signs, Language and Behavior*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall
- Moscovici, S. (1988). Notes toward a description of social representations. *European Journal of Social Psychology*, 18, 211-250
- Mougin, P. (2002). Le principe de rationalité et l'unité des sciences sociales. *Revue économique*, 53, (2), 301-323
- Murray R.M., et Lewis S.W. (1987). Is schizophrenia a neurodevelopmental disorder ? *British Medical Journal*, 295,681-682
- Musiol, M. (1989). Structures conversationnelles et décalages interprétatifs. *Connexions*, 53, 103-115
- Musiol, M. (1991). Interaction et dynamique cognitive. *Connexions*, 57, 169-176
- Musiol, M. (1992). De l'incohérence du discours au désordre de la pensée chez le schizophrène. *Psychologie française*, 37, (3-4), 221-233
- Musiol, M. (1995). On « Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique ». *Pragmatics and Cognition*, 3, (2), 386-394
- Musiol, M. (1996). La pragmatique en devenir. *Interaction et Cognitions*, 1, (1), 41-58
- Musiol, M. (1997). Psychopathologie cognitive des dysfonctionnements de la communication chez le schizophrène. *Neuropsychologie de l'enfance et de l'adolescence*. 7-8, 453-456
- Musiol, M. (1998). Le traitement des pensées assertives en interaction schizophrénique. *Psychologie de l'interaction*, 5-6, 149-179
- Musiol, M. (1999). Neuropsychologie et tentatives de modélisation des déficits de la cognition schizophrénique. *Intellectica*, 1, 251-273
- Musiol, M. (2001). *Les a priori empiriques de l'interaction communicative. Psychologie sociale de la communication, (Colloque en hommage à Rodolphe Gighlione)*. Paris : Université Paris VIII



Musiol, M. (2002). *Les conditions de l'analyse des troubles de la pensée dans l'interaction verbale. Contribution au programme pragmatique et cognitif en psychopathologie*. Habilitation à diriger des recherches, université Paris – VIII, 7 janvier 2002

Musiol, M. (2004). Les contrats de communications au risque des pathologies de l'interaction. In M. Bromberg, et A. Trognon (Eds.). *Psychologie sociale et communication* (pp.77-94), Paris : Dunod

Musiol, M. (2009). Structure des interactions verbales et formes psychopathologiques dans l'interaction verbale schizophrénique. In J. Rozenberg., N. Franck., et C. Hervé (Eds.), *Des neurosciences à la psychopathologie : Action, Langage, Imaginaire* (pp. 217-238), Bruxelles : De Boeck.

Musiol, M., et Coulon, D. (2004). L'influence du processus conversationnel sur la dynamique de la croyance assertive. *Psychologie de l'interaction*, 17-18, 117-165

Musiol, M., et Pachoud, B. (1999). Les conditions de l'interprétation psychopathologique des troubles du langage chez le schizophrène. *Psychologie Française*, 44, 319-332

Musiol, M., et Rebuschi, M. (2007). La rationalité de l'incohérence en conversation schizophrène (Analyse pragmatique conversationnelle et sémantique formelle). *Psychologie Française*, 52, (2), 137-169

Musiol, M., et Rebuschi, M. (2010). Towards A Two-Step Formalization of Verbal Interaction in Schizophrenia: A Case Study. In A. Trognon, M. Batt, J. Caelen, et al. (Eds), *Dialog's Logical Properties*. Nancy : P.U.N.

Musiol, M., et Trognon, A. (1994). Activités inférentielles. *Verbum*, 2, 111-115

Musiol, M., et Trognon, A. (1999). Echec de la communication et réussite de la conversation en interaction pathologique. *Verbum*, 21, (2), 207 - 232

Musiol, M., et Trognon, A. (2000). *Eléments de psychopathologie cognitive. Le discours schizophrène*. Paris : Armand-Colin

Musiol, M., Trognon, A., Coulon, D., et Bocéréan, C. (2006). Structure de l'interaction verbale et rationalité argumentative chez l'enfant polyhandicapé : répétitions, reprise et dynamique. *Le Langage et L'Homme*, XXXI.2, 27-43.

Musiol, M., et Verhaegen, F. (2002). Vers une stratégie de formalisation de la rupture dans l'interaction verbale. *Philosophia Scientiae*, 6, (1), 125-161

Musiol, M., et Verhaegen, F. (2009). Appréhension et catégorisation de l'expression de la symptomatologie schizophrénique dans l'interaction verbale. *Annales Médico-psychologiques*, 167, 717-727

Neely, J.H. (1977). Semantic priming and retrieval from lexical memory : roles of inhibitionless spreading activation and limited activation and limited capacity attention. *Journal of Experimental Psychology*, 106, 226-254

Nesse, R.M. (2000). Natural selection, mental modules and intelligence. In G.R. Bock et J.A. Goode (Eds.) *The nature of intelligence*, (pp. 96-115). Chichester : Wiley

- Newell, A., et H. Simon. (1976). Computer Science as Empirical Inquiry: Symbols and search. *Communications of the Association for Computing Machinery*, 19, (3), 113-126
- Nicolas, S. (1994). Réflexions autour du concept de mémoire implicite. *L'Année Psychologique*, 94, 63-80
- Nieuwenstein, M.R., Aleman, A., et De Haan, E.H.F. (2001). Relationship between symptom dimensions and neurocognitive functioning in schizophrenia : a meta-analysis of WCT and CPT studies. *Journal of Psychiatric Research*, 35, 199-125
- Noveck, I., et Sperber, D. (2004). (Eds.). *Experimental pragmatics*. Basingstoke, England: Palgrave Macmillan
- Noveck, I., et Sperber, D. (2007). The why and how of experimental pragmatics : the case of "scalar inferences". In N. Burton-Roberts. (Eds). *Advances in Pragmatics*. Basingstoke, England: Palgrave Macmillan
- Nuechterlein, K.H., Barch, D.M., Gold, J.M., et al. (2004). Identification of separable cognitive factors in schizophrenia. *Schizophrenia Research*, 72, 29-39
- O'Carroll, R. (2000). Cognitive impairment in schizophrenia. *Advances in Psychiatric Treatment*, 6, 161-168
- Ollat, H. (2000). Schizophrénie et dysconnectivité fonctionnelle. *Neuropsychiatrie : tendances et débats*, 8, 15-17
- Olivier, V., Hardy-Baylé, M.C., Lancrenon, S., et al. (1997). Rating scale for the assessment of communication disorders in schizophrenics. *European Psychiatry*, 12, (7), 356-361
- Olson, D.R. (1970). Language and thought : Aspects of a cognitive theory of semantics. *Psychological review*, 77, (4), 257-273
- Pacherie, E. (1993). *Naturaliser l'intentionnalité - Essai de Philosophie de la Psychologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pacherie, E. (2004). Naturaliser l'intentionnalité et la conscience. In E, Pacherie., et J, Proust (Eds.) *La philosophie cognitive*. (pp.17-34). Paris : Ophrys, Editions de la MSH
- Pachoud, B. (1992). Pour une théorie unifiée des troubles de la communication, de la pensée et de l'action des schizophrènes, en termes de troubles du traitement des intentions. *Psychologie Française*, 37, (3-4), 267-275
- Pachoud, B. (1996). Les troubles de la compétence interactionnelle dans la schizophrénie. In I. Joseph et I. Proust (Eds.), *Raisons pratiques*, « La folie dans la place » (pp. 211-230). Paris : Editions de l'école des hautes études en sciences sociales
- Palazzolo, J. (2008). Les phases d'évolution du processus schizophrénique. *Santé mentale*, numéro spécial : schizophrénie, de la phase aigüe à la stabilisation, 3-8
- Panther, K.U., et Thornburg, L. (1998). A cognitive approach to inferencing in conversation. *Journal of Pragmatics*, 30, 755-769

- Parret, H., et Verschuere, J. (Eds.). (1992). *(On) Searle on conversation*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company
- Passerieux, C., Segui, J., Besche, C., et al. (1997). Heterogeneity in cognitive functioning of schizophrenic patients evaluated by a lexical decision task. *Psychological Medicine*, 27, 1295-1302
- Pedinielli, J.L., et Gimenez, G. (2002). *Les psychoses de l'adulte*. Paris : Nathan
- Peirce, C.S. (1978). *Ecrits sur le signe*. Paris : Seuil
- Peralta, V., Cuesta, M.J., et DeLeon, J. (1992). Formal thought disorders in schizophrenia : a factor analytic study. *Comprehensive Psychiatry*, 33, (2), 105-110
- Perreti, C.S., Martin, P., et Ferreri, F. (2004). *Schizophrénie et cognition*. Paris : John Libbey Eurotext
- Perry, J. (1999). Notions de Soi. In J. Dokic et F. Preisig. (Eds.). *Problèmes d'indexicalité* (pp. 135-157). Paris: Editions CSLI
- Perry, J. (2001). *Reference and Reflexivity*. Stanford: CSLI Publications
- Peter-Favre, C. (2002). Neuropsychologie et pragmatique. *Psychologie de l'interaction*. 13-14, 7-14
- Pewzner, E. (1995). *Introduction a la psychopathologie de l'adulte*. Paris : Armand Colin.
- Piaget, J. (1976). Postface à "Hommage à Jean Piaget". *Archives de psychologie*, XLIV, 223-228.
- Pichot, P. (1981). *Actualité de la schizophrénie*. Volume 1. Paris : PUF
- Pike, K. (1967). *Language in relation to unified theory of the structure of human behavior*. La Haye : Mouton
- Pinker, S. (1997). *Comment fonctionne l'esprit ?* Paris : Odile Jacob, 2000
- Pinker, S. (2005a) So How Does the Mind Work? *Mind and Language*, 20, (1), 1–24
- Pinker, S. (2005b). A Reply to Jerry Fodor on How the Mind Works. *Mind and Language*. 20, (1), 33-38
- Pinker, S., et Jackendoff, R. (2005). The faculty of language: what's special about it ? *Cognition*, 95, 201-236
- Plantin, C., Mondada, L., Balthazard, L., et al. (2005). Pour une archive des langues parlées en interaction. Statuts juridiques, formats et standards, représentativité. Actes du colloque « La société de l'information », ENS-LSH, Lyon
- Poirier, P., Faucher, L., et Lachapelle, J. (2005). Le défi de la psychologie évolutionniste. *Les cahiers du LANCI*, 5, (4), 3-26
- Politzer, G. (1990). L'activité inférentielle. In J.F. Richard., C. Bonnet., et R. Gighlione (Eds.) *Traité de Psychologie cognitive 2* (pp.106-128). Paris : Dunod
- Poncin, K., et Rieser, H. (2006). Multi-speaker utterances and co-ordination in task oriented dialogue. *Journal of pragmatics*, 38, 718-744

- Popper, K.R. (1963). *Conjectures et réfutations : la croissance du savoir scientifique*. Paris : Payot, 1985
- Potter, J. (2006). Cognition and conversation. *Discourse Studies*, 8, 131-140.
- Premack, D. et Woodruff, G. (1978). Does the chimpanzee have a theory of mind ? *Behavioral and Brain Sciences*, 1, 515-526
- Prior, A. (1976). Thanks goodness that's over. In A. Prior. *Papers in Logic and Ethics*. (pp. 78-84). London: Duckworth
- Putnam, H. (1988). *Representation et Réalité*. Paris : Gallimard, 1990
- Pylyshyn, Z. (1984). *Computation and Cognition*. Cambridge : MIT Press
- Quine, W.V.O. (1960). *Le mot et la chose*. Trad. J. Dopp et P. Gochet, 1977. Paris : Flammarion
- Reboul, A. (1998a). Le discours n'est pas une catégorie scientifiquement pertinente. In A. Reboul et J. Moeschler. *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. (pp.39-55). Paris : Armand Colin
- Reboul, A. (1998b). Réductionnisme et contextualisme. In A. Reboul et J. Moeschler. *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. (pp.21-37). Paris : Armand Colin
- Reboul, A. (1998c). La référence. In A. Reboul et J. Moeschler. *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. (pp.123-144). Paris : Armand Colin
- Reboul, A. (1998d). Stratégie de l'interprète et théorie de l'esprit. In A. Reboul et J. Moeschler. *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. (pp.183-195). Paris : Armand Colin
- Reboul, A. et Moeschler, J. (1995). Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente. *Cahiers de linguistique française*, 17, 229-248
- Reboul, A. et Moeschler, J. (1997). Reduction and contextualization in pragmatics and discourse analysis. *Linguistische Berichte, Sonderheft*, 8, 283-295
- Reboul, A. et Moeschler, J. (1998). *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris : Armand Colin
- Rebuschi, M. (2008). *Qu'est-ce que la signification ?* Paris : VRIN
- Récanati, F. (1981). *Les énoncés performatifs*. Paris : Minuit.
- Récanati, F. (1989). The Pragmatics of what is Said. *Mind and Language*, 4, (4), 295-329
- Récanati, F. (1993). *Direct Reference : from Language to Thought*. Oxford : Basil Blackwell
- Récanati, F. (2001). Loana dans le métro. Remarques sur l'indexicalité mentale. In F. Récanati (Eds.). *Essais sur l'indexicalité*. Paris : Presses de l'Ecole normale supérieure.

- Récanati, F. (2007). *Le sens littéral*. Paris : L'éclat, 2004
- Récanati, F. (2009). *Philosophie du langage (et de l'esprit)*. Paris : Folio
- Reiter, R. (1980). A logic for default reasoning. *Artificial intelligence*, 13, 81-132
- Reuchlin, M. (1991). *Histoire de la Psychologie*. Paris : PUF
- Richard, J.F. (2000). Préface. In E. Sander. *L'analogie, du naïf au créatif : analogie et catégorisation* (pp.3-8). Paris : L'Harmattan
- Riutort, M., Cuervo, C., Danion, J.M., et al. (2003). Reduced level of specific autobiographical memories in schizophrenia. *Psychiatric Research*, 17, 35-45
- Rochester, S.R., et Martin, J.R. (1979). *Crazy Talk. A Study of the Discourse of Schizophrenic Speakers*. London : Plenum Press
- Rochester, S.R., Harris, J., et Seeman, M.V. (1973). Sentence processing in schizophrenic listeners. *Journal of abnormal psychology*, 82, 350-356
- Rochester, S.R., Martin, J.R., et Thurston, S. (1977). Thought processes disorder in schizophrenia. The listener's task. *Brain and Language*, 4, 95-114
- Roediger, D.L. (1990). Implicit memory : retention without remembering. *American Psychologist*, 45, 1043-1056
- Roch-Lecours, A., et Vanier-Clement, M. (1976). Schizophasia and jargonaphasia : a comparative description with comments on Chaika's and Fromkin's respective looks at "schizophrenic" language. *Brain and language*, 3, 516-565.
- Rodriguez-Ferrera, S., McCarthy, R.A., et McKenna, P.J. (2001). Language in schizophrenia and its relationship to formal thought disorder. *Psychological Medicine*, 31, (2), 197-205
- Roulet, E. (1992). On the structure of conversation as negotiation. In H. Parret, et J. Verschueren (Eds.), *(On) Searle on conversation* (pp. 91-101). Amsterdam : John Benjamins.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., et al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang
- Rubino, I.A., D'agostino, L., Sarchiola, L., et al. (2009). Referential failures and affective reactivity of language in schizophrenia and unipolar depression. *Schizophrenia Bulletin*,
- Russell, B. (1918). Knowledge by Acquaintance and Knowledge by Description. In B. Russell, *Mysticism and Logic and Other Essays*. (pp. 209-232). Londres : Longmans, Green et C<sup>ie</sup>
- Russell, B. (1940). *An Inquiry into Meaning and Truth : The William James Lectures for 1940 delivered at Harvard University*. (pp. 167-168). London / New York : Routledge, 1997
- Sacks, H. (1984). Notes on Methodology. In J.M. Etkinson, et J. Heritage (Eds.), *Structures for social action : Studies in Conversation Analysis* (pp. 21-27). Cambridge : Cambridge University Press.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation*, 2 volumes. Oxford : Basil Blackwell

- Sacks, H., Schegloff, E.A., et Jefferson, G. (1974). A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation. *Language*, 50, (4), 696-735
- Sacks, H., Schegloff, E.A., et Jefferson, G. (1978). A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation. In J. Schenkein (Eds.), *Studies in the organization of conversational interaction*. (pp. 7-55). New-York : Academic Press
- Saint-Dizier de Almeda, V. (2009). La dimension relationnelle des communications : Étude d'interactions homme-machine tutorielles a-didactiques. *Activités*, 6, (2), 75-99, URL : <http://www.activites.org/v6n2/v6n2.pdf>
- Salazar-Orvig, A. (1992). Référence et organisation discursive chez des patients schizophrènes. *Psychologie française*, 37, (3-4), 255-266
- Sander, E. (2000). *L'analogie, du naïf au créatif : analogie et catégorisation*. Paris : L'Harmattan
- Sander, E. (2002). L'analogie, fondement de nos apprentissages. *La Recherche*, 353, 40-43
- Saoud, M., et D'amato, T. (2006). *La schizophrénie de l'adulte : des causes aux traitements*. Paris : Masson
- Sattler, J.M., et Ryan, J.J. (1999). *Assessment of children, Revised: WAIS-III supplement*. LeMesa, CA : Jerome Sattler Publishing
- Sarfati, Y., et Hardy-Baylé, M.C. (1999). How do people with schizophrenia explain behavior of others: A study of theory of mind and its relationship to thought and speech disorganization in schizophrenia. *Psychological Medicine*, 29, 613-20.
- Sarfati, Y., et Passerieux, C. (2000). Une approche cognitive de la désorganisation schizophrénique : vers une échelle pathogénique de la désorganisation. In M. Musiol., et A. Trognon, (Eds.). *Elements de psychopathologie cognitive : le discours schizophrène* (pp.195-220). Paris : Armand-Colin
- Sarfati, Y., Passerieux, C., et Hardy-Baylé, M.-C. (2000). Can Verbalization Remedy Theory of Mind Deficit in Schizophrenia ? *Psychopathology*, 33, 246-251
- Sarfati, Y., Hardy-Baylé, M.C., Besche, C., et al. (1997). Attribution of intentions to others in people with schizophrenia: a non-verbal exploration with comic strips. *Schizophrenia Research*, 25, 199-209
- Saykin, A.J., Shtasel, D.L., Gur, R.E., et al. (1994). Neuropsychological deficits in neuroleptic naive patients with first-episode schizophrenia. *Archives of General Psychiatry*, 51, 124-131
- Schafer, A., Speer, S., Warren, P., et al. (2000). Intonational disambiguation in sentence production and comprehension. *Journal of Psycholinguistic Research*, 29, 169-182
- Schlanger, J. (1991). La pensée inventive. In I, Stengers., et J, Schlanger. (Eds.) *Les concepts scientifiques* (pp.67-100). Paris : Gallimard
- Schegloff, E.A. (1988). Presequences and indirection: applying speech act theory to ordinary conversation. *Journal of Pragmatics*, 12, 55-62
- Schegloff, E.A., et Sacks, H. (1973). Opening up closings. *Semiotica*, 7, 289-327

- Schneider, K. (1959). *Clinical Psychopathology*. New-York : Grune and Graton
- Schober, M.F. (1995). Speakers, addressees, and frames of reference : whose effort is minimised in conversations about location ? *Discourse processes*, 20, 219-247
- Schober, M.F., et Clark, H.H. (1989). Understanding by addressees and overhearers. *Cognitive Psychology*, 21, 211-232
- Schiffer, S. (1972). *Meaning*. Oxford : Clarendon Press
- Schneider, W., et Schiffrin, R.M. (1977). Controlled and automatic human information processing : detection, search, and attention. *Psychological Review*, 84, 1-66
- Schwartz, S. (1982). Is there a schizophrenic language ? *Behavioral and Brain Science*, 5, 579-626
- Scotto, J.C., et Bougerol, T. (1997). *Les schizophrénies. Aspects Actuels*. Paris : Flammarion
- Searle, J.R. (1969). *Les actes de langage – Essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann, 1972
- Searle, J.R. (1973). Austin on locutionary and illocutionary acts. In I. Berlin (Eds.). *Essays on J.L. Austin*. (pp.141-159). Oxford: Clarendon Press
- Searle, J.R. (1982). *Sens et Expression*. Paris : Minuit
- Searle, J.R. (1985). *L'intentionnalité*. Paris : Minuit
- Searle, J.R. (1992). Conversation. In H. Parret et J. Verschueren (Eds.), *(On) Searle on conversation*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Compagny.
- Searle, J.R. (1995). *La redécouverte de l'esprit*. Paris : Gallimard
- Searle, J.R., et Vanderveken, D. (1985). *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge: CUP
- Shadbolt, R.N. (1984). *Constituting reference in natural language dialogue : the problem of referential opacity*. Thèse de doctorat non publiée, Université d'Edimbourg
- Shallice, T. (1988). *From Neuropsychology to mental structure*. Cambridge : Cambridge University Press
- Shannon, C.E., et Weaver, W. (1949). *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana: University of Illinois Press
- Shepherd, M., Watt, D., Falloon, I., et al. (1989). The natural history of schizophrenia : a five year follow-up study of outcome and prediction in a representative sample of schizophrenics. *Psychological Medicine*, 46
- Siegler, R.S. (1999). Strategic Development. *Trends in Cognitive Sciences*, 3, 430-435
- Simons, D.J., et Chabris, C.F. (1999). Gorilla in our midst : sustained inattention blindness for dynamic events. *Perception*, 28, (9), 1059-1074

- Smith, S.W., et Jucker, A.H. (1998). Interactive aspects of reference assignment in conversations. *Pragmatics and cognition*, 6, (1), 153-187
- Snedeker, J., et Trueswell, J.C. (2003). Using prosody to avoid ambiguity: Effects of speaker awareness and referential context. *Journal of Memory and Language*, 48, 103–130
- Sommers, A.A. (1985). Negative symptoms : conceptual and methodological problems. *Schizophrenia Bulletin*, 11, (3), 364-379
- Sorsana, C., et Musiol, M. (2005). Power and Knowledge (how can rationality emerge from children's interactions in a problem-solving situation ?) In E, Grillo (Eds.), *Power without Domination (Dialogism and the empowering property of communication)*. (pp.161-221), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company
- Spadone, C. (2004). *Les schizophrénies*. Paris : PIL
- Sperber, D. (1994). Introduction. In D. Sperber., D. Premack., et A.J. Premack (Eds.) *Causal cognition (a multidisciplinary debate)* (pp.15-20). Oxford : Clarendon Press
- Sperber, D. (2000). Metarepresentations in an evolutionary perspective. In D, Sperber (Eds.) *Metarepresentations : a multidisciplinary perspective* (pp. 117-137). Oxford : Oxford University Press
- Sperber, D. (2002). Défense de la modularité massive. In E. Dupoux (Eds.). *Les langages du cerveau*. (pp. 47-57) Paris : Odile Jacob
- Sperber, D. (2005). Modularity and Relevance: How can a massively modular mind be flexible and context-sensitive ? In P, Carruthers., S, Laurence., et S, Stich., (Eds.) *The Innate Mind: Structure and Content* (pp. 53-68). New-York : Oxford University Press
- Sperber, D., Clément, F., Heintz, C., et al. (2010). Epistemic vigilance. *Mind and language*, 25, (4), 359-393
- Sperber, D., et Origgi, G. (2005). Pourquoi parler, comment comprendre ? In J.M. Hombert (Eds.) *L'origine de l'homme, du langage et des langues* (pp.236-253). Paris : Fayard
- Sperber, D., et Wilson, D. (1982). Mutual knowledge and relevance in theories of comprehension. In N.V, Smith. (Eds.), *Mutual Knowledge* (pp. 61-131) London : Academic Press
- Sperber, D., et Wilson, D. (1986). *La pertinence*. Paris : Minuit, 1989
- Sperber, D., et Wilson, D. (1990). Reply to Garnham et Perner. *Behavioral and Brain Sciences*, 13, (1), 183-184
- Sperber, D., et Wilson, D. (1995). *Relevance (2<sup>nd</sup> edition)*. Oxford/Cambridge : Blackwell
- Sperber, D., et Wilson, D. (2002). Pragmatics, modularity and mind reading. *Mind and language*. 17, 3-23
- Sperber, D., et Noveck., I. (2004). Introduction. In I, Noveck et D, Sperber (Eds.). *Experimental Pragmatics* (pp. 3-22). Basingstoke, England: Palgrave Macmillan



- Sperry, R.W. (1950). Neural basis of the spontaneous optokinetic response produced by visual inversion. *Journal of Comparative and Physiological Psychology*, 43, 482-489
- Spigolon, G., et Specogna, A. (1996). Aspects sociocognitifs d'une interaction adulte-enfant à l'école maternelle. *Interaction et cognitions*, 1, (2-3), 367-396
- Spigolon, G., et Specogna, A. (2000). Compétences sociales et cognitives en construction. *Psychologie française*, 45, (3), 209-218
- Stalnaker, R.C. (1978). Assertion. In P, Cole (Eds.), *Syntax and Semantics 9: Pragmatics*. (pp.315-332). New-York : Academic press
- Stanovich, K.E. (2004). *The Robot's Rebellion*. Chicago : Chicago University Press
- Stevens, A., et Price, J. (1996). *Evolutionary psychiatry (a new beginning)*. London / New York : Routledge
- Stip, E. (2006). La schizophrénie. In T, Botez-Marquard., et F, Boller (Eds.) *Neuropsychologie Clinique et Neurologie du Comportement* (pp.523-539). Montréal : Presses Universitaires de Montréal
- Stirling, J., Hellewell, J., Blakey, A., et al. (2006). Thought disorder in schizophrenia is associated with both executive dysfunction and circumscribed impairments in semantic function. *Psychological Medicine*, 36, (4), 475-484
- Strawson, P.F. (1950). On referring. *Mind*, 59, 320-344
- Strawson, P.F. (1964). Intention and convention in speech acts. *Philosophical review*, 73, 439 - 460
- Strawson, P.F. (1968). Austin and "locutionary meaning". In I, Berlin (Eds.). *Essays on J.L. Austin* (pp.46-68). Oxford: Clarendon Press
- Streeck, J., et Knapp, M.L. (1992). The interaction of visual and verbal features in human communication. In F. Poyatos (Eds.), *Advances in nonverbal communication* (pp. 3-23). Amsterdam: John Benjamins Publishing
- Stubbs, M. (1983). *Discourse Analysis : The Sociolinguistic Analysis of natural language*. Oxford : Basil Blackwell.
- Suchman, L. (1987). *Plans and situated action: the problem of human-machine communications*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Suchman, L. (1996), « Constituting Shared Workspaces », In Y, Engeström., et D, Middleton. (Eds.), *Cognition and Communication at Work*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tamlyn, D., McKenna, P.J., Mortimer, A.M., et al. (1992). Memory impairment in schizophrenia : its extent, affiliations and neuropsychological character. *Psychological Medicine*, 22, 101-115
- Tarde, G. (1901). *L'opinion et la foule*. Paris : Félix Alcan, 2006
- Taub, G.E. (2001). A confirmatory analysis of the Wechsler adult intelligence scale-third edition: is the verbal/performance discrepancy justified? *Practical Assessment, Research & Evaluation*, 7, (22), 1-9

- Tesnière, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck
- Tinbergen, N. (1963). On aims and methods of ethology. *Zeitschrift für Tierpsychologie*, 20, 410-433
- Tissot, R. (1979). Physiopathology of endogenous psychoses. *Schweiz Archive of Neurological Psychiatry*, 125, (2), 253-263
- Traverso, V. (1999). *L'analyse des conversations*. Paris : Nathan
- Trognon, A. (1985). Le schizophrène, la cohérence du discours et l'auditeur. *Psychanalyse à l'université*, 10 (40), 637-653
- Trognon, A. (1987). Débrayages conversationnels. *DRLAV*, 36-37, 105-122
- Trognon, A. (1990). La gestion de l'échange dans l'entretien. *Psychologie française*, 35, (3), 195-205
- Trognon, A. (1991). L'interaction en général : sujets, groupes, cognitions, représentations sociales. *Connexions*, 57, 9-27
- Trognon, A. (1992). L'approche pragmatique en psychopathologie cognitive. *Psychologie française*, 37, (3-4), 189-202
- Trognon, A. (1994). Sur la théorie de la construction interactive du quotidien. In A. Trognon, U. Dausendschon, U. Krafft, et C. Riboni (Eds.), *La construction interactive du quotidien*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- Trognon, A. (1995). La fonction des actes de langage dans l'interaction : l'exemple de l'intercompréhension en conversation. In V. de Nuचेze., et J.M. Coletta. (Eds.). *L'interaction en question*. (pp. 67-85). Lidil
- Trognon, A. (1997). Conversation et raisonnement. In J. Bernicot., A. Trognon, et J. Caron-Pargue (Eds.) *Conversation, interaction et fonctionnement cognitif*. (pp. 253 – 283). Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- Trognon, A. (1998). Du cognitivisme représentationnel au cognitivisme pragmatique en psychopathologie. *L'encéphale*, 1, 158-165
- Trognon, A. (1999). « Eléments d'analyse interlocutoire ». In M. Gilly, J.P. Roux, et A. Trognon. *Apprendre dans l'Interaction*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- Trognon, A. (2002). Speech Acts and the Logic of Mutual Understanding. In D. Vanderveken et S. Kubo (Eds.), *Essays in Speech Acts Theory* (pp. 121-133). Amsterdam: John Benjamins
- Trognon, A. (2003). « La logique interlocutoire, un programme pour l'étude empirique des jeux de dialogue ». *Questions de Communication*, 4, 411-425
- Trognon, A., et Batt, M. (2006). Les entretiens cliniques de groupe. In M. Gossen et A. Salazar Orvig (eds.), *L'entretien clinique en pratiques. Analyse des interactions verbales d'un genre communicatif hétérogène* (pp. 67-87). Paris : Belin

- Trognon, A., et Batt, M. (2007). Comment conduire l'examen d'un fragment d'interlocution au moyen de la logique interlocutoire ? In A. Specogna, *Enseigner dans l'interaction* (pp.13-33). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Trognon, A., Batt, M., et Laux, J. (2007). Psychologie sociale et raisonnement. In S. Rossi et J. B. Van Der Henst (Eds.), *Psychologies du raisonnement* (pp.141-166), Bruxelles : De Boeck
- Trognon, A., Batt, M., Schwartz, B., Perret-Clermont, A.N., et Marro, P. (2006). Logique interlocutoire de la résolution d'un problème d'arithmétique élémentaire au sein d'une dyade. *Psychologie Française*, 51, (2), 171-187
- Trognon, A. et Brassac, C. (1992). L'enchaînement conversationnel. *Cahiers de linguistique française*, 13, 76-107
- Trognon, A., et Kostulski, K. (1996). L'analyse de l'interaction en psychologie des groupes : économie interne et dynamique des phénomènes groupaux. *Connexions*, 68, 73-115
- Trognon, A., et Kostulski, K. (2000). Introduction à la logique interlocutoire. In L. Mondada., et A.C. Berthoud. (Eds.). *Modèles du discours en confrontation*. (pp. 167-183). Berne : Peter Lang
- Trognon, A., et Musiol, M. (1994). Les régimes d'inférence en conversation. *Verbum*, 1, 11-31
- Trognon, A. et Musiol, M. (1996). « L'accomplissement interactionnel du trouble schizophrénique » In I. Joseph., et I. Proust (Eds.) *Raisons pratiques : La folie dans la place* (pp.179- 209). Paris : Editions de l'école des hautes études en sciences sociales
- Trognon. A., et Musiol, M. (2005). « Towards an empirical and interactional model of therapeutic effect in psychoanalytical psychotherapy », XV<sup>e</sup> colloque de l'International Communication Association, New -York, 26 mai 2005
- Trognon. A., Musiol, M., et Kostulski, K. (1999). Une théorie de la conversation est-elle possible ? *Verbum*, 21, (2), 133-146
- Trognon, A., Pachoud, B., et Musiol, M. (2000). L'analyse pragmatique conversationnelle et cognitive de l'usage du discours chez le schizophrène. In M. Musiol et A. Trognon, *Elements de psychopathologie cognitive : le discours schizophrène* (pp.115-173). Paris : Armand-Colin
- Trognon, A., et Saint-Dizier, V. (1999). L'organisation conversationnelle des malentendus : Le cas d'un dialogue tutoriel. *Journal of Pragmatics* 31, 787-815
- Trudel, L., Simard, C., et Vonarx, L. (2007). *La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? Recherche qualitative*, 5, 38-45
- Tyson, P.J., Laws, K.R., Flowers, K.A., et al. (2008). Attention and executive function in people with schizophrenia: Relationship with social skills and quality of life. *International Journal of Psychiatry in Clinical Practice*, 12, 112-119
- Van der Henst, J.B., et Sperber, D. (2004). Testing the Cognitive and Communicative Principles of Relevance. In I., Noveck et D., Sperber. (Eds.). *Experimental Pragmatics* (pp. 141-171). Basingstoke, England: Palgrave Macmillan

- Van der Linden, M., et Ceschi, G. (2008). Principes et concepts généraux de la psychopathologie cognitive. In M., Van der Linden. (Eds.) *Traité de psychopathologie cognitive 1. Bases théoriques* (pp.9-21). Marseille : Solal
- Van Praag, H.M. (1976). About the Impossible Concept of Schizophrenia. *Comprehensive Psychiatry*, 17, (4), 481-497
- Vanderveken, D. (1988). *Les actes de discours*. Bruxelles : Mardaga
- Vanderveken, D. (1990). *Meaning and speech acts*. Cambridge: Cambridge University Press
- Vanderveken, D. (2002a). Universal Grammar and Speech Act Theory. In D. Vanderveken et S. Kubo (Eds.). *Essays in Speech Act Theory*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company
- Vanderveken, D. (2002b). Logique illocutoire, grammaire universelle et pragmatique du discours. In J. Bernicot, A. Trognon, M. Musiol et M. Guidetti (Eds.), *Pragmatique et psychologie* (pp.33-56). Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- Vanderveken, D. (2005). Speech acts and illocutionary logic. In D. Vanderveken (Eds.), *Logic, thought and action*. (pp.109-132). Dordrecht : Springer
- Verhaegen, F., et Musiol, M. (2008). Impact des médicaments antipsychotiques sur les discontinuités du comportement verbal en conversation schizophrénique. *Psychologie de l'interaction*, 25-26, 164-194
- Verhaegen, F., et Musiol, M. (2009). Symptomatologie schizophrénique et processus psychopharmacologiques : contribution empirique. *Annales Médico-psychologiques*, 167, 728-735
- Vernant, D. (1997). *Du discours à l'action*. Paris : PUF
- Vygotski, L. (1997). *Pensée et langage*. Paris : Editions sociales de France
- Ward, L.C, Ryan, J.J., et Axelrod, B.N. (2000). Confirmatory factor analysis of the WAIS-III standardization data. *Psychological Assessment*, 12, 341-345
- Watson, D., et Clark, L.A. (2006). Clinical diagnosis at the crossroads. *Clinical Psychology : Science and Practice*, 13, 210-215
- Weinberger D.R. (1987). The pathogenesis of schizophrenia : A neurodevelopmental theory. In H.A. Nasrallah, et D.R. Weinberger (Eds.) *The handbook of schizophrenia I: The neurology of schizophrenia*. New York : Elsevier Science Publishers
- Wheeler, M.A., Stuss, D.T., et Tulving, E. (1997). Toward a theory of episodic memory : the frontal lobes and autonoetic consciousness. *Psychological Bulletin*, 121, (3), 331-354
- Weschler, D. (1997). *Weschler Adult Intelligence Scale Third Edition*. San Antonio : The Psychological Corporation, traduction française en 2000 par J. Grégoire.
- Widiger, T.A., et Samuel, D.B. (2005). Diagnostic categories or dimensions ? A question for the Diagnostic and Statistic Manual of Mental Disorders – Fifth Edition. *Journal of Abnormal Psychology*, 114, 494-504

- Widlöcher, D. (1991). Psychose. In R. Doron., et F. Parot (Eds.) *Dictionnaire de Psychologie* (pp.561) Paris : PUF
- Widlöcher, D. (1993). Intentionnalité et psychopathologie. *Revue internationale de psychopathologie*, 10, 193-224
- Widlöcher, D. (1994). Présentation. In D. Widlöcher (Eds.), *Traité de psychopathologie* (pp. 3-16). Paris : PUF
- Widlöcher, D. (1998). Introduction générale. *L'encéphale*, 3-4
- Widlocher, D., et Hardy-Bayle, M.C. (1989). Cognition and control of action in psychopathology. *European Bulletin of Cognitive Psychology*, 9, (6), 583-616
- Wilkes-Gibbs, D. (1997). Studying language use as a collaboration. In G, Kasper et E, Kellerman (Eds.) *Communication strategies : psycholinguistic and sociolinguistic perspectives* (pp.238-274). London : Longman
- Wilkes-Gibbs, D., et Clark, H.H. (1992). Coordinating beliefs in conversation. *Journal of Memory and Cognition* , 31, 183-194
- Wilson, D. (2000). Metarepresentation in linguistic communication. In D, Sperber (Eds.) *Metarepresentations : a multidisciplinary perspective* (pp. 411-448). Oxford : Oxford University Press
- Wilson, D., et Sperber, D. (1979). Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice. *Communications*, 30, 80-94
- Wilson, D., et Sperber, D. (1993). Linguistic form and relevance. *Lingua*, 90, 1-25.
- Wilson, D., et Sperber, D. (2004). Relevance theory. In G. Ward., et L., Horn. (Eds.). *Handbook of Pragmatics*. (pp.607-632). Oxford : Blackwell
- Wilson, D. et Wharton, T. (2006). Relevance and prosody. *Journal of Pragmatics*, 38, (10), 1559-1579
- Winograd, T., et Florès, F. (1989). *L'intelligence artificielle en question*. Paris : PUF
- Yamashita, N., et Ishida, T. (2006). Effects of Machine Translation on Collaborative Work. Proceedings of the 2006 20th anniversary conference on Computer supported cooperative work, 04-08 novembre 2006, Alberta, Canada
- Zubin, J. (1985). Negative symptoms : are they indigenous to schizophrenia ? *Schizophrenia Bulletin*, 11, (3), 461-470

# Annexes

## ANNEXE 1 : Grille de codification de retranscription (G.R.C., 2003)

CODIFICATION EMPLOYEEE	SIGNIFICATION
(→)	Indique le prolongement de la prononciation d'un son du langage.
(↑)	Indique une intonation de voix montante (cela correspondrait dans la ponctuation à une interrogation ou à une exclamation).
(↓)	Indique une intonation de voix descendante (cela correspondrait dans la ponctuation à un point).
xxxxx	Transcription incertaine (éventuellement à reprendre).
« xxxxxxxx »	Discours rapporté. Exemple : et elle m'a dit « va voir le médecin ».
(inaudible)	Passage inaudible. Préciser éventuellement la durée.
(xxxxx)	1) rend compte de sons autres que du dialogue (soupir), (rire), (tousse), (sonnerie), etc. 2) rend compte de certaines caractéristiques de l'énonciation (en chuchotant), (en riant), (en pleurant), etc.
*xxxxxxx*(xxxxxxx)	Indique que les commentaires du transcripteur, notés entre parenthèses, sont valables pour le segment de discours délimité par * *.
CARACTERES EN PETITES MAJUSCULES	Lorsque le locuteur insiste sur un mot. exemple : ça me plait ENORMEMENT d'être ici
syllabes reliées avec des tirets	Mot prononcé d'une façon saccadée. exemple : im-po-ssible
xxxxxxxx	Rythme d'élocution plus rapide.
xxxxxxxx	Rythme d'élocution plus lent.
+	Marque un silence inférieur à 2 secondes.
+7+	Marque un silence supérieur à 2 secondes. Exemple : +7+ signifie que le silence a durée 7 secondes.
[phonétique]	Il est recommandé d'utiliser la phonétique internationale lorsqu'un interlocuteur se trouve face à certaines ambiguïtés. Cela permet de conserver les éventuelles potentialités de sens de certains <i>mots</i> . exemple : S-12 : j'suis à la recherche de [lEtI] Ici, la phonétique permet de ne pas prendre de décision de sens. En effet, [lEtI] peut prendre deux sens, à savoir -lettre- ou -l'être-. Cette cotation est conservée tant que l'ambiguïté n'est pas levée.
(fin de bande)	Marque la fin de l'enregistrement ; préciser la possibilité de perte d'informations.
E1-1 : bonjour monsieur S1 S1-2 : bonjour E-3 : bonjour monsieur S2 S2-4 : bonjour	Nous avons opté pour l'utilisation d'un compteur unique pour les tours de paroles respectifs des interlocuteurs, ceci permet de préserver la structure de la conversation. Si E = l'expérimentateur et S1 = un sujet et S2 = un autre sujet, alors on obtient l'exemple ci à droite. le discours prononcé par un interlocuteur « hors entretien » (par exemple, en milieu hospitalier, par un personnel de l'équipe soignante ou un visiteur) doit être transcrit comme n'importe quel tour de parole.
exposant <sup>[xxxxxxx]</sup> exposant (cf. exemple ci-dessous)	Un couple de crochets ouvrant et fermant [xxxxx], représente le chevauchement de paroles que deux locuteurs agissent en même temps. Ce code permet d'ôter l'ambiguïté selon laquelle les <i>mots écrits</i> (noir sur blanc sur le papier) tiennent dans un espace physique équivalent à la durée des <i>mots quand ils sont dits</i> . Les exposants servent à définir des limites de chevauchement, en particulier lorsqu'il y a plusieurs chevauchements au même moment ; on évite de confondre les uns et les autres. L'exemple ci-dessous montre trois personnes qui se coupent la parole en même temps.
G-12 : les oiseaux <sup>1</sup> [sont sur le <sup>2</sup> [toit + et les chats sont] <sup>2</sup> biens] <sup>1</sup> gardés (↓) H-13 : <sup>2</sup> [mon chat (↑) i (→) joue avec sa] <sup>2</sup> balle (↓) Z-14 : <sup>1</sup> [vous feriez mieux d'arrêter de m'agacer (↑)] <sup>1</sup> méchants individus (↑)	
Déontologie	Les noms des personnes et des lieux (villes, quartier, arrondissements, etc.) sont à modifier pour conserver et garantir l'anonymat de toutes les personnes (c'est-à-dire sujets dits tout-venant, des patients et de leur entourage, du personnel médical et paramédical, etc.). Caverni, J.-P. (2000). Un code de conduite des chercheurs en psychologie, <i>Bulletin de psychologie</i> , 53,445, 47-51. <i>Code de déontologie des psychologues</i> . A.E.P.U.- A.N.O.P.- S.F.P., 22 mars 1996.

## **ANNEXE 2 : Note d'information aux sujets « tout venant »**

L'étude à laquelle nous vous proposons de participer vise à étudier les processus de compréhension du langage et plus particulièrement, la façon dont les références communes sont élaborées entre des personnes.

Les résultats de cette étude vont alimenter les recherches actuelles sur la façon dont se comprennent les individus au travers du langage. D'autre part, ils vont permettre d'évaluer si ces processus revêtent des formes spécifiques chez des personnes présentant un trouble psychiatrique. Vos résultats seront donc comparés à ceux de personnes présentant des difficultés liées à un trouble psychiatrique.

### **Nous vous proposons donc de participer à cette étude en tant que sujet témoin.**

Vous faites partie du groupe témoin car vous avez répondu aux critères d'inclusion selon votre âge, votre sexe ainsi que votre niveau d'étude. Nous comptons aussi sur l'assurance de votre engagement à ne pas avoir pris durant ces six derniers mois de médicaments psychotropes, de substances illicites ou avoir abusé d'alcool.

### **Description de l'étude :**

L'étude débutera par un bref entretien introductif visant à vous présenter l'étude ainsi qu'à répondre à vos questions.

Ensuite, vous allez réaliser une tâche expérimentale d'une durée approximative de trois quarts d'heure et qui consiste en une épreuve d'arrangement d'images. Pour cet exercice, les deux participants doivent classer leurs cartes dans le même ordre, en les décrivant verbalement et sans les montrer.

Nous tenons à vous préciser que le traitement des données de cette étude nécessite l'enregistrement audio de la tâche expérimentale. Nous vous garantissons cependant que toutes les informations correspondant à l'identité de votre personne pouvant être seront effacées (noms de lieux ou de personnes) et ce, conformément aux principes déontologiques qui régissent la recherche en Psychologie ainsi que la profession de psychologue.

Afin de préciser toutes les modalités de votre participation à cette étude, nous serons disponibles pour répondre à vos questions et pour vous donner toutes les informations nécessaires concernant cette étude et sa réalisation.

### **Votre participation à cette étude est volontaire.**

Elle nécessite un consentement éclairé de votre part et un accord écrit.

Nous vous rappelons que toutes les informations recueillies au cours de l'étude seront traitées dans le respect de la plus stricte confidentialité et utilisées à des fins relevant uniquement de la recherche scientifique.



## **ANNEXE 3 : Note d'information aux sujets schizophrènes**

L'étude à laquelle nous vous proposons de participer vise à étudier les processus de compréhension du langage et plus particulièrement, la façon dont les références communes sont élaborées entre des personnes.

Cette étude vise à mieux connaître la façon dont s'expriment certaines difficultés de concentration, d'organisation et de présentation des idées éprouvées par des personnes présentant des difficultés psychologiques ou liées à un trouble psychiatrique.

Cette étude a notamment pour objectif de préciser dans quelles conditions ces difficultés peuvent être surmontées. Cela permettrait, à terme, d'améliorer les techniques d'aide psychologiques souvent utiles en plus des traitements médicamenteux.

### **Nous vous proposons de participer à cette étude.**

Votre participation s'effectuera avec votre accord ainsi que celui de votre médecin traitant. Elle ne modifiera en rien votre suivi habituel. En particulier, votre participation ne nécessite aucun changement dans votre traitement médicamenteux.

De même, votre refus de participer à cette étude ne modifiera en rien les soins dont vous bénéficiez.

### **Description de l'étude :**

Votre participation à l'étude s'effectuera au cours d'une visite à la consultation de psychiatrie de l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Cette visite durera approximativement 1 heure et demie.

L'étude débutera par un bref entretien introductif visant à vous présenter l'étude ainsi qu'à répondre à vos questions.

Ensuite, vous allez réaliser une tâche expérimentale d'une durée approximative de trois quarts d'heure et qui consiste en une épreuve d'arrangement d'images. Pour cet exercice, les deux participants doivent classer leurs cartes dans le même ordre, en les décrivant verbalement et sans les montrer.

Nous tenons à vous préciser que le traitement des données de cette étude nécessite l'enregistrement audio de la tâche expérimentale. Nous vous garantissons cependant que toutes les informations correspondant à l'identité de votre personne pouvant être énoncées seront effacées (noms de lieux ou de personnes) et ce, conformément aux principes déontologiques qui régissent la recherche en Psychologie ainsi que la profession de psychologue.

Afin de préciser toutes les modalités de votre participation à cette étude, nous serons disponibles pour répondre à vos questions et pour vous donner toutes les informations nécessaires concernant cette étude et sa réalisation.

### **Votre participation à cette étude est volontaire.**

Elle nécessite un consentement éclairé de votre part et un accord écrit.

Nous vous rappelons que toutes les informations recueillies au cours de l'étude seront traitées dans le respect de la plus stricte confidentialité et utilisées à des fins relevant uniquement de la recherche scientifique.

## ANNEXE 4 : Formulaire de consentement

Je soussigné(e) (nom, prénom) .....

demeurant à .....

déclare être volontaire pour participer à la recherche sur la compréhension par le langage.

Je reconnais avoir eu des informations détaillées concernant les modalités de la réalisation de l'étude, ainsi que des précisions sur les bénéfices et les risques qu'elle comporte. J'ai lu et bien compris les informations contenues dans ce document.

Toutes mes questions ont reçu une réponse.

Ma participation est volontaire. Je suis informé de mon droit de refuser de participer et à interrompre ma participation à l'étude sans avoir à justifier ma décision.

J'ai bien noté que la tâche expérimentale nécessite un enregistrement audio et que toutes les informations correspondant à mon identité et pouvant être énoncées seront effacées (nom de lieux ou de personnes).

Je suis informé que les informations recueillies au cours de l'étude seront traitées dans le respect de la plus stricte confidentialité.

J'accepte que les données issues de l'expérience soient utilisées à des fins relevant de la recherche scientifique et j'ai bien noté qu'elles ne seront utilisées qu'à cet unique but.

Signature : .....

Expérimentateur :

.....

## ANNEXE 5 : Document consigne « dirigeant »

Dans le cadre d'une recherche en psychologie, nous avons élaborés une tâche expérimentale à laquelle nous vous remercions de bien vouloir participer. Pour la bonne mise en œuvre de cette tâche expérimentale, nous vous remercions de bien vouloir respecter la consigne qui vous est proposé et d'accepter d'être enregistré. Cette recherche est menée au sein du laboratoire de Psychologie de l'université de Nancy 2 et est par conséquent soumise à l'ensemble des principes déontologiques qui régissent la recherche en Psychologie. Cela vous garantit notamment l'anonymat, le respect de votre intégrité personnelle ainsi que la non-divulgence des données vous concernant dans un but qui ne serait pas purement scientifique. A tout moment, les avancées et résultats relatifs à cette recherche peuvent vous être transmis par simple demande de votre part.

Merci pour votre participation.

---

*Votre tâche consiste à amener votre partenaire à classer ses cartes dans le même ordre que les votre uniquement en lui parlant.*

Il vous est donc demandé de faire attention à ne pas montrer vos cartes ou à ne pas mimer les figures représentées sur vos cartes. **Seule la parole doit être utilisée** pour aider votre partenaire qui dispose des mêmes cartes que vous. Vous devez par ailleurs commencer par la carte n°1 en allant de gauche à droite pour finir avec la carte n°12. Il vous est possible de parler autant que vous le souhaitez pour atteindre votre objectif.

## ANNEXE 6 : Document consigne « partenaire »

Dans le cadre d'une recherche en psychologie, nous avons élaborés une tâche expérimentale à laquelle nous vous remercions de bien vouloir participer. Pour la bonne mise en œuvre de cette tâche expérimentale, nous vous remercions de bien vouloir respecter la consigne qui vous est proposé et d'accepter d'être enregistré. Cette recherche est menée au sein du laboratoire de Psychologie de l'université de Nancy 2 et est par conséquent soumise à l'ensemble des principes déontologiques qui régissent la recherche en Psychologie. Cela vous garantit notamment l'anonymat, le respect de votre intégrité personnelle ainsi que la non-divulgateion des données vous concernant dans un but qui ne serait pas purement scientifique. A tout moment, les avancées et résultats relatifs à cette recherche peuvent vous être transmis par simple demande de votre part.

Merci pour votre participation.

---

*Votre tâche consiste à classer vos cartes dans l'ordre de celles de votre partenaire uniquement en lui parlant.*

Il vous est donc demandé de faire attention à ne pas montrer vos cartes ou à ne pas mimer les figures représentées sur vos cartes. **Seule la parole doit être utilisée** pour interagir avec votre partenaire qui dispose des mêmes cartes que vous. Il vous est possible de parler autant que vous le souhaitez pour atteindre votre objectif.

# ANNEXE 7 : TLC : Scale for Assessment of Thought, Language and Communication (Andreasen, 1979)

Traduction française : Bazin, Lefrère, Passerieux, Sarfati et Hardy-Baylé (2002)

## 1. PAUVRETE DU DISCOURS (discours laconique, pauvreté de la pensée)

C'est la réduction de la *quantité* de propos spontanés, aboutissant à des réponses brèves, concrètes et non élaborées aux questions. Un complément d'information non explicitement demandé est rarement fourni. Par exemple, à la question « combien d'enfants avez-vous ? » le sujet répond « deux, une fille et un garçon. La fille a 12 ans et le garçon 10 ». « Deux » est tout ce qui est demandé en réponse à la question, le reste de la réponse est une information supplémentaire. Les réponses peuvent être monosyllabiques, et certaines questions peuvent être laissées sans réponse. Confronté à ce type de discours, l'examinateur doit donner au sujet le temps nécessaire pour élaborer sa réponse et répondre.

*Exemple :* l'examinateur : « pensez-vous qu'il y ait beaucoup de corruption au gouvernement ? » Le patient : « oui, on dirait ». L'examinateur : « pensez-vous que D.W. et P. S. ont été justement traités ? » Le patient : « Je ne sais pas ». L'examinateur : « travaillez-vous juste avant votre entrée à l'hôpital ? » Le patient : « non ». L'examinateur : « quel était votre travail antérieur ? » Le patient : « je ne sais pas, je n'aime aucune sorte de travail ». L'examinateur : « jusqu'où avez-vous poursuivi vos études ? » Le patient : « je suis encore en première ». L'examinateur : « quel âge avez-vous ? » Le patient : « 18 ans ».

- 0 **Pas de pauvreté du discours.** Les réponses sont substantielles et appropriées.
- 1 **Léger.** Occasionnellement les réponses ne comportent pas d'informations élaborées mais elles restent appropriées.
- 2 **Moyen.** Certaines réponses ne comportent pas une information élaborée de façon appropriée et de nombreuses réponses sont monosyllabiques ou très brèves (« oui » « non » « peut-être » « je ne sais pas » « la semaine dernière »).
- 3 **Sévère.** Les réponses font rarement plus de quelques mots. Certaines questions peuvent rester sans réponses.
- 4 **Extrême.** Le patient est essentiellement mutique.



## 2. PAUVRETE DU CONTENU DU DISCOURS (pauvreté de la pensée, alogie, trouble négatif de la pensée formelle)

Bien que les réponses soient suffisamment longues pour que le discours soit normal en quantité, il comporte peu d'informations. Le langage tend à être vague, souvent trop abstrait ou concret, répétitif, stéréotypé. L'examinateur peut remarquer à ce propos que le sujet a parlé un certain temps sans avoir fourni d'information pertinente qui réponde à la question. Inversement, le sujet peut fournir une information suffisante mais à travers un long discours. Ainsi une longue réponse peut être résumée en une phrase ou deux. Quelquefois, l'examinateur aura l'impression d'un discours « philosophant dans le vide ».

*Exclusion :* sont exclus les discours digressifs qui comportent une foule de détails.

*Exemple :* l'examinateur : « bon, pourquoi à votre avis les gens croient-ils en Dieu ? » Le patient : « bien, d'abord parce que, il heu, il est la personne qui, c'est pour son salut. Il parle et marche avec moi. Et heu, ce que j'en pense, heu ne se connaissent pas eux-mêmes. Ils ne savent que heu, il me semble, la plupart ne savent pas qu'il marche et parle avec eux. Et, heu, leur montre le chemin. Je comprends aussi que chaque homme et chaque femme ne va pas dans la même direction. Certains se dirigent différemment. Ils suivent leurs chemins. Le chemin que le Christ veut leur faire prendre. Moi, personnellement, je me dirige heu, en sachant ce qui est juste ou faux. Je ne peux faire que ça, ni plus ni moins ».

- 0 **Pas de pauvreté du contenu du discours**
- 1 **Léger.** Certaines réponses sont trop vagues pour être claires ou pourraient être largement réduites
- 2 **Moyen.** Les réponses vagues ou qui pourraient être largement réduites représentent au moins un quart de l'entretien.
- 3 **Sévère.** La moitié au moins du discours est composée de réponses vagues ou incompréhensibles.
- 4 **Extrême.** L'ensemble du discours est vague, incompréhensible ou pourrait être considérablement réduit.



## 3. LOGORRHEE

Augmentation du débit du discours spontané comparativement à ce qui peut être considéré comme étant dans les normes sociales. Le discours est accéléré et difficile à interrompre. Certaines phrases sont laissées en suspens dans la hâte d'aborder une nouvelle idée.

Des questions simples qui normalement appellent des réponses brèves sont suivies d'un long discours qui se compte en minutes plus qu'en secondes et qui pourrait même se poursuivre indéfiniment si le patient n'était pas interrompu. Même quand il est interrompu, le patient continue souvent à parler. En général, le sujet parle fort et d'une façon théâtrale. Dans les cas de logorrhée importante, les patients peuvent parler en dehors de toute stimulation extérieure et même si personne ne les écoute. Le discours de ces malades peut être ralenti en cas d'administration de certains psychotropes (phénothiazines, lithium). Dans ce cas, on se basera sur la quantité de mots, le volume sonore et sur l'adéquation du discours à la situation. Quant à l'appréciation « quantitative », un débit supérieur à 150 mots/minute est d'habitude considéré comme accéléré et logorrhéique. Ce trouble peut s'accompagner d'un relâchement des associations, d'une tangentialité, ou d'une incohérence de la pensée, tout en restant parfaitement distinct de ces anomalies.

- 0 **Pas de logorrhée.**
- 1 **Léger.** Légère augmentation du débit, de la cadence et de la tonalité du discours.
- 2 **Moyen.** Le sujet met quelques minutes pour répondre à des questions simples, peut parler quand personne ne l'écoute et/ou parle vite et fort.
- 3 **Sévère.** Fréquemment le sujet met plus de trois minutes pour répondre à des questions simples, quelquefois il se met à parler en dehors de toute stimulation externe et/ou il est difficile à interrompre.
- 4 **Extrême.** Le malade parle presque sans cesse et ne peut être interrompu et/ou il crie pour couvrir le discours des autres.



## 4. DISTRACTIBILITE DU DISCOURS

Lors d'une conversation ou d'un entretien, le malade s'arrête au milieu d'une phrase ou d'une idée et change de sujet en réponse à un détail de l'environnement comme un livre sur le bureau, l'apparence ou les vêtements du clinicien, etc.

*Exemple :* « quand j'ai quitté San Francisco pour aller à... où avez-vous trouvé cette cravate ? Elle ressemble à quelque chose des années cinquante. J'aime le beau temps de San Diego. Qu'est-ce que c'est comme coquillage sur votre bureau ? Avez-vous déjà fait de la plongée ? ».

- 0 **Pas de distractibilité du discours.**
- 1 **Léger.** Est distrait une fois pendant l'entretien.
- 2 **Moyen.** Est distrait deux à quatre fois au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Est distrait entre cinq et dix fois au cours de l'entretien.
- 4 **Extrême.** Est distrait plus de dix fois au cours de l'entretien.



## 5. TANGENTIALITE

Façon de répondre à une question de manière indirecte, tangentielle ou inappropriée. La réponse peut avoir un rapport lointain avec la question. Ailleurs, la réponse est totalement « à côté » et n'a aucun rapport avec la question. Auparavant la tangentialité était assimilée à peu de chose près au relâchement des associations. Ce concept a été en partie redéfini et s'applique maintenant aux seules réponses aux questions et non pas aux transitions du discours spontané.

*Exemple :* l'examinateur : « dans quelle ville êtes-vous né ? » Le patient : « eh bien, c'est une question difficile parce que mes parents... je suis né dans l'Iowa, mais je sais que je suis blanc et pas noir, donc apparemment je suis né dans le Nord quelque part, mais je ne sais pas où, vous comprenez je ne sais vraiment pas d'où venaient mes ancêtres. Donc, je ne sais pas si je suis Irlandais ou Français ou Scandinave ou... je ne crois pas que je sois Polonais, mais je suis peut-être Allemand ou Gallois ».

**0 Aucune tangentialité.**

- 1 **Léger.** Une réponse éloignée au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Deux à quatre réponses éloignées au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Cinq à dix réponses éloignées au cours de l'entretien.
- 4 **Extrême.** Plus de dix réponses éloignées au cours de l'entretien ou si fréquemment que l'entretien devient incompréhensible.



**6. DERAILEMENT** (relâchement des associations, fuite des idées)

Modalité de discours spontané où le locuteur abandonne une idée pour en aborder une autre n'ayant que des rapports lointains avec la première quelquefois, les deux idées n'ont aucun rapport. Les thèmes abordés peuvent se juxtaposer sans lien compréhensible ; le patient peut passer sans une logique propre d'un cadre de référence à un autre. Parfois, les idées peuvent avoir entre elles des liens flous ; ailleurs, aucun lien n'est perceptible. Ce type de discours est souvent caractérisé par son aspect « décousu ». La manifestation probablement la plus habituelle de ce trouble est un relâchement lent et progressif des associations, sans rupture abrupte et identifiable du cours de la parole, de telle sorte que le locuteur s'éloigne de plus en plus de son sujet avec chaque nouveau « relâchement » sans être conscient de fournir une réponse qui n'a plus aucun lien avec la question posée. Cette anomalie est fréquemment caractérisée par une utilisation confuse des pronoms.

Bien que les relâchements des associations moins sévères (c'est-à-dire lorsque demeurent des rapports lointains entre les idées) aient parfois été considérées comme de la tangentialité ou de la fuite des idées, dans le contexte de la manie, ces distinctions ne sont pas recommandées parce que les limites de ces concepts sont incertaines. La fuite des idées est une rupture des associations immédiatement apparente dans le contexte de la logorrhée. La tangentialité a été définie comme un phénomène à part dans la mesure où elle se manifeste lors de la réponse immédiate à une question.

*Exemple :* l'examinateur : « vous êtes-vous plu à l'université ? » Le patient : « eh bien, j'aimais certains sujets, eh bien, j'essayais, et le jour suivant en sortant vous savez, j'ai pris la situation en main, eh bien, j'ai, hum, teint mes cheveux, en Californie. Ma colocataire de chambre à la faculté était de Chicago, et elle faisait du droit. On vivait dans un foyer et elle voulait teindre mes cheveux, elle l'a fait, et j'ai eu les larmes aux yeux quand je me suis regardé dans la glace. Vous comprenez j'en étais parfaitement consciente, mais pourquoi les larmes ? Ça, je ne peux le comprendre, et vous ? ».

**0 Aucun relâchement des associations.**

- 1 **Léger.** Un exemple de relâchement des associations au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Deux à quatre exemples de relâchement des associations au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Cinq à dix exemples de relâchement des associations au cours de l'entretien.
- 4 **Extrême.** Plus de dix exemples de relâchement des associations au cours de l'entretien ou si souvent que l'entretien devient incompréhensible.



**7. INCOHERENCE** (salades de mots, schizophasie, jargonaphasie)

Type de discours à certains moments fondamentalement incompréhensible. L'incohérence est imputable à divers mécanismes qui peuvent parfois agir simultanément. Il arrive de repérer des bribes de phrases cohérentes à l'intérieur d'un ensemble globalement incohérent. Parfois l'incohérence se situe au niveau sémantique, certains mots étant remplacés par d'autres, de telle sorte que le sens général de la phrase est déformé ou annulé. Le choix des mots peut être complètement aléatoire ou n'avoir qu'un rapport lointain avec le contexte. Quelquefois, les conjonctions et les adverbes (« et », « bien que ») ainsi que les articles (« le », « la », « un ») sont omis. Souvent l'incohérence s'accompagne d'un relâchement des associations. L'incohérence se distingue du relâchement des associations dans la mesure où l'anomalie concerne la construction même des phrases (juxtapositions incohérentes des mots et des propositions). Dans le relâchement des associations, la perturbation de la construction concerne les grandes unités syntaxiques et c'est la juxtaposition des phrases entre elles qui est source de confusion et d'obscurité.

Ce genre de trouble est relativement rare. Quand il existe, il est souvent sévère. L'incohérence se présente comme une aphasie de Wernicke ou une jargonaphasie. Dans ces cas, le trouble doit être qualifié d'incohérent uniquement si l'histoire de la maladie et les examens complémentaires excluent possibilité d'un accident vasculaire cérébral et si un bilan d'aphasie se révèle négatif.

*Exclure :* certains agrammatismes survenant lorsqu'une personne cherche le mot, la phrase ou l'idée juste ne doivent pas être considérés comme des incohérences (par exemple : « mon père, il... pendant longtemps, eh bien, il a commencé... il est allé à l'église, et il est devenu... je dirais que maintenant il est chrétien, parce qu'avant, il avait l'habitude de beaucoup mentir et il n'était pas franc du tout »). Les tournures idiomatiques caractéristiques d'une région ou d'une ethnie particulières, d'une éducation défectueuse ou d'un niveau intellectuel faible ne doivent pas non plus être considérées comme des incohérences.

*Exemple 1 :* l'examinateur : « Pourquoi pensez-vous que les gens croient en Dieu ? » Le patient : « euh, parce qu'il faut bien faire quelque chose dans la vie. Cela n'a rien à voir avec le machin sur l'évolution, qui n'est plus vrai maintenant. Cela s'est passé il y a longtemps, cela s'est passé il y a des millions d'années, ils ne voulaient pas croire en lui. Au temps où les fidèles de Jésus-Christ croyaient en quelque chose les gens croyaient... le Dieu Jehovah, qu'ils ne croyaient pas tant que ça en Jésus-Christ ».

*Exemple 2 :* l'examinateur : « eh bien, que pensez-vous des problèmes actuels comme la crise du pétrole ? » Le patient : « ils sont en train de détruire trop de bétail et de pétrole, juste pour faire du savon. Comme si on avait besoin de savon quand on peut sauter dans une pièce d'eau, et puis quand voulez-vous acheter de l'essence, mes parents ont toujours dit qu'il fallait du soda, mais la meilleure chose à gagner c'est de l'essence et de l'argent. Tant qu'à faire, à faire, il vaut mieux y aller pour vendre des pneus ou des pièces, dénicher des tracteurs, et les garages, eh bien, ils peuvent toujours retaper des épaves, enfin, c'est ça quoi, que j'ai toujours pensé. Alors moi, je ne suis pas allé pour y acheter du soda comme mes parents m'ont dit. J'y suis allé pour de la glace ou pour des canettes de coca, on pouvait y aller aussi pour des cigarettes, parce que on pouvait y vendre des choses pour en acheter d'autres. C'était un peu sentimental, mais c'est tout ce que je voulais, un peu de sentiments, il n'y avait pas d'autre chose de sentimental, sauf les petits bric-à-brac qui coûtaient trois ou quatre cents francs, pas mal, ou un petit gadget pour mettre sur le bureau ».

**0 Pas d'incohérence.**

- 1 **Léger.** Survient une fois au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Survient deux à quatre fois au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Survient cinq à dix fois au cours de l'entretien.
- 4 **Extrême.** Survient plus de dix fois au cours de l'entretien ou si souvent que l'entretien est incompréhensible.



**8. PENSEE ILLOGIQUE**

Type de discours qui, compte tenu des prémices, aboutit à des conclusions manifestement erronées ou illogiques. Il peut s'agir de *non sequitur* (le patient établit un lien logique injustifié entre deux propositions inadéquates) ou d'inductions inférentielles erronées. Cette pensée peut amener le patient à certaines conclusions déduites de prémices erronées sans qu'il y ait présence d'idées délirantes.

*Exclure :* un mode de pensée illogique peut soit être la conséquence de croyances délirantes, soit y aboutir. Quand un mode de pensée illogique survient dans un contexte délirant, il doit être rattaché au cadre général du délire et ne pas être considéré comme un phénomène à part renvoyant à un trouble de la pensée différent. Si un mode de pensée illogique est imputable à des valeurs culturelles ou religieuses particulières ou un déficit intellectuel, il ne devra pas être coté « présent ».

*Exemple :* « Les parents sont des gens qui vont à l'école. Tout ce que vous êtes peut être un parent. Les parents sont toute chose (matérielle, végétale ou minérale) susceptible d'être source d'enseignements. Les parents sont le monde vivant, toutes les choses qui existent. Les rochers ; on peut regarder un rocher et apprendre quelque chose de lui, de telle sorte qu'il devient un parent ».

**0 Aucun exemple de pensée illogique.**

- 1 **Léger.** Un exemple de pensée illogique au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Deux à quatre exemples de pensée illogique au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Cinq à dix exemples de pensée illogique au cours de l'entretien.
- 4 **Extrême.** Plus de dix exemples de pensée illogique au cours de l'entretien ou si fréquemment que l'entretien est incompréhensible.



**9. ASSOCIATIONS PAR ASSONANCES**

Particularités d'un discours dans lequel ce sont les sons plutôt que les relations sémantiques et conceptuelles qui semblent gouverner le choix des mots, de telle sorte que le discours devient moins compréhensible et que des termes redondants sont utilisés. En plus des jeux de rythme, ce discours est fait de jeux de mots et la proximité phonétique de certains termes peut engendrer une nouvelle idée.

*Exemple :* « je n'essaie pas de me faire entendre, j'essaie de me faire comprendre. Si vous pouvez faire du sens avec du non-sens, alors bonne chance. J'essaie en un sens de faire du sens avec du non-sens. Le sens ne m'intéresse plus, il y a trop de sens uniques, les "cents" m'intéressent. Pour être franc, ce sont les francs qui m'intéressent ».

**0 Aucune association par assonances.**

- 1 **Léger.** Une fois au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Entre deux et quatre fois au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Entre cinq et dix fois au cours de l'entretien.
- 4 **Extrême.** Plus de dix fois au cours de l'entretien ou si souvent que l'entretien devient incompréhensible.



## 10. NEOLOGISME

Formation de mots nouveaux. Un néologisme se définit comme un mot ou un terme dont le sens et l'étymologie restent incompréhensibles. Parfois le terme de « néologisme » est utilisé pour désigner certains mots incorrectement formés, à partir de racines compréhensibles, par une mauvaise utilisation des conventions de construction des mots. Par souci de clarté on devrait alors parler d'approximation de mots. Les néologismes sont assez peu fréquents.

Exemple : « j'étais si en colère que j'ai pris le plat et je l'ai jeté au geshinker ».

0 Absent.

1 Léger. Un néologisme au cours de l'entretien.

2 Moyen. Entre deux et quatre néologismes au cours de l'entretien.

3 Sévère. Plus de cinq néologismes au cours de l'entretien.

## 11. APPROXIMATION DE MOTS

Mots existants mais utilisés dans un sens nouveau ou inhabituel, ou mots nouveaux qui sont développés à partir de règles habituelles de formation des mots. Même si le sens apparaît évident, leur usage semble bizarre ou vieillot (patineur à papier pour un stylo bille). Parfois les approximations de mots sont basées sur l'utilisation de « mots-valises », que le patient utilise dans des sens différents (une montre est appelée un réservoir d'heures, l'estomac un réservoir à nourriture, etc.).

Exclure : les paraphasies sémantiques ou phonémiques ne doivent être incluses ici que si les résultats des tests d'aphasie sont négatifs. Parfois un discours incohérent peut apparaître basé sur de possibles paraphasies sémantiques malgré des résultats négatifs aux tests d'aphasie. Dans de tels cas, on doit considérer qu'il s'agit d'incohérence si les substitutions apparaissent fréquentes, et la catégorie approximation de mots doit être restreinte aux cas où les substitutions sémantiques sont relativement rares.

Les mots utilisés comme métaphores ne doivent pas être considérés comme des approximations de mots (je suis une poubelle aux yeux du monde).

Exemple : « l'Asie du Sud-est, bien, c'est comme le moyen-Asie ».

0 Absent.

1 Léger. Une approximation de mots au cours de l'entretien.

2 Moyen. Entre deux et quatre approximations de mots au cours de l'entretien.

3 Sévère. Plus de cinq approximations de mots au cours de l'entretien.

## 12. DISCOURS CIRCONLOCUTOIRE

Terme utilisé pour décrire un discours prenant des voies très indirectes et tardant à atteindre son objectif. Dans ses tentatives d'explications, le patient accumule les détails inutiles et ennuyeux et les remarques annexes. Réponses détaillées et exposé durent au minimum plusieurs minutes si le locuteur n'est pas interrompu et instamment pressé d'aller à l'essentiel. Les interlocuteurs reconnaissent souvent ce type de discours à la nécessité d'interrompre le sujet afin qu'il achève le récit de son histoire dans le temps imparti.

Exclure : bien que la pensée circonlocutoire puisse coexister avec la pauvreté du contenu du discours ou la fuite des idées, elle se distingue de la pauvreté du discours par l'abondance des déclarations détaillées inutiles et de la fuite des idées par la possibilité du sujet d'en venir au fait si on le laisse parler suffisamment longtemps.

La pensée circonlocutoire se distingue du relâchement des associations en ce que les détails accumulés demeurent en relation étroite avec une idée originale ou un sujet particulier, susceptibles d'être abordés dans la conversation et qui finissent d'ailleurs quelquefois par l'être.

0 Pas de discours circonlocutoire.

1 Léger. Exemples occasionnels, mais si on interromp le patient en lui demandant d'arriver à l'essentiel il peut le faire rapidement.

2 Moyen. Plusieurs exemples, ou une seule réponse qui dure plus de 5 minutes, ou le patient continue parfois à répondre de façon circonlocutoire malgré les interruptions de l'examineur.

3 Sévère. Fréquents exemples de pensée circonlocutoire, ou une seule réponse digressive d'une durée supérieure à 15 minutes, où le patient continue presque systématiquement à utiliser un discours digressif malgré les interruptions de l'interlocuteur.

## 13. PERTE DU BUT

Incapacité à suivre un enchaînement d'idées jusqu'à sa conclusion naturelle. Se manifeste habituellement par un discours qui débute sur un puis digresse, sans jamais revenir au sujet initial. Le patient peut ou non s'en apercevoir. La perte du but est souvent associée au déraillement

0 Pas de perte du but.

1 Léger. Une seule fois le patient n'a pu poursuivre un sujet jusqu'à sa conclusion naturelle au cours de l'entretien.

2 Moyen. De deux à quatre fois au cours de l'entretien le patient n'a pu poursuivre un sujet jusqu'à sa conclusion naturelle.

3 Sévère. Cinq fois ou plus au cours de l'entretien le patient n'a pu poursuivre un sujet jusqu'à sa conclusion naturelle.

## 14. PERSEVERATION

Persistante répétition de mots, d'idées, ou de sujets, de telle sorte que lorsque le patient débute un sujet particulier ou utilise un mot particulier, il y revient sans cesse au cours de son discours.

Exclure : l'utilisation de mots « passe-partout » répétés dans des sens appropriés par rapport à leur signification usuelle. Sont également exclus les mots ou propositions utilisés couramment pour ponctuer une phrase.

Exemples :

1 – « je pense que je vais mettre mon chapeau, mon chapeau, mon chapeau ».

2 – l'examineur : « dites comment vous vous décririez, quel genre de personne êtes-vous ? » Le patient : « je suis de Marshalltown. Iowa. C'est à soixante miles nord-ouest, nord-est de Des Moines Iowa. Et je suis actuellement marié. J'ai 36 ans. Ma femme a 35. Elle vit à Garwin, Iowa. C'est à 15 miles au sud-est de Marshalltown Iowa. Je suis actuellement en divorce. Je suis en ce moment dans une institution pour malades mentaux à Iowa City, Iowa, qui est à 100 miles de Marshalltown Iowa ».

0 Pas de persévération.

1 Léger. Répétition persistante d'une série de mots ou d'idées.

2 Moyen. Répétition persistante de deux ou trois séries de mots ou d'idées.

3 Sévère. Répétition persistante de quatre ou plus de quatre séries de mots ou d'idées.

## 15. ECHOLALIE

Le malade répète en écho les mots ou les phrases de l'examineur. L'écholalie typique tend à être répétitive et persistante. L'écho est prononcé sur un ton moqueur, ou marmonné, ou encore saccadé. L'écholalie est relativement rare chez l'adulte mais fréquente chez l'enfant.

Exclure : certaines personnes ont l'habitude de répéter les questions en écho, apparemment pour clarifier la question et formuler la réponse. En général la question est reformulée ou bien seuls les derniers mots sont répétés (à la question « que portiez-vous hier ? » la personne débute sa réponse par « qu'est-ce que je portais hier ? » ou encore par « hier ? »).

Exemple : le médecin dit au malade « j'aimerais parler avec vous quelques minutes » ; le malade répond de façon saccadée « parler avec vous quelques minutes ».

0 Absent.

- 1 **Léger.** Écho de mots ou de phrases une seule fois au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Écho de mots ou de phrases deux à quatre fois au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Écho de mots ou de phrases cinq fois ou plus au cours de l'entretien.

#### 16. BARRAGES

Interruption du discours avant qu'une pensée ou une idée n'aient été menées à leur terme. Après une période de silence qui peut durer de quelques secondes à quelques minutes, le patient indique qu'il ne peut se souvenir de ce qu'il était en train de dire ou de ce qu'il voulait dire. Un barrage ne doit être pris en compte que si le patient indique spontanément qu'il a perdu le fil de sa pensée ou si l'examineur lui fait préciser les raisons de l'interruption de son discours.

- 0 **Absent.**
- 1 **Léger.** Un seul barrage au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Deux à quatre barrages au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** Cinq fois ou plus au cours de l'entretien.

#### 17. DISCOURS EMPHATIQUE

Discours trop emphatique ou trop guindé. Il peut sembler suranné, désuet ou pompeux, distant ou obséquieux. Le caractère emphatique du discours apparaît généralement dans l'utilisation de mots multisyllabiques (lorsque d'autres choix lexicaux plus simples sont possibles et tout aussi appropriés), dans l'obséquiosité des formulations (« pardonnez-moi, madame, pourrais-je me permettre de solliciter de votre part un entretien dans votre bureau, à votre convenance ? »), ou encore dans le caractère trop formel ou trop rigide de la syntaxe (« attendu que le procureur s'est comporté d'inconvenante façon, le médecin s'est comporté comme à l'accoutumée en gentilhomme »).

- 0 **Absent.**
- 1 **Léger.** Un ou deux exemples de discours emphatique au cours de l'entretien.
- 2 **Moyen.** Fréquents exemples de discours emphatique au cours de l'entretien.
- 3 **Sévère.** La plupart du discours spontané ou en réponse aux questions est emphatique.

#### 18 DISCOURS AUTO-REFERENTIEL

Trouble au cours duquel le patient ramène à lui le sujet de la discussion lorsque quelqu'un d'autre parle, ou encore rapporte à lui des sujets apparemment neutres dont il parle. Cette caractéristique ne doit pas être en principe évaluée au cours de l'entretien psychiatrique dans la mesure où le sujet est appelé à parler de lui. Cette observation doit avoir lieu au cours d'une conversation informelle sur des sujets neutres et la cotation ne peut être effectuée que dans ces conditions.

*Exemple :* l'examineur : « quelle heure est-t-il ? » Le patient : « sept heures. C'est un problème pour moi. Je ne sais jamais quelle heure il est. Peut-être que je devrais mieux suivre l'heure ».

- 0 **Absent.**
- 1 **Léger.** Une fois au cours d'une conversation de 15 minutes sur des sujets neutres.
- 2 **Moyen.** Deux à quatre fois au cours d'une conversation de 15 minutes sur des sujets neutres.
- 3 **Sévère.** Cinq fois ou plus au cours d'une conversation de 15 minutes sur des sujets neutres.

SCORE TOTAL :



## ANNEXE 8 : Subtests constitutifs de l'Indice de Compréhension Verbale de la WAIS-III (Weschler, 1997), traduction française en 2000.

### Subtest n°1 : Vocabulaire

**Consigne :** Maintenant, je voudrais que vous m'expliquiez le sens de certains mots. Ecoutez attentivement et dites-moi ce que caque mot veut dire. Etes-vous prêt ? Que veut dire \_\_\_\_\_ ?

**Règle d'ordre inverse :** si le sujet échoue à l'item 4 ou à l'item 5 (c'est-à-dire obtient un note de 0 ou 1 point), lui administrer les items précédents en ordre inverse jusqu'à ce qu'il réussisse deux items consécutifs.

**Règle d'arrêt :** 6 échecs consécutifs

**Règle de cotation :** pour tous les items, 0, 1 ou 2 points.

Item	Réponse	Note (0,1, ou 2)
1. Bateau		
2. Fauteuil		
3. Bol		
<b>DEBUT :</b>		
4. Instruire		
5. Hier		
6. Arracher		
7. Sanction		
8. Refuge		
9. Calendrier		
10. Baleine		
11. Mime		
12. Préserver		
13. Sauvage		
14. Héritaire		

15. Connivence		
16. Grandiose		
17. Confier		
18. Vigoureux		
19. Contracter		
20. Initiative		
21. Esquisse		
22. Irritable		
23. Invectiver		
24. Hétérogène		
25. Assimiler		
26. Concertation		
27. Emulation		
28. Pittoresque		
29. Evasif		
30. Elaborer		
31. Prosaïque		
32. Apologie		
33. Conjecture		
<i>Total</i>		
<i>(note maximum = 66)</i>		

Subtest n°2 : Similitudes

**Consigne :** Maintenant, je vais vous lire deux mots et vous allez me dire en quoi ils se ressemblent. En quoi un(e) \_\_\_\_\_ et un(e) \_\_\_\_\_ se ressemblent ?

**Règle d'ordre inverse :** si le sujet échoue à l'item 6 ou à l'item 7 (c'est-à-dire obtient un note de 0 ou 1 point), lui administrer les items précédents en ordre inverse jusqu'à ce qu'il réussisse deux items consécutifs.

**Règle d'arrêt** : 4 échecs consécutifs

**Règle de cotation** : Items 1 à 5 : 1 ou 0 points ; Items 6 à 19 : 0, 1 ou 2 points.

Item	Réponse	Note (0 ou 1)
1. Manteau-costume		
2. Jaune-vert		
3. Chien-lion		
4. Cuillère-fourchette		
5. Chaussette-chaussures		
<b>DEBUT :</b>		<b>Note (0, 1, ou 2)</b>
6. Bateau-voiture		
7. Œil-oreille		
8. Table-chaise		
9. Soie-laine		
10. Cube-cylindre		
11. Manger-dormir		
12. Poème-statue		
13. Récompense-punition		
14. Vapeur-brouillard		
15. Douanier-instituteur		
16. Dictionnaire-annuaire		
17. Caoutchouc-papier		
18. Vent-eau		
19. Sédentaire-nomade		
<i>Total</i>		
<i>(note maximum = 33)</i>		

Subtest n°3 : Information

**Consigne :** Maintenant, je vais vous poser quelques questions auxquelles j'aimerais que vous me répondiez.

**Règle d'ordre inverse :** si le sujet échoue à l'item 5 ou à l'item 6, lui administrer les items précédents en ordre inverse jusqu'à ce qu'il réussisse deux items consécutifs.

**Règle d'arrêt :** 6 échecs consécutifs

**Règle de cotation :** Pour tous les items, 0 ou 1 points.

Item	Réponse	Note (0 ou1)
1. Mois		
2. Samedi		
3. Balle		
4. Age		
<b>DEBUT :</b>		
5. Qu'est-ce qu'un thermomètre ?		
6. Où se trouve le Brésil ?		
7. De quel côté le soleil se lève t-il ?		
8. Quel est le pays d'origine des jeux olympiques ?		
9. Sur quel continent se trouve l'Egypte ?		
10. Qu'est-ce que le Coran ?		
11. Que signifie les initiales O.N.U ou ONU ?		
12. Qui a écrit Hamlet ?		
13. Qui a écrit « Le tour du Monde en 80 jours » ?		
14. Qui était Rodin ?		
15. Qui était Martin Luther King ?		

16. A quelle invention est associé le nom de Gutenberg ?		
17. Qui a peint la chapelle Sixtine ?		
18. Quel nom est habituellement associé à la théorie de la relativité ?		
19. Qu'est-ce qui a rendu célèbre Marie Curie ?		
20. Comment s'appelle le plus haut sommet d'Afrique ?		
21. Quel personnage de roman célèbre a été créé par Cervantes ?		
22. Quelle est la capitale de la Finlande ?		
23. Qui est l'auteur de la théorie de l'évolution des espèces ?		
24. Qui a écrit « Faust » ?		
25. Combien y a-t-il d'habitants dans le monde ?		
26. Quel est le nom du premier homme qui a traversé la Manche en avion ?		
27. Qu'est-ce qu'un copte ?		
28. Quelle invention a permis le développement des ordinateurs personnels ?		
<i>Total</i>		
<i>(note maximum = 28)</i>		

# ANNEXE 9 : Un code de conduite des chercheurs dans les sciences du comportement humain

Par J.P Caverni (1998 ; 2000), retravaillé par le Département de la Recherche de la SFP

URL : <http://www.sfpsy.org/Un-code-de-conduite-des-chercheurs.html>

## Titre 1 : De la recherche.

1.1. La recherche comportementale procède du droit de connaissance reconnu à tout individu. Elle a pour objectif le développement d'un corps de connaissances fondamentales scientifiquement validées selon une méthodologie objectivée, exhaustivement communicable et reproductible. Elle concerne tous les aspects du comportement humain, à tous les âges de la vie aussi bien chez le fœtus, que chez des individus sains ou malades, pour autant que leur étude soit éthiquement acceptable. Elle vise à en élucider les déterminants et les mécanismes. Elle doit, chaque fois que cela est approprié et possible, contribuer à améliorer la condition humaine, individuelle et sociale.

## Titre 2 : Des chercheurs.

2.1. Seules sont fondées à conduire des recherches les personnes compétentes, dénommées ci-après "chercheurs", c'est-à-dire :

- ▶ titulaires, ou bien d'un diplôme légal reconnaissant la compétence à conduire des études dans le domaine de recherche concerné, ou bien d'un titre équivalent conféré par une instance légalement habilitée à le faire ;
- ▶ exerçant, ou bien dans le cadre d'un organisme ou d'une institution ayant une mission de recherche, ou bien en fonction d'un statut professionnel conférant une mission de recherche ;
- ▶ insérées dans la communauté scientifique, notamment en rendant régulièrement publiques leurs recherches auprès de leurs pairs.

2.2. Sont autorisées à conduire des recherches, sous la responsabilité et la direction expresses d'un chercheur, les personnes engagées dans une formation à la recherche ou par la recherche.

2.3. Les chercheurs ont obligation de maintenir et de développer leur compétence professionnelle. Ils doivent faire en sorte que les personnes placées sous leur autorité fassent de même.

## Titre 3 : De la responsabilité.

3.1. Le chercheur est responsable, au plan scientifique et éthique, des recherches qu'il conçoit et conduit. Il ne peut s'abriter d'aucune autorité pour conduire des recherches qui contreviendraient aux principes et aux dispositions du présent code.

3.2. Dans tous les cas où une recherche est susceptible de sortir des standards admis, le chercheur doit recueillir l'avis positif de ses pairs et le cas échéant d'instances reconnues comportant des représentants de la société civile extérieurs à la communauté scientifique.

3.3. Dans tous les cas où le respect des dispositions présentes est avéré, le chercheur est, en tant que de besoin, défendu par l'institution dans le cadre de laquelle il exerce et par ses pairs.

3.4. Dans le cas de recherches "situées", c'est-à-dire répondant à une requête (sociale, industrielle...) extérieure à la science elle-même, le chercheur en garde l'entière maîtrise et la responsabilité scientifique et éthique. Il ne peut s'abriter de ces points de vue derrière aucune personne physique ou morale. Il ne peut être contraint à exercer en contradiction avec sa conscience ou le présent code par aucune personne physique ou morale. Son refus, justifié par une clause de conscience ou la référence au présent code, ne peut lui causer aucun tort professionnel ou personnel.

3.5. Les chercheurs exercent dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Toutefois, si ces lois et règlements, ou bien autorisent des travaux contraires aux principes éthiques reconnus par la profession ou par le chercheur lui-même, ou bien entravent la recherche pour des motifs dont le caractère éthique n'est pas avéré, les chercheurs ont le devoir d'informer le législateur et d'agir auprès de lui, ainsi qu'auprès de toutes autorités compétentes, afin que des mesures appropriées soient prises qui rendent compatibles les exigences éthiques et le devoir de connaissance.

## Titre 4 : De l'attitude vis-à-vis des personnes qui se prêtent à la recherche.

4.1. Le chercheur est tenu au respect et à la protection des personnes qui se prêtent à ses recherches, et au-delà au respect de l'espèce humaine et de la vie en général.

4.2. Le chercheur est tenu au secret sur tout ce qu'il aurait appris relativement à toute personne particulière s'étant prêtée à une recherche dans le cadre de cette dernière. Il ne peut lui-même faire usage de quelque information que ce soit recueillie dans ce cadre à l'endroit de la personne concernée.

- ▶ En aucun cas, de telles informations ne peuvent être transcrites sur quelque support physique que ce soit lorsqu'elles n'ont pas de rapport avec la finalité de la recherche. Lorsqu'elles ont un rapport avec la finalité de la recherche, le chercheur est responsable de leur sécurité et de leur confidentialité.
- ▶ Toute personne se prêtant à une recherche comportementale est informée préalablement à sa participation effective de cette clause de secret. En dehors des cas prévus par la loi, nul ne peut délier le chercheur de cette obligation, y compris la personne concernée elle-même.

- ▶ Toutefois, le chercheur est fondé, en conscience, à livrer à un tiers compétent, lui-même tenu au secret, toute information qu'il jugerait utile à la protection de la personne concernée, notamment quant à sa santé. Lorsque la divulgation d'une information particulière à une personne est requise pour le développement de connaissances fondamentales, cette divulgation doit avoir été autorisée par la personne concernée ou ses ayants droits.

4.3. Préalablement à toute participation à une recherche, les personnes sollicitées doivent exprimer leur consentement informé et libre. Elles doivent être informées, d'une façon qui leur soit intelligible, de tous les aspects susceptibles d'influencer leur consentement (risques, inconfort, effets négatifs immédiats ou différés, limitation de confidentialité...), des objectifs et de la procédure de la recherche. La position d'autorité qui est généralement celle du chercheur, non plus que d'éventuelles rétributions, ne doivent pas être utilisées pour induire le consentement.

4.4. Lorsque pour des motifs de validité scientifique, la personne ne peut être entièrement informée préalablement à la recherche des objectifs poursuivis, il est admis que son information préalable puisse n'être qu'incomplète et comporter des éléments volontairement erronés. Son information complète devra être assurée au terme de sa participation.

- ▶ L'incomplétude et le caractère erroné de l'information initialement fournie doivent toujours avoir une justification scientifique indispensable. Il faut s'assurer que d'autres procédures ne sont pas possibles, et que les participants ont une information suffisante le plus tôt possible, et prendre des avis sur la façon dont l'information complète sera reçue lorsqu'elle sera connue (par exemple auprès de personnes ayant les mêmes caractéristiques culturelles et sociales que celles devant se prêter à la recherche).
- ▶ L'incomplétude et le caractère erroné de l'information ne doivent jamais porter sur des aspects pouvant influencer l'acceptation de participer (risques physiques, inconfort, émotions déplaisantes...).
- ▶ Le fait de donner une information complète au terme de la recherche ne peut en soi justifier l'incomplétude de l'information initiale.
- ▶ Au terme de la passation de la recherche, le chercheur doit fournir aux participants toutes les informations complémentaires qu'ils demanderaient nécessaires à leur compréhension de la recherche, sauf dans les cas où il estimerait que cette information est susceptible de porter atteinte à la personne. Il doit s'enquérir de la façon dont ils ont vécu la passation de sorte à éviter tout effet négatif ou incompréhension. Cet objectif peut nécessiter d'autres mesures que la simple discussion avec les participants. Notamment, lorsqu'elles peuvent en retirer un bénéfice individuel direct, les personnes concernées doivent pouvoir être soumises, hors expérience, aux conditions expérimentales autres que celle(s) à laquelle ou auxquelles elles ont été soumises dans le cadre de l'expérience. Dans les cas où le chercheur estime contraire à l'intérêt de la personne, eu égard à son respect et à sa protection, qu'une information complète lui soit fournie y compris au terme de la recherche, il doit s'y soustraire.
- ▶ Au terme de la passation, lorsque les explications lui sont fournies, la personne peut encore se retirer de la recherche en exigeant que les données recueillies la concernant lui soient remises ou soient détruites, sans qu'elle ait à fournir de justifications.

4.5. Préalablement à leur participation éventuelle, les personnes doivent savoir qu'elles conservent la liberté de participer ou non, sans qu'un refus de leur part puisse avoir sur elles quelques conséquences négatives que ce soit. Des personnes engagées dans une formation à ou par la recherche peuvent être sollicitées pour participer à des recherches dans le cadre de leur formation. Toutefois, cette participation à une recherche particulière ne doit jamais être une condition nécessaire à la satisfaction des contrôles sanctionnant ladite formation.

4.6. Certaines personnes peuvent, de fait ou de droit, ne pas être en mesure d'exprimer un consentement libre et éclairé : les enfants et les personnes vulnérables. En droit, le chercheur doit alors obtenir une "autorisation appropriée" d'une personne légalement autorisée. En fait, chaque fois que cela n'est pas strictement impossible, il doit obtenir de la personne qui se prête à la recherche un consentement comme si elle était apte à le donner en droit. Il doit néanmoins toujours fournir à la personne qui se prête à la recherche des "explications appropriées" et obtenir son "assentiment" dans des conditions aussi proches que possible de celles dans lesquelles sont placées les personnes ordinaires.

4.7. Le chercheur peut se dispenser de l'obtention du consentement des personnes dans le cas de recueil de données non identifiantes et n'impliquant que des observations en milieu naturel, ou portant sur des archives.

4.8. Pour toute recherche pouvant présenter des contraintes exceptionnelles ou des risques particuliers, le chercheur doit obtenir le consentement exprès des personnes qui s'y prêtent.

4.9. Lorsque les contraintes et les risques imposés par la recherche sont susceptibles d'avoir un effet sur la santé des personnes, et particulièrement pour toute recherche portant sur des malades ou des handicapés au motif de leur maladie ou de leur handicap, la recherche doit être faite sous le contrôle d'un médecin dans les conditions prévues par la loi de protection des personnes qui se prêtent à la recherche biomédicale.

## **Titre 5 : De l'attitude vis-à-vis du public en général.**

5.1. Le chercheur doit, chaque fois que cela est possible et pertinent, informer le public sur les connaissances acquises, la démarche suivie pour les obtenir, leur fiabilité. Il ne doit pas dissimuler le caractère provisoire et incomplet de la plupart des connaissances. Il doit veiller au bon usage des connaissances scientifiques. Il doit notamment s'opposer à leur compte-rendu déformé et à leur utilisation à des fins contraires aux principes éthiques.

## **Titre 6 : De l'attitude envers les pairs et les personnes en formation à et par la recherche.**

6.1. Au laboratoire - Dans l'exercice même de l'activité de recherche, les bases de la collaboration entre les différents acteurs doivent être explicitées, que ce soit de gré à gré entre collaborateurs (notamment lorsqu'ils exercent dans des institutions différentes), ou bien dans le cadre du règlement intérieur du laboratoire. Ces bases doivent porter sur les aspects financiers et intellectuels, notamment la participation ou non à la publication. Elles peuvent faire l'objet de la tenue d'un "carnet de recherche", dans lequel elles seront consignées, ainsi que les différentes discussions et décisions aux différentes étapes de la recherche.

6.2. Dans l'expertise scientifique, lorsqu'il agit comme expert, le chercheur doit le faire en toute responsabilité, dans l'intérêt de la science (selon les principes qui la définissent : notamment le débat contradictoire) et dans le respect de ses pairs. L'activité d'expertise concerne les rapports de lecture requis pour la publication scientifique, pour l'autorisation de soutenance et la soutenance de mémoires et de thèses. Les avis, toujours argumentés, doivent être rapides. L'activité d'expertise concerne également les avis demandés par les instances habilitées à le faire, notamment dans le cadre des comités scientifiques de laboratoires, des conseils et commission des organismes de recherche. Dans tous les cas, le chercheur est tenu, envers autrui, au secret des idées, projets, dont il a pu avoir connaissance dans l'exercice de sa fonction d'expert. Cette clause de secret ne vaut pas entre les personnes partageant une même expertise. Mais nulle idée, connue dans le cadre d'une expertise, ne peut faire l'objet d'une exploitation directe par l'expert, sauf 1) lorsqu'elle serait devenue publique, 2) dans le cadre d'une collaboration avec son auteur, à la condition expresse qu'elle ait été librement consentie par ce dernier.